

ESNEUX

# COMMUNE D'ESNEUX

## Programme Communal de Développement Rural

### ANNEXES



RÉGION WALLONNE



Service public de Wallonie



GREOA asbl, place de Chézy 1, 4920 Harzé. Tel. 04 384 67 88 - fax 04 384 74 37  
pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be - www.pcdr.be



# **COMMUNE D'ESNEUX**

## **PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

### *Annexes*



## TABLE DES MATIERES

### 1. ANNEXES PARTIE I

- Description des éléments cartographiques
- Carte 1 : Situation générale
- Carte 2 : Espaces publics et voies de communication
- Carte 3 : Infrastructures techniques
- Carte 4 : Contraintes biologiques
- Carte 5 : Analyse du bâti
- Carte 6 : Potentiel touristique
- Liste des arbres et haies remarquables
- Liste du patrimoine monumental de Belgique-Wallonie
- Liste des propriétés communales bâties
- Liste des associations

### 2. ANNEXES PARTIE II

#### **Réunions d'information et de consultation**

##### Publicité

- Affiche annonçant la réunion du 23 février 2006
- Affiche annonçant la réunion du 6 mars 2006
- Affiche annonçant la réunion du 9 mars 2006
- Affiche annonçant la réunion du 13 mars 2006
- Affiche annonçant la réunion du 16 mars 2006
- Affiche annonçant la réunion du 30 mars 2006
- Affiche annonçant la réunion du 20 avril 2006
- Affiche annonçant la réunion du 24 avril 2006
- Folder annonçant la réunion du 23 février 2006
- Folder annonçant la réunion du 6 mars 2006
- Folder annonçant la réunion du 9 mars 2006
- Folder annonçant la réunion du 13 mars 2006
- Folder annonçant la réunion du 16 mars 2006
- Folder annonçant la réunion du 30 mars 2006
- Folder annonçant la réunion du 20 avril 2006
- Folder annonçant la réunion du 24 avril 2006
- Folder annonçant les réunions des 6 et 13 juin 2006
- Article publié dans les *Infos Esneux* en décembre 2004
- Article publié dans les *Infos Esneux* en décembre 2005
- Article publié dans *Passe-partout* en février 2006
- Article publié dans *La Dernière Heure* le 22 février 2006
- Article publié dans *Le Soir* le 22 en février 2006
- Article publié dans *La Meuse* le 27 février 2006
- Article publié dans *Les Infos Esneux* en mars 2006
- Article publié dans *Les Infos Esneux* en juin 2006

### Comptes rendus

- Réunion du 23 février 2006
- Réunion du 6 mars 2006
- Réunion du 9 mars 2006
- Réunion du 13 mars 2006
- Réunion du 16 mars 2006
- Réunion du 30 mars 2006
- Réunion du 20 avril 2006
- Réunion du 24 avril 2006
- Réunion du 6 juin 2006
- Réunion du 13 juin 2006

### **Réunions de retour**

#### Publicité

- Folder annonçant les réunions de retour
- Article publié dans *Passe-Partout* le 28 décembre 2006
- Article publié dans *Les Infos Esneux* en décembre 2006
- Article publié dans *La Meuse* le 13 janvier 2007

#### Méthodologie

- Document *Les Défis*

### Comptes rendus

- Réunion du 16 janvier 2007
- Réunion du 23 janvier 2007
- Réunion du 30 janvier 2007
- Réunion du 6 février 2007

### **Premiers Groupes de Travail (GT)**

#### Publicité

- Fiche d'inscription
- Article publié dans *Les Infos Esneux* en mars 2007

#### Comptes rendus

##### Comptes rendus du GT "Cadre de vie"

- Réunion du 5 mars 2007
- Réunion du 16 avril 2007
- Réunion du 14 mai 2007

##### Comptes rendus du GT "Activités économiques"

- Réunion du 7 mars 2007
- Réunion du 18 avril 2007
- Réunion du 16 mai 2007

##### Comptes rendus du GT "Temps Libre"

- Réunion du 13 mars 2007
- Réunion du 25 avril 2007

- Réunion du 31 mai 2007

#### Comptes rendus du GT "Services et aides"

- Réunion du 15 mars 2007
- Réunion du 26 avril 2007
- Réunion du 5 juin 2007

#### Composition des Groupes de Travail

- Liste des participants

### **Deuxièmes Groupes de Travail (GT)**

#### Publicité

- Folder
- Article publié dans *Les Infos Esneux* en juin 2007

#### Comptes rendus

- Réunion du 4 octobre 2007
- Réunion du 9 octobre 2007
- Réunion du 18 octobre 2007
- Réunion du 24 octobre 2007
- Réunion du 6 novembre 2007
- Réunion du 13 novembre 2007
- Réunion du 20 novembre 2007
- Réunion du 28 novembre 2007
- Réunion du 6 décembre 2007

#### Composition des Groupes de Travail

- Liste des participants

### **Commission Locale de Développement Rural (CLDR)**

- Article publié dans *Les Annonces* en mai 2007 : appel à candidatures
- Article publié dans *Passe-Partout* en mai 2007 : appel à candidatures
- Règlement d'ordre intérieur

#### CLDR plénière

- Réunion du 13 septembre 2007
- Réunion du 13 décembre 2007
- Réunion du 10 avril 2008
- Réunion du 22 mai 2008
- Réunion du 1<sup>er</sup> juillet 2008
- Réunion du 30 septembre 2008
- Réunion du 1<sup>er</sup> décembre 2008
- Réunion du 4 mai 2009
- Réunion du 7 juillet 2009
- Réunion du 19 août 2009
- Réunion du 6 octobre 2009

- Réunion du 21 octobre 2009
- Réunion du 19 novembre 2009

#### Sous-groupe « Objectifs »

- Réunion du 17 avril 2008
- Réunion du 21 avril 2008
- Réunion du 24 avril 2008
- Réunion du 5 mai 2008

#### Visites de terrain

- 24 mai 2008
- 31 mai 2008
- 7 juin 2008
- 14 juin 2008

#### Sous-groupes Fiches Lot 1

- Réunion du 21 octobre 2008
- Réunions du 22 octobre 2008
- Réunion du 23 octobre 2008
- Réunions du 6 novembre 2008

#### Sous-groupe Communication

- 8 janvier 2009
- 12 février 2009

### **Suivi du processus**

#### Publicité

- Article publié dans *Les Infos Esneux* en mars 2008
- Article publié dans *Les Infos Esneux* en juin 2008
- Article publié dans *Les Infos Esneux* en septembre 2008
- Article publié dans *Les Infos Esneux* en mars 2009
- Article publié dans *Les Infos Esneux* en juin 2009
- Article publié dans *Les Infos Esneux* en septembre 2009
- Article publié dans *Les Annonces* annonçant la réunion du 6 octobre 2009
- Affiche annonçant la réunion du 6 octobre 2009

#### Compte rendu

- Présentation du PCDR à la population le 6 octobre 2009 (cf. CLDR)

### **3. ANNEXE PARTIE IV**

- Carte 7 : Les projets

### **4. SYNTHÈSE DU PCDR**

- Document de synthèse du PCDR réalisé par la CLDR avec l'aide du GREOA

# **ANNEXES PARTIE 1**



## **DESCRIPTION DES ELEMENTS CARTOGRAPHIQUES**

Les documents cartographiques complètent utilement l'étude socio-économique en spatialisant les données. Ils procurent donc au lecteur une vision territoriale plus fine.

### ***Carte n°1: Situation générale***

La carte de situation présente les éléments structurants majeurs du territoire: le réseau routier et ferroviaire, le réseau hydrographique. La hiérarchisation utilisée pour l'identification du réseau routier est celle établie par l'IGN (autoroute, route régionale, route de liaison et route locale). Les informations ont également été complétées par un tableau reprenant les distances en km entre différentes entités de la région.

Les principales zones urbanisables rencontrées sur le territoire (zone d'habitat à caractère rural, zone d'activité économique, zone de loisirs et ZACC) issues du plan de secteur peuvent être croisées avec le bâti, fournissant ainsi un état des lieux de la couverture territoriale urbanisée.

Les deux zones non urbanisables dominantes (zone forestière et zone agricole) du territoire, issues du plan de secteur, peuvent être croisées avec le bâti et les zones boisées. Celles-ci sont le résultat d'observations de terrain et d'analyse des photographies aériennes.

### ***Carte n° 2: Espaces publics et voies de communication***

Cette carte reprend les services concernant directement les citoyens dans leur vie sociale, associative et sportive.

En surimpression, sont renseignées les lignes TEC et SNCB passant sur le territoire communal et un tableau synthétique illustre la fréquence de passage des bus et des trains.

### ***Carte n° 3: Infrastructures techniques***

Cette carte présente les infrastructures techniques communales sous 5 aspects.

- Captage et distribution d'eau
- Distribution et production électrique: les lignes à haute-tension qui traversent le territoire ainsi que les équipements de transformation tels que les cabines pour le réseau enterré et les postes de transformation aériens pour les lignes électriques. Grâce à ces éléments, il est possible d'avoir une vue d'ensemble de la distribution électrique du territoire.
- Epuration: les stations d'épuration et les bassins d'orage présents et futurs sur le territoire. Cette cartographie est issue d'informations fournies par le PASH de l'Ourthe, paru au Moniteur belge le 10 janvier 2006.
- Transport du gaz: les conduites traversant l'entité.
- Collecte des déchets: la localisation du Recyparc communal.

## ***Carte n°4: Contraintes biologiques***

Cette carte présente les différents cours d'eau de la Commune montrant ainsi la richesse de son réseau hydrographique. La topographie est illustrée par le biais des lignes hypsométriques issues du fond IGN. Des contraintes naturelles et humaines figurent sur le document et comprennent notamment les sites soumis à diverses protections (NATURA 2000, zone naturelle au plan de secteur...). Des équipements relatifs à l'épuration sont répertoriés puisque ces infrastructures, dont certaines ne sont pas encore construites, constituent des éléments importants de la politique environnementale.

## ***Carte n° 5: Analyse du bâti***

Cette carte permet de disposer d'une vue d'ensemble du territoire par rapport à sa structure bâtie et a été dressée en reprenant des données issues du Schéma de Structure Communal (SSC) et actualisée par des visites de terrain pour tenir compte de l'évolution du bâti depuis 1998.

Pour bien appréhender ce document cartographique, il est important de définir certains termes.

### **Bâti d'architecture traditionnelle**

Le caractère traditionnel est lié à l'allure des bâtiments correspondant à ce qui était construit avant les années 30.

### **Bâti d'architecture contemporaine**

Ici deux sous classifications ont été opérées afin de distinguer les constructions entre 1930, 1960 et après cette seconde date.

### **Constructions récentes après 1998**

Les constructions récentes, souvent érigées, par lotissement présentent quant à elles les caractéristiques suivantes:

- parcelles situées le long des voies de collecte ou de liaison ou le long de nouvelles voiries construites dans le but de leur donner accès;
- parcelles de forme plutôt carrée de dimensions plus ou moins importantes;
- implantation du bâti à 4 façades en milieu de parcelle ou tout au moins en recul relativement important par rapport à la voirie;
- constructions répondant à la description des gabarits, volumes, compositions de façades, matériaux du bâti récent;
- constructions principalement affectées à la fonction résidentielle.

Les monuments et sites classés sont également repérés sur la carte.

Outre ces informations, une classification morphologique basée sur le SSC a été reprise tout en adaptant le zonage après les visites de terrain qui montre une certaine extension de la zone «Ensemble contemporain structuré ou pavillonnaire».

### ***Carte n°6: Potentiel touristique***

Cette carte présente les multiples aspects touristiques de la commune. Outre les attractions majeures et les promenades, de nombreux sites remarquables sont localisés. Le logement touristique est signalé par différents logos selon le type d'infrastructure. Enfin, des manifestations à vocation villageoise et/ou touristique sont signalées.

### ***Carte n° 7: Projets (cf. annexe de la Partie IV)***

La carte des projets reprend également les propriétés communales (terrains et bâtiments) ce qui permet de visualiser si des acquisitions de terrains sont nécessaires pour la concrétisation de certaines fiches.



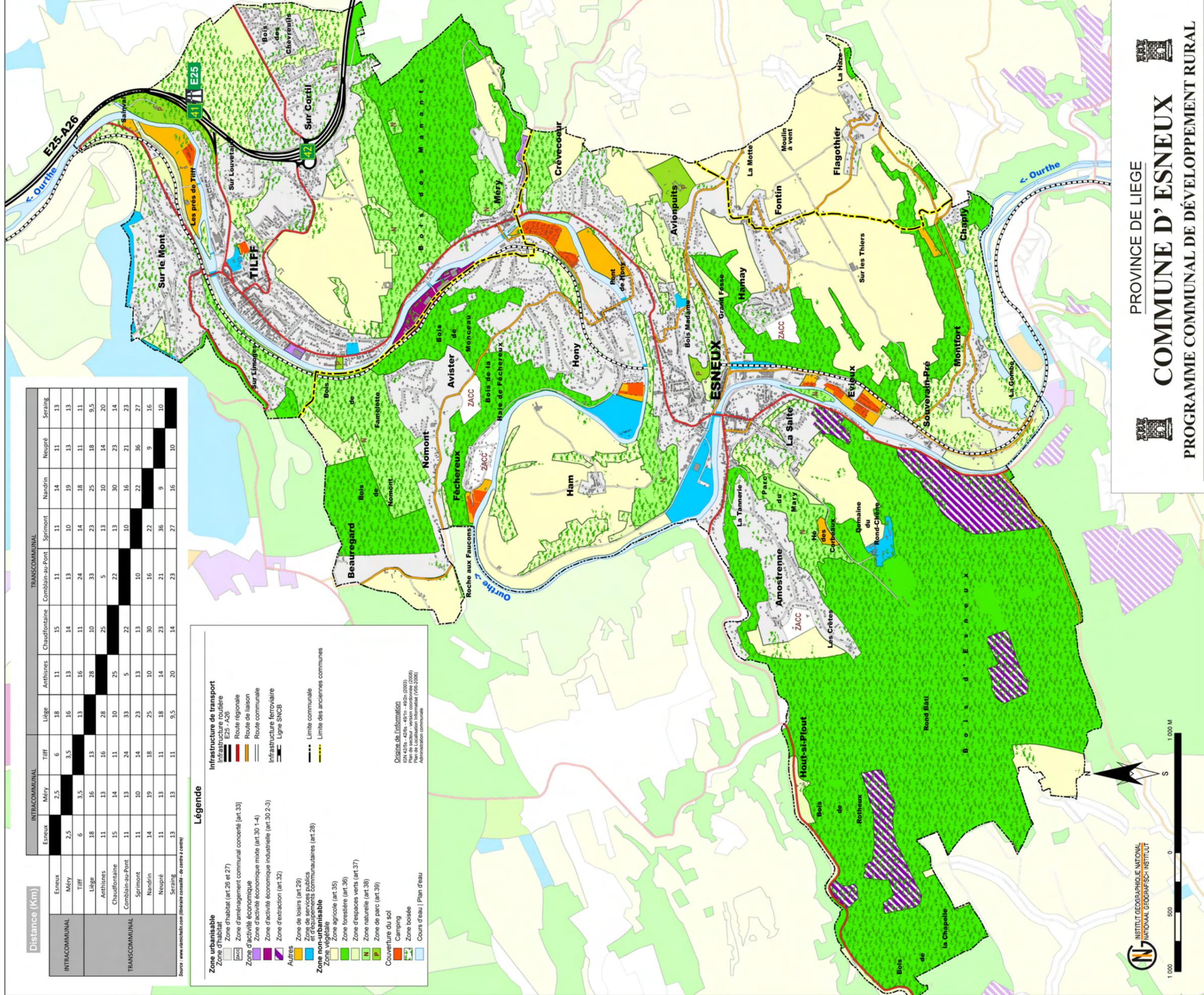
Distance (Km)

		INTRACOMMUNAL				TRANSCOMMUNAL						
		Esneux	Méry	Tilff	Liège	Anthrises	Chaufontaine	Comblain-au-Pont	Sprimont	Nandrin	Neupré	Serainv
INTRACOMMUNAL	Esneux	2,5		6	18	11	15	11	11	14	11	13
	Méry		2,5	3,5	16	13	14	13	10	19	13	13
	Tilff			6	13	16	11	24	14	18	11	11
	Liège				13	28	10	33	23	25	18	9,5
	Anthrises				16	11	10	5	13	10	14	20
	Chaufontaine				13	10	25	22	13	30	23	14
TRANSCOMMUNAL	Comblain-au-Pont				24	5	22	10	10	16	21	23
	Sprimont				14	13	13	10	16	22	36	27
	Nandrin				18	10	30	16	22	9	16	
	Neupré				11	13	18	23	21	9	10	
	Serainv				13	11	9,5	20	16	10		

Source : www.retaelnet.be (filigrane consultable - de centre à centre)

Légende

- Zone urbanisable**
- Zone d'habitat (art.26 et 27)
  - ZACC
  - Zone d'aménagement communal concerté (art.33)
  - Zone d'activité économique
  - Zone d'activité économique mixte (art.30 1-4)
  - Zone d'activité économique industrielle (art.30 2-3)
  - Zone d'extraction (art.32)
- Autres**
- Zone agricole (art.29)
  - Zone de services publics et d'équipements communautaires (art.28)
  - Zone non-urbanisable
  - Zone végétale
  - Zone agricole (art.35)
  - Zone forestière (art.36)
  - Zone d'espaces verts (art.37)
  - Zone naturelle (art.38)
  - Zone de parc (art.39)
- Couverture du sol**
- Camping
  - Zone boisée
  - Cours d'eau / Plan d'eau
- Infrastructure de transport**
- Infrastructure routière E25-A26
  - Route régionale
  - Route de liaison
  - Route communale
  - Infrastructure ferroviaire
  - Ligne SNCB
- Autres**
- Limite communale
  - Limite des anciennes communes
- Origine de l'information**
- Plan de localisation communale (2008)
  - Plan de localisation communale (2008)
  - Plan de localisation communale (2008)
  - Administration communale



Situation en Région wallonne



INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL  
NATIONAL GEOGRAPHISCH INSTITUUT

PROVINCE DE LIEGE  
**COMMUNE D'ESNEUX**  
PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL

1 - Situation générale



**Auteur de projet :**  
Groupement Régional Economique Ourthe-Amblève (GREOA) asbl  
Place de Chézy, 1, 4920 Harzé - AYWAILLE  
Tél.04 384 67 88 - Fax 04 384 74 37  
@mail: greoa@ourthe-ambleve.be

Septembre 2009

Par le Conseil communal  
Le .....

PCDR approuvé

Par la Région wallonne  
Le .....

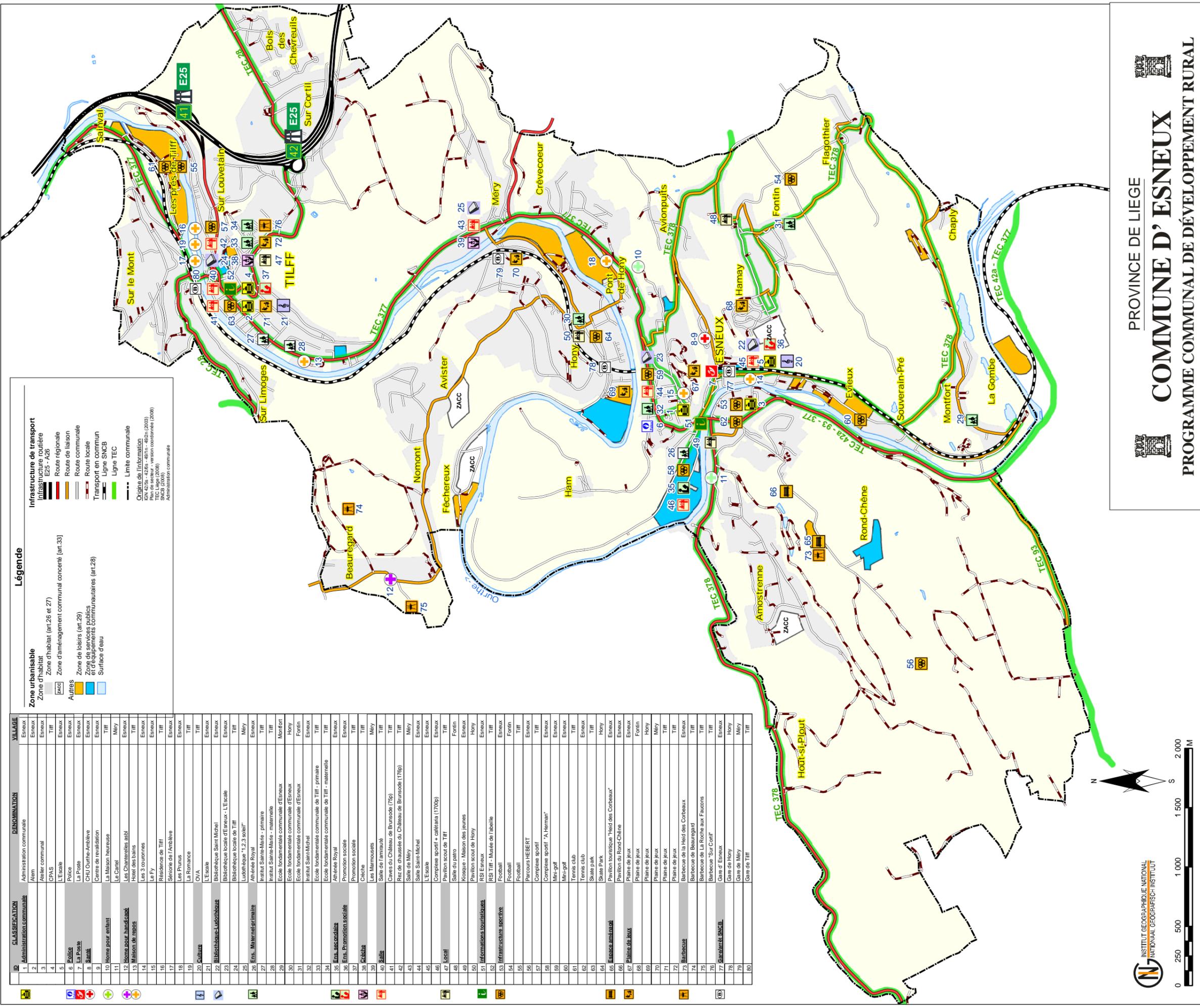
Le Secrétaire communal  
La Bourgmestre

Le Ministre



RÉGION WALLONNE





ID	CLASSIFICATION	DENOMINATION	VILLAGE
1	Administration communale	Administration communale	Esneux
2	Alim	Alim	Esneux
3	Atelier communal	Atelier communal	Esneux
4	CPAS	CPAS	Tilff
5	Police	L'Escale	Esneux
6	Poste	Police	Esneux
7	La Poste	CHU Ourthe-Ambève	Esneux
8	Sanité	Centre de réhabilitation	Esneux
9		Centre de réhabilitation	Esneux
10	Home pour enfant	La Maison Jeunesse	Tilff
11		Le Carril	Méry
12	Home pour handcapé	Le Carril	Esneux
13	Maison de repos	Hôtel des bains	Tilff
14		Les 3 rouennes	Esneux
15		Le Fy	Esneux
16		Résidence de Tilff	Tilff
17		Séjour de l'Ambève	Esneux
18		Les Prunus	Esneux
19		La Romance	Tilff
20	Culture	OVA	Tilff
21		L'Escale	Esneux
22	Bibliothèque-Ludothèque	Bibliothèque Saint Michel	Esneux
23		Bibliothèque locale d'Esneux - L'Escale	Esneux
24		Bibliothèque locale de Tilff	Tilff
25		Ludothèque "1.2.3 soleil"	Méry
26	Enf. Maternelle/primaire	Athénée Royal	Esneux
27		Institut Sainte-Marie - primaire	Tilff
28		Institut Sainte-Marie - maternelle	Tilff
29		Ecole fondamentale communale d'Esneux	Montfort
30		Ecole fondamentale communale d'Esneux	Hony
31		Ecole fondamentale communale d'Esneux	Forin
32		Institut Saint-Michel	Esneux
33		Ecole fondamentale communale de Tilff - primaire	Tilff
34		Ecole fondamentale communale de Tilff - maternelle	Tilff
35	Ense. secondaire	Promotion sociale	Esneux
36	Ense. Promotion sociale	Promotion sociale	Esneux
37		Promotion sociale	Tilff
38		Cheche	Tilff
39		Les Marmousets	Méry
40	Salle	Salle de fêtes	Tilff
41		Caves du Château de Brunsole (75p)	Tilff
42		Rue de chausseur du Château de Brunsole (176p)	Tilff
43		Salle de Méry	Méry
44		Salle Saint-Michel	Esneux
45		L'Escale	Esneux
46		Complexe sportif + cafétéria (1700p)	Esneux
47	Local	Pavillon scout de Tilff	Tilff
48		Salle du patio	Forin
49		Kiosque - Maison des jeunes	Esneux
50		Pavillon scout de Hony	Hony
51	Informations touristiques	RSI Esneux	Esneux
52		RSI Tilff - Musée de l'abbaye	Tilff
53	Infrastructure sportive	Football	Esneux
54		Football	Forin
55		Football	Tilff
56		Parcours HEBERT	Esneux
57		Complexe sportif	Tilff
58		Complexe sportif "A. Herman"	Esneux
59		Mini-golf	Esneux
60		Tennis club	Tilff
61		Tennis club	Esneux
62		Skate park	Tilff
63		Skate Park	Hony
64		Pavillon touristique "Held des Corbeaux"	Esneux
65	Espaces aménagé	Pavillon du Rond-Chêne	Esneux
66		Plaine de jeux	Forin
67	Plaine de jeux	Plaine de jeux	Hony
68		Plaine de jeux	Méry
69		Plaine de jeux	Tilff
70		Plaine de jeux	Tilff
71		Plaine de jeux	Tilff
72		Plaine de jeux	Esneux
73	Barbecue	Barbecue de la Heid des Corbeaux	Esneux
74		Barbecue de Beau REGARD	Tilff
75		Barbecue de La Roche aux Faucons	Tilff
76		Barbecue "Sur Cortil"	Tilff
77	Sanitaires SNCR	Cave d'Esneux	Esneux
78		Cave de Hony	Hony
79		Cave de Méry	Méry
80		Cave de Tilff	Tilff

### Légende

**Zone urbanisable**

- Zone d'habitat (art.26 et 27)
- Zone d'aménagement communal concerté (art.33)

**Autres**

- Zone de loisirs (art.29)
- Zone de services publics et d'équipements communautaires (art.28)
- Surface d'eau

**Infrastructure de transport**

- Infrastructure routière E25 - A26
- Route régionale
- Route de liaison
- Route communale
- Route locale
- Transport en commun
- Ligne SNCB
- Ligne TEC

**Limites**

- Limite communale
- Origine de l'information:
  - ION 42/56 - 42/61 - 43/11 - 43/21 (2013)
  - Plan de secteur - version coordonnée (2008)
  - SNCR (2008)
  - Administration communale



0 250 500 1 000 1 500 2 000 M

PROVINCE DE LIEGE  
**COMMUNE D'ESNEUX**  
 PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Ligne	Direction	Arrêt	TEC
Ligne 28 : Fléron - Beaudays - Tilff - Sart-Tilman	avant 7h30	11h30-13h30	16h17h30
	après 17h30	13h30-15h	16h17h30
Ligne 42a : Esneux - Trois-Ponts - Gouvy	avant 7h30	11h30-13h30	16h17h30
	après 17h30	13h30-15h	16h17h30
Ligne 93 : Esneux - Anthimes - Ouffet	avant 7h30	11h30-13h30	16h17h30
	après 17h30	13h30-15h	16h17h30
Ligne 377 : Comblain - Esneux - Liège	avant 7h30	11h30-13h30	16h17h30
	après 17h30	13h30-15h	16h17h30
Ligne 378 : Esneux - Neuville	avant 7h30	11h30-13h30	16h17h30
	après 17h30	13h30-15h	16h17h30
Ligne 43 : Esneux - Hony - Méry - Tilff	avant 7h30	11h30-13h30	16h17h30
	après 17h30	13h30-15h30	16h17h30

**2 - Espaces publics et voies de communication**

**Auteur de projet :**  
 Groupement Régional Economique Ourthe-Ambève (GREOA) asbl  
 Place de Chézy, 1, 4920 Harzé - AYWAILLE  
 Tél. 04 384 67 88 - Fax 04 384 74 37  
 @mail: greoa@ourthe-ambève.be

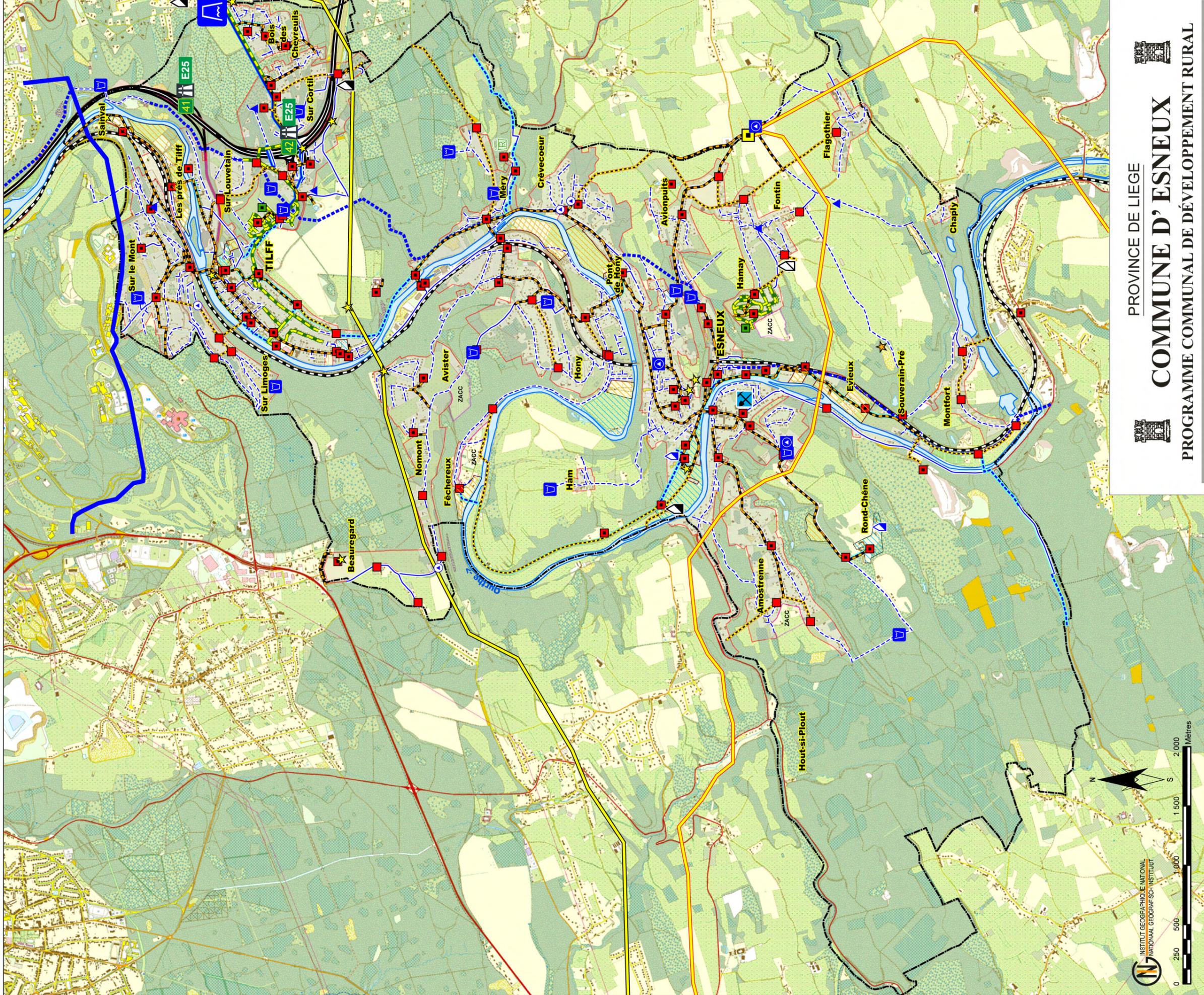
**PCDR approuvé**  
 Par le Conseil communal  
 Le .....

**Par la Région wallonne**  
 Le .....

Le Secrétaire communal  
 La Bourgmestre  
 Le Ministre

Octobre 2009





PROVINCE DE LIEGE



# COMMUNE D'ESNEUX

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL

## 3 - Infrastructures techniques



**Auteur de projet :**

Groupement Régional Economique Ourthe-Amblevé (GREOA) asbl  
 Place de Chezzy, 1, 4920 Harzé - AYWALLE  
 Tél. 04 384 67 88 - Fax 04 384 74 37  
 @mail: greoa@ourthe-amblevé.be

Septembre 2009

Par le Conseil communal  
 Le .....

PCDR approuvé

Par la Région wallonne  
 Le .....

Le Secrétaire communal

La Bourgmestre

Le Ministre

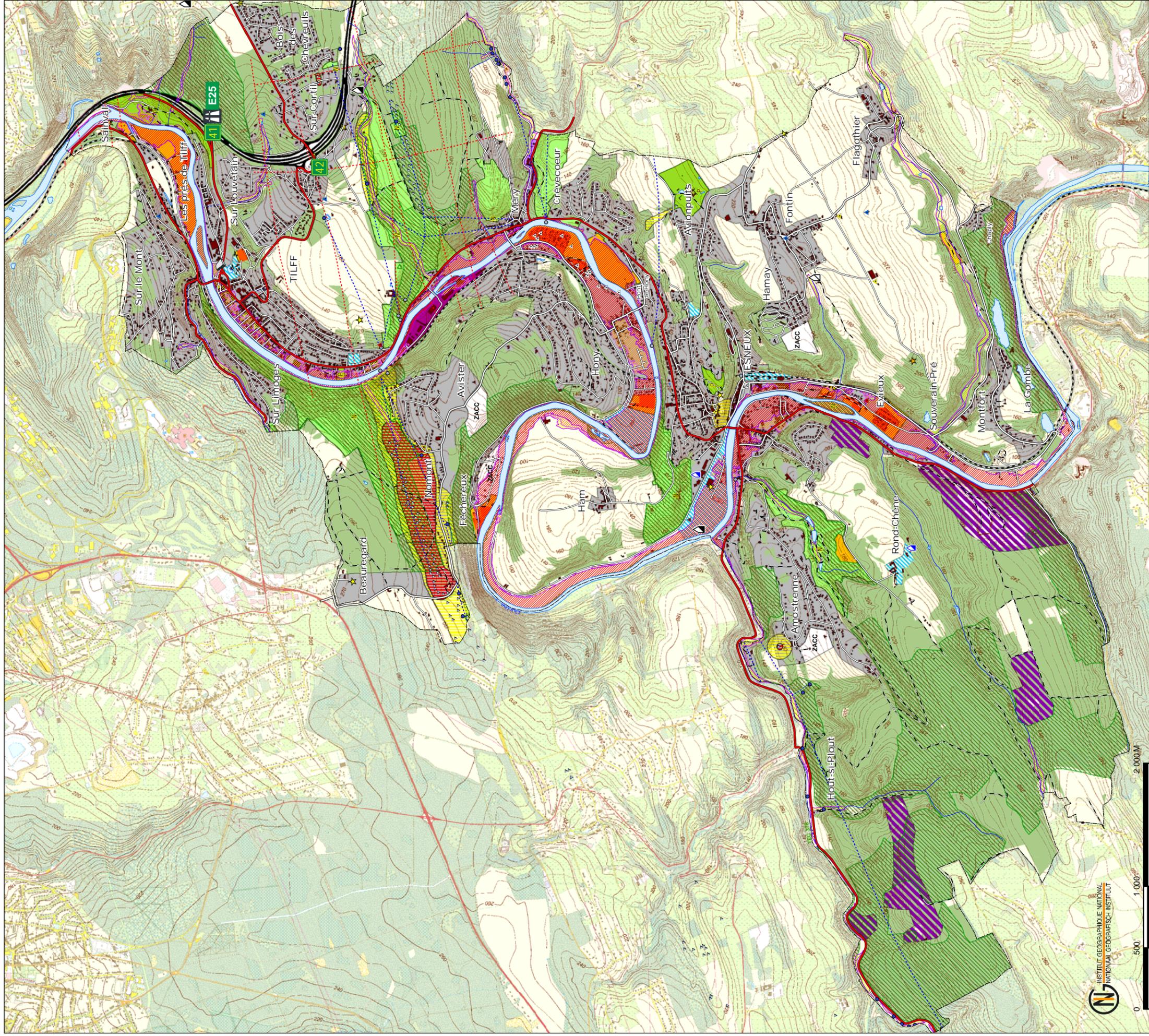


### Légende

- |  |  |
|--|--|
| <b>Zone d'habitat</b>                                      | <b>Service technique communal</b>      |
| Zone d'habitat (art.26 et 27)                              | Service technique communal             |
| ZACC Zone d'aménagement communal concerté (art.33)         | <b>Epurateur - Retraitement</b>        |
| Autres   | Station d'épuration existante   privée |
| Zone de loisirs (art.29)                                   | Station d'épuration future             |
| Zone de services publics et équipements communaux (art.28) | Parc à conteneurs (INTRADEL)           |
| Surface d'eau  | Ligne SNCB                             |
| <b>Infrastructure électrique</b>                           | Limite communale                       |
| Cabane   |  |
| Poste de Transformation aérien                             | <b>Distribution d'eau</b>              |
| Transformateur 70kV  | Capacité CILE                          |
| Ligne électrique 220kv                                     | Reservoir CILE                         |
| Ligne électrique 70kv                                      | Hydrophore                             |
| Ligne électrique 15kv souterraine                          | Centrale                               |
| Ligne électrique 15kv aérienne                             | Château d'eau                          |
| Gaz  | <b>Antenne GSM</b>                     |
| Reservoir  | Secteur privé                          |
| Canalisation   | Réseau ASTRID                          |

Cartographie de l'information  
 IGN 4236 - 4236a - 4236b - 4236c - 4236d - 4236e - 4236f  
 SERGE. PASHI (2008)  
 CILE (2009)  
 IPRP (2009)  
 Administration communale





INSTITUT GÉOGRAPHIQUE NATIONAL  
NATIONAL GEOGRAPHIC INSTITUT



**Légende**

- CONTRAINTE HUMAINE**
  - Zone d'habitat (art.26 et 27)
  - ZACC
  - Zone d'aménagement communal concentré (art.33)
  - Autres**
  - Zone de loisir (art.29)
  - Zone de services publics et d'équipements communautaires (art.28)
  - Zone d'activité économique mixte (art.30 1-4)
  - Zone d'activité économique industrielle (art.30 2-3)
  - Zone d'extraction (art.32)
  - Equipement d'épuration - Retraitement**
  - Camping
  - Bât
  - Equipement d'épuration - Retraitement**
  - Station d'épuration existante | **privé**
  - Station d'épuration future
  - Parc à conteneurs (INTRADEL)
  - Capage**
  - Particulier
  - Activité agricole
  - Activité commerciale
  - AIDE
  - CILE
  - Antenne GSM**
  - Secteur privé
  - Réseau ASTRID
  - Ligne SNCB
  - Limite communale
- CONTRAINTE NATURELLE**
  - Zone protégée
  - NATURLA 2000
  - Zone d'exposition vents (art.37)
  - Zone naturelle (art.38)
  - Zone de parc (art.39)
  - Réseau Hydrographique**
  - Ourthe - Plan d'eau
  - Cours d'eau
  - Cours d'eau intermittent
  - Cours d'eau souterrain
  - Phénomènes karstiques**
  - Chantoir / Perle
  - Résurgences / exsurgences
  - Doline
  - Faïlle
  - Contrainte forte
  - Contrainte modérée
  - Aléa d'inondations**
  - Aléa faible
  - Aléa moyen
  - Aléa élevé

Office de l'Information  
10/12/06 - 14/03/07 (art.29, 2003)  
Plan de secteur - version coordonnée (2008)  
Hydrographie - MIV-DGRNE (2005)  
Natura 2000 - MIV-DGRNE (2005)  
PASH - SPCLE (2005)  
Capage - MIV-DGRNE (2005)  
Administration communale

PROVINCE DE LIEGE  
**COMMUNE D'ESNEUX**  
PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL

**4 - Contraintes biologiques**



**Auteur de projet :**  
Groupement Régional Economique Ourthe-Ambleve (GREOA) asbl  
Place de Chézy, 1, 4920 Harzé - AYWAILLE  
Tél.04 384 67 88 - Fax 04 384 74 37  
@mail: greoa@ourthe-ambleve.be

Par le Conseil communal  
Le .....

Par la Région wallonne  
Le .....

Le Secrétaire  
communal

La Bourgmestre

Le Ministre

Octobre 2009





### Légende

**Bâti**

- Architecture traditionnelle
- Architecture contemporaine (type 1930/1960)
- Architecture contemporaine (type >1960)
- Construction récente (après 1988)
- Ruine
- Non défini

**Morphologie du Bâti**

- Ensemble traditionnel structuré
- Ferme-château
- Ensemble contemporain répétitif
- Ensemble contemporain structuré ou pavillonnaire
- Villa (début 20ème)
- Caravane résidentielle / chalet
- Ecran végétal

**Monuments et sites classés**

- Site classé
- Monument classé

**Zone urbanisable**

- Zone d'habitat (art.26 et 27)
- Zone d'aménagement communal concédé (art.33)

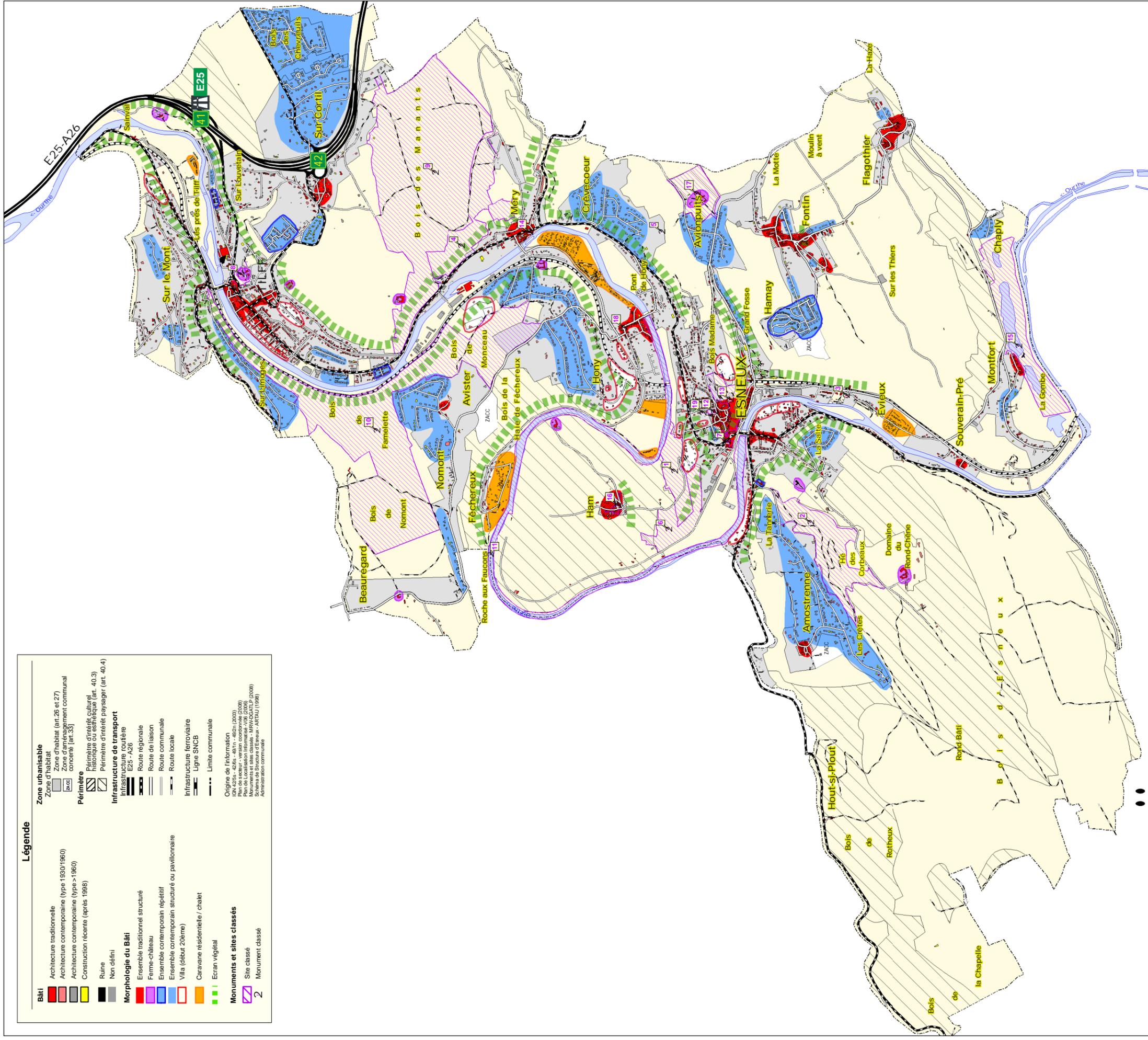
**Périphérie**

- Périmètre d'intérêt culturel, historique ou esthétique (art. 40.3)
- Périmètre d'intérêt paysager (art. 40.4)

**Infrastructure de transport**

- Infrastructure routière
- E25 - A26
- Route régionale
- Route de liaison
- Route communale
- Route locale
- Infrastructure ferroviaire
- Ligne SNCB
- Limite communale

**Origine de l'information**  
(N 4295 - 4295 - 4911 - 4921) (2009)  
 Plan de Localisation Informatisé - V08 (2009)  
 Monuments et sites classés - MRWD/DAATLP (2008)  
 Plan de l'Ourthe - M. de la Roche - Trouée et alentours (Site) - ARTEAU - ARTINU (1988)  
 Administration communale



NUMERO	DESCRIPTION	LIEU
1	Plateau de Beaumont (Site)	Esneux
2	Parc du Mary (Site)	Esneux
3	Ferme d'Evieux; échauguette, n° 29 (Monument)	Evieux
4	Bois, dit le Boubou (Site)	Tilff
5	Deux tilleuls dans le bois d'Avionpuits (Site)	Avionpuits
6	Les pentes du Plateau de Beaumont (Site)	Esneux
7	Château de Lavaux (Monument) et parc (Site)	Tilff
8	Château Brunsoide avec façades et toitures (Monument) et parc (Site)	Esneux
9	Vallée de la Chawresse (alentour du Memorial Donmay) (Site)	Tilff
10	Ourthe (Site)	Esneux
11	Vallée de l'Ourthe (lit, berges, chemins et sentiers), du pont Neuray à Esneux jusqu'au pont d'Hony	Esneux
12	Presbytere et mur d'enceinte, rue du Mont, n° 21.3 (Monument) et jardin (Site)	Esneux
13	Château le Fy (Monument), le parc (Site), la Roche - Trouée et alentours (Site) et le Vieux Thier (Site)	Esneux
14	Maison, quai des Pêcheurs, n° 2 (Monument)	Méry
15	Carrières (Site)	Monfort
16	Hameau de Ham (Site, Ensemble Architectural)	Ham
17	Château d'Avionpuits (Château, ferme et dépendances)	Avionpuits
18	Maison à Hony, rue du Centre, n° 43 (Monument)	Hony
19	Orgue Clérinx (Eglise Saint-Hubert, place Jean d'Ardenne) (Monument)	Esneux

Chr. Analyse socio-économique - 4.5 Aménagement du Territoire - Patrimoine Bâti



PROVINCE DE LIEGE



COMMUNE D'ESNEUX

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL

## 5 - Analyse du Bâti



### Auteur de projet :

Groupement Régional Economique Ourthe-Ambève (GREOA) asbl  
 Place de Chézy, 1, 4920 Harzé - AYWAILLE  
 Tél.04 384 67 88 - Fax 04 384 74 37  
 @mail: greoa@ourthe-ambleve.be

Septembre 2009

Par le Conseil communal  
 Le .....

PCDR approuvé

Par la Région wallonne  
 Le .....

Le Secrétaire  
 communal

La Bourgmestre

Le Ministre





**PRINCIPAUX EVENEMENTS TOURISTIQUES RECURRENTS**

Mois	Manifestations	Localités
3	Carnaval du Laetare	Tilff
4	Brocante de Pâques	Esneux
5	Grand feu	Esneux
5	Commerces en Fête	Esneux
5	Bourse aux plantes du printemps	Tilff
6	Randonnées cyclotouristiques "Tilff-Bastogne-Tilff"	Esneux
6	Balade Gourmande	Esneux
6	« Ouvrons les ateliers »	Esneux
6	Beach Days	Tilff
6	Fête locale	Tilff
8	Marché aux Puces	Tilff
8	Fête de la Béchetette - Brocante	Hony
9	Fête locale	Fontin
9	Rassemblement de géants portés	Tilff
10	Bourse aux plantes d'automne	Esneux
11	Fête de la Saint-Hubert	Tilff
12	Marché de Noël	Tilff

**HEBERGEMENTS TOURISTIQUES RECONNUS PAR LE CGT (2009)**

Type	Dénomination	Capacité	Classification	Situation
Gîtes ruraux	La Rubisère - I	1x17p	3-3-3	Esneux
	La Rubisère - II	1x4p	3-3-3	Esneux
	La Rubisère - III	1x4p	3-3-3	Hony
Meublés de tourisme	Pré En Bulles	2-4p	3-3-3	Méry
	La Ferme de Méry	3-5p	3-3-3	Méry
	La Ferme de Méry	2-4p	3-3-3	Méry
	Fleurs d'Irlande	3-5p	3-3-3	Méry
Gîtes pour randonneurs	Abbaye de Brialmont	4x1p-5x2p	3-3-3	Tilff
Centre d'hébergement	Auberge de jeunesse de Tilff	34p	3-3-3	Tilff
Campings	Camping "Les Murets"	15p	3-3-3	Esneux
	Camping "Les Murets"	92p	3-3-3	Esneux
	Camping "SI Tilff"	38p	3-3-3	Tilff

**PROMENADES BALISEES**

CIRCUITS MOUNTAINBIKE	Longueurs	Points de départ
Circuit 1	12,8 km	Tilff
Circuit 2	14,6 km	Tilff
Circuit 3	22,9 km	Esneux
Circuit 3	21,7 km	Esneux

PROMENADES PEDESTRES	Longueurs
N° 1. Promenade des artistes	4,3 km
N° 2. Le Tige de Fontin	5,9 km
N° 3. Autour d'Avionpuits	7,9 km
N° 4. Chemin des carrières	10,7 km
N° 5. La Boucle de l'Ourthe	6,6 km
N° 6. Circuit de la Roche-aux-Faucons	10,3 km
N° 7. Le tour du Parc du Méry	7,3 km
N° 8. Balade du Rond-Bâti	8,8 km
N° 9. Balade de l'île du Moulin	2,4 km
N° 10. Balade du Baory	2,4 km
N° 11. Autour de Brialmont	5,5 km
N° 12. Sentier de la Chawresse	5,9 km
N° 13. Circuit du Bois des Manants	11,3 km
N° 14. Promenade des deux rives	5,7 km
N° 15. De Limoges à Sâcheval	8,2 km
N° 16. Randonnée de la Roche-aux-Faucons	11,4 km

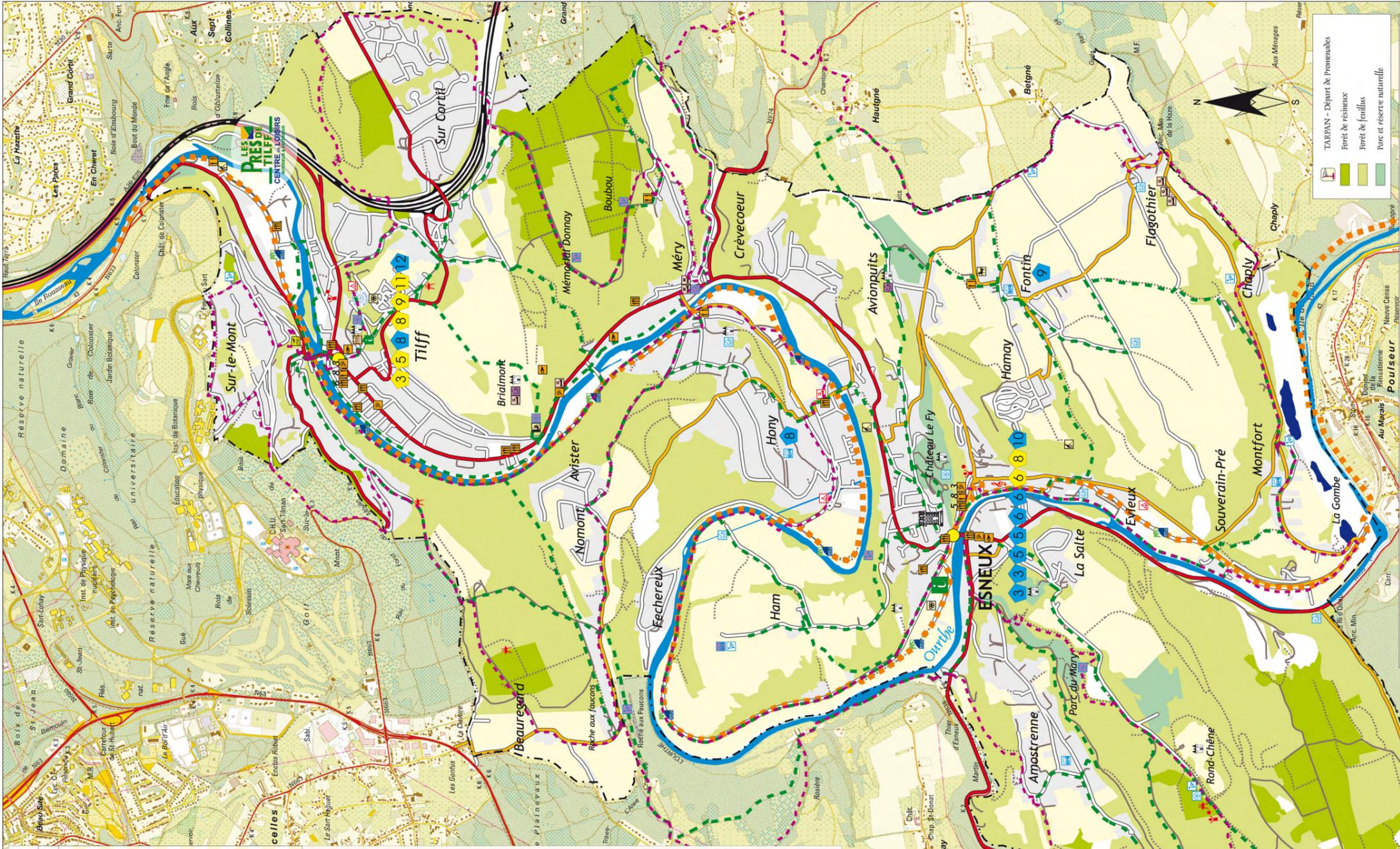
**PROVENANCES WANDLINGS WANDERINGS WALKINGS**

Lieux de départ - Vertrekplaatsen Ausgangsorten - Startplaats

- ESNEUX 8
- TILFF 8

Lieux de départ - Vertrekplaatsen Ausgangsorten - Startplaats

- ESNEUX 2
- TILFF 2



PROVINCE DE LIEGE

**COMMUNE D'ESNEUX**

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL

**6 - Potentiel touristique**

**Auteur de projet :**  
 Groupement Régional Economique Ourthe-Amblève (GREOA) asbl  
 Place de Chézy, 1, 4920 Harzé - AYWALLE  
 Tél. 04 384 67 88 - Fax 04 384 74 37  
 @mail: greoa@ourthe-ambleve.be

**PCDR approuvé**

Par le Conseil communal  
 Le .....

Par la Région wallonne  
 Le .....

Le Secrétaire communal  
 La Bourgmestre  
 Le Ministre

**Légende**

**Attraits touristiques**

- Point de vue / point de vue classé
- Site naturel / site naturel classé
- Patrimoine / patrimoine classé
- Village typique / classé
- Manifestation récurrente
- Manifestation locale
- Château
- Musée
- Espace culturel
- Espace public
- Barbecue
- Hall sportif
- Escalade
- Manège
- Mini-Golf

**Restauration**

- Restaurant traditionnel
- Brasserie / taverne / Salon de dégustation
- Restauration rapide
- Produits du terroir / Traitier

**Hébergement**

- Gîte rural
- Meublé de vacances
- Camping
- Promenade pédestre
- Circuit VTC / Circuit équestre
- Circuit RAVeL 5
- Réparation VTT

**Informations**

- Centre d'information
- Administration communale

Degré de l'Information  
 N°A 110 006 4206 - 4206 - 4206 - 4206  
 Administration Communale  
 Région du Tourisme Ourthe-Amblève



Arbres remarquables de la commune d'Esneux			
Essence (latin)	Essence (français)	Localisation	Propriétaire
Ancienne commune d'Esneux			
<i>Cupressus sempervirens</i>	Cyprès de provence	Avenue de Geradon 42	Rahier
<i>Cryptomeria Japonica</i>	Cryptomeria du Japon	Avenue de Geradon 44	L'aguesse
<i>Sequoiadendron giganteum</i>	Sequoia géant	Avenue de Geradon	Rahier
<i>Acer pseudoplatanus leopoldii</i>	Erable sycomore a f. panachees	Chateau du Monceau 6	Bastin
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre vert	Chateau du Monceau	Bastin
<i>Fagus sylvatica roseomarginata</i>	Hêtre tricolore	Chateau du Monceau	Bastin
<i>Metasequoia glyptostroboides</i>		Chateau du Monceau	Bastin
<i>Quercus imbricaria</i>	Chêne a lattes	Chateau du Monceau	Bastin
<i>Juglans sp.</i>	Noyer	Arboretum communal de la Tessenire	Commune
<i>Abies sp.</i>	Sapin	Arboretum communal de la Tessenire	Commune
<i>Cryptomeria Japonica</i>		Arboretum communal de la Tessenire	Commune
<i>Quercus palustris</i>	Chêne des marais	Arboretum communal de la Tessenire	Commune
<i>Acer pensylvanicum</i>	Erable jaspe	Arboretum communal de la Tessenire	Commune
<i>Sequoiadendron giganteum glauca</i>	Sequoia géant bleu	Arboretum communal de la Tessenire	Commune
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Arboretum communal de la Tessenire	Commune
<i>Picea koyamai</i>		Arboretum communal de la Tessenire	Commune
<i>Davidia involucrata vilmoriniana</i>	Arbre aux mouchoirs	Arboretum communal de la Tessenire	Commune
<i>Quercus castaneifolia</i>	Chêne à f. de chataigner	Arboretum communal de la Tessenire	Commune
<i>Nyssa sylvatica</i>		Arboretum communal de la Tessenire	Commune
<i>Stranvaesia davidiana</i>		Arboretum communal de la Tessenire	Commune
<i>Prunus serrulata spontanea</i>		Arboretum communal de la Tessenire	Commune
<i>Prunus yedoensis ivensii</i>	Cerisier du Japon	Arboretum communal de la Tessenire	Commune
<i>Fagus sylvatica flagelaris</i>	Hêtre vert...	Arboretum communal de la Tessenire	Commune
<i>Fagus sylvatica roseomarginata</i>	Hêtre pourpre à f. marginees	Arboretum communal de la Tessenire	Commune
<i>Quercus robur fastigiata</i>	Chêne pédonculé fastigie	Arboretum communal de la Tessenire	Commune
<i>Magnolia acuminata</i>		Arboretum communal de la Tessenire	Commune
<i>Phellodendron amurense</i>		Arboretum communal de la Tessenire	Commune
<i>Betula alleghanensis</i>	Bouleau du canada	Arboretum communal de la Tessenire	Commune
<i>Fagus sylvatica cristata</i>	Hêtre vert à f. crispees	Arboretum communal de la Tessenire	Commune
<i>Picea abies cranstoni</i>	Epicea commun	Arboretum communal de la Tessenire	Commune
<i>Quercus cerris</i>	Chêne chevelu	Arboretum communal de la Tessenire	Commune
<i>Carpinus Japonica</i>	Charme du Japon	Arboretum communal de la Tessenire	Commune
<i>Notofagus antarctica</i>	Hêtre de l'antarctique	Arboretum communal de la Tessenire	Commune
<i>Acer rufinerve</i>		Arboretum communal de la Tessenire	Commune
<i>Fraxinus bungeana</i>		Arboretum communal de la Tessenire	Commune
<i>Acer platanoides schwedleri</i>	Erable plane a f. pourpres	Avenue Montefiore pensionat de l'athen	Athenee esneux
<i>Chamaecyparis pisifera</i>	Cyprès	Avenue Montefiore 110	Schinckus

Arbres remarquables de la commune d'Esneux

Essence (latin)	Essence (français)	Localisation	Propriétaire
<i>Fagus sylvatica borneyensis</i>	Hêtre vert pleureur	Avenue Montefiore	Schinckus
<i>Sequoiadendron giganteum</i>	Sequoia géant	Avenue Paul Vanhoegarden 17	Didier defooz
<i>Liriodendron tulipifera</i>	Tulipier de Virginie	Avenue Reine Astrid	Roland
<i>Corylus colurna</i>	Noisetier de Bysance	Beaumont	CPAS Liège
<i>Tilia sp.</i>	Tilleul	Beaumont	CPAS Liège
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre	Bois Madame 5	Dothee
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Bois Madame 7	Carbonelle
<i>Chamaecyparis Lawsoniana</i>	Faux cypres de Lawson	Bois Madame	Jouret
<i>Chamaecyparis Lawsoniana</i>	Faux cypres de Lawson	Bois Madame	Jouret
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre	Bois Madame	Jouret
<i>Platanus acerifolia</i>	Platane commun	Chateau d Avionpuits	P. Etienne coprop.
<i>Castanea sativa</i>	Chataignier commun	Chateau d Avionpuits	P. Etienne coprop.
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre	Chateau d Avionpuits	P. Etienne coprop.
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre	Chateau d Avionpuits	P. Etienne coprop.
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre	Chateau d Avionpuits	P. Etienne coprop.
<i>Ilex aquifolium sp.</i>	Houx commun	Chateau d Avionpuits	P. Etienne coprop.
<i>Liriodendron tulipifera</i>	Tulipier de Virginie	Chateau d Avionpuits	P. Etienne coprop.
<i>Aesculus hippocastanum</i>	Marronnier d Inde	Chateau d Avionpuits	P. Etienne coprop.
<i>Robinia pseudoacacia umbracul.</i>	Acacia boule	Chateau d Avionpuits	P. Etienne coprop.
<i>Salix chrysocoma</i>	Saule pleureur commun	Chateau d Avionpuits	P. Etienne coprop.
<i>Ilex aquifolium sp.</i>	Houx commun	Chateau d Avionpuits	P. Etienne coprop.
<i>Iliex aquifolium sp.</i>	Houx commun	Chateau d Avionpuits	P. Etienne coprop.
<i>Catalpa bignonioides</i>	Catalpa commun	Chateau d Avionpuits	P. Etienne coprop.
<i>Acer pseudoplatanus leopoldii</i>	Erable sycomore a f. panachees	Chateau d Avionpuits	P. Etienne coprop.
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre	Chateau d Avionpuits	P. Etienne coprop.
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	Chateau de Lavaux	Pirard
<i>Sophora Japonica</i>	Sophora du Japon	Chateau de Lavaux	Pirard
<i>Thuja orientalis elegantissima</i>	Thuja de Chine	Chateau le Fy	Commune
<i>Mespilus germanica</i>	Néflier commun	Chateau le Fy	Commune
<i>Platanus occidentalis</i>	Platane d'occident	Chateau le Fy	Commune
<i>Catalpa bignonioides</i>	Catalpa commun	Chateau le Fy	Commune
<i>Tilia petiolaris</i>	Tilleul argenté pleureur	Chateau le Fy	Commune
<i>Tilia petiolaris</i>	Tilleul argenté pleureur	Chateau le Fy	Commune
<i>Fagus sylvatica heterophylla</i>	Hêtre commun à f. laciniées	Chateau le Fy	Commune
<i>Tilia platyphyllos</i>	Tilleul a grandes feuilles	Chateau le Fy	Commune
<i>Acer pseudoplatanus leopoldii</i>	Erable sycomore à f. panachees	Chateau le Fy	Commune
<i>Juglans regia</i>	Noyer commun	Chateau le Fy	Commune
<i>Fagus sylvatica heterophylla</i>	Hêtre commun à f. laciniées	Chateau le Fy	Commune

Arbres remarquables de la commune d'Esneux				
Essence (latin)	Essence (français)	Localisation	Propriétaire	
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre commun	Chateau le Fy	Commune	
<i>Fraxinus</i> sp		Chateau le Fy	Commune	
<i>Acer pseudoplatanus leopoldii</i>	Erable sycomore à f. panachees	Chateau le Fy	Commune	
<i>Acer platanoides purpurea</i>	Erable plane à f. pourpres	Chateau le Fy	Commune	
<i>Fraxinus</i> sp		Chateau le Fy	Commune	
<i>Fagus sylvatica pendula</i>	Hêtre vert pleureur	Chateau le Fy	Commune	
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Chemin des Cretes chapelle St Antoine dé	Commune	
<i>Tilia platyphyllos</i>	Tilleul a grandes feuilles	Chemin du Vallon	Janssen	
<i>Tilia platyphyllos</i>	Tilleul a grandes feuilles	Chemin du Vallon	Labeye	
<i>Tilia europaea</i>	Tilleul commun	Chera de la Gombe	Commune	
<i>Carpinus betulus</i>	Charme commun	Route de dolembreux	Couvreur	
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre commun	Route de Dolembreux chapelle St Eloi	Commune	
<i>Thuja orientalis elegantissima</i>	Thuja d orient	Route de Dolembreux 71	Gilon albert	
<i>Fraxinus ornus</i>	Frêne a fleurs	Route de Dolembreux 8-10	Couvreur	
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Route de Dolembreux	Commune	
<i>Tilia</i> sp.	Tilleul	Route de Dolembreux	Commune	
<i>Betula populifolia</i>	Bouleau	Route de Dolembreux	Couvreur	
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre	Route de Dolembreux	Couvreur	
<i>Metasequoia glyptostroboides</i>		Route de Dolembreux	Couvreur	
<i>Picea pungens glauca</i>	Epicea bleu	Route de Dolembreux	Couvreur	
<i>Sequoiadendron giganteum</i>	Sequoia géant	Route de Dolembreux	Couvreur	
<i>Tilia europaea</i>	Tilleul commun	Route de Dolembreux	Couvreur	
<i>Acer saccharinum</i>	Erable argenté	Route de Dolembreux	Couvreur	
<i>Fagus sylvatica pendula</i>	Hêtre pleureur	Route de Dolembreux	Couvreur	
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Erable sycomore	Route de Dolembreux	Couvreur	
<i>Acer campestre</i>	Erable champetre	Route de Dolembreux	Couvreur	
<i>Robinia pseudoacacia inermis</i>	Robinier faux acacia inerme	Rue de la Resistance	Commune	
<i>Quercus robur concordia</i>	Chêne pédonculé a f. jaunes	Rue des Combattants 14	Pirau	
<i>Fagus sylvatica borneyensis</i>	Hêtre vert pleureur	Rue des Combattants 16	Pharmacie du Mont	
<i>Thuja plicata zebrina</i>	Thuja géant	Devant Rosière 4	Harmant	
<i>Chamaecyparis Lawsoniana</i>	Cyprès de Lawson	Devant Rosière	Harmant	
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine a un style	Devant Rosière	Harmant	
<i>Platanus acerifolia</i>	Platane hybride	Devant Rosière	Harmant	
<i>Tilia petiolaris</i>	Tilleul argenté pleureur	Devant Rosière	Harmant	
<i>Chamaecyparis Lawsoniana lycopodioides</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale	
<i>Fraxinus excelsior angustifolia</i>	Frêne commun	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale	
<i>Chamaecyparis Lawsoniana intertexta</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale	
<i>Chamaecyparis Lawsoniana compacta</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale	

Arbres remarquables de la commune d'Esneux

Essence (latin)	Essence (français)	Localisation	Propriétaire
<i>Populus deltoides</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Acer platanoides</i>	Erable plane	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis nootkatensis glauca</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis nootkatensis pendula</i>	Cyprès de nootka	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis Lawsoniana intertexta</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis nootkatensis pendula</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis Lawsoniana</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis Lawsoniana nidiformis</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis Lawsoniana thyoides variegata</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Acer pseudoplatanus leopoldii</i>	Erable sycomore à f. panachées	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Acer platanoides lobergii</i>	Erable plane	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Acer campestre pulverulentum</i>	Erable champêtre	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Pinus cembra</i>	Pin cembro	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Acer platanoides schwedleri</i>	Erable plane à f. pourpres	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Thuja standishii</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis obtusa tetragona aurea</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis Lawsoniana glauca</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Cryptomeria Japonica</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis nootkatensis</i>	Cyprès de nootka	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis Lawsoniana forsteckensis</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Cryptomeria Japonica lobbii</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Cryptomeria Japonica cristata</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Cryptomeria Japonica dactrydioides</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis obtusa albospicata</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis Lawsoniana cv sp</i>	Cyprès de Lawson	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis Lawsoniana cv sp</i>	Cyprès de Lawson	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Thuja plicata zebrina</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Pseudotsuga douglasii</i>	Sapin de douglas	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Tsuga canadensis</i>	Tsuga du canada	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Abies nordmaniana</i>	Sapin de caucase	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Acer pseudoplatanus rubrum</i>	Erable rouge	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Acer saccharum</i>	Erable a sucre	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Pseudotsuga douglasii aureovariegata</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Acer campestre cv</i>	Erable champêtre	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Abies nordmaniana robusta</i>	Sapin de caucase	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Acer cappadocicum</i>	Erable de caucase	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis Lawsoniana caesia</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Thuja plicata atrovirens</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale

Arbres remarquables de la commune d'Esneux

Essence (latin)	Essence (français)	Localisation	Propriétaire
<i>Taxus baccata horizontalis</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Cornus florida</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Taxus baccata pendula</i>	If commun pleureur	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Ilex aquifolium</i>	Houx commun	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Taxus baccata</i>	If commun	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Corylus colurna</i>	Noisetier de byzance	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Ginkgo biloba</i>	Arbre aux 40 ecus	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis Lawsoniana robusta</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Cornus kousa</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Taxus baccata</i>	If commun	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Taxus baccata</i>	If commun	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Morus rubra</i>	Murier rouge	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Taxus baccata</i>	If commun	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Taxus baccata dovastoniana</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Betula pendula fastigiata</i>	Bouleau fastigie	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Tilia platyphyllos vitifolia</i>	Tilleul à f. de vigne	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Tilia platyphyllos laciniata</i>	Tilleul à f. laciniees	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Fagus sylvatica heterophylla</i>	Hêtre commun à f. laciniees	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis Lawsoniana intertexta</i>	Cyprès de Lawson	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Pseudotsuga douglasii pendula</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Osmanthus heterophyllus</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Liriodendron tulipifera</i>	Tulipier de virginie	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis Lawsoniana erecta veridis</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis Lawsoniana columnaris glauca</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis Lawsoniana wisselii</i>	Cyprès de Lawson	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Thuja occidentalis vervaeneana</i>	Thuya du canada	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Pseudotsuga douglasii</i>	Sapin de douglas	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis obtusa</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis Lawsoniana fraseri</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Magnolia kobus borealis</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Acer pseudoplatanus purpurea</i>	Erable sycomore à f. pourpres	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis pisifera filifera aurea</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Picea bicolor</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Phellodendron amurense</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Betula pendula youngii</i>	Bouleau verruqueux pleureur	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Picea sitchensis</i>	Epicea de sitka	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Fraxinus ornus rotundifolia</i>	Frêne a fleurs	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale

Arbres remarquables de la commune d'Esneux

Essence (latin)	Essence (français)	Localisation	Propriétaire
<i>Acer platanoides</i>	Erable plane	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Abies homolepis</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Abies species</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Abies species</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Picea excelsa finedonensis</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Picea bicolor</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Picea pugnans</i>	Sapin du colorado	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Picea glauca</i>	Sapin du canada	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Betula pendula</i>	Bouleau verruqueux	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Picea shrenkiana</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Picea orientalis</i>	Sapin d'orient	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis Lawsoniana</i>	Cyprès de Lawson	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Tilia cordata</i>	Tilleul a petites feuilles	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Fraxinus bungeana</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Picea purpurea</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Liquidambar styraciflua</i>	Copalme d'amerique	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Taxus baccata aureo marginata</i>	If commun	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Taxus baccata columnaris</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis pisifera squarosa</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis Lawsoniana knowfieldensis</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis Lawsoniana nana albospicata</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Fagus sylvatica heterophylla</i>	Hêtre commun a f. laciniees	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Taxus baccata columnaris</i>	If commun	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis pisifera</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Acer pseudoplatanus purpurea</i>	Erable sycomore pourpre	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Picea pungens glauca</i>	Sapin bleu	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Carya cordiformis caryer</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis obtusa filicoides</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Tilia petiolaris</i>	Tilleul argenté	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Sophora Japonica pendula</i>	Sophora pleureur	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis Lawsoniana glauca</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis Lawsoniana pottenii</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis Lawsoniana allumii</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis Lawsoniana gracilis</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis Lawsoniana westermani</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Acer monspessulanum</i>	Erable de montpelier	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Castanea sativa</i>	Chataignier commun	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis Lawsoniana aureo spicata</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale

Arbres remarquables de la commune d'Esneux			
Essence (latin)	Essence (français)	Localisation	Propriétaire
<i>Taxus baccata fastigiata aureomarginata</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Taxus baccata aurea</i>	If dore	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Taxus baccata</i> sp		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Thuja occidentalis columbia</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Thuja plicata zebrina</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Taxus baccata aurea</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis Lawsoniana</i>	Cyprés de Lawson	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Chamaecyparis Lawsoniana obtusa aurea</i>	Cyprés de Lawson	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Tilia platyphyllos laciniata</i>	Tilleul à f. laciniées	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Acer pseudoplatanus leopoldii</i>	Erable sycomore a f. panachees	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Catalpa speciosa</i>		Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Fraxinus ornus</i>	Frêne a fleurs	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Quercus robur fastigiata</i>	Chêne pédonculé fastigie	Domaine du Rond Chêne	Ministere de l'Education Nationale
<i>Fagus sylvatica quercoides</i>	Hêtre a ecorce de chene	Rue du Cimetière 38	La Maison Heureuse
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre	Rue du Cimetière 38	La Maison Heureuse
<i>Sequoiadendron giganteum</i>	Sequoia géant	Rue du Cimetière 38	La Maison Heureuse
<i>Chamaecyparis Lawsoniana</i>	Faux cypres de Lawson	Rue du Cimetière 38	La Maison Heureuse
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre	Rue du Cimetière 38	La Maison Heureuse
<i>Tilia europaea</i>	Tilleul commun	Rue du Monument 16	Hamoirs
<i>Tilia europaea</i>	Tilleul commun	Esneux, entre du cimetiere	Commune
<i>Quercus palustris</i>	Chêne des marais	Chemin d'Enonck	Commune
<i>Eleagnus angustifolia</i>	Olivier de boheme	Ferme de Monceau	Vanopdenbosch
<i>Juglans sieboldii</i>	Noyer	Ferme du Rond Chêne	Dumoulin
<i>Sequoiadendron giganteum</i>	Sequoia géant	Ferme du Rond Chêne	Dumoulin
<i>Cedrus atlantica glauca</i>	Cedre bleu de l atlas	Grandfosse 12-14	Foret
<i>Tilia petiolaris</i>	Tilleul argenté pleureur	Grandfosse 2	Gielen
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine a un style	Grandfosse	Gielen
<i>Fagus sylvatica roseomarginata</i>	Hêtre a f. Marginées de rose	Grandfosse	Foret
<i>Betula papyrifera</i>	Bouleau a cannot	Grandfosse	Gielen
<i>Chamaecyparis pisifera</i>	Cyprés	Grandfosse	Gielen
<i>Fagus sylvatica pendula</i>	Hêtre pleureur	Grandfosse	Gielen
<i>Fraxinus excelsior monophylla</i>	Frêne monophylle	Grandfosse	Gielen
<i>Sequoiadendron giganteum</i>	Sequoia géant	Grandfosse	Gielen
<i>Sequoiadendron giganteum</i>	Sequoia géant	Grandfosse	Hopital
<i>Acer cappadocicum</i>	Erable de cappadoce	Grandfosse	Foret
<i>Chamaecyparis Lawsoniana *</i>	Cyprés	Grandfosse	Foret
<i>Chamaecyparis pisifera</i>	Cyprés	Grandfosse	Foret
<i>Calocedrus decurrens</i>	Calocedre	Grandfosse	Gielen

Arbres remarquables de la commune d'Esneux				
Essence (latin)	Essence (français)	Localisation	Propriétaire	
Liquidambar styraciflua	Copalme d amerique	Grandfosse	Forêt	
Cunninghamia lanceolata		Grandfosse	Forêt	
Liriodendron tulipifera	Tulipier de virginie	Grandfosse	Forêt	
Picea orientalis	Sapinette d orient	Grandfosse	Forêt	
Sequoiadendron giganteum	Sequoia géant	Grandfosse	Forêt	
Sequoiadendron giganteum	Sequoia géant	Grandfosse	Forêt	
Thuja orientalis	Thuja d'orient	Grandfosse	Forêt	
Aesculus carnea	Marronnier rouge	Haid des Corbeaux	Commune	
Quercus robur	Chêne pédonculé	Ham	De le Court	
Cedrus libani	Cedre du liban	Ham	De le Court	
Picea pungens	Epicea bleu	Rue Iris Crahay	ONE à Bruxelles	
Thujaopsis dolabrata		Rue Iris Crahay	ONE à Bruxelles	
Fraxinus excelsior pendula	Frêne pleureur	Rue Iris Crahay	ONE à Bruxelles	
Thujaopsis dobrata		Rue Iris Crahay	ONE à Bruxelles	
Fraxinus excelsior pendula	Frêne pleureur	Rue Iris Crahay	ONE à Bruxelles	
Fraxinus excelsior pendula	Frêne pleureur	Rue Iris Crahay	ONE à Bruxelles	
Picea pungens	Epicea bleu	Rue Iris Crahay	ONE à Bruxelles	
Picea pungens glauca	Epicea bleu	Rue Iris Crahay	ONE à Bruxelles	
Tilia europaea	Tilleul commun	Rue Iris Crahay	ONE à Bruxelles	
Chamaecyparis Lawsoniana vers.	Cyprès	Rue Iris Crahay	ONE à Bruxelles	
Chamaecyparis pisifera filifera.	Cyprès	Rue Iris Crahay	ONE à Bruxelles	
Fagus sylvatica	Hêtre vert	Rue Iris Crahay	ONE à Bruxelles	
Picea pungens glauca	Epicea bleu	Rue Iris Crahay	ONE à Bruxelles	
Ginkgo biloba	Arbre aux quarante ecus	Rue Iris Crahay	ONE à Bruxelles	
Ginkgo biloba	Arbre aux quarante ecus	Rue Joseph Raze 36	Hausman	
Ginkgo biloba	Arbre aux quarante ecus	Rue Joseph Raze	Hausman	
Fraxinus americana sp	Frêne d'amerique	Parc du Mary	Commune	
Juniperus virginiana cv species	Genevrier de virginie	Parc du Mary	Commune	
Juniperus virginiana cv species	Genevrier de virginie	Parc du Mary	Commune	
Juniperus virginiana mas	Genevrier de virginie	Parc du Mary	Commune	
Juniperus virginiana mas	Genevrier de virginie	Parc du Mary	Commune	
Cercidiphyllum Japonicum		Parc du Mary	Commune	
Juniperus virginiana cv species	Genevrier de virginie	Parc du Mary	Commune	
Fagus sylvatica laciniata	Hêtre commun à f. laciniees	Parc du Mary	Commune	
Pinus cembra	Pin cembro	Parc du Mary	Commune	
Chamaecyparis pisifera plumosa aurea	Cyprès	Parc du Mary	Commune	
Tsuga canadensis	Tsuga du canada	Parc du Mary	Commune	
Aesculus hippocastanum	Marronnier d'Inde	Parc du Mary	Commune	
Taxus baccata	If commun	Parc du Mary	Commune	

Arbres remarquables de la commune d'Esneux				
Essence (latin)	Essence (français)	Localisation	Propriétaire	
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Parc du Mary	Commune	
<i>Platanus acerifolia</i>	Platane commun	Parc du Mary	Commune	
<i>Fagus sylvatica laciniata</i>	Hêtre commun à f. laciniées	Parc du Mary	Commune	
<i>Taxus baccata</i>	If commun	Parc du Mary	Commune	
<i>Tilia</i>	Tilleul	Place d'Amostrenne	Commune	
<i>Fagus sylvatica pendula</i>	Hêtre pleureur	Place de l'Eglise	Commune	
<i>Quercus</i>	Chêne	Place de l'Eglise	Commune	
<i>Acer saccharinum</i>	Erable argenté	Place de l'Eglise	Commune	
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre vert	Place du Roi chevalier	Commune	
<i>Quercus robur umbrella</i>	Chêne pédonculé	Plaine de Lhonneux	Commune	
<i>Quercus petraea</i>	Chêne rouvre	Promenade Delsaux	Commune	
<i>Acer negundo auratum</i>	Erable à feuille de frene dore	Quai de la Régence 35	Cornia	
<i>Acer platanoides</i>	Erable plane	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant	
<i>Sequoiadendron giganteum</i>	Sequoia géant	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant	
<i>Larix decidua</i>	Meleze d'europa	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant	
<i>Castanea sativa microcarpa</i>	Chataignier commun	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant	
<i>Castanea sativa augustifolia</i>	Chataignier commun	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant	
<i>Castanea sativa spicata</i>	Chataignier commun	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant	
<i>Quercus rubra</i>	Chêne rouge d'amerique	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant	
<i>Tilia platyphyllos laciniata</i>	Tilleul a grandes feuilles laciniées	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant	
<i>Acer pseudoplatanus purpurea</i>	Erable sycomore à f. pourpres	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant	
<i>Tilia cordata</i>	Tilleul a petites feuilles	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant	
<i>Fraxinus excelsior monophylla</i>	Frêne commun monophylle	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant	
<i>Platanus acerifolia</i>	Platane commun	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant	
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre commun	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant	
<i>Tilia euchlora</i>	Tilleul de crimee	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant	
<i>Calocedrus decurrens</i>	Libocedre calocedre	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant	
<i>Quercus rubra</i>	Chêne rouge d'amerique	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant	
<i>Acer platanoides</i>	Erable plane	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant	
<i>Tilia cordata</i>	Tilleul a petites feuilles	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant	
<i>Acer pseudoplatanus leopoldii</i>	Erable sycomore à f. panachees	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant	
<i>Tilia europaea</i>	Tilleul de hollande	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant	
<i>Acer pseudoplatanus purpurea</i>	Erable sycomore à f. pourpres	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant	
<i>Tilia cordata</i>	Tilleul a petites feuilles	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant	
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant	
<i>Acer platanoides schwedleri</i>	Erable plane à f. pourpres	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant	
<i>Carpinus betulus</i>	Charme commun	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant	
<i>Pseudotsuga douglasii</i>	Sapin de douglas	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant	

Arbres remarquables de la commune d'Esneux

Essence (latin)	Essence (français)	Localisation	Propriétaire
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant
<i>Tilia cordata</i>	Tilleul à petites feuilles	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant
<i>Tsuga canadensis</i>	Tsuga du canada	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant
<i>Taxus baccata</i>	If commun	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant
<i>Picea orientalis</i>	Sapin d'orient	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Erable sycomore	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant
<i>Tsuga canadensis</i>	Tsuga du canada	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant
<i>Acer pseudoplatanus simon louis freres</i>	Erable sycomore	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant
<i>Abies nordmaniana</i>	Sapin de caucase	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant
<i>Abies sp.</i>	Sapin	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à 1 style	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre commun	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre commun	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant
<i>Pinus strobus</i>	Pin de wegmouth	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre commun	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux acacia	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant
<i>Acer pseudoplatanus purpurea</i>	Erable sycomore à f. pourpres	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant
<i>Pseudotsuga douglasii</i>	Sapin de douglas	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre commun	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant
<i>Aesculus hippocastanum</i>	Marronnier d'Inde	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant
<i>Platanus acerifolia</i>	Platane commun	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant
<i>Tsuga canadensis</i>	Tsuga du canada	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant
<i>Tilia tomentosa</i>	Tilleul argenté	Rond Chêne	s.a. Le Soleil levant
<i>Pinus sylvestris watereri</i>	Pin sylvestre	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Berberis dictyophylla</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Fagus englerana</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Paulownia imperialis</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Cunninghamia lanceolata</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Zelkova serrata pendula</i>	Zelkova du Japon	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Populus sovietica</i>		Rond Chêne, 12	Charlier

Arbres remarquables de la commune d'Esneux

Essence (latin)	Essence (français)	Localisation	Propriétaire
<i>Phellodendron sinensis</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Phellodendron sacchalinese</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Phellodendron pyriforme</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Phellodendron lavallei</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Phellodendron Japonicum</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Acer pensylvanicum</i>	Erable jaspe	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Pinus wallichiana</i>	Pin de l'himalaya	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Berberis dielsiana compacta</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Pinus leucodermis</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Pinus densiflora umbraculifera</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Sorbopyrus auricularis</i>	Alisier blanc et poirier	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Sequoiadendron giganteum glaucum</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Sequoiadendron giganteum</i>	Sequoia géant	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Sequoia sempervirens</i>	Sequoia toujours vert	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Quercus variabilis</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Quercus ilex augustifolia</i>	Chêne vert	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Quercus frainetto</i>	Chêne de hongrie	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Pyronia veitchii</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Prunus serrulata takasago</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Prunus benden</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Acer platanoides crimson king</i>	Erable plane à f. rouges	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Phellodendron amurense</i>	Pommier de l'amour	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Cryptomeria spiralis</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Prunus accolade</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Populus koreana</i>	Peuplier de coree	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Picea pungens glauca excelsa</i>	Sapin du colorado	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Picea orientalis gracilis</i>	Sapin d'orient	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Picea omorika pendula</i>	Sapin de serbie	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Picea glauca aureo variegata</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Picea breweriana</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Picea abies aureo spicata</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Picea abies</i>	Epicea commun	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Nyssa sylvatica</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Metasequoia glyptostroboides</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Arbutus unedo</i>	Arbousier	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Diospyros kaki sylvestris</i>	Plaqueminier du Japon	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Berberis georgei</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Cryptomeria knaptonensis</i>		Rond Chêne, 12	Charlier

Arbres remarquables de la commune d'Esneux

Essence (latin)	Essence (français)	Localisation	Propriétaire
<i>Cryptomeria yindai</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Cryptomeria globosa nana</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Cryptomeria Japonica bandai</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Cotoneaster watereri</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Cotoneaster frigida cornubia</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Cotoneaster saxatilis</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Cotoneaster alleurnica</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Berberis sherriffii</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Abies homolepis</i>	Sapin de nikko	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Abies lowiana</i>	Sapin blanc du colorado	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Berberis koreana</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Malus sloan</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Fagus sylvatica atropurpurea nana</i>	Hêtre pourpre nain	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Chamaecyparis Lawsoniana minima aurea</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Acer platanoides olmsted</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Prunus serrulata hupehensis</i>	Cerisier du Japon	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Prunus serrula</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Prunus padus</i>	Cerisier a grappes	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Sorbus insignis</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Thuja koraiensis</i>	Thuja de coree	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Tilia Japonica</i>	Tilleul du Japon	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Sorbus decora</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Stewartia serrata</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Sorbus gracilis</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Taxus baccata fructulutea</i>	If commun a fruits jaunes	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Thuja occidentalis bodmeri</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Thuja occidentalis vervaeneana</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Stryrax obassia</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Tsuga canadensis beaujeau</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Tilia insularis</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Thuja occidentalis wareana</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Thuja plicata stoneham gold</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Taxus baccata</i>	If commun	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Sorbus sitchensis</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Prunus subhirtella pendula rubra</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Prunus padus</i>	Cerisier a grappes	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Juniperus Chinensis plumosa aurea</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Photinia beauverdiana</i>		Rond Chêne, 12	Charlier

Arbres remarquables de la commune d'Esneux

Essence (latin)	Essence (français)	Localisation	Propriétaire
<i>Prunus serrulata tai-haku</i>	Grand cerisier blanc du Japon	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Rhododendron purdomii</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Juniperus squammata wilsonii</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Tsuga canadensis cinnamomun</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Ficus carica</i>	Figuier commun	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Rhododendron cinnabarinum roy/lei</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Rhododendron catawbiense album</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Quercus trojana</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Quercus coccifera</i>	Chêne écarlate	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Pinus aristata</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Picea jezoensis aurea</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Picea abies mariae orffiae</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Picea abies acrocona</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Sorbocotoneaster pozdnjakavii</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Tsuga canadensis</i>	Tsuga du canada	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Sorbus scopulina</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Sorbus scalaris</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Sorbus sargentiana</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Sorbus paucifrenata</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Sorbus meliosmifolia</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Sorbus ywense</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Sorbus hupehensis aperta</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Sorbus graeca</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Sorbus devoniensis theophrasta</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Sorbus caloneura</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Prunus serrulata spontanea</i>	Cerisier du Japon	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Prunus serrulata pubescens</i>	Cerisier du Japon	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Malus prattii</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Magnolia tripetala</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Juniperus rigida</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Juniperus Chinensis mas</i>	Genevrier de Chine	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Acer nikoense</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Fagus sylvatica rotundifolia</i>	Hêtre commun à f. rondes	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Fagus sylvatica heterophylla</i>	Hêtre commun à f. laciniées	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Fagus sylvatica flagelaris</i>	Hêtre vert...	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre commun	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Carpinus betulus</i>	Charme commun	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Calocedrus decurrens aureo variegata</i>	Calocedre à f. panachees	Rond Chêne, 12	Charlier

Arbres remarquables de la commune d'Esneux

Essence (latin)	Essence (français)	Localisation	Propriétaire
<i>Betula utilis jacquemontii</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Betula populifolia</i>	Bouleau à f. de peuplier	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Betula middendorffii</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Betula lenta</i>	Bouleau merisier	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Amelasorbus raciborskiana</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Amelanchier grandiflora rosea</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Aesculus hippocastanum baumanii</i>	Marronnier a fleurs doubles	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Acer pseudoplatanus kaki</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Ilex altaclarensis</i>	Houx de haute claire	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Crataegus punctata aurea</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Acer palmatum shishigashiba</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Acer macrophyllum</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Acer macrophyllum</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Acer capillipes</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Acer campestre cv species</i>	Erable champetre	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Abies nordmaniana</i>	Sapin de caucase	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Abies lasiocarpa arizonica</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Dipteronia sinensis</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Davidia involucrata vilmoriniana</i>	Arbre aux mouchoirs	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Cunninghamia lanceolata</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Cryptomeria Japonica gracilis</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Cercidiphyllum magnificum</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Cryptomeria Japonica</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Chamaecyparis Lawsoniana nabei</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Crataegus pinnatifida major</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Crataegus mordensis toba</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Crataegus grignonensis</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Crataegus chlorosarca</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Chamaecyparis thyoides glauca</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Chamaecyparis pisifera filifera</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Chamaecyparis obtusa coralliformis</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Chamaecyparis nootkatensis pendula</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Chamaecyparis Lawsoniana wisselii</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Chamaecyparis Lawsoniana stewartii</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Chamaecyparis Lawsoniana versicolor</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Cryptomeria Japonica cristata</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Tsuga heterophylla</i>	Tsuga de Californie	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Tsuga canadensis harmon</i>		Rond Chêne, 12	Charlier

Arbres remarquables de la commune d'Esneux			
Essence (latin)	Essence (français)	Localisation	Propriétaire
<i>Juniperus sabina nana variegata</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Tsuga canadensis garvis</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Fothergilla monticola</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Laurus nobilis</i>	Laurier sauce	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Zelkova shneideriana</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Phyllyrea latifolia</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Cercidiphyllum Japonicum sinense</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Cedrus deodara aurea</i>	Cedre de l'hymalaya à f. dorées	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Carpinus turczaninowii</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Carpinus Japonica</i>	Charme du Japon	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Tsuga heterophylla forma</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Tsuga canadensis hussii</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Tsuga canadensis stranger</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Viburnum tinus</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Vitex agnus castus</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Sorbus chamaemespilus</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Fagus sylvatica mercedes</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Tsuga canadensis fremdii</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Prunus kirin</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Zelkova serrata</i>	Zelkova du Japon	Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Rhododendron fortunei discolor</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Rhododendron litieuse</i>		Rond Chêne, 12	Charlier
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre	Route de Poulseur Forem	Commune
<i>Platanus occidentalis</i>	Platane d occident	Route de Poulseur	Commune
<i>Catalpa bignonioides</i>	Calalpa commun	Route de Poulseur	Jorsen
<i>Fagus sylvatica pendula</i>	Hêtre pleureur	Rue Simonis	Ass. des Oeuvres Sprimont
<i>Fagus sylvatica borneyensis</i>	Hêtre vert pleureur	Rue Simonis	Ass. des Oeuvres Sprimont
Ancienne commune de Tilff			
<i>Tilia europaea (x)</i>	Tilleul de Hollande	Lieu-dit "Les Prés de Tilff"	Commune
<i>Platanus acerifolia (x)</i>	Platane commun	Rue Parc Sainval, 3	Laurent
<i>Platanus acerifolia (x)</i>	Platane commun	Rue Parc Sainval, 5	Bodson
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre	Rue Parc Sainval, 14	Dejardin
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	Rue Parc Sainval, 14	Dejardin
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre	Château de Sainval,1	de la Brassinne
<i>Sequoiadendron giganteum</i>	Sequoia géant	Château de Sainval,1	de la Brassinne
<i>Cedrus libani</i>	Cèdre du Liban	Château de Sainval,1	de la Brassinne
<i>Liriodendron tulipifera</i>	Tulipier de Virginie	Château de Sainval,1	de la Brassinne
<i>Sequoiadendron giganteum</i>	Sequoia géant	Château de Sainval,1	de la Brassinne

Arbres remarquables de la commune d'Esneux

Essence (latin)	Essence (français)	Localisation	Propriétaire
<i>Fagus sylvatica Tortuosa</i>	Hêtre tortueux	Château de Sainval,1	de la Brassinne
<i>Liriodendron tulipifera</i>	Tulipier de Virginie	Château de Sainval,1	de la Brassinne
<i>Abies nordmanniana</i>	Sapin du Caucase	Château de Sainval,1	de la Brassinne
<i>Taxodium distichum</i>	Cyprès chauve	Château de Sainval,1	de la Brassinne
<i>Tilia americana</i>	Tilleul américain	Château de Sainval,1	de la Brassinne
<i>Platanus acerifolia (x)</i>	Platane commun	Château de Sainval,1	de la Brassinne
<i>Fagus sylvatica Atropunicea</i>	Hêtre pourpre	Château de Sainval,1	de la Brassinne
<i>Quercus robur Fastigiata</i>	Chêne fastigié	Château de Sainval,1	de la Brassinne
<i>Aesculus octandra</i>	Marronnier à fleurs jaunes	Château de Sainval,1	de la Brassinne
<i>Platanus acerifolia (x)</i>	Platane commun	Château de Sainval,1	de la Brassinne
<i>Tilia europaea (x)</i>	Tilleul de Hollande	Château de Sainval,1	de la Brassinne
<i>Pinus nigra ssp.laïricio</i>	Pin de Corse	Château de Sainval,1	de la Brassinne
<i>Taxus baccata</i>	If commun	Château de Sainval,1	de la Brassinne
<i>Cedrus libani</i>	Cèdre du Liban	Château de Sainval,1	de la Brassinne
<i>Catalpa bignonioides</i>	Catalpa commun	Château de Sainval,1	de la Brassinne
<i>Acer platanoides</i>	Erable plane	Château de Sainval,1	de la Brassinne
<i>Tsuga canadensis</i>	Tsuga du Canada	Château de Sainval,1	de la Brassinne
<i>Liriodendron tulipifera</i>	Tulipier de Virginie	Château de Sainval,1	de la Brassinne
<i>Quercus robur sp</i>	Chêne pédonculé sp	Château de Sainval,1	de la Brassinne
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre	Château de Sainval,1	de la Brassinne
<i>Taxodium distichum</i>	Cyprès chauve	Château de Sainval,1	de la Brassinne
<i>Tilia europaea (x)</i>	Tilleul de Hollande	Rue Vieille Montagne, 3	Regnier
<i>Platanus acerifolia (x)</i>	Platane commun	Parc Saucy	Commune
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre	Parc Saucy	Commune
<i>Sequoiadendron giganteum</i>	Sequoia géant	Parc Saucy	Commune
<i>Taxus baccata</i>	If commun	Rue de la Cherra,camping	Commune
<i>Carpinus betulus</i>	Charme commun	Rue de la Cherra,camping	Commune
<i>Aesculus hippocastanum</i>	Marronnier d'Inde	Domaine de Brunsode	Commune
<i>Liriodendron tulipifera</i>	Tulipier de Virginie	Domaine de Brunsode	Commune
<i>Liriodendron tulipifera</i>	Tulipier de Virginie	Domaine de Brunsode	Commune
<i>Castanea sativa</i>	Châtaigner commun	Domaine de Brunsode	Commune
<i>Buxus sempervirens</i>	Buis commun	Domaine de Brunsode	Commune
<i>Cedrus atlantica "Glauca"</i>	Cèdre bleu de l'Atlas	Domaine de Brunsode	Commune
<i>Platanus acerifolia (x)</i>	Platane commun	Rue Blandot, 28	Detheux
<i>Picea orientalis</i>	Sapinette d'Orient	Rue Blandot, 28	Detheux
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre	Rue Blandot, 28	Detheux
<i>Fagus sylvatica Pendula</i>	Hêtre pleureur	Rue Blandot, 28	Detheux
<i>Cedrus atlantica "Glauca"</i>	Cèdre bleu de l'Atlas	Rue Blandot, 28	Detheux

Arbres remarquables de la commune d'Esneux				
Essence (latin)	Essence (français)	Localisation	Propriétaire	
<i>Cedrus libani</i>	Cèdre du Liban	Rue des Acacias, 6	Doutreleau	
<i>Aesculus hippocastanum</i>	Marronnier d'Inde	Tilff, derrière l'église	Commune	
<i>Taxodium distichum</i>	Cyprés chauve	Rue d'Angleur, 64	Gallez	
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre	Rue d'Angleur		
<i>Acer pseudoplatanus Airopurpureum</i>	Erable à feuilles pourprées	Rue d'Angleur		
<i>Populus canadensis (x)</i>	Peuplier du Canada	Rue d'Angleur, 116		
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Erable sycomore	Rue d'Angleur		
<i>Catalpa bignonioides Aurea</i>	Catalpa doré	Rue de la Charette, 28	Doutrewe	
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre	Rue du Grand Pré,10	Bourlard	
<i>Cedrus atlantica "Glauc"</i>	Cèdre bleu de l'Atlas	Rue du Grand Pré,10	Bourlard	
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Rue du Grand Pré,10	Bourlard	
<i>Carpinus betulus</i>	Charme commun	Rue du Grand Pré,10	Bourlard	
<i>Tilia europaea (x)</i>	Tilleul de Hollande	Rue du Grand Pré,10	Bourlard	
<i>Pinus wallichiana</i>	Pin de l'Himalaya	Chemin du Grand Maître,1	s.a Cosatil	
<i>Cedrus atlantica "Glauc"</i>	Cèdre bleu de l'Atlas	Chemin du Grand Maître,1	s.a Cosatil	
<i>Cedrus atlantica "Glauc"</i>	Cèdre bleu de l'Atlas	Chemin du Grand Maître,1	s.a Cosatil	
<i>Cedrus libani</i>	Cèdre du Liban	Chemin du Grand Maître,1	s.a Cosatil	
<i>Fagus sylvatica Pendula</i>	Hêtre pleureur	Chemin du Grand Maître,1	s.a Cosatil	
<i>Quercus rubra</i>	Chêne rouge d'Amérique	Chemin du Grand Maître,1	s.a Cosatil	
<i>Cedrus atlantica</i>	Cèdre de l'Atlas	Chemin du Grand Maître,1	s.a Cosatil	
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Erable sycomore	Rue de la Charette	Commune	
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Chemin des Houx	Commune	
<i>Fagus sylvatica Pendula</i>	Hêtre pleureur	Rue Heid de Mael, 7	Barthelemy	
<i>Abies procera</i>	Sapin noble	Rue Heid de Mael, 7	Barthelemy	
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre commun	Rue Heid de Mael, 7	Barthelemy	
<i>Pinus sylvestris</i>	Pin sylvestre	Rue des Pins	Commune	
<i>Sequoiadendron giganteum</i>	Sequoia géant	Rue du Chêne, 2	Fréson	
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre	Rue du Chêne, 2	Fréson	
<i>Paulownia tomentosa</i>	Paulownia	Rue du Chêne, 7	Collard et Gielis	
<i>Platanus acerifolia (x)</i>	Platane commun	Rue de Limogé, 17 A		
<i>Castanea sativa</i>	Châtaigner commun	Rue de Limogé, 20	Commune	
<i>Tilia petiolaris</i>	Tilleul argenté pleureur	Avenue de la Grotte, 2	Dumont	
<i>Ginkgo biloba</i>	Arbre aux quarante écus	Avenue de la Grotte, 2	Dumont	
<i>Fagus sylvatica Heterophylla</i>	Hêtre commun à feuilles laciniées	Avenue de la Grotte, 2	Dumont	
<i>Catalpa bignonioides Aurea</i>	Catalpa doré	Avenue de la Grotte, 2	Dumont	
<i>Chamaecyparis obtusa Minima</i>	Cyprés du Japon Minima	Avenue de la Grotte, 2	Dumont	
<i>Fagus sylvatica Pendula</i>	Hêtre pleureur	Avenue de la Grotte, 14	Collard	
<i>Cedrus atlantica "Glauc"</i>	Cèdre bleu de l'Atlas	Place du Souvenir	Commune	

Arbres remarquables de la commune d'Esneux				
Essence (latin)	Essence (français)	Localisation	Propriétaire	
<i>Aesculus hippocastanum</i>	Marronnier d'Inde	Rue Ed. Lieutenant	Commune	
<i>Tilia platyphyllos Laciniata</i>	Tilleul à feuilles laciniées	Rue Fréson, 29	Georges	
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Erable sycomore	Rue Fréson, 29	Georges	
<i>Fagus sylvatica Pendula</i>	Hêtre pleureur	Rue Fréson, 29	Georges	
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre	Rue Fréson, 29	Georges	
<i>Taxus baccata</i>	If commun	Rue Fréson, 29	Georges	
<i>Thuja plicata</i>	Thuja géant	Rue Fréson, 29	Georges	
<i>Sambucus sp</i>	Sureau sp	Rue Fréson, 29	Georges	
<i>Thuja plicata</i>	Thuja géant	Avenue de Beaufays, 11	Longrée	
<i>Taxus baccata Fastigiata Aurea</i>	If d'Irlande à feuilles dorées	Avenue de Beaufays, 11	Longrée	
<i>Cedrus libani</i>	Cèdre du Liban	Avenue de Beaufays, 11	Longrée	
<i>Cedrus libani</i>	Cèdre du Liban	Avenue de Beaufays, 11	Longrée	
<i>Thuja plicata Zebrina</i>	Thuja géant à feuilles panachées	Avenue de Beaufays, 11	Longrée	
<i>Taxus baccata Fastigiata</i>	If d'Irlande	Avenue de Beaufays, 11	Longrée	
<i>Ilex aquifolium Aureomarginatum</i>	Houx panaché	Avenue de Beaufays, 11	Longrée	
<i>Acer campestre</i>	Erable champêtre	Avenue de Beaufays, 11	Longrée	
<i>Chamaecyparis pisifera Plumosa</i>	Cyprès de Sawara cv	Avenue de Beaufays, 11	Longrée	
<i>Picea abies</i>	Épicéa commun	Rue Cortinal	Commune	
<i>Larix decidua</i>	Mélèze d'Europe	Rue des Hêtres, ?		
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre commun	Rue des Hêtres, ?		
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre commun	Rue des Hêtres, ?	Commune	
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Rue de Grady	monastère Brialmont	
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Rue de Grady		
<i>Crataegus sp</i>	Aubépine sp	Rue de Grady		
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Bois des Manants	Commune	
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Bois des Manants (point de vue)	Commune	
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Bois des Manants (point de vue)	Commune	
<i>Pinus nigra corsicana</i>	Pin de Corse	Bois des Manants	Commune	
<i>Tilia europaea (x)</i>	Tilleul de Hollande	Rue du Boubou, 4	Haverland	
<i>Fagus sylvatica Heterophylla</i>	Hêtre commun à feuilles laciniées	Rue du Boubou, 4	Haverland	
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre	Rue du Boubou, 4	Haverland	
<i>Taxus baccata</i>	If commun	Rue du Boubou, 4	Haverland	
<i>Cryptomeria Japonica</i>	Cryptomeria du Japon	Rue du Boubou, 4	Haverland	
<i>Thuja plicata Zebrina</i>	Thuja géant à feuilles panachées	Rue du Boubou, 4	Haverland	
<i>Abies concolor sp</i>	Sapin blanc du Colorado sp	Rue du Boubou, 4	Haverland	
<i>Thuja plicata Zebrina</i>	Thuja géant à feuilles panachées	Rue du Boubou, 4	Haverland	
<i>Cedrus deodora</i>	Cèdre de l'Himalaya	Rue du Boubou, 4	Haverland	
<i>Pinus wallichiana</i>	Pin de l'Himalaya	Rue du Boubou, 4	Haverland	

Arbres remarquables de la commune d'Esneux				
Essence (latin)	Essence (français)	Localisation	Propriétaire	
<i>Sequoiadendron giganteum</i>	Sequoia géant	Rue du Boubou, 4	Haverland	
<i>Ilex aquifolium Aureomarginatum</i>	Houx panaché	Rue du Boubou, 4	Haverland	
<i>Sciadopitys verticillata</i>	Sciadopitys	Rue du Boubou, 4	Haverland	
<i>Sophora Japonica Pendula</i>	Sophora pleureur	Rue d'Angleur, 83	Van Damme	
<i>Cedrus libani</i>	Cèdre du Liban	Rue d'Angleur, 83	Van Damme	
<i>Paulownia tomentosa</i>	Paulownia	Rue d'Angleur, 83	Van Damme	
<i>Larix leptolepis</i>	Mélèze du Japon	Rue d'Angleur, 83	Van Damme	
<i>Aesculus hippocastanum</i>	Marronnier d'Inde	Rue d'Angleur, 83	Van Damme	
<i>Platanus acerifolia (x)</i>	Platan commun	Rue d'Angleur, 83	Van Damme	
<i>Sequoiadendron giganteum</i>	Sequoia géant	Rue d'Angleur, 83	Van Damme	
<i>Picea pungens Glauca</i>	Sapin bleu	Rue d'Angleur, 83	Van Damme	
<i>Carpinus betulus</i>	Charme commun	Chemin de halage	Commune	
<i>Fraxinus ornus</i>	Frêne à fleurs	Rue de Beaufays, 12	Matz	
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre	Rue de Beaufays, 12	Matz	
<i>Fagus sylvatica Pendula</i>	Hêtre pleureur	Rue de Beaufays, 12	Matz	
<i>Acer pseudoplatanus Leopoldii</i>	Erable à feuilles panachées	Avenue de la Grotte, 12	Raes-Grenson	
<i>Liriodendron tulipifera</i>	Tulipier de Virginie	Avenue de la Grotte, 8	Willems	
<i>Cedrus atlantica</i>	Cèdre de l'Atlas	Hameau de Han	Commune	
<i>Catalpa bignonioides</i>	Catalpa commun	Avenue des Ardennes, 45		
<i>Acer negundo</i>	Erable negundo	Avenue des Ardennes, 218	Commune	
<i>Acer pseudoplatanus Atropurpureum</i>	Erable à feuilles pourprées	Place de la gare	Commune	
<i>Sorbus domestica</i>	Cormier	Lieu-dit "Tombeu"	Commune	
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre commun	Brialmont	Asbl Abbaye cistercienne	
<i>Tilia europaea (x)</i>	Tilleul de Hollande	Brialmont	Asbl Abbaye cistercienne	
<i>Fagus sylvatica Atropunicea</i>	Hêtre pourpre	Brialmont	Asbl Abbaye cistercienne	
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre commun	Brialmont	Asbl Abbaye cistercienne	
<i>Carpinus betulus</i>	Charme commun	Brialmont	Asbl Abbaye cistercienne	
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	Brialmont	Asbl Abbaye cistercienne	
<i>Aesculus hippocastanum</i>	Marronnier d'Inde	Brialmont	Asbl Abbaye cistercienne	
<i>Tilia cordata</i>	Tilleul à petites feuilles	Rue Tombeu		
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Cortil, Rue de Grady, 6	Lemmens	
<i>Tilia europaea (x)</i>	Tilleul de Hollande	Cortil, Rue Hovade	Galloy	
<i>Fagus sylvatica purpurea</i>	Hêtre pourpre	Allée des Marcassins, 8	Cahay et Genot (?)	
<i>Aesculus carnea (x)</i>	Marronnier à fleurs rouges	Rue de la Fraineuse, à6	Commune	
<i>Quercus palustris</i>	Chêne des marais	Rue Baoufontaine		
<i>Quercus rosacea (x)</i>	Chêne hybride	Rue Baoufontaine	Société Immobilière	
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre commun	Rue Baoufontaine	Société Immobilière	
<i>Tilia platyphyllos Vitifolia</i>	Tilleul à feuilles de vigne	Rue Baoufontaine	Société Immobilière	

Arbres remarquables de la commune d'Esneux			
Essence (latin)	Essence (français)	Localisation	Propriétaire
Catalpa speciosa	Catalpa	Avenue des Ardennes	
Fagus sylvatica Borneyensis	Hêtre vert pleureur Borneyensis	Avenue des Ardennes	
Cedrus libani	Cèdre du Liban	Rue Léon Souguenet, 24	Jeghers
Fagus sylvatica purpurea	Hêtre pourpre	Rue de la Goffe, 5 et 7	Commune,Spineux et...
Acer platanoides Schwedleri	Erable plane à feuilles pourpres	Pont de Hony	Commune
Fraxinus excelsior Erosa	Frêne à feuilles étroites	Rue de la Goffe, 5	Spineux-Macy
Tilia cordata	Tilleul à petites feuilles	Rue de Bruxelles, 51	van der Heyden à Hauzeur
Acer negundo Aureum	Erable negundo à feuilles dorées	Rue de Bruxelles, 51	van der Heyden à Hauzeur

Source : MRW-DNF 2006

Patrimoine monumental de Belgique-Wallonie					
Ancienne commune d'Esneux		Hony		Place du Roi Albert, 3 (Hôtel du Casino)	
Avionpuits	Château d'Avionpuits		Eglise paroissiale St Edouard		Rue Blandot, 11 (maison)
Avister	Village		Rue du Centre, 4 (La Tour)		Rue Blandot, 15 (maison)
Beaumont	Vestiges du château de Beaumont		Rue du Centre, 20-26 (annexe agricole)		Chemin de halage, 1 (maison)
Beauregard	Ferme de Beauregard		Rue du Centre, 40-42 (maison)		Quai de l'Ourthe, 1 (L'Amirauté)
Crèvecoeur	Crèvecoeur, 40 (maison)		Avenue des Déportés, 5 (presbytère)		Place Saucy, 7 (Maison de Stenbier)
	Crèvecoeur, 42 (maison)		Rue du Passage, 16 (façade)		Rue du Tombeux (ferme du Tombeux)
Esneux	Eglise décanale St Hubert		Rue du Passage, 18 (maison)		Avenue J. Wauters, 2 (maison)
	Place J. d'Ardenne, 1 (maison)	Loneu	Ferme de Loneu		
	Place J. d'Ardenne, 2-3 (maison)	Montfort	Montfort, 26 (maison)		
	Place J. d'Ardenne, 7-8 (maison)	Rond Chêne	Château du Rond Chêne		
	Rue des Combattants, 8 (façade)	Ry d'Oneux	Moulin du Ry d'Oneux		
	Rue derrière l'Eglise, 3 (maison)	La Vaux	Château-ferme de La Vaux		
	Rue du Mont, 13 (presbytère)		Rue La Vaux, 15 (maison)		
	Rue du Mont, 13 (fontaine)		Ancienne commune de Tilff		
	Rue du Mont, 18 (façade)	Brialmont	Château de Brialmont		
	Avenue Montefiore, 5-7 (façade)	Cortil	Rue du Baty, 5 (maison)		
	Avenue Montefiore, 8 (façade)		Avenue Dessur Cortil, 17 (ferme)		
	Avenue Montefiore, 9-10-11 (maison)		Rue Louvetain, 57 (Louveterie)		
	Château de la Tour				
	Avenue des trois Couronnes, 12 (maison)	Méry			
Evieux	Evieux, 29 (ferme d'Evieux)		Eglise paroissiale St Pierre		
Flagothier	Flagothier, 6 (maison)		Château du Monceau		
Fontin	Eglise paroissiale de l'Immaculée Conception		Avenue d'Esneux, 65 (ferme)		
	Rue du vieux Tilleul, 14 (maison)	Sainval	Rue des Heids, 4 (maison)		
	Chemin de la Xhavée, 15 (maison)		Quai des Pêcheurs		
Ham	Ham, 22 (maison)		Château de Sainval		
	Ham, 37 (ferme)	Tilff	Eglise paroissiale St Léger		
			Château de Tilff (Brunsnode)		
			Gare de Tilff		

Source : Patrimoine monumental de Belgique - Wallonie (Journées du Patrimoine)

LISTE DES PROPRIETES COMMUNALES BATIES

Dénomination	Adresse
Administration communale	PL JEAN D ARDENNE 1
Administration communale	PL DU SOUVENIR 1
ALE	R DE POULSEUR 7
Atelier communal	R DE POULSEUR 7
Batiment désaffecté	QUAI DE LA REGENCE +6
Bibliothèque	ESPLANADE DE L ABEILLE 1
Caméo	R SOUS LES ROCHES 1
Complexe sportif	R DE L ATHENEE +5
Complexe sportif	R DU CHERA +22
Complexe sportif	R DE L ATHENEE 5
Complexe sportif	R DU CHERA +22
Crèche	AV D ESNEUX 216
Ecole	CHERA DE LA GOMBE +30
Ecole	CHEM DE LA HAZE 16
Ecole	AV DE L EGLISE 23
Ecole	PL DU SOUVENIR 29
Ecole	ESPLANADE DE L ABEILLE 2
Ecole de Montfort	CHERA DE LA GOMBE +30
Eglise - Esneux	PL JEAN D ARDENNE +1
Eglise - Fontin	PL DE L EGLISE +10
Eglise - Hony	AV DE L EGLISE 29
Eglise - Tilff	PL DU ROI ALBERT
Kiosque	AV MONTEFIORE 26A
L'escale	AV DE LA STATION +74
L'Orangerie	DOMAINE BRUNSODE 4
Musée de l'abeille	ESPLANADE DE L ABEILLE 11
Pavillon scout	LAVAUX +42
Pavillon Rond-Chêne	CAMPAGNE DU ROND CHENE
Pavillon scout	AV DE L EGLISE +28
Pavillon scout	R DU CHERA +22
Police	R DU HUIT MAI 1
Presbytère - Hony	AV DE L EGLISE 28
RTG	PL DU SOUVENIR +2
RTG - Pompiers	AV DE BEAUFAYS 3
Salle de l'Amirauté	AV LABOULLE 16

## LISTE DU MILIEU ASSOCIATIF

Cette liste reprend la typologie déterminée pour l'architecture du site Internet communal

Catégorie	Nom de l'association
Action culturelle et sociale	Action Culturelle Tilffoise
	ANDANTE
	ARAMIS ASBL
	Comité des oeuvres sociales d'Esneux-Tilff
	Femmes prévoyantes socialistes (Esneux)
	Femmes prévoyantes socialistes (Tilff)
	Home pour enfants
	Home pour handicapés
	KALUT PERCUSSIONS
	Les Six Cordes
	Orgue et Culture asbl
	PAC Ourthe-Meuse
	Présence et action culturelle esneutoise
	Présence et action culturelle tilffoise
	Section Ourthe-Amblève du Souvenir Français
Aide humanitaire	Aconcagua
	Carpat-Club asbl
	Miel Maya Honig
	Sourire Retrouvé asbl
Archéologie et Patrimoine	Château le Fy asbl
	Le Vieil Esneux
Associations diverses	Association de fait du Pireux
	Association des Alcooliques Anonymes
	Association des commerçants d'Esneux
	Association des commerçants et indépendents Tilffois
	Association Giwal
	Association pour la protection de l'environnement
	Centre matrimonial
Ciourtam - Club d'investissement	
Associations para-scolaires	Amis de l'Athénée Royal d'Esneux
	Salle sportive Saint-Michel asbl
Associations patriotiques	F.N.A.P.G. Esneux
	F.N.C. Esneux
	F.N.C. Tilff
	R.U.N. Anciens des Armées
	Résistance Ourthe-Amblève
	Résistance unifiée Tilff-Méry
Chorales	Cercle choral de Tilff
	Chorale paroissiale d'Esneux
	Chorale paroissiale de Méry
	Chorale paroissiale de Tilff
	Honypop
	L'Essenelle
	La Bande Large
	Les 3x20 chantent
	Les Aînés de Saint-Michel
Comité de jeunes	Jeunes de Hony
Comités de quartier	Comité de quartier d'Avister
	Comité de quartier de l'Av. Neef - Cité Delrée
	Comité de quartier de la Corniche
	Comité de quartier du bois des Chevreuils
	Comité de quartier du Quai de l'Ourthe à Tilff
	Les Compagnons de la Betchète

Catégorie	Nom de l'association
Folklore	Folklore Tilffois
	Les Amis du Folklore
	Les Djoyeux Djâles di so Corti
	Les Djoyeux Revenants
	Les Porais Tilffois
	Li Vi Laveu
Handicapés	Association socialiste de la personne handicapée
Jumelage	Comité de Jumelage
Ligue des familles	Ligue des Familles Esneux
	Ligue des Familles Tilff
Pensionnés 3ème âge	"Méry-Tilff" club la Bonne Humeur
	Amicale des Aînés d'Esneux
	Amicale des pens. et pré-pens. Socialistes Tilff
	COSET (Comité des Oeuvres Sociales d'Esneux-Tilff)
Photo-diaporamas	DIAFOCAM Esneux
Mouvements de jeunesse	12ème unité Ourthe-Amblève Esneux
	13ème unité Ourthe-Amblève Hony-Esneux
	49ème unité des Guides Catholiques Hony-Esneux
	55ème unité des Guides Catholiques - Esneux
	6e unité Ourthe-Amblève Tilff
	Faucons Rouges Esneux-Tilff (mixte de 6 à 16 ans)
Théâtres	Cactus Théâtre
	Dramatique Wallonne Esneutoise
	Pele-Mele asbl
	Petit Théâtre d'Esneux
Tourisme	Royal Syndicat d'Initiative d'Esneux
	Royal Syndicat d'Initiative de Tilff
	Tarpan Anthisnes - Esneux asbl

## **ANNEXES PARTIE 2**



# ESNEUX

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL  
Une démarche participative originale en faveur d'un nouvel essor communal

**REUNION  
D'INFORMATION  
ET  
DE CONSULTATION  
ouverte à tous les  
habitants**



**Jeudi 23 février 2006 à 19h30**

Commune d'Esneux (salle du Conseil), place Jean d'Ardenne 1

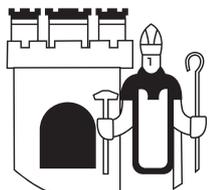
**ESNEUX CENTRE (RIVE GAUCHE) - AMOSTRENNES  
LES CRETES**



RÉGION WALLONNE



OURTHE  
AMBLEVE  
GREOA



ESNEUX

# ESNEUX

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL  
Une démarche participative originale en faveur d'un nouvel essor communal

**REUNION  
D'INFORMATION  
ET  
DE CONSULTATION  
ouverte à tous les  
habitants**



**Lundi 6 mars 2006 à 19h30**

Commune d'Esneux (salle du Conseil), place Jean d'Ardenne 1

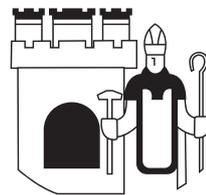
**ESNEUX (RIVE DROITE) - LE MONT - HAM**



RÉGION WALLONNE



OURTHE  
AMBLEVE  
GREOA



ESNEUX

# ESNEUX

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL  
Une démarche participative originale en faveur d'un nouvel essor communal

**REUNION  
D'INFORMATION  
ET  
DE CONSULTATION  
ouverte à tous les  
habitants**



**Jeudi 9 mars 2006 à 19h30**  
Château Brunsode à Tilff (1<sup>er</sup> étage)

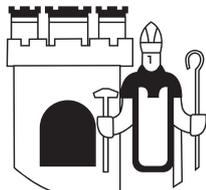
**TILFF : CENTRE - SAUCY - SAINVAL**



RÉGION WALLONNE



OURTHE  
AMBLEVE  
GREOA

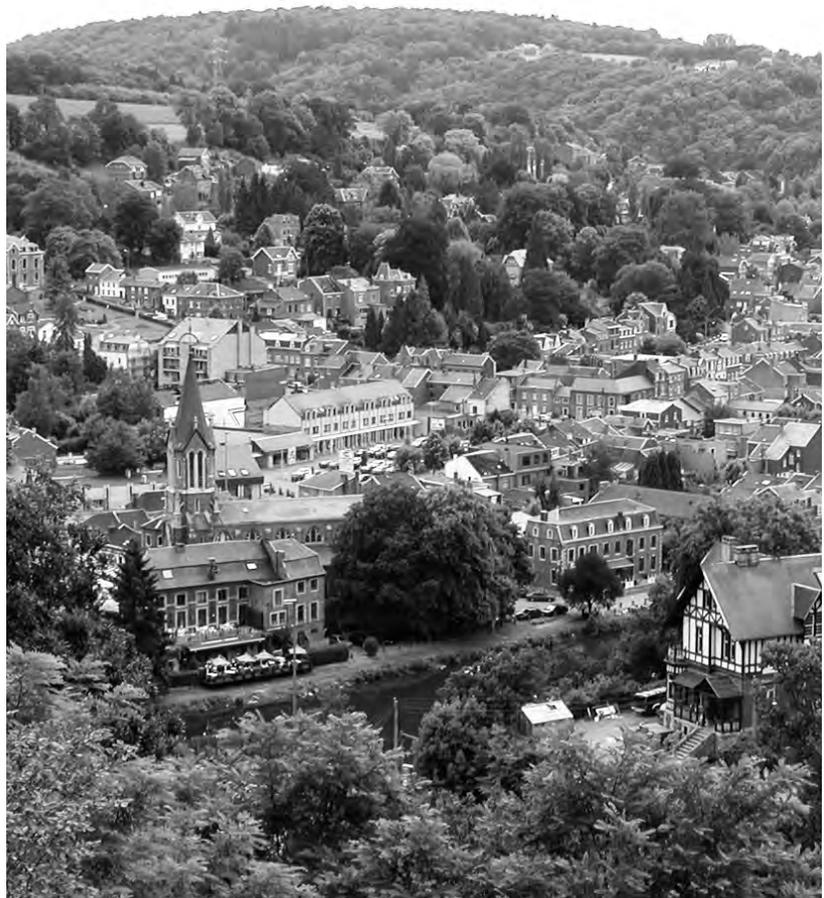


ESNEUX

# ESNEUX

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL  
Une démarche participative originale en faveur d'un nouvel essor communal

**REUNION  
D'INFORMATION  
ET  
DE CONSULTATION  
ouverte à tous les  
habitants**



**Lundi 13 mars 2006 à 19h30**  
Château Brunsode à Tilff (1<sup>er</sup> étage)

**TILFF : SUR LE MONT - LIMOGES**



# ESNEUX

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL  
Une démarche participative originale en faveur d'un nouvel essor communal

**REUNION  
D'INFORMATION  
ET  
DE CONSULTATION  
ouverte à tous les  
habitants**



**Jeudi 16 mars 2006 à 19h30**  
Château Brunsode à Tilff (1<sup>er</sup> étage)

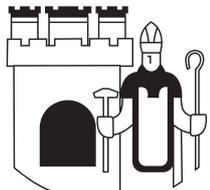
**CORTIL - BOIS DES CHEVREUILS**



RÉGION WALLONNE



OURTHE  
AMBLEVE  
GREOA



ESNEUX

# ESNEUX

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL  
Une démarche participative originale en faveur d'un nouvel essor communal

**REUNION  
D'INFORMATION  
ET  
DE CONSULTATION  
ouverte à tous les  
habitants**



**Jeudi 30 mars 2006 à 19h30**  
Salle communale de Méry, avenue d'Esneux 216

**HONY - FECHEREUX - AVISTER - BEAUREGARD**



# ESNEUX

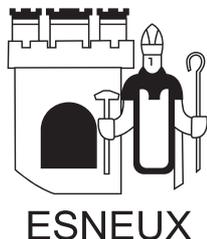
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL  
Une démarche participative originale en faveur d'un nouvel essor communal

**REUNION  
D'INFORMATION  
ET  
DE CONSULTATION  
ouverte à tous les  
habitants**



**Jeudi 20 avril 2006 à 19h30**  
Ecole communale de Montfort (réfectoire)

**FONTIN - MONTFORT - SOUVERAIN PRE - EVIEUX  
FLAGOTHIER - LA HAZE**



# ESNEUX

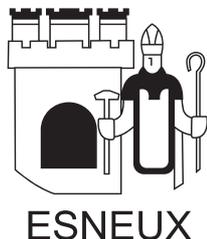
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL  
Une démarche participative originale en faveur d'un nouvel essor communal

**REUNION  
D'INFORMATION  
ET  
DE CONSULTATION  
ouverte à tous les  
habitants**



**Lundi 24 avril 2006 à 19h30**  
Salle communale de Méry, avenue d'Esneux 216

**MERY - CREVECOEUR**



## Agenda de toutes les réunions d'information et de consultation (découpage géographique)

Date	Zone concernée	Lieu
Jeu	Esneux centre (rive gauche), Amostrennes, Les Crêtes	Commune d'Esneux (salle du Conseil)
Lun	Esneux (rive droite), le Mont, Ham	Commune d'Esneux (salle du Conseil)
Jeu	Tiiff : Centre, Saucy, Sainval	Château Brunsoode (1 <sup>er</sup> étage)
Lun	Tiiff : Sur le Mont, Limoges	Château Brunsoode (1 <sup>er</sup> étage)
Jeu	Cortil, Bois des Chevreuils	Château Brunsoode (1 <sup>er</sup> étage)
Jeu	Hony, Féchereux, Avister, Beauregard	Salle communale de Méry (av. d'Esneux n°216)
Jeu	Fontin, Montfort, Souverain Pré, Evieux, Flagothier, La Haze	Ecole communale de Montfort (réfectoire)
Lun	Méry, Crèvecoeur	Salle communale de Méry (av. d'Esneux n°216)

### Toutes les rencontres débutent à 19H30

- Nous avons besoin de vous pour réaliser des projets vous concernant
- Identifiez les atouts et les faiblesses de votre Commune, de votre village
- Exprimez-vous sur des projets qui vous tiennent à cœur

Editeur responsable : Philippe LAMALLE, Echevin PCDR, commune d'Esneux, 1 place Jean d'Ardenne, 4130 ESNEUX  
Ne pas jeter sur la voie publique

# ESNEUX

## PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Une démarche participative originale en faveur d'un nouvel essor communal



## REUNION D'INFORMATION ET DE CONSULTATION ouverte à tous les habitants

**Jeu** 23 février 2006 à 19h30

Commune d'Esneux (salle du Conseil), place Jean d'Ardenne 1

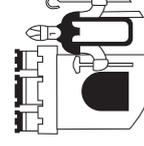
ESNEUX CENTRE (RIVE GAUCHE) - AMOSTRENNES  
LES CRETES



RÉGION WALLONNE



OURTHE  
AMBLEVE



ESNEUX

## Pourquoi un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ?

- Pour améliorer le cadre et la qualité de vie de tous les habitants de la Commune.

## Rural ? Suis-je concerné par Rural ?

- Pour améliorer le cadre et la qualité de vie de TOUS les habitants, le programme ne se limite pas à des matières strictement "rurales". Notre commune a gardé un caractère semi-rural, ainsi TOUS les quartiers, même les centres, et TOUS les habitants sont concernés.

## Deux des avantages du PCDR pour la Commune et ses citoyens ?

- Mise en oeuvre de projets concrets répondant aux besoins réels de la population.
- Projets pouvant être financés par la Région wallonne (jusqu'à 80%).

## Les domaines abordés lors de la réunion ?

- La vie sociale et associative.
- La vie économique.
- L'environnement et le cadre de vie.
- La sécurité routière et la mobilité...

## Les objectifs de la réunion ?

- Permettre à tous les habitants d'Esneux de s'exprimer sur les atouts et les faiblesses de leur Commune.
- Partager ensemble des idées de projets à intégrer dans le Programme Communal de Développement Rural.

## L'animation de la rencontre ?

- Le Groupement Régional Economique des vallées de l'Ourthe et de l'Amblève (GREOA) a été désigné par la Commune d'Esneux comme organisme accompagnateur du PCDR. Un de ses agents de développement encadrera le déroulement de la soirée.

## Le déroulement de cette réunion interactive ?

### En trois phases:

- Qu'est-ce qu'un Programme Communal de Développement Rural ? Explication(s) et communication d'informations issues de l'étude socio-économique réalisée sur la Commune (30 minutes);
- Séparation de l'assemblée en plusieurs sous-groupes pour un travail en petit comité (1 heure);
- Mise en commun avec l'ensemble des participants (entre 30 minutes et 1 heure).

### De plus amples informations ?

N'hésitez pas à contacter les Agents de développement du GREOA

- Benoît HOUBEAU
- Sarah BEAUFAYS
- Isabelle LAURENT

Asbl GREOA  
Service PCDR  
Place de Chézy, 1  
4920 HARZE-AYWAILLE

tél. 04 384 67 88  
fax 04 384 74 37

email : [pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be](mailto:pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be)

Consultez également le site Internet [www.pcdr.be](http://www.pcdr.be)

Agenda de toutes les réunions d'information  
et de consultation (découpage géographique)

# ESNEUX

## PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Une démarche participative originale en faveur d'un nouvel essor communal

Date	Zone concernée	Lieu
Jeudi 23 février 2006	Esneux centre (rive gauche), Amostrennes, Les Crêtes	Commune d'Esneux (salle du Conseil)
Lundi 6 mars 2006	Esneux (rive droite), le Mont, Ham	Commune d'Esneux (salle du Conseil)
Jeudi 9 mars 2006	Tiiff : Centre, Saucy, Sainval	Château Brunsoode (1 <sup>er</sup> étage)
Lundi 13 mars 2006	Tiiff : Sur le Mont, Limoges	Château Brunsoode (1 <sup>er</sup> étage)
Jeudi 16 mars 2006	Cortil, Bois des Chevreuils	Château Brunsoode (1 <sup>er</sup> étage)
Jeudi 30 mars 2006	Hony, Féchereux, Avister, Beauregard	Salle communale de Méry (av. d'Esneux n°216)
Jeudi 20 avril 2006	Fontin, Montfort, Souverain Pré, Evieux, Flagothier, La Haze	Ecole communale de Montfort (réfectoire)
Lundi 24 avril 2006	Méry, Grèvecoeur	Salle communale de Méry (av. d'Esneux n°216)

### Toutes les rencontres débutent à 19H30

- Nous avons besoin de vous pour réaliser des projets vous concernant
- Identifiez les atouts et les faiblesses de votre Commune, de votre village
- Exprimez-vous sur des projets qui vous tiennent à cœur

Editeur responsable : Philippe LAMALLE, Echevin PCDR, commune d'Esneux, 1 place Jean d'Ardenne, 4130 ESNEUX  
Ne pas jeter sur la voie publique



## REUNION D'INFORMATION ET DE CONSULTATION ouverte à tous les habitants

Lundi 6 mars 2006 à 19h30

Commune d'Esneux (salle du Conseil), place Jean d'Ardenne 1

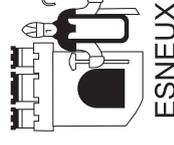


RÉGION WALLONNE



OURTHE  
AMBLEVE

ESNEUX (RIVE DROITE) - LE MONT - HAM



ESNEUX

## Pourquoi un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ?

- Pour améliorer le cadre et la qualité de vie de tous les habitants de la Commune.

## Rural ? Suis-je concerné par Rural ?

- Pour améliorer le cadre et la qualité de vie de TOUS les habitants, le programme ne se limite pas à des matières strictement "rurales". Notre commune a gardé un caractère semi-rural, ainsi TOUS les quartiers, même les centres, et TOUS les habitants sont concernés.

## Deux des avantages du PCDR pour la Commune et ses citoyens ?

- Mise en oeuvre de projets concrets répondant aux besoins réels de la population.
- Projets pouvant être financés par la Région wallonne (jusqu'à 80%).

## Les domaines abordés lors de la réunion ?

- La vie sociale et associative.
- La vie économique.
- L'environnement et le cadre de vie.
- La sécurité routière et la mobilité...

## Les objectifs de la réunion ?

- Permettre à tous les habitants d'Esneux de s'exprimer sur les atouts et les faiblesses de leur Commune.
- Partager ensemble des idées de projets à intégrer dans le Programme Communal de Développement Rural.

## L'animation de la rencontre ?

- Le Groupement Régional Economique des vallées de l'Ourthe et de l'Amblève (GREOA) a été désigné par la Commune d'Esneux comme organisme accompagnateur du PCDR. Un de ses agents de développement encadrera le déroulement de la soirée.

## Le déroulement de cette réunion interactive ?

### En trois phases:

- Qu'est-ce qu'un Programme Communal de Développement Rural ? Explication(s) et communication d'informations issues de l'étude socio-économique réalisée sur la Commune (30 minutes);
- Séparation de l'assemblée en plusieurs sous-groupes pour un travail en petit comité (1 heure);
- Mise en commun avec l'ensemble des participants (entre 30 minutes et 1 heure).

### De plus amples informations ?

N'hésitez pas à contacter les Agents de développement du GREOA

- Benoît HOUBEAU
- Sarah BEAUFAYS
- Isabelle LAURENT

Asbl GREOA  
Service PCDR  
Place de Chézy, 1  
4920 HARZE-AYWAILLE

tél. 04 384 67 88  
fax 04 384 74 37

email : [pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be](mailto:pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be)

Consultez également le site Internet [www.pcdr.be](http://www.pcdr.be)

Agenda de toutes les réunions d'information  
et de consultation (découpage géographique)

# ESNEUX

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL  
Une démarche participative originale en faveur d'un nouvel essor communal



## REUNION D'INFORMATION ET DE CONSULTATION ouverte à tous les habitants

**Jeudi 9 mars 2006 à 19h30**  
Château Brunsoode à Tilff (1<sup>er</sup> étage)

Date	Zone concernée	Lieu
Jeudi 23 février 2006	Esneux centre (rive gauche), Amostrennes, Les Crêtes	Commune d'Esneux (salle du Conseil)
Lundi 6 mars 2006	Esneux (rive droite), le Mont, Ham	Commune d'Esneux (salle du Conseil)
Jeudi 9 mars 2006	Tilff : Centre, Saucy, Sainval	Château Brunsoode (1 <sup>er</sup> étage)
Lundi 13 mars 2006	Tilff : Sur le Mont, Limoges	Château Brunsoode (1 <sup>er</sup> étage)
Jeudi 16 mars 2006	Cortil, Bois des Chevreuils	Château Brunsoode (1 <sup>er</sup> étage)
Jeudi 30 mars 2006	Hony, Féchereux, Avister, Beauregard	Salle communale de Méry (av. d'Esneux n°216)
Jeudi 20 avril 2006	Fontin, Montfort, Souverain Pré, Evieux, Flagothier, La Haze	Ecole communale de Montfort (réfectoire)
Lundi 24 avril 2006	Méry, Grèvecoeur	Salle communale de Méry (av. d'Esneux n°216)

### Toutes les rencontres débutent à 19H30

- Nous avons besoin de vous pour réaliser des projets vous concernant
- Identifiez les atouts et les faiblesses de votre Commune, de votre vil-  
lage
- Exprimez-vous sur des projets qui vous tiennent à cœur

Editeur responsable : Philippe LAMALLE, Echevin PCDR, commune d'Esneux, 1 place Jean d'Ardenne, 4130 ESNEUX  
Ne pas jeter sur la voie publique

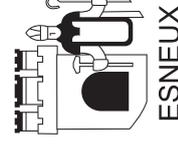


RÉGION WALLONNE



OURTHE  
AMBLEVE

TILFF : CENTRE - SAUCY - SAINVAL



## Pourquoi un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ?

- Pour améliorer le cadre et la qualité de vie de tous les habitants de la Commune.

## Rural ? Suis-je concerné par Rural ?

- Pour améliorer le cadre et la qualité de vie de TOUS les habitants, le programme ne se limite pas à des matières strictement "rurales". Notre commune a gardé un caractère semi-rural, ainsi TOUS les quartiers, même les centres, et TOUS les habitants sont concernés.

## Deux des avantages du PCDR pour la Commune et ses citoyens ?

- Mise en oeuvre de projets concrets répondant aux besoins réels de la population.
- Projets pouvant être financés par la Région wallonne (jusqu'à 80%).

## Les domaines abordés lors de la réunion ?

- La vie sociale et associative.
- La vie économique.
- L'environnement et le cadre de vie.
- La sécurité routière et la mobilité...

## Les objectifs de la réunion ?

- Permettre à tous les habitants d'Esneux de s'exprimer sur les atouts et les faiblesses de leur Commune.
- Partager ensemble des idées de projets à intégrer dans le Programme Communal de Développement Rural.

## L'animation de la rencontre ?

- Le Groupement Régional Economique des vallées de l'Ourthe et de l'Amblève (GREOA) a été désigné par la Commune d'Esneux comme organisme accompagnateur du PCDR. Un de ses agents de développement encadrera le déroulement de la soirée.

## Le déroulement de cette réunion interactive ?

### En trois phases:

- Qu'est-ce qu'un Programme Communal de Développement Rural ?  
Explication(s) et communication d'informations issues de l'étude socio-économique réalisée sur la Commune (30 minutes);
- Séparation de l'assemblée en plusieurs sous-groupes pour un travail en petit comité (1 heure);
- Mise en commun avec l'ensemble des participants (entre 30 minutes et 1 heure).

### De plus amples informations ?

N'hésitez pas à contacter les Agents de développement du GREOA

- Benoît HOUBEAU
- Sarah BEAUFAYS
- Isabelle LAURENT

Asbl GREOA  
Service PCDR  
Place de Chézy, 1  
4920 HARZE-AYWAILLE

tél. 04 384 67 88  
fax 04 384 74 37

email : [pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be](mailto:pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be)

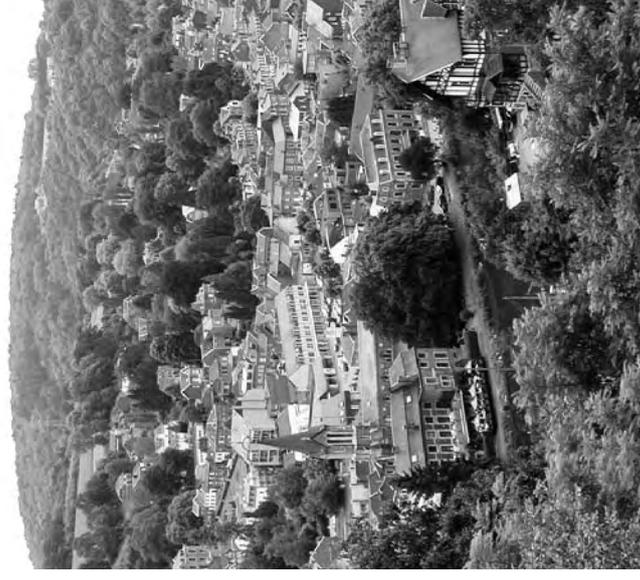
Consultez également le site Internet [www.pcdr.be](http://www.pcdr.be)

Agenda de toutes les réunions d'information et de consultation (découpage géographique)

# ESNEUX

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL  
Une démarche participative originale en faveur d'un nouvel essor communal

Date	Zone concernée	Lieu
Jeudi 23 février 2006	Esneux centre (rive gauche), Amostrennes, Les Crêtes	Commune d'Esneux (salle du Conseil)
Lundi 6 mars 2006	Esneux (rive droite), le Mont, Ham	Commune d'Esneux (salle du Conseil)
Jeudi 9 mars 2006	Tilff : Centre, Saucy, Sainval	Château Brunstode (1 <sup>er</sup> étage)
Lundi 13 mars 2006	Tilff : Sur le Mont, Limoges	Château Brunstode (1 <sup>er</sup> étage)
Jeudi 16 mars 2006	Cortil, Bois des Chevreuils	Château Brunstode (1 <sup>er</sup> étage)
Jeudi 30 mars 2006	Hony, Féchereux, Avister, Beauregard	Salle communale de Méry (av. d'Esneux n°216)
Jeudi 20 avril 2006	Fontin, Montfort, Souverain Pré, Evieux, Flagothier, La Haze	Ecole communale de Montfort (réfectoire)
Lundi 24 avril 2006	Méry, Grèvecoeur	Salle communale de Méry (av. d'Esneux n°216)



## REUNION D'INFORMATION ET DE CONSULTATION ouverte à tous les habitants

Lundi 13 mars 2006 à 19h30  
Château Brunstode à Tilff (1<sup>er</sup> étage)

### Toutes les rencontres débutent à 19H30

- Nous avons besoin de vous pour réaliser des projets vous concernant
- Identifiez les atouts et les faiblesses de votre Commune, de votre village
- Exprimez-vous sur des projets qui vous tiennent à cœur

Editeur responsable : Philippe LAMALLE, Echevin PCDR, commune d'Esneux, 1 place Jean d'Ardenne, 4130 ESNEUX  
Ne pas jeter sur la voie publique

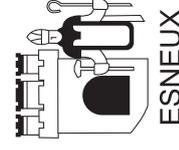


RÉGION WALLONNE



OURTHE  
AMBLEVE

TILFF : SUR LE MONT - LIMOGES



## Pourquoi un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ?

- Pour améliorer le cadre et la qualité de vie de tous les habitants de la Commune.

## Rural ? Suis-je concerné par Rural ?

- Pour améliorer le cadre et la qualité de vie de TOUS les habitants, le programme ne se limite pas à des matières strictement "rurales". Notre commune a gardé un caractère semi-rural, ainsi TOUS les quartiers, même les centres, et TOUS les habitants sont concernés.

## Deux des avantages du PCDR pour la Commune et ses citoyens ?

- Mise en oeuvre de projets concrets répondant aux besoins réels de la population.
- Projets pouvant être financés par la Région wallonne (jusqu'à 80%).

## Les domaines abordés lors de la réunion ?

- La vie sociale et associative.
- La vie économique.
- L'environnement et le cadre de vie.
- La sécurité routière et la mobilité...

## Les objectifs de la réunion ?

- Permettre à tous les habitants d'Esneux de s'exprimer sur les atouts et les faiblesses de leur Commune.
- Partager ensemble des idées de projets à intégrer dans le Programme Communal de Développement Rural.

## L'animation de la rencontre ?

- Le Groupement Régional Economique des vallées de l'Ourthe et de l'Amblève (GREOA) a été désigné par la Commune d'Esneux comme organisme accompagnateur du PCDR. Un de ses agents de développement encadrera le déroulement de la soirée.

## Le déroulement de cette réunion interactive ?

### En trois phases:

- Qu'est-ce qu'un Programme Communal de Développement Rural ? Explication(s) et communication d'informations issues de l'étude socio-économique réalisée sur la Commune (30 minutes);
- Séparation de l'assemblée en plusieurs sous-groupes pour un travail en petit comité (1 heure);
- Mise en commun avec l'ensemble des participants (entre 30 minutes et 1 heure).

### De plus amples informations ?

N'hésitez pas à contacter les Agents de développement du GREOA

- Benoît HOUBEAU
- Sarah BEAUFAYS
- Isabelle LAURENT

Asbl GREOA  
Service PCDR  
Place de Chézy, 1  
4920 HARZE-AYWAILLE

tél. 04 384 67 88  
fax 04 384 74 37

email : [pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be](mailto:pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be)

Consultez également le site Internet [www.pcdr.be](http://www.pcdr.be)

Agenda de toutes les réunions d'information  
et de consultation (découpage géographique)

# ESNEUX

## PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Une démarche participative originale en faveur d'un nouvel essor communal



### REUNION D'INFORMATION ET DE CONSULTATION ouverte à tous les habitants

**Jeu**di 16 mars 2006 à 19h30  
Château Brunso

de à Tilff (1<sup>er</sup> étage)

Date	Zone concernée	Lieu
Jeu	Esneux centre (rive gauche), Amostrennes, Les Crêtes	Commune d'Esneux (salle du Conseil)
Lun	Esneux (rive droite), le Mont, Ham	Commune d'Esneux (salle du Conseil)
Jeu	Tilff : Centre, Saucy, Sainval	Château Brunso
Lun	Tilff : Sur le Mont, Limoges	Château Brunso
Jeu	Cortil, Bois des Chevreuils	Château Brunso
Jeu	Hony, Féchereux, Avister, Beauregard	Salle communale de Méry (av. d'Esneux n°216)
Jeu	Fontin, Montfort, Souverain Pré, Evieux, Flagothier, La Haze	Ecole communale de Montfort (réfectoire)
Lun	Méry, Grèvecoeur	Salle communale de Méry (av. d'Esneux n°216)

#### Toutes les rencontres débutent à 19H30

- Nous avons besoin de vous pour réaliser des projets vous concernant
- Identifiez les atouts et les faiblesses de votre Commune, de votre vil-  
lage
- Exprimez-vous sur des projets qui vous tiennent à coeur

Editeur responsable : Philippe LAMALLE, Echevin PCDR, commune d'Esneux, 1 place Jean d'Ardenne, 4130 ESNEUX  
Ne pas jeter sur la voie publique

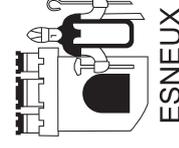


RÉGION WALLONNE



OURTHE  
AMBLEVE

CORTIL - BOIS DES CHEVREUILS



## Pourquoi un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ?

- Pour améliorer le cadre et la qualité de vie de tous les habitants de la Commune.

## Rural ? Suis-je concerné par Rural ?

- Pour améliorer le cadre et la qualité de vie de TOUS les habitants, le programme ne se limite pas à des matières strictement "rurales". Notre commune a gardé un caractère semi-rural, ainsi TOUS les quartiers, même les centres, et TOUS les habitants sont concernés.

## Deux des avantages du PCDR pour la Commune et ses citoyens ?

- Mise en oeuvre de projets concrets répondant aux besoins réels de la population.
- Projets pouvant être financés par la Région wallonne (jusqu'à 80%).

## Les domaines abordés lors de la réunion ?

- La vie sociale et associative.
- La vie économique.
- L'environnement et le cadre de vie.
- La sécurité routière et la mobilité...

## Les objectifs de la réunion ?

- Permettre à tous les habitants d'Esneux de s'exprimer sur les atouts et les faiblesses de leur Commune.
- Partager ensemble des idées de projets à intégrer dans le Programme Communal de Développement Rural.

## L'animation de la rencontre ?

- Le Groupement Régional Economique des vallées de l'Ourthe et de l'Amblève (GREOA) a été désigné par la Commune d'Esneux comme organisme accompagnateur du PCDR. Un de ses agents de développement encadrera le déroulement de la soirée.

## Le déroulement de cette réunion interactive ?

### En trois phases:

- Qu'est-ce qu'un Programme Communal de Développement Rural ? Explication(s) et communication d'informations issues de l'étude socio-économique réalisée sur la Commune (30 minutes);
- Séparation de l'assemblée en plusieurs sous-groupes pour un travail en petit comité (1 heure);
- Mise en commun avec l'ensemble des participants (entre 30 minutes et 1 heure).

### De plus amples informations ?

N'hésitez pas à contacter les Agents de développement du GREOA

- Benoît HOUBEAU
- Sarah BEAUFAYS
- Isabelle LAURENT

Asbl GREOA  
Service PCDR  
Place de Chézy, 1  
4920 HARZE-AYWAILLE

tél. 04 384 67 88  
fax 04 384 74 37

email : [pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be](mailto:pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be)

Consultez également le site Internet [www.pcdr.be](http://www.pcdr.be)

Agenda de toutes les réunions d'information  
et de consultation (découpage géographique)

# ESNEUX

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL  
Une démarche participative originale en faveur d'un nouvel essor communal

Date	Zone concernée	Lieu
Jeu 23 février 2006	Esneux centre (rive gauche), Amostrennes, Les Crêtes	Commune d'Esneux (salle du Conseil)
Lun 6 mars 2006	Esneux (rive droite), le Mont, Ham	Commune d'Esneux (salle du Conseil)
Jeu 9 mars 2006	Tiiff : Centre, Saucy, Sainval	Château Brunstode (1 <sup>er</sup> étage)
Lun 13 mars 2006	Tiiff : Sur le Mont, Limoges	Château Brunstode (1 <sup>er</sup> étage)
Jeu 16 mars 2006	Cortil, Bois des Chevreuils	Château Brunstode (1 <sup>er</sup> étage)
Jeu 30 mars 2006	Hony, Féchereux, Avister, Beauregard	Salle communale de Méry (av. d'Esneux n°216)
Jeu 20 avril 2006	Fontin, Montfort, Souverain Pré, Evieux, Flagothier, La Haze	Ecole communale de Montfort (réfectoire)
Lun 24 avril 2006	Méry, Grèvecoeur	Salle communale de Méry (av. d'Esneux n°216)

## Toutes les rencontres débutent à 19H30

- Nous avons besoin de vous pour réaliser des projets vous concernant
- Identifiez les atouts et les faiblesses de votre Commune, de votre village
- Exprimez-vous sur des projets qui vous tiennent à cœur

Editeur responsable : Philippe LAMALLE, Echevin PCDR, commune d'Esneux, 1 place Jean d'Ardenne, 4130 ESNEUX  
Ne pas jeter sur la voie publique

## REUNION D'INFORMATION ET DE CONSULTATION ouverte à tous les habitants

Jeu 30 mars 2006 à 19h30

Salle communale de Méry, avenue d'Esneux 216

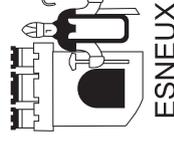


RÉGION WALLONNE



OURTHE  
AMBLEVE

HONY - FECHEREUX - AVISTER - BEAUREGARD



ESNEUX

## Pourquoi un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ?

- Pour améliorer le cadre et la qualité de vie de tous les habitants de la Commune.

## Rural ? Suis-je concerné par Rural ?

- Pour améliorer le cadre et la qualité de vie de TOUS les habitants, le programme ne se limite pas à des matières strictement "rurales". Notre commune a gardé un caractère semi-rural, ainsi TOUS les quartiers, même les centres, et TOUS les habitants sont concernés.

## Deux des avantages du PCDR pour la Commune et ses citoyens ?

- Mise en oeuvre de projets concrets répondant aux besoins réels de la population.
- Projets pouvant être financés par la Région wallonne (jusqu'à 80%).

## Les domaines abordés lors de la réunion ?

- La vie sociale et associative.
- La vie économique.
- L'environnement et le cadre de vie.
- La sécurité routière et la mobilité...

## Les objectifs de la réunion ?

- Permettre à tous les habitants d'Esneux de s'exprimer sur les atouts et les faiblesses de leur Commune.
- Partager ensemble des idées de projets à intégrer dans le Programme Communal de Développement Rural.

## L'animation de la rencontre ?

- Le Groupement Régional Economique des vallées de l'Ourthe et de l'Amblève (GREOA) a été désigné par la Commune d'Esneux comme organisme accompagnateur du PCDR. Un de ses agents de développement encadrera le déroulement de la soirée.

## Le déroulement de cette réunion interactive ?

### En trois phases:

- Qu'est-ce qu'un Programme Communal de Développement Rural ? Explication(s) et communication d'informations issues de l'étude socio-économique réalisée sur la Commune (30 minutes);
- Séparation de l'assemblée en plusieurs sous-groupes pour un travail en petit comité (1 heure);
- Mise en commun avec l'ensemble des participants (entre 30 minutes et 1 heure).

### De plus amples informations ?

N'hésitez pas à contacter les Agents de développement du GREOA

- Benoît HOUBEAU
- Sarah BEAUFAYS
- Isabelle LAURENT

Asbl GREOA  
Service PCDR  
Place de Chézy, 1  
4920 HARZE-AYWAILLE

tél. 04 384 67 88  
fax 04 384 74 37  
email : [pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be](mailto:pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be)

Consultez également le site Internet [www.pcdr.be](http://www.pcdr.be)

Agenda de toutes les réunions d'information et de consultation (découpage géographique)

# ESNEUX

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL  
Une démarche participative originale en faveur d'un nouvel essor communal

Date	Zone concernée	Lieu
Jeu 23 février 2006	Esneux centre (rive gauche), Amostrennes, Les Crêtes	Commune d'Esneux (salle du Conseil)
Lundi 6 mars 2006	Esneux (rive droite), le Mont, Ham	Commune d'Esneux (salle du Conseil)
Jeu 9 mars 2006	Tiiff : Centre, Saucy, Sainval	Château Brunsoode (1 <sup>er</sup> étage)
Lundi 13 mars 2006	Tiiff : Sur le Mont, Limoges	Château Brunsoode (1 <sup>er</sup> étage)
Jeu 16 mars 2006	Cortil, Bois des Chevreuils	Château Brunsoode (1 <sup>er</sup> étage)
Jeu 30 mars 2006	Hony, Féchereux, Avister, Beauregard	Salle communale de Méry (av. d'Esneux n°216)
Jeu 20 avril 2006	Fontin, Montfort, Souverain Pré, Evieux, Flagothier, La Haze	Ecole communale de Montfort (réfectoire)
Lundi 24 avril 2006	Méry, Grèvecoeur	Salle communale de Méry (av. d'Esneux n°216)

**Toutes les rencontres débutent à 19H30**

- Nous avons besoin de vous pour réaliser des projets vous concernant
- Identifiez les atouts et les faiblesses de votre Commune, de votre village
- Exprimez-vous sur des projets qui vous tiennent à cœur

Editeur responsable : Philippe LAMALLE, Echevin PCDR, commune d'Esneux, 1 place Jean d'Ardenne, 4130 ESNEUX  
Ne pas jeter sur la voie publique



## REUNION D'INFORMATION ET DE CONSULTATION ouverte à tous les habitants

**Jeu 20 avril 2006 à 19h30**  
Ecole communale de Montfort (réfectoire)

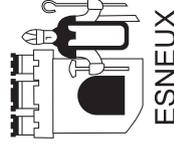
FONTIN - MONTFORT - SOUVERAIN PRE - EVIEUX  
FLAGOTHIER - LA HAZE



RÉGION WALLONNE



OURTHE  
AMBLEVE



ESNEUX

## Pourquoi un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ?

- Pour améliorer le cadre et la qualité de vie de tous les habitants de la Commune.

## Rural ? Suis-je concerné par Rural ?

- Pour améliorer le cadre et la qualité de vie de TOUS les habitants, le programme ne se limite pas à des matières strictement "rurales". Notre commune a gardé un caractère semi-rural, ainsi TOUS les quartiers, même les centres, et TOUS les habitants sont concernés.

## Deux des avantages du PCDR pour la Commune et ses citoyens ?

- Mise en oeuvre de projets concrets répondant aux besoins réels de la population.
- Projets pouvant être financés par la Région wallonne (jusqu'à 80%).

## Les domaines abordés lors de la réunion ?

- La vie sociale et associative.
- La vie économique.
- L'environnement et le cadre de vie.
- La sécurité routière et la mobilité...

## Les objectifs de la réunion ?

- Permettre à tous les habitants d'Esneux de s'exprimer sur les atouts et les faiblesses de leur Commune.
- Partager ensemble des idées de projets à intégrer dans le Programme Communal de Développement Rural.

## L'animation de la rencontre ?

- Le Groupement Régional Economique des vallées de l'Ourthe et de l'Amblève (GREOA) a été désigné par la Commune d'Esneux comme organisme accompagnateur du PCDR. Un de ses agents de développement encadrera le déroulement de la soirée.

## Le déroulement de cette réunion interactive ?

### En trois phases:

- Qu'est-ce qu'un Programme Communal de Développement Rural ? Explication(s) et communication d'informations issues de l'étude socio-économique réalisée sur la Commune (30 minutes);
- Séparation de l'assemblée en plusieurs sous-groupes pour un travail en petit comité (1 heure);
- Mise en commun avec l'ensemble des participants (entre 30 minutes et 1 heure).

### De plus amples informations ?

N'hésitez pas à contacter les Agents de développement du GREOA

- Benoît HOUBEAU
- Sarah BEAUFAYS
- Isabelle LAURENT

Asbl GREOA  
Service PCDR  
Place de Chézy, 1  
4920 HARZE-AYWAILLE

tél. 04 384 67 88  
fax 04 384 74 37

email : [pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be](mailto:pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be)

Consultez également le site Internet [www.pcdr.be](http://www.pcdr.be)

Agenda de toutes les réunions d'information  
et de consultation (découpage géographique)

# ESNEUX

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL  
Une démarche participative originale en faveur d'un nouvel essor communal

Date	Zone concernée	Lieu
Jeudi 23 février 2006	Esneux centre (rive gauche), Amostrennes, Les Crêtes	Commune d'Esneux (salle du Conseil)
Lundi 6 mars 2006	Esneux (rive droite), le Mont, Ham	Commune d'Esneux (salle du Conseil)
Jeudi 9 mars 2006	Tiiff : Centre, Saucy, Sainval	Château Brunstode (1 <sup>er</sup> étage)
Lundi 13 mars 2006	Tiiff : Sur le Mont, Limoges	Château Brunstode (1 <sup>er</sup> étage)
Jeudi 16 mars 2006	Cortil, Bois des Chevreuils	Château Brunstode (1 <sup>er</sup> étage)
Jeudi 30 mars 2006	Hony, Féchereux, Avister, Beauregard	Salle communale de Méry (av. d'Esneux n°216)
Jeudi 20 avril 2006	Fontin, Montfort, Souverain Pré, Evieux, Flagothier, La Haze	Ecole communale de Montfort (réfectoire)
Lundi 24 avril 2006	Méry, Crèvecoeur	Salle communale de Méry (av. d'Esneux n°216)

## Toutes les rencontres débutent à 19H30

- Nous avons besoin de vous pour réaliser des projets vous concernant
- Identifiez les atouts et les faiblesses de votre Commune, de votre village
- Exprimez-vous sur des projets qui vous tiennent à cœur

Editeur responsable : Philippe LAMALLE, Echevin PCDR, commune d'Esneux, 1 place Jean d'Ardenne, 4130 ESNEUX  
Ne pas jeter sur la voie publique



## REUNION D'INFORMATION ET DE CONSULTATION ouverte à tous les habitants

Lundi 24 avril 2006 à 19h30  
Salle communale de Méry, avenue d'Esneux 216

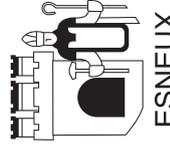
MÉRY - CREVECOEUR



RÉGION WALLONNE



OURTHE  
AMBLEVE



ESNEUX

## Pourquoi un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ?

- Pour améliorer le cadre et la qualité de vie de tous les habitants de la Commune.

## Rural ? Suis-je concerné par Rural ?

- Pour améliorer le cadre et la qualité de vie de TOUS les habitants, le programme ne se limite pas à des matières strictement "rurales". Notre commune a gardé un caractère semi-rural, ainsi TOUS les quartiers, même les centres, et TOUS les habitants sont concernés.

## Deux des avantages du PCDR pour la Commune et ses citoyens ?

- Mise en oeuvre de projets concrets répondant aux besoins réels de la population.
- Projets pouvant être financés par la Région wallonne (jusqu'à 80%).

## Les domaines abordés lors de la réunion ?

- La vie sociale et associative.
- La vie économique.
- L'environnement et le cadre de vie.
- La sécurité routière et la mobilité...

## Les objectifs de la réunion ?

- Permettre à tous les habitants d'Esneux de s'exprimer sur les atouts et les faiblesses de leur Commune.
- Partager ensemble des idées de projets à intégrer dans le Programme Communal de Développement Rural.

## L'animation de la rencontre ?

- Le Groupement Régional Economique des vallées de l'Ourthe et de l'Amblève (GREOA) a été désigné par la Commune d'Esneux comme organisme accompagnateur du PCDR. Un de ses agents de développement encadrera le déroulement de la soirée.

## Le déroulement de cette réunion interactive ?

### En trois phases:

- Qu'est-ce qu'un Programme Communal de Développement Rural ?  
Explication(s) et communication d'informations issues de l'étude socio-économique réalisée sur la Commune (30 minutes);
- Séparation de l'assemblée en plusieurs sous-groupes pour un travail en petit comité (1 heure);
- Mise en commun avec l'ensemble des participants (entre 30 minutes et 1 heure).

### De plus amples informations ?

N'hésitez pas à contacter les Agents de développement du GREOA

- Benoît HOUBEAU
- Sarah BEAUFAYS
- Isabelle LAURENT

Asbl GREOA  
Service PCDR  
Place de Chézy, 1  
4920 HARZE-AYWAILLE

tél. 04 384 67 88  
fax 04 384 74 37

email : [pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be](mailto:pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be)

Consultez également le site Internet [www.pcdr.be](http://www.pcdr.be)

De plus amples informations ?

N'hésitez pas à contacter les Agents de développement du GREOA

- Benoît HOUBEAU
- Sarah BEAUFAYS
- Isabelle LAURENT

Asbl GREOA  
Service PCDR  
Place de Chézy, 1  
4920 HARZE-AYWAILLE

tél. 04 384 67 88  
fax 04 384 74 37

email : [pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be](mailto:pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be)

Consultez également le site Internet [www.pcdr.be](http://www.pcdr.be)

# ESNEUX

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Une démarche participative originale en faveur d'un nouvel essor communal

## INFORMATION & CONSULTATION

réunions ouvertes à tous les habitants de la Commune



Mardi 6 juin 2006 à 19h30  
Administration communale  
à Esneux



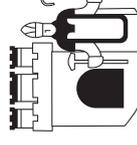
Mardi 13 juin 2006 à 19h30  
Château Brunsode  
à Tilff



RÉGION WALLONNE



OURTHE  
AMBLEVE



ESNEUX

## Quelle est la finalité d'un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ?

- Améliorer le cadre et la qualité de vie par la concrétisation de projets qui répondent à des besoins exprimés par les habitants. La réalisation des ces projets est finançable par la Région wallonne (jusqu'à 80%).

## Pourquoi des consultations?

- Des réunions d'information et de consultation ont déjà été organisées dans les divers villages et hameaux de l'entité; beaucoup d'Esneutois ont répondu présents et ont ainsi eu l'occasion de s'exprimer. Ces rencontres conviviales ont permis de recueillir une masse d'informations intéressantes.
- Certains d'entre vous souhaitent pouvoir s'exprimer à nouveau sur certaines thématiques, d'autres n'ont pas encore eu l'occasion ou l'opportunité de le faire. C'est pourquoi, deux dernières réunions d'information et de consultation sont organisées en juin, l'une à Tilff, l'autre à Esneux.
- Les informations recueillies permettront d'affiner la synthèse des interventions en vue d'assurer la poursuite du PCDR.

## Objectifs de réunion

- Permettre à tous les habitants de s'exprimer sur les atouts et faiblesses de leur Commune.
- Partager ensemble des idées de projets à intégrer dans le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
- Revaloriser la participation citoyenne.

## Animation des rencontres

- Le Groupement Régional Economique des vallées de l'Ourthe et de l'Amblève (GREOA) a été désigné par la commune d'Esneux comme organisme accompagnateur de son PCDR. Les rencontres seront donc encadrées par les agents de développement de cet organisme.

## Déroulement des réunions

En trois phases interactives:

- 1. Qu'est-ce qu'un Programme Communal de Développement Rural ? Explication (30 minutes);
- 2. Séparation de l'assemblée en sous-groupes pour un travail en petit comité sur une grille d'analyse commune; en fonction des souhaits de l'assemblée, ces groupes pourront aborder l'ensemble des points relevés dans la grille d'analyse ou se focaliser sur un thème particulier (entre autres: Agriculture, Tourisme...) (1 heure);
- 3. Synthèse en commun avec l'ensemble des participants (entre 30 minutes et 1 heure).

## Un empêchement... mais le souhait de participer

- Alors n'hésitez pas à transmettre vos avis et vos idées pour améliorer le cadre et la qualité de vie des Esneutois; adressez-vous aux agents de développement du GREOA (coordonnées au verso).

## Programme communal de développement rural

**Profitez de l'occasion donnée de participer au développement de votre commune : vous aurez bientôt la possibilité de vous exprimer lors des réunions de quartiers ou grâce à votre candidature à la commission locale !!!**

Le Conseil communal, en date du 6 mai 2004 a décidé de marquer son accord sur le principe de mener une opération de développement rural sur l'ensemble du territoire de la commune.

### **Mais qu'est-ce donc « un programme communal de développement rural » ?**

#### **Définition**

Une opération de développement rural consiste en un ensemble coordonné d'actions de développement, d'aménagement et de réaménagement entreprises ou conduites en milieu rural par une commune, dans le but de sa revitalisation et de sa restauration, dans le respect de ses caractères propres et de manière à améliorer les conditions de vie de ses habitants au point de vue économique, social et culturel.

#### **Programme communal**

Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) est le document de synthèse de l'opération pour chaque commune. La Commission Régionale d'Aménagement du Territoire (C.R.A.T.) rend un avis au Ministre sur la qualité de chaque PCDR.

#### **Les trois originalités d'une opération de développement rural**

##### **1. La participation citoyenne**

Réunions de village et Commission locale permettent à chaque citoyen qui le désire de réaliser avec d'autres l'état de la situation de la commune, de définir des objectifs de développement et les projets à mettre en oeuvre. Cette « démocratie directe » est tempérée par le fait que la décision finale revient au Conseil communal.

##### **2. Un programme global**

Une opération de développement rural, c'est tout d'abord une réflexion sur l'ensemble des aspects qui font la vie d'une commune rurale: agriculture, économie, emploi, aménagement du territoire, urbanisme, environ-

nement, mobilité, action culturelle...Ce sont ensuite des projets qui combinent plusieurs de ces éléments.

##### **3. Une réflexion stratégique à long terme, clairement encouragée**

Le programme communal qui émane de cette réflexion collective propose des objectifs qui orienteront la politique locale pour plusieurs années. Les projets se réaliseront par conventions annuelles entre la Commune et la Région. L'aide de cette dernière peut aller jusqu'à 80% du coût des projets.

#### **Les douze étapes d'une opération de développement rural**

1. Décision de principe du Conseil communal pour démarrer l'opération.

2. Demande auprès du Ministre de la Ruralité pour bénéficier de l'accompagnement d'un organisme agréé pour animer et alimenter la réflexion.

3. Désignation d'un auteur de Programme Communal de Développement Rural.

4. Constitution du dossier des caractéristiques socio-économiques. Il rassemble des informations sur l'état de la situation de la commune.

5. Information de la population sur le processus et première réflexion commune.

6. Consultation plus approfondie de la population et création de groupes de travail par thème et/ou par village ou quartier.

7. Mise en place de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), organe composé d'habitants représentant la population.

8. Structuration des objectifs de développement et des projets par la CLDR sous forme d'un avant-projet de Programme Communal de Développement Rural.

9. Vote du projet de PCDR par le Conseil communal

10. Avis de la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire sur le PCDR

11. Arrêté du Gouvernement wallon approuvant le programme

12. Négociation d'une première convention avec le Ministre compétent et réalisation graduelle des projets.

La Commune a finalisé les deux premières étapes et la troisième est en cours : le dossier de désignation d'un auteur de projet a été présenté au Conseil communal du 18 novembre 2004 et nous espérons pouvoir encore attribuer le marché avant la fin de cette année.

Le Collège a également décidé d'élargir le « portefeuille » de l'un de ses échevins, en l'occurrence celui de Monsieur Philippe Lamalle, qui est désormais chargé de cette nouvelle compétence.

## Les Infos Esneux

(bulletin communal - décembre 2005)

# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - PARTICIPATION



## Une opération de développement rural à Esneux

*Une démarche participative originale en faveur d'un nouvel essor communal !*

### L'étude socio-économique

Le rapport intermédiaire de l'étude socio-économique est disponible et peut être consulté sur le site <http://www.pcdr.be>. Il vous est également loisible de prendre connaissance de ce cliché objectif de votre Commune au siège du GREOA dont vous trouverez les coordonnées en fin d'article.

Toutes les réunions débutent à 19h30.

Dates de réunion	Découpages géographiques	Lieux
Judi 23 février 2006	Rive gauche d'Esneux, Amostrenne, les Crêtes	Administration communale d'Esneux (salle du Conseil)
Lundi 6 mars 2006	Rive droite d'Esneux, le Mont, Ham	Administration communale d'Esneux (salle du Conseil)
Judi 9 mars 2006	Tilff Centre, Saucy, Sainval	Château Brunsode à Tilff au 1er étage
Lundi 13 mars 2006	Tilff, Sur le Mont	Château Brunsode à Tilff au 1er étage
Judi 16 mars 2006	Cortil, Bois des Chevreuils	Château Brunsode à Tilff au 1er étage
Judi 30 mars 2006	Quartiers de Hony, Fêchereux, Avister, Beauegard	Salle communale de Méry (av. d'Esneux n°216)
Judi 20 avril 2006	Fontin, Montfort, Souverain Pré, Evieux, Flagothier, la Haze	Réfectoire de l'école communale de Fontin
Lundi 24 avril 2006	Crèvecoeur, Méry	Salle communale de Méry (av. d'Esneux n°216)

### La participation citoyenne

La phase d'information et de consultation des habitants va débiter. D'ores et déjà nous vous communiquons le calendrier des réunions d'information et de consultation par découpage géographique. Après cette première série de rencontres, des soirées de consultations thématiques, par secteurs (tourisme, agriculture...) seront également organisées.

L'objectif principal de ces premières rencontres est de permettre à tous les habitants de s'exprimer afin d'identifier les atouts, faiblesses et propositions de projets pour, dans la suite du processus, élaborer **ensemble** des projets à intégrer dans le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Une méthode de travail a été mise au point afin que tous et toutes vous puissiez exprimer vos idées. Le déroulement des réunions comporte donc trois phases :

1. Qu'est-ce qu'un Programme Communal de Développement Rural ? Explication(s) et communication d'informations issues de l'étude socio-économique (30 minutes).

2. Séparation de l'assemblée en 3 à 4 sous-groupes pour un travail en plus petit comité (1 heure).

3. Mise en commun devant l'ensemble des participants (entre 30 minutes et 1 heure).

Pour de plus amples renseignements, il vous est loisible de contacter les agents de développement du GREOA :

Benoît HOUBEAU – Sarah BEAUFAYS – Isabelle LAURENT  
GREOA-Service PCDR – place de Chézy 1 – 4920 HARZE  
Tél. : 04.384.67.88 - Fax : 04.360.82.21  
[pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be](mailto:pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be) – <http://www.pcdr.be>

## PASSE-PARTOUT

(15 au 21 février 2006)

Esneux

### On attend votre vision du futur...

Une opération de développement rural à Esneux! Cette démarche participative originale axée vers un nouvel essor communal s'étalera sur plusieurs années et ses étapes ont déjà été explicitées dans le bulletin communal de décembre 2005.

Le P.C.D.R. (Programme Communal de Développement Rural) est un outil qui contient, entre autres, des projets qui seront subsidiés jusqu'à 80% par la Région Wallonne. Le GREOA a été désigné par la Commune pour fournir un cliché objectif de l'entité esneutoise en analysant de nombreuses données socio-économiques, mais

cette "photographie" n'est pas suffisante pour tenir compte du quotidien de tout un chacun et des réalités de terrain ce qui entraîne la participation des citoyens qui seront associés à l'élaboration et à la réalisation du P.C.D.R.

La première réunion concernera les habitants de la rive gauche d'Esneux, Amostrennes, les Crêtes (23 février à 19h30) à la Commune. La deuxième pour la rive droite, le Mont et Ham (le 6 mars) à la Commune. Pour Tilff centre, Saucy et Sainval, le 9 mars - Sur le Mont et Limoges le 13 mars - Cortil, bois des Chevreuils le 16 mars (les trois au château Brunsode). Hony, Fêchereux,



Avister, Beaugard le 30 mars, salle communale de Méry-Fontin. Monfort, Souverain-Pré, Evieux, Flagothier, La Haze le 20 avril à

l'école de Monfort. Méry, Crèvecoeur le 24 avril en la salle de Méry. Toutes ces rencontres débiteront à 19h30.

## Développement rural : tout un programme !

### ■ Esneux se lance après Sprimont et Aywaille

**ESNEUX** ▽ C'est ce jeudi que commence à Esneux le processus d'élaboration d'un programme communal de développement rural (PCDR).

La première réunion de consultation de la population sur son cadre de vie se déroulera à la maison communale à 19 h 30. Elle concerne les habitants d'Esneux rive gauche, Amostrennes et Les Crêtes. Mais tous les habitants pourront participer puisque huit réunions en tout sont prévues jusqu'en avril.

L'objectif de ces rencontres vise à connaître les besoins de la population en terme de qualité de vie, afin de

décider d'aménagements ultérieurs.

Aywaille et Sprimont, qui sont déjà plus avancées dans le processus, ont déjà sélectionné chacun une série de projets d'investissement à réaliser dans les trois à dix prochaines années.

#### Des exemples

À Aywaille, les priorités arrivant en tête sont la création d'une maison de village à Nonceveux, le prolongement du piétonnier au bord de l'Amblève jusqu'à Quareux et Martin Rive, la construction d'une unité de stockage pour la biométhanisation à Deigné, la valorisation de zones à intérêt biologique, l'aménagement durable du parc résidentiel du Champ des oiseaux et la réalisation d'un atlas des chemins vicinaux.

À Sprimont, il s'agit du développement du réseau Ravel, de l'amé-

nagement convivial du centre de Damré et de la place du Tilleul à Louveigné, de la création d'une zone conviviale à Gomzé, de l'aménagement durable du site des Hautes Fagnes relax à Adzeux, de la création d'une structure de biométhanisation pour le chauffage des bâtiments publics, de la création d'un *crapudique* à Wachiboux et de l'aménagement d'une place à Hayen et à Hautgné.

Avant d'être réalisés, ces projets doivent encore être chiffrés, puis transmis à la Région wallonne qui sélectionne ceux qu'elle subsidiera à hauteur de 80% de l'investissement. "L'inconnue est de savoir combien de projets vont être retenus et comment les dossiers vont être subventionnés par la Région", précise Philippe Dodrimont bourgmestre d'Aywaille.

E. A.

## Ourthe-Amblève / Projets de développement rural

# Mieux vivre à la campagne

**A** Nonceveux, la salle du village est devenue difficile à chauffer et à entretenir. Grâce à sa rénovation, Aywaille dispose d'un lieu de vie pour les comités et les jeunes. Le projet fait partie des six priorités principales retenues par la commission locale de développement rural.

Le prolongement du chemin piétonnier et cycliste vers Quareux et Martinrive figure aussi sur la liste, ainsi que l'adoption d'un plan communal d'aménagement dérogatoire pour le « Champ des oiseaux ». Ce plan vise à inscrire ce parc de résidences de vacances en zone d'habitat rural. « *Il n'y a plus une seule résidence de vacances mais les infrastructures, routières notamment, ne sont pas adaptées* », explique le bourgmestre Philippe Dodrimont. Plutôt que de reloger ailleurs les quelque 260 habitants dans le cadre du programme d'habitat permanent soutenu par la Région wallonne, la solution d'un PCA dérogatoire permet à ces habitants de rester sur place. Un projet identique pour le site des Hautes Fagnes relax et ses 120 habitants a été inscrit parmi les neuf premières priorités retenues par la commission locale de Sprimont.

Les deux communes voisines en sont au même stade d'avancement dans l'élaboration de leur programme communal de déve-

loppement rural (PCDR). Ce programme leur permet d'obtenir des subsides de la Région wallonne à hauteur de 80 % des montants. Les différents projets, classés en trois catégories de priorité, vont être désormais affinés et estimés par un bureau d'étude. Ils sont le fruit d'une longue période de consultation de la population. C'est au tour d'Esneux maintenant d'entamer le processus (voir ci-contre).

### Délai de trois ans

Chaque entité des vastes communes d'Aywaille et Sprimont avait ses préoccupations. Toutes n'ont pu être prises en compte. Mais les projets sélectionnés devraient être réalisés dans les trois prochaines années. Encore faut-il qu'ils soient également retenus par la Région wallonne.

## A Esneux, la population est consultée sur la qualité de la vie

**L**a consultation de la population d'Esneux sur la qualité et le cadre de vie démarre ce jeudi à 19 h 30 à la commune, place Jean d'Ardenne. Sont concernés les habitants de la rive gauche, d'Amostrennes et des Crêtes. D'autres réunions (huit en tout) sont prévues en mars et avril. Tous les quartiers et hameaux se-

« *C'est le premier point, précise Claude Ancion. Et deux : il faudrait une réalisation rapide.* »

Le bourgmestre de Sprimont songe particulièrement à un point. La construction d'un crapauduc à Wachiboux figure au rang des priorités « *vu l'urgence et le nombre de bénévoles mobilisés pour faire passer les crapauds d'un côté à l'autre de la route* », explique-t-il.

La possibilité de subsides offerte par le PCDR permet aux communes de concrétiser plus facilement des projets coûteux. Mais l'élaboration du programme a également mis en évidence les besoins transcommunaux, qu'il s'agisse de développer le réseau Ravel ou de profiter de nouvelles énergies avec le projet de biométhanisation à Sprimont. ■

ESTELLE AUBERT

ront consultés, de Ham à Cortil en passant par Fontin, Montfort, Fêchereux, Hony, Evieux.

L'objectif est de présenter le programme et son déroulement, l'étude socio-économique de la commune et de consulter les habitants sur leurs besoins. ■ E. A.

www.pcdr.be.

(lundi 27 février 2006)

**ESNEUX PROJETS**

# Les Esneutois sont consultés pour améliorer leurs villages

Jeudi soir, le lancement du Plan Communal de Développement Rural a rassemblé 50 Esneutois à l'administration. L'objectif de la réunion et du PCDR est d'améliorer la vie dans les villages en réalisant des projets proposés par les habitants. Les dossiers retenus seront subsidiés (jusqu'à 80 %) par la région wallonne.

Les riverains d'Esneux centre (rive gauche), Amostrennes et Les Crêtes ont établi les forces et les faiblesses de leurs quartiers. D'autres réunions suivront pour déterminer les projets fédérateurs.

## Quelques exemples

La démarche est encadrée par Benoît Houbeau, Sarah Beaufays et Isabelle Laurent détachés par le GREOA (Groupement Régional Économique d'Ourthe-Amblève): "Les réunions doivent être constructives, il ne s'agit pas de débattre sur tel ou tel problème mais d'établir les besoins collectifs. Déterminons ensemble les projets à réaliser d'ici dix ans pour améliorer la vie de chaque collectivité". Quartiers, commerçants, amis de la nature, sportifs et autres sont invités à participer: chaque réunion est annoncée aux riverains concernés par un dépliant glissé dans la boîte aux lettres.

D'autres communes ont fait l'objet de PCDR, comme Comblain-au-



Les Esneutois découvrent les possibilités offertes par un PCDR. ■ NL

Pont dont la place Leblanc a été réalisée par ce biais. À Aywaille et Sprimont, deux années ont révélé les espoirs des habitants, dont une nouvelle maison de village à Nonceveux ou un atlas des chemins d'Aywaille. L'embellissement du village et des accès à Deigné, l'amélioration de la maison de quartier de Remouchamps, la vente bien organisée de produits locaux seront les objectifs à atteindre ensuite.

À Sprimont, un espace pour piétons et cyclistes est espéré au pont de Chanxhe. L'aménagement du centre de Damré, de la place du Tilleul à Louveigné, des abords de la salle du Tilleul de Gomzé-Andoumont, du domaine Haute Fagne à

Adzeux (avec le plan Habitat Permanent) et la construction d'une structure de biométhanisation sont les projets qui se réaliseront d'ici deux à trois ans. En tout cas, si l'on en croit le bourgmestre Claude Ancion, revenu à de meilleurs sentiments vis-à-vis de l'aménagement d'un "crapauduc" à Wachibou, annoncé dans le même délai.

La prochaine réunion aura lieu le lundi 6 mars à 19 h 30 à l'administration pour les habitants du centre d'Esneux (rive droite), le Mont et Ham. ■■ NL

À NOTER Infos au GREOA  
04/384.67.88 ou sur [www.pcdr.be](http://www.pcdr.be)

## Les Infos Esneux

(bulletin communal – mars 2006)



# Une opération de développement rural à Esneux

*Une démarche participative originale en faveur d'un nouvel essor communal !*

Le développement rural c'est l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de tous les habitants d'une commune. L'Opération de Développement Rural est un processus s'étalant sur plusieurs années qui est mené en étroite collaboration avec la population. L'objectif de ce travail collégial est d'aboutir à la concrétisation de projets répondant aux besoins des habitants et pouvant être subsidiés par la Région wallonne jusqu'à 80%; ils seront repris dans un document stratégique appelé Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Les données objectives, reprises dans l'étude socio-économique réalisée par le Groupement Régional Economique Ourthe-Amblève (GREOA - document consultable sur le site [www.pcdr.be](http://www.pcdr.be)) seront donc complétées par le vécu des habitants et des acteurs locaux de façon que la « photographie » de l'entité soit la plus complète possible.

La phase d'information et de consultation des habitants, également accompagnée par le GREOA, a débuté le 23 février 2006. L'objectif principal est de permettre aux habitants de s'exprimer afin d'identifier les atouts, faiblesses et propositions d'actions. La soirée se déroule en trois temps :

1. Qu'est-ce qu'un PCDR ? Explication(s) et communication d'informations issues de l'étude socio-économique (30 minutes)

2. Partage de l'assemblée en 3 à 4 sous-groupes pour un travail en plus petit comité (1 heure)

3. Mise en commun devant l'ensemble des participants (entre 30 minutes et 1 heure).

Cette première rencontre citoyenne en présence de 51 Esneutois s'est déroulée dans une ambiance conviviale et de nombreuses idées constructives ont été émises. Les participants n'ont pas manqué de relever des atouts et des faiblesses de l'entité. Par exemple, le Parc du Mary et le site exceptionnel de la « boucle de l'Ourthe » sont des atouts du point de vue touristique. Cependant, certains ont regretté le peu de signalisation des sites.

L'optique qui a prévalu lors de cette soirée a déjà permis d'identifier des propositions de projets en faveur d'un développement harmonieux de la commune. Les thèmes de la sécurité routière et de la mobilité ont focalisé plus particulièrement l'attention : développer des passages pour piétons et surtout les rendre visibles afin d'accroître la sécurité des usagers sont deux suggestions à étudier.

Après cette première série de rencontres, (cf. tableau ci-dessous), des réunions plus thématiques seront organisées par secteurs (tourisme, jeunesse, problématique de l'habitat permanent dans les domaines touristiques...). Vous serez ensuite informés du diagnostic posé sur votre commune lors des « réunions de retour ». Par après, des groupes de travail se formeront en fonction des défis identifiés afin d'approfondir un ou plusieurs thèmes, d'affiner les objectifs de développement et de construire les projets qui figureront dans le PCDR.



Dates des prochaines réunions (toutes les réunions débutent à 19H30)		
Date de réunion	Zone concernée	Lieu
Jeu 30 mars 2006	Hony, Fêchereux, Avister, Beaugard	Salle communale de Méry (av. d'Esneux n°216)
Jeu 20 avril 2006	Fontin, Montfort, Souverain-Pré, Evieux, Flagother, la Haze	Ecole communale de Montfort (réfectoire)
Lun 24 avril 2006	Crêvecoeur, Méry	Salle communale de Méry (av. d'Esneux n°216)

Pour de plus amples renseignements, il vous est loisible de contacter les agents de développement du GREOA :

Benoît HOUBEAU  
Sarah BEAUFAYS  
Isabelle LAURENT

GREOA-Service PCDR  
Place de Chézy 1  
4920 HARZE

Tél. : 04.384.67.88 - Fax : 04.360.82.21  
[pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be](mailto:pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be)  
<http://www.pcdr.be>

## Les Infos Esneux

(bulletin communal – juin 2006)

PCDR

# Bilan positif des premières réunions de consultation

Pourquoi une consultation? Pour élaborer des projets qui répondent à de véritables besoins de la population!

Afin de connaître une commune, rien de tel que de consulter ses habitants. Depuis mars 2006, en fonction d'un découpage géographique, huit réunions d'information et de consultation ont été organisées. Lors de ces rencontres, diverses données générales ont été exposées aux participants (aspects démographiques, éléments environnementaux...). Rassemblés en plus petits comités, les participants ont évalué les faiblesses, les atouts de l'entité et proposé des idées de projets à réaliser pour améliorer le cadre et la qualité de vie de leur village, de leur Commune. Le diagnostic s'est donc de plus en plus affiné, au fil des réunions. Deux réunions complémentaires seront organisées les 6 et 13 juin à Esneux et Tilff.

Différents éléments ont d'ores et déjà été mis en exergue de manière récurrente. Citons par exemple: la difficulté de se déplacer via les transports en commun vers le CHU, l'Université et Bonnelles; la volonté de garder le caractère rural des villages; le souhait de développer les lieux d'accueil pour la petite enfance ou encore d'entretenir le patrimoine naturel...

La synthèse générale de tous les avis récoltés sera présentée aux habitants lors de réunions de retour qui seront organisées d'ici quelques mois.

Pour rappel, les projets réalisés dans le cadre de l'Opération de Développement Rural peuvent être de petite ou grande ampleur et concerner des domaines fort divers. Ils pourront recevoir une subvention de la Région wallonne allant jusqu'à 80%. Beaucoup de projets peuvent aussi être directement menés par les habitants: la création de comités de quartier, l'organisation de fêtes de villages, notamment.

Le PCDR c'est l'occasion de revaloriser la participation citoyenne! Alors n'hésitez pas à transmettre vos avis et vos idées par téléphone, courrier, courriel, ou via le forum de discussion accessible depuis le site <http://www.pcdr.be>.

Benoît HOUBEAU, Sarah BEAUFAYS, Isabelle LAURENT



OURTHE  
AMBLEVE  
GREOA

### GREOA-Service PCDR

Place de Chézy 1 – 4920 HARZE  
Tél. : 04.384.67.88 - Fax : 04.384.74.37  
[pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be](mailto:pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be)  
<http://www.pcdr.be>

PCDR

Vous retrouverez ce sigle dans tous les articles dont les sujets s'inscrivent dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation  
Pour les villages d'Esneux centre (Rive gauche), Amostrennes, Les Crêtes  
le 23 février 2006  
(Administration communale- Salle du Conseil, place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX)**

---

La réunion débute à 19H30, par une introduction de Monsieur Philippe LAMALLE, Echevin en charge du développement rural; elle rassemble 54 personnes.

Après la présentation générale de la soirée, du déroulement de l'Opération de Développement Rural (ODR) et l'exposé d'éléments clés de l'analyse socio-économique de la Commune, l'assemblée est répartie en 4 sous-groupes au sein desquels un rapporteur est désigné.

En annexe à ce PV:

- pétition remise par des résidants du quartier «Résidence du Mary» relative à la sécurité routière.

Remarques préliminaires

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont classées dans la rubrique ad hoc.

Lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

Les points relatifs à la mobilité et à la sécurité routière qui ont été discutés au sein de chaque sous groupe sont rassemblés dans un paragraphe entièrement consacré à ces thèmes.

## 1. ENVIRONNEMENT

### a) Le patrimoine naturel et le bâti (aménagement du territoire, promenades, sentiers...)

#### Atouts

- ☞ Merveilleux *parc du Mary*
- ☞ La boucle de l'Ourthe

#### Faiblesses

- ☞ *Parc du Mary* qui n'est pas suffisamment entretenu
- ☞ Certains sentiers n'existent plus en raison d'appropriations illicites et/ou de manque d'entretien
- ☞ Dans le *parc du Mary* des Jeeps, quads et motos qui circulent
- ☞ Circulation piétonne entre *Amostrennes et Montefiore* dangereuse
- ☞ Problème des déjections canines

#### Propositions

- ☞ Au bout du *chemin des Crêtes*, interdire l'accès aux véhicules motorisés
- ☞ Mieux entretenir et placer deux bancs au croisement du *chemin des Crêtes* et de la *rue d'Amostrennes*
- ☞ Renforcer l'entretien des terrains communaux

### b) La gestion environnementale et la protection de la nature

#### Faiblesse

- ☞ Des poubelles manquent dans le *Parc*

#### Propositions

- ☞ Aménager les abords de la bulle à verres *avenue Montefiore* (boue, eau...)
- ☞ Les arbres au *monument Montefiore* sont à élaguer
- ☞ Fleurir davantage la Commune, notamment les ponts
- ☞ Proposer aux jeunes de s'investir dans une mission d'entretien de l'Arboretum, ce qui les inciterait à plus de respect de cet environnement.
- ☞ Placer un panneau à l'entrée du bois qui rappelle les règles

### c) La gestion des déchets (collectes, parc à conteneurs...)

#### Atout

- ☞ Recyparc bien organisé

#### Faiblesses

- ☞ Il existe des problèmes d'égouttage *avenue Montefiore, rue d'Amostrennes* et au *chemin des Crêtes*
- ☞ Au *centre d'Esneux*, l'élimination des tontes de pelouse est problématique

#### Proposition

- ☞ Favoriser par des incitants les bons gestionnaires qui trient correctement leurs déchets

## 2. AGRICULTURE

### a) Activités agricoles (élevage, culture...)

#### Proposition

- ☞ Mieux respecter les sentiers communaux en ne se les appropriant pas de manière illicite.

## 3. SYLVICULTURE

#### Proposition

- ☞ Replanter des feuillus à la place des sapins.

## 4. ACCES AU LOGEMENTS (logements sociaux, habitat permanent dans les campings...)

#### Faiblesse

- ☞ Il n'y pas suffisamment de logements à prix modéré

## 5. DIVERS

#### Proposition

- ☞ Favoriser les Fêtes et Comités de quartier

## MOBILITE- SECURITE ROUTIERE

## 1. MOBILITE

#### Atouts

- ☞ Nombreuses aires de stationnement à *Esneux*
- ☞ Bus vers Liège
- ☞ Efforts communaux constatés en matière de signalisation

#### Faiblesses

- ☞ Inexistence d'une liaison *Esneux* vers le CHU du Sart-Tilman
- ☞ Quid de l'enlèvement de la plaque indiquant « Houte Si Ploût »?
- ☞ Embarras de circulation le matin à *Tilff* ( 1 pont ?)
- ☞ Manifestations diverses sur les aires de stationnement
- ☞ Stationnement à l'Athénée
- ☞ Insuffisance d'aires de stationnement pour les personnes handicapées (notamment rue de Bruxelles)

#### Propositions

- ☞ Aménager le parking *avenue Montefiore*
- ☞ Aménager l'aire de stationnement au *kiosque*
- ☞ Créer une liaison de bus vers le CHU du Sart-Tilman et vers Bonnelles

- ☞ Constituer une liste de personnes pour le transport de voisins (co-voiturage)
- ☞ Penser à l'abaissement de certains trottoirs pour les personnes à mobilité réduite

## **2. SECURITE ROUTIERE**

### **Faiblesses**

- ☞ Stationnement sauvage *avenue Montefiore*
- ☞ Inexistence de trottoirs *avenue Montefiore*
- ☞ Aucun passage pour piéton *avenue Montefiore*
- ☞ Vitesse excessive des véhicules *avenue Montefiore* représente un danger pour les piétons
- ☞ Dégradation des rues à *Amostrennes*
- ☞ Dépassements qui s'effectuent régulièrement en zone 30
- ☞ Incohérence des « zones 30 » en dehors des heures scolaires...
- ☞ Le carrefour *Avenue de Montefiore* avec la *rue de Bruxelles*
- ☞ Absence de suivi de la signalisation mise en place
- ☞ Inexistence d'accotement pour les enfants *avenue Iris Crahay*
- ☞ Insécurité et vitesse excessive des véhicules *rue de Poulseur, rue bovière, rue J. Raze.*
- ☞ Lignes blanches sur les routes parfois effacées

### **Propositions**

- ☞ Envisager de peindre sur la route les « zones 30 »
- ☞ Prendre des mesures afin de limiter la vitesse à *Amostrennes*
- ☞ Eclairer tous les passages pour piétons (*Tilff, Méry, Esneux*) en s'inspirant de ce qui est fait à Plainevaux
- ☞ Renforcer la présence policière dans la rue afin de verbaliser les contrevenants (les jours de marché).
- ☞ Tracer une ligne blanche sur la Route de Poulseur
- ☞ Augmenter le poids de la Commune par rapport aux décisions du MET notamment en ce qui concerne l'aménagement des routes et trottoirs le long des Régionales.
- ☞ Placer un feu de signalisation au carrefour *Avenue de Montefiore* avec la *rue de Bruxelles*
- ☞ Placer des bacs à fleurs pour ralentir la vitesse *avenue Montefiore*
- ☞ Réparer un escalier pour les piétons se situant entre *Amostrennes* et le *Parc du Mary*
- ☞ Créer un passage pour piéton au terrain de football et tennis, *route de Poulseur*

## VIE ECONOMIQUE

### **1. SECTEUR TOURISITIQUE**

#### **a) Patrimoine naturel, architectural et attractions touristiques, musées**

##### **Atouts**

- ☞ *Parc du Mary*
- ☞ Richesse du petit patrimoine dans l'entité

##### **Faiblesses**

- ☞ Pas de mise en valeur du petit patrimoine
- ☞ Propreté et entretien du patrimoine

- ☞ Manque d'accueil du touriste

### **Propositions**

- ☞ Mieux entretenir le petit patrimoine
- ☞ Améliorer l'attractivité en indiquant mieux les sites

## **b) Accueil et information des touristes (Administration communale, Syndicats d'initiatives...)**

### **Atouts**

- ☞ Documentation écrite : prospectus...
- ☞ RAVEL de l'Ourthe et les nombreuses promenades balisées
- ☞ Vastes aires de stationnement
- ☞ Projet du *Long Ry*

### **Faiblesses**

- ☞ Guerre « clochemeresque » entre Esneux et Tilff
- ☞ Petite taille du pavillon du Royal Syndicat d'Initiative d'Esneux et faiblesse des heures d'ouverture

### **Propositions**

- ☞ Construire une maison du tourisme conséquente
- ☞ Mettre en place une équipe de professionnel pour l'accueil
- ☞ Améliorer l'attractivité en indiquant mieux les sites
- ☞ Etre attentif au dossier RAVEL de la boucle de l'Ourthe (Hony)

## **c) HoReCa**

### **Atouts**

- ☞ Proximité de l'Université de Liège
- ☞ De plus en plus de chambres d'hôtes et gîtes

### **Faiblesse**

- ☞ Manque de structures hôtelières

### **Proposition**

- ☞ Rechercher une certaine uniformité des terrasses de la rue de la Station

## **2. ACTIVITES COMMERCIALES ET SERVICES**

### **Atout**

- ☞ Nombreuses surfaces commerciales, bureaux de Poste à Esneux et à Tilff

### **Faiblesses**

- ☞ Proximité de Liège et des espaces commerciaux comme Belle-île
- ☞ Nombreux espaces commerciaux vides ou à louer
- ☞ Multiplicité du même style de commerces
- ☞ Hormis la poste d'Esneux, levée des boîtes une fois par jour

### **Propositions**

- ☞ Soutenir les activités qui sont liées au tourisme
- ☞ Ouverture des commerces le dimanche

### **3. ACTIVITES INDUSTRIELLES ET/OU ARTISANALES**

#### **Atout**

- ☞ Zoning existant (Parc du Monceau)

#### **Proposition**

- ☞ Augmenter le nombre de zonings tout en prêtant attention de les éloigner des lieux de vie

### **4. INSERTION PROFESSIONNELLE ET FORMATION CONTINUEE**

#### **Atouts**

- ☞ Agence Locale pour l'Emploi (ALE)
- ☞ Forem

#### **Proposition**

- ☞ Ce secteur ne doit pas nécessairement être du ressort communal

### **5. ACCES AU NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET COMMUNICATION**

#### **Atout**

- ☞ Réseaux existant pour la couverture GSM sont suffisants

#### **Proposition**

- ☞ Création d'un Cyberspace car tous le monde n'a pas accès à l'Internet

## **SERVICES – VIE SOCIALE**

### **1. LIEUX DE RENCONTRE, INFRASTRUCTURES ET ACTIVITE**

#### **a) Petite enfance**

##### **Atout**

- ☞ Crèche à Méry

##### **Faiblesses**

- ☞ Manque de crèches et peu de gardiennes privées
- ☞ Manque d'espaces de jeux et de détente

##### **Propositions**

- ☞ Agrandir la Crèche de Méry
- ☞ Promouvoir les gardiennes privées par exemple par des subventions
- ☞ Octroyer des aides pour le financement de crèches privées

#### **a) Enfance**

### **Atouts**

- ☞ Activités extrascolaires.
- ☞ Immersion en Anglais et le suivi de cela à l'Athénée Royale D'Esneux
- ☞ Aire de jeux près de la *Poste d'Esneux*

### **Faiblesses**

- ☞ Un intervenant évoque le laxisme voire la mauvaise réputation de l'Athénée d'Esneux. Ce point a été contesté par d'autres et ne reflète pas nécessairement la réalité.
- ☞ Difficulté d'accès au bus scolaire

### **Proposition**

- ☞ Repenser le système de transport pour les écoles communales.

### **a) Jeunes**

#### **Atouts**

- ☞ Mouvements de jeunesse
- ☞ Maison des associations
- ☞ Deux bibliothèques à *Esneux*

#### **Faiblesses**

- ☞ Absence d'une école secondaire du réseau libre
- ☞ Manque de suivi des étudiants dans leurs études
- ☞ Absence d'une « Maison de jeunes »
- ☞ Absence d'une « Maison de la culture »

#### **Propositions**

- ☞ Ne faire qu'une bibliothèque qui offrirait d'autres services : médiathèque, cybercafé...
- ☞ Créer un espace de jeux (skate park...)
- ☞ Créer une « Maison de la culture (musique, théâtre...) »

### **a) Adultes**

#### **Faiblesses**

- ☞ Absence d'une maison de la culture
- ☞ Inexistence de cinéma
- ☞ Faible offre d'aides à domicile

#### **Proposition**

- ☞ Créer une « Maison de la Culture » avec un espace polyvalent pour des représentations théâtrales, des concerts...

### **a) Seniors**

#### **Atout**

- ☞ Nombre de maisons de repos de qualité

#### **Faiblesses**

- ☞ Manque de place dans les maisons de repos
- ☞ Prix des maisons de repos

- ☞ Peu d'aide à domicile
- ☞ Peu de transport en commun le week-end

### **Proposition**

- ☞ Accroître le nombre de places disponibles dans les maisons de repos destinées aux personnes âgées de niveau social différent

### **a) Intergénérationnel**

#### **Faiblesse**

- ☞ Peu de services d'aide aux personnes âgées et en difficulté

#### **Propositions**

- ☞ Créer plus de synergies entre les générations (exemple : Home-crèche)
- ☞ S'inspirer de ce qui se passe à Herve pour les services de soins à domiciles pour personnes en difficultés.

## **2. IMPLICATION DES JEUNES DANS LA VIE DE LA COMMUNE**

#### **Atouts**

- ☞ Conseil communal des jeunes
- ☞ Conseil communal des seniors

## **3. AIDE A LA JEUNESSE**

#### **Atout**

- ☞ Les mouvements de jeunesse qui sont actifs

#### **Faiblesse**

- ☞ Trop peu d'éducateurs et d'animateurs de rue

## **4. ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS**

#### **Atout**

- ☞ Certains Comités de quartier particulièrement dynamiques.

#### **Proposition**

- ☞ Favoriser des rencontres intergénérationnelles dans tous les quartiers

## **5. L'INFORMATION AUX HABITANTS**

#### **Atout**

- ☞ Bulletin communal d'Esneux qui est bien fait

## **6. SERVICES COMMUNAUX**

### **a) Les départements administratifs**

#### **Atout**

- ☞ Qualité de l'accueil

### **b) CPAS**

#### **Faiblesse**

- ☞ Pas une antenne à *Esneux centre*.

## **7. RESEAUX D'ENSEIGNEMENT, ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE, ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

#### **Atout**

- ☞ Cours de promotion sociale donnés au Kiosque

## **8. DIVERS**

#### **Proposition**

- ☞ Lutter contre les tags

## VIE ASSOCIATIVE

### **1. ASSOCIATIONS**

#### **Atout**

- ☞ De nombreuses associations et clubs oeuvrant sur la rive gauche pour un public de 7 à 77 ans (foot, tennis, ONE...)

#### **Faiblesses**

- ☞ Manque de moyens financiers
- ☞ Renouvellement des membres
- ☞ Manque d'informations générales
- ☞ Manque de contact entre les clubs et les écoles

### **2. ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUE**

#### **Atout**

- ☞ Des manifestations et activités variées : promenades dans les bois, les brocantes, l'association des Six Cordes, le Kiosque avec ses activités

#### **Faiblesse**

- ☞ Manque de promotion

### **3. INFRASTRUCTURES DE RENCONTRE**

#### **Faiblesses**

- ☞ Accès difficile pour les personnes invalides de certains lieux
- ☞ Inexistence d'une de « maison de jeune »

#### **Proposition**

- ☞ Penser les aménagements pour permettre aux personnes à mobilité réduite à accéder aux infrastructures et diverses manifestations

### **4. LA VIE DE QUARTIER**

#### **Faiblesse**

- ☞ Peu voire inexistence d'une vie de quartier.

Après l'exposé du travail en sous-groupes par les différents rapporteurs, l'assemblée a été remerciée pour sa participation constructive.

**La séance est clôturée à 22h15**

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation  
Pour les villages d'Esneux centre (rive droite), Le Mont, Ham  
le 6 mars 2006**

(Administration communale- Salle du Conseil, place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX)

---

La réunion débute à 19H30, par une introduction de Monsieur Philippe LAMALLE, Echevin en charge du développement rural; elle rassemble 44 personnes.

Après la présentation générale de la soirée, du déroulement de l'Opération de Développement Rural (ODR) et l'exposé d'éléments clés de l'analyse socio-économique de la Commune, l'assemblée est répartie en 4 sous-groupes au sein desquels un rapporteur est désigné.

Remarques préliminaires

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont classées dans la rubrique ad hoc.

Lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

Les points relatifs à la mobilité et à la sécurité routière qui ont été discutés au sein de chaque sous-groupe sont rassemblés dans un paragraphe entièrement consacré à ces thèmes.

ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, LOGEMENT
--

**1. ENVIRONNEMENT**

## a) Le patrimoine naturel et le bâti (aménagement du territoire, promenades, sentiers...)

### Atouts

- ☞ Quartier de *Lavaux* et la rue du *Monument*
- ☞ Site de *Beaumont*
- ☞ Sentiers historiques

### Faiblesses

- ☞ Après le marché, nettoyage déficient
- ☞ Malpropreté autour du *Lavaux*
- ☞ Mauvais entretien des sentiers historiques du côté de *Ham*
- ☞ Poubelles trop apparentes
- ☞ Nettoyage de certains parterres

### Propositions

- ☞ Trouver une affectation au bâtiment ALE abandonné
- ☞ Rétablir des agents de quartier
- ☞ Rétablir d'anciens sentiers, par exemple, un chemin extérieur la *boucle de l'Ourthe* tout en sachant que certaines portions ne dépendent pas de la commune d'Esneux

## b) La gestion environnementale et la protection de la nature

### Faiblesses

- ☞ Déjections canines sur le Ravel
- ☞ Malpropreté au niveau de la *Boucle de l'Ourthe*
- ☞ Absence d'égouttage dans le *bas d'Esneux*

### Propositions

- ☞ Sanctionner les actes inciviques et assurer une meilleure surveillance
- ☞ Eduquer les personnes

## c) La gestion des déchets (collectes, parc à conteneurs...)

### Atout

- ☞ Ramassage des encombrants et Recyparc

### Faiblesses

- ☞ Certains déchets comme les pneus sont refusés au Recyparc (pneus, paille...)
- ☞ Au *centre d'Esneux*, l'élimination des tontes de pelouse est problématique

### Proposition

- ☞ Clarifier la liste des déchets admissibles au Recyparc (renforcement de l'information)
- ☞ Plus de souplesse dans le ramassage des encombrants.

## 2. AGRICULTURE

### a) Activités agricoles (élevage, culture...)

#### Atout

☞ Village de *Ham*

#### **Faiblesse**

☞ Passage difficile des machines agricole à certains endroits de *Ham*

#### **b) Agriculture biologique, produits du terroir et écoulement local des produits de la ferme (marchés hebdomadaires...)**

#### **Faiblesse**

☞ Marché de *Lavaux* est devenu peu intéressant pour les Esneutois

#### **Propositions**

☞ Revoir la composition du marché et demander l'avis des Esneutois

☞ Revoir les produits proposés *au marché de Lavaux*

#### **c) Le tourisme à la ferme (campings et gîte, chambres d'hôtes)**

#### **Faiblesse**

☞ Logements touristiques manquants

#### **Propositions**

☞ Etudier le rendement des chambres d'hôtes en vue du développement de ces dernières

☞ Accroître la capacité d'hébergement

☞ Prendre des mesures d'incitation pour créer des chambres d'hôtes

### **3. SYLVICULTURE**

#### **Atouts**

☞ *Domaine du Rond de Chêne*

☞ *Parc du Mary*

☞ *Beaumont*

#### **Faiblesse**

☞ Disparition des haies

#### **Proposition**

☞ Entretien des zones boisées

☞ Entretien du lit de l'Ourthe mais attention de ne pas effectuer un curage

### **4. ACCES AU LOGEMENTS (logements sociaux, habitat permanent dans les campings...)**

#### **Faiblesses**

☞ Caravanes et chalets dans les campings s'apparentent parfois à des taudis

☞ Pas suffisamment de logements à prix modéré

☞ Pas d'intervention au niveau des propriétaires de bâtiments délabrés

#### **Propositions**

☞ Trouver une alternative au phénomène de la résidence permanente dans les équipements touristiques

☞ Encourager le rachat de parcelles au sein des campings

## 1. MOBILITE

### Atout

- ☞ Services de bus sont suffisants entre *Esneux et Liège*

### Faiblesses

- ☞ Pas assez de trains et de bus
- ☞ Inexistence d'une liaison *Esneux* vers le CHU du Sart-Tilman
- ☞ Aire de stationnement destinées aux «mobilhomes» au *Lavaux* mal placé
- ☞ L'aménagement des trottoirs pour les personnes à mobilité réduite
- ☞ Les terrasses de cafés trop encombrantes *avenue de la Station*

### Propositions

- ☞ Renforcer l'attractivité des transports en commun en rendant plus attrayant les abris bus et les bus eux-mêmes
- ☞ Créer une liaison de bus vers le CHU du Sart-Tilman et l'Université
- ☞ Constituer une liste de personnes pour le transport de voisins (co-voiturage)
- ☞ Renforcer les moyens de communication via la SNCB ( *Esneux/Liège*)
- ☞ Créer un plan de stationnement pour la zone commerciale
- ☞ Créer un deuxième pont à *Esneux* au niveau de *la Gombe* pour une meilleure circulation (en 1825 une autorisation avait été accordée sur cette section de *l'Ourthe/trois Couronnes – Evieux*)

## 2. SECURITE ROUTIERE

### Atout

- ☞ Signalisation pour la limitation de vitesse (nombre de panneaux zone 30)
- ☞ Présence policière aux abords des écoles

### Faiblesses

- ☞ Non respect des limitations
- ☞ Problèmes de temps (trop court) pour la traversée au feu rouge
- ☞ Danger de chute *rue de la station* sur les pierres bleues glissantes par temps de pluie
- ☞ Vitesse excessive des véhicules *rue Rosière*
- ☞ Passage des pompiers lors du marché
- ☞ Eclairage insuffisant de la *rue de la Station* et insécurisant à certains endroits; même remarque pour le *quartier du Lavaux*
- ☞ Absence de passage pour piétons au niveau des terrasses
- ☞ Mettre en sens unique la *rue de l'Athénée* devant l'école
- ☞ Insécurité le soir dans le centre: voitures griffées, vol, manque de surveillance policière

### Propositions

- ☞ Eclairer tous les passages pour piétons en s'inspirant de ce qui est fait à *Plainevaux*
- ☞ Créer un rond-point au carrefour *du Pont*
- ☞ Placer des ralentisseurs de vitesse *route de Liège et rue Oscar Troupin*
- ☞ Veiller au ralentissement des voitures à partir de la gendarmerie (devant le parc)

- ☞ Installer un casse-vitesse *rue Rosière*

## VIE ECONOMIQUE

### 1. SECTEUR TOURISTIQUE

#### a) Patrimoine naturel, architectural et attractions touristiques, musées

##### Atouts

- ☞ Centre attractif et touristique
- ☞ Beautés naturelles et architecturales
- ☞ Promenades balisées du réseau TARPAN
- ☞ Ravel de l'Ourthe

##### Faiblesses

- ☞ Entretien de la voirie et des extérieurs au centre
- ☞ Entretien aux alentours du marché et de l'athénée
- ☞ Entretien des chapelles et biens existants

##### Propositions

- ☞ Sensibiliser au respect des choses existantes et au civisme
- ☞ Déplacer les terrasses des trottoirs (chaises...) après la saison estivale
- ☞ Rechercher plus d'harmonie dans les terrasses de la *rue de la station*

#### d) Accueil et information des touristes (Administration communale, Syndicats d'initiatives...)

##### Atout

- ☞ Cartes du réseau TARPAN disponibles dans certains commerces

##### Faiblesse

- ☞ Accueil des bénévoles du Royal Syndicat d'Initiatives d'Esneux limité à 100 jours

#### e) HoReCa

##### Faiblesses

- ☞ Les abords des commerces ne sont pas nécessairement entretenus
- ☞ L'emplacement destiné aux mobilhomes inapproprié

##### Propositions

- ☞ Faire respecter le règlement chez les commerçants pour les terrasses extérieures car les touristes ne sont pas attirés par celle-ci
- ☞ Donner un laps de temps suffisant aux différents commerçants pour un arrangement harmonieux des terrasses

### 2. ACTIVITES COMMERCIALES ET SERVICES

##### Atouts

- ☞ Poste bien située
- ☞ Etablissements bancaires en suffisance

- ☞ Nombreux commerces
- ☞ De belles aires de stationnement

### **Proposition**

- ☞ Mieux encadrer le marché hebdomadaire avec un accès plus aisé pour les riverains

### **3. ACTIVITES INDUSTRIELLES ET/OU ARTISANALES**

#### **Atout**

- ☞ Zoning de *Méry* bien entretenu et suffisant pour une zone rurale

### **4. INSERTION PROFESSIONNELLE ET FORMATION CONTINUEE**

Sujet non traité par manque de connaissance dans le sous-groupe

### **5. ACCES AU NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET COMMUNICATION**

#### **Atout**

- ☞ Infrastructures suffisantes pour la Commune

### **6. DIVERS**

#### **Faiblesse**

- ☞ Manque de policiers lors de manifestations (marché, Beach-days, braderie...)

## **SERVICES – VIE SOCIALE**

### **1. LIEUX DE RENCONTRE, INFRASTRUCTURES ET ACTIVITE**

#### **a) Petite enfance**

##### **Atouts**

- ☞ Crèche à *Méry*
- ☞ Gardiennes ONE
- ☞ Grands-parents dynamiques
- ☞ Plaine de jeux pour les tous petits
- ☞ Plaine de jeux de *Hony*

##### **Faiblesse**

- ☞ Manque de crèches

##### **Propositions**

- ☞ Création d'une « Halte garderie »
- ☞ Augmenter la capacité de la crèche voire en créer

#### **a) Enfance**

##### **Atouts**

- ☞ Diversité de l'offre scolaire
- ☞ Les garderies existantes
- ☞ Les activités des mouvements de jeunesse

### **Faiblesse**

- ☞ Pas de plaine de jeux ouverte

### **Propositions**

- ☞ Création de plaines de jeux
- ☞ Des garderies gratuites
- ☞ Créer un lieu où l'on pourrait jouer au football, faire du vélo...

### **a) Jeunes**

#### **Atouts**

- ☞ Mouvements de jeunesse
- ☞ Diversité des sports

#### **Faiblesse**

- ☞ Pas de lieux de rencontre

#### **Propositions**

- ☞ Création d'un lieu de rencontre destiné aux jeunes comme un cybercafé (bien surveillé)
- ☞ Aménager le terrain de cross non entretenu en face de l'athénée avec un mini-terrain de football comme à *Hony* en maintenant le terrain de cross
- ☞ Développer un endroit où pratiquer le skate-board.

### **a) Adultes**

#### **Atouts**

- ☞ L'environnement naturel
- ☞ Nombreux commerces
- ☞ Ponctuellement des activités culturelles

#### **Faiblesses**

- ☞ Absence d'une salle de spectacle

#### **Proposition**

- ☞ Mettre en place plus de spectacles et conférences

### **a) Seniors**

#### **Atouts**

- ☞ Nombre de maisons de repos
- ☞ De nombreuses associations de pensionnés

#### **Faiblesse**

- ☞ Absence d'une maison de repos à finalité sociale

## **Proposition**

- ☞ Créer un hôpital gériatrique et un home à finalité sociale

### **a) Intergénérationnel**

#### **Atout**

- ☞ Manifestation « Place aux enfants »

## **2. IMPLICATION DES JEUNES DANS LA VIE DE LA COMMUNE**

#### **Atouts**

- ☞ Conseil communal des jeunes

## **3. AIDE A LA JEUNESSE**

#### **Atout**

- ☞ La Teignouse

## **Proposition**

- ☞ Mise en place d'un «vrai» service d'aide à la jeunesse

## **4. ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS**

#### **Atouts**

- ☞ Accueil par le personnel communal
- ☞ Informations via le Bulletin communal

#### **Faiblesse**

- ☞ Bulletin communal non distribué dans toutes les boîtes

## **5. L'INFORMATION AUX HABITANTS**

#### **Atout**

- ☞ Site Internet de qualité

## **Proposition**

- ☞ Placer en ligne les alertes inondations en direct

## **6. SERVICES COMMUNAUX**

### **a) Les départements administratifs**

#### **Atout**

- ☞ Qualité, efficacité et amabilité de l'accueil

## **b) CPAS**

### **Atouts**

- ☞ Service de repas à domicile
- ☞ Divers services rendus à la population

### **Faiblesse**

- ☞ Trop peu de logements sociaux, de crèches

## **c) Bibliothèques**

### **Atouts**

- ☞ Bibliothèques
- ☞ Le « discobus »

### **Faiblesse**

- ☞ Pas de suivi des nouveautés

## **7. RESEAUX D'ENSEIGNEMENT, ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE, ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

### **Atout**

- ☞ Diversité des réseaux et des types d'enseignement

## **8. DIVERS**

### **Faiblesse**

- ☞ Inexistence de bancs, d'espaces de convivialité rue *Lavaux et de l'Athénée*

### **Proposition**

- ☞ Aménagement de la *Place Jean d'Ardenne* en un espace convivial

## **VIE ASSOCIATIVE**

## **1. ASSOCIATIONS**

### **Atout**

- ☞ De nombreuses associations répertoriées dans le bottin

### **Faiblesses**

- ☞ Peu connues
- ☞ Manque d'informations générales et de publicité

## **2. ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUE**

### **Atouts**

- ☞ Journée des artistes
- ☞ Tournée des ateliers
- ☞ Centralisation de beaucoup d'artistes et artisans à *Esneux*
- ☞ Visites et marches guidées organisées par le Royal Syndicat d'Initiatives d'Esneux

### **Faiblesses**

- ☞ Devenir du kiosque
- ☞ Manque d'une personne qualifiée pour s'occuper de l'art

### **Propositions**

- ☞ Désigner un responsable lui-même «artiste» pour soutenir les actions culturelles et artistiques
- ☞ Organiser des pièces de théâtre...
- ☞ Renouveler les thèmes pour le parcours d'artistes
- ☞ Organiser une fois par an une réunion des associations
- ☞ Informer les citoyens sur l'avenir par rapport à une salle polyvalente
- ☞ Stimuler la création de Comité de quartier

## **3. LE SPORT**

### **Atouts**

- ☞ Basket, foot, tennis
- ☞ Beach days
- ☞ Réseau TARPAN

### **Faiblesses**

- ☞ Manque de piscines couvertes
- ☞ Manque d'infrastructures pour le squash, le tennis de table
- ☞ Entretien du hall sportif et non respect du matériel des installations

### **Proposition**

- ☞ Créer un parcours VITA

## **4. INFRASTRUCTURES DE RENCONTRE**

### **Proposition**

- ☞ Dans la future salle polyvalente, créer une cafétéria ouverte à tous les citoyens

## **5. LA VIE DE QUARTIER**

### **Faiblesse**

- ☞ Agent de quartier inconnu et police pas assez visible

## **6. DIVERS**

### **Atout**

- ☞ Présence de brocantes et le marché

### **Faiblesse**

- ☞ Le déplacement du marché hebdomadaire
- ☞ Manque d'un véritable cœur à Esneux qui est trop étiré
- ☞ Disparition des commerces près de l'Eglise, *place Jean d'Ardennes*
- ☞ Diminution du nombre de places pour les brocanteurs
- ☞ Pas de structure d'accueil pour les demandeurs d'emplois à Esneux (→ Tilff)

### **Propositions**

- ☞ Mener des actions de sensibilisation sur le respect des infrastructures et de l'environnement (réglementation à prévoir)
- ☞ Placer plus de poubelles sur les circuits des promenades
- ☞ Mettre en place des actions afin d'attirer les jeunes à Esneux

Après l'exposé du travail en sous-groupes par les différents rapporteurs et les derniers ajouts des citoyens, l'assemblée a été remerciée pour sa participation constructive.

**La séance est clôturée à 22h15**

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation  
Pour les villages de Tilff centre, Saucy, Sainval  
le 9 mars 2006  
(Château Brunsode, à 4130 Tilff)**

---

La réunion débute à 19H30, par une introduction de Monsieur Philippe LAMALLE, Echevin en charge du développement rural; elle rassemble 38 personnes.

Après la présentation générale de la soirée, du déroulement de l'Opération de Développement Rural (ODR) et l'exposé d'éléments clés de l'analyse socio-économique de la Commune, l'assemblée est répartie en 3 sous-groupes au sein desquels un rapporteur est désigné.

En annexe à ce PV:

- liste des présences.

Remarques préliminaires

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont classées dans la rubrique ad hoc.

Lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

Les points relatifs à la mobilité et à la sécurité routière qui ont été discutés au sein de chaque sous-groupe sont rassemblés dans un paragraphe entièrement consacré à ces thèmes.

ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE,  
LOGEMENT

**1. ENVIRONNEMENT**

**a) Le patrimoine naturel et le bâti (aménagement du territoire, promenades, sentiers...)**

**Atout**

- ☞ Beau patrimoine : maisons Art Déco (1900)

### **Faiblesses**

- ☞ L'entretien des anciennes maisons « Art Déco » est à la charge des propriétaires (et n'est pas toujours bien assuré) ; PVC de plus en plus apparent
- ☞ Morcellement des maisons afin de les transformer en kots
- ☞ « Bunker » de l'*Avenue de la Grotte* (pas esthétique)
- ☞ Maisons abandonnées

### **Propositions**

- ☞ Aide financière aux propriétaires respectant le style
- ☞ Taxes sur les maisons abandonnées

## **b) La gestion environnementale et la protection de la nature**

### **Faiblesses**

- ☞ *Ile du Moulin* à l'abandon
- ☞ Pollution sonore et olfactive (surtout les motos *Place Albert*)
- ☞ Problème des corneilles de la *Cité Delrée* (trop de bruit)

### **Proposition**

- ☞ *Ile du Moulin* à transformer en jardin didactique

## **c) La gestion des déchets (collectes, parc à conteneurs...)**

### **Faiblesses**

- ☞ Manque de poubelles sur le Ravel (vidanges trop rares)
- ☞ *Quai de l'Ourthe* infecté de déjections canines
- ☞ Manque de poubelles *Place Saucy*

### **Propositions**

- ☞ Containers pour déchets verts (à *Esneux* et à *Tilff*)
- ☞ Collectes à domicile des déchets verts
- ☞ Création de crottoirs (chiens)

## **2. AGRICULTURE**

### **a) Activités agricoles (élevage, culture...)**

### **b) Agriculture biologique, produits du terroir et écoulement local des produits de la ferme (marchés hebdomadaires...)**

### **c) Le tourisme à la ferme (campings et gîte, chambres d'hôtes)**

## **3. SYLVICULTURE**

## **4. ACCES AU LOGEMENTS (logements sociaux, habitat permanent dans les campings...)**

Pas de commentaires sur ces différents sujets

## **1. MOBILITE**

### **Atout**

- ☞ Autoroute qui arrive au centre du village (pour certaines personnes il s'agit d'une faiblesse)

### **Faiblesses**

- ☞ Autoroute qui arrive au centre du village (c'est également vu comme un atout pour certains), ce qui entraîne une circulation trop importante
- ☞ Problème du rond-point trop étroit (le matin et vers 17h)
- ☞ Transit routier à *Tilff*
- ☞ Impossibilité de contourner *Tilff*
- ☞ Manque de transports en commun
- ☞ Inexistence d'une liaison *Tilff* vers le CHU du Sart-Tilman
- ☞ Stationnement anarchique *Place du Quadrilatère*
- ☞ Aires de stationnement dans l'Avenue Laboulle
- ☞ Le dossier du Pont de *Tilff* est bloqué

### **Propositions**

- ☞ Aménager une deuxième bande dans le rond-point
- ☞ Créer une liaison de bus *Tilff - CHU ; Beaufays – Tilff – CHU ; CHU – université*
- ☞ En hiver, déposer un bac à sel sur la passerelle
- ☞ Paver les trottoirs (Avenue Neef et même tout le quartier) : les graviers ne sont pas adaptés aux personnes avec poussettes...ce qui les incitent à marcher sur la route
- ☞ Reconstruire le Pont de *Tilff* « à l'identique » et organiser une consultation populaire
- ☞ Aménager le Pont de *Tilff* depuis le rond-point jusque rue Fond du Moulin avec une passerelle vers l'Ile du Moulin. Aménager un petit parc près de la place avec un kiosque du SI et/ou hôtel autour de la Place
- ☞ Régler en urgence la question de la construction d'un nouveau pont

## **2. SECURITE ROUTIERE**

### **Atout**

- ☞ Trottoirs bien aménagés à *Tilff* (Place de *Tilff* bien aménagée)

### **Faiblesses**

- ☞ Manque de passages pour piétons et éclairage de ces passages insuffisants
- ☞ Eclairage insuffisant entre le Quai de l'Ourthe et les rues transversales
- ☞ Mur anti-crue : éclairage
- ☞ Eclairage de la rue principale non convivial (blanc)
- ☞ Eclairage très discret du Parc à *Saucy*
- ☞ Stationnements anarchiques dans le *centre de Tilff* (trop de stationnements sur les trottoirs...)
- ☞ Peu de présence policière
- ☞ Vitesse Avenue Laboulle et centre
- ☞ Vitesse de 30 km/h sur le quai est trop élevée car les piétons et cyclistes peuvent circuler dans les deux sens

- ☞ Route trop large au niveau du quadrilatère (ce qui entraîne une vitesse excessive)
- ☞ Carrefours dangereux :
  - Avenue Laboulle – Rue Wauters
  - Avenue Neef – Rue Vieille Montagne

### **Propositions**

- ☞ Assurer un meilleur éclairage aux passages pour piétons
- ☞ Améliorer l'éclairage Rue Laboulle
- ☞ Eclairage plus élégant à l'entrée de la localité
- ☞ Davantage de « policiers piétons »
- ☞ Trouver des solutions pour rouler plus doucement quai de l'Ourthe (dos d'âne...)
- ☞ Aménager un trottoir uniforme rue Fond du Moulin à droite (casse-cou pour les personnes du troisième-âge)
- ☞ Dans le quartier de Sainval
  - installer des panneaux (Avenue Neef) afin d'empêcher les poids lourds de circuler dans cette rue
  - aménager une zone 30 Avenue Neef et Cité Delrée
- ☞ Concernant les deux carrefours dangereux, assurer une signalisation plus claire (notamment Avenue Laboulle) et réaliser des aménagements

## VIE ECONOMIQUE

### **1. SECTEUR TOURISTIQUE**

#### **a) Patrimoine naturel, architectural et attractions touristiques, musées**

##### **Atouts**

- ☞ Rivière (authenticité)
- ☞ Promenades, nombreux bois...
- ☞ Musée de l'abeille
- ☞ Prés de Tilff
- ☞ Patrimoine architectural (anciennes villas)

##### **Faiblesses**

- ☞ Le Musée de l'abeille devient un peu vétuste
- ☞ Non-entretien des parterres, parcs et peintures
- ☞ La maison éclusière près des prés de Tilff est dans un état pitoyable
- ☞ Les bancs publics sont insuffisants et peu typiques
- ☞ Construction d'immeubles inesthétiques et peu typiques

##### **Propositions**

- ☞ Aménager l'île du Moulin (aménager une promenade en assurant le respect de la faune...)
- ☞ Parc avec châtaigner pour la récolte
- ☞ Planter des arbres mellifères
- ☞ Assurer une plus grande accessibilité de la salle des Prés de Tilff

- ☞ Instaurer une taxe sur les façades des immeubles inoccupés

## **b) Accueil et information des touristes (Administration communale, Syndicats d'initiatives...)**

### **Atouts**

- ☞ Le Royal Syndicat d'Initiatives de Tilff est bien situé (avis qui n'est pas partagé par tous)
- ☞ Le site Internet de la Commune est bien conçu (du moins quand l'information est destinée aux habitants)

### **Faiblesses**

- ☞ Le Syndicat d'Initiatives n'a pas de site Internet
- ☞ Manque de dynamisme du Musée de l'abeille
- ☞ RSIT mal renseigné (et mal situé selon certains)

### **Propositions**

- ☞ Donner la possibilité de télécharger certaines brochures (reprenant les promenades)
- ☞ Améliorer le site Internet (aspect communication destinée aux personnes extérieures à la Commune)
- ☞ Redynamiser le Musée de l'abeille

## **c) HoReCa**

### **Atouts**

- ☞ *Sur l'ensemble de la Commune*, restaurants en grand nombre et de qualité
- ☞ Auberge de jeunesse

### **Faiblesses**

- ☞ Manque d'hôtels
- ☞ Peu de logements chez l'habitant
- ☞ Manque de salles pour les associations, salles peu avenantes ou à prix prohibitifs

### **Propositions**

- ☞ Hôtels à créer
- ☞ Favoriser le logement chez l'habitant
- ☞ Campings non résidentiels pour voyageurs de passage à favoriser ou en tous cas à mieux renseigner

## **2. ACTIVITES COMMERCIALES ET SERVICES**

### **Faiblesses**

- ☞ Disparition de la grande surface au *centre de Tilff*
- ☞ Disparition des commerces de parfum, épicerie, vêtements, marchands de vélo
- ☞ Problème de stationnement
- ☞ Deux chancres : l'ancien local pompier et l'ancien VEGA
- ☞ Belle-Ile attire du monde

### **Proposition**

- ☞ Redynamiser le marché communal par un changement de jour ou d'horaire

### **3. ACTIVITES INDUSTRIELLES ET/OU ARTISANALES**

#### **Atouts**

- ☞ Parc industriel de Méry
- ☞ Il existe /existait une tradition dans le domaine des artisans chauffagistes, plombiers, architectes...

#### **Faiblesse**

- ☞ Diminution des compétences des chauffagistes, plombiers...

#### **Proposition**

- ☞ Favoriser une société commerciale en vue de favoriser les habitations « basses énergies »

### **4. INSERTION PROFESSIONNELLE ET FORMATION CONTINUEE**

#### **Proposition**

- ☞ Création d'un centre destiné à la formation de spécialistes en construction et rénovation « basse-énergie »

### **5. ACCES AU NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET COMMUNICATION**

#### **Faiblesse**

- ☞ Absence de cyber-café public

#### **Proposition**

- ☞ Implantation d'un cyber-café public

## VIE ASSOCIATIVE

### **1. ASSOCIATIONS**

#### **Atout**

- ☞ Vie associative active et diversifiée à Tilff
- ☞ Aide logistique de la Commune très importantes et appréciées

#### **Faiblesses**

- ☞ Associations pour les jeunes trop peu nombreuses
- ☞ Manque de maisons de jeunes à l'écoute des adolescents

#### **Proposition**

- ☞ Disposer d'associations telles une maison des jeunes à l'écoute des adolescents

### **2. ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUE**

## **Atout**

- ☞ Expositions, conférences, Musée de l'abeille, activités permanentes

### **3. LE SPORT**

## **Atout**

- ☞ Bonnes infrastructures

## **Faiblesse**

- ☞ Le tennis de table, qui a ses activités dans l'ancienne gare de Tilff va devoir quitter cet endroit, et n'a pas d'autre salle disponible en perspective
- ☞ Manque de plaines de jeux

### **4. INFRASTRUCTURES DE RENCONTRE**

## **Atout**

- ☞ Salles polyvalentes

## **Faiblesse**

- ☞ Pas de maison des jeunes

## **Proposition**

- ☞ Créer une maison des jeunes

### **5. LA VIE DE QUARTIER**

## **Faiblesses**

- ☞ La vie de quartier a pratiquement disparu vu l'arrivée de nombreux nouveaux habitants
- ☞ Manque de connaissance des habitants sur l'existence ou non de comités de quartier
- ☞ Qualité de l'accueil des nouveaux habitants variable en fonction des quartiers (donc atout ou faiblesse)

## **Proposition**

- ☞ Développer la « Fête des Voisins »

Après l'exposé du travail en sous-groupes par les différents rapporteurs et les derniers ajouts des citoyens, l'assemblée a été remerciée pour sa participation constructive.

**La séance est clôturée à 22h15**

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation  
Pour les villages de Tilff : Sur le Mont, Limoges  
le 13 mars 2006  
(Château Brunsode, à 4130 Tilff)**

---

La réunion débute à 19H30, par une introduction de Monsieur Philippe LAMALLE, Echevin en charge du développement rural; elle rassemble 31 personnes.

Après la présentation générale de la soirée, du déroulement de l'Opération de Développement Rural (ODR) et l'exposé d'éléments clés de l'analyse socio-économique de la Commune, l'assemblée est répartie en 2 sous-groupes au sein desquels un rapporteur est désigné.

Remarques préliminaires

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont classées dans la rubrique ad hoc.

Lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

Les points relatifs à la mobilité et à la sécurité routière qui ont été discutés au sein de chaque sous-groupe sont rassemblés dans un paragraphe entièrement consacré à ces thèmes.

ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, LOGEMENT
--

**1. ENVIRONNEMENT**

**a) Le patrimoine naturel et le bâti (aménagement du territoire, promenades, sentiers...)**

**Atout**

☞ Point de vue de la *rue de la Charette*

**Faiblesses**

☞ Au niveau du point de vue, l'enlèvement du « parapluie » et le stationnement de voitures

- ☞ Non respect du règlement communal d'urbanisme pour l'extension du RAVEL

### **Proposition**

- ☞ Réaménagement du point de vue de la *rue de la Charrette*

## **b) La gestion environnementale et la protection de la nature**

### **Faiblesse**

- ☞ *Drève du Château de Colonster* (attention situé sur le territoire de la ville de Liège) où on vient de couper tous les arbres

### **Proposition**

- ☞ Classer définitivement les «zones oranges» en «zones vertes»

## **c) La gestion des déchets (collectes, parc à conteneurs...)**

### **Faiblesse**

- ☞ Manque d'emplacements dans les habitations pour les conteneurs (poubelles)

### **Proposition**

- ☞ Prévoir dans les permis de bâtir pour les nouvelles constructions, l'emplacement pour les conteneurs à ordures ménagères

## **2. AGRICULTURE**

### **a) Activités agricoles (élevage, culture...)**

### **b) Agriculture biologique, produits du terroir et écoulement local des produits de la ferme (marchés hebdomadaires...)**

### **Faiblesses**

- ☞ Il n'existe pas de propositions d'encouragement des producteurs locaux
- ☞ Manque de publicité sur ce qui existe

## **c) Le tourisme à la ferme (campings et gîte, chambres d'hôtes)**

## **3. SYLVICULTURE**

### **Faiblesse**

- ☞ Développement sauvage des sapins parfois replantés par des particuliers après la période de Noël

### **Proposition**

- ☞ Promouvoir les essences locales en feuillus

## **4. ACCES AU LOGEMENTS (logements sociaux, habitat permanent dans les campings...)**

### **Faiblesse**

- ☞ Maisons familiales reconverties en kots pour étudiants

## Proposition

- ☞ Faire respecter les permis de bâtir

## 5. DIVERS

### Propositions

- ☞ Insonoriser l'autoroute (descente de Tilff) pour les habitants du Mont et de Cortil
- ☞ Plus de passage d'agents de quartier pour veiller la taille des arbres car cela peut avoir une influence sur la visibilité et la sécurité routière.
- ☞ Prévoir des investissements communaux pour l'économie d'énergie
- ☞ Produire de l'hydro-électricité aux barrages de l'Ourthe

## MOBILITE- SECURITE ROUTIERE

## 6. MOBILITE

### Atouts

- ☞ Existence de trains et bus
- ☞ Car scolaire

### Faiblesses

- ☞ Stationnement et demi-tour dans les « culs de sac » de personnes n'ayant rien à y faire (*rue Heid de Maël, rue des Messes*)
- ☞ Des aires de stationnement privées sont occupées par des inconnus
- ☞ Pour aller vers Bonnelles et Colonster, *Sur le Mont* est considéré comme un raccourci
- ☞ Le dossier du *Pont de Tilff* est bloqué
- ☞ Absence d'une liaison de transport en commun *Beaufays, Bonnelles* (CHU)
- ☞ Difficulté d'offre de transports en commun pour les quartiers éloignés

### Propositions

- ☞ Renforcer les contrôles de la zone de police SECOVA pour l'application des zones « exceptées circulation locale »
- ☞ Consulter la population pour le remplacement du *pont de Tilff*
- ☞ Placer à divers endroits des panneaux : « excepté circulation locale »
- ☞ Placer un panneau indiquant qu'il s'agit d'un cul de sac pour la *rue Heid de Maël* et la *rue des Messes*
- ☞ Mieux signaler les culs de sac par des panneaux qui pourraient éventuellement être réalisés par des artistes
- ☞ Relier le *Sart-Tilman* avec la vallée
- ☞ Renforcer la signalisation des aires de stationnement (nombre de place, gratuité...)
- ☞ Améliorer la fréquence et la qualité des transports en commun
- ☞ Encourager les « voitures partagées » (ex : Cambio)
- ☞ Instaurer un système (si cela n'existe pas) de bénévoles pour convoier vers le CHU

## SECURITE ROUTIERE

## Faiblesses

- ☞ *Route Fond du Moulin*, manque de trottoirs et de marquage routier
- ☞ Mauvais marquage des zones « 30 »
- ☞ Manque de PV dressés par les agents de quartier

## Propositions

- ☞ Epandage plus rapide des rues en pente du *Mont*
- ☞ Placer des marquages anti-chutes pour les vélos et motos sur les routes dangereuses
- ☞ Placer des feux automatiques

# VIE ECONOMIQUE

## 1. SECTEUR TOURISTIQUE

### a) Patrimoine naturel, architectural et attractions touristiques, musées

#### Atouts

- ☞ Carnaval de *Tilff*
- ☞ Musée de l'abeille
- ☞ Prés de *Tilff*
- ☞ Nette amélioration du balisage des promenades pédestres avec TARPAN
- ☞ Ravel

#### Faiblesses

- ☞ Pas de facilité pour un retour vers Liège par exemple après un trajet à pied ou à vélo sur le Ravel.
- ☞ Peu de participation active des spectateurs au carnaval de *Tilff* (manque de déguisement, certaine passivité...)

#### Propositions

- ☞ Aménager les berges et l'*île du Moulin*
- ☞ Ramasser les feuilles mortes au *Parc Saucy*
- ☞ Mieux signaler les *Prés de Tilff*

### b) Accueil et information des touristes (Administration communale, Syndicats d'initiatives...)

#### Atouts

- ☞ Deux syndicats d'initiative (Tilff et Esneux) : RSIT et RSIE → deux subsides

#### Faiblesses

- ☞ Deux syndicats d'initiatives dont la division peut également les desservir
- ☞ RSIT (bureau d'accueil touristique) mal renseigné (et mal situé selon certains)

#### Propositions

- ☞ Rassembler RSIT et RSIE pour plus d'efficacité mais il y a un risque de perte d'argent et de proximité

- ☞ Renforcer la présence de panneaux reprenant le plan de Tilff aux entrées du village

### **c) HoReCa**

#### **Proposition**

- ☞ Donner des formations pratiques en langue pour l'accueil des visiteurs néerlandophones très nombreux dans le secteur touristique et dans l'HoReCa

## **2. ACTIVITES COMMERCIALES ET SERVICES**

#### **Atout**

- ☞ Diversité des commerces
- ☞ Le GB

#### **Faiblesse**

- ☞ Manque d'une « superette » en plein centre depuis la fermeture du Cash au centre de Tilff car cela était aisé pour les personnes à mobilité réduite

## **3. ACTIVITES INDUSTRIELLES ET/OU ARTISANALES**

#### **Atout**

- ☞ *Parc du Monceau*

#### **Proposition**

- ☞ Mieux signaler le *parc du Monceau*

## **4. INSERTION PROFESSIONNELLE ET FORMATION CONTINUEE**

#### **Atout**

- ☞ Présence de la promotion sociale, de l'académie Ourthe-Vesdre- Amblève...

#### **Proposition**

- ☞ Mieux être informé à la commune

## **5. ACCES AU NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET COMMUNICATION**

#### **Propositions**

- ☞ Implantation d'un cyber-café public
- ☞ Disposer d'un accès Internet dans un endroit public, une administration, à la bibliothèque , à la futur maison des associations ou un « Hot Spot » pour se brancher
- ☞ Une borne interactive avec un accès à Internet

## **6. DIVERS**

#### **Faiblesse**

- ☞ Beaucoup de cambriolage *Sur le Mont*

## **Propositions**

- ☞ Signaler un peu mieux les noms de rue
- ☞ Nettoyer plus régulièrement les trottoirs
- ☞ Faire nettoyer les berges de l'Ourthe
- ☞ Ajouter des bancs publics
- ☞ Augmenter ou décaler les plages horaires d'accès aux administrations communales

# SERVICES – VIE SOCIALE

## **1. LIEUX DE RENCONTRE, INFRASTRUCTURES ET ACTIVITE**

### **a) Petite enfance**

#### **Atouts**

- ☞ Crèche « Les Marmousets »
- ☞ Consultation des nourrissons par l'ONE

#### **Proposition**

- ☞ Recréation d'une « Halte garderie »

### **a) Enfance**

### **b) Jeunes**

#### **Atouts**

- ☞ Mouvements de jeunesse
- ☞ Diversité des clubs sportifs

#### **Propositions**

- ☞ Créer une «Maison de jeunes».

### **a) Adultes**

#### **Atouts**

- ☞ Beaucoup Clubs et clubs sportifs
- ☞ Joueurs de cartes

#### **Proposition**

- ☞ Pour les fêtes du jumelage: mieux associer *Tilff à Esneux*

### **a) Seniors**

#### **Atout**

- ☞ Des associations existent (cf. Bottin d'Esneux)
- ☞ Un groupe d'Anciens d'Afrique s'est récemment constitué (AA)

### **a) Intergénérationnel**

### **Atout**

- ☞ Visite de groupes folkloriques et des écoles dans les maisons de repos

## **2. IMPLICATION DES JEUNES DANS LA VIE DE LA COMMUNE**

### **Atouts**

- ☞ Conseil communal des jeunes

## **3. AIDE A LA JEUNESSE**

### **Proposition**

- ☞ Multiplier et faciliter le transport des jeunes vers l'unif, le CHU...

## **4. ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS**

### **Atout**

- ☞ Accueil par le personnel communal de qualité (compte rendu d'une nouvelle arrivée)

### **Proposition**

- ☞ Mieux impliquer les « kotteurs » par rapport à leurs devoirs de citoyens et les conscientiser des coûts qu'ils provoquent pour la Commune

## **5. L'INFORMATION AUX HABITANTS**

### **Atout**

- ☞ Bulletin communal

### **Proposition**

- ☞ Augmenter la fréquence d'édition du Bulletin Communal

## **6. SERVICES COMMUNAUX**

### **a) Les départements administratifs**

### **b) CPAS**

### **c) Bibliothèques**

### **Atouts**

- ☞ Une bibliothèque à Esneux et une à Tilff
- ☞ Le bus de la médiathèque à Esneux

### **Proposition**

- ☞ Etablir une synergie entre les 2 bibliothèques

## **7. RESEAUX D'ENSEIGNEMENT, ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE, ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

### **Atout**

- ☞ Diversité des réseaux et des types d'enseignement

## VIE ASSOCIATIVE

### 1. ASSOCIATIONS

#### **Atout**

- ☞ Nombreuses associations

#### **Faiblesse**

- ☞ Souvent les mêmes au sein des associations

### 2. ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES

#### **Atout**

- ☞ L'initiative « Ouvrons les ateliers »

#### **Proposition**

- ☞ Poursuivre l'organisation des expositions d'artistes de la Commune (par exemple dans les caves du Château)

### 3. LE SPORT

#### **Atout**

- ☞ Hall sportif

#### **Faiblesses**

- ☞ Hall Sportif un peu petit
- ☞ Cafétéria mal située au Hall de Tilff

#### **Propositions**

- ☞ Diriger les cyclistes vers les pistes cyclables
- ☞ Installer une cafétéria en bordure des terrains au hall

### 4. INFRASTRUCTURES DE RENCONTRE

#### **Atout**

- ☞ *Sur le Mont* : la salle en dessous de la Chapelle

#### **Faiblesse**

- ☞ *Sur Limoges* : absence de salle

#### **Proposition**

- ☞ Souhait d'organiser des rencontres sur le site de la Chapelle *sur le Mont*
- ☞ Organisation de bals populaires par petits quartiers
- ☞ Aider et soutenir d'autres activités pour jeunes et moins jeunes

## **7. LA VIE DE QUARTIER**

### **Atout**

- ☞ Bonne ambiance et entraide entre certains groupes de voisins

### **Faiblesse**

- ☞ Surpopulation étudiante

### **Proposition**

- ☞ Relancer la création de comités de quartier

Après l'exposé du travail en sous-groupes par les différents rapporteurs et les derniers ajouts des citoyens, l'assemblée a été remerciée pour sa participation constructive.

**La séance est clôturée à 22h15**

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation  
Pour les villages de Cortil, Bois des Chevreuils  
le 16 mars 2006  
(Château Brunsode à 4130 TILFF)**

---

La réunion débute à 19H30, par une introduction de Monsieur Philippe LAMALLE, Echevin en charge du développement rural; elle rassemble 25 personnes.

Après la présentation générale de la soirée, du déroulement de l'Opération de Développement Rural (ODR) et l'exposé d'éléments clés de l'analyse socio-économique de la Commune, l'assemblée est répartie en 4 sous-groupes au sein desquels un rapporteur est désigné.

En annexe à ce PV:

- liste des présences.

Remarques préliminaires

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont classées dans la rubrique ad hoc.

Lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

Les points relatifs à la mobilité et à la sécurité routière qui ont été discutés au sein de chaque sous-groupe sont rassemblés dans un paragraphe entièrement consacré à ces thèmes.

Les remarques, mentionnées lors d'un contact téléphonique entre un habitant de la Commune et un agent de développement sont intégrées dans le PV.

## 1. ENVIRONNEMENT

### a) Le patrimoine naturel et le bâti (aménagement du territoire, promenades, sentiers...)

#### Atouts

- ☞ Les atouts sont nombreux.
- ☞ Aménagement du territoire.
- ☞ Tranquillité.
- ☞ Nombreuses promenades.

#### Faiblesses

- ☞ Chemins trop souvent encombrés ou en chantier (pour cause de bûcheronnage).
- ☞ Servitudes pas entretenues.
- ☞ VTT et quads sont à l'origine de dégradations sur les chemins.

#### Proposition

- ☞ Préserver les sites (notamment Boubou, Bois des Manants...).

### b) La gestion environnementale et la protection de la nature

#### Atout

- ☞ Vocation touristique des forêts et bois environnants (ce sont des endroits de promenades).

#### Faiblesse

- ☞ Bruit de l'autoroute.

#### Propositions

- ☞ Eviter de couper les arbres remarquables ; être attentif également aux arbres qui s'avèrent parfois dangereux et menaçants pour les promeneurs.
- ☞ Elargir le recensement des arbres remarquables.
- ☞ Sensibiliser la Région Wallonne et plus particulièrement la DNF à la protection des forêts.
- ☞ Mettre en terre les fils électriques comme *Ham* (cela incombe à la Commune et à l'ALE).
- ☞ Aménager revêtement et butte anti-bruit (afin de réduire le bruit en provenance de l'autoroute).

### c) La gestion des déchets (collectes, parc à conteneurs...)

#### Faiblesse

- ☞ Dépôt communal *en dessous du pont de l'autoroute* : ce dépôt d'inertes ressemble à un dépôt d'immondices, ce qui incite certaines personnes à en déposer.

#### Proposition

- ☞ Concernant le dépôt situé *en-dessous du pont de l'autoroute*, donner sur place une information claire (panneau) et être plus répressif.

## **2. AGRICULTURE**

### **a) Activités agricoles (élevage, culture...)**

#### **Atout**

- ☞ Zones agricoles à *Cortil*.

#### **Proposition**

- ☞ Préserver les zones agricoles.

### **b) Agriculture biologique, produits du terroir et écoulement local des produits de la ferme (marchés hebdomadaires...)**

### **c) Le tourisme à la ferme (campings et gîte, chambres d'hôtes)**

Aucun commentaire n'a été formulé sur ces deux points

## **3. SYLVICULTURE**

Idem point 1.b)

#### **Atout**

- ☞ Vocation touristique des forêts et bois environnants (ce sont des endroits de promenades).

#### **Propositions**

- ☞ Eviter de couper les arbres remarquables ; Par contre, être attentif aux arbres qui s'avèrent parfois dangereux et menaçants pour les promeneurs.
- ☞ Elargir le recensement des arbres remarquables.
- ☞ Sensibiliser la Région Wallonne et plus particulièrement la DNF à la protection des forêts.

## **4. ACCES AU LOGEMENTS (logements sociaux, habitat permanent dans les campings...)**

#### **Atout**

- ☞ Nombre croissant d'immeubles à appartements dans le centre, ce qui est positif pour les personnes âgées pouvant rencontrer des problèmes de transport.

## **5. DIVERS**

#### **Faiblesses**

- ☞ Concernant la sécurité, insuffisance du nombre de passage de policiers.
- ☞ Attaques de chiens.
- ☞ Pocket-bikes dangereuses et pas assez visibles.

## 1. MOBILITE

### Faiblesses

- ☞ Transports en commun : pas de liaison *Bois des Chevreuils* vers le CHU ou l'Université (nécessite en tous cas de longs déplacements).
- ☞ Transports en commun : pas de liaison *Bois des Chevreuils* vers le Centre de Tilff. Cela incite certaines personnes à faire leurs courses à Embourg et à Beaufays.
- ☞ Le bus scolaire ne passe pas au *Bois des Chevreuils*, ce qui réduit la possibilité pour certains enfants de fréquenter les écoles tilffoises.
- ☞ Problèmes de parkings dans le *centre de Tilff* le week-end.

### Propositions

- ☞ Transports en commun : concevoir une boucle Beaufays – Sart Tilman – Angleur.
- ☞ Développer les pistes cyclables sur la partie haute de *Cortil*, afin de réduire la circulation automobile.
- ☞ Assurer une meilleure signalisation des parkings situés à *proximité du centre de Tilff*.

## 2. SECURITE ROUTIERE

### Faiblesses

- ☞ Vitesse excessive des véhicules, et piétons mis en danger (notamment les écoliers, *entre Bois du Chevreuil et Beaufays*) vu les trottoirs mal entretenus ou inexistants.
- ☞ Eclairage public insuffisant sur *Cortil* et au *Bois des Chevreuils*.
- ☞ De grosses motos sont souvent stationnées Place de l'Eglise.

### Propositions

- ☞ Assurer un meilleur entretien des trottoirs.
- ☞ Remplacer l'éclairage *au Bois des Chevreuils* (c'est en cours).
- ☞ Aménager des passages pour piétons à *Cortil (rue d'Embourg)*.
- ☞ Installer davantage de ralentisseurs de vitesse sous forme d'îlots à contourner.
- ☞ Assurer un déneigement plus étendu et plus rapide.

## VIE ECONOMIQUE

## 1. SECTEUR TOURISTIQUE

### a) Patrimoine naturel, architectural et attractions touristiques, musées

#### Atouts

- ☞ Les atouts sont nombreux.
- ☞ Cadre très agréable.
- ☞ Réseau Ravel.
- ☞ Nature.
- ☞ Musée.

**b) Accueil et information des touristes (Administration communale, Syndicats d'initiatives...)**

**Faiblesse**

- ☞ Insuffisance de la signalisation du Syndicat d'initiative.

**Proposition**

- ☞ Améliorer la signalisation du Syndicat d'initiative.

**c) HoReCa**

**Atout**

- ☞ Très satisfaisant.

**2. ACTIVITES COMMERCIALES ET SERVICES**

**Faiblesses**

- ☞ Suppression de boîte aux lettres au *Bois des Chevreuils*.
- ☞ Fermeture de nombreux commerces le lundi.

**Proposition**

- ☞ Ouvrir davantage de magasins le lundi.

**3. ACTIVITES INDUSTRIELLES ET/OU ARTISANALES**

**Faiblesse**

- ☞ Marché de *Tilff* peu attrayant et *Place du Quadrilatère* trop rapidement remplie par les véhicules.

**4. INSERTION PROFESSIONNELLE ET FORMATION CONTINUEE**

**Atout**

- ☞ Présence, deux fois par semaine, à la Maison de la Laïcité de *Méry*, d'une personne venant de la Maison de l'Emploi de Comblain-au-Pont.

**Faiblesses**

- ☞ Manque de publicité, d'information sur les cours de promotion sociale ainsi que sur ce qui existe en matière d'aide à la recherche d'emploi.
- ☞ Pas d'Agence pour la recherche d'emploi.

**Propositions**

- ☞ Assurer une meilleure information sur tout ce qui existe en matière d'insertion professionnelle et de formation continuée.
- ☞ Création d'une Agence pour la recherche d'emploi.

**5. ACCES AU NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET COMMUNICATION**

**Faiblesse**

- ☞ Mauvaise couverture du réseau de téléphonie mobile de Mobistar à *Méry* et au *Bois des Chevreuils*.

## **Proposition**

- ☞ Créer un cyber-espace ou, s'il en existe un, en faire davantage la publicité.

# **SERVICES – VIE SOCIALE**

## **1. LIEUX DE RENCONTRE, INFRASTRUCTURES ET ACTIVITE**

### **a) Petite enfance**

### **b) Enfance**

#### **Faiblesse**

- ☞ Pas de plaine de jeux.

#### **Proposition**

- ☞ Réaliser un agenda reprenant la liste des stages organisés à l'intention des enfants et des jeunes *dans la région (commune d'Esneux et communes périphériques)*, pendant les vacances scolaires.

### **c) Jeunes**

#### **Faiblesses**

- ☞ Peu de divertissements sont proposées aux jeunes du *Bois des Chevreuils*.
- ☞ La création d'une zone sportive est envisagée mais elle ne correspond pas aux attentes.

#### **Proposition**

- ☞ Réaliser un agenda reprenant la liste des stages organisés à l'intention des enfants et des jeunes *dans la région (commune d'Esneux et communes périphériques)*, pendant les vacances scolaires.

### **d) Adultes**

#### **Atouts**

- ☞ Exposition de peinture.
- ☞ Comité de quartier du *Bois des Chevreuils*.

### **e) Seniors**

### **f) Intergénérationnel**

## **2. IMPLICATION DES JEUNES DANS LA VIE DE LA COMMUNE**

## **3. AIDE A LA JEUNESSE**

## **4. ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS**

## **5. L'INFORMATION AUX HABITANTS**

## **6. SERVICES COMMUNAUX**

### **a) Les départements administratifs**

### **b) CPAS**

### **c) Bibliothèques**

## **7. RESEAUX D'ENSEIGNEMENT, ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE, ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

Aucun commentaire n'a été formulé à propos de ces différents thèmes.

## VIE ASSOCIATIVE

### **1. ASSOCIATIONS**

#### **Atout**

- ☞ Associations nombreuses et actives sur le territoire de *Tilff* (carnaval, Fête du 15 août, ventes de vins, jogging de Tilff), ce qui fait « vivre » la Commune et attire du monde de l'extérieur.

### **2. ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUE**

#### **Atout**

- ☞ Carnaval.

#### **Faiblesses**

- ☞ Absence de ciné-club.
- ☞ Absence de théâtre (*sur Tilff*).

#### **Propositions**

- ☞ Promouvoir les jeunes talents (dans les domaines de la musique, la danse, le théâtre...) de la Commune (Été 67 notamment), en mettant par exemple à leur disposition un espace leur permettant de se faire mieux connaître.
- ☞ Bibliothèque : prévoir un « coin » lecture et consultation.

### **3. LE SPORT**

#### **Atouts**

- ☞ Jogging de *Tilff*.
- ☞ Tilff-Bastogne-Tilff.
- ☞ Réseau Ravel.
- ☞ Deux halls omnisport.
- ☞ Le Pass-Sport (chèque de 20 euro).

### **Faiblesses**

- ☞ Les habitants du *Bois des Chevreuils* sont obligés de se déplacer en voiture pour se rendre à leur club sportif.
- ☞ Manque de publicité de la part des clubs pour attirer les jeunes.

## **4. INFRASTRUCTURES DE RENCONTRE**

### **Faiblesse**

- ☞ Manque de maison des jeunes.

## **6. LA VIE DE QUARTIER**

### **Faiblesse**

- ☞ Pas de Comité de quartier sur *Cortil*.

### **Proposition**

- ☞ Promouvoir la création de comité de quartier sur *Cortil*.

Après l'exposé du travail en sous-groupes par les différents rapporteurs et les derniers ajouts des citoyens, l'assemblée a été remerciée pour sa participation constructive.

**La séance est clôturée à 22h05**

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation  
Pour les villages de Hony, Fêchereux, Avister, Beauregard  
le 30 mars 2006  
(Salle de Méry, Avenue d'Esneux 216, 4130 Méry)**

---

La réunion débute à 19H30, par une introduction de Monsieur Philippe LAMALLE, Echevin en charge du développement rural; elle rassemble 43 personnes.

Après la présentation générale de la soirée, du déroulement de l'Opération de Développement Rural (ODR) et l'exposé d'éléments clés de l'analyse socio-économique de la Commune, l'assemblée est répartie en 4 sous-groupes au sein desquels un rapporteur est désigné. Les personnes intéressées par le groupe *Environnement, agriculture, aménagement du territoire, logement* étant très nombreuses, 2 groupes ont travaillé sur ce thème. Un autre groupe s'est penché sur la *vie économique* et la *vie associative*, le dernier a réfléchi au thème *services-vie sociale*.

En annexe à ce PV:

- liste des présences.

Remarques préliminaires

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont classées dans la rubrique ad hoc.

Lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

Les points relatifs à la mobilité et à la sécurité routière qui ont été discutés au sein de chaque sous-groupe sont rassemblés dans un paragraphe entièrement consacré à ces thèmes.

---

## 1. ENVIRONNEMENT

### a) Le patrimoine naturel et le bâti (aménagement du territoire, promenades, sentiers...)

#### Atouts

- ☞ Le patrimoine naturel important à préserver (forêts, boucle de l'Ourthe pour sa biodiversité – un des derniers tronçons naturels et intact de l'Ourthe où les martins pêcheurs sont protégés et où l'on note la présence d'hirondelles de rivages -, colline de la Roche aux Faucons ...)
- ☞ Le patrimoine bâti (maisons, châteaux...)
- ☞ Ravel
- ☞ Promenades guidées
- ☞ Promenades en bord d'eau et en forêts

#### Faiblesses

- ☞ Ravel non terminé dangereux (traversée de village)
- ☞ Trop de chemins, promenades, servitudes non entretenus
- ☞ Les campings ressemblent parfois à des décharges, comme celui de *Méry*
- ☞ Maisons abandonnées
- ☞ Permis de bâtir en zones inondables

#### Proposition

- ☞ Terminer le Ravel
- ☞ Entretien des chemins, les abords des promenades
- ☞ Installer des bancs et des poubelles sur les promenades (2X)
- ☞ Limiter le béton
- ☞ Organiser des promenades « nature » pour sensibiliser les enfants à l'environnement
- ☞ Balisage et signalisation des promenades à améliorer

### b) La gestion environnementale et la protection de la nature

#### Faiblesse

- ☞ Commune de plus en plus sale
- ☞ Curage des fossés pratiquement inexistant
- ☞ Pas assez de poubelles et pas vidées assez souvent
- ☞ Les inondations rendent les berges de l'Ourthe sales
- ☞ Ordures fréquentes rue du canal
- ☞ Trop de dépôts clandestins
- ☞ Une certaine pollution sonore (cas...)
- ☞ Des véhicules restent stationnés pendant des mois (ex : camion)
- ☞ Incinération d'immondices fréquentes à *Hony*

#### Propositions

- ☞ Nettoyer les fossés, les berges... puis sévir
- ☞ Installer plus de poubelles (2X)
- ☞ Pas de véhicules à moteur sur le Ravel

### c) La gestion des déchets (collectes, parc à conteneurs...)

#### Atouts

- ☞ Parc à conteneur facile d'accès et fonctionnant bien (2X)
- ☞ Collecte des déchets
- ☞ Bulles à verres
- ☞ Containers pour vêtements

#### Faiblesse

- ☞ Il faut prévenir pour que les encombrants soient collectés mais les dépôts sauvages ne sont pas enlevés (ex : chemin du Canal)
- ☞ Pneus
- ☞ Amiante (éternit)
- ☞ A *Beauregard*, collecte irrégulière des PMC et des papiers

#### Proposition

- ☞ Vider les bulles à verres plus souvent
- ☞ Instaurer la gratuité pour la collecte des encombrants
- ☞ Instaurer la collecte des déchets verts
- ☞ Plus de civisme
- ☞ Mieux renseigner les équipes de collecte
- ☞ Améliorer la signalisation de *Beauregard* comme appartenant à la Commune d'Esneux

## 2. AGRICULTURE

### a) Activités agricoles (élevage, culture...)

#### Atout

- ☞ Belles prairies et cultures à préserver

#### Faiblesse

- ☞ Le nourrissage des canards

#### Proposition

- ☞ Eviter l'urbanisation sur le haut de *Beauregard*
- ☞ Préserver les zones de pâturages, les champs

### b) Agriculture biologique, produits du terroir et écoulement local des produits de la ferme (marchés hebdomadaires...)

#### Atouts

- ☞ Le marché à *Esneux*
- ☞ La ferme de *Lhonneux*

#### Faiblesse

- ☞ Le marché a été déplacé et a entraîné des installations en béton

#### Proposition

- ☞ Mieux signaler la ferme de *Lhonneux*

## c) Le tourisme à la ferme (campings et gîte, chambres d'hôtes)

### Atouts

- ☞ Région attrayante
- ☞ Chambre d'hôtes à *Hony* (Pré en bulles)
- ☞ Camping Les Murets et Les Platanes

### Faiblesses

- ☞ Peu développé : pas d'hôtel sauf un à *Tilff*
- ☞ Habitat permanent dans les campings qui sont souvent en zone inondable

### Proposition

- ☞ Promouvoir les maisons d'hôtes, les gîtes, améliorer les campings...

## 3. SYLVICULTURE

### Atout

- ☞ *Parc du Mary*
- ☞ Belles forêts

### Faiblesse

- ☞ Pas d'entretien suffisant
- ☞ La taille des haies ressemble à du déchiquetage et les déchets de coupe ne sont pas évacués (2X)
- ☞ Mauvais entretien du *Parc du Mary*
- ☞ Sapinière al entretenue au *bois de Nomont*

### Proposition

- ☞ Aménager les sentiers du *parc du Mary* et placer des étiquettes identifiant les arbres

## 4. ACCES AU LOGEMENTS (logements sociaux, habitat permanent dans les campings...)

### Faiblesses

- ☞ Le camping de *Méry* devient une décharge
- ☞ Les inondations
- ☞ L'habitat permanent dans les campings, problématique si ils sont situés en zone inondable

### Propositions

- ☞ Nettoyer, responsabiliser
- ☞ Trouver une solution pour l'habitat permanent mais pas sous forme de cités ou de HLM

## 5. DIVERS

### Atouts

- ☞ Fête de la betchète à *Hony*

## Faiblesses

- ☞ La plaine de jeux pour les petits a disparu à *Hony*
- ☞ Chiens sans laisse
- ☞ Dégâts des sangliers
- ☞ Ecoulement des eaux de surface rue *d'Avister* entraînant des plaques de verglas en hivers
- ☞ *Chemin d'Enonck*, pavement non fini, peu esthétique
- ☞ Enquêtes publiques mal annoncées

## Propositions

- ☞ Mieux signaler l'interdiction de baignade au barrage car les noyades sont encore trop fréquentes
- ☞ Eviter les constructions en zone inondable
- ☞ Verbaliser les propriétaires de chiens sans laisse
- ☞ Installer des panneaux didactiques le long de la *boucle de l'Ourthe* pour le tourisme nature (sans béton) mentionnant les espèces protégées, leur habitat...

# MOBILITE- SECURITE ROUTIERE

## 1. MOBILITE

### Atouts

- ☞ Pas de gros problèmes de stationnement à *Esneux*
- ☞ Trains (4 arrêts)
- ☞ Des bus toutes les ½ heures vers Comblain-au-Pont
- ☞ Des places de parking pour handicapés

### Faiblesses

- ☞ Transports en commun vers les hôpitaux et le *Sart Tilman (CHU et Université)* (4x)
- ☞ La rocade de *Tilff*
- ☞ Mauvais entretien des trottoirs
- ☞ Routes en mauvais état
- ☞ Trafic motorisé sur le Ravel
- ☞ Problèmes de parking à *Esneux* lorsqu'il y a de grandes activités
- ☞ Avenue de la station, les pavés sont dangereux lorsqu'il y a du verglas
- ☞ Etat des routes dans tous les hameaux
- ☞ Beaucoup de zones 30 trop longues (ex : *Saint Michel*)
- ☞ Une passat est chaque jour garée devant la porte d'entrée de l'Administration Communale *d'Esneux*, sur un emplacement interdit.
- ☞ Mieux promouvoir le car scolaire
- ☞ *Avister* est coupé de tout

### Propositions

- ☞ Instaurer des transports en commun de la Vallée vers le *Sart Tilman*
- ☞ Concernant la rocade de *Tilff*, remplacer le pont à l'identique
- ☞ Un service entraide et mobilité (par les citoyens)
- ☞ Installer un feu rouge à la demande en sortant du *pont de Méry*
- ☞ Eclairer les passages piétons à *Tilff* et sur toute la grand route
- ☞ Un bus est demandé dans les villages excentrés

- ☞ Avister, manque de trottoirs

## 2. SECURITE ROUTIERE

### Faiblesses

- ☞ Stationnement sur le *pont de Hony* dangereux pour la visibilité
- ☞ Problème de stationnement également à la boulangerie
- ☞ Le carrefour de la rue du pont et de la N633 à *Méry* est dangereux
- ☞ Problème de stationnement *rue de la Goffe*
- ☞ Manque de trottoirs à *Hony, Avister*
- ☞ Manque d'éclairage rue du canal pour les piétons
- ☞ Vitesse excessive à l'entrée de *Fechereux*
- ☞ Pont de *Tilff* glissant. A quand un nouveau pont à l'identique ?
- ☞ Le samedi, des files sur la route pour accéder au Parc à Conteneurs
- ☞ Des chemins communaux pas entretenus (ex : un chemin vers l'Eglise, *Thier Bodart*, *chemin vers le cimetière*, *chemin rue de la Goffe...*)
- ☞ SUL (Sens Unique Limité) mal signalés
- ☞ *Carrefour Labasse* dangereux
- ☞ Les vélos savent difficilement se déplacer

### Propositions

- ☞ Installer un feu au carrefour de la *rue du pont* et de la N633
- ☞ Réglementer le stationnement
- ☞ Aménager le stationnement rue de *Fechereux*
- ☞ Réétudier une zone à aménager *rue de la Goffe*
- ☞ Elargir certaines voies pour faire des trottoirs sans pour autant élargir la partie destinée aux voitures qui seraient alors tentées de rouler rapidement.
- ☞ *Fechereux* : éclairer un sentier vicinal, mettre en zone 30, restaurer la route de *Fechereux* après les travaux de stabilisation du Rocher.
- ☞ Pistes cyclables
- ☞ Est-il nécessaire de faire le dernier tronçon du Ravel ? pourquoi ne pas passer dans le village de *Hony* ?

## VIE ECONOMIQUE

### 1. SECTEUR TOURISTIQUE

#### a) Patrimoine naturel, architectural et attractions touristiques, musées

##### Atouts

- ☞ Ravel
- ☞ Promenades balisées dans les bois
- ☞ Belle région avec centres commerciaux proches
- ☞ Rien à faire à *Tilff*, tout est fait

##### Faiblesses

- ☞ Ravel mal signalé à *Hony* et il faut couper la route à la sortie de *Méry*
- ☞ Commune d'Esneux très sale
- ☞ Parre-terre du centre d'Esneux mal entretenu pendant les vacances

- ☞ *Rue de la Goffe* difficile d'accès pour les caravanes et camionnettes

### **Propositions**

- ☞ Sur le Ravel à la sortie de *Méry*, mettre un passage piétons et des plaques « attention piétons, cyclistes... »
- ☞ Embarquement et débarquement kayak
- ☞ Mettre plus de poubelles
- ☞ Faire un concours de façades fleuries
- ☞ Installer plus de fléchages pour le camping de passage
- ☞ Au *barrage de Hony*, installer un plus grand parking

### **b) Accueil et information des touristes (Administration communale, Syndicats d'initiatives...)**

#### **Faiblesse**

- ☞ Manque de renseignements au point de vue des activités
- ☞ Heures d'ouvertures du *pavillon d'Esneux* non adaptées
- ☞ Etudiantes peu au courant pour donner des informations
- ☞ *Maison du tourisme d'Esneux* non fléchée

#### **Proposition**

- ☞ Flécher la Maison du Tourisme

### **c) HoReCa**

#### **Atouts**

- ☞ Suffisamment *Avenue de la Station*
- ☞ 4 campings

#### **Faiblesses**

- ☞ La Commune augmente les taxes touristiques (environ 300 %) ce qui est lourd pour les exploitants

#### **Proposition**

- ☞ Des emplacements pour motor-home (Comme à Aywaille)
- ☞ Donner le permis aux 4 campings qui existent

## **2. ACTIVITES COMMERCIALES ET SERVICES**

#### **Atout**

- ☞ Assez

#### **Faiblesse**

- ☞ Manque de boîtes aux lettres

## **3. ACTIVITES INDUSTRIELLES ET/OU ARTISANALES**

#### **Atout**

- ☞ Assez

#### **4. INSERTION PROFESSIONNELLE ET FORMATION CONTINUEE**

##### **Atout**

- ☞ Quelques formations données au kiosque

##### **Propositions**

- ☞ Aider les entreprises pour trouver des extras avec facilité d'embauche
- ☞ Utiliser les personnes qui doivent faire des travaux d'utilité générale pour améliorer la Commune au niveau du nettoyage

#### **5. ACCES AU NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET COMMUNICATION**

##### **Atouts**

- ☞ Site de la Commune très bien fait

##### **Propositions**

- ☞ Obliger les opérateurs à se rassembler en zone non habitable
- ☞ Renforcer le réseau Internet
- ☞ Télé net

### **SERVICES – VIE SOCIALE**

#### **1. LIEUX DE RENCONTRE, INFRASTRUCTURES ET ACTIVITE**

##### **a) Petite enfance**

##### **Faiblesses**

- ☞ Peu d'information au niveau *d'Esneux*
- ☞ Crèches insuffisantes
- ☞ Rien à *Hony* mais à *Méry*

##### **Propositions**

- ☞ Réaliser comme à *Plainevaux* une école préguardienne, à partir d'1,5 ans qui est peu coûteuse. Ce type d'école pourrait être ouvert à des enfants plus jeunes.

##### **b) Enfance**

##### **Faiblesse**

- ☞ Plaine de jeux démontée à *Hony*, pas d'animation

##### **Proposition**

- ☞ Reconstruire

##### **c) Jeunes**

### **Atouts**

- ☞ Le passeport 20€ pour s'inscrire dans les clubs

### **Faiblesses**

- ☞ *Hony* et *Avister* ; pas de terrain, de local pour les jeunes se rassembler qui se retrouvent sur les voies ferrées ce qui représente un réel danger.
- ☞ Maque d'encadrement
- ☞ Pas d'accès aux infrastructures qui sont réservées aux membres des clubs

### **d) Adultes**

#### **Atouts**

- ☞ Promenades guidées organisées par le Centre culturel

#### **Faiblesses**

- ☞ Manque d'information
- ☞ Certains groupements n'ont pas de local exclusif

### **e) Seniors**

#### **Atouts**

- ☞ Clubs de 3X20
- ☞ Repas à domicile

#### **Faiblesses**

- ☞ Véhicules pour se rendre aux activités
- ☞ Moyens de transport des villages vers le centre
- ☞ Certaines personnes n'ont pas de visites dans les homes

### **f) Intergénérationnel**

#### **Atouts**

- ☞ Les écoles vont dans les maisons de repos

## **2. IMPLICATION DES JEUNES DANS LA VIE DE LA COMMUNE**

#### **Atouts**

- ☞ CCCE
- ☞ CCCJ
- ☞ Beach days

#### **Proposition**

- ☞ Inciter les jeunes à fréquenter les associations de jeunes

## **3. AIDE A LA JEUNESSE**

#### **Atouts**

- ☞ La teignouse
- ☞ Asbl Pari

- ☞ Mouvements de jeunesse

#### **4. ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS**

##### **Atouts**

- ☞ Contents de recevoir le Bottin

#### **5. L'INFORMATION AUX HABITANTS**

##### **Atouts**

- ☞ Site Internet grès bien
- ☞ Bulletin Communal
- ☞ Bottin

##### **Faiblesse**

- ☞ Certains faits publiés dans le Bulletin Communal sont dépassés

#### **6. SERVICES COMMUNAUX**

##### **a) Les départements administratifs**

##### **Atouts**

- ☞ Accueil extra
- ☞ Ouverture le jeudi soir

##### **Faiblesse**

- ☞ Différence entre *Tilff* et *Esneux*

##### **b) CPAS**

##### **Atout**

- ☞ Bien mais peu connu

##### **Faiblesse**

- ☞ Situé au 1er étage et au bout de la rue pose des problèmes de mobilité

##### **c) Bibliothèques**

##### **Atouts**

- ☞ bibliothèque
- ☞ ludothèque

##### **Propositions**

- ☞ Fusionner la bibliothèque libre et la bibliothèque communale situées à quelques centaines de mètres, pour notamment favoriser un échange entre les sites

#### **7. RESEAUX D'ENSEIGNEMENT, ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE, ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

### **Faiblesse**

- ☞ Trop peu d'enseignement de promotion sociale

## **8. DIVERS**

### **Faiblesse**

- ☞ Les inondations restent un vrai problème même s'il n'y a plus rien depuis 3 ans

## VIE ASSOCIATIVE

### **1. ASSOCIATIONS**

#### **Atouts**

- ☞ Club de pensionnés
- ☞ Mouvements de jeunesse

#### **Faiblesse**

- ☞ On ne connaît pas grand chose

#### **Proposition**

- ☞ Faire une maison des jeunes

### **2. ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUE**

#### **Atouts**

- ☞ De nombreuses activités qui attirent des personnes de l'extérieur
- ☞ Eté 67
- ☞ L'ouverture des ateliers des artistes
- ☞ Les expositions de peintres dans le *Lavaux*

#### **Propositions**

- ☞ Plus d'informations au citoyen par des toutes boîtes

### **3. LE SPORT**

#### **Atouts**

- ☞ 2 complexes sportifs
- ☞ Beach days à continuer, à soutenir mais en collaboration avec La Teignouse

#### **Faiblesses**

- ☞ *Salle Adrien Herman* mal aérée

#### **Proposition**

- ☞ Prévoir des endroits pour les quads et les motos afin d'éviter qu'ils n'aillent dans les bois

#### **4. INFRASTRUCTURES DE RENCONTRE**

##### **Atouts**

- ☞ *Château brunson*
- ☞ *Salle l'Amirauté*

##### **Faiblesse**

- ☞ Manque d'endroits où les jeunes peuvent se réunir
- ☞ Pas de salle à *Esneux* actuellement

##### **Proposition**

- ☞ Faire de la prévention avec les animateurs des mouvements de jeunes pour la prévention route
- ☞ Eduquer les jeunes au civisme à l'école et dans les mouvements
- ☞ Bien entretenir les locaux

#### **6. LA VIE DE QUARTIER**

##### **Atout**

- ☞ Comité de quartier à *Avister* et *Fechereux*

##### **Faiblesse**

- ☞ Accueil des nouveaux habitants

##### **Propositions**

- ☞ Lancer la fête des voisins dans tous les quartiers
- ☞ Concours de façades fleuries
- ☞ Trouver des activités qui réunissent le quartier

Après l'exposé du travail en sous-groupes par les différents rapporteurs et les derniers ajouts des citoyens, l'assemblée a été remerciée pour sa participation constructive.

**La séance est clôturée à 22h15**

## ANNEXE

Données complémentaires fournies après la réunion et faisant suite à cette dernière :

- ☞ Tenir compte des agriculteurs : seules 10 familles restent à présent sur la Commune
- ☞ Veiller à faire respecter la réglementation sur la tonte des pelouses. A noter, il s'agirait peut-être de revoir l'autorisation de tondre qui débute à 6h du matin.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation  
Pour les villages de Fontin, Montfort, Souverain Pré, Evieux, Flagothier, La Haze  
le 20 avril 2006  
(Ecole de Montfort à 4130 ESNEUX)**

---

La réunion débute à 19H30, par une introduction de Monsieur Philippe LAMALLE, Echevin en charge du développement rural; elle rassemble 40 personnes.

Après la présentation générale de la soirée, du déroulement de l'Opération de Développement Rural (ODR) et l'exposé d'éléments clés de l'analyse socio-économique de la Commune, l'assemblée est répartie en 3 sous-groupes au sein desquels un rapporteur est désigné :

1. Environnement, agriculture, patrimoine, aménagement du territoire, logement
2. Vie associative – services, vie sociale
3. Vie économique

En annexe à ce PV:

- liste des présences.

Remarques préliminaires

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont classées dans la rubrique ad hoc.

Lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

Les points relatifs à la mobilité et à la sécurité routière qui ont été discutés au sein de chaque sous-groupe sont rassemblés dans un paragraphe entièrement consacré à ces thèmes.

Les remarques, mentionnées lors d'un contact téléphonique entre un habitant de la Commune et un agent de développement sont intégrées dans le PV.

## 1. ENVIRONNEMENT

### a) Le patrimoine naturel et le bâti (aménagement du territoire, promenades, sentiers...)

#### Atouts

- ☞ Réseau Tarpan
- ☞ Ravel
- ☞ Sentiers balisés

#### Faiblesse

- ☞ Terrain de football de Fontin : locaux limités

#### Propositions

- ☞ Harmonisation de l'urbanisme
- ☞ Habitat groupé (et non le long des routes ni sur les crêtes)
- ☞ Faire revivre le projet d'aménagement de Fontin (ex : remettre le sens unique rue de la Fontaine...)

### b) La gestion environnementale et la protection de la nature

#### Faiblesses

- ☞ Disparition de chemins (ronces, clôtures...)
- ☞ Fauchage tardif mal appliqué (trop tardif)

#### Proposition

- ☞ Réhabilitation d'un cantonnier

### c) La gestion des déchets (collectes, parc à conteneurs...)

#### Faiblesses

- ☞ Collecte des déchets à Evieux, la Gombe (gravas)
- ☞ Déchets sauvages au camping
- ☞ Carcasses de voitures dans les campings

#### Propositions

- ☞ Sensibilisation de la population du camping, vu la proximité du Ravel... La vision des déchets n'est pas très belle
- ☞ Ramassage des dépôts clandestins

## 2. ACCES AU LOGEMENTS (logements sociaux, habitat permanent dans les campings...)

#### Proposition

- ☞ Faire une étude sur la capacité globale de la Commune de permettre la construction de logements sociaux, en tenant compte de la mobilité, de l'environnement ...

### 3. DIVERS

#### Faiblesse

- ☞ Manque de lieux d'accueil, avec toilettes, pour les jeunes, dans les villages

## MOBILITE- SECURITE ROUTIERE

### 1. MOBILITE

#### Atout

- ☞ Dénéigement du village de Montfort

#### Faiblesses

- ☞ Accès à la cité de Fontin
- ☞ Plaque 30 km/h trop loin de l'école de Montfort
- ☞ Zones 30 peu visibles
- ☞ Transports en commun
  - inadaptés aux horaires
  - manque de coordination entre les bus et les écoles (ex : le bus venant de Montfort arrive en retard à l'Athénée)
  - inexistant dans les villages
- ☞ Retour des mouvements de jeunesse à Fontin pose problème vu le peu de places de parking
- ☞ Difficulté de se croiser Chemin de la grande Chevée
- ☞ Voie sans issue à Montfort
- ☞ Encombrement du trottoir par les terrasses Avenue de la Station
- ☞ Incohérence de certaines signalisations routières
- ☞ Parking sauvage en été à proximité du Lac de La Gombe
- ☞ Manque de stationnement à proximité de l'école de Montfort

#### Propositions

- ☞ Penser aux accès lors de l'aménagement de l'habitat
- ☞ Chemin de la Grande Chevée, placer idéalement des dalles mais pour cela, il faut exproprier
- ☞ L'étude sur les passages à niveau réalisée n'est pas globale. Or, la fermeture d'un passage à niveau aura des impacts sur les suivants : il faut donc une étude globale sur les 5 passages à niveaux.
- ☞ Prévoir une ligne de bus entre les villages et vers les villes et le CHU (suivre l'exemple de Huy)
- ☞ Aménagement de pistes cyclables
- ☞ Aménagement de trottoirs pour les piétons (ex : pas de trottoirs à Souverain Pré)
- ☞ Redonner la priorité aux cyclistes et aux piétons
- ☞ Aménager les abords des écoles (Fontin – pas de trottoir, Saint Michel – pas de visibilité, zone 30km/h...) par un revêtement de la route en couleur.
- ☞ Prévoir un réseau de minibus pour désenclaver les hameaux avec accès vers le CHU, Unif et Boncelle
- ☞ Maintenir le chemin communal du Lon Ry malgré le nouveau lotissement.

## **2. SECURITE ROUTIERE**

### **Faiblesses**

- ☞ Projet de zone 30 et de chicanes rue Grand Fosse dommageable au niveau de l'accès vers le réseau autoroutier de Sprimont
- ☞ Problème de mobilité lorsqu'il y aura la nouvelle école de Fontin : pas de trottoirs pour piétons...
- ☞ Route difficile d'accès devant l'école de Montfort
- ☞ Etat des routes (Pont d'Esneux, 3 mêlées, Evieux, rue de Lincé, Avenue de la station...)
- ☞ Potelets cassés Avenue de la station
- ☞ Pierres bleues dessellées et glissantes par temps de pluie, rue de la station
- ☞ Marquage routier absent, illisible

### **Propositions**

- ☞ Réaliser un plan de mobilité pour la construction de la nouvelle école de Fontin
- ☞ Voie sans issue à Montfort : prévoir une meilleure visibilité au niveau du virage et une chicane réductrice au début du village.
- ☞ Rénover la rue Souverain Pré

## **VIE ECONOMIQUE**

## **1. SECTEUR TOURISTIQUE**

### **a) Patrimoine naturel, architectural et attractions touristiques, musées**

#### **Atouts**

- ☞ Richesse forestière
- ☞ Ourthe
- ☞ Diversité des promenades et chemins

#### **Faiblesse**

- ☞ Manque d'entretien de ce patrimoine

#### **Propositions**

- ☞ Mise en valeur de l'arbre, notamment au niveau du Parc du Mary qui pourrait être le moteur d'un projet touristique
- ☞ Fleurir les hameaux
- ☞ Entretien la petite aire de repos à proximité de la passerelle du chemin de fer à la Gombe
- ☞ Réaménager le point de vue de Montfort

### **b) Accueil et information des touristes (Administration communale, Syndicats d'initiatives...)**

#### **Faiblesse**

- ☞ Cela existe mais les habitants ne savaient pas bien où on peut avoir des informations : manque d'indication

c) **HoReCa**

**Faiblesses**

- ☞ Manque d'infrastructures hôtelières
- ☞ Campings n'ont plus de camping que le nom

**Proposition**

- ☞ Eliminer certaines caravanes abandonnées

**2. ACTIVITES COMMERCIALES ET SERVICES**

**Atout**

- ☞ Agréable superette à Fontin

**Faiblesse**

- ☞ Manque de diversité des commerces et perte de commerces par rapport à Tilff ou Aywaille

**3. ACTIVITES INDUSTRIELLES ET/OU ARTISANALES**

**Faiblesse**

- ☞ Peu d'activités industrielles mais les habitants en subissent parfois les nuisances (charroi...)

**4. ACCES AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET COMMUNICATION**

**Atout**

- ☞ Très bonne connexion ADSL

**Proposition**

- ☞ Organiser des formations Internet pour tous les âges

**5. DIVERS**

**Faiblesses**

- ☞ Manque d'entretien, de propreté de la Commune, surtout en dehors du Centre
- ☞ Manque d'entretien des avaloirs, des filets d'eau

SERVICES – VIE SOCIALE

**1. LIEUX DE RENCONTRE, INFRASTRUCTURES ET ACTIVITE**

a) **Petite enfance**

**Faiblesse**

- ☞ Crèches

### **Proposition**

- ☞ Plus de places d'accueil

### **b) Enfance**

#### **Proposition**

- ☞ Création d'espaces de jeux dans les villages

### **c) Jeunes**

#### **Faiblesses**

- ☞ Pas de lieux d'expression (pour les tags...)
- ☞ Manque de dynamisme de l'accueil extrascolaire

#### **Propositions**

- ☞ Création d'espaces de rencontres
- ☞ Pérenniser le travail des éducateurs de rue

### **d) Adultes et Seniors**

#### **Proposition**

- ☞ Bancs et espace pétanque

## **2. IMPLICATION DES JEUNES DANS LA VIE DE LA COMMUNE**

#### **Faiblesses**

- ☞ Manque d'information sur les services communaux pour les jeunes
- ☞ Pas de conseil communal pour les jeunes ou manque d'information si il existe
- ☞ Manque de personnes de contact entre la Commune et les jeunes

#### **Propositions**

- ☞ Engager les jeunes à la Commune pour effectuer diverses réalisations
- ☞ Informer les jeunes sur les services communaux via un bulletin d'information, l'école, le site Internet...

## **3. AIDE A LA JEUNESSE**

#### **Propositions**

- ☞ Prévoir une personne de contact pour les jeunes à la Commune, quelqu'un qui centralise les demandes : un banc qui disparaît ...
- ☞ Prévoir un conseil communal des jeunes s'il n'existe pas et avoir un représentant dans le conseil communal des adultes.

## **4. SERVICES COMMUNAUX**

#### **Atout**

- ☞ Conseil Communal des enfants

## **1. ASSOCIATIONS**

### **Atout**

- ☞ Maison des associations qui se crée

### **Faiblesse**

- ☞ Projet peu clair

### **Proposition**

- ☞ Ciné club, lieu de concerts, atelier d'expression... avec un coordinateur reliant les projets

## **2. ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUE**

### **Atouts**

- ☞ Année de l'arbre
- ☞ Beach Days

### **Propositions**

- ☞ Continuer ces manifestations
- ☞ Développer les liens entre les jeunes et les artistes
- ☞ Développer les liens entre les personnes de la Commune et ceux de l'extérieur

## **3. LE SPORT**

### **Faiblesse**

- ☞ Location des locaux trop chère

### **Proposition**

- ☞ Aider les associations en leur offrant des tarifs avantageux...

## **4. INFRASTRUCTURES DE RENCONTRE**

### **Faiblesse**

- ☞ Manque de bancs, d'espaces de rencontres, de jeux à Montfort...

### **Propositions**

- ☞ Placer des bancs dans les villages (à Montfort...)
- ☞ Créer des espaces de jeux « intergénérationnels » : Combiner un terrain pour le foot, le basket, l'escalade ; aménager un terrain de pétanque
- ☞ Utiliser un bus, une roulotte, un local d'école... pour se retrouver et responsabiliser les jeunes sans nécessairement créer quelque chose.

#### **4. DIVERS**

##### **Propositions**

- ☞ Garder le caractère rural des villages (ex : le pavé remplacé par le béton n'est pas apprécié)
- ☞ Réveiller les projets endormis rue de la Fontaine

**La séance est clôturée à 22h05**

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation  
Pour les villages de Méry, Crèvecoeur  
le 24 avril 2006  
(Salle communale, avenue d'Esneux 118, à 4130 Tilff)**

---

La réunion débute à 19H30, par une introduction de Monsieur Philippe LAMALLE, Echevin en charge du développement rural; elle rassemble 32 personnes.

Après la présentation générale de la soirée, du déroulement de l'Opération de Développement Rural (ODR) et l'exposé d'éléments clés de l'analyse socio-économique de la Commune, l'assemblée est répartie en 3 sous-groupes au sein desquels un rapporteur est désigné.

En annexe à ce PV:

- liste des présences.

Remarques préliminaires

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont classées dans la rubrique ad hoc.

Lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

Les points relatifs à la mobilité et à la sécurité routière qui ont été discutés au sein de chaque sous-groupe sont rassemblés dans un paragraphe entièrement consacré à ces thèmes.

ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, LOGEMENT
--

**1. ENVIRONNEMENT**

**a) Le patrimoine naturel et le bâti (aménagement du territoire, promenades, sentiers...)**

**Atout**

- ☞ De très belles promenades

## **Faiblesses**

- ☞ Mauvais entretien des sentiers

## **Propositions**

- ☞ Garder le caractère architectural style 1900 de *Méry* et empêcher les constructions comme le bâtiment de la *rue du Laveu*

## **b) La gestion environnementale et la protection de la nature**

### **Atout**

- ☞ Décorations florales satisfaisantes à *Tilff et Esneux*

### **Faiblesse**

- ☞ Fleurissement insuffisant à *Méry*
- ☞ Pollutions de la boulangerie Riga et de la carrosserie Franz

### **Propositions**

- ☞ Un canicrotte (*Parc du Laveu*) avec des poubelles
- ☞ Revoir le dossier de Madame Paquôt (Eco-conseillère) concernant les pollutions des deux entreprises précitées

## **c) La gestion des déchets (collectes, parc à conteneurs...)**

### **Atouts**

- ☞ Très satisfaisant
- ☞ Le Recyparc
- ☞ Les bulles à verre

## **2. AGRICULTURE**

### **Agriculture biologique, produits du terroir et écoulement local des produits de la ferme (marchés hebdomadaires...)**

#### **Faiblesses**

- ☞ Impossibilité de faire du bio en raison des problèmes de pollution

## **3. ACCES AU LOGEMENTS (logements sociaux, habitat permanent dans les campings...)**

### **Proposition**

- ☞ Eradication du camping de *Méry*

## 1. MOBILITE

### Atout

- ☞ Arrêt nombreux de trains

### Faiblesses

- ☞ Stationnement sur la place de l'Eglise à Méry (*rue A. Donnay*)
- ☞ Pas assez de places aux arrêts de bus
- ☞ Aucun arrêt de bus couvert

### Propositions

- ☞ Créer une liaison de bus vers le CHU et l'Université voire jusqu'à Bonnelles
- ☞ Revoir le stationnement *avenue d'Esneux* et *rue du Laveu* (Chantier)
- ☞ Un bus plus direct vers le centre ville (il y a trop d'arrêt) ce qui augmente le temps du trajet
- ☞ Déplacer l'arrêt de bus au pied de la *rue Donnay*
- ☞ Ajouter des poubelles aux arrêts de bus car actuellement, il n'y en a pas

## 2. SECURITE ROUTIERE

### Faiblesses

- ☞ Confusion entre le nom de la *rue du Monceau* et le site industriel ce qui se traduit par la circulation de poids lourds
- ☞ Passages pour piétons peu signalés et donc dangereux sur la grand route (voir réunion avec le MET).
- ☞ Absence de l'agent de quartier (visibilité)
- ☞ Etat des routes en général et plus particulièrement *rue des Haies* où de nombreux nids de poules parsèment la route
- ☞ Pas d'éclairage, Place de la gare à Méry
- ☞ L'accès *Crèvecoeur* dangereux après un virage
- ☞ Signalisation école à *Tilff* (passage pour piétons pas visible, pas éclairé).
- ☞ Manque d'éclairage en général
- ☞ Carrefour de *Crèvecoeur*
- ☞ Vitesse excessive des véhicules à l'*avenue Van Hoegaerden*

### Propositions

- ☞ Effectuer l'élagage *rue de Monceau* côté chemin de fer.
- ☞ Inciter les cyclistes à utiliser le Ravel plutôt que la grand route → fléchage
- ☞ Qu'en est-il du feu rouge intelligent au *Pont de Méry* et du rond point en bas de la route de Dolembreux.
- ☞ Nettoyer les avaloirs
- ☞ Dénéigement de certaines routes à réaliser
- ☞ Placer des crayons jaunes signalant une école
- ☞ Création d'un passage pour piétons en face du « Aldi » avec installation d'un feu lumineux pour faciliter la traversée (bouton poussoir)

- ☞ Elargir les trottoirs à *CrèveCoeur* et intensifier l'éclairage. Les mêmes propositions s'appliquent pour la côte d'Esneux à partir de *Crèvecoeur*

## VIE ECONOMIQUE

### **1. SECTEUR TOURISTIQUE**

#### **a) Patrimoine naturel, architectural et attractions touristiques, musées**

##### **Atouts**

- ☞ Promenade du *Boubou*
- ☞ Monument A. Donnay

##### **Faiblesses**

- ☞ Pas assez de bancs, poubelles sur les promenades
- ☞ Accès difficile et monument A. Donnay trop peu connu

##### **Propositions**

- ☞ Nettoyage des sentiers Adeps
- ☞ Installer des aires de barbecues à *Méry*

### **2. ACTIVITES COMMERCIALES ET SERVICES**

##### **Faiblesses**

- ☞ Disparition d'un bureau de Poste et des boîtes aux lettres sont supprimées

##### **Proposition**

- ☞ Une boîte de la Poste serait la bienvenue *Place de la gare*

### **3. INSERTION PROFESSIONNELLE ET FORMATION CONTINUEE**

##### **Proposition**

- ☞ Création de cours de promotions sociale

### **4. ACCES AU NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET COMMUNICATION**

##### **Proposition**

- ☞ Organiser des cours de formation à Internet

## **1. LIEUX DE RENCONTRE, INFRASTRUCTURES ET ACTIVITE**

### **a) Petite enfance**

#### **Atout**

- ☞ Crèche à Méry
- ☞ Maison d'enfant privée

#### **Faiblesses**

- ☞ Certaines demandes pour l'accueil de la petite enfance ne peuvent être honorées

#### **Proposition**

- ☞ Accroître les services destinés à cette tranche d'âge

### **a) Enfance et jeunes**

#### **Proposition**

- ☞ Augmenter les possibilités pour la garde des enfants (lieu à créer)
- ☞ Plaines de jeux à compléter d'un point de vue infrastructure et quid de l'encadrement

### **b) Adultes**

#### **Proposition**

- ☞ Compléter l'infrastructure touristique
- ☞ Organiser des animations à l'Agora près de La Poste d'Esneux

## **2. L'INFORMATION AUX HABITANTS**

#### **Atout**

- ☞ Bulletin communal d'Esneux qui est bien fait

## **3. SERVICES COMMUNAUX**

### **Bibliothèques**

#### **Atout**

- ☞ Qualité de l'accueil
- ☞ Achats de livres proposés souvent effectués

#### **Faiblesses**

- ☞ Les locaux de la bibliothèque de Tilff sont peu attractifs
- ☞ Ludothèque de Méry à faire connaître

#### **4. RESEAUX D'ENSEIGNEMENT, ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE, ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

##### **Atout**

- ☞ Académie de Musique Ourthe-Vesdre-Amblève.

##### **Faiblesse**

- ☞ Une délocalisation des cours serait effectuée et les cours ne se donneraient plus à *Tilff*.

#### **5. DIVERS**

##### **Faiblesses**

- ☞ Une rampe d'accès du Ravel avec une pente à 35°
- ☞ Certains endroits du Ravel insécurisés
- ☞ Quid des travaux d'*Avister*
- ☞ Présence de camions trop fréquente

##### **Proposition**

- ☞ Augmenter la présence policière

### VIE ASSOCIATIVE

#### **1. ASSOCIATIONS**

##### **Atout**

- ☞ Li Vi Laveu (pour le carnaval)
- ☞ Réunions salle de la laïcité

#### **2. ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUE**

##### **Faiblesses**

- ☞ Absence d'une fête locale à *Méry*
- ☞ Pas de foyer ou de centre culturel

##### **Proposition**

- ☞ Organiser une fête de la localité
- ☞ Organiser des projection « découvrir le Monde » ( diaporama) ou autres
- ☞ Création d'un atelier artistique

#### **3. INFRASTRUCTURES DE RENCONTRE**

##### **Atout**

- ☞ La ludothèque

#### **4. LA VIE DE QUARTIER**

##### **Atout**

☞ Certains comités de quartier organisent un barbecue une ou deux fois par an.

Après l'exposé du travail en sous-groupes par les différents rapporteurs et les derniers ajouts des citoyens, l'assemblée a été remerciée pour sa participation constructive.

**La séance est clôturée à 22h15**

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation  
du 6 juin 2006**

(Administration communale, salle du Conseil )

---

La réunion débute à 19H30 en présence de 11 personnes par une présentation générale de la soirée, du déroulement de l'Opération de Développement Rural (ODR). Ensuite, tous les participants se sont mis autour d'une table afin de réfléchir aux atouts, faiblesses de la Commune. Bien entendu, des propositions de projets pour répondre aux faiblesses constatées ont été émises.

En annexe à ce PV:

- liste des présences.

Remarques préliminaires

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont classées dans la rubrique ad hoc.

Lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

Les points relatifs à la mobilité et à la sécurité routière qui ont été discutés au sein de chaque sous-groupe sont rassemblés dans un paragraphe entièrement consacré à ces thèmes.

Les remarques, mentionnées lors d'un contact téléphonique entre un habitant de la Commune et un agent de développement sont intégrées dans le PV.

**1. ACTIVITES AGRICOLES**

**Faiblesses**

- ☞ Manque de connaissance des habitants sur ces activités ce qui explique parfois des incompréhensions mutuelles.
- ☞ Surface dédiée à l'agriculture diminuant d'année en année car les constructions destinées à l'habitat grignotent de plus en plus le territoire.
- ☞ Effet néfaste du remembrement induisant la suppression de bocages et haies : le paysage s'uniformise.

## **2. GESTION ENVIRONNEMENTALE, PROTECTION DE LA NATURE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

### **Atout**

- ☞ Village de *Ham* dont le caractère uniforme des constructions lui donne sa beauté et spécificité.

### **Faiblesses**

- ☞ Construction de lotissements en pleine campagne.
- ☞ Urbanisation de plus en plus envahissante comme à *Monfort* (explication : phénomène de périurbanisation de Liège : les personnes recherchent une certaine qualité de vie qu'ils ne trouvent plus dans le centre urbain de Liège).
- ☞ Effet négatif de la généralisation des maisons 4 façades accompagnées de hautes haies afin de vivre de manière autistique.
- ☞ Obligations découlant des Plans d'Assainissements par Sous-bassins Hydrographiques (PASH) méconnues et assez floues. De nombreuses personnes sont dans l'incertitude.
- ☞ Ramassage des déchets trop coûteux à Esneux : par exemple le ramassage payant des encombrants provoque certains comportements inciviques et certains objets sont donc abandonnés dans la nature.
- ☞ Hormis le *centre commercial d'Esneux*, l'entretien de la Commune laisse à désirer.

### **Propositions**

- ☞ Mieux réglementer l'urbanisation.
- ☞ Ne pas construire des cités où toutes les maisons sont identiques.
- ☞ Prendre exemple sur certaines communes où le ramassage des encombrants est gratuit.

## **3. LOGEMENT**

### **Faiblesses**

- ☞ Les prix ne cessent de grimper et l'achat devient difficile.
- ☞ Construire de nouvelles habitations est souvent moins onéreux que d'acheter et rénover des bâtiments existants (→ impact sur la multiplication des nouvelles constructions).

### **Proposition**

- ☞ Appliquer une réglementation plus stricte comme en Hollande. Cependant, des effets négatifs risquent aussi d'apparaître : par exemple les hollandais achètent beaucoup de résidences secondaires en Belgique.

## **4. TOURISME**

### **Atout**

- ☞ De belles promenades ( 16 promenades balisées, le réseau Tarpan...)

### **Faiblesses**

- ☞ Heures d'ouvertures du pavillon à Esneux erratiques.
- ☞ Il n'existe pas grand-chose à Esneux comme attraction touristique.

- ☞ Trop de béton sur le Ravel ce qui dénature le patrimoine naturel et certains cyclistes ne sont pas très fair-play avec les promeneurs.

### **Propositions**

- ☞ Une séparation claire entre les cyclistes et piétons est souhaitable sur le Ravel.
- ☞ Elargir les heures d'ouvertures du pavillon dédié au tourisme à *Esneux*.
- ☞ Promouvoir un tourisme diffus par un entretien accru des promenades et l'aménagement d'aires de repos et de barbecue sans tomber dans l'écueil de l'asphaltage intensif.
- ☞ Un soutien plus important de la Commune pour les initiatives privées.

## **5. MOBILITE**

### **Faiblesse**

- ☞ *Avenue Laboulle à Tilff* : encombrements de circulation presque permanents. La route est trop étroite et le stationnement des deux côtés pose parfois problème surtout lorsque des camions se parquent rendant le croisement des véhicules difficile.

### **Propositions**

- ☞ Prévoir plus de pistes cyclables sur les routes.
- ☞ Interdire la circulation des poids lourds au *centre de Tilff*.
- ☞ Création d'une liaison vers le Sart-Tilman
- ☞ Mettre en circulation un minibus entre les différents hameaux

## **6. SECURITE ROUTIERE**

### **Faiblesses**

- ☞ Absence d'accotements dans de nombreux endroits de la Commune. Par exemple route de *Fontin* la limitation de vitesse est de 90 Km/h et il n'existe pas d'accotement. Le fauchage tardif de certaines zones est dangereux s'il n'existe pas d'accotement.
- ☞ Les feux au passage pour piétons ont une phase trop courte ce qui induit des difficultés pour traverser pour les personnes à mobilité réduite comme les mamans poussant un landau (ce problème ne touche pas qu'*Esneux*).
- ☞ Trop de zones 30 ont des répercussions négatives (banalisation et dépassements dangereux...).
- ☞ Marquages et passages pour piétons parfois mal entretenus provoquant la disparition progressive des marquages au sol.
- ☞ Les motards représentent parfois un danger pour les piétons.
- ☞ Des groupes de cyclistes sont peu respectueux du code de la route.

### **Propositions**

- ☞ Absence d'accotements dans de nombreux endroits de la Commune.
- ☞ Sécuriser et aménager des accotements pour les piétons (*entre Esneux et Poulseur, entre Esneux et Dolembreux...*).
- ☞ Améliorer la signalisation des zones 30 par un marquage au sol plus adéquat.

## **7. INFORMATION VERS LES CITOYENS**

### **Atout**

- ☞ Bulletin communal, l'agenda des manifestations.

### **Faiblesses**

- ☞ Difficulté pour trouver la bonne information et savoir où chercher n'est pas toujours aisé (ex : droit de chasse sur des terrains privés...).
- ☞ Peu d'occasion de donner son avis dans la Commune si ce n'est par écrit ce qui n'est pas toujours une démarche facile. Il est plus simple de s'exprimer de « vive voix »
- ☞ Tout le monde n'a pas un accès à Internet et trop d'infos sont disponibles uniquement par ce vecteur.

### **Propositions**

- ☞ Installer des bornes interactives et des accès wi-fi avec un encadrement pour les utilisateurs.
- ☞ Rappeler à la Commune qu'elle est au service des citoyens.
- ☞ Favoriser les démarches participatives.
- ☞ Assurer une meilleure promotion des activités développées sur la Commune.

## **8. CONVIVIALITE**

### **Atouts**

- ☞ Le fête des voisins à *Hony* a été une occasion de se rencontrer en toute convivialité.
- ☞ Les écoles sont des structures intégratives permettant aux habitants de se rencontrer au travers de nombreuses activités organisées (ex : à *Monfort* école fort dynamique).

### **Faiblesses**

- ☞ Les habitants ne se connaissent pas suffisamment.
- ☞ Pas d'accueil communal des nouveaux habitants comme cela se fait dans certaines communes.
- ☞ A *Monfort*, l'ouverture d'une section en immersion linguistique a attiré des élèves de communes voisines.

### **Propositions**

- ☞ Prévoir plus de pistes cyclables sur les routes.
- ☞ Interdire la circulation des poids lourds au *centre de Tilff*.
- ☞ Création d'une liaison vers le Sart-Tilman.
- ☞ Mettre en circulation un mini-bus entre les différents hameaux.

## **9. JEUNESSE**

### **Atouts**

- ☞ De nombreux clubs sportifs et mouvements de jeunesse actifs.
- ☞ Conseil communal des enfants notamment à la base de propositions ayant conduit à la création du parc à conteneurs (dans le passé).

### **Faiblesses**

- ☞ Manque de crèches.

- ☞ Pas assez de plaines de jeux et celles qui existent ne sont pas toujours bien entretenues.
- ☞ Peu d'implication des jeunes dans la vie communale.
- ☞ Disparité de traitement envers les mouvements de jeunes car certains obtiennent des locaux et d'autres pas.

### **Propositions**

- ☞ Prévoir un bon encadrement des adolescents.
- ☞ En développant la bibliothèque d'Esneux, penser à une section jeunesse (la bibliothèque d'Esneux est à développer car son potentiel est sous exploité).

## **9. SENIORS**

### **Proposition**

- ☞ Créer une Maison des pensionnés acceptant les petits chiens pour permettre aux personnes de se rencontrer. Bien entendu l'accessibilité de la salle et la mobilité sont des points essentiels. Il serait nécessaire d'aller chercher les personnes dans les différents hameaux.

## **10. DIVERS**

Des renseignements ont été communiqués par les participants sur la Maison des associations qui accueillera une trentaine d'associations pour une dizaine de locaux. Une telle infrastructure serait intéressante à mettre en place à Tilff.

La réunion est clôturée vers 21h45

## ANNEXES

### 1. VOIRIES, AMENAGEMENTS DE PLACES

#### **Propositions**

- ☞ Aménager la voirie de la rue et de l'impasse Chamelot (courrier signé par 56 personnes) :
  - trottoirs, filets d'eau, chaussée en anciens pavés de rue ce qui contribuerait à la mise en évidence du patrimoine communal;
  - délimitation plus claire des espaces de stationnement;
  - mise en évidence de l'ancienne pompe du presbytère;
  - création d'une fontaine accompagnée de verdure et d'un éclairage de mise en évidence.

La rue concernée est située sur le réseau TARPAN et à proximité du château le FY et de la place Jean d'Ardenne.





- Aménagement de la Place Jean d'Ardenne : un banc pourrait être aménagé comme à Liège ou à Lisbonne...



- Problèmes de caniveau avenue des Ormes avec une stagnation de l'eau (danger en cas de gelée), tarmacs arraché ce qui implique des dénivellations.



**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion d'information et de consultation  
du 13 juin 2006  
(Château Brunsode à Tilff)**

---

La réunion débute à 19H30 en présence de 11 personnes par une présentation générale de la soirée, du déroulement de l'Opération de Développement Rural (ODR). Ensuite, tous les participants se sont mis autour d'une table afin de réfléchir aux atouts, faiblesses de la Commune. Bien entendu, des propositions de projets pour répondre aux faiblesses constatées ont été émises.

En annexe à ce PV:

- liste des présences.

Remarques préliminaires

Par souci de clarté et de concision, certaines remarques, émises à différents moments de la réunion, sont classées dans la rubrique ad hoc.

Lorsque le sujet abordé concerne une partie de la Commune, la zone ou le village visé est mentionné en italique.

Les remarques mentionnées lors d'un contact téléphonique entre un habitant de la Commune et un agent de développement sont intégrées dans le PV.

**1. ACTIVITES AGRICOLES**

*Agriculture biologique*

**Faiblesse**

- ☞ Méconnaissance des producteurs esneutois qui pratiqueraient l'agriculture Bio

**Propositions**

- ☞ Instaurer un système d'achat groupé de produits bio auprès des agriculteurs avec une distribution locale des produits. Il s'agit d'un soutien direct pour ce secteur durement touché.
- ☞ Pousser les agriculteurs à développer le Bio ce qui peut représenter une diversification favorable.

## ***Relations entre agriculteurs et non-agriculteurs***

### **Faiblesse**

- ☞ Manque de visibilité et il est difficile de savoir qui fait quoi puisque de nombreuses terres sont exploitées par des agriculteurs venant de l'extérieur

### **Propositions**

- ☞ Augmenter la visibilité en donnant des informations sur les différentes productions
- ☞ Réinstaurer des événements faisant place à l'agriculture comme par exemple « la fête de la Saint- Jean »

## **2. GESTION ENVIRONNEMENTALE, PROTECTION DE LA NATURE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

### **Faiblesses**

- ☞ Difficulté de transporter ses déchets verts vers le Recyparc pour de nombreuses personnes
- ☞ L'égouttage de nombreux endroits n'est pas terminé
- ☞ Pollution sonore importante certains jours, provoquée notamment par les motos
- ☞ Manque de poubelles

### **Propositions**

- ☞ Effectuer des achats groupés de matériel de jardinage comme une broyeuse... Un service de ce type peut être pris par des comités de quartiers, de villages, entre voisins...
- ☞ Prêt de matériel de jardinage par la Commune
- ☞ Comme au Thier à Liège, prévoir des petits conteneurs où déposer des déchets verts dans les quartiers avec un ramassage régulier
- ☞ Préserver au maximum le caractère rural de la *Commune* en cessant de construire des véritables petits buildings dans des endroits inadéquats
- ☞ Organiser des collectes de déchets verts
- ☞ Lutter de manière plus efficace contre les dépôts clandestins
- ☞ Accroître l'éducation et la sensibilisation des citoyens au respect de l'environnement. Cette sensibilisation passe aussi par le vidage régulier des poubelles car la saleté attire la saleté et la propreté incite au respect des lieux
- ☞ Placer des sachets (à des piquets) près des poubelles afin de pousser les propriétaires de chiens de ramasser les déjections canines
- ☞ Insonoriser le hall Omnisport car les nombreuses soirées provoquent des désagréments sonores importants
- ☞ Limiter les constructions en urbanisant de manière intelligente et en en valorisant pas toutes les Zones d'Aménagement Communales Concertées (ZACC)

## **3. PATRIMOINE NATUREL ET BATI**

### **Atout**

- ☞ Zones Natura 2000 qui sont nombreuses sur la Commune. Il s'agit d'une grande richesse et ces données doivent être bien intégrées du point de vue local car des obligations relatives à ces zones protégées découlent de ce statut.

### **Faiblesses**

- ☞ L'exploitation forestière se fait parfois en dépit du bon sens comme en témoignent les ornières laissées par le débardage, les chemins non remis en état (voir *Bois du Chevreuil*) et les chemins obstrués par des arbres (ex : du côté du *vallon de la Chawresse..*)
- ☞ Des « quads » dégradent aussi l'environnement boisé
- ☞ Les sangliers provoquent de nombreux dégâts de par leur prolifération excessive
- ☞ Problèmes des anciennes décharges à *Fontin (les Haires)* et aussi au *vallon de la Chawresse* où un endroit est plus communément appelé « le Trou aux crasses »

### **Propositions**

- ☞ Réhabiliter les anciennes décharges (cf. SPAQUE)
- ☞ Renforcer la protection de la faune notamment celle des hirondelles de fenêtre et de rivage. Il est important de protéger les nids. Pour la première espèce citée, afin de ne pas avoir les désagréments des déjections, il suffit de placer une petite planchette en dessous du nid (ce qui malheureusement a été refusé dans quartier de logements sociaux par les autorités compétentes)
- ☞ Prendre des mesures pour éviter que des animaux d'élevage se retrouvent dans l'Ourthe (à proximité de *Houte si Plou*) ce qui détruit progressivement les falaises naturelles nécessaires à la vie des hirondelles de rivage
- ☞ Donner l'image d'une Commune qui protège l'environnement

## **4. TOURISME**

### **Atouts**

- ☞ Parcours VTT, sentiers de Grande Randonnée (GR), réseau TARPAN...
- ☞ L'accueil des nouveaux habitants qui reçoivent une carte reprenant aussi des communes voisines
- ☞ Des Grottes connues et certaines qui le sont moins
- ☞ Camping du Syndicat d'Initiative, même si la capacité d'accueil est limitée.

### **Faiblesses**

- ☞ Parcours Vita à *Tilff côté piscine* complètement abandonné
- ☞ Absence d'infrastructures pour héberger des touristes : peu d'hébergement rural, Auberge de jeunesse qui accueille seulement des groupes...
- ☞ Impossibilité de louer des vélos
- ☞ Manque de visibilité et d'information sur le tourisme
- ☞ Certaines grottes et sites d'escalades ne seraient pas répertoriés sur le site Internet de la Commune

### **Propositions**

- ☞ Instaurer des gîtes d'étapes où il est possible de ne dormir qu'une seule nuit à des prix plus démocratiques que ceux pratiqués dans les gîtes ruraux et chambres d'hôtes classiques

- ☞ Créer un jardin didactique à l'*île du Moulin* pour la mettre en valeur. Cependant un avis contraire a été émis puisque il est peut-être mieux de ne rien y faire pour protéger le site et le garder intact en le rendant inaccessible. De nombreuses petites îles de ce type ont été endommagées irrémédiablement (ex : *île Rousseau*)
- ☞ Préférer un tourisme diffus en proposant des activités (ballade à vélo...)
- ☞ Proposer des activités et les gérer afin que ce ne soient pas des compagnies étrangères qui s'en chargent (ex.: organisation par des Hollandais)

## **5. INFRASTRUCTURES ET ACTIVITES POUR JEUNES, SENIORS**

### **Atouts**

- ☞ De nombreuses activités possibles pour les jeunes
- ☞ Peu de délinquance

### **Faiblesses**

- ☞ Bibliothèque de *Tilff* peu adaptée, cependant, selon les informations données, le déménagement vers le château Brunsode va renforcer son attractivité
- ☞ Manque d'un local à *Tilff* pour y développer des activités pour les jeunes et également pour les seniors
- ☞ Tags
- ☞ Manque de plaines de jeux (prochainement, ouverture d'une plaine prévue dans le *parc du château Brunsode*)

### **Proposition**

- ☞ Aménager un local pour les associations, seniors...

## **6. MOBILITE**

### **Faiblesses**

- ☞ Accès difficile au CHU, vers Bonnelles et aussi vers Chênée
- ☞ Stationnement sauvage de nombreux automobilistes surtout pendant les grosses manifestations
- ☞ Encombres de circulation à *Tilff*
- ☞ Le nombre d'arrêts des trains dans les gares est de moins en moins nombreux

### **Propositions**

- ☞ Créer un service comme « La Diligence » à Engis qui est un service de transport bon marché
- ☞ Augmenter à certaines heures la fréquence des trains
- ☞ Créer une zone co-voiturage avec une incitation à utiliser ce mode de transports. Le site Internet de la Commune pourrait répertorier les offres et demandes.
- ☞ Créer un système de voitures partagées (Cambio)
- ☞ Réaménager le rond-point à la sortie de l'autoroute par un système plus performant pour éviter les bouchons (une route parallèle qui irait vers le Pont)
- ☞ Une liaison par bus vers : - le CHU
  - Beaufays- Bonnelles
  - Tilff-Chênée

## **7. SECURITE ROUTIERE**

### **Faiblesses**

- ☞ Vitesse excessive des véhicules *avenue de Beaufays à Cortil...*
- ☞ Succession des zones 30 parfois mal signalées

### **Propositions**

- ☞ Placer des feux intelligents à des endroits stratégiques comme à *Méry*, rue *Wauters*
- ☞ Prévoir un bac avec du sable au pied de la passerelle pour le répandre lorsque celle-ci est verglacée

## **8. VIE ECONOMIQUE ET COMMERCIALE**

### **Faiblesses**

- ☞ Peu de développement économique
- ☞ Une réelle politique de développement économique en gardant l'aspect rural n'existe pas
- ☞ Existences de zones économiques (*Laveu, Méry, Monceau*) qui sont sous-exploitées
- ☞ Présence d'un grand hangar de 3000 m<sup>2</sup> vide depuis longtemps qui se dégrade dans le *Parc du Monceau*
- ☞ A *Méry*, une construction malheureuse non loin de la « Grenouille qui chante » ; il s'agit d'un hangar alors que l'endroit aurait été plus approprié pour en faire un espace de convivialité. D'autres zones auraient été plus opportunes

### **Propositions**

- ☞ Mettre en place des outils efficaces afin de favoriser le développement économique qui est important pour le maintien et la création d'emplois
- ☞ Une Agence de Développement Local (ADL) qui chercherait de manière proactive des investisseurs
- ☞ Développer de manière intelligente les zones économiques (développement de l'artisanat...)
- ☞ Augmenter la visibilité des zones économiques (pour les transporteurs...)
- ☞ Un raccordement par voie ferrée au zoning du Monceau

## **9. DIVERS**

### **Faiblesses**

- ☞ Bibliothèque de *Tilff* peu adaptée, cependant, selon les informations données, le déménagement vers le château Brunsode va renforcer son attractivité
- ☞ Manque d'un local à *Tilff* pour y développer des activités pour les jeunes et également pour les seniors
- ☞ Tags
- ☞ Manque de plaines de jeux (prochainement, ouverture d'une plaine prévue dans le parc du château Brunsode)

### **Propositions**

- ☞ Nettoyer la passerelle
- ☞ Augmenter l'attractivité et le nombre de commerçants ambulants au marché du mardi matin à *Tilff*

- ☞ Nettoyer le barrage près de Chênée (Voie Hydraulique)
- ☞ Eclairer le coin du mur anti-crue et le *quai du Halage* fort fréquenté par les cyclistes.

La réunion est clôturée vers 21h45

## ANNEXES

Ces éléments ont été annexés à ce PV faisant suite à des données qui ont été communiquées par téléphone, courrier et e-mail.

### VOIRIES – SECURITE ROUTIERE - MOBILITE

#### **Faiblesses**

- ☞ Manque d'entretien de la rue *Croupet del Creu*
- ☞ Vitesse excessive des véhicules *Fond du Moulin*
- ☞ Trafic de plus en plus important sur la *route de Tilff* (autoroute à Beaufays), vitesse indescrivable de certains conducteurs et piétons non protégés
- ☞ Impossible d'aller faire des courses à *Tilff* en venant du *Bois des Chevreuils* pour les personnes non motorisées
- ☞ Vers le bas de la *rue Simonis* à Esneux et à l'angle de *l'avenue des Ardennes* et du *boulevard Lieutenant à Tilff*, il n'y a pas de feu rouge. Les véhicules descendent la côte à toute vitesse (accidents très graves).

#### **Propositions**

- ☞ Faire respecter la vitesse dans *l'allée de la Fraineuse*
- ☞ Envisager un mini-bus pour une liaison de *Tilff* vers le CHU et vers Bonnelles
- ☞ Aménager un passage pour piétons à proximité du carrefour entre *l'Avenue de la Grotte* et *l'Avenue des Ardennes*. En effet, un grand nombre de personnes voulant se rendre sur le RAVeL se retrouvent à cet endroit, confrontés à une circulation dense et rapide.
- ☞ Aménager les trottoirs de *l'Avenue de la Grotte* et du *Boulevard Edmond Lieutenant* : cela offrirait plus de sécurité aux riverains et à leurs enfants, surtout lorsqu'ils sont dans une poussette ou un landau. Circuler sur la chaussée est la seule possibilité de déplacement, étant donné le très mauvais état des "trottoirs" (pierrailles peu pratiques pour les roues, bosses, fosses, ...).
- ☞ Ne pourrait-on pas placer un feu rouge? soit à *Crève coeur*, soit à la sortie du *Pont de Mery*, cela serait bénéfique pour les véhicules qui sortent de ces rues avoisinantes.

### SOCIAL

#### **Proposition**

- ☞ Augmenter les services pour les seniors : les assistantes sociales pourraient notamment rendre visite à certaines personnes plus isolées qui ont par exemple subi une opération

### DIVERS

#### **Faiblesses**

- ☞ Problèmes d'écoulement des eaux des hauteurs près de la rue du *Fond du Moulin*
- ☞ Tags sur les cabines électriques jamais nettoyées.
- ☞ Pour plus de 200 habitations du *Bois des Chevreuils*, il n'y a plus de boîte aux lettres de La Poste, celle-ci a été enlevée sans consultation. Or, pour certains habitants, il leur faut aller à pied jusque Beaufays.....
- ☞ La boîte aux lettres la plus proche était *Place de la Gare* et la plus remplie : La Poste l'a supprimée irrévocablement. Pourquoi alors dans les dépliants écrivent ils noir sur blanc ,que l'on en mettra aux abords des gares?
- ☞ Arbres malades appartenant à la commune: il n'y a aucun contrôle

### **Proposition**

- ☞ Aménager une plaine de jeux pour les nombreux enfants qui viennent se promener avec leurs parents (dans le "*parc*" Saucy, ou à proximité du *château Brunsode*)



Nous avons besoin de VOUS  
pour réaliser des projets qui VOUS concernent !



# ESNEUX

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**  
Une démarche participative originale en faveur d'un nouvel essor communal

## REUNIONS DE RETOUR

**Synthèse des consultations de la population**



### Quatre possibilités d'assister à la présentation

**Mardi 16 janvier 2007 à  
20h00**

Commune d'Esneux (salle du Conseil),  
place Jean d'Ardenne 1

**Mardi 23 janvier 2007 à  
20h00**

Château Brunsode (1er étage),  
parc Brunsode 2

**Mardi 30 janvier 2007 à  
20h00**

Méry (salle communale),  
avenue d'Esneux 216

**Mardi 6 février 2007 à  
20h00**

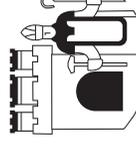
Montfort (école communale),  
Chera de la Gombe 16



RÉGION WALLONNE



OURTHE  
AMBLYVE  
-GREOA-



ESNEUX

[www.pcdr.be](http://www.pcdr.be)

Editeur responsable : Commune d'Esneux, 1 place Jean d'Ardenne, 4130 ESNEUX  
Ne pas jeter sur la voie publique

## Qu'est-ce qu'un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ?

### ■ **Son but ?**

Améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants de la Commune par la consultation des habitants.

### ■ **Des projets de grande ampleur ?**

Ils pourront recevoir une subvention de la Région Wallonne allant jusqu'à 80% (aménagement de convivialité, logements, projets de développement économique, de valorisation du patrimoine naturel ou bâti, de mobilité...).

### ■ **La participation citoyenne avant tout !**

D'autres projets peuvent aussi être directement menés par l'Administration communale et/ou les habitants : la création de comités de quartier, l'organisation de fêtes de villages...

## 4 défis majeurs à relever !

■ Dix réunions d'information et de consultation se sont déroulées durant le 1<sup>er</sup> semestre 2006 et ont rassemblé plus de 300 personnes.

■ Vos avis et propositions, mais aussi les données objectives de l'étude socio-économique, ont permis d'identifier les défis majeurs à relever par la Commune et ses habitants.

■ Les défis serviront de lignes directrices pour l'élaboration des projets proposés lors des consultations.

## Objectifs des réunions de retour :

■ Vous présenter les défis identifiés.

■ Vous permettre de donner votre avis sur les défis.

■ Vous informer sur la suite de la procédure : Groupes de Travail (GT); Commission Locale de Développement Rural (CLDR), commission représentative de la population...

## Plusieurs dates possibles... (cf agenda en couverture)

■ Les réunions sont ouvertes à tous les habitants de la Commune.

■ Si une date ne vous arrange pas, vous pouvez sans problème vous rendre à une autre réunion.

■ Les défis seront énoncés de façon semblable à chaque réunion.

## Animation des réunions ?

Le Groupement Régional Economique des vallées de l'Ourthe et de l'Amblève (GREOA) accompagne la Commune dans son Opération de Développement Rural, en toute neutralité. Les agents de développement du GREOA servent notamment de relais entre la population, les autorités communales et la Région wallonne.

## N'hésitez pas à les contacter :

- Benoît HOUBEAU
- Sarah BEAUFAYS
- Isabelle LAURENT

Asbl GREOA  
Service PCDR  
Place de Chézy, 1  
4920 HARZE-AYWAILLE

tél. 04 384 67 88

fax 04 384 74 37

email : [pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be](mailto:pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be)

## **Envie d'en savoir plus ?**

Consultez également le site Internet [www.pcdr.be](http://www.pcdr.be)

**JOURNAL PASSE-PARTOUT**  
(mercredi 28 décembre 2006)

Esneux

## Améliorer la qualité de vie!

**Les responsables du Programme Commun de Développement Rural (PCDR) d'Esneux ont besoin de la population pour réaliser des projets qui intéressent tout le monde.**

Il s'agit d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants par la consultation des habitants. Les projets pourront recevoir une subvention de la Région Wallonne allant jusqu'à 80% (aménagement de convivialité, logements, projets de développement économiques, de valorisation du patrimoine naturel ou bâti, de mobilité...). D'autres projets peuvent aussi être directement menés par l'Administration communale et/

ou par les habitants: la création de comités de quartier, l'organisation de fêtes de villages ... ) Dix réunions d'information et de consultation se sont déroulées durant le 1er semestre 2006 et ont rassemblé 300 personnes.

Vos avis et propositions, mais aussi les données objectives de l'étude socio-économique, ont permis d'identifier les défis majeurs à relever par la Commune et ses habitants.

Les défis serviront de lignes directrices pour l'élaboration des projets proposés lors des consultations.

De nouvelles réunions sont programmées: le mardi 16 janvier 2007 à 20h00 en la salle



*Quelques-uns des responsables du PCDR (Photo Papa Rassis)*

du Conseil d'Esneux; le mardi 23 janvier à 20h00 au château Brunsode à Tilff; le mardi 30 janvier à 20h00 en la salle

communale de Méry (avenue d'Esneux,216) ;le mardi 6 février à 20h00 à l'école communale de Monfort.

## Les Infos Esneux

(bulletin communal – décembre 2006)

# PCDR

## Présentation des défis

L'Opération de Développement Rural a débuté en février 2006 et depuis lors dix réunions d'information et de consultation ont été organisées. Elles ont rassemblé plus de 300 personnes. Nous vous remercions pour cette très bonne participation!

Vos avis et propositions mais aussi les données de l'étude socio-économique ont permis d'identifier les défis majeurs à relever par la Commune ; ils seront présentés prochainement (début 2007) à la population et serviront de base à l'élaboration d'une stratégie de développement visant à améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants. Bien entendu la participation citoyenne, clé de voûte du processus, restera de mise avec la constitution des

Groupes de Travail (GT) et la formation de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR).

Pour rappel, les projets réalisés dans le cadre de l'Opération de Développement Rural peuvent être de petite ou grande ampleur et concerner des domaines fort divers. Ils pourront recevoir une subvention de la Région wallonne allant jusqu'à 80%. Des projets peuvent aussi être directement menés par l'Administration communale et/ou les habitants : la création de comités de quartier, l'organisation de fêtes de villages...

Le PCDR c'est l'occasion de **revaloriser la participation citoyenne** ! Alors n'hésitez pas à transmettre vos avis et vos idées par téléphone, courrier, e-mail, ou via le forum de discussion accessible depuis le site <http://www.pcdr.be>.



**OURTHE  
AMBLEVE**  
GREOA

Benoît HOUBEAU  
Sarah BEAUFAYS  
Isabelle LAURENT

GREOA-Service PCDR  
place de Chézy 1 – 4920 HARZE

Tél. : 04.384.67.88 - Fax : 04.384.74.37  
[pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be](mailto:pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be)  
<http://www.pcdr.be>

## LA MEUSE

(samedi 13 janvier 2007)

ESNEUX PRESENTATION A LA POPULATION

### Quatre réunions sur l'avenir d'Esneux

▮ Pour réaliser ce que veulent les habitants, la Région wallonne propose le Plan Communal de Développement Rural. L'outil permet de consulter tout le monde pour établir des objectifs à atteindre en dix ans, parfois moins. Les projets retenus obtiennent ainsi un généreux subside. A Esneux, tous les quartiers ont été consultés avant l'été lors de 10 réunions animées par le Groupement Régional Economique des vallées de l'Ourthe et de l'Amblève (GREOA). Les Esneutois ont établi les points forts et les faiblesses de leur belle vallée et de ses flancs de collines. Patrimoine naturel à conserver, mobilité à améliorer comme l'accueil des touris-

tes, achats de matériel de jardinage à regrouper sont quelques défis déjà exprimés qui restent à relever.

Objectifs et procédures seront présentés de la même manière à quatre reprises, toujours à 20 heures: ce mardi 16 janvier dans la salle du conseil, à l'administration d'Esneux située 1, place Jean d'Ardenne, le mardi 23 janvier au Château Brunsode à Tilff, le mardi 30 janvier à la salle communale de Méry, 216 avenue d'Esneux le mardi 6 février à l'école communale de Monfort, Chera de la Gombe, 16. «

N.L.

Infos au GREOA: 04/384.67.88



**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

## **ESNEUX**

### **PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

---

## **LES DEFIS**

#### **PREAMBULE**

Préalablement à la réalisation de projets proprement dits, il est primordial de mettre en place une stratégie de développement. Pour ce faire, quatre grands défis ont été identifiés, pour la Commune, à partir des avis de la population mais aussi grâce aux données objectives de l'étude socio-économique.

Le premier défi concerne le *cadre de vie* : l'environnement, le patrimoine naturel, le bâti... Le second traite des *activités économiques*. Le troisième aborde le *temps libre* : les lieux de rencontres, les infrastructures, les activités. Le quatrième, quant à lui, s'intéresse aux *services et aides*. L'aspect mobilité, sécurité routière intervient à différents niveaux dans plusieurs défis.

Les avis de la population et l'étude socio-économique ont ici été synthétisés pour arriver à dégager les quatre grands défis à relever par les Esneutois. Une liste plus précise des avis et propositions recueillis lors des réunions de consultation a été établie et sera prochainement analysée en Groupe de Travail (GT) afin d'établir des objectifs de développement concrets.

L'élaboration de projets ne doit pas se réaliser de manière segmentée ; la transversalité représente une condition *sine qua non* pour la réussite des projets à développer. Par conséquent, ce document guidera la réflexion en GT.

#### **Contacts :**

**Administration communale :**

Place Jean d'Ardenne, 1  
4130 ESNEUX

☎ : 04.380.93.20  
✉ : [info@esneux.be](mailto:info@esneux.be)

**Agents de développement du GREOA :**

Benoît HOUBEAU  
Sarah BEAUFAYS  
Isabelle LAURENT

☎ : 04/384.67.88  
☎ : 04/384.74.37  
✉ : [pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be](mailto:pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be)

Et n'oubliez pas de consulter le site Internet de l'Opération de Développement Rural  
<http://www.pcdr.be>

---

## GT CADRE DE VIE (GT 1)

(Environnement, patrimoine naturel, bâti...)

---

### Quelques faits tirés de l'étude socio-économique

- Dans une étude de 1991, Esneux est qualifié de « **Bourg à périphérie rurale résidentielle** »; seulement 15% des 3.404 ha sont des espaces bâtis.
- L'entité, nœud de communication en périphérie liégeoise, est traversée par de nombreuses routes régionales (N633, N639, N674, N663, N689) et par l'autoroute E25. Le **Plan interCommunal de Mobilité (PiCM)** Condroz Ourthe-Amblève pose un diagnostic précis sur la charge du trafic, les points problématiques.
- Du fait de la démographie croissante depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la demande en logements a également augmenté. L'éclatement des noyaux traditionnels des villages s'est manifesté par la **construction de nombreux lotissements, parfois en ruban** le long des voies. Ces extensions respectent rarement l'environnement du bâti traditionnel et ne s'intègrent pas toujours harmonieusement au paysage.
- L'importance des **massifs forestiers** (un peu plus de 31% du territoire) et le passage de l'**Ourthe** sur l'entité représentent des richesses du patrimoine naturel. Certains sites esneutois sont d'ailleurs protégés et pas moins de 695 ha sont repris en zone « **Natura 2000** ».
- Les **Plan d'Assainissement par Sous-bassins Hydrographiques (PASH)** et le **Contrat rivière « Ourthe et affluents »** sont des outils importants pour la préservation de la qualité de l'eau et de l'environnement.
- De par son passé historique riche, l'entité d'Esneux dispose d'un **patrimoine bâti intéressant et diversifié** : nombreux châteaux (Brunsode, Le Fy...), bâtiments et sites classés (hameau de Ham, Ferme d'Evieux...), petit patrimoine public ou privé (pompes de Monfort, rambarde et pompe de la Place Jean d'Ardenne...)...

### Vos avis

#### *Atouts et faiblesses majeurs de la Commune*

- Pour les Esneutois, le **patrimoine naturel est un atout majeur** de la Commune à entretenir, à préserver et à valoriser d'un point de vue touristique et donc économique. Les massifs forestiers ainsi que l'Ourthe et son RAVeL sont unanimement appréciés et renforcent le caractère rural de la Commune. Le **manque d'entretien des chemins**, les **comportements inciviques** et la **disparition de haies** à différents endroits de l'entité sont dénoncés.
- Il existe des **problèmes ponctuels de stationnement** et de signalisation, sans oublier la vitesse excessive des véhicules et les encombrements de circulation (centre de Tilff...).
- En ce qui concerne le bâti, les habitants estiment que le patrimoine est riche (maisons « Art-Déco », châteaux, village de Ham...). Cependant, le manque d'entretien de certains **bâtiments à l'abandon** et l'**urbanisation anarchique** (nombreuses constructions s'intégrant mal dans les structures du passé) sont regrettés.
- En ce qui concerne la **gestion environnementale**, la collecte des déchets est généralement bien organisée et le Recyparc donne satisfaction. Cependant, quelques dépôts sauvages de déchets, des déjections canines ainsi que des nuisances sonores et olfactives dans les hameaux ont été évoqués.

- L'**activité agricole** est parfois considérée comme un atout pour le paysage et, dans d'autres situations, paraît être une source de nuisances pour l'environnement.
- La **gestion forestière** est aux yeux des Esneutois plus problématique car l'exploitation de cette ressource naturelle **se réalise parfois** en dépit du bon sens, **en dégradant les chemins et le patrimoine naturel**.

### *Synthèse de propositions citoyennes*

- De nombreuses propositions vont dans le sens d'une **amélioration de la gestion du patrimoine naturel** en renforçant l'entretien des sentiers, en ajoutant des poubelles et du balisage, tout en insistant sur l'aspect didactique de panneaux à installer à divers endroits.
- **Revoir le plan de mobilité et de stationnement** de certains lieux et développer des infrastructures favorisant la mobilité douce pour **redonner une priorité aux piétons et aux cyclistes** sont des propositions qui ont été formulées.
- Recenser, classer et **protéger le biotope** sont des points à développer. Une balance entre éducation civique et sanctions renforcées des incivilités est souhaitée.
- **Limiter les constructions** tout en s'attaquant au **problème des bâtiments abandonnés** en veillant à une **meilleure intégration** des nouvelles structures bâties semble résumer bon nombre de propositions.
- L'**achat groupé et/ou le prêt de matériel de jardinage** permettrait également de favoriser l'entretien des parcelles privées tout en construisant des réseaux de solidarité entre habitants.
- La **sensibilisation à l'environnement** devrait passer par l'éducation et l'information (favoriser l'éco-consommation, le tri des déchets...).
- Des investissements en matière d'**énergies renouvelables** sont également souhaités (hydro-électricité...).



**LE DÉFI : Développer un cadre de vie adapté aux besoins de la population, et valoriser le patrimoine naturel et bâti en protégeant l'environnement**

---

## GT ACTIVITES ECONOMIQUES (GT 2)

---

### Quelques faits tirés de l'étude socio-économique

- Le **taux de chômage** est plus faible que celui de la Région et de la Province ; la moyenne des **revenus déclarés** est quant à elle supérieure à celle des deux découpages géographiques précités.
- Bien que modestes par rapport à certains **parcs artisanaux ou zonings**, le parc du Laveu (4 entreprises) et le parc de Monceau (9 entreprises) constituent avec quelques **rues commerçantes** des pôles d'emplois importants.
- Le **secteur agricole** occupe peu de personnes. Ceci s'explique par la proximité de Liège mais aussi par la faible superficie de l'entité si on la compare à des communes voisines plus étendues au passé agricole évident.
- Les forêts représentent un intérêt économique et contribuent aux revenus de la Commune. Le **Plan d'aménagement forestier** prévoit des objectifs pour une gestion réfléchie des ressources forestières.
- Le **secteur touristique** dispose d'un potentiel qui vient de son cadre naturel et de la vallée de l'Ourthe. Au cœur de la région Ourthe-Amblève, de nombreuses promenades cyclo-pédestres sont possibles. Le RAVeL 5 représente un atout certain dans le développement d'une mobilité « douce ».
- Esneux adhère à la Maison du Tourisme Ourthe-Amblève (MTOA).

### Vos avis

#### *Atouts et faiblesses majeurs de la Commune*

- Les beautés naturelles et architecturales de la région (nombreuses promenades balisées, RAVeL de l'Ourthe...) induisent du **tourisme ayant des retombées sur le secteur HoReCa et les commerces**. L'**accueil des touristes** serait cependant déficient et le secteur touristique sous- exploité. Il manquerait aussi de possibilités d'hébergement pour les visiteurs. La « guerre de clochers » entre Esneux et Tilff aurait également des répercussions négatives sur l'accueil des touristes.
- Le centre d'Esneux disposerait d'une **offre commerciale suffisante** mais de nombreux commerces souffrent de la concurrence de complexes comme Belle-Île. En raison d'un manque de rentabilité, **les commerces de proximités disparaissent** progressivement ce qui pose des problèmes pour les personnes ne disposant pas d'un véhicule. Le problème de « **mobilité** » a donc déjà été évoqué à ce stade.
- Les **parcs d'activités économiques** sont appréciés mais restent à développer. Les zones économiques seraient sous-exploitées et il n'existerait pas une réelle politique de développement économique.
- Quelques **nuisances liées aux activités économiques** sont dénoncées. Les transports lourds poseraient aussi quelques problèmes ponctuels.
- Le **secteur agricole n'est pas suffisamment développé** et l'écoulement des produits biologiques ou de petites productions locales est déficient. Un manque de connaissance des productions locales et régionales s'est également manifesté.

### *Synthèse de propositions citoyennes*

- L'**amélioration du RAVeL** par divers aménagements a été évoquée à de nombreuses reprises car, outre le développement touristique, ce cheminement est sécurisant pour les usagers doux. Mieux entretenir, **embellir le petit patrimoine** tout en **améliorant l'information touristique** par des panneaux didactiques mais également un fléchage adéquat contribuerait à **renforcer le secteur touristique** sous-exploité.
- L'aménagement plus harmonieux des terrasses du centre d'Esneux favoriserait la venue des clients. La redynamisation du marché de Tilff contribuerait à renforcer le **commerce local**.
- La **recherche proactive d'investisseurs** afin notamment de lutter contre des espaces commerciaux ou industriels vides semble prioritaire. Un développement harmonieux des zonings est à rechercher par la **mise en place d'outils adéquats afin de maintenir et créer de l'emploi**. Le créneau des énergies renouvelables, de la construction et la rénovation de bâtiments à « basse consommation énergétique » est un créneau à explorer.
- En ce qui concerne l'**agriculture**, un soutien au secteur doit être apporté. Il est proposé de créer un système d'achats groupés de produits bio de petits producteurs de la région.



**LE DEFI : Favoriser une politique de développement économique adaptée au territoire**

---

## GT TEMPS LIBRE (GT3)

(Lieux de rencontres, infrastructures et activités)

---

### Quelques faits tirés de l'étude socio-économique

- De nombreuses **associations culturelles, sportives et de loisirs** proposent des activités diversifiées pour toutes les tranches d'âges.
- Des **infrastructures** existent d'ores et déjà pour développer les activités propres au temps libre : deux halls omnisports accessibles aux clubs ; des salles publiques (Centre culturel à Esneux, Château Brunsode...) et privées (Salle Saint-Michel, Maison de la laïcité...).
- **Trois bibliothèques** dont deux communales sont présentes sur le territoire d'Esneux-Tilff. Les heures d'ouverture sont suffisamment larges pour permettre à tout qui le désire de fréquenter ces établissements.
- Le **Discobus itinérant** s'arrête les mercredis de 12H00 à 13H30 sur la place du Roi Chevalier à Esneux.

### Vos avis

#### *Atouts et faiblesses majeurs de la Commune*

- La **diversité des activités** proposées, le nombre important d'associations socio-culturelles et de clubs sportifs procurent bon nombre de possibilités aux Esneutois de tout âge. Les bibliothèques sont unanimement appréciées. Cependant certains trouvent qu'il manque d'**infrastructures de qualité pour les associations** car, outre un prix parfois trop élevé pour l'occupation, certaines salles sont vétustes et peu entretenues.
- Les habitants dénoncent le manque de discipline et les **nuisances occasionnées par la tenue de certaines manifestations et activités** (moto et quads dans les forêts, cyclistes peu respectueux du code de la route, bruits nocturnes, stationnement anarchique...).
- Malgré l'existence de nombreuses possibilités d'activités, la **jeunesse ne serait pas suffisamment encadrée**.
- Le **problème de mobilité ressurgit** ici : pour bon nombre de personnes, il est difficile de se rendre à une activité car l'offre de transport en commun n'est pas toujours en adéquation avec la demande. Parfois une solidarité via le co-voiturage se met en place. La **sécurité routière** est également au cœur des préoccupations car le danger est parfois perceptible autour des infrastructures ce qui représente un frein au développement d'activités.
- Le **manque de promotion et de communication entre associations et clubs** est mis en avant ; la concurrence stérile entre associations a aussi un impact négatif sur les activités.
- Les Comités de quartiers jouent un rôle dynamisant. En fonction des hameaux, l'**entente, l'entraide entre voisins ou l'accueil des nouveaux habitants** sont variables.
- Il ressort également des rencontres citoyennes un **manque d'endroits conviviaux de rencontre**.

### *Synthèse de propositions citoyennes*

- De nombreux **aménagements sont proposés** (places à aménager, salle à rénover, plaine de jeux à construire, terrain de pétanques à prévoir...) dans différents endroits de la Commune afin de renforcer la convivialité et aussi les possibilité d'enrichir le temps libre des Esneutois par des activités culturelles, sportives et de loisirs.
- La création d'une maison des pensionnés (acceptant les petits chiens), le renforcement de l'encadrement des jeunes, ainsi qu'une véritable « Maison de la Culture » sont des propositions dont le souhait de concrétisation s'est manifesté.
- Le **renforcement et la création de synergies au sein du secteur associatif** est préconisé afin d'assurer le succès des différentes activités qui sont proposées. Des efforts au niveau de la communication et de la promotion sont également demandés.



**LE DEFI : Garantir et développer une vie sociale, associative, culturelle et sportive de qualité dans des infrastructures adéquates accessibles à tous**

---

## GT SERVICES ET AIDES (GT4)

---

### Quelques faits tirés de l'étude socio-économique

- De **nombreux services, tant publics que privés, à vocation sociale** étendent leurs activités sur le territoire : Centre Public d'Action Sociale (CPAS), Action Régionale de Prévention Intégrée (ARPI), asbl Vivre à domicile, La Noria, la Croix-Rouge...
- L'**enseignement maternel et primaire** est assuré par sept établissements scolaires dont deux du réseau libre; l'Athénée Royal d'Esneux est également une école du secondaire.
- En ce qui concerne le **logement** des organismes comme **Ourthe-Amblève Logement (OAL)**, l'Agence Immobilière Sociale **Ourthe-Amblève (AISOA)** et le **Crédit Social Logement (CSL)** sont des outils étendant leurs activités sur Esneux. Il existe également des logements communaux de transit et d'insertion.
- La Commune a mis en place un **Plan Habitat Permanent (HP)** afin de contrer le phénomène de la résidence permanente au sein des équipements touristiques de l'entité.
- La **Maison de l'Emploi Comblain-au-Pont / Esneux / Hamoir** et l'**Agence Locale pour l'Emploi (ALEm)** favorisent la recherche d'un emploi.
- L'entité fait partie de la **Zone de Police « Ourthe-Vesdre-Amblève »** appelée plus communément SECOVA.
- La Commune comprend **deux bureaux de La Poste** (un à Tilff et un à Esneux).
- Le **CHU Ourthe-Amblève** offre certains services en matière de santé et se caractérise notamment par un service de revalidation assez remarquable.
- Outre les **transports publics routiers** (4 lignes principales du TEC 377, 42a, 93, 378), **deux lignes SNCB** passent sur la commune d'Esneux (IR Liège-Jemelle : arrêts à Esneux, Méry, Hony et Tilff ; et IR Liège-Luxembourg : pas d'arrêt sur l'entité mais à la gare de Poulseur).

### Vos avis

#### *Atouts et faiblesses majeurs de la Commune*

- La **qualité de l'accueil** dans les services communaux et les **réseaux d'enseignement** sont très appréciés. Le Centre Public d'Action Sociale (CPAS) situé au premier étage pose malheureusement problème pour les personnes à mobilité réduite.
- Au niveau de l'information et de la communication, même si le **Bulletin communal** est vu de manière positive et que le site Internet est de qualité, il n'est pas toujours aisé de trouver l'information que l'on recherche.
- A de nombreuses reprises, le **manque de place dans les crèches** a été soulevé.
- En ce qui concerne les seniors, malgré la présence de nombreuses **maisons de repos**, il n'est pas toujours aisé de trouver une place et le prix est loin d'être démocratique. L'**aide à domicile** présenterait également quelques lacunes.
- Si le nombre croissant d'immeubles à appartements au centre est vu de manière positive pour les personnes âgées qui sont dès lors proches des commerces et services, **se loger sur la Commune est difficile** car trouver un bien à louer ou à acheter devient difficile en raison des prix pratiqués. Le logement social serait trop peu développé.

- L'**habitat permanent dans les équipements touristiques** est généralement connoté de manière négative car caravanes et chalets sont parfois de véritables taudis où la détresse sociale est belle et bien présente.
- Les **services destinés à la recherche d'un emploi** offriraient une certaine satisfaction. Cependant l'information sur les **cours de promotion sociale** ne serait pas suffisamment diffusée.
- Le problème de la **déficience des transports publics** notamment vers le CHU et le Sart-Tilman est un point phare dont l'expression s'est manifestée quasiment à chaque réunion.

### *Synthèse de propositions citoyennes*

- L'**accès à l'information et aux nouvelles technologies** peut être renforcé par le biais d'un « cyber-centre ». Une **formation** en informatique pour toutes les tranches d'âge doit aussi être assurée.
- Le **renforcement de l'information** en utilisant différents vecteurs de communication est demandé ainsi que l'interactivité et les démarches participatives.
- **Augmenter la capacité des crèches** et mettre en place des garderies gratuites permettrait de faciliter la vie des parents.
- Soutenir l'**implication des jeunes dans la vie communale par un renforcement de l'encadrement** est demandé.
- Il semble primordial de s'inspirer d'expériences menées dans d'autres entités afin de **prodiguer plus de services aux seniors** et surtout à ceux qui vivent une certaine solitude.
- Le souhait de trouver une **alternative au phénomène de la résidence permanente** passe aussi par le développement de l'offre de logement (logements sociaux à développer).
- L'emploi étant considéré comme une priorité, tous les **outils aidant à la formation, à la recherche d'un emploi et à la création d'activités** doivent être favorisés.
- En ce qui concerne la mobilité, les habitants proposent de revoir le système de transports en commun. Ils suggèrent également différentes solutions comme l'utilisation d'un **bus communal**, la mise en place d'une base de données pour le **co-voiturage**... Il est également important de prévoir une accessibilité aux infrastructures et manifestations pour les **personnes à mobilité réduite**.



**LE DEFI : Améliorer la qualité de services et aides aux personnes tout en créant les structures adéquates pour les besoins non encore rencontrés**

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion de retour**

**Le mardi 16 janvier 2007**

(Administration communale - Salle du Conseil, place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX)

---

La réunion débute vers 20h15 et rassemble une quarantaine de personnes, qui reçoivent dès leur arrivée trois documents : une fiche signalétique, un document sur les GT et un document sur la CLDR.

**1. Présentation des défis**

La présentation (Powerpoint), par les agents de développement, débute par un rappel de ce qu'est un PCDR. Les défis identifiés, sur base de l'étude socio-économique et de la consultation citoyenne, sont ensuite exposés.

**2. Débat avec l'assemblée**

Les Esneutois sont invités à donner leur avis sur les défis (fond, forme...).

**Synthèse des avis concernant les défis :**

Une personne remarque que les défis identifiés par les agents de développement peuvent être appliqués à chaque commune... En réponse à cette intervention, il est rappelé que les défis sont par définition très généraux et que les objectifs permettront de les affiner et de correspondre ainsi très précisément à la réalité esneutoise.

Une personne estime que c'est intéressant d'intégrer le développement durable dans l'Opération de Développement Rural et dès lors pourquoi ne pas l'intégrer dans la formulation des défis. Cette personne insiste également sur le devoir de mémoire pour ceux qui viennent d'ailleurs, pour nos enfants... (patrimoine ...).

**Autres remarques, plus ponctuelles :**

Un certain nombre de remarques ont été formulées par les participants. Ces points seront éventuellement, s'ils n'y figurent pas déjà, intégrés aux grilles reprenant les atouts, faiblesses et propositions identifiés par les Esneutois lors des réunions d'information et de consultation.

- Lacunes dans les services d'aide à domicile (manque d'aides familiales)

- Amélioration de la qualité de l'eau de l'Ourthe
- L'atlas des chemins vicinaux comprend un certain nombre de sentiers bloqués ou mal entretenus (alors que théoriquement ils sont accessibles au public). Il faudrait donc veiller à remettre ces sentiers en état.
- Divers problèmes d'incivisme ont été évoqués (chiens, manque de propreté autour des bulles à verres...). La police devrait agir davantage.
- Trop grande vitesse des véhicules (descente d'Amostrennes notamment), à limiter.
- Réduire les nuisances des motos, quads...
- Manque d'endroits pour le dépôt de déchets verts
- Proposition d'aménagements, dont une piscine couverte, près de la boucle de l'Ourthe
- Tout le monde est d'accord pour le développement économique mais si ce n'est pas à côté de chez soi : prendre en compte cela lors des GT

*D'une manière générale les défis présentés semblent refléter le point de vue des habitants puisque chaque demande et chaque avis semblent être synthétisés dans le défi. Par ailleurs il est signalé que les défis ne sont pas figés et peuvent donc encore évoluer.*

### **Questions concernant le fonctionnement de l'Opération de Développement Rural :**

- Quel est le budget alloué aux groupes de travail ?  
Il n'y a pas de budget prédéfini.
- Que fait-on si il y a beaucoup de monde aux groupes de travail ?  
Le GT est scindé en sous-groupes.
- Quelle est la durée du processus ?  
Environ 2 ans.
- Nombre de réunions GT et CLDR ?  
La CLDR se réunit minimum 4 fois par an. Pour les GT, le nombre de réunions dépendra de l'évolution du travail réalisé.

### **3. Informations sur la suite de la procédure**

Les agents de développement informent les participants de la suite de la procédure (Groupes de Travail, formation de la Commission Locale de Développement Rural...) afin de les inciter à participer au processus en cours.

Quatre Groupes de Travail (GT) sont à mettre en place :

- ☞ **GT « Activités économique »**: tourisme, entreprises, commerces, investissements, agriculture, sylviculture...
- ☞ **GT « Cadre de vie »**: environnement, patrimoine naturel et bâti, aménagement du territoire...
- ☞ **GT « Temps libre »**: sport, culture, loisirs, convivialité, accueil extra-scolaire...
- ☞ **GT « Services et aides »**: aides sociales, aides au seniors, aides aux jeunes, services administratifs...

Les participants sont invités à compléter la fiche signalétique reçue en début de réunion, en y indiquant notamment leurs coordonnées et leur intérêt à participer aux GT et/ou à devenir membre de la CLDR. Les personnes reçoivent également un document reprenant, de façon exhaustive, les différents défis.

La réunion se termine vers 21H40.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion de retour  
Le mardi 23 janvier 2007  
(Château Brunsode – Parc Brunsode 2, à 4130 ESNEUX)**

---

La réunion débute vers 20h10 et rassemble une cinquantaine de personnes. Elles reçoivent, dès leur arrivée, quatre documents : une fiche signalétique, un document présentant les Groupes de Travail (GT), un document sur la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), et la synthèse des Défis identifiés pour la commune.

### **1. Présentation**

La présentation (Powerpoint) par les agents de développement débute par un rappel de ce qu'est un PCDR.

Les défis identifiés, sur base de l'étude socio-économique et de la consultation citoyenne, sont ensuite exposés.

Les agents de développement informent les participants de la suite de la procédure (Groupes de Travail, formation de la Commission Locale de Développement Rural...) afin de les inciter à participer au processus en cours.

Quatre Groupes de Travail (GT) sont à mettre en place :

- ☞ **GT « Activités économique »** : tourisme, entreprises, commerces, investissements, agriculture, sylviculture...
- ☞ **GT « Cadre de vie »** : environnement, patrimoine naturel et bâti, aménagement du territoire...
- ☞ **GT « Temps libre »** : sport, culture, loisirs, convivialité, accueil extra-scolaire...
- ☞ **GT « Services et aides »** : aides sociales, aides au seniors, aides aux jeunes, services administratifs...

Les participants sont invités à compléter la fiche signalétique reçue en début de réunion, en y indiquant notamment leurs coordonnées et leur intérêt à participer aux GT et/ou à devenir membre de la CLDR.

## 2. Débat avec l'assemblée

Les Esneutois sont invités à donner leur avis sur les défis (fond, forme...) et à poser les questions concernant la suite de la procédure.

### **Synthèse des avis concernant les défis :**

Aucune remarque particulière n'est formulée. Les défis semblent refléter le point de vue des habitants. Par ailleurs il est signalé que les défis ne sont pas figés et peuvent donc encore évoluer.

### **Principales questions concernant le fonctionnement de l'Opération de Développement Rural :**

Les interventions concernent principalement la suite de la procédure. Plusieurs questions sont posées :

- ***Comment fonctionnent les GT (Groupe de Travail)?***

La première réunion prévue en mars débutera par une présentation des membres. Les GT seront animés par les agents de développement. Une méthode de fonctionnement sera proposée à chaque GT. Celle-ci pourra être adaptée et est ouverte à toute suggestion. Les GT se réunissent environ une fois tous les 15 ou 30 jours. Ils réfléchiront à des objectifs de développement concrets et si possible quantitatifs à atteindre. Ils travailleront également à l'élaboration de projets afin de remplir ces objectifs de développement.

- ***Il existe déjà le Schéma de structure. Comment peut-on agir sur l'aménagement du territoire mais aussi le logement via le PCDR?***

Ces outils existants comme le Schéma de structure ou encore le Plan InterCommunal de Mobilité (PICM) seront des appuis à la réflexion dans l'élaboration de projets du PCDR. En ce qui concerne le logement, des actions sont envisageable dans le cadre du PCDR : réhabilitation d'anciens bâtiments, logement pour les jeunes, logement intergénérationnel...

- ***Comment faire passer le message de la population, les souhaits?***

Il y a différents organes : la CLDR donne un avis, trie les propositions, répartit le travail. Le Conseil Communal aura néanmoins le dernier mot : il finance les projets à 20 %.

En outre, le PCDR est approuvé par le gouvernement wallon "en entier", ce qui apporte un poids important au dossier.

- ***Quel est le poids de la participation citoyenne?***

La participation citoyenne est essentielle. Les projets dépendent de l'investissement de la population. Certains pourront être réalisés rapidement, d'autres demanderont plus de réflexion et d'investissements en temps de la population.

- ***Est-ce vraiment utile de faire autant de réunions alors que des idées ont déjà été émises lors des réunions de consultation?***

En effet, cde nombreuses demandes, idées ou projets ont été émis lors des réunions de consultations. Certains ont pu être réalisés et sont encore en cours de réalisation. (remplacement de bancs, abribus...). D'autres projets nécessiteront plus de temps, de rencontres, de réflexion afin qu'ils soient performants.

Diverses propositions sont en outre suggérée comme notamment : organiser un concours du village le mieux tenu. Cette opération se réalise en Irlande notamment et arrive à motiver la population à l'entretien de son territoire.

La réunion se termine vers 22H40.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion de retour**

**Le mardi 30 janvier 2007**

(Salle de Méry, avenue d'Esneux 216 à 4130 ESNEUX)

---

La réunion débute vers 20h15 et rassemble une quarantaine de personnes. Elles reçoivent dès leur arrivée quatre documents : une fiche signalétique, un document sur les GT, un document sur la CLDR et un document reprenant de façon exhaustive les défis.

**1. Présentation des défis**

La présentation (Powerpoint), par les agents de développement, débute par un rappel de ce qu'est un PCDR. Les défis identifiés, sur base de l'étude socio-économique et de la consultation citoyenne, sont ensuite exposés. Afin de rendre l'exposé concret, des exemples de réalisation du Lot 0 et de fiches-projets des communes d'Aywaille et de Sprimont sont explicités.

Une mise au point par rapport à la CCAT et l'aménagement du territoire est injectée afin d'anticiper certaines remarques de membres de la CCAT, qui parfois craignent que le PCDR travaille sur les "plates-bandes" de cette commission. Il est expliqué que le PCDR travaille de manière COMPLEMENTAIRE en tenant compte de tous les outils existants (Schéma de structure, Plan interCommunal de Mobilité...)

**2. Débat avec l'assemblée**

Les Esneutois sont invités à donner leur avis sur les défis (fond, forme...) et à poser des questions sur la suite du processus. Force est de constater que la généralité des défis permet aux participants d'y adhérer sans trop de souci. La synthèse paraît ne pas susciter trop de commentaires.

***Questions concernant le fonctionnement de l'Opération de Développement Rural :***

*Dans quel défi retrouve-t-on la question de la sécurité routière?*

Ce point, comme la mobilité, revient dans tous les défis et cette préoccupation doit bien entendu être intégrée dans les fiches-projets qui seront développées. Ce sujet sera donc abordé par les différents GT. Certaines actions se concrétiseront aussi dans des projets du Lot 0.

*Quelle est la charge de travail quand on est dans un GT?*

L'investissement de chaque participant peut se faire à plusieurs degrés. Il faut compter une réunion toutes les 3 semaines à un mois. Celles-ci se déroulent dans une ambiance conviviale. Rien n'empêche de s'impliquer dans plusieurs groupes et/ou sous-groupes.

Le fonctionnement des GT est relativement flexible et s'adapte aussi au nombre de participants. Les agents de développement sont là pour mettre un certains nombres de balises notamment temporelles. Par exemple, les objectifs de développement seront déterminés par les actuels GT en maximum 2 rencontres. Les agents veillent à l'efficacité du travail, à la lumière des ODR qui ont déjà été menées ailleurs.

Très rapidement une réflexion sera menée sur des projets concrets pour répondre au maximum d'objectifs.

Des personnes extérieures spécialisées dans certains domaines seront amenées à venir en GT pour éclairer les participants sur certains sujet (ex: membre de la police SECOVA pour la sécurité routière, Natagora par exemple pour des crapauducs éventuels...)

*Quel suivi des projets y aura-t-il?*

- 1) suivi de la CLDR et des GT;
- 2) de la Commune, notamment pour les projets du Lot 0...

La Bourgmestre explique la volonté communale d'aller de l'avant; bien entendu, les autorités communales participeront activement en donnant parfois un éclairage sur ce qui est réalisable et ce qui ne l'est pas.

*Parle-t-on de tous les hameaux dans les GT?*

Bien entendu, dans un premier temps il y a 4 GT thématiques mais ce n'est qu'un début et, en fonction de l'évolution du processus et des projets, des GT par village seront créés.

*Quelle sera la date d'approbation du PCDR?*

Il n'est guère aisé de répondre directement à cette question car cela dépend aussi de la dynamique participative. Les participants sont aussi des "acteurs du PCDR" → importance de participer... Un délai de deux ans paraît réaliste tout en se disant que le processus d'Esneux a été retardé en raison du scrutin électoral d'octobre 2006.

*La composition des GT est-elle arrêtée?*

Bien entendu, non car cela est flexible; il y a souvent du mouvement. Bien entendu, ceux qui rejoignent un GT en cours sont tenus de se tenir au courant quant au contenu des rencontres précédentes. Il n'est pas question de freiner le GT en réexpliquant chaque fois la même chose. Les agents de développement veilleront à ce que cela soit ainsi

*Suivi des réunions?*

Un PV sera systématiquement rédigé et transmis aux membres. Les rapports seront également consultables sur Internet, à la Commune et au GREOA. Sur le web, les noms des personnes ne seront pas cités par respect pour la vie privée.

*Le PCDR n'est-il pas un moyen de remettre des projets aux "calendes grecques"?*

Il est certain que ce n'est pas le cas car, d'une part il existe les projets du Lot 0. Il est clair aussi que pour constituer des projets remplissant les nombreux objectifs que les GT fixeront, la réflexion est nécessaire.

En outre vu la masse des projets, il va falloir les prioriser et cela est notamment un des rôles de la CLDR et des GT. Tout ne peut être concrétisé en même temps rien que pour des raisons budgétaires.

Le mieux pour comprendre ce que peut apporter une ODR est de voir ce qui s'est passé dans d'autres communes (ex: Comblain-au-Pont...).

N'oublions pas que la première convention est signée lors de l'approbation par le Gouvernement wallon du PCDR...

### **3. Clôture de la rencontre**

Les participants sont invités à compléter la fiche signalétique reçue en début de réunion, en y indiquant notamment leurs coordonnées et leur intérêt à participer aux GT et/ou à devenir membre de la CLDR. Les personnes reçoivent également un document reprenant, de façon exhaustive, les différents défis.

Après la réunion, deux personnes ont soumis de nouvelles propositions:

- Aménagement des places (prévoir des endroits de stationnement):
  - o de la gare à Méry
  - o d'Hony
- Aménagement des places de stationnement, rue Auguste Donnay

La réunion se termine vers 21H45.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion de retour**

**Le mardi 6 février 2007**

(Ecole communale, Chera de la Gombe 16 à 4130 Montfort)

---

La réunion débute vers 20h15 et rassemble une quarantaine de personnes (Monsieur Marlier et Madame Levêque sont excusés). Elles reçoivent dès leur arrivée quatre documents : une fiche signalétique, un document sur les GT, un document sur la CLDR et un document reprenant de façon exhaustive les défis.

**1. Présentation des défis**

La présentation (Powerpoint), par les agents de développement, débute par un rappel de ce qu'est un PCDR. Les défis identifiés, sur base de l'étude socio-économique et de la consultation citoyenne, sont ensuite exposés. Afin de rendre l'exposé concret, des exemples de réalisation du Lot 0 et de fiches-projets de la commune d'Aywaille sont explicités.

**2. Débat avec l'assemblée**

Les Esneutois sont invités à donner leur avis sur les défis (fond, forme...) et à poser des questions sur la suite du processus. Force est de constater que la généralité des défis permet aux participants d'y adhérer sans trop de souci. La synthèse paraît ne pas susciter trop de commentaires.

***Questions concernant le fonctionnement de l'Opération de Développement Rural :***

*Il est important de tenir compte de l'agriculture dans la suite du processus.*

*C'est en effet un secteur important. On retrouve d'ailleurs ce thème dans 3 GT sur 4.*

*L'agriculture occupe 14% du territoire; 7 personnes travaillent à temps-plein dans ce secteur et 7 à mi-temps.*

*Il est important de laisser vivre l'agriculture. Il faut également laisser les agriculteurs utiliser les chemins agricoles.*

Il paraît en effet important, notamment, d'améliorer la connaissance de la population en la matière. Cela peut déjà se faire très rapidement dans le cadre des Lots 0.

*Il est important de développer les énergies renouvelables. Les personnes intéressées peuvent recevoir des informations à ce sujet.*

*Quel est l'investissement des autorités communales dans le processus?*

*Les membres du Comité d'Avister regrettent que leurs demandes (égouttage, route, mobilité...) n'aient pas été prises en compte dans le passé et se demandent si les choses seront différentes dans le futur.*

Dans une Opération de Développement Rural, tout est organisé formellement. Une procédure est prévue. Les habitants ont davantage de poids sur les décisions.

Intervention de La Bourgmestre :

L'entièreté des coûts ne peut être supporté par la Commune (la réfection d'un tronçon de la route est cependant inscrite dans le Plan triennal). Dans le cadre de ce processus il est possible de bénéficier de subsides. Il faut profiter de cette opportunité.

Le PCDR implique d'avoir une vision globale de l'ensemble des problèmes que peuvent rencontrer les habitants. Concernant plus particulièrement Avister, il est important d'analyser la situation de façon globale (aménagement de la route et mise en valeur du site du Faucon, par exemple).

Plus les GT seront actifs, plus le contenu du PCDR sera intéressant et plus vite celui-ci sera mis en oeuvre.

*Proposition concernant Fontin :*

- remédier aux problèmes des quads et des motos dans les bois;*
- entretenir le chemin dans les bois (lien important avec le centre d'Esneux), qui est dans un état déplorable et placer une balustrade;*
- aménager une véritable plaine de jeux (une seule balançoire actuellement).*

*Projet de réhabilitation de la rue de Bruxelles*

*Les défis semblent très généraux et semblent donc pouvoir s'appliquer à de nombreuses communes.*

Par définition les défis sont généraux mais ils ont bien sûr été identifiés en fonction de ce qu'a exprimé la population et en fonction de l'étude socio-économique. Ils sont donc révélateurs d'une certaine réalité. Par ailleurs les GT ont pour missions d'affiner les défis en identifiant des objectifs.

*Quel est l'usage qui sera fait des données de l'étude socio-économique?*

Ces données seront bien entendu utilisées par les différents GT, et cela en fonction des thèmes traités.

*Quel suivi la population peut-elle avoir sur les différentes réunions.*

Après chaque réunion un compte-rendu est rédigé et envoyé à chaque participant. Ces comptes-rendus figureront également sur le site Internet. Par ailleurs toute personne intéressée qui n'a pas accès à l'outil informatique peut faire une demande afin de recevoir les comptes-rendus qui l'intéresse. Enfin, le Bulletin communal apporte une information globale sur l'évolution du processus.

### **3. Clôture de la rencontre**

Les participants sont invités à compléter la fiche signalétique reçue en début de réunion, en y indiquant notamment leurs coordonnées et leur intérêt à participer aux GT et/ou à devenir membre de la CLDR.

La réunion se termine vers 21H35.



**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

**ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

---

**LES GROUPES DE TRAVAIL (GT)**

Suite aux réunions de consultation, vos avis et propositions mais aussi les données de l'étude socio-économique ont permis d'identifier 4 défis à relever par la Commune afin d'améliorer le cadre et la qualité de vie de ses habitants. Chaque défi sera confié à un Groupe de Travail (GT) qui définira plus précisément les objectifs de développement pour la Commune et réfléchira à des projets concrets à mettre en œuvre.

- GT Cadre de vie** (Environnement, patrimoine naturel, bâti...)  
1<sup>ère</sup> réunion : lundi 5 mars 2007 à 20h, Salle du Conseil, Place Jean d'Ardenne 1, Esneux.  
*Défi : Développer un cadre de vie adapté aux besoins de la population, et valoriser le patrimoine naturel et bâti en protégeant l'environnement*
  
- GT Activités économiques**  
1<sup>ère</sup> réunion : mercredi 7 mars 2007 à 20h, Salle du Conseil, Place J. d'Ardenne 1, Esneux.  
*Défi : Favoriser une politique de développement économique adaptée au territoire*
  
- GT Temps libre** (Lieux de rencontres, infrastructure, activités)  
1<sup>ère</sup> réunion : mardi 13 mars 2007 à 20h, Château Brunsode, Parc Brunsode 2 (1<sup>er</sup> étage), Tilff.  
*Défi : Garantir et développer une vie sociale, associative, culturelle et sportive de qualité dans des infrastructures adéquates accessibles à tous*
  
- GT Services et aides**  
1<sup>ère</sup> réunion : jeudi 15 mars 2007 à 20h, Salle communale de Méry, Avenue d'Esneux 216.  
*Défi : Améliorer la qualité de services et aides aux personnes tout en créant les structures adéquates pour les besoins non encore rencontrés*

**Comment fonctionne un GT ?**

La liste complète des avis récoltés lors des réunions de consultation sera remise aux GT pour un premier tri des projets, en fonction du défi identifié et des objectifs de développement pour la Commune, c'est-à-dire en adéquation avec les besoins réels des habitants.

**Si vous souhaitez être personnellement informés de la tenue des réunions des GT, merci de compléter le talon ci-joint**

**N'hésitez pas à contacter les agents de développement du GREOA et à consulter le site internet <http://www.pcdr.be> qui vous donnera toutes les précisions utiles sur les actions en cours.**

# ESNEUX

## PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

---

### Inscrivez-vous dès à présent dans les Groupes de Travail (GT)!

Dans un esprit de convivialité, participez concrètement, en consacrant quelques soirées, à l'évolution de votre Commune!

Sur base de l'étude socioéconomique, des réunions de consultation, des défis, chaque GT:

- ☞ **identifiera des objectifs** de développement pour la Commune ;
- ☞ **analysera des projets** économiquement réalistes, techniquement réalisables et pertinents dans le cadre du développement rural;
- ☞ **proposera des actions concrètes** à mener.

La réflexion des GT sera globale : ils devront envisager les retombées d'un projet sur un autre, un projet proposé ne pouvant contredire les objectifs de développement définis.

Si vous souhaitez **vous inscrire dans un GT**, merci de compléter le talon et de le transmettre à l'adresse suivante :



asbl GREOA - Service PCDR  
Place de Chézy 1  
4920 HARZE-AYWAILLE  
Tél. : 04/384.67.88 – Fax : 04/384.74.37  
E-mail : [pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be](mailto:pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be)

**N'hésitez pas à contacter les agents de développement du GREOA  
et à consulter le site Internet [www.pcdr.be](http://www.pcdr.be).**



PRENOM : ..... NOM:.....

ADRESSE : .....  
.....

TELEPHONE :.../..... GSM :.../..... EMAIL :.....

**Merci de cocher le(s) Groupe(s) de Travail auxquels vous souhaiteriez participer :**

- GT 1: CADRE DE VIE  
*Soigner le patrimoine naturel, l'environnement et le bâti tout en les valorisant*
- GT 2: ACTIVITES ECONOMIQUES  
*Favoriser une politique de développement économique adaptée au territoire*
- GT 3: TEMPS LIBRE  
*Garantir et développer une vie sociale, associative, culturelle et sportive de qualité dans des infrastructures adéquates accessibles à tous.*
- GT 4: SERVICES ET AIDES  
*Améliorer la qualité des services et aides aux personnes tout en créant les structures adéquates pour les besoins non encore rencontrés*

**Remarques éventuelles:**

.....  
.....  
.....  
.....

## Les Infos Esneux

(bulletin communal – mars 2007)

PCDR

### **ENVIE DE PARTICIPER À LA VIE DE VOTRE COMMUNE ? Invitation aux Groupes de Travail**

Les avis recueillis auprès d'un panel d'Esneutois lors de réunions d'information et de consultation (10) organisées en 2006 ont été synthétisés et présentés sous forme de défis lors de réunions de retour (4), en janvier et février 2007.

Ces réunions ont permis de constater l'esprit participatif et la vision constructive qui règne à Esneux: des remarques pertinentes et des questions sur la suite du processus ont été judicieusement émises lors des débats qui ont suivi la présentation des défis. La concrétisation de nombreux petits projets demandés lors des

réunions de consultation est d'ores et déjà en marche et une réflexion approfondie sur les réalisations de plus grande ampleur va s'amorcer dès mars 2007 avec la mise en place des Groupes de Travail (GT).

Les GT formuleront les objectifs de développement concrets pour la Commune. Ils réfléchiront ensuite aux projets à élaborer afin de véritablement remplir les objectifs fixés et ainsi répondre aux réels besoins de la population esneutoise.

Groupes de travail (GT) et 1ère réunion	Défis généraux à relever
<b>GT Cadre de vie</b> Lundi 5 mars 2007 à 20h Salle du Conseil place Jean d'Ardenne 1, Esneux	Développer un cadre de vie adapté aux besoins de la population et valoriser le patrimoine naturel et bâti en protégeant l'environnement.
<b>GT Activités économiques</b> Mercredi 7 mars 2007 à 20h Salle du Conseil place J. d'Ardenne 1, Esneux	Favoriser une politique de développement économique adaptée au territoire.
<b>GT Temps libre</b> Mardi 13 mars 2007 à 20h Château Brunsode parc Brunsode 2 (1er étage), Tilff	Garantir et développer une vie sociale, associative, culturelle et sportive de qualité dans des infrastructures adéquates accessibles à tous.
<b>GT Services et aides</b> Jeudi 15 mars 2007 à 20h Salle communale de Méry avenue d'Esneux, 216	Améliorer la qualité de services et aides aux personnes tout en créant les structures adéquates pour les besoins non encore rencontrés.

Tous les Esneutois sont invités aux réunions des Groupes de Travail (GT). Si vous êtes intéressés, il est toutefois préférable, pour la bonne tenue des réunions, de contacter les agents de développement du GREOA.

Le PCDR c'est l'occasion de revaloriser la participation citoyenne ! Alors n'hésitez pas à rejoindre un Groupe de Travail ou à transmettre vos avis et vos idées par téléphone, courrier, e-mail, ou via le forum de discussion accessible depuis le site <http://www.pcdr.be>.

#### Renseignements :

Benoît HOUBEAU  
Sarah BEAUFAYS  
Isabelle LAURENT

GREOA-Service PCDR  
place de Chézy 1 – 4920 HARZE

Tél. : 04.384.67.88 - Fax : 04.360.82.21  
[pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be](mailto:pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be)  
<http://www.pcdr.be>

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion du Groupe de Travail "Cadre de vie" du 5 mars 2007**  
(Administration communale - Salle du Conseil, place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX)

---

La réunion débute à 20 heures par un rappel du déroulement de l'Opération de Développement Rural (ODR). La méthode de travail est ensuite expliquée avec en point de mire le résultat à atteindre pour la prochaine réunion. Afin de travailler de manière efficace et en fonction du nombre important de participants à la réunion (liste des présences en annexe), l'assemblée est partagée en deux sous-groupes. Par conséquent, le présent procès-verbal comprendra deux parties principales ainsi que quelques remarques finales s'adressant à l'ensemble des participants. Ce projet de compte-rendu est amendé en fonction d'un courriel reçu par une participante souhaitant apporter quelques précisions.

**1. Sous-groupe n°1**

Le travail débute par une présentation succincte des personnes rassemblées autour de la table. Le but poursuivi étant notamment de connaître les motivations à participer à ce GT.

- ☞ Monsieur Félix VERRECHIA habitant depuis de nombreuses années à Esneux du côté d'Amostrennes est prépensionné. En sa qualité de guide nature, l'environnement est au cœur de ses préoccupations.
- ☞ Monsieur Robert PEETERS habitant le bas d'Amostrennes suit une formation de guide nature.
- ☞ Monsieur Roger HUART, habitant de Hony, souhaite participer à l'amélioration de ce qui peut l'être et marque son intérêt pour la pêche.
- ☞ Madame Magdalena NOELANDERS habitant à Tilff pense notamment à la propreté de l'eau et à la gestion des déchets dans la Commune (poubelles publiques, gratuité pour les encombrants...).
- ☞ Madame Marie-Thérèse NATALIS-MONVILLE, habitant rue de la Corniche, souligne l'importance de la nature ainsi que de vivre dans un village accueillant et agréable.
- ☞ Monsieur Paul NATALIS porte également son intérêt à l'environnement naturel. Il évoque la boucle de l'Ourthe et l'importance de l'entretien.
- ☞ Madame Liliane LAMBERT, habitant rue de la Grotte à Tilff, a évoqué son intérêt intellectuel pour l'architecture et son intérêt vicéral pour la forêt; l'un étant lié à sa culture et l'autre à ses racines (Ardenaise de la Semois).

- ☞ Madame Jocelyne WALTREGNY, habitant le quartier Sur le Mont à Tilff, marque son intérêt pour le cadre de vie en général et explique que de nombreux étudiants résident dans cette zone car l'ULg est proche.
- ☞ Monsieur Freddy TIMMERMANS, dont l'épouse est commerçante, est employé de banque. Il habite le centre d'Esneux et parle de respect, d'éducation. Il se promène souvent à pieds et à vélo notamment dans le bois d'Esneux.
- ☞ Madame Claude REYMOND de Tilff, est professeur de français à Visé et parle de sa sensibilité pour l'aménagement du territoire.
- ☞ Monsieur Benoît WATHIEU de Fontin est enseignant et membre de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire (CCAT). La nature est aussi au centre de ses préoccupations.
- ☞ Monsieur Léon MERLOT, retraité, est installé dans le bois de Famelette. Pour lui, le respect de la nature est une priorité.
- ☞ Monsieur Manuel MIGNOLET habite avenue Montéfiore et est Doctorant en Biochimie. Il parle de son intérêt pour l'environnement, la lutte contre les pollutions. Il a également fait part de sa passion pour la réhabilitation de jardins. La vitesse excessive des véhicules est aussi une de ses préoccupations.
- ☞ Madame Nadine ROLAND habite Ham et s'occupe notamment de groupes d'enfants. La Commune étant touristique, il est important qu'elle soit bien entretenue.
- ☞ Madame Dominique RYCKEWAERT, employée communale, explique brièvement son rôle de relais et d'observatrice du fonctionnement des GT.
- ☞ Madame Claudine DANLOIS, accueillante d'enfants, s'occupe des Faucons rouges et parle d'aménagements de salles, de terrains de football... Il est précisé à l'intéressée que ce GT se focalisera davantage sur le cadre de vie : les GT "temps libres" et "services" traiteront plus ce genre de matière. Le problème de stationnement est également évoqué.
- ☞ Madame Yvonne SEUTIN de l'avenue de la Station vit depuis de nombreuses années à Esneux. Elle évoque l'importance de la propreté, notamment au centre d'Esneux.
- ☞ Le tour de table est clôturé par Monsieur Benoît HOUBEAU qui explique le rôle des agents de développement et de l'organisme accompagnateur du processus entamé sur Esneux.

Une méthode de travail est proposée pour la rédaction des objectifs de développement. Après la lecture de la partie concernant le cadre de vie du document *Les Défis*, il est demandé à chaque participant de donner cinq mots clés servant de base à une réflexion sur les objectifs de développement à formuler. La notion d'*objectif de développement* est expliquée et la notion d'*indicateurs quantifiables* est introduite car plus tard, il sera important de disposer d'éléments permettant de mesurer si l'on a atteint les objectifs fixés.

La liste de mots recensés est non exhaustive. Les notions contenues dans les mots cités peuvent être ventilées en quatre pôles:

Environnement	Aménagement du territoire, bâti	Mobilité - sécurité routière	Expressions pouvant être utilisées dans les 3 autres colonnes
Biodiversité (faune, flore, biotopes...), gestion des massifs forestiers, rivières (Ourthe...), incivilité, propreté, nature (jardin), environnement, recyclage, nuisances (sonore...), calme (quiétude), baignade, pêche, épuration, poubelle, énergie (renouvelable)...	Environnement rural, lotissement, patrimoine architectural, construction, intégration...	Mobilité, stationnement, sécurité, voiture, vitesse, peur, danger, transport, usagers doux (cyclistes, piétons), incivilité...	Respect, éducation, sensibilisation, (multilinguisme...), réhabilitation, équilibre, ouverture, partage, mise à disposition, responsabilité, personnelle, conscience protéger (protection) respecter, tradition, passéisme, créativité, énergie, envie, liberté information, collaboration, découverte, beauté, harmonie, cohabitation, tolérance, solidarité, décroissance, civisme, développement, surveillance, affichage...

## 2. Sous-groupe n°2

Le groupe commence par un tour de table pendant lequel chacun se présente.

- ☞ Madame Dominique GERARD habite Sur le Mont (Tilff) et est architecte.
- ☞ Monsieur Philippe HAMOIR habite à Esneux et s'intéresse particulièrement au bâti, au petit patrimoine populaire, aux anciens cheminements et au RAVeL. Il souhaiterait tout spécialement éviter le béton le long de la boucle de l'Ourthe. Il fait partie de l'asbl Le Vieil Esneux.
- ☞ Madame Anne DISTER fait partie du conseil consultatif pour la promotion de la lecture. Elle habite au Rond Chêne et est conseillère communale ECOLO.

- ☞ Madame Françoise DELAVIGNETTE habite à Méry et fait partie de deux chorales. Elle enseigne dans une école secondaire à Chênée et s'occupe de Place aux enfants.
- ☞ Madame Marie-Madeleine DELAVIGNETTE est retraitée de l'enseignement. Elle habite Avenue Montefiore où elle constate d'importants problèmes de sécurité. Elle fait partie de la chorale paroissiale, s'occupe de la consultation des nourrissons à l'ONE et de l'école des devoirs.
- ☞ Madame Elise DESERRANNO habite au-dessus de la gare de Méry où elle note le passage de nombreuses voitures, un certain non-respect des lois communales, un manque d'entretien et de civisme.
- ☞ Monsieur Benoît FAIRON habite Chera de la Gombe. Il a été le moteur, il y a quelque temps, d'un groupe visant à éviter le développement d'une zone de loisir qui aurait abouti à l'aménagement d'un camping. Il est contrôleur de gestion informatique.
- ☞ Monsieur Jean-Pol HARDY est architecte et soucieux du cadre de vie en général. Il a habité différents endroits de la Commune et séjourne actuellement Rue de Waha.
- ☞ Madame Huguette JACOB habite à Tilff, rue des Aubépines, et souhaite participer à l'amélioration de l'environnement (Bois Goffin, terrain de football, bulles à verre...)
- ☞ Monsieur Michel BOULANGER habite Méry, Quai des pêcheurs, où il a participé à l'éclairage de la zone.
- ☞ Monsieur Guy HELLER (Esneux) fait partie de Syndicat d'initiative et s'intéresse donc au tourisme mais aussi à la propreté. Il possède 25 ans d'expérience en génie civil et estime qu'il faut veiller au "squattage" de la rue de la Gare afin que les usagers doux ne se retrouvent pas sur la route.
- ☞ Monsieur Jean DELMELLE est ancien policier à Esneux et habite Hony (Rive droite). Ses préoccupations concernent notamment l'atlas des chemins vicinaux (un relevé serait en cours à la Province). Il a pris contact avec un Echevin.
- ☞ Monsieur Lucien CARLIER est professeur de langues germaniques retraité (Athénée d'Esneux). Il habite Chaply, est membre de la CCAT et Président de la Coopérative de Montfort.
- ☞ Madame Nathalie ARNOULD est infirmière et habite sur la boucle de l'Ourthe depuis 4 ans. Elle estime qu'il est important de donner son avis et de préserver cet endroit.
- ☞ Madame Marie-Gentiane BEGUIN habite Sur le Mont (Tilff) et est originaire de Hony midi. Elle représente plusieurs personnes qui ont la trentaine, des enfants en bas âge et qui savent plus difficilement se rendre aux réunions. Elle insiste sur l'importance de conserver la Vallée de l'Ourthe.
- ☞ Madame Daniela PANKERT-BOULANGER habite également Sur le Mont (Tilff). Professeur de langues germanique, elle pratique également l'art plastique.

☞ Madame Josette BROCK est retraitée et habite Esneux depuis 35 ans. Elle évoque notamment l'incivisme, la saleté et les vélos qui roulent sur les trottoirs.

Ponctuellement, divers points non encore repris dans les grilles (atouts, faiblesses, propositions) ont été évoqués :

- Enlever le parterre avenue de la Gare pour élargir le trottoir
- Rue des Hêtres, côté barbecue, il n'y a pas de visibilité pour tourner vers Beaufays
- Vélos sur les trottoirs : avenue de la Gare, avenue Laboulle, sur le mont d'Esneux...
- Droit d'affouage réservé aux indigents
- Problème de drogue à Tilff
- Bois de Nomont
- ...

Ces points seront abordés et approfondis lors de la troisième réunion du GT et du tri des propositions.

Afin de commencer la rédaction des objectifs, il est proposé aux participants de relire la synthèse des données concernant le cadre de vie (étude socio-économique, atouts, faiblesses et propositions recueillis lors des réunions de consultation) pour en dégager chacun 5 mots clés.

Chaque mot-clé énoncé est repris ci-dessous. Plusieurs grands thèmes ont été dégagés:

- Patrimoine naturel
- Patrimoine bâti
- Mobilité, sécurité routière

Les termes "génériques" ont été rassemblés au centre : ils peuvent s'appliquer à un ou plusieurs grands thèmes.

### **3. Remarques complémentaires**

Afin de préparer la prochaine réunion, il est demandé aux participants de rédiger trois ou quatre phrases qui seront débattues à la réunion suivante, afin de fixer des objectifs de développements qui seront ensuite soumis à la Commission Locale de Développement Rural. Une mise en commun des travaux des deux sous-groupes est prévue vers 21H30.

Lors de la réunion du lundi 16 avril 2007 à la salle du Conseil, il sera fait état d'une liste d'actions déjà concrétisées, en passe de l'être, ou des projets mis dans un échéancier par le Collège Echevinal. Le travail de tri et de réflexion sur les projets pourra donc débuter.

Au plaisir de vous revoir pour continuer les travaux dans un esprit constructif et convivial.



**Patrimoine bâti**

Harmonie paysagère  
Intégration (matériaux locaux...)  
Urbanisation anarchique  
Noyaux villageois

Logement (accessibilité)

**Mobilité, sécurité routière**

Sécurité routière (vitesse, trottoirs...)  
Usagers doux  
Mobilité (transports en commun...)  
Stationnement

Tourisme intégré, respectueux de la nature

Sauvegarder  
Finaliser  
Communiquer (informer au-delà des règles, réunions de concertation...)  
Sensibiliser (enfants...)  
Eduquer  
Valoriser  
Entretenir (création d'emplois...)  
Conservier  
Incivisme (6)  
Respect de l'autre  
Solidarité  
Gestion  
Répression (drogue...)  
Qualité  
Comportement  
Dérégulations  
Capital (Patrimoine naturel et bâti)

**Patrimoine naturel**

Patrimoine naturel  
(forêts, chemins...)  
Espaces verts  
Biotope  
Environnement  
Qualité de l'eau  
Ourthe (centrale!)  
Déchets  
Energies renouvelables  
Nuisances sonores

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion du Groupe de Travail "Cadre de vie"  
du 16 avril 2007**

(Administration communale - Salle du Conseil, place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX)

---

Présents:

Messieurs et Mesdames Marie-Gentiane BEGUIN, Michel BOULANGER, Josette BROCK, Lucien CARLIER, Claudine DANLOY, Françoise DELAVIGNETTE, Marie-Madeleine DELAVIGNETTE, Dominique GERARD, Philippe HAMOIR, Guy HELLER, Roger HUART, Liliane LAMBERT, Francis LEBOUTTE, Léon MERLOT, Manu MIGNOLET, Paul NATALIS, Marie-Thérèse NATALIS-MONVILLE, Magdalena NOELANDERS, Daniela PANKERT-BOULANGER, Robert PEETERS, Lisenotte RAETS, Yvonne SEUTIN, Freddy TIMMERMANS, Josette VERJUS, Félix VERRECHIA, Benoît WATHIEU, Annick WILMOTTE

Madame Dominique RYCKEWAERT (Commune)  
Mesdames Sarah BEAUFAYS, Isabelle LAURENT (GREOA)

Excusés: Mesdames Claude REYMOND et Nadine HUBIN

La réunion débute à 20 heures. Comme à la réunion précédente, l'assemblée est répartie en deux sous-groupes étant donné le nombre important de participants.

L'information sur les actions pouvant faire partie du Lot 0 est reportée à la réunion suivante car le Collège a marqué son accord mais les chefs de services doivent encore approuver le document.

La réunion est consacrée à la finalisation des objectifs de développement. Dans chaque sous-groupes, une première personne énonce son objectif concernant un thème et celui-ci est éventuellement complété par les autres participants et ainsi de suite.

Une pause de 10 minutes est ensuite effectuée pour permettre aux agents de développement de synthétiser les propositions d'objectifs et les remettre en forme.

Les sous-groupes sont ensuite rassemblés pour la mise en commun.

Voici les objectifs approuvés par l'ensemble des participants du GT :

1. *Préserver et mettre en valeur les atouts naturels de la Commune (forêts, Ourthe...) en favorisant notamment l'éducation de la population et en contrôlant le respect des règles*
2. *Promouvoir le développement durable<sup>1</sup>*
3. *Protéger et valoriser le patrimoine bâti en favorisant un urbanisme d'avenir respectueux de l'environnement et des noyaux villageois*

Dans chaque sous-groupe des propositions d'objectifs ont également été faites en ce qui concerne la mobilité et la sécurité routière. Ces propositions seront transmises au GT *Services et aides* qui se chargera de synthétiser le tout :

- Elargir l'espace piétonnier et favoriser le cheminement à vélo
- Sensibiliser les pouvoirs publics au respect des espaces piétons
- Favoriser une mobilité satisfaisante pour la majeure partie de la population
- Faciliter la mobilité de la population dans et vers l'extérieur de la Commune par le développement de transports collectifs
- Améliorer la sécurité routière pour l'ensemble des usagers (automobilistes, usagers doux)

### **Remarques complémentaires**

Le terme "classer" à été évoqué dans un des sous-groupes et semble important : classer les zones vertes mais aussi classer le patrimoine bâti. Le classement pourra être un *indicateur*<sup>2</sup> vérifiant, en fonction des thèmes, si les objectifs 1 ou 3 ci-dessus, notamment ont bien été atteints.

La notion d'empreinte écologique<sup>3</sup> a été évoquée. Cette notion semblait peut-être encore trop peu connue par l'ensemble de la population pour être mentionnée dans un objectif.

Par ailleurs, la proposition suivante a été formulée. Il s'agit en fait d'une proposition d'action ou de projet, et non d'un objectif : "Création et mise en place d'un(e) structure (groupement, organisation) permettant de sensibiliser (responsabiliser, informer) les riverains du bord de l'Ourthe aux nuisances (dégradations, pollutions) occasionnées par le rejet d'eaux d'égouts non traitées, de déversement de tontes de pelouses ou autres déchets ménagers".

Lorsque la CLDR sera constituée, elle approfondira la réflexion sur les objectifs en veillant notamment à ce qu'ils soient cohérents pour formaliser une stratégie globale de développement pour la Commune.

---

<sup>1</sup> Pour en savoir plus, voir page 4

<sup>2</sup> Définition : élément quantifiable, mesurable qui permet de voir si l'objectif fixé est atteint au terme des 10 ans.

<sup>3</sup> Pour en savoir plus, voir page 4

## **Prochaine réunion**

La prochaine rencontre se déroulera le **lundi 14 mai à 20h à l'Administration communale** (Salle du Conseil, place Jean d'Ardenne 1 à 4130 Esneux).

### Ordre du jour :

1. Tri des propositions d'actions ou de projets
2. Information sur le Lot 0
3. Divers

Sur base d'une liste reprenant les propositions de projets ou d'actions formulées par la population, les participants seront invités à effectuer un premier tri.

Les projets retenus seront les "moyens" pour atteindre les "objectifs de développement". Les projets évoqués jusqu'à présent ne sont donc pas les seuls à envisager : de nouvelles idées pourront encore émerger afin d'atteindre les objectifs de développement qui auront été fixés.

*Annexe : Objectifs de développement rédigés par les différents Groupes de Travail (GT)*

## Complément d'information

### **Le développement durable :**

Le *développement durable* (ou *développement soutenable*) est, selon la définition proposée en 1986 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement dans le Rapport Brundtland : "*un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs*".

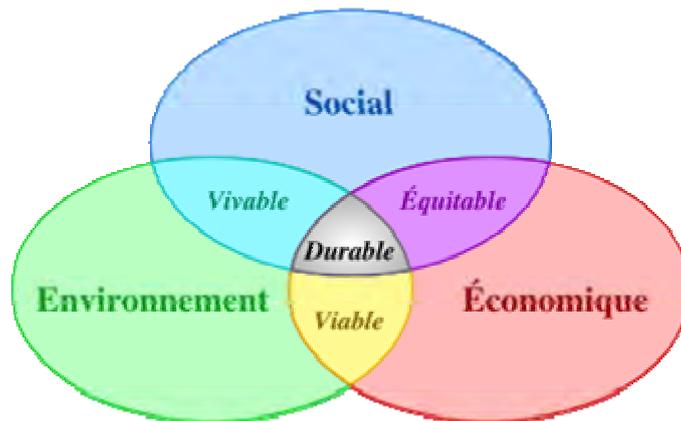


Schéma du développement durable : à la confluence de trois préoccupations, dites "les trois piliers du développement durable".

### ***Pour en savoir plus :***

<http://www.developpementdurable.be>

Ce site traite de l'actualité belge sur le développement durable.

[http://www.uvcw.be/no\\_index/actualite/brochure-agenda21.pdf](http://www.uvcw.be/no_index/actualite/brochure-agenda21.pdf)

*Agenda 21 local - Ma planète, ma commune : du développement durable à l'Agenda 21 local*  
Afin de dynamiser notre Région, le Gouvernement wallon s'est engagé, depuis juillet 2004, dans une logique de concertation avec les acteurs sociaux. Dans le cadre de cette démarche, le Gouvernement a conclu un véritable partenariat avec Inter Environnement et avec l'Union des Villes et des Communes de Wallonie. Dénommé «Agenda 21 et Pouvoirs locaux», celui-ci fournira une méthode et des outils permettant aux communes d'inscrire leurs actions locales dans la perspective du développement durable : notamment celles concernant le cadre de vie, la salubrité publique, la mobilité, l'aménagement du territoire, les projets sociaux, l'environnement, ...

L'Agenda 21 local n'est pas l'apanage des communes : il peut être mis en œuvre à tout niveau local d'action, au sein des entreprises et associations, au niveau d'un organe de gestion supracommunal (intercommunale, parc naturel, contrat de rivière, ...), chacun le déclinant selon ses limites de compétences matérielles ou territoriales.

<http://www.air.wallonie.be>

Ce site fournit une information sur la qualité de l'air en Région wallonne : résultats des mesures sur la qualité de l'air par jour et en temps réel, Plan Wallon Air-Climat permettant de lutter contre les changements climatiques...

### **Empreinte écologique**

L'empreinte écologique mesure la consommation humaine de ressources naturelles. Elle est comparée à la capacité de la nature à renouveler ces ressources. L'empreinte écologique est mesurée en hectares globaux.

L'empreinte (d'un pays, d'une ville ou d'une personne) est la surface totale nécessaire pour

- produire la nourriture et les fibres qu'il consomme
- absorber les déchets provenant de sa consommation d'énergie
- son infrastructure

Seul 1/4 de la surface de la terre est biologiquement productive (forêts, eau douce, zones côtières, pâturages...). En comparaison, les calottes glaciaires, les déserts, les grands fonds des océans... produisent peu ou sont peu accessibles à l'exploitation.

Au total, l'humanité doit se partager 11,3 milliards d'hectares – soit 1,8 hectare global/pers – pour manger, se vêtir, se loger, se chauffer...

En 2001, l'empreinte écologique était de 2,2 hectares globaux par personne, soit 21% de plus que disponible. Ce dépassement signifie que le capital naturel est dépensé plus vite qu'il n'est régénéré.

#### ***Pour en savoir plus :***

<http://www.wwf.be/eco-footprint/fr>

Site du WWF-Belgique

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion du Groupe de Travail "Cadre de vie"  
du 14 mai 2007**

(Administration communale - Salle du Conseil, place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX)

---

Présents:

Messieurs et Mesdames Marie-Gentiane BEGUIN, Josette BROCK, Lucien CARLIER, Claudine DANLOY, Françoise DELAVIGNETTE, Marie-Madeleine DELAVIGNETTE, Elise DESERRANNO – ROMMES, Anne DISTER, Philippe HAMOIR, Roger HUART, Liliane LAMBERT, Léon MERLOT, Paul NATALIS, Magdalena NOELANDERS, Robert PEETERS, Josette VERJUS, Félix VERRECHIA, Benoît WATHIEU

Madame Dominique RYCKEWAERT (Commune)  
Mesdames Sarah BEAUFAYS, Isabelle LAURENT (GREOA)

Excusés: Monsieur Michel BOULANGER, Monsieur Guy HELLER, Madame Liesenotte RAETS

La réunion débute à 20 heures. Les agents de développement rappellent les objectifs de développement formulés par tous les Groupes de Travail (GT). Les projets doivent à présent être sélectionnés et réfléchis de manière à atteindre les objectifs fixés. Notez que ceux-ci doivent encore être revus dans leur ensemble par la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) qui sera prochainement constituée.

Les propositions recueillies lors de la consultation de la population sont présentées aux participants qui effectuent un premier tri. L'objectif de cet exercice est de donner aux membres du GT une vue d'ensemble des propositions et de pouvoir dégager les projets à approfondir ou à transmettre directement aux autorités communales pour la gestion courante. Pendant les vacances d'été, les agents de développement consulteront des personnes ressources afin d'affiner ces projets. Ils proposent aux participants de leur communiquer le nom de certaines personnes ressources éventuelles auxquelles ils auraient pensé. Dès la rentrée scolaire, des ébauches de fiches seront proposées et de nouveaux GT seront organisés en fonction des projets dégagés. La liste des projets n'est pas figée, elle reste ouverte à toute suggestion. Une fiche-projet vierge est jointe, en annexe, pour les personnes qui souhaiteraient rentrer une proposition de projet.

Une fiche-projet réalisée dans le cadre du PCDR de Sprimont est distribuée à titre d'exemple. Les agents de développement expliquent la genèse de cette fiche-projet : au départ, les habitants avaient évoqué la rénovation de la fontaine, la mise en valeur d'un arbre remarquable, la création d'un terrain multisports, la dangerosité de la rue du centre du village... Toutes ces réflexions mises en commun ont pu donner naissance à une fiche globale d'aménagement du village intégrant ces différentes propositions. C'est pourquoi il est essentiel de voir avec les participants l'ensemble des projets suggérés par la population esneutoise.

<b>CADRE DE VIE</b>					
	<b>à ne pas conserver</b>	<b>à conserver fiche/lot 0</b>			
<b>Patrimoine naturel</b>					
Balisage des promenades à améliorer (+ poubelles et bancs) <i>Il y a quelques années, un balisage a été effectué : le balisage n'est donc pas prioritaire. L'essentiel est de vérifier et d'entretenir le balisage existant. Certains proposent l'engagement de personnel pour ce type d'entretien et pour l'entretien des chemins.</i>		Lot 0			
Remettre en état les sentiers figurant à l'atlas des chemins vicinaux <i>Ok : il faut faire un tri. Certains proposent de s'adresser à Monsieur Froment</i>		X			
Finir le pavement <i>Chemin d'Enonck (Hony)</i> <i>Des problèmes de vitesse se font également sentir à cet endroit : des brises vitesses sont souhaités.</i>		X			
<i>Boucle de l'Ourthe : panneaux didactiques, tourisme nature (piscine couverte..)</i> <i>Les participants sont tous opposés à la création d'une piscine couverte mais ils sont favorables à la réouverture de sentiers, aux panneaux didactiques... au tourisme doux.</i>		X			
Préserver le <i>Bois des Manants (site du Boubou...)</i> <i>Rendre les chemins praticables : il reste peu de chose des promenades balisées</i>		X			
Réaménager le <i>point de vue de la Charrette (Sur le Mont)</i> <i>Ce lieu est devenu un parking qui gâche le point de vue : il faudrait l'entretenir et replacer le kiosque</i>		X			
Remédier aux problèmes de quads et motos dans les bois ( <i>Fontin...</i> ) <i>Il faut avant tout faire appliquer la législation en la matière. La proposition d'établir un terrain spécifique sur plusieurs Communes pour quads et motos ne fait pas l'unanimité.</i>		X			
Aménager le <i>Parc du Mary</i> (sentiers, étiquettes identifiant les arbres, passerelle au dessus du ruisseau venant du Parc...) - lien avec le tourisme <i>La passerelle a été votée au Conseil communal. La Commune a reçu les subsides pour des aménagements Parc du Mary. Les participants suggèrent de contacter Monsieur Froment.</i>		X			
Prendre des mesures pour éviter la destruction des hirondelles de rivage <i>Il faut faire respecter la loi afin que les animaux d'élevages ne se retrouvent pas dans l'Ourthe détruisant ainsi les falaises naturelles nécessaires à la vie de ces hirondelles.</i>		Lot 0			
Aménager l' <i>Ile du Moulin</i> (promenade, jardin didactique, laisser tel quel?...) <table border="1" style="width: 100%; margin-top: 5px;"> <tr> <td><i>Ce projet n'est pas prioritaire pour les participants.</i></td> <td style="text-align: center;">X</td> <td></td> </tr> </table>	<i>Ce projet n'est pas prioritaire pour les participants.</i>	X		X	
<i>Ce projet n'est pas prioritaire pour les participants.</i>	X				
Recenser les arbres remarquables <i>"Les arbres et les haies remarquables dans les communes constituent un listing officiellement reconnu puisque paru au Moniteur belge. Actuellement, la Division Nature et Forêt (DNF) complète et cartographie la liste établie depuis 1998. 730 fiches ont été réalisées, correspondant chacune à un arbre ou une haie. On retrouve l'essentiel de ces arbres sur l'ancienne commune d'Esneux, Tilff étant moins verte." (extrait de l'étude socio-économique). Les habitants estiment que cette liste devrait davantage être diffusée.</i>		Lot 0			
Eviter de couper les arbres remarquables et bien les tailler <i>Il existe une législation en la matière. Les habitants regrettent néanmoins la coupe d'un tilleul, rue du Passage.</i>		Lot 0			

Planter des arbres mellifères		X
Promouvoir les essences locales en feuillus		X
Prendre des mesures pour les arbres malades appartenant à la Commune		X
<i>Certains regrettent qu'il ait fallu couper tous les arbres longeant les escaliers d'Esneux</i>		
Entretien et aménager le <i>Bois de Nomont</i>		X
<i>Il y a de belles promenades, un parking mais la route pour y accéder est dans un état lamentable : elle serait à aménager</i>		
Entretien des zones boisées		X
<b>Bâti</b>		
Aider financièrement les propriétaires respectant style 1900, art déco (+ conseiller en restauration)	X	
<i>Il existe déjà des aides de ce type au niveau de la région</i>		
Engager un "conseiller esthétique" dans la Commune (même modèle de banc sur tout le territoire...)		X
<i>Il y a l'architecte de la Commune qui peut jouer ce rôle. Cependant, avoir le même modèle de banc partout n'a pas toujours de sens (Parc du Mary...) <b>L'homogénéité du mobilier urbain de la rue de la gare est toutefois à revoir, ainsi qu'au centre de Tilff.</b></i>		
Enfouir les lignes électriques à <i>Ham</i>	X	
<i>C'est fait</i>		
Etablir une taxe sur les maisons abandonnées	X	
<i>Existe</i>		
Trouver une affectation au bâtiment ALE abandonné	X	
<i>Les bâtiments sont occupés même si les hangars sont à l'abandon. Toutefois, ce bâtiment est privé.</i>		
Placer des enseignes typiques		X
<i>Il existe encore 14-15 enseignes (plaques de rue) émaillées qui se dégradent et seraient à restaurer</i>		
Classer le patrimoine bâti	X	
<p><i>Les participants estiment qu'il faut faire un relevé. Celui-ci existe (extrait de l'étude socio-économique) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Divers biens sont repris au Petit Patrimoine Populaire Wallon : Conformément à l'arrêté du Gouvernement wallon du 10 décembre 1998 des subventions peuvent être accordées par la Région wallonne pour la rénovation, la restauration et la valorisation du petit patrimoine public ou privé.</li> <li>- Le classement de biens est assuré par les Régions et dépend, pour la Wallonie, de la DGATLP. Plusieurs textes de loi précisent les informations données dans le CWATUP. Bien que la possession d'un bien classé soit contraignante, des aides sont accordées par la Région wallonne pour la maintenance ou la restauration de ces biens, à concurrence de 60%, et ce, à l'attention des propriétaires privés et des pouvoirs publics. Ce subside est augmenté d'une intervention provinciale et communale dont le minimum est fixé à 1%. De plus, des déductions fiscales de certaines dépenses liées à l'entretien du bien sont possibles</li> <li>- Patrimoine immobilier exceptionnel de la Région wallonne</li> </ul> <p><i>La liste comprend des monuments, ensembles architecturaux, sites et sites archéologiques qui, bénéficiant d'une mesure de protection, présentent un intérêt majeur (CWATUP, art. 345,10°). Elle est déterminée et revue tous les trois ans par arrêté du Gouvernement wallon, après avis de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles. La dernière mise à jour correspond à l'Arrêté du Gouvernement wallon du 5 septembre 2002. La commune d'Esneux partage un site avec la commune de Neupré : Site discontinu du méandre de Fêchereux constitué de : la vallée de l'Ourthe (lit, berges, chemins et sentiers le longeant) depuis le pont de Neuray à Esneux jusqu'au pont d'Hony, la Roche aux Faucons à Plainevaux, le plateau de Beaumont et pentes et le hameau de Ham.</i></p>		
<b>Aménagement du territoire</b>		
Réexaminer l'implantation de l'antenne GSM au sommet de la rue d'Avister : il n'y aurait pas eu d'enquête commodo et incommodo (Comité de Quartier Hony-Midi)	X	
<i>Il semble y avoir des endroits plus problématiques hors Commune</i>		
<b>Propreté et entretien, réduction des nuisances</b>		
Entretien des chemins (sentiers Adeps)		X
Placer 2 bancs au croisement du <i>Chemin des Crêtes</i> et de la <i>rue d'Amostrennes</i>		X
<i>Élargir la réflexion et réfléchir aux endroits où des bancs pourraient être installés</i>		
Entretien l'arboretum (jeunes...)		X

<i>Cela semble se faire régulièrement : il conviendrait de flécher à nouveau l'endroit et de remettre les panneaux en état (pourquoi pas via un projet avec des jeunes) tandis que des professionnels entretiendraient les arbres.</i>		
Renforcer l'entretien des parterres au centre d'Esneux		X
Sensibiliser les citoyens au respect des infrastructures et de l'environnement		X
Réaliser le concours du village le mieux entretenu		
<i>Cette proposition ne fait pas l'unanimité (4 "oui") car, avant le concours, il y a des choses plus urgentes. Pour d'autres cependant, ce serait une bonne façon de sensibiliser la population à l'entretien.</i>	X	
Sanctionner les actes inciviques		X
<i>Il faudrait davantage de policiers</i>		
Placer un panneau à l'entrée des bois rappelant les règles aux promeneurs		X
<i>Joindre à ce rappel une information didactique. (à placer également à l'entrée du RAVeL)</i>		
Réhabiliter le principe du cantonnier		X
Nettoyer les berges de l'Ourthe		
<i>Le nettoyage des berges a été réalisé par des bénévoles dans le cadre notamment du Contrat Rivière, des projets ont été menés avec les écoles... Beaucoup de participants du GT semblaient pourtant ne pas être au courant de ces actions... Au vu des objets inattendus récoltés dans l'Ourthe, certains participants ont suggérés de prendre des photos pour faire un exposition lors du prochain nettoyage des berges.</i>		X
Entretien le lit de l'Ourthe, nettoyer le barrage près de Chênée...		Lot 0
Nettoyer fossés et avaloirs		Lot 0
Placer des égouts dans le quartier de Hony (et Hony-Midi)		X
Effectuer des achats groupés de matériel de jardinage		
<i>Ok sur plusieurs Communes mais entre habitants cela s'avère difficile et relève d'initiatives personnelles</i>	X	
Fleurir davantage la Commune		X
<i>Fleurir notamment les ponts de Hony et Méry</i>		
Placer des poubelles avec sachets pour ramasser les déjections canines		X
<i>Placer également des canicrottes. Ce point devrait être voté prochainement au Conseil communal.</i>		
Verbaliser les propriétaires de chiens sans laisse		X
Insonoriser l'autoroute pour habitants du Mont, de Cortil...		X
<i>Aménagement du même type à Ans, faire la demande au MET</i>		
Résoudre l'absence ou les problèmes d'égouttage (bas d'Esneux, avenue Montefiore, Amostrennes, chemin des crêtes, Avister (carrefour Rue d'Avister), quartier de Hony (Avenue de Hony)...) )		X
<i>Aménagements seraient en cours à certains endroits (Avister...)</i>		
<b>Dépôts d'immondices</b>		
Remédier au dépôt d'inertes en dessous du pont de l'autoroute		X
Ramasser les dépôts clandestins plus fréquemment		X
<b>Gestion des déchets</b>		
Prévoir des conteneurs pour déchets verts dans les villages avec ramassage		X
Clarifier la liste des déchets admissibles au Recyparc		
<i>Cela semble clair aux participants</i>	X	
Ramasser gratuitement et régulièrement les encombrants		
<i>Le ramassage est gratuit (2x/an), il faut téléphoner pour le passage des encombrants qui, dans d'autres communes, se fait automatiquement tous les mois dans toute la Commune.</i>	X	
Améliorer la signalisation de <i>Beauregard</i> comme appartenant à la Commune car collecte des déchets irrégulière		X
Installer plus de poubelles		X
<i>Seulement si on les ramasse</i>		
Prévoir dans les Plans d'urbanisme pour nouvelles constructions groupées un emplacement pour conteneurs à ordures		X

Aménager les abords de la bulle à verres Avenue Montefiore		X
<i>Placer une poubelle près des bulles et aménager le revêtement du sol, sans cacher les bulles à verres.</i>		
Favoriser par des incitants les bons gestionnaires de déchets		X
<i>Dans certaines communes, une réduction de la taxe est octroyée aux personnes se rendant régulièrement au Parc à conteneurs. En outre, les gardiennes d'enfants notamment ont droit à des sacs supplémentaires gratuits. Cette initiative est également souhaitée à Esneux. La question des déchets et de leur réduction mérite une réflexion approfondie.</i>		
Réhabiliter la décharge Les Haïres à Fontin		X
<i>Ce serait en cours</i>		
Réhabiliter la décharge au vallon de la Chawresse - trou aux crasses		X
Créer une structure (groupement, organisation) permettant de sensibiliser (responsabiliser, informer) les riverains du bord de l'Ourthe aux nuisances (dégradations, pollutions) occasionnées par le rejet d'eaux d'égouts non traitées, de déversement de tontes de pelouses ou autres déchets ménagers		X
<i>Selon certains, les campings-car déversent leurs déchets dans l'Ourthe</i>		
<b>Gestion énergétique</b>		
Produire de l'hydro-électricité aux barrages de l'Ourthe		X
<i>Cela se fait déjà via Mérytherm. Il faudrait encourager le fait que ça soit accessible au citoyen.</i>		
Prévoir des investissements pour l'économie d'énergie		X
<i>Economiser sur ce qui existe (éclairage public...) est déjà une première étape</i>		
Créer un centre de formation pour spécialistes en construction et rénovation basse-énergie	X	
<i>Les participants voient difficilement comment la Commune pourrait mettre un tel projet en œuvre. Cependant, elle doit favoriser les gens qui prennent le risque financier de se lancer dans un projet de construction ou rénovation basse-énergie.</i>		
Installer des éoliennes au sommet de la colline de Hony-Midi		X
<i>Ok pour les éoliennes mais il faut trouver un lieu d'implantation adéquat</i>		
<b>Agriculture</b>		
Informersur l'agriculture		
<b>Hony</b>		
Aménager l'Avenue Nandrin (Hony)		X
Aménager l'Avenue du midi (Hony)		X
Aménager la place de la gare (Méry) (stationnement...)		X
Aménager la place d'Hony (stationnement...)		X
<i>Tous ces aménagements sont nécessaires, pour les participants</i>		
<b>Avister</b>		
Egouttage, route, mobilité à Avister		X
<i>Beaucoup de circulation rue d'Avister : jonction utilisée notamment par les poids lourds alors que c'est initialement un chemin de campagne.</i>		
Mise en valeur du site de la Roche aux Faucons		X
<i>Il y aurait un projet de lotissement aux alentours : ce projet contribuerait à la destruction du paysage (Beauregard, Avister...)</i>		
<b>Fontin</b>		
Aménager une plaine de jeux à Fontin		X
Entretien du chemin qui passe dans les bois entre Fontin et Esneux (placer une balustrade...)		X
<i>En outre, l'aménagement de la place de Fontin est demandé depuis de nombreuses années. Un participant ajoute également la proposition d'élargir la route de Hamay à la rue Grand fosse pour éviter que les personnes venant de la cité du Hamay doivent automatiquement passer par Fontin pour accéder au centre d'Esneux. Les différents aménagements proposés pour Fontin seront à envisager de manière globale.</i>		
<b>Bois des Chevreuils</b>		
Problème d'emplacement de bulles à verre dans un lotissement résidentiel		X

*Demandé depuis longtemps*

<b>Rue Chamelot</b>		
Aménager chaussée en anciens pavés de rue, espaces de stationnement mieux délimités, mise en évidence de l'ancienne pompe, création fontaine...		
<i>Il est vrai que deux bâtiments ont été restaurés dernièrement : il serait intéressant d'aménager le reste du quartier dans la foulée. Cependant, quelques personnes sont opposées à ce projet. Le reste des participants approuvent l'idée d'intégrer cet aménagement à l'aménagement de l'ensemble de la Place J. Dardenne.</i>		X
<b>Tilff</b>		
Design plus actuel du parterre situé à l'entrée de Tilff		X
<i>Ceci n'est pas prioritaire</i>		
Fleurir le bord de la route, côté rivière entre Tilff et Méry		X
Aménager une plaine de jeux (Parc Saucy?, à proximité du Château Brunsode?)		
<i>Il y en a déjà. Une va être déplacée. Le projet du pont bloque tout.</i>		
<b>Aménager des places de stationnement rue Auguste Donnay</b>		
<i>Ne semble pas prioritaire</i>	X	
Réhabiliter la rue de Bruxelles		
<i>La rue de Bruxelles semble à élargir au niveau des trottoirs et de la route. Un projet plus vaste a été soumis aux participants intégrant également la rénovation du Pont comme élément de liaison entre les deux rives et non comme élément séparateur (fonction constatée). Les participants approuvent cette idée. Cependant, les participants ajoutent qu'il serait quand même nécessaire de régler le problème du pont de Tilff avant d'envisager un projet pour le pont d'Esneux.</i>		X
Créer un potager communautaire à Méry (bio + plantes médicinales avec éventuellement petite rémunération pour le responsable)		X
Des pollutions importantes sont mentionnées à Méry ce qui pose problème notamment pour les potagers. Ces problèmes de <b>pollutions sont à régler.</b>		
Enlever le parterre avenue de la Station pour élargir le trottoir		X
<i>Ok, où le trottoir est réduit, le long de l'Ourthe</i>		

### Remarques complémentaires

Une personne ajoute qu'il faudrait faire respecter la réglementation qui interdit aux vélos de rouler sur les trottoirs. En outre, la convivialité est une valeur à développer dans la Commune mais aussi lors des réunions.

Une proposition de lot 0 a été émise; elle concerne la réfection des quelques 150 m du chemin d'accès au parking de Beauregard - Famelette. Ce parking situé face au home les Chanterelles désert les barbecues situés dans les bois de Famelette et est très fréquenté par les promeneurs. Le chemin d'accès est en très mauvais état. Une réparation simple consistant en apport de matériaux pour combler les trous serait suffisante pour améliorer notablement la situation.

Avant de clôturer la réunion, des informations relatives à la Fête de voisins organisée le 29 mai sont données ainsi que des informations sur une conférence organisée le 31 mai 2007 à Aywaille à l'intention des commerçants et indépendants.

L'étude socio-économique peut être consultée sur le site internet <http://www.pcdr.be> ainsi qu'un GREOA, sur simple demande.

**Annexe** : fiche-projet vierge à compléter et à retourner aux agents de développement, pour les personnes qui souhaiteraient rentrer une proposition de projet.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion du Groupe de Travail "Activités économiques"  
du 7 mars 2007**

(Administration communale - Salle du Conseil, place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX)

---

La réunion débute à 20 heures par un rappel du déroulement de l'Opération de Développement Rural.

**1. Présentation des membres (tour de table)**

- ☞ Monsieur Jean-Louis DELGES habite à Méry et est passionné d'informatique.
- ☞ Monsieur Freddy DOCQUIER est agriculteur et pense qu'il est important de représenter ce secteur.
- ☞ Monsieur David WINAND habite à Tilff et souhaite participer à la dynamisation de la Commune.
- ☞ Monsieur Eli WINAND a une très longue connaissance de la Commune. Il y habite depuis 75 ans.
- ☞ Monsieur Daniel DEFECHEREUX habite depuis 65 ans à Esneux, a dirigé une multinationale et est retraité depuis peu.
- ☞ Monsieur Freddy TIMMERMANS est employé de banque, son épouse est commerçante. Il habite au cœur des commerces d'Esneux.
- ☞ Monsieur Willy DUHAMEAU est Président du Syndicat d'initiative de Tilff et s'occupe également du Musée de l'abeille. Il estime que l'accueil touristique devrait être professionnalisé.
- ☞ Monsieur Pierre FRANCK est architecte retraité et vice-président du Syndicat d'initiative de Tilff.
- ☞ Monsieur Pierre NEURAY habite Méry depuis plus de 20 ans. Il travaille pour la Chambre de Commerce et d'Industrie de Liège.
- ☞ Madame Nadine HUBIN habite Méry et tient un magasin de fleurs à Tilff. Elle représente l'association des commerçants.
- ☞ Madame M-L STEPHANI essaie de soutenir le carnaval de Tilff dans le cadre d'une école. Elle est également intéressée par le soutien aux jeunes pour démarrer des entreprises.
- ☞ Monsieur Benoît DUPRET est administrateur des Prés de Tilff.
- ☞ Madame Pauline WARNOTTE est conseillère communale et souhaite connaître les attentes des citoyens.
- ☞ Madame Magali NELISSE est présidente du CDH à Tilff et participe plutôt au Groupe de Travail à titre personnel.
- ☞ Monsieur Bernard PETIT habite Beauregard. Il possède une société de consultance en informatique de gestion et en informatique décisionnel. Il est également économiste.

- ☞ Monsieur Lucien CARLIER a été professeur à l'Athénée d'Esneux et a fait des études secondaires en sciences économiques.

## 2. Rédaction des objectifs (1<sup>ère</sup> partie)

Les agents de développement rappellent aux participants l'importance de formuler des objectifs de développement avant de penser aux projets. Pour que les projets soient valables et répondent bien aux besoins de la population, il est essentiel de se fixer des objectifs à atteindre pour que les projets envisagés ensuite prennent en compte toutes les composantes nécessaires. C'est pourquoi deux réunions seront consacrées à la rédaction des objectifs de développement.

Différentes notions sont ensuite expliquées :

**Objectif** : un objectif exprime ce que la population veut atteindre au terme des 10 ans de l'Opération de Développement Rural.

**Indicateur** : élément quantifiable, mesurable qui permet de voir si l'objectif fixé est bien atteint au terme des 10 ans.

### Exemple :

Objectif : Développer le tourisme

(cet exemple est très général, pour ne pas influencer la réflexion des participants. Il pourra bien évidemment être adapté au contexte de la Commune)

Indicateur :

- Fréquentation des Syndicats d'initiatives
- Nombre de nuitées...

Afin de commencer la rédaction des objectifs, les agents de développement proposent aux participants de relire la synthèse des données concernant les activités économiques (étude socio-économique, atouts, faiblesses et propositions recueillis lors des réunions de consultation) pour en dégager chacun 5 mots clés.

Chaque mot-clé énoncé est repris ci-dessous. Quatre grands thèmes ont été dégagés:

- Tourisme
- Commerces, artisanat et industries
- Agriculture, forêts...
- Mobilité, sécurité

Les termes "génériques" ont été rassemblés au centre : ils peuvent s'appliquer à un ou plusieurs grands thèmes.

## 3. Explications pour la prochaine réunion

Afin de préparer la prochaine réunion, il est demandé à chaque participant de rédiger si possible un objectif par grand thème dégagé, sur base des mots clés énoncés.

La prochaine réunion se déroulera le mercredi 18 avril 2007 à la salle du patro de Fontin (rue de Clissure, 8).

L'ordre du jour est le suivant :

- Mise en commun des objectifs rédigés
- Information sur les actions concrétisées par le Collège Echevinal ou en passe de l'être.



**Agriculture, forêts**

Forêt (préservation, exploitation rationnelle, tourisme, aspect culturel)  
Respect de l'agriculture (touristes,...)  
Produits  
Chemins agricoles

**Commerces, artisanat et entreprises**

Commerces  
Commerces de proximité  
Artisan(at)  
Partenaires  
Nuisances  
Accès aux zonings  
Accueil des entreprises – recherche d'investisseurs\*\*  
Fiscalité\*

Qualité

Image (marketing)

Attractivité

Ressources (Ourthe...)

Priorités

Accueil

Ouverture\*\*

Harmonie

Symbiose (Tilff-Esneux, agriculture-tourisme...)

Projets (projets communs Tilff-Esneux)

Multilinguisme

Animations

Convivialité

Prés de Tilff

Université, CHU

Pôles d'attractions à embellir

Ruralité

Energies renouvelables\*

(in)Civisme

Respect

Entretien

Mise en valeur

Bon sens

Efficacité

**Tourisme**

Information (panneaux didactiques...)

Accueil à professionnaliser (Office du tourisme)

Patrimoine

Hébergement

Activités (kayak...)

Aspect rural

Préservation (patrimoine naturel et bâti)

Tourisme doux

**Mobilité**

**Sécurité**

Nuisances

Entretien

Aménagement des voiries

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion du Groupe de Travail "Activités économiques"  
du 18 avril 2007  
(Salle de Fontin, rue de la Clissure, 8)**

---

Présents:

Messieurs Lucien CARLIER, Daniel DEFECHEREUX, Jean-Louis DELGES, Willy DUHAMEAU, Benoît DUPRET, Pierre FRANCK, Jacques GERON, Freddy TIMMERMANS, David WINAND, Eli WINAND

Madame Sarah BEAUFAYS (GREOA)

Excusés: Mesdames et Messieurs Bernard PETIT, Pierre NEURAY, Magali NELISSE, Marie-Lise STEPHANI

La réunion débute à 20 heures.

L'information sur les actions pouvant faire partie du Lot 0 est reportée à la réunion suivante car le Collège a marqué son accord mais les chefs de services doivent encore approuver le document.

La réunion est consacrée à la finalisation des objectifs de développement. Des propositions d'objectifs ont été envoyées aux agents de développement : elles sont relayées aux participants. Les documents reprenant déjà des propositions concrètes et des solutions à certaines problématiques seront transmis aux participants lors de la prochaine réunion, afin de compléter les propositions évoquées dans les grilles et entamer leur premier "tri".

**1. Rédaction des objectifs**

Trois objectifs ont été validés par les participants du GT.

***Valoriser le secteur sylvicole, dans un cadre éventuellement transcommunal en matière de valorisation des sous-produits du bois.***

- La forêt est un élément à valoriser sur le plan touristique mais également concernant la l'utilisation de ses sous-produits. Il serait intéressant de penser à valoriser les déchets du bois, notamment pour la production de chaleur, dans un cadre transcommunal : les

participants ont noté qu'il n'existait pas d'information concernant la disponibilité de ce produit à Esneux, à l'heure actuelle.

- Les participants insistent sur la nécessité de réaliser une exploitation rationnelle, non destructrice de la forêt, et de veiller à la diversification des espèces.

### ***Développer un tourisme doux, culturel, en le professionnalisant.***

- Au niveau touristique, la Maison du Tourisme Ourthe-Ambève située à Remouchamps participe à la promotion du Pays d'Ourthe-Ambève qui reprend 10 communes<sup>1</sup> dont Esneux. Les participants n'ont pas souhaité intégrer la notion de "Pays" étant donné qu'elle est déjà effective en cette matière.
- Les participants ont mis en évidence des solutions concrètes pour la professionnalisation de ce secteur : soit créer un Office du Tourisme (resterait à définir son lieu d'implantation) ; soit donner à chaque Syndicat d'Initiative (SI) les moyens financiers nécessaires pour permettre l'ouverture des bureaux toute l'année, l'engagement d'un personnel hautement qualifié et l'emploi d'un matériel performant pour informer les visiteurs du potentiel touristique global de la Commune. Le multilinguisme est également un élément important à développer dans ce cadre.
- L'abeille est un thème porteur qui pourrait "tirer le reste". Il existe déjà le Musée de l'abeille à Tilff. *"L'exploration du thème de l'abeille conduit inévitablement à celui de l'arbre (essences mellifères à favoriser) et à la nature en général". (...)* *L'optique abeille, arbre et nature pourrait être plus explicite encore à travers une collaboration systématique des agents de développement touristiques et des divers connaisseurs de la nature.* Divers projets pourraient être articulés autour de cette image. Il serait intéressant d'envisager également si des liens sont possibles avec l'Université de Liège (ULg).
- La question de savoir si économiquement parlant il est possible de dynamiser une activité rentable dans le secteur agricole a été abordée. Des propositions sont données: combiner la visite d'une ferme et la dégustation de fromage avec une promenade...

### ***Faciliter la création d'un pôle de connaissance spécialisé dans les nouvelles technologies pour favoriser l'artisanat, les PME, les TPE...***

Différents points sont évoqués :

- Il paraît important de créer de l'emploi à haute valeur ajoutée.
- Les petits commerces souffrent de la concurrence des grandes surfaces (proximité de Belle-Île, Bonnelles, Liège...). Il semble, selon plusieurs participants, que *"seuls des commerces spécialisés soient susceptibles de générer des revenus permettant de rentabiliser les investissements"*.
- Les techniques actuelles pour la construction et la rénovation de maisons sont trop peu maîtrisées (économie d'énergie...). Il existe donc un réel créneau pour tous les corps de métiers du bâtiment. Dans ce cadre, il est proposé de créer des clusters<sup>2</sup> : une équipe comprenant différents corps de métiers qui travaillent ensemble. Cette proposition permettrait de travailler au développement durable<sup>3</sup>.
- Concernant la création d'entreprises innovantes, les participants évoquent la nécessité de développer un savoir-faire. La question se pose de savoir à quel endroit accueillir

---

<sup>1</sup> Anthisnes, Aywaille, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Lierneux, Ouffet, Sprimont et Stoumont

<sup>2</sup> Pour en savoir plus : <http://clusters.wallonie.be>

<sup>3</sup> <http://www.developpementdurable.be>

ces nouvelles entreprises : a priori, il ne semble pas y avoir de place disponible à Tilff ou au Monceau, par exemple. Cependant, il semblerait y avoir des halls non utilisés à Tilff.

- Il y aurait un lien à établir entre l'Université de Liège et de nouvelles entreprises (ex: Gand). Dans ce cadre, il serait plus facile pour les artisans de développer des activités si ils peuvent disposer d'un pôle de compétence.
- Il s'agira également de montrer aux entreprises que la Commune est prête à les accueillir.
- Un lien des commerces avec le tourisme est également à prendre en compte.

### ***Agriculture :***

Les participants n'ont pas formulé, à l'heure actuelle, d'objectif concernant l'agriculture. Aucun agriculteur n'était présent. L'élément principal qui avait été évoqué à ce sujet était le manque de respect des touristes.

### ***Mobilité :***

Les propositions émises par les participants seront transmises, avec les remarques des autres GT, au *GT Services et aides* qui synthétisera le tout.

- Investir dans le transport en commun et les déplacements adaptés. Ex : soutien de la Commune pour le recours aux voitures partagées (Cambio) qui pourraient par exemple être utilisées par les agents communaux pour leurs déplacements.
- Un des problèmes principaux concerne l'entrée de Tilff. A partir du feu de signalisation situé Boulevard Lieutenant, un impact négatif se fait sentir sur les commerces locaux, notamment pour l'enlèvement des marchandises (2km de files les dimanches d'été). Une proposition est formulée : aménager une voie parallèle au rond point pour accéder directement à l'autoroute. Il faudra également tenir compte du Pont de Tilff. Une autre solution est proposée : mettre l'avenue Laboulle en sens unique.
- Il paraît essentiel de veiller à l'accès TEC vers Bonnelles, Beaufays et d'envisager également des liaisons entre Esneux et Sprimont. Il serait également utile d'amplifier l'offre de trains entre 9h et 15h.

Lorsque la CLDR sera constituée, elle approfondira la réflexion sur les objectifs en veillant notamment à ce qu'ils soient cohérents pour formaliser une stratégie globale de développement pour la Commune.

## **2. Explications pour la prochaine réunion**

La prochaine réunion se déroulera le **mercredi 16 mai à 20h à la Salle du Patro de Fontin (rue de la Clissure 8)**.

### **Ordre du jour :**

1. Tri des propositions
2. Information sur le Lot 0
3. Divers

Sur base d'une liste reprenant les propositions formulées par la population, les participants seront invités à effectuer un premier tri.

Les projets retenus seront les "moyens" pour atteindre les "objectifs de développement". Les projets évoqués jusqu'à présent ne sont donc pas les seuls à envisager : de nouvelles idées pourront encore émerger afin d'atteindre les objectifs de développement qui auront été fixés.

### **3. Quelques liens intéressants**

#### ***Spi+***

Depuis quatre décennies, la SPI+ développe ses activités en matière d'infrastructures et d'immobilier en faveur des entreprises et des communes de la province de Liège. Elle est aussi initiatrice en termes de promotion, d'information, de conseil et d'accompagnement économique. Elle se veut partenaire privilégié des 65 000 entreprises de la province et de ses 139 associés dont la Province et 83 communes.

<http://www.spi.be/>

#### ***Création d'entreprises***

Ce site vous explique à quoi penser avant de créer une entreprise, vous guide à travers les méandres des démarches administratives et détaille toutes les aides dont vous pouvez bénéficier.

<http://creation-pme.wallonie.be/>

#### ***Agence de Développement Locale (ADL)***

Une ADL est un outil à la disposition des communes. Le développement local mise sur la capacité du milieu à devenir le moteur de son développement. Une de ses spécificités est d'intégrer des préoccupations sociales, culturelles et environnementales aux exigences économiques. Pour en savoir plus :

[http://marcourt.wallonie.be/apps/spip2\\_wolwin/article.php3?id\\_article=171](http://marcourt.wallonie.be/apps/spip2_wolwin/article.php3?id_article=171)

[http://formulaire.wallonie.be/p004357\\_324.jsp](http://formulaire.wallonie.be/p004357_324.jsp)

#### ***GRE***

Le GRE-Liège (Groupement de Redéploiement Economique pour le Pays de Liège) a été créé en juin 2004 à la suite de l'annonce de la fermeture d'une partie des outils sidérurgiques d'Arcelor. Outil de redynamisation de la région liégeoise, le GRE-Liège poursuit plusieurs missions qui constituent l'objet social de cette asbl.

<http://www.gre-liege.be>

#### ***Développement durable***

Le *développement durable* (ou *développement soutenable*) est, selon la définition proposée en 1986 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement dans le Rapport Brundtland : "*un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs*".

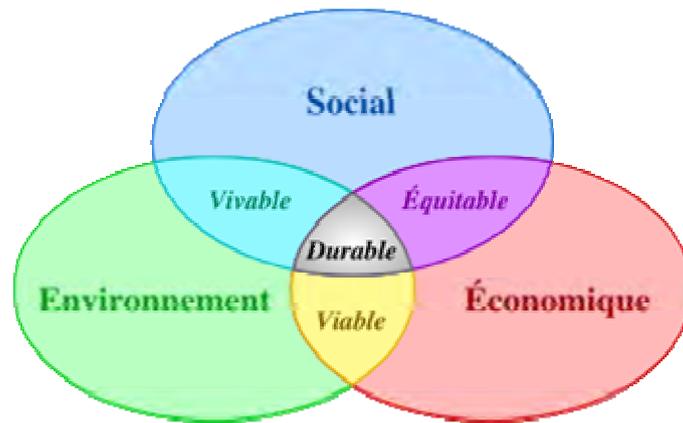


Schéma du développement durable : à la confluence de trois préoccupations, dites "les trois piliers du développement durable".

<http://www.developpementdurable.be>

**Agenda 21 local - Ma planète, ma commune : du développement durable à l'Agenda 21 local**  
Afin de dynamiser notre Région, le Gouvernement wallon s'est engagé, depuis juillet 2004, dans une logique de concertation avec les acteurs sociaux. Dans le cadre de cette démarche, le Gouvernement a conclu un véritable partenariat avec Inter Environnement et avec l'Union des Villes et des Communes de Wallonie. Dénommé «Agenda 21 et Pouvoirs locaux», celui-ci fournira une méthode et des outils permettant aux communes d'inscrire leurs actions locales dans la perspective du développement durable : notamment celles concernant le cadre de vie, la salubrité publique, la mobilité, l'aménagement du territoire, les projets sociaux, l'environnement...

L'Agenda 21 local n'est pas l'apanage des communes : il peut être mis en œuvre à tout niveau local d'action, au sein des entreprises et associations, au niveau d'un organe de gestion supracommunal (intercommunale, parc naturel, contrat de rivière, ...), chacun le déclinant selon ses limites de compétences matérielles ou territoriales.

[http://www.uvcw.be/no\\_index/actualite/brochure-agenda21.pdf](http://www.uvcw.be/no_index/actualite/brochure-agenda21.pdf)

Annexe : Objectifs de développement rédigés par les différents Groupes de Travail (GT)

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion du Groupe de Travail "Activités économiques"  
du 16 mai 2007  
(Salle de Fontin, rue de la Clissure, 8)**

---

Présents:

Messieurs Daniel DEFECHEREUX, Jean-Louis DELGES, Freddy DOCQUIER, Willy DUHAMEAU, Benoît DUPRET, David WINAND, Eli WINAND

Madame Sarah BEAUFAYS (GREOA)

Excusés: Messieurs Lucien CARLIER, Pierre FRANCK, Jacques GERON, Bernard PETIT

Divers documents sont distribués en séance :

- une fiche-projet extraite du PCDR de Sprimont, à titre d'exemple (disponible sur le site <http://www.pcdr.be>)
- la liste des objectifs formulés par tous les Groupes de Travail (GT)
- une liste reprenant toutes les propositions des habitants. Cette liste reprend les propositions de la grille atouts-faiblesses-propositions auxquelles sont ajoutées les propositions plus récentes.

La réunion débute à 20 heures.

Les objectifs de développement formulés par tous les GT sont rappelés. Ces objectifs ont été formulés sur base des avis de la population et de l'étude socio-économique (projet disponible sur le site <http://www.pcdr.be>, à l'administration communale ou au GREOA).

La liste de propositions distribuées en séance permet d'avoir une vue exhaustive des propositions des habitants : les courriers et e-mail envoyés ont été ajoutés.

L'objectif de la réunion est de dégager, sur base de cette liste, les projets à approfondir dans le cadre d'une fiche-projet (FICHE). La liste des projets sélectionnés à l'issue de la réunion n'est pas définitive : elle reste ouverte à toute suggestion. Des fiches-projets vierges ont d'ailleurs été distribuées en séance : ainsi les personnes qui pensent à un projet peuvent le soumettre (description, localisation, justification...). En outre, les propositions non retenues comme "à approfondir" lors de la réunion sont transmises aux autorités communales.

Durant les mois de juillet-août, les agents de développement rencontreront des personnes ressources pour approfondir les premiers projets sélectionnés. En septembre, les Groupes de Travail (GT) seront remaniés, en fonction des projets qui auront été ébauchés, par village ou par thème.

Vous trouverez ci-dessous les différentes remarques émises par les participants ainsi que les projets à approfondir (FICHE).

Projets touristiques:

- Une proposition concernant une navigation touristique au départ de Liège en direction de Tilff pour redonner vie aux "bétchêtes" ne semble pas réalisable puisque le canal a été fermé.
- La Maison éclusière (Tilff) est en cours de réfection.
- Une réflexion sur les Prés de Tilff est actuellement menée afin de revoir la partie énergétique du projet et sa gestion. Le concept même est difficile à exploiter. Selon les participants, il faudrait un apport culturel pour intégrer les Prés de Tilff au projet de développement touristique de la Commune. A ce sujet, les idées sont partagées car certains pensent que les personnes qui vont aux Prés de Tilff n'ont pas l'intention de faire autre chose. Il y a quelques années, une "propagande" avait été réalisée auprès des écoles pour organiser une journée comprenant des visites avec après-midi aux Prés de Tilff. Cependant, une étude récente aurait montré que de moins en moins d'écoles visitaient les musées car le coût de déplacement en car était important. D'autres personnes estiment qu'il faudrait faire un lien plus évident entre le RAVeL<sup>1</sup>, les Prés de Tilff et les autres atouts de la Commune (nature, patrimoine, forêts, Ourthe, Musée de l'abeille, Place de Tilff...). Le RAVeL est un des atouts principal existant sur la Commune. Dans cette perspective, certains proposent d'établir une véritable zone de loisir et de sport aux abords des Prés de Tilff (circulation limitée, complexe sportif en plein air et sécurisant...) et certains émettent l'idée d'y insérer le bureau du tourisme. D'autres notent cependant qu'un tel bureau doit être central ce qui n'est pas le cas des Prés de Tilff. En outre, la question du pont de Tilff n'est pas encore tranchée... et en fonction de l'option choisie, les choses seront à envisager différemment... Les participants estiment qu'une fiche-projet doit être établie afin de mener une réflexion approfondie au sujet des Prés de Tilff. (FICHE)
- La création d'un Office du Tourisme est également une idée à approfondir afin de professionnaliser le secteur mais aussi de centraliser et de coordonner les préoccupations touristiques d'Esneux et Tilff. (FICHE PRIORITAIRE)
- Concernant le RAVeL, un danger est noté sous le pont de Tilff où le passage est étroit et les cyclistes se retrouvent très proches du bord de l'Ourthe.
- Recenser l'ensemble du patrimoine à mettre en valeur (FICHE) via promenades...

---

<sup>1</sup> Les participants sont informés d'une étude de faisabilité en cours pour un RAVeL de l'Ambève reliant Coo à Comblain-au-Pont via Nonceveux, Remouchamps et Aywaille. Plus d'informations sur le site internet <http://www.ravelambleve.ourthe-ambleve.be>

- Une fiche de valorisation de la forêt (arbre...) est à penser, pour les participants. A ce sujet, un participant évoque des projets en cours (Parc du Mary, Rond Chêne, Bois des Manants...) (FICHE)
- Un point ponctuel est abordé: à Méry, sur le RAVeL passant derrière le camping, l'entretien des lieux seraient à revoir.
- Le développement touristique de la Commune doit avoir pour cible les personnes extérieures à la Commune mais aussi ses habitants qui sont les premiers porte-parole. En outre, Liège étant une ville de congrès dont l'ambition est de devenir un grand pôle d'attraction culturel<sup>2</sup>, la question est posée de savoir s'il ne serait pas intéressant de tenter d'attirer ce public vers des activités toutes proches, dans la Commune d'Esneux. Des exemples existent en la matière, notamment à Herve<sup>3</sup> où un package est proposé aux entreprises : promenade et visite de siroperie...

#### HoReCa:

- Le tourisme actuel à Esneux est un tourisme d'un jour. Pour promouvoir un tourisme de plus longue durée, la création de logements est souhaitée. Les participants proposent d'inciter les privés à créer chambres d'hôtes, gîtes... : informer, conseiller, encadrer et éventuellement donner des incitants financiers supplémentaires (ex : la Commune d'Anthisnes<sup>4</sup> octroie une prime supplémentaire à celle du CGT (Commissariat Général au Tourisme)). (FICHE)
- Les participants regrettent que les commerçants mettent les poubelles sur le trottoir le samedi, pour le ramassage du lundi, étant donné la fermeture des magasins ce jour : la vue des poubelles ne donnent pas une bonne image de la Commune pour les personnes qui y passent le week-end.
- Les commerces rencontrent diverses difficultés dans la Commune, notamment liées à la proximité de grands centres commerciaux (Bonnelles, Belle-Ile...). Le principal secteur d'activités est l'HoReCa. Si le tourisme se développe, des retombées économiques sont à envisager pour ce secteur.
- Les terrasses ne facilitent pas l'accès aux commerces. A revoir.
- Certains expliquent que, par manque de connaissance, trois sandwicheries se sont ouvertes à Tilff et qu'elles ont finalement toutes fermé. Ne serait-il pas intéressant, pour éviter ce genre de chose, de faire une demande à la commune qui, informée des projets en cours, conseillerait sur le type de commerce à ouvrir?
- Les participants proposent de créer une Agence de Développement Local (ADL) avec pour priorité le développement durable et une orientation plus large en collaboration avec l'Université de Liège. Ce projet doit faire partie des fiches prioritaires, tout comme l'Office du Tourisme, car elles conditionnent le développement de leur secteur respectif. (FICHE PRIORITAIRE)

---

<sup>2</sup> <http://www.proxiliege.net/index.php?page=article&id=138&idrub=22>

<sup>3</sup> <http://www.paysdeherve.be/Forfait2007fr.pdf>

<sup>4</sup> <http://www.anthisnes.be/index.asp?loc=tourisme>

- Les participants estiment qu'il serait intéressant de prendre contact avec l'entreprise Mérytherm<sup>5</sup> pour voir si elle n'aurait pas certains projets à proposer dans le cadre du PCDR.

#### Agriculture:

- Il semble important d'améliorer la connaissance de la population concernant l'agriculture notamment via la visite de fermes. A ce sujet, les agriculteurs souhaiteraient organiser ce type d'évènement mais ne le font généralement pas car il est difficile de gérer ce genre d'évènements seuls. Ils souhaiteraient un encadrement pour recevoir les gens<sup>6</sup> (FICHE) ...
- Un participant informe également qu'il fait partie d'une ASBL Belgian Senior Consultants<sup>7</sup> (BSC) qui regroupe des dirigeants et des cadres d'entreprises ou de services publics ainsi que des professions libérales ayant cessé leur activité professionnelle et souhaitant rester socialement actifs. BSC est également au service de petites et moyennes entreprises, d'ASBL et d'indépendants qui, financièrement, ne peuvent avoir recours à des consultants classiques

#### Sylviculture:

- Les projets évoqués sont vagues : il serait intéressant de prendre des contacts avec des communes voisines pour envisager d'éventuels projets dans ce domaine, de manière transcommunale. (FICHE)

### **Pour en savoir plus...**

#### Pays de Herve

Le Pays de Herve propose un forfait groupe : une journée d'excursion en compagnie d'un guide suivant un programme que vous aurez choisi parmi différentes propositions. De forfaits enfants sont également proposés (5 ou 6 €par personne). Exemple :

#### *Patrimoine*

Accueil à la Maison du Tourisme et Visite de l'Espace des Saveurs

Visite guidée du centre de Herve (à pied)

Repas de midi (3 services)

Visite de l'Abbaye du Val-Dieu

Visite du Moulin du Val-Dieu

Visite guidée du centre de Clermont (à pied)

Retour à la Maison du Tourisme

Prix : 22,50 €p.p.

<http://www.paysdeherve.be/Forfait2007fr.pdf>

#### Création de gîtes ruraux, gîtes à la ferme, chambres d'hôtes, meublés de tourisme

Une information a été publiée dans les bulletins communaux de différentes communes membres du GREOA dont Esneux :

---

<sup>5</sup> <http://www.merytherm.be/>

<sup>6</sup> Voir à ce sujet les actions organisées à Sprimont

<sup>7</sup> <http://www.belgian-senior-consultants.org>

Vous disposez d'un immeuble ou d'une partie d'immeuble, vous désirez le rentabiliser. Pourquoi ne pas exploiter cette opportunité en créant un hébergement touristique?

Le Tourisme rural est, en effet, un phénomène en plein développement. La région Ourthe-Ambève, qui possède de nombreux atouts touristiques, ne fait pas exception à la règle.

Diverses formules d'hébergement intégrées au tissu rural bâti rencontrent, de ce fait, un succès croissant :

- le gîte rural est un logement meublé aménagé dans des bâtiments situés dans un environnement rural;
- le gîte à la ferme est un logement meublé aménagé dans une exploitation agricole;
- la chambre d'hôte est une chambre meublée faisant partie de l'habitation personnelle et habituelle d'un propriétaire;
- le meublé de tourisme est un logement consistant en une maison ou un appartement meublé, loué à des fins touristiques.

Ces quatre types d'hébergement sont destinés à être loués à des fins touristiques.

Afin d'encourager de telles initiatives, la Communauté française a organisé, par voie de décret, un système de reconnaissance avec label officiel, ainsi qu'une procédure de subsidiation des travaux d'aménagement (jusqu'à ± 7.500 € sauf pour les chambres d'hôtes où le montant maximum de subsidiation est de ± 1.250 € par chambre). Le Commissariat Général au Tourisme (CGT) publie une brochure instructive sur la question. Si vous souhaitez développer un tel projet, n'hésitez pas à vous la procurer auprès de la Maison du Tourisme du Pays d'Ourthe-Ambève. Vous pouvez également consulter « Accueil Champêtre en Wallonie », une asbl spécialisée dans l'encadrement des propriétaires porteurs de projets de gîtes et/ou de chambres d'hôtes ; celle-ci pourra utilement vous informer sur le sujet : faisabilité, conseils d'aménagement, fiscalité, promotion... (Accueil Champêtre en Wallonie asbl, chaussée de Namur, 47, 5030 Gembloux. Tél. : 081/60.00.60 – Fax 081/60.04.46 – Email : [accueilchampetre@fwa.be](mailto:accueilchampetre@fwa.be)).

Par ailleurs, soucieux de mieux faire connaître les capacités touristiques de la région Ourthe-Ambève, le GREOA, gestionnaire de la Maison du Tourisme Ourthe-Ambève, édite depuis plusieurs années un Guide de l'hébergement touristique qui reprend de façon la plus exhaustive les différentes possibilités offertes aux touristes de passage sur le territoire des communes de Anthisnes, Aywaille, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Lierneux, Ouffet, Sprimont et Stoumont; celui-ci est disponible sur simple demande adressée à la Maison du Tourisme du Pays de l'Ourthe-Ambève : route de Louveigné, 3, 4920 Remouchamps: tél.: 04/384.35.44 - Fax: 04/384.35.46 - E-mail: [greoa@ourthe-ambleve.be](mailto:greoa@ourthe-ambleve.be) - Site internet quadrilingue : [www.ourthe-ambleve.be](http://www.ourthe-ambleve.be).

---

### Subventions pour la création de gîtes ruraux, gîtes à la ferme, meublés de tourisme et chambres d'hôtes.

12 juillet 1982 - Arrêté du Gouvernement wallon : <http://wallex.wallonie.be>

Subvention de la Région wallonne (CGT) : <http://mrw.wallonie.be/dgee/cgt/accueil/lienc2.htm>

Subvention communale accordée par la commune d'Anthisnes :

Décision du Conseil réuni en date du 20 décembre 2001

1. L'article quatre du règlement communal susvisé relatif à l'octroi d'une subvention pour la création de gîtes ruraux, gîtes à la ferme, meublés de tourisme et chambres d'hôtes, est modifié comme suit:

"La prime communale s'élève à 10 (dix) pour cent de la prime allouée par le Commissariat général au Tourisme, avec un maximum de 500 (cinq cents) euros pour les gîtes ruraux, les gîtes à la ferme et les meublés de tourisme et de 125 (cent vingt cinq) euros, pour les chambres d'hôtes.-

Toutefois, la Commune n'est pas tenue de verser une prime qui serait inférieure à 25 (vingt cinq) euros.-

La prime n'est accordée qu'à concurrence des plafonds prévus pour un même gîte, meublé ou chambre d'hôtes quel qu'en soit le propriétaire et pour autant que les lieux à transformer soient situés sur le territoire de la Commune d'Anthisnes.-"

2. La présente délibération produit ses effets au seul profit des bénéficiaires de la prime communale octroyée à compter du 01 janvier 2002.

3. La présente délibération sera publiée et affichée conformément au vœu de la loi.

4. La présente délibération sera transmise à la Députation permanente du Conseil provincial.

<http://www.anthisnes.be/index.asp?loc=tourisme>

#### ASBL Belgian Senior Consultant

ASBL regroupant, depuis 1985, des dirigeants et des cadres d'entreprises ou de services publics ainsi que des professions libérales ayant cessé leur activité professionnelle et souhaitant rester socialement actifs. BSC est également au service de petites et moyennes entreprises, d'ASBL et d'indépendants qui, financièrement, ne peuvent avoir recours à des consultants classiques.

<http://www.belgian-senior-consultants.org>

#### Domaine provincial de Chevetogne

<http://www.province.namur.be/sections/culture/loisirs/>

#### Mission :

Créer un véritable " parc de l'an 2000 " où la nature devient un espace pluriel qui suscite l'éveil, la rencontre et le sentiment de bien-être.

#### Objectifs :

- Faire de la nature une 'école de vie'. L'éducation au contact de la diversité du vivant comme ouverture à une pensée plurielle. Partir de ce postulat de la biodiversité et le traduire à un niveau humain, car au plus la société sera diversifiée au plus elle sera riche et capable d'assurer son développement.
- Faire d'un parc un modèle d'hétérotopie, un " ailleurs " tout proche et qui s'adresse à tous.
- Faire de la beauté, du sentiment esthétique que procure la nature aménagée, construite, le point de convergence de toutes les différences sociales et culturelles.

#### Pour qui ?

- Les familles
- Les écoles
- Les entreprises

#### Comment ?

- Par la restauration paysagère du site selon la philosophie des jardins à thèmes.
- Par la création de plaines de jeux spectaculaires, intégrées au site et conçues selon des scénographies originales et adaptées à chaque tranche d'âge.

Le domaine a notamment accueilli le premier Festival Mondial des Cabanes et Habitats (Passion Robinson), le premier salon international des Energies renouvelables

(ECOENERGIE). Il propose des promenades (sentier ornithologique, sentier de la forêt, concerts-promenades...), jardins thématiques, plaines de jeux variées, canoës indiens...

*Parc animalier de La Reid*

Le parc propose outre des sentiers de promenades et la possibilité de découvrir plus de 300 animaux, des plaines de jeux, des restaurants et un parcours aventure pour tous les âges.

<http://www.forestia.eu/>

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion du Groupe de Travail "Temps libre"  
du 13 mars 2007**

(Château Brunsode à 4130 TILFF)

---

La réunion débute à 20 heures par un rappel du déroulement de l'Opération de Développement Rural (ODR). Les résultats à atteindre au terme de la réunion sont précisés. Madame Véronique NATALIS de Fontin s'excuse pour cette réunion et motive sa participation à ce GT par un souhait d'amélioration de l'ensemble de la Commune en passant notamment par le renforcement de la sécurité routière, le développement de modes de déplacements alternatifs et l'instauration de lieux de rencontres.

**1. Présentation des membres (tour de table)**

- ☞ Monsieur Albert BRIKKO, Tilffois depuis un an, est ingénieur civil pré-retraité. Passionné de marche, le balisage et l'entretien des sentiers est à ses yeux important pour la pratique d'activités de loisirs comme les promenades.
- ☞ Madame Suzanne LEMMENS qui habite depuis de nombreuses années à Méry est active dans le groupe des Aînés. Elle est intéressée par les GT "Temps libre" et "Services et aides". La sécurité routière, concernant notamment la route régionale traversant son village, est également une de ses préoccupations. Mieux se connaître et ne pas rester enfermé chez soi est important.
- ☞ Monsieur Philippe ATERIANUS, professeur de graphisme à Saint-Luc s'intéresse plus particulièrement aux arts et à la culture. Habitant Fontin, il a participé activement à la Fête des arbres et au Parcours d'Artistes.
- ☞ Madame Françoise BERNARD, habitante de Fontin s'implique pour développer des activités pour les jeunes de la cité. Des améliorations sont à apporter aux terrains de football, plaines de jeux... La marche est aussi une de ses activités et elle estime qu'il est important de penser aux services pour les seniors.
- ☞ Madame Danielle COMPERE est active à Fontin et s'implique notamment dans un Comité de la localité.
- ☞ Monsieur David WINAND, habitant de Tilff, est spécialisé en communication et s'intéresse plus particulièrement à l'évènementiel et au montage de projets.
- ☞ Monsieur Pierre GEORIS, Conseiller communal, Président de l'asbl Hall sportif Esneux-Tilff et actif dans différentes asbl, porte particulièrement son attention à l'amélioration des infrastructures sportives et aux synergies à mettre en place entre les clubs et les associations.

- ☞ Madame Nadine ROLAND, secrétaire de l'asbl Hall sportif d'Esneux, est particulièrement intéressée par les thèmes développés dans ce GT
- ☞ Madame Dominique RYCKEWAERT, employée communale, explique brièvement son rôle de relais et d'observatrice du fonctionnement des GT. Lors de la prochaine réunion, des éléments concernant des actions déjà menées ou en passe de l'être dans le cadre du PCDR seront explicités.
- ☞ Le tour de table est clôturé par Monsieur Benoît HOUBEAU (habitant Dalhem) qui explique le rôle des agents de développement et du regard neutre qu'ils posent sur la Commune.

## 2. Rédaction des objectifs

Monsieur Benoît HOUBEAU rappelle aux participants l'importance de formuler des objectifs de développement avant de penser aux projets. Pour que les projets soient valables et répondent bien aux besoins de la population, il est essentiel de se fixer des **objectifs à atteindre** pour que les projets envisagés ensuite prennent en compte toutes les composantes nécessaires. A l'issue de la prochaine réunion, le GT devra avoir fixé des objectifs qui seront par la suite validés et examinés en Commission Locale de Développement Rural (CLDR). Lors de la prochaine réunion, les rôles et missions de la CLDR seront précisés afin de susciter le dépôt de candidatures car un appel sera lancé en vue de constituer ladite commission.

Quelques notions sont importantes à expliciter:

**Objectif:** un objectif exprime ce que la population veut atteindre au terme des 10 ans de l'Opération de Développement Rural.

**Indicateur:** élément quantifiable, mesurable qui permet de voir si l'objectif fixé est bien atteint au terme des 10 ans.

**Exemple** (cet exemple est très général, pour ne pas influencer la réflexion des participants. Il pourra bien évidemment être adapté au contexte de la Commune)

**Objectif :** Développer le tourisme

**Indicateurs :** fréquentation des Syndicats d'initiative, nombre de nuitées...

Afin de commencer la rédaction des objectifs, les agents de développement proposent aux participants de relire la synthèse des données concernant le Temps libre (étude socio-économique, atouts, faiblesses et propositions recueillis lors des réunions de consultation). Il est ensuite demandé à chaque membre de donner plus ou moins cinq mots qui traduisent leurs pensées sur les sujets évoqués.

Les mots-clés énoncés sont repris ci-dessous. Ils peuvent parfois se rattacher à différents thèmes (Culture, loisirs, sport, communication, mobilité - sécurité routière...). Cependant, de nombreux termes génériques ont également été exprimés.

- Accessibilité, sécurité, mobilité...
- Artistes, culture, multiculturel, sentiers, loisirs, découvertes, sport...
- Communication, promotion, clarté, cadastre, citoyenneté active, accueil, comité de quartier, convivialité...

- Bien-être, bénévolat, jeunesse, senior, intergénérationnel, encadrement, réseau, synergie, interaction, entraide, ouverture, interactivité, inertie, dynamiser, aménagements, diversités, fiabilité, organisation, faciliter...

Bien entendu cette liste est non exhaustive et permet juste de débroussailler le terrain afin de faciliter la rédaction des objectifs de développement.

### **3. Explications pour la prochaine réunion**

Afin de préparer la prochaine réunion, il est demandé à chaque participant de rédiger si possible un objectif par grand thème dégagé, sur base notamment des mots clés énoncés.

La prochaine réunion se déroulera **le mercredi 25 avril 2007 à 20h à la salle communale de Méry (Avenue d'Esneux 216)**.

#### Ordre du jour

- Rédaction des objectifs de développement
- Information sur les actions demandées lors de la consultation et concrétisées par le Collège communal ou en passe de l'être (Lot 0)
- Information sur la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
- Divers

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion du Groupe de Travail "Temps libre"  
du 25 avril 2007**

(Salle communale de Méry, avenue d'Esneux, 216)

---

Présents:

Monsieur Philippe ATERIANUS, Madame Françoise BERNARD, Madame Danielle COMPERE, Monsieur Pierre JEGHERS, Madame Suzanne LEMMENS, Monsieur Léon MERLOT, Madame Véronique NATALIS, Madame Danièle PLOUVIER, Madame Jocelyne WALTREGNY, Monsieur David WYNAND

Monsieur Benoît HOUBEAU (GREOA)

Excusés: Monsieur Albert BRIXHO, Madame Dominique RYCKEWAERT

La réunion débute à 20 heures.

L'information sur les actions pouvant faire partie du Lot 0 est reportée à la réunion suivante car le Collège a marqué son accord mais les chefs de services doivent encore approuver le document.

Un document extrait du bulletin communal de Comblain-au-Pont est distribué car des questions abordant le thème de la transcommunalité dans le cadre de l'Opération de Développement Rural de cette commune est intéressant à aborder.

La réunion est consacrée à la finalisation des objectifs de développement. Avant d'entrer dans le vif du sujet quelques informations complémentaires sur la suite du processus sont données:

- ☞ La prochaine réunion du Groupe se déroulera à "ESCALE" (Avenue de la Station), **le 31 mai 2007 à 20H00**. Le but à atteindre sera un premier tri des propositions sur base d'un document qui vous sera remis lors de la rencontre. Bien entendu, la liste des projets établie en fonction de toutes les données recueillies pourra être amendée et de nouvelles propositions pourront s'y intégrer.
- ☞ Vous trouverez en annexe à ce compte-rendu une liste des objectifs déterminés par les autres Groupes de Travail.
- ☞ Prochainement, un appel à candidatures relatif à la constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera lancé et, les participants qui ont déjà

marqué leur intérêt pour l'intégrer en tant que membre recevront les informations directement par e-mail ou courrier.

Deux nouveaux participants se sont présentés:

- ☞ Monsieur Pierre JEGHERS, habitant de Hony, s'intéresse au développement culturel et associatif de la Commune. Des retombées positives sont aussi possibles sur l'économie locale. Il est important de dynamiser le secteur associatif et de resserrer les liens entre tous.
- ☞ Madame Danièle PLOUVIER, habitante de Tilff, est impliquée à l'Action Régionale de Prévention Intégrée (ARPI)<sup>1</sup>, dans des clubs sportifs, au conseil consultatif de promotion de la lecture... L'intéressée souligne l'importance de la participation effective de la société civile dans la vie communale.

Monsieur ATERIANUS demande quelques explications complémentaires sur l'étendue exacte des propositions de projets sur lesquelles les GT peuvent se pencher. La question posée se focalise aussi sur les possibilités de recherche de moyens financiers. Monsieur HOUBEAU explique l'aspect transversal du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et que d'autres départements que le développement rural peuvent intervenir financièrement (MET, Infrasports...). Afin d'illustrer le propos, des exemples sont cités (fiche-projet concernant Louveigné à Sprimont...).

### **Rédaction des objectifs**

Un premier objectif est proposé par un participant, celui-ci est validé par l'assemblée qui trouve qu'il traduit bien le but à atteindre:

#### **Mettre en place de nouveaux moyens de communication et dynamiser les outils existants pour mieux faire connaître diverses activités à un maximum d'habitants.**

- Le Bulletin communal existant est évoqué : périodicité, délais de remise d'articles rendant difficile l'annonce de certaines activités.
- L'objectif recouvre bien tous les efforts à réaliser au niveau de la communication et ce point s'applique aussi à des matières évoquées dans d'autres GT. Il est proposé d'éventuellement constituer un petit groupe de personnes pour réfléchir et mettre en place des actions et projets pour atteindre le but fixé.

#### **Renforcer la convivialité intergénérationnelle notamment au niveau des quartiers**

- Différentes actions et projets devront aller dans ce sens car il est important de réinstaurer plus de liens interpersonnels afin d'accroître notamment la solidarité
- Au niveau des hameaux, des aménagements peuvent créer des conditions favorables au développement des relations sociales.
- Le terme de "lieux d'expression" est également utilisé et l'exemple de jeunes "taguant" dans un endroit approprié permettrait de développer leur sens artistique sans dégrader des lieux non adéquats.

---

<sup>1</sup> Un site Internet [www.lateignouse.be](http://www.lateignouse.be) décrit le travail de cette asbl

### **Dynamiser la vie culturelle, sportive et associative par la création d'activités associant les acteurs locaux et les apports extérieurs**

- La notion d'interculturalité est évoquée et des actions allant en ce sens seraient à développer. L'exemple de Droixhe<sup>2</sup> où des projets de ce type sont organisés est évoqué.
- Les évènements à organiser se veulent ouverts vers l'extérieur et il est important d'y associer des personnes venant d'autres horizons.
- Le substantif "*acteurs*" doit être considéré dans le sens le plus large du terme et les citoyens non professionnels sont bien entendu compris dans ce mot.
- Les activités auront bien entendu des retombées positives sur le secteur économique et commercial.

### **Développer des réseaux infralocaux et supralocaux dans les matières de loisirs**

- Il est important de tisser des relations avec notamment des communes avoisinantes et même plus lointaines. Le renforcement des synergies permet bien entendu de maximiser l'efficacité du travail. Au niveau culturel, les exemples du Foyer culturel de Sprimont et d'associations d'Anthisnes sont cités.
- Le substantif synergie a été cité.

### **Impliquer les utilisateurs aux décisions sur l'usage et le mode de gestion des infrastructures existantes et à venir**

- La question tourne également sur l'utilisation adéquate de structures existantes.
- Il est plus intéressant de réfléchir préalablement aux besoins des utilisateurs que de construire une infrastructure et puis se demander ce que l'on peut y développer comme activités car, à ce moment là, il arrive que le bâtiment ne réponde pas aux attentes.
- Comment gérer des bâtiments partagés par de nombreuses personnes doit idéalement se réfléchir de manière concertée.

Les points relatifs à la mobilité et à l'accessibilité des infrastructures seront abordés de manière approfondie dans le GT "Services et aides" qui se réunit le 26 avril au Château Brunsode.

La séance est levée vers 21H45

La prochaine réunion est programmée le 31 mai 2007 à 20H00 à ESCALE  
(avenue de la Station)

#### **Ordre du jour**

<sup>2</sup> <http://www.liege.be/encarts/villageinterdroixhe/droixhe2006.htm>

- Tri des propositions d'actions ou de projets
- Information sur le Lot 0
- Divers

### **Informations complémentaires**

- Au sein du Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER) adopté par le Gouvernement Wallon (<http://sder.wallonie.be/>):

:

*" L'un des objectifs essentiels du développement territorial est d'apporter une réponse aux besoins primordiaux des habitants. Cet objectif est dicté par le principe de cohésion sociale et économique; sa poursuite doit être guidée par la recherche d'un développement durable".*

- La fête des voisins (<http://www.immeublesenfete.be/>)

La Fête des voisins " est un événement simple à mettre en œuvre:

#### **Un but**

Créer une dynamique de convivialité, renforcer les liens de proximité et de solidarité. Il est aujourd'hui souvent plus facile de communiquer avec l'autre bout du monde que de dire bonjour à son voisin. Face à l'isolement et à l'indifférence qui règnent souvent dans nos villes, la fête des voisins est un rendez-vous qui facilite les contacts et favorise les liens sociaux.

#### **Un état d'esprit**

Rassembler les habitants de la ville autour d'un rendez-vous commun, d'une fête, qui donne l'occasion à chacun de penser autrement sa ville et ses relations avec les autres.

#### **Un objectif**

Réagir face à l'indifférence et la solitude, inciter les gens à se rencontrer.

#### **Un moyen**

Se retrouver autour d'un verre entre voisins.

#### **Une date**

Le mardi 29 mai 2007.

#### **Un horaire (indicatif)**

19h à 22h.

#### **Des acteurs**

Tous les citoyens de Belgique.

#### **Un lieu**

Devant l'immeuble, dans la cour, dans l'allée, dans un appartement, dans un jardin, sur le trottoir.



**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion du Groupe de Travail "Temps libre"  
du 31 mai 2007**

(Escale, avenue de la Station, 80 à Esneux)

---

Présents:

Monsieur Philippe ATERIANUS, Madame Françoise BERNARD, Monsieur Albert BRIKKO, Madame Danielle COMPERE, Monsieur Pierre JEGHERS, Madame Suzanne LEMMENS, Madame Dominique LEWALLE, Monsieur Léon MERLOT, Madame Véronique NATALIS, Madame Danièle PLOUVIER, Monsieur David WYNAND

Madame Dominique RYCKEWAERT (Administration communale)

Madame Isabelle LAURENT (GREOA)

La réunion débute à 20 heures.

**1. Rappel du processus et objectif de la réunion**

Divers documents sont distribués en séance:

- une fiche-projet extraite du PCDR de Sprimont, à titre d'exemple (disponible sur le site <http://www.pcdr.be>);
- une liste reprenant les propositions des habitants, relatives au temps libre;
- une copie de l'appel à candidature pour la CLDR (Commission Locale de Développement Rural)

A la demande de participants, et afin de leur permettre de bien comprendre la logique du processus, les différentes étapes de l'Opération de Développement Rural sont brièvement rappelées.

Après des réunions d'information et de consultation (explication sur ce qu'est un Programme Communal de Développement Rural, travail en sous-groupes sur les atouts et faiblesses de la Commune et propositions de projets ou d'actions), les agents de développement ont synthétisé l'ensemble des informations récoltées auprès de la population ainsi que les données figurant dans l'analyse socio-économique (cette synthèse correspond au document intitulé "Les défis"). L'analyse socio-économique reprend une série de données objectives (statistiques...) relatives à la Commune, et est à compléter tout au long du processus (le projet est disponible sur le site <http://www.pcdr.be>, à l'Administration et au GREOA).

Quatre GT (groupes de travail) ont ensuite été créés, afin de réfléchir aux quatre grands thèmes suivants : Cadre de vie, Activités économiques, Temps libre et Services et aides. En repartant du document "Les défis", les participants des différents GT ont été invités, en deux

réunions, à rédiger les objectifs de développement relatifs aux thèmes traités. Cette étape s'avère indispensable avant d'entrer dans la réflexion sur les projets et actions. Il s'agit en effet de déterminer vers quoi les habitants veulent aller (ligne d'horizon) et de réfléchir ensuite à la façon d'y arriver (le chemin à emprunter).

La réunion de ce jour vise donc à entamer la réflexion sur les projets qui permettront d'atteindre les objectifs fixés. Un document reprenant les objectifs identifiés par les différents GT a été envoyé aux participants de façon à permettre une réflexion globale. La CLDR (Commission Locale de Développement Rural) qui sera prochainement constituée veillera à la cohérence et la globalité de ces objectifs, mais les GT disposent déjà d'une base de travail.

Les objectifs définis par le GT Temps libre sont rappelés :

- 1) Mettre en place de nouveaux moyens de communication et dynamiser les outils existants pour mieux faire connaître diverses activités à un maximum d'habitants*
- 2) Renforcer la convivialité intergénérationnelle notamment au niveau des quartiers*
- 3) Dynamiser la vie culturelle, sportive et associative par la création d'activités associant les acteurs locaux et les apports extérieurs*
- 4) Développer des réseaux infralocaux et supralocaux dans les matière de loisirs*
- 5) Impliquer les utilisateurs aux décisions sur l'usage et le mode de gestion des infrastructures existantes et à venir*

Un exemple de fiche-projet réalisée dans le cadre du PCDR de Sprimont (à titre d'exemple) et une fiche-projet vierge, distribués aux participants, leur permettent, s'ils pensent à un projet, de le soumettre (description, localisation, justification...).

## **2. Réflexion sur les projets**

La liste des propositions recueillies lors de la consultation de la population est présentée aux participants qui effectuent un premier tri. L'objectif de cet exercice est de donner aux membres du GT une vue d'ensemble des propositions pour dégager les projets qui sont soit à approfondir, soit à transmettre directement aux autorités communales pour éventuellement être réalisés dans le cadre de la gestion courante.

Le compte-rendu ci-dessous synthétise les différentes idées débattues au cours de la réunion, reprises par thème et pas nécessairement dans l'ordre où elles ont été évoquées.

### **a) Communication**

Cette question doit faire l'objet d'une **FICHE**.

Il existe déjà de nombreux documents d'information (exemple du secteur de l'enfance: agenda reprenant la liste des stages organisés dans la région pendant les vacances scolaires, activités organisées dans le cadre de l'accueil extra-scolaire...), mais ils ne sont pas nécessairement connus par la population, par les associations...

Un Forum des associations, organisé en 2003 avait mené à différentes conclusions, notamment un déficit d'informations et de lieux pour les diffuser. L'aménagement d'un lieu au centre de chaque quartier avait entre autres été proposé (colonne Moris = lieu d'affichage). La Commune dispose de cette synthèse.

Une réflexion est à mener sur le sujet :

- Comment (mieux) diffuser l'information auprès de la population, des jeunes? Quels "lieux relais" pour la diffusion (écoles...)?
- Comment définir un équilibre entre la nécessité d'informer et donc d'aller vers les gens et l'"éducation" de la population en matière de recherche d'informations. Un chemin doit être parcouru dans les deux sens.

La réalisation d'un **inventaire** des outils de communication existants devrait être réalisé.

### **b) Loisirs pour les jeunes**

Un certain nombre de propositions formulées par la population concerne la jeunesse: aménagement de lieux de rencontre (structurés ou plus informels...), lieux d'expression...

Il existe déjà certaines infrastructures, de l'encadrement... Les participants souhaitent davantage d'informations sur ce qui existe et proposent également qu'une **consultation de la jeunesse** soit organisée afin de détecter les réels besoins de cette tranche d'âge, et d'y répondre en gardant en mémoire l'objectif 5, c'est-à-dire la nécessité d'impliquer les jeunes, de la conception des projets à leur mise en oeuvre. L'organisation de cette rencontre se ferait en collaboration avec les deux animateurs de rue, les associations... L'objectif est de toucher un maximum de jeunes et pas uniquement ceux qui sont déjà intégrés dans des structures (importance du bouche à oreille)

Inventaire de ce qui existe :

Deux éducateurs pour la Cité de Pierreux, Cortil, centre de Tilff, Fontin (un éducateur passe 2 ou 3 fois par semaine – positif - moins de conflits...);

Projet d'un nouvel "espace jeunes" et mise à disposition d'un éducateur

...

### **c) Espace de rencontre**

La population a exprimé le souhait d'aller davantage dans le sens de l'"**intergénérationnel**".

Il est intéressant de "revisiter" les lieux publics et de les réfléchir en terme d'intergénérationnel. Il s'agit d'adopter un nouvel angle de réflexion.

A partir de la question de l'intergénérationnel, les participants demandent la réalisation d'un **inventaire de tous les lieux publics de la Commune et de tous les lieux de rencontre** (lieux de rencontre "fermés" ou "ouverts" existants analysés sous l'angle de la mobilité, du patrimoine, de l'accès à différentes générations et notamment aux personnes âgées...). Les petits espaces dans les hameaux doivent également être pris en compte. Ils souhaitent également un inventaire des activités proposées (angle intergénérationnel et interculturel à analyser, notamment). Cet inventaire sera réalisé par le GREOA (auteur de projet et agents de développement) en collaboration avec la Commune. La conseillère en mobilité sera à même d'amener un certain nombre d'informations, notamment sur les possibilités de financement des différents projets envisagés. Lorsque toutes les données auront été collectées et analysées, elles seront présentées aux GT afin de faciliter la réflexion sur les projets à développer. La priorité à accorder aux différents projets sera bien entendu à examiner ultérieurement par la CLDR.

Un certain nombre de projets relatifs à l'aménagement de lieux publics ont déjà été évoqués notamment lors des réunions des autres GT: Fontin, Place Jean d'Ardenne... Il s'agit pour chacun des projets qui pourraient être développé d'avoir une vision globale : exemple la Place Jean d'Ardenne pour laquelle il faudrait avoir une réflexion sur les tilleuls (malades), les bancs, l'éclairage, l'aspect convivialité et animation de quartier... L'aménagement de la voirie

de la rue Chamelot pourrait s'intégrer à la réflexion. Des ébauches de fiches sont donc déjà en cours de réalisation, en fonction du travail réalisé dans les différents GT. Il faut également insister sur le fait que de nouveaux projets peuvent être proposés tout au long du processus.

Concernant les plaines de jeux, il serait important qu'elles soient réparties équitablement sur le territoire communal (signalons que la plaine de jeux de Hony est aménagée).

#### **d) Bibliothèques**

La population a formulé différentes propositions relatives aux bibliothèques (développement de synergies...). Ce sujet nécessite la rédaction d'une **FICHE**.

#### **e) Maison des associations**

Il s'agit d'un très bon outil, sur lequel une réflexion approfondie doit être menée (cela fera donc l'objet d'une **FICHE**). Il est important d'associer les associations à la gestion de cette infrastructure (cf. aussi objectif 5). Cette maison des associations et sa gestion touchent à différents thèmes déjà abordés : synergies, intergénérationnel.... Et également la question de la politique culturelle, associative...

Certaines associations esneutoises organisent prochainement, à l'Escale, une réunion où toutes les associations de la Commune seront conviées, afin notamment de réfléchir à la synthèse réalisée suite au Forum des associations en 2003. Quatre personnes du GT se proposent, si c'est possible, de participer à cette réunion en tant que représentant du GT Temps libre.

La création d'une Maison de pensionnés a été proposée lors de la consultation. La Maison des associations servira notamment à fédérer les associations de pensionnés.

#### **f) Secteur sportif**

Il sera utile, lors de la réunion de consultation qui sera prochainement organisée à l'attention des **jeunes**, de leur demander de formuler leurs **besoins** en matière de sport (terrains de skate-board...). Une réunion de tous les clubs sportifs a été organisée il y a peu. La consultation du compte-rendu de cette réunion permettra d'entamer une réflexion sur les difficultés rencontrées par ces clubs, sur la gestion des halls... Les participants souhaitent différentes informations telles que : tarifs des halls, des locaux sportifs et culturels...

#### **g) Coûts énergétiques communaux**

Au départ de la discussion sur les halls et leurs coûts de consommation importants, la rédaction d'une **FICHE** sur les **initiatives communales en vue de la réduction des coûts énergétiques, notamment pour les halls** (question de l'acoustique à traiter également), a été proposée.

### **3. Conclusions**

L'information sur les actions pouvant faire partie du Lot 0 sera transmise aux participants des GT dans le courant du mois de septembre. Un agenda des prochaines réunions sera envoyé dans le courant des vacances scolaires.

La séance est levée vers 22H20.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion du Groupe de Travail "Services et aides"  
du 15 mars 2007**

(Salle communale de Méry, avenue d'Esneux 216 à 4130 ESNEUX)

---

La réunion débute à 20 heures. Madame Pauline WARNOTTE s'excuse de ne pouvoir être présente à la réunion.

**1. Présentation des membres (tour de table)**

- ☞ Monsieur Michel DALEBROUX habite Flagothier. Pour lui, le PCDR est une bonne occasion de participer à la vie de sa Commune.
- ☞ Madame Michèle SALMON habite Méry et lance l'idée de la mise en place d'un potager communautaire.
- ☞ Monsieur Jean-Louis DELGES habite Méry depuis 4 ans. Il participe également au Groupe de Travail (GT) "Activités économiques" et s'intéresse notamment à l'informatique.
- ☞ Monsieur Jean DEBRY habite Esneux depuis 1970 et participe à l'Opération de Développement Rural par intérêt pour la Commune.
- ☞ Madame Yvonne CARRE habite au même endroit et se préoccupe particulièrement de l'environnement.
- ☞ Madame Dominique GERARD habite Sur le Mont et se préoccupe notamment des seniors.
- ☞ Monsieur Léon MARTIN, Echevin, participe à la réunion et apprécie l'aspect convivial des rencontres de ce type.
- ☞ Monsieur Jean-Paul LIBOTTE habite Avenue de Gérardon à Méry-Tilff, est enseignant, et a repris une licence à Louvain-la-Neuve. Il est secrétaire Ecolo à Esneux. Il participe au GT car il estime important de donner la parole aux citoyens.
- ☞ Madame Suzanne LEMMENS habite Méry et appartient au groupe de seniors actifs. Elle approuve les projets de participation citoyenne qui sont à encourager et pense notamment qu'il faudrait veiller à l'aménagement de la route régionale traversant son village.
- ☞ Monsieur Freddy TIMMERMANS habite au centre d'Esneux. Il ne sait pas encore à quel projet il va adhérer mais il aime participer à des comités. Il a fait du scoutisme, s'est occupé de maisons de jeunes, dirige des troupes de théâtre et est employé de banque.
- ☞ Madame Dominique RIJCKEWAERT est employée à l'Administration communale. Elle informe que, prochainement, la liste des actions du Lot 0 (actions demandées par la population et entamées ou réalisées) sera communiquée à la population.
- ☞ Monsieur Alexandre MAETER habite Montfort et travaille dans le secteur social.

☞ Madame Sarah BEAUFAYS est agent de développement au GREOA. Avec deux autres de ses collègues, elle animera les réunions du GT. Le rôle des agents de développement et le regard neutre qu'ils posent sur la Commune est également expliqué.

## 2. Rédaction des objectifs (1<sup>ère</sup> partie)

Il est rappelé aux participants l'importance de formuler des objectifs de développement avant de penser aux projets. Pour que les projets soient valables et répondent bien aux besoins de la population, il est essentiel de se fixer des objectifs à atteindre pour que les projets envisagés ensuite prennent en compte toutes les composantes nécessaires. C'est pourquoi deux réunions seront consacrées à la rédaction des objectifs de développement.

Différentes notions sont ensuite expliquées :

**Objectif** : un objectif exprime ce que la population veut atteindre au terme des 10 ans de l'Opération de Développement Rural.

**Indicateur** : élément quantifiable, mesurable qui permet de voir si l'objectif fixé est bien atteint au terme des 10 ans.

### Exemple :

Objectif : Développer le tourisme

(cet exemple est très général, pour ne pas influencer la réflexion des participants. Il pourra bien évidemment être adapté au contexte de la Commune)

Indicateurs :

- fréquentation des Syndicats d'initiatives
- nombre de nuitées...

Afin de commencer la rédaction des objectifs, les agents de développement proposent aux participants de relire la synthèse des données concernant les services et les aides (étude socio-économique, atouts, faiblesses et propositions recueillis lors des réunions de consultation) pour en dégager chacun 5 mots-clés.

Chaque mot-clé énoncé est repris ci-dessous. Plusieurs grands thèmes ont été dégagés et rassemblés dans des cadres.

Les termes "génériques" ont été placés au centre : ils peuvent s'appliquer à un ou plusieurs grands thèmes.

Les barres ajoutées à côté de certains mots-clés font référence au nombre de fois où le mot a été répété par d'autres participants.

## 3. Explications pour la prochaine réunion

Afin de préparer la prochaine réunion, il est demandé à chaque participant de rédiger si possible un objectif par grand thème dégagé, sur base des mots-clés énoncés.

La prochaine réunion se déroulera le jeudi 26 avril 2007 au Château Brunsode à Tilff.

L'ordre du jour est le suivant :

- Mise en commun des objectifs rédigés
- Information sur les actions concrétisées par le Collège échevinal ou en passe de l'être.
- Divers



Transport I  
Mobilité II  
(vers le CHU, pour les jeunes et les  
personnes âgées, entretien des routes ...)

Habitation  
Logement III  
Plan HP

Prévention  
Encadrement  
  
Renforcer  
Adapter  
Démocratiser  
Socialiser  
Liens sociaux  
Entraide  
Coordination  
Education  
Information IIIII  
Communication  
Accueil  
Activités  
Aides  
Multilinguisme  
  
Participation citoyenne  
Tolérance  
Interculturalité  
(Ces trois termes ont été proposés hors réunion)

Différentes tranches d'âges sont mises en avant :

Seniors  
Aides à domicile

Jeunes

Petite enfance  
Crèches

Intergénérationnel

Emploi I  
Formation III (promotion sociale, abc informatique...)  
Enseignement  
  
Informatique (cyber-centre...) I  
Internet I

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion du Groupe de Travail "Services et aides"  
du 26 avril 2007**

(Château Brunsode, Parc Brunsode 2 4130 Tilff)

---

Présents:

Messieurs et Mesdames Michel DALEBROUX, Jean DEBRY, Jean-Louis DELGES, Francis LEBOUTTE, Suzanne LEMMENS, Michèle SALMON

Madame Sarah BEAUFAYS (GREOA)

Excusés: Monsieur Jean-Paul LIBOTTE, Madame Dominique RYCKEWAERT

La réunion débute à 20 heures.

L'information sur les actions pouvant faire partie du Lot 0 est reportée car le Collège a marqué son accord mais les chefs de services doivent encore approuver le document.

Plusieurs documents d'information sont distribués en séance :

- ☞ Un document extrait du bulletin communal de Comblain-au-Pont abordant le thème de la transcommunalité dans le cadre de l'Opération de Développement Rural de cette commune.
- ☞ Une liste de propositions concernant la mobilité et la sécurité routière formulées par un habitant.
- ☞ La grille des atouts-faiblesses-propositions concernant la mobilité et la sécurité routière.

La réunion est consacrée à la finalisation des objectifs de développement. Avant d'entrer dans le vif du sujet quelques informations complémentaires sur la suite du processus sont données:

- ☞ La prochaine réunion du Groupe se déroulera à "ESCALES" (Avenue de la Station), **le 5 juin 2007 à 20h**. Il s'agira d'effectuer un premier tri des propositions sur base d'un document qui sera remis lors de la rencontre. La liste des projets établie en fonction de toutes les données recueillies pourra être amendée et de nouvelles propositions pourront s'y intégrer.
- ☞ Vous trouverez en annexe à ce compte-rendu la liste des objectifs déterminés par tous les Groupes de Travail.

- ☞ Prochainement, un appel à candidatures relatif à la constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera lancé et les participants qui ont déjà marqué leur intérêt pour l'intégrer en tant que membre recevront les informations directement par e-mail ou courrier.

### **Rédaction des objectifs**

Les différents objectifs validés par le GT sont les suivants : Un premier objectif est proposé par un participant. Les autres participants apportent leurs avis complémentaires.

#### **Faire en sorte que les logements soient suffisants en quantité et en qualité, à des prix minima, en donnant une importance à la qualité énergétique.**

Il est important de veiller à élaborer des "logements durables", de faire connaître les services existants dans ce domaine (Agence Immobilière Sociale (AIS)...), et de veiller à détecter les problèmes en se déplaçant directement sur le terrain. Plusieurs propositions sont formulées :

- créer des logements sociaux
- créer une "cellule habitation" qui étudie la qualité et le prix des logements, propose des logements en ayant fait un état du marché, propose des solutions pour entretenir un logement et donne des informations notamment sur le chauffage solaire...

#### **Répondre de manière adéquate aux besoins d'information, d'aides et de services des différentes générations, dans un esprit d'accompagnement spécialisé, de manière éventuellement transcommunale et en veillant à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR).**

Les participants proposent d'établir dans les villages un "interlocuteur de quartier", une personne relais, un responsable de quartier. Ils suggèrent également d'organiser des rencontres par quartier en profitant notamment de la "Fête des voisins<sup>1</sup>" proposée dans le cadre de la journée européenne des voisins le 29 mai 2007. Dans certains villages, les habitants ne se connaissent pas, comme à Méry notamment, séparé par la grand route.

Enfin, l'accès pour les PMR à l'Administration communale d'Esneux n'est pas prévu.

#### **Faciliter la mobilité dans la Commune et vers l'extérieur en diminuant le trafic individuel et en créant davantage de transports en commun, dans une optique éventuellement transcommunale.**

Il paraît prioritaire de diminuer le trafic au centre de Tilff où le principal problème semble être la densité du trafic aux heures de pointe. Les moyens proposés pour y parvenir sont divers : augmenter le transport collectif, aménager une bretelle supplémentaire de sortie au rond point, détourner une partie du trafic de transit. Néanmoins, cette dernière solution semble un risque pour la fréquentation des commerces. Certains lieux en auraient déjà expérimentés les effets (ex : Auvelais).

Il est important de sensibiliser la population, de l'encourager à utiliser les moyens de transports collectifs, également en créant de nouvelles lignes de bus.

Une navette de bus vers la gare d'Angleur où les trains sont plus fréquents est proposée.

#### **Encourager une sécurité routière optimale en pensant prioritairement aux usagers doux**

La circulation douce est difficile à de nombreux endroits de la commune. La Rue Fond du Moulin est évoquée : il n'existe pas de trottoir. Certains proposent de placer des systèmes pour

---

<sup>1</sup> Pour plus d'information : <http://www.immeublesenfete.be/?lg=fr>. Vous pouvez également contacter l'administration communale : celle-ci a commandé un colis d'affiches pour mettre en valeur la fête des voisins que vous souhaiteriez éventuellement organiser dans votre quartier.

réduire la vitesse. La route de Méry semble également dangereuse : il est proposé de placer des feux et un bon éclairage. Il est également rappelé l'étude de TRANSITEC réalisée pour le Plan interCommunal de Mobilité.

**Permettre aux Esneutois d'acquérir des connaissances pouvant servir d'atout dans une perspective professionnelle et/ou dans une optique de développement personnel**

Diverses propositions sont formulées par les participants : l'organisation de cours d'informatique, d'initiation à Internet, d'éducation permanente, des écoles de devoirs (à organiser éventuellement en collaboration avec d'autres communes).

**Favoriser les rencontres, la convivialité, la tolérance et l'entraide**

Les propositions visant à favoriser les rencontres sont évoquées. Il est suggéré que la Commune donne le premier "coup de pouce" pour l'organisation d'une réunion de Comités de quartier qui "forcerait" la rencontre. L'accueil des nouveaux habitants est également à améliorer en leur distribuant les brochures nécessaires à l'Administration communale, notamment, mais aussi via les quartiers.

La tolérance, c'est aussi mieux connaître et accepter "l'autre".

**Renforcer l'encadrement des jeunes et la prévention**

Un éducateur de rue circule dans la Commune et rencontre les jeunes. Son activité est très appréciée. Cependant, un éducateur pour toute la Commune semble insuffisant. En outre, les jeunes n'ont pas de lieux où se rencontrer (Maison de jeunes...). Des activités sont proposées : film suivi de débat, magasin de seconde main...

**Lutter contre toutes les formes d'exclusion et de pauvreté**

Les participants ont tenu à aborder ce thème qui semble peu évoqué. Les formes d'exclusion et de pauvreté énoncées sont pensées d'un point de vue financier, culturel, mais aussi en songeant aux familles mono-parentales...

La séance est levée vers 21H50

**Informations complémentaires**

Les objectifs de développement proposés par les Groupes de Travail seront transmis prochainement à la CLDR (Commission Locale de développement rural) qui aura une réflexion par rapport à ces objectifs, dans une vue d'ensemble et afin d'élaborer une stratégie de développement globale et cohérente pour la Commune.

*La fête des voisins* (<http://www.immeublesenfete.be/>)

La Fête des voisins " est un événement simple à mettre en œuvre:

**Un but**

Créer une dynamique de convivialité, renforcer les liens de proximité et de solidarité. Il est aujourd'hui souvent plus facile de communiquer avec l'autre bout du monde que de dire bonjour à son voisin. Face à l'isolement et à l'indifférence qui règnent souvent dans nos villes, la fête des voisins est un rendez-vous qui facilite les contacts et favorise les liens sociaux.

**Un état d'esprit**

Rassembler les habitants de la ville autour d'un rendez-vous commun, d'une fête, qui donne l'occasion à chacun de penser autrement sa ville et ses relations avec les autres.

**Un objectif**

Réagir face à l'indifférence et la solitude, inciter les gens à se rencontrer.

**Un moyen**

Se retrouver autour d'un verre entre voisins.

**Une date**

Le mardi 29 mai 2007.

**Un horaire (indicatif)**

19h à 22h.

**Des acteurs**

Tous les citoyens de Belgique.

**Un lieu**

Devant l'immeuble, dans la cour, dans l'allée, dans un appartement, dans un jardin, sur le trottoir.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion du Groupe de Travail "Services et aides"  
du 5 juin 2007  
(ESCALE, Avenue de la Station à Esneux)**

---

Présents:

Messieurs et Mesdames Jean DEBRY, Jean-Louis DELGES, Freddy DOCQUIER, Francis LEBOUTTE, Suzanne LEMMENS, Michèle SALMON

Monsieur Benoît HOUBEAU (GREOA)

Excusée: Madame Dominique RYCKEWAERT

La réunion débute à 20 heures par une visite du bâtiment ESCALE. En voyant les différentes salles, les participants trouvent qu'il existe des potentialités à développer. La maquette exposée dans une des pièces montre qu'une deuxième phase est envisagée et une articulation avec le PCDR ainsi qu'un partenariat public-privé pour les arrangements extérieurs sont souhaitables.

**1. Concept de fiche-projet**

Afin de structurer les propositions, pour les projets ayant une certaine ampleur il est demandé de suivre un certain canevas (cf. fiche-projet vierge distribué en séance). Bien entendu, le projet se construisant progressivement, il est presque impossible de remplir immédiatement toute la fiche puisque les évaluations budgétaires et d'autres éléments seront proposés par des personnes compétentes en la matière. Dans un premier temps, les GT brosseront un cadre général avec des lignes directrices de plus en plus précises pour aboutir à la réalisation, le cas échéant, de plans tracés par un bureau d'étude spécialisé.

Pour illustrer de manière concrète le concept de fiche-projet, un exemple du PCDR de Sprimont est expliqué avec les différentes étapes qui ont permis d'aboutir à la rédaction de la fiche. Afin de montrer la transposabilité et la manière dont la récolte de données s'est notamment opérée, l'agent de développement a évoqué: l'aménagement du centre de Fontin, le réaménagement du quartier du Mont dans une optique de développement historico-touristique... Comme, on le constatera dans le premier tri des projets, résultat principal à atteindre pour cette rencontre, de nombreux petites propositions d'intégreront de manière harmonieuse dans un projet transversal. Il est donc primordial de "prendre de la hauteur" et de réfléchir de manière globale. Il est donc demandé aux membres des GT actuels de transcrire leurs idées de projets en les structurant de cette manière. Plusieurs participants ont d'ores et

déjà évoqué l'envoi dans les prochaines semaines d'ébauche de fiches à discuter dans les différents GT remaniés de la rentrée scolaire. La liste des projets est évolutive en fonction des travaux et il est certain que de nouvelles idées naîtront. De même, l'aspect transcommunal de certains projets ne doivent pas être oubliés.

## **2. Appel à candidatures de la Commission Locale de Développement Rural**

Cet appel a été évoqué et différents éléments d'informations ont été apportées suite à des questions qui ont notamment été posée par des personnes intéressées qui ont contacté le GREOA. En substance, il n'est pas encore possible de dire exactement le nombre de membres de ladite Commission puisque cela dépend aussi du nombre de candidature. A cet effet l'article 5 du Décret relatif au développement rural de 1991, doit être d'application : "*La commission locale est présidée par le bourgmestre ou son représentant. Elle compte dix membres effectifs au moins et trente membres effectifs au plus, ainsi qu'un nombre égal de membres suppléants. Un quart des membres effectifs et suppléants peut être désigné au sein du conseil communal. Les autres membres sont désignés parmi des personnes représentatives des milieux politique, économique, socio-professionnel et culturel de la commune, des différents villages ou hameaux qui la composent, ainsi que des classes d'âge de sa population. Chaque groupe de travail visé par l'article 4 au sein de la commission est représenté au sein de la commission*".

Par expérience et en observant ce qui se passe dans d'autres communes, il est clair que l'aspect convivial et constructif du travail permet également aux membres notamment d'acquérir de nouvelles compétences qui contribuent au développement personnel.

Pour rappeler les missions de cette commission, le feuillet relatif à la CLDR distribué lors des réunions de retour a été redistribués aux membres.

## **3. Premier "tri de projets"**

Une liste non exhaustive de projets est distribué en séance et sert de base à la discussion. L'approche de travail s'est surtout tournée dans un esprit de "fiches-projets" et de préparation des réunions qui se tiendront durant le quatrième trimestre. Une proposition de la liste est d'office écartée car ne cadrant pas avec le champs d'intervention du PCDR "*remédier à l'absence d'une école secondaire libre*"

Il se dégage des thèmes de travail pour lesquelles des petites propositions peuvent s'intégrer dans un plan d'action global. Bien entendu que pour certaines fiches, un inventaire de ce qui existe déjà est nécessaire et le rôle des GT est aussi de travailler à l'affinement du diagnostic posé sur la Commune. De même, les participants s'accordent sur le fait qu'un inventaire peut être une action s'insérant dans une fiche-projet. Cependant l'absence d'une liste répertoriant par exemple l'ensemble des lieux de convivialité de la commune, à fournir ultérieurement lorsque toutes les données auront été collectées et analysée, n'empêche nullement de se pencher sur des fiches-projets déjà identifiées (aménagement du quartier du Mont, aménagement du village de Fontin...) surtout que des projets peuvent être proposés durant tous le processus. Il serait contreproductif de freiner la réflexion et un travail sur deux fronts est donc requis: réalisation d'inventaires mais aussi création d'ébauches de fiches-projets.

Il ressort d'ores et déjà au sein de ce GT qu'une réflexion avec une ou plusieurs fiches reprenant des actions réfléchies, globales au niveau de **l'information et la communication** s'avère nécessaire. Il est donc proposé d'éventuellement créer un Groupe de Travail qui

plancherait sur une ou plusieurs fiches sur ce sujet avec l'apport de personnes-ressources de la Commune.

La **mobilité** ainsi que l'**accessibilité** aux personnes à mobilité réduite mérite aussi une attention toute particulière car une fiche globale reprenant par exemple des systèmes favorisant le co-voiturage, le système de mini-bus pour désenclaver les villages... sont autant de propositions qui peuvent nourrir une ou plusieurs fiches spécifiques pour résoudre certaines problématiques détectées. Il est patent que ce point est lié aussi aux discussions qui se sont tenues dans les autres GT. De même, dans les fiches par exemple d'aménagements de villages, de construction ou rénovation de bâtiments, l'aspect accessibilité, sécurité routière... sont autant de points à développer dans les projets globaux.

En ce qui concerne le volet de la **petite enfance**, afin de montrer ce qu'il est possible de concrétiser en se basant sur les différentes propositions, l'illustration de la fiche-projet de Sprimont sur la *création d'une maison d'enfants communale dans le cadre du développement de la nouvelle zone économique de Damré*. De plus, des partenariats publics-privés sont à l'ordre du jour. Une fiche concernant l'accueil de la petite enfance peut donc être abordée.

Dans le cadre des **services destinés au jeunes**, le problème des Maisons de jeunes semblent focaliser l'attention des participants et la structure existante à Fontin semble insuffisante car la jeunesse du reste de l'entité ne dispose pas des moyens nécessaires pour se rendre dans ce hameau assez éloigné par exemple de Tilff. De même, l'efficacité de l'information semble faible car si l'on interroge de nombreuses personnes, la méconnaissance d'outils existant comme la Teignouse, le Plan de Prévention de Proximité... est flagrante.

En ce qui concerne les **seniors**, on peut d'ores et déjà dire que *créer un home à finalité sociale* sort des compétences. Par contre une réflexion construite sur les services à domicile existants pourrait être une piste à explorer plus avant.

En ce qui concerne le logement, deux pistes pouvant mener à des fiches sont retenues: les **logements** de type intergénérationnel assurant aussi une mixité sociale ainsi que des logements destinés plus particulièrement aux jeunes de la Commune sont évoqués.

En ce qui concerne la **formation continuée et l'insertion professionnelle**, il est souligné que les cours de promotion sociale sont également organisés par la Commune et que la création de conditions favorables comme la mise à disposition de locaux sont des points positifs. La Maison de l'emploi aussi été évoquée en disant que finalement, il était parfois plus facile et plus judicieux de se rendre directement aux services du Forem à Liège que de se rendre à Comblain-au-Pont ce qui montre une fois de plus l'aspect mobilité sous-jacent. A l'heure actuelle, aucune fiche spécifique n'a l'air de se dégager.

Pour les **usager doux** en plus de l'intégration d'une sécurisation accrue dans toutes les fiches faisant appel à des aménagements de centre villageois... Une réflexion pourrait mener à une fiche renforçant les maillages intervillages destinés aux piétons et cyclistes. Un inventaire des chemins nécessaire est par exemple une action à mener au sein d'un fiche-projet. Par exemple à Aywaille, une fiche "*réalisation d'un inventaire des chemins vicinaux en vue de créer une nouvelle mobilité inter-villages*" a été retenue et devrait se réaliser dans les trois ans lorsque ce PCDR sera approuvé. Une autre fiche intitulée "*réalisation d'une liaison cyclo-pédestre Quarreux-Martinrive en prolongeant la Voie des Aulnes*" en vue notamment de rejoindre le RAVeL de l'Ourthe a été intégrée dans le PCDR d'Aywaille. La réflexion sur des fiches de ce type pourrait donc être entamée.

En ce qui concerne des **actions répressives par les forces de l'ordre**, le GT ne voit pas bien comment monter une fiche-projet sur le sujet. Les actions pouvant éventuellement dans le lot 0 seraient éventuellement possibles.

#### **4. Suite du processus et prochaine rencontre**

Il n'y aura plus de réunions publiques des GT avant la rentrée scolaire 2007.

De plus, comme évoqué, un remaniement des GT est à prévoir. Le travail cependant continue et des ébauches de fiches-projets peuvent être transmises aux agents de développement afin qu'ils programment des discussions sur ces sujets en GT.

La richesse des débats futurs repose aussi sur les propositions construites sous forme de fiches. Par conséquent, au plus vous rentrez des ébauches de projets durant les mois à venir, meilleur sera le PCDR. A ce titre soulignons d'ores et déjà l'engagement de deux participants de transmettre des documents de ce type.

A très bientôt! N'hésitez pas à nous contacter afin de construire ensemble des projets novateurs...

## COMPOSITION DES PREMIERS GT

### **CADRE DE VIE** (05/03/2007, 16/04/2007,14/05/2007)

M.-G. BEGUIN, M. BOULANGER J. BROCK L. CARLIER, C. DANLOIS, F. DELAVIGNETTE, M.-M. DELAVIGNETTE, E. DESERRANNO – ROMMES, A. DISTER, D. GERARD, P. HAMOIR, G. HELLER, R. HUART, L. LAMBERT, F. LEBOUTTE, L. MERLOT, M. MIGNOLET, M.-Th.NATALIS-MONVILLE, P. NATALIS, M. NOELANDERS, D. PANKERT-BOULANGER, R. PEETERS, L. RAETS, C. REYMOND, N. ROLAND, D. RYCKEWAERT (*Administration communale*), Y. SEUTIN, F. TIMMERMANS, J. VERJUS, F. VERRECHIA, J. WALTREGNY, B. WATHIEU A. WILMOTTE

### **ACTIVITES ECONOMIQUES** (07/03/2007, 18/04/2007, 16/05/2007)

P. ATERIANUS, F. BERNARD, A. BRIKKO, L. CARLIER, D. COMPERE, D.DEFECHEREUX, J.-L. DELGES, F. DOCQUIER, W. DUHAMEAU, B. DUPRET, P. FRANCK, P. GEORIS, J. GERON, S. LEMMENS, N. ROLAND, D. RYCKEWAERT (*Administration communale*), F. TIMMERMANS, D. WINAND, E. WINAND

### **TEMPS LIBRE** (13/03/2007, 25/04/2007, 31/05/2007)

P. ATERIANUS, F. BERNARD, A. BRIKKO, D. COMPERE, P. GEORIS, P. JEGHERS, S. LEMMENS, D. LEWALLE, L. MERLOT, V. NATALIS, D. PLOUVIER, N. ROLAND, D. RYCKEWAERT (*Administration communale*), J. WALTREGNY, D. WINAND

### **SERVICES ET AIDES** (15/03/2007, 26/04/2007, 05/06/2007)

Y. CARRE, M. DALEBROUX, J. DEBRY, J.-L. DELGES, F. DOCQUIER, D. GERARD, F. LEBOUTTE, S. LEMMENS, J.-P. LIBOTTE, A. MAETER, L. MARTIN, M. SALMON, F. TIMMERMANS

GT «Environnement» et GT «Tilff-Méry»

**Mardi 20 novembre à 20H00**

Château Brunsode (parc Brunsode, Tilff)

- Aménagement des abords des Prés de Tilff en collaboration avec les acteurs publics et privés dans une optique de développement durable
- Renforcement du maillage intervillages en faveur d'une mobilité douce

GT «Logement-Patrimoine bâti»

**Mercredi 28 novembre à 20H00**

Salle communale de Méry (avenue d'Esneux, 216)

- Valorisation du petit patrimoine bâti (achat de certains bâtiments à préserver...)
- Aménagement de logements «intergénérationnels» et «tremplins» en tenant compte du plan HP

GT «Environnement» et GT «Economie-Tourisme»

**Jeudi 6 décembre à 20H00**

Escale (avenue de la Station 80, Esneux)

- Valorisation des déchets du bois dans la perspective du développement du secteur des énergies renouvelables
- L'éco-tourisme à Esneux avec une optique nature et gastronomie «bio»
- La forêt sociale: aménagements de différents bois communaux

Agents de développement du GREOA :

**Benoît HOUBEAU  
Sarah BEAUFAYS  
Isabelle LAURENT**



OURTHE  
AMBLEVE  
GREOA

**asbl GREOA – Service PCDR**

Place de Chézy 1, 4920 Harzé – Aywaille

Tél.: 04 384 67 88 – Fax: 04 384 74 37

pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be

<http://www.pcdr.be>

# ESNEUX

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL  
Une démarche participative originale en faveur d'un nouvel essor communal

## RENCONTRES CITOYENNES

### A l'attention de tous les Esneutois et des Groupes de Travail (GT)



**Mardi 18 septembre 2007 à 19h30**

Présentation des projets à discuter en GT (méthode, agenda...)  
ESCALE, av. de la Station à Esneux



RÉGION WALLONNE



ESNEUX



## Rappel du processus

Le Programme Communal de Développement Rural est un document stratégique re-prenant des projets visant à améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants. La conception d'un PCDR s'effectue en plusieurs phases durant lesquelles la participation citoyenne est au cœur du processus. Depuis février 2006, de nombreuses idées ont été émises lors de différentes réunions publiques. Après l'information, la consultation de la population et la rédaction des objectifs de développement en Groupes de Travail (GT), les premiers projets vont être approfondis.

## Des projets à approfondir en Groupes de Travail

Certains projets retenus seront subsidiés jusqu'à 80% par la Région wallonne. Il s'agit d'investissements en adéquation avec les besoins détectés sur l'entité.

Participez activement aux réunions pour les projets qui vous intéressent! Sachez également que la liste ci-dessous est non exhaustive et que des projets supplémentaires sont susceptibles d'y être ajoutés. Si vous souhaitez rédiger une fiche ou obtenir des renseignements complémentaires par rapport aux projets qui seront discutés en réunion, n'hésitez pas à contacter les agents de développement du GREOA.

## GT «Esneux centre» et GT «Economie-Tourisme»

### Jeudi 4 octobre 2007 à 20H00

Escale (avenue de la Station 80, Esneux)

- Mise en valeur de l'ancien centre d'Esneux (Quartier du Mont) en renforçant son identité historique, en lien avec le centre commercial et touristique actuel avec un agrandissement éventuel de la Maison communale
- Revalorisation du centre d'Esneux (avenue de la Station, rue de Bruxelles, le Pont, rue sous les Roches)

## GT «Fontin-Hony» et GT «Sport-Culture-Loisirs»

### Mardi 9 octobre 2007 à 20H00

Salle du Patro à Fontin (rue de la Clissure, 8)

- Réaménagement du village de Fontin (places, sens de circulation, voiries, petit patrimoine...)
- Aménagements à Hony et ses environs (plaine de jeux à couvrir...) avec la construction éventuelle d'un local convivial destiné à toutes les générations (jeunes, seniors...)

## GT «Tiff-Méry» et GT «Environnement»

### Jeudi 18 octobre 2007 à 20H00

Château Brunsode (parc Brunsode, Tiff)

- Aménagements du Domaine Brunsode dans une optique de développement d'activités tournant autour d'un tourisme culturel, du secteur apicole (aménagements au musée de l'abeille, miellerie dans la dépendance du château à rénover...)
- Construction d'un centre d'élevage de l'abeille jouxtant une zone humide à créer à Sainval
- Développement du concept de forêt sociale et aménagements à prévoir dans les bois communaux (boucle de l'Ourthe...) (1ère approche)

## GT «Economie-Tourisme» et GT «Tiff-Méry»

### Mercredi 24 octobre 2007 à 20H00

Salle communale de Méry (avenue d'Esneux, 216)

- Aménagement de la place de la Gare à Méry
- Valorisation du zoning de Méry en améliorant notamment les infrastructures publiques
- Création d'une Agence de Développement Local

## GT «Esneux centre» et GT «Sport-Culture-Loisirs»

### Mardi 6 novembre 2007 à 20H00

Escale (avenue de la Station 80, Esneux)

- Aménagements de l'Escale et de ses environs
- Aménagements au Hall Omnisports d'Esneux et alentours: terrain de football, piste d'athlétisme...

## GT «Information et Communication» et GT «Economie-Tourisme»

### Mardi 13 novembre 2007 à 20H00

Château Brunsode (parc Brunsode, Tiff)

- Fiche générale d'actions pour la communication
- Création d'un Office du Tourisme

## LA VIE DE VOTRE COMMUNE VOUS INTERESSE ?

**Rendez-vous en septembre dans les nouveaux  
Groupes de Travail (GT)**

Des projets peuvent encore être proposés !

Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) avance à grands pas. Les premières réunions des Groupes de Travail (GT) ont commencé début mars. Sur base des avis de la population et de l'étude socio-économique, chaque GT a formulé des objectifs de développement à atteindre pour la Commune, dans 10 ans. Ceux-ci seront réexaminés, dans leur ensemble, par la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) qui sera prochainement constituée.

Les GT ont également effectué un premier tri des projets proposés par la population. Dès la rentrée de septembre, des GT se formeront par villages et/ou par thème afin de réfléchir plus en profondeur aux projets à réaliser, en fonction des objectifs à atteindre. Certains projets ont déjà été formulés lors de la consultation de la population ; d'autres peuvent encore être proposés. Dès lors, n'hésitez pas à rejoindre les GT si la vie et l'intérêt général de votre Commune ou de votre village vous interpelle.

Pour rappel, certains projets ou actions peuvent être réalisés rapidement par la Commune, les associations, les citoyens. D'autres projets, de plus grande ampleur et demandant davantage de d'investissements pourront recevoir un subside de la Région wallonne allant jusqu'à 80%.

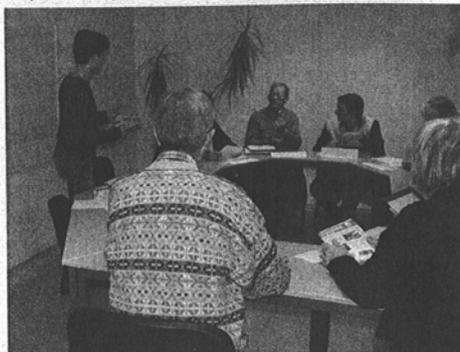
Le PCDR c'est l'occasion de revaloriser la participation citoyenne ! Alors n'hésitez pas à rejoindre un Groupe de Travail, à transmettre vos avis et vos idées par téléphone, courrier, e-mail, ou à visiter le site Internet <http://www.pcdr.be>. De plus amples informations sur la suite du processus vous seront communiquées prochainement.

### Renseignements :

Benoît HOUBEAU  
Sarah BEAUFAYS  
Isabelle LAURENT

GREOA-Service PCDR  
place de Chézy 1 - 4920 HARZE

Tél. : 04.384.67.88 - Fax : 04.360.82.21  
[pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be](mailto:pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be)  
<http://www.pcdr.be>



## BULLETIN INFO COMMUNALES

D'ESNEUX

(juin 2007)

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion sur les aménagements  
du quartier du Mont et d'Esneux centre**

**4 octobre 2007**

(Escale, Avenue de la Station 80, 4130 ESNEUX)

---

**Présents :**

*Mesdames et Messieurs :*

Philippe ATERIANUS, André BALTIA, Josette BROCK, Jacques BOURDOUXHE, Lucien CARLIER, Daniel DEFECHEREUX, Marie-Thérèse DELAVIGNETTE, Benoît DUPRET, Bernard KAISIN, Philippe HAMOIR, François HAUZEUR, Andrée PRICK-SCHAUSS, Nathalie RENOTTE, Nadine ROLAND, Michel SMAL, Josette VERJUS

*Echevins et conseillers :* Hervé BECHOUX, Freddy DOCQUIER, Anne-Catherine FLAGOTHIER, Pierre GEORIS, Christie MORREALE

*Administration communale :* Dominique RYCKEWAERT

*Agents de développement du GREOA :* Sarah BEAUFAYS (secrétariat), Benoît HOUBEAU (animation de la réunion)

**Excusés :**

Madame et Messieurs Bernadette BABILONE, Philippe DETROZ, Laura IKER, Léon MARTIN

La réunion débute à 20h.

B. HOUBEAU explique que la réunion durera maximum jusqu'à 22h. Une heure de discussion est prévue pour chaque point mentionné à l'ordre du jour.

Des documents de travail ont été distribués aux personnes inscrites quelques jours à l'avance et sont distribués aux autres personnes en séance.

Les objectifs de développement rédigés par les anciens Groupes de Travail sont rappelés car il faudra veiller à ce que les projets développés répondent à ces objectifs.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, Une question est posée : que regroupent ces nouveaux Groupes de Travail (GT)? On retrouve certains intitulés des anciens GT. B. HOUBEAU répond qu'à présent les réunions sont davantage organisées en terme de projets et que les objectifs formulés dans les anciens GT sont à présent transversaux aux différents projets évoqués.

Les données évoquées dans les documents de travail sont ensuite énoncées, complétées et discutées. Les autorités communales sont invitées à intervenir pour préciser certains points évoqués. Les participants devront ensuite prendre position de manière consensuelle sur la poursuite ou non du projet. L'avis sera ensuite transmis à la CLDR. Dans le courant de l'année 2008, des premières esquisses de projets seront tracées par un auteur de projet auquel il est important de fournir un bon cadre.

**1. Esneux, Quartier du Mont :** mise en valeur en renforçant son identité historique, en lien avec le centre commercial et touristique actuel, avec un agrandissement éventuel de la Maison communale. (Titre provisoire)

Etat des lieux :

- le manque de parking se fait sentir : l'Eglise draine beaucoup de monde, de nouveaux logements sont en construction, beaucoup d'immeubles se transforment en appartements (ancienne superette, rue du Mont face au presbytère, vicariat restauré par l'OAL en 3 appartements...) Certains estiment qu'il faudrait dès lors réfléchir à cette situation avant d'accorder des permis de bâtir. Néanmoins, il faut travailler avec l'existant.
- le stationnement se fait de manière anarchique : place Jean d'Ardenne, entre le presbytère et le carrefour... et nuit à la qualité de vie et à la convivialité? Il y a un banc original avec Jean d'Ardenne mais personne ne pensera à aller s'y asseoir, au milieu des voitures.
- Un parking est situé à l'arrière de l'ancienne maison du peuple
- Manque de convivialité, de joie (car absence de commerce, café...) et juste des voitures et des bâtiments
- Une partie importante est classée autour du château Le Fy (maisons du 17 et 18<sup>ème</sup> siècle...).
- Petit patrimoine intéressant.
- Des panneaux didactiques sont en cours d'élaboration avec QVW : l'emplacement n'est pas encore déterminé. Peut-être prévoir une installation non définitive si des aménagements de la place sont prévus.
- Un cadastre énergétique a été réalisé sur 3 bâtiments "énergivores" dont l'administration communale. Un responsable énergétique a été désigné pour améliorer le coût énergétique.
- L'administration communale : personnel à l'étroit, manque d'ascenseur...
- Concernant les tilleuls, des ouvriers communaux ont été formés à la taille douce
- Il existe un sentier vicinal depuis la Maison de repos, vers l'hôpital et un autre qui n'est plus utilisé et qui descend vers le passage à niveau. Leur réhabilitation permettrait à plusieurs usagers de ne pas utiliser la voiture. D. RYCKEWAERT ajoute qu'une demande a été introduite auprès d'Infrabel pour racheter une partie pour faire une boucle entre la rue sous les roches (départ) puis passerelle et arrivée sur la place, au-dessus de l'administration. Infrabel va charger un conseiller technique d'étudier le dossier.

- Escalier du Vieux Thier : choc visuel créé par le vide suite à la taille des arbres, marches de 17cm, une rampe devrait être placée.

Les participants sont d'accord de poursuivre la réflexion sur un projet pour le quartier.

#### Actions/Descriptions :

- Stationnement :
  - o transformer l'endroit de verdure près de l'église, en montant vers le home, en parking
  - o procéder à un marquage au sol
  - o réfléchir à des solutions afin de limiter le stationnement (voitures ventouses) et empêcher un stationnement supplémentaire
- Revoir le sens de circulation et rendre certaines rues à sens unique
- Convivialité à favoriser :
  - o En organisant et limitant le stationnement
  - o En rendant la place la plus plate possible pour favoriser les espaces de rencontre tout en permettant la tenue d'activités (placer à certaines occasions un chapiteau...)
  - o Penser à la place de Montmartre (place en hauteur avec un petit café, conviviale...)
- Veiller à préserver le petit patrimoine et à le mettre en valeur (monument du centenaire de la fête des arbres (était autrefois disposé dans la perspective et maintenant déplacé, n'accroche plus la vue), vieilles croix de l'ancien cimetière à mettre en valeur...)
- Valoriser les points de vue
  - o Réhabilitation du Croupet (au milieu de l'escalier du Vieux Thier, exposé au soleil, vieille terrasse donnant sur le vieux quartier du Lavaux) : débroussailler
- La rénovation de l'Administration communale au niveau de l'espace : le personnel est à l'étroit, il faudra de la place pour installer l'ascenseur dans des proportions limitées pour limiter les budgets, la pose d'un ascenseur entraînera un besoin de place supplémentaire également.
- Aménager une petite place rue Oscar Troupin qui débouche sur la rue de liège (bancs...) (propriété communale)

#### Données à collecter

- Apport de qualité village wallonie
- Voir les propriétaires

### **1. Esneux centre:** revalorisation commerciale et touristique (titre provisoire)

#### Etat des lieux :

- Espace trop important réservé aux terrasses qui ne sont jamais toutes utilisées et empiètent sur la chaussée.
- Danger au passage à niveau en venant de la rue Grandfosse (forte déclivité) Il y a une volonté de la SNCB de supprimer un maximum de passage à niveau à terme. En outre, dans le cadre des travaux de réaménagement de la rue Grandfosse, des chicane pour ralentir la vitesse sont prévues (les passages à niveau de La Gombe et de Souverain pré vont prochainement disparaître.
- Vitesse excessive le long du chemin de fer
- Pas de siphon dans les avaloirs et conteneurs des commerces rue sous les roches

- Le parking situé rue de Bruxelles est toujours complet (pourtant peu visible)
- Il n'existe pas encore de projet arrêté pour la salle communale (La lèche)
- Eclairage de la gare au Delhaize mais manque d'éclairage jusqu'à l'Escale. Des subsides vont être octroyés via le plan escargot pour continuer l'éclairage depuis le Delhaize jusqu'au delà de l'Escale avec également des aménagement pour les PMR... Une autre réflexion est également menée pour la liaison Maison de repos, arrière de l'Escale, bord de l'eau...
- Danger pour les piétons à partir de la Maison de repos, Avenue des trois couronnes (sujet abordé le 6 novembre pour l'aménagement d'Escale et de ses environs)
- Le pont d'Esneux devrait être refait d'ici quelques années (MET) : y être attentif avant d'y investir
- Quai de la régence : l'Ourthe a perdu son charme parce que canalisée, on ne voit rien avec les buissons qui sont trop hauts, idem pour l'Avenue des 3 couronnes
- Beaucoup de voitures ventouses : problème pour les commerçants. Première action à mener : commerçants devraient laisser la place à leur clientèle : effort de communication à réaliser
- Place Désiré Delville (au pied de l'escalier du Vieux Thier) est dans un état lamentable
- L'avenue Montefiore jusqu'au kiosque : place avec les bulles à verres empruntée pour aller au Parc du mary

#### Actions/Descriptions :

- Marquer l'entrée d'Esneux au rond point de l'Avenue de la Station (sculpture...)
- Dégager la végétation de la colline où église et Le Fy
- Rénover les trottoirs de la rue de Bruxelles
- Mettre la rue sous les roches en sens unique pour entrer du côté de la gare, proposer cet itinéraire comme itinéraire alternatif pour les cyclistes.
- Faire du pont un élément de liaison via de l'éclairage et du mobilier urbain et ainsi inciter les gens à passer sur la rive gauche.
- Installer des canicrottes
- Nettoyer plus souvent l'eau de la fontaine (Parc du roi Baudouin)
- Kiosque Avenue Montefiore conviendrait comme pavillon du tourisme. Il inciterait en outre les personnes à se rendre dans les commerces de la rive gauche. Un élément d'accroche est aussi le banc Léon Souguenet et Madame Montefiore.
- Limiter la vitesse rue de Bruxelles (route régionale)
- Remplacer l'éclairage cassé de la roche trouée

#### Divers

- Un participant rappelle que PCDR c'est aussi Programme commune de développement rural. Il est précisé que rural ne signifie pas nécessairement nature et agriculture. Cela concerne une réalité plus large qui concerne l'ensemble de la Commune. Les villages de la commune vont être abordés lors des prochaines réunions et les membres de la CLDR veilleront à ce que les projets soient répartis de manière équitable sur l'ensemble du territoire communal.
- Certains précisent qu'il faut bien se rendre compte que tout ce qui est demandé ne pourra pas être réalisé. Il est précisé que c'est un programme valable pour 10 ans durant lesquels les projets vont pouvoir s'échelonner. Le PCDR permet en outre de décrocher des subsides ailleurs. Le développement généralement subsidie à 80% les projets et la Commune finance les 20% restants. Il y a aussi des subsides à aller décrocher ailleurs. Par exemple, pour les routes régionales, c'est le MET qui financera

les travaux. L'exemple du PCDR de Sprimont est évoqué en parlant des efforts réalisés par le MET pour des aménagements de sécurité à proximité de Banneux.

- Pour se rendre compte de visu des possibilités offertes par les PCDR, les participants sont invités à aussi regarder ce qui s'est passé dans des communes voisines comme Comblain-au-Pont (Place Leblanc, aménagements à Poulseur...)
- Tournant de la route régionale après la gendarmerie en venant de Tilff est dangereux pour les piétons. Les voitures qui sortent d'une zone 30 accélèrent et glissent très souvent.

Il est précisé que le présent compte-rendu sera envoyé aux participants dans les 15 jours maximum de la réunion. Le projet de PV sera également diffusé sur le site Internet du PCDR (<http://www.pcdr.be>).

La réunion est clôturée vers 22h00

### **Remarques complémentaires**

Une participante apporte par téléphone deux trois petites corrections incluses dans le PV et signale que le banc dans l'escalier du vieux Thier est particulièrement vétuste. De même la fenêtre visuelle au niveau du Croupet au milieu de l'escalier est bien obstruée. En outre, le dénivelé des marches ne lui a pas posé un problème particulier.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion sur les projets à Fontin et Hony**

**9 octobre 2007**

(Salle du Patro de Fontin, rue de la Clissure à FONTIN)

---

**Présents:**

*Mesdames et Messieurs :*

Philippe ATERIANUS, Françoise BERNARD, Carine BOSQUELLE, Dany BOYS, Lucien CARLIER, Denise COLLIN, Danielle COMPERE, Fabienne CORNIA-GEORIS, Denise DELAITE, Jean-Louis DELGES, Marie-Madeleine DEPAS, Denise FLAGOTHIER, André GOFFINET, Sylvie HOERIGS, Philippe HAMOIR, Maggy LIBERT, Jean-Claude LIVET, Marcel MARICQ, Véronique NATALIS, Nadine ROLAND, Robert SEVRIN, Béatrice SZABO, Nathalie WARINGER

*Bourgmestre, Echevins et Conseillers :* Philippe DETROZ, Freddy DOCQUIER, Cécile DUBOIS, Pierre GEORIS, Laura IKER, Léon MARTIN, Michel VEILLESSE

*Administration communale :* Dominique RYCKEWAERT

*Zone de police SECOVA:* André COLLIGNON

*Qualité-Village-Wallonie:* Marie DE SELLIERS, Anne TIMMERMANS

*Agent de développement du GREOA :* Benoît HOUBEAU (animation de la réunion et rédaction du compte-rendu)

**Excusés :** Michel DALEBROUX, Isabelle POUSSART

La réunion débute vers 20H00. Il est à noter que 36 personnes sont présentes à la réunion dont 4 ne se sont pas inscrites sur la liste de présences qui a circulé.

B. HOUBEAU explique que la réunion durera maximum jusqu'à 22h en insistant sur l'importance de travailler de manière disciplinée car pour la rédaction d'un compte-rendu de réunion, il est préférable que les participants s'expriment chacun à leur tour en évitant les

apartés. Des documents de travail ont été distribués aux personnes inscrites quelques jours à l'avance et sont distribués aux autres personnes en séance.

Les objectifs de développement rédigés par les anciens Groupes de Travail sont rappelés : les projets devront répondre à ces objectifs que les habitants se sont fixés et qui doivent encore être validés par la CLDR.

Les sujets du jour sont donc abordés et discutés sur base des documents de travail distribués.

## 1. Fontin :

Lecture est faite du document de travail et l'avis de l'assemblée est demandé sur les différents points évoqués. Il est également patent qu'il existe une volonté forte de développer ce projet. Différents participants prennent la parole et souhaitent tout d'abord que l'on rajoute dans l'état des lieux différents points: l'école, le terrain de football, le glacier, le commerce de proximité et l'agriculture encore bien présente dans le village.

Dans l'optique de compléter l'information du document assez sommaire distribué, l'agent de développement lit la description du village de Fontin telle qu'elle est reprise dans le rapport intermédiaire de l'étude socio-économique qui fera partie intégrante du Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Comme les participants l'ont constaté, la description du bâti montre bien qu'il existe un caractère spécifique au noyau villageois de Fontin. Une description identique existe pour le quartier du Hamay étroitement lié au village.

L'aspect de la sécurité routière et du flux de trafic est souligné en notant l'influence notamment des activités commerciales et la cité du Hamay qui draine de nombreux véhicules. Le problème serait plus aigu le week-end. Deux participants pensent qu'il est peut-être nécessaire d'élargir la *rue Vehin*. Monsieur André COLLIGNON, commissaire récemment en fonction à la police d'Esneux, montre des clichés du centre du village en évoquant des pistes d'aménagement notamment par des marquages au sol appropriés. Les coussins berlinois sont également évoqués. Il souligne que lorsque l'on aborde des aménagements concernant la sécurité routière, il est important de se poser trois questions:

- est-ce légal en vertu des lois et règlements?
- est-ce techniquement réalisable?
- est-ce matériellement possible?

La vitesse excessive des véhicules est un point qui est revenu à de nombreuses reprises durant l'évocation de la fiche avec des propositions de zone 30 notamment devant la salle du Patro où la réunion se tient. Le stationnement est également une problématique dont il est primordial de tenir compte dans le projet global car l'anarchie règne parfois. L'arrivée et la sortie de la cité du Hamay semblent également problématiques.

La parole est ensuite donnée à Qualité Village Wallonie qui explique brièvement l'histoire en commentant certains points de l'esquisse qui a été réalisée il y a plus ou moins 7 ans. L'aspect tarmac du centre a été transformé en un lieu nettement plus convivial avec de la verdure, des essences d'arbres, l'établissement d'une fontaine... Une allée a même été créée et baptisée *l'allée de Croissants* (petit escalier) pour rejoindre à pieds et de manière sécurisée la boulangerie. L'idée qui prévalait était réellement de permettre aux villageois de s'approprier l'espace de vie. Pour information, un accord de principe d'une subvention à 65 % des espaces verts existait à l'exception des travaux de voiries... Le Commissaire insiste sur l'importance de prêter une attention particulière aux personnes à mobilité réduite dans le cadre des aménagements.

Le petit patrimoine est à mettre en valeur notamment le monument aux morts de Fontin. Même si la situation a évolué avec le temps et pour le noyau central de l'aménagement du village, il est suggéré de repartir de l'esquisse de Qualité Village Wallonie en ne se limitant pas au périmètre déterminé à l'époque puisqu'il s'agit de revoir l'ensemble du village en ce compris les accès à celui-ci notamment vers la cité du Hamay. L'embellissement du village passe aussi par une meilleure intégration des bulles à verres dont la visibilité est actuellement disgracieuse.

Le point des trottoirs et accotements a également été soulevé avec la mise en avant des avantages et inconvénients des deux systèmes. L'exemple de la Hollande et de ses accotements est évoqué dans des termes positifs. En ce qui concerne le ralentissement du trafic, l'établissement de zones avec un caniveau central montrerait de bons résultats.

Des solutions sécurisantes pour les usagers doux est une priorité car la clé du succès de la fréquentation des espaces de convivialité est étroitement liée à la sécurité routière. La rue Vehin et sa largeur a suscité un certain débat tout en soulignant qu'en veillant à la taille réglementaire des haies on pourrait gagner jusqu'à 25 cm.

Le village de Fontin est relativement étendu et un système de stationnement avec des parkings périphériques n'est peut-être pas opportun. L'exemple du cimetière est évoqué et un projet semblable au projet de Deigné du PCDR d'Aywaille ne serait pas vraiment transposable en l'espèce.

Il est important de penser aux cyclistes à la fois en terme de pistes que de petits aménagements nécessaires pour parquer des deux roues.

La création d'une voie entre le plateau du Hamay et Esneux Centre est important car cela réglerait pas mal de soucis de circulation dans le village même de Fontin. Le schéma de structure communal aurait même souligné qu'il ne devrait pas y avoir de nouvelles constructions dans la cité tant que cette voirie ne serait pas mise en place. Il existe bien un sentier pour les piétons pour rejoindre en toute quiétude le centre. Cependant, plusieurs participants insistent sur le problème la difficulté d'emprunter notamment le sentier de Hamay en raison d'un entretien peu suivi et des cailloux trop gros.

## **2. Hony**

Dans l'état des lieux, il ne faut pas oublier l'excellente boulangerie qui draine notamment le dimanche matin de nombreux automobilistes qui, malheureusement stationnent parfois de manière anarchique et sur le trottoir. Il est à souligner qu'il existe un lien très étroit entre les habitants de Méry et Hony. De plus, les nombreuses activités qui se tiennent dans le hameau, avec un secteur associatif particulièrement dynamique où l'intergénérationnel transparaît, doivent souvent s'effectuer dans des locaux privés parfois peu adaptés et aussi trop étroit au vu du succès des manifestations qui s'y déroulent.

Les habitants de Fêchereux participent aussi régulièrement aux activités villageoises. La rue de Fêchereux est dans un état assez mauvais; cependant une inscription budgétaire communale a été effectuée pour 2007 et sera prolongée en 2008 pour une mise en chantier relativement rapide. En ce qui concerne la rue de Nandrin une inscription au plan triennal 2007-2009 a été effectuée.

Couvrir la plaine de jeux semble une idée peu intéressante et il serait nettement plus opportun de penser à une **maison de village** et ce pour les raisons d'ores et déjà évoquée mais aussi en liaison avec le plan HP et les campings de la zone de Méry. Par le passé, il existait un local des fêtes mais celui-ci n'existe plus. Le lien étroit entre Hony et Méry impliquera que ce point sera abordé également lors de la réunion consacrée à ce hameau le 24 octobre 2007 à 20H00 à Méry. De manière concrète, à terme, il sera nécessaire de déterminer précisément un lieu adéquat pour aménager l'infrastructure et ses accès de manière à répondre aux besoins tout en respectant la quiétude du village. Une acquisition communale sera peut-être nécessaire.

Une question a été posée sur le RAVeL et les éventuels aménagements programmés et les influences potentiellement négatives des travaux sur les crues. Une réponse n'a pu être apportée car personne dans l'assemblée ne maîtrisait tous les tenants et aboutissants de ce dossier.

### **3. Informations complémentaires**

Les données collectées seront donc utilisées pour donner le cadre à une personne ou bureau qui sera chargée de tracer des esquisses d'aménagements tout en les budgétisant.

Il vous est loisible d'envoyer toutes les données complémentaires et ou commentaires sur ce projet de compte rendu au agents de développement du GREOA.

La séance est clôturée vers 21h45

#### **Précisions complémentaires reçues par courriel:**

Dans l'état des lieux pour Fontin, il est nécessaire de mentionner pour la rue de la Clissure: le manège et son extension récente ainsi que les activités des scouts.

Le stationnement à Fontin: rue de la Clissure, plusieurs personnes évoquent le danger important causé par l'encombrement de la chaussée et des accotements par les autos, ne laissant aucune place aux "usagers fragiles" lors des nombreuses manifestations (véhicules garés de part et d'autre de la chaussée dans un tournant.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion sur les projets suivants:  
valorisation du musée de l'abeille et du domaine Brunsode, centre d'élevage de l'abeille  
et zone humide, forêt sociale (1<sup>ère</sup> approche)  
18 octobre 2007  
(Château Brunsode, parc Brunsode, à TILFF)**

---

**Présents:**

*Mesdames et Messieurs* : Luigi AGUZZI, Nathalie ARNOULD, Daniel DEFECHEREUX, Jean-Louis DELGES, Paul DEPAS, Willy DUHAMEAU, Benoît DUPRET, Pierre FRANCK, Philippe HAMOIR, Nadine HUBIN, Nicolas JACOB, Liliane LAMBERT, Francis LEBOUTTE, Jacqueline MAURISSEN, Jacques MULLENDERS, Danièle PLOUVIER, Isabelle POUSSART, Jean-Marie REMY, Nathalie RENOTTE, Claude REYMOND, Nadine ROLAND, Ginette SOMKA, Vincent VANDEWEERDT, Felix VERRECHIA, Eli WINAND, Theza ZANZEN

*Bourgmestre, Echevins et Conseillers* : Laura IKER, Philippe DETROZ, Pierre GEORIS

*Administration communale* : Dominique RYCKEWAERT

*Agent de développement du GREOA* : Isabelle LAURENT (animation de la réunion et rédaction du compte-rendu)

**Excusés** : M. WILMOTTE

La réunion débute vers 20H00.

Des documents de travail ont été distribués quelques jours à l'avance aux personnes inscrites et sont distribués aux autres personnes présentes. Ils ont été élaborés sur base des données recueillies lors de la consultation de la population.

Le processus est très brièvement rappelé (réunions d'information et de consultation, premiers Groupes de Travail (GT), ...). Les réunions sont désormais davantage organisées en fonction des projets. Les objectifs de développement, rédigés par les anciens Groupes de Travail, sont repris dans un des documents distribués: il faudra en effet veiller à ce que les projets développés répondent à ces objectifs. Ces objectifs devront être validés par la Commission Locale de Développement Rural (CLDR).

Les données évoquées dans les documents de travail sont ensuite énoncées, complétées et discutées. Dans le courant de l'année 2008, des premières esquisses de projets seront tracées par un auteur de projet auquel il est important de fournir un bon cadre.

## 1. Aménagement du domaine Brunsode

Après présentation des données reprises dans le document de travail, les participants sont invités à formuler leurs remarques, poser leurs questions...

### Etat des lieux :

#### *Musée de l'abeille*

- Question relative aux catégories de touristes:
  - > Forte diminution de la fréquentation des groupements scolaires; ce constat est valable pour l'ensemble des musées (cf. enquête réalisée par le journal Le Soir). Il s'explique notamment par la hausse du coût des transports.
  - > les groupes (personnes du troisième âge...)
  - > les individuels
- Question concernant la publicité pour le musée:
 

10000 dépliant ont encore été édités récemment; le musée est repris dans le Bulletin communal; la Maison du Tourisme diffuse une brochure reprenant tous les musées de la Région Ourthe-Amblève; La Fédération du Tourisme assure également la publicité; le musée est également repris sur le site Internet du Syndicat d'initiative d'Esneux, de la Commune, de l'Ourthe-Amblève et de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège.
- Le musée est apprécié par les visiteurs. Un potentiel existe et est à développer. Il est essentiel d'attirer le tourisme local, et également de s'adapter, d'évoluer. L'accroche pour les enfants est bonne; des lacunes sont par contre relevées en ce qui concerne le public des adolescents. Le succès de l'Aquarium à Liège est cité en exemple, il s'expliquerait par le caractère plus interactif de ce musée et par le lien qui unit ce musée à l'Université de Liège.

### Actions/Descriptions :

#### *Projet de modernisation du musée*

Quelques unes des suggestions proposées, relatives à la modernisation du musée, sont présentées aux participants:

- Repenser l'entrée du musée afin de ne pas présenter une porte foncée mais un sas lumineux qui permette d'accueillir le public à l'abri des courants d'airs ;
- Etablir une véranda intérieure pour contenir les abeilles lors des visites d'entretien des colonies en exposition afin d'éviter une importante perte d'abeilles à chaque visite... et la nécessité d'un nettoyage complet du musée à chaque intervention dans les ruches... ;
- Etablir un bilan énergétique du musée et passer au chauffage solaire et à l'électricité solaire ;
- Prévoir des visites et des montages vidéo en fonction des différentes tranches d'âges des groupes scolaires visés et des divers publics ;
- Etablir aux alentours du musée un parcours de nids pour abeilles solitaires ;
- Etendre ce parcours de nids à l'ensemble de la Commune, en collaboration avec les mouvements de jeunes et les classes visiteuses du musée ;
- Prévoir un guide MP3 pour les visiteurs du musée;
- Développer les infrastructures et les activités autour du musée, afin de permettre aux visiteurs de passer la journée dans la Commune. Des collaborations sont à développer avec les apiculteurs afin de permettre l'interactivité. Quant aux synergies à développer

avec le Rond-Chêne (Communauté Française), elles existent déjà: une brochure reprenant les musées de la Province de Liège est distribuée aux écoles (il n'y a pas d'exclusivité Rond-Chêne – musée de l'abeille). Il est par ailleurs suggéré de prendre des contacts avec Miel Maya qui a l'intention de développer un projet en Ourthe-Amblève;

- Il serait intéressant que les membres du personnel du musée suivent une formation muséale.

### *Projet de miellerie*

Auparavant, les apiculteurs réalisaient l'extraction chez eux. Vu les nouvelles normes, ils sont demandeurs d'une miellerie. Il s'agit d'un local où les apiculteurs disposent du matériel nécessaire et extraient proprement; le nettoyage se fait également facilement.

Suite à un moment prévu pour un échange questions/réponses, quelques informations complémentaires sont données. A priori une miellerie n'est pas ouverte au public. On peut cependant imaginer une grande baie vitrée qui permette le maintien de bonnes conditions d'hygiène. Un apiculteur extrait 2 à 3 fois par an; la saison d'extraction est limitée (de mai à ...), ce qui correspond bien à la période touristique.

Propositions de projets complémentaires: une brasserie pourrait être aménagée et proposer des produits liés au miel et des produits régionaux.

*En conclusion, il s'agirait de renforcer l'attractivité du musée en développant l'interactivité. Le projet de miellerie est à envisager parallèlement à d'autres projets tels que l'HoReCa...*

## **2. Centre d'élevage de l'abeille et zone humide**

### Etat des lieux

#### *Zone humide*

- La DNF et la commune ont déjà entamé une réflexion sur la question, la DNF a d'ailleurs encadré ce projet de zone humide. Les avis des participants divergent quant à la qualité d'aménagement de cette zone.
- L'existence de chalets est signalée. Une distance minimum légale est requise entre les ruches et les habitations<sup>1</sup>. Cette distance devrait pouvoir être respectée.

### Actions/propositions

Le centre d'élevage nécessite l'aménagement d'un local, quelques ruches à l'année longue et de l'espace supplémentaire en mai, juin et juillet. Les projets de centre d'élevage et de zone humide sont à développer en synergie. La présence des apiculteurs amènerait un plus pour la zone humide.

*En conclusion, les projets prévus initialement dans les 2 fiches projets sont à fusionner de façon à concevoir une fiche globale visant à améliorer le rayonnement, l'aura du musée à travers la mise en œuvre de différents projets. L'aménagement d'une miellerie est à considérer dans cette optique.*

*L'existence d'un centre de compétences permettrait de valoriser le musée.*

<sup>1</sup> 20 mètres entre les ruches et la première porte d'une habitation. Cette distance est réduite à 10 mètres en cas d'obstacle de 2 mètres de haut

*Il est entendu que l'ensemble du projet vise l'intérêt général et non l'intérêt particulier des apiculteurs. Il est également à signaler que l'apiculture est un élément de la culture wallonne. L'idéal serait de créer un parcours de l'abeille.*

Remarque complémentaire:

Suite à l'envoi d'une première version du compte rendu, un participant insiste sur la visée d'intérêt général du projet afin que les apiculteurs soient pro-actifs envers le tourisme pour l'utilisation de la miellerie. Il précise que l'apiculture n'est pas seulement un élément de culture wallonne mais de culture mondiale.

### 3. Forêt sociale

Il s'agit d'une première approche. La question sera abordée de façon détaillée lors de la réunion du 6 décembre (la forêt sociale: aménagements de différents bois communaux).

L'idée est de développer le concept de forêt sociale dans la Commune, en collaboration avec les Communes alentours.

Ce qu'on appelle fonction sociale de la forêt concerne les activités de détente liées à la marche, à la promenade, à la pratique sportive (jogging, VTT, équitation...) ainsi que des aspects plus esthétiques et culturels liés notamment à l'observation et à l'apprentissage de la Nature.

Une enquête a été menée en 2005, financée par la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux et la Division de la Nature et des Forêts (MRW-DGRNE) pour tenter d'analyser la demande de la population locale et a montré une fréquentation des bois communaux typique des massifs périurbains. Les lignes générales suggérées en matière d'aménagement "récréatif" des bois communaux d'Esneux sont notamment les suivants :

- Veiller à une gestion de type "parc" (chemins entretenus, nettoyage régulier, équipements, aménagement paysager) dans les zones les plus fréquentées;
- Concentrer les équipements éventuels (bancs, poubelles, aires de pique-nique, infrastructure sportives) dans ces zones plus fréquentées, en périphérie des massifs;
- ...

Dans le cadre du nouveau plan d'aménagement des bois élaboré par la DNF et approuvé par les autorités communales, un programme de réhabilitation et d'aménagements des parties les plus spécialement appréciées par les habitants de la Commune et les visiteurs a été mis au point.

Pour Esneux, il s'agit, dans les **bois du Rond-Chêne** (appartient à la Communauté française), de l'ensemble formé par le Parc du Mary, la Heid des Corbeaux, la Promenade Delsaux, l'Arboretum de la Tessenire et des nouvelles collections, soit une centaine de milliers d'hectares que compte le massif boisé d'Esneux-Anthisnes.

- L'objectif est de former un ensemble cohérent à haut potentiel récréatif et didactique
- Les composantes de l'ensemble seront reliées par des circuits, équipements et aménagements étudiés pour former un réel ensemble qui permettra d'apprécier les choix de gestion du patrimoine végétal et la richesse dendrologique des collections en place.
- Intérêt à l'échelle de la Région wallonne sur le plan de la diversité des arbres et des arbustes
- Le délai d'exécution pour les travaux d'infrastructures et d'équipements est fixé au 30 juin 2007 tandis que le délai d'exécution pour les interventions d'élagage, d'éclaircie et de plantations est fixé au 30 mars 2008.

- Dans le cadre du PCDR, il conviendra de participer à la mise en œuvre de la seconde phase afin de compléter les réalisations qui auront été effectuées (cf BIC juin 2007) il s'agit essentiellement de :
  - l'aménagement détaillé de la zone des nouvelles collections qui, progressivement, vont révéler tout leur potentiel esthétique et didactique.
  - remplacer les jeux dans la clairière de la Heid des Corbeaux
  - la mise en place d'un système d'identification des lieux et des chemins afin que les promeneurs puissent tirer le meilleur parti du réseau de chemins et sentiers non balisés au travers d'un repérage aisé
  - favoriser le volet information (plans, dépliants, documents pour faire comprendre et apprécier les richesses naturelles offertes)

Pour Tilff, le **Bois des Manants** offre une zone privilégiée formée par le vallon pittoresque de la Chawresse et l'arc de cercle reliant les points de vue Donnay à celui du Boubou, incluant le vallon méconnu du Costan. Le thème porteur est celui du paysage forestier. Avec les yeux du Maître de Méry, Auguste Donnay, les points de vue de la vallée de l'Ourthe et les ambiances forestières diversifiées du Bois des Manants seraient privilégiés pour compléter l'approche naturaliste du sentier-nature inauguré en 1984.

### **Beaumont**

- Le projet vise à rétablir la "Grande clairière" dans ses dimensions "traditionnelles" et à la connecter à la seconde (ancien pré à orchidées), à reconstituer, en dégageant, à tout le moins en partie, les sous-bois.
- Remise en état des sentiers et chemins, dégagement et création de nouveaux points de vue, mise en valeur de stèles et arbres commémoratifs, ...

### **PICVerts (Plan d'Itinéraires Communaux Verts)**

PICVerts a pour objectif :

- la création d'un réseau local cohérent de voies communales pour usagers non motorisés (les voies vertes, les chemins, les sentiers vicinaux);
- la promotion de son usage et sa protection, tant au niveau naturel que patrimonial.

La Commune a rentré sa candidature (PICverts 2007/2008) pour le projet suivant :

"Promenons-nous dans les chemins communaux" - Phase 1 "La boucle de l'Ourthe", projet en collaboration avec la Commune de Neupré. (plus de 5.500 m de sentiers et chemins vicinaux d'accès difficiles).

### **Données à collecter**

Tout complément d'informations, des suggestions... concernant ces projets est bien sûr le bienvenu.

### **4. Divers**

Les informations relatives au **Lot 0<sup>2</sup>** seront disponibles le 30 novembre 2007 sur le site Internet [www.pcdr.be](http://www.pcdr.be). Le document pourra être envoyé sur simple demande à toute personne qui le souhaite (s'adresser au GREOA – Service PCDR, Place de Chézy 1, 4920 Harzé, tél. 04 384 67 88)

La séance est clôturée vers 22H00.

<sup>2</sup> Le Lot 0 comprend toutes les actions déjà mises en œuvre suite aux demandes de la population depuis le début de l'Opération de Développement Rural.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion sur les thèmes : Agence de Développement Local,  
aménagement du zoning de Méry, du village et aménagement d'une Maison de village  
pour Hony-Méry-Fêchereux**

**Mercredi 24 octobre 2007  
(Salle communale de Méry)**

---

**Présents:**

*Mesdames et Messieurs :*

Lucien CARLIER, Daniel DEFECHEREUX, Jean-Louis DELGES, Françoise DELAVIGNETTE, Niels DUCHESNE Anne-Marie ELSTNER, Jean-Marc ELSTNER, Sylvie HOERIGS, Nadine HUBIN, M.-M. LEBLANC, Bernard LECLERCQ, Dany LEPAILY, Philippe PELZER, Nathalie WARINGER, David WINAND, Eli WINAND.

*Bourgmestre, Echevins et Conseillers :* Hervé BECHOUX, Freddy DOCQUIER, Pierre GEORIS, Laura IKER, Léon MARTIN

*Administration communale :* Dominique RYCKEWAERT

*Agent de développement du GREOA :* Benoît HOUBEAU (animation de la réunion et rédaction du compte-rendu)

*Excusés :* Philippe DETROZ, Jenny LEVEQUE

La réunion débute à 20h00 par un bref rappel du cadre dans lequel cette rencontre se déroule puisqu'il est important de faire état de quelques rétroactes. En effet, les thèmes discutés ce soir sont notamment issus des idées émises par les citoyens durant l'Opération de Développement Rural. Il est notamment précisé que les projets sont des moyens de parvenir à répondre aux objectifs de développement. Un point supplémentaire par rapport à l'agenda prévu au départ sera soumis à discussion puisque la réunion de Fontin a permis de dégager un projet de Maison de Village pour Hony-Méry-Fêchereux. Un document écrit est donc distribué en séance (document de travail en trois colonnes).

## 1. Valorisation du zoning de Méry en améliorant les infrastructures publiques. Création d'une Agence de Développement Local (ADL).

Relevant d'un axe à connotation économique ces deux premiers points sont abordés en même temps et débutent par la lecture des documents de travail. Il est également souligné que le PCDR est aussi un outil stratégique devant démontrer que la dynamique impulsée suscite une émulation créatrice notamment au niveau de la création d'activités. Bien entendu, les subventions du développement rural ne peuvent être affectées à des projets privés. Cependant, montrer dans le PCDR que l'Opération de Développement Rural a eu un impact positif sur l'entrepreneuriat privé est un atout supplémentaire renforçant le dossier. Laura IKER, Bourgmestre, explique également avant de lancer le débat sur le sujet, que le Secrétaire communal d'Esneux planche actuellement sur la constitution d'un dossier pour le développement d'une ADL et réfléchit également sur les potentialités du site du « parc artisanal ». Il est extrêmement intéressant de débattre de ces deux sujets même s'il n'y aura pas nécessairement une fiche-projet subsidiée par le développement rural.

Il est également fait état de la situation actuelle et des contacts pris avec la SPI+. Etablir un Eco-Parc est une bonne idée qui permet de se distinguer des parcs artisanaux traditionnels. Le responsable de Merytherm explique l'idée d'établir un centre d'entreprises avec la possibilité de proposer certains services à la carte afin de réaliser notamment des économies d'échelle par exemple avec une mise en commun de services logistiques, de secrétariat... Il est aussi souligné que l'installation d'une ADL au sein de ce parc artisanal permettrait à la structure d'être en contact avec le secteur économique.

Un bâtiment relais, pépinière de nouvelles entreprises, serait une opportunité afin d'utiliser les potentialités de l'espace disponible. La proximité de l'Université de Liège (ULg) est également un atout souligné et des spin-off pourraient s'installer. Il est à souligner que la troisième édition du salon du Développement Durable sur le site de Merytherm a été un succès et a fortement intéressé l'ULg qui s'est impliquée en présentant certains de ses projets. Il est patent que l'ULg est demanderesse d'un espace « Spin-off » puisque trouver de la place au sein du Parc Scientifique du Sart-Tilman n'est pas toujours chose aisée. Le mot synergie a été cité et est une direction à emprunter afin de développer de l'activité créatrice d'emplois.

Il est aussi souligné que quelques données de l'analyse socio-économique doivent être actualisées; la liste des entreprises actives sur le zoning de Méry est obsolète et il serait également utile de répertorier les espaces disponibles pour l'implantation de nouvelles activités.

Le problème d'accessibilité du site suscite aussi une discussion notamment autour de la notion de servitudes et il n'est pas nécessairement facile de recréer une voirie. Les entreprises déjà installées seraient peut-être intéressées de céder une partie de terrain afin de créer une nouvelle voie publique. Le sujet est donc à explorer plus avant. Cependant, il est important de respecter l'environnement dans lequel on se situe et, comme le parc artisanal se situe à proximité du village, la crainte d'une augmentation du charroi, du risque d'activités dérangeantes est exprimée. Il est également clair qu'au vu de la superficie disponible, il ne s'agira pas d'y implanter de grosses industries et la charte à développer pour la mise en place d'un « Ecoparc » baliserait bien cela. Utiliser le site actuel qui ressemble selon certains à une friche industrielle peut être profitable d'un point de vue économique. Il est clair que le secteur touristique est aussi un des vecteurs du développement économique de l'entité et qu'il est hors de question de le mettre en péril en dégradant l'environnement par des activités ayant un impact négatif sur la richesse naturelle d'Esneux.

La mauvaise signalisation du site est dénoncée: de nombreux camions s'égarer et se retrouvent au centre de Méry. Le pont n'est pas visible et n'est même plus éclairé. Le problème du nom du site a été évoqué: le baptiser Parc artisanal du Monceau n'a pas été possible car il y a eu un avis négatif de la Commission royale de Toponymie & Dialectologie. Il est vrai qu'il existe maintenant l'Allée des artisans. Les appareils GPS ne donnent pas les bonnes indications.

## **2. Aménagement du centre de Méry, aménagement d'une maison de village commune afin de soutenir et d'encourager les activités villageoises en articulation avec le Plan Habitat Permanent (Méry-Hony-Fêchereux)**

L'aménagement de la place de la gare dépendrait aussi du point précédent si une nouvelle voirie se constituait. Afin d'éclairer les participants, la lecture des documents de travail est faite et la direction prise pour une maison de village née à la réunion du 9 octobre à Fontin est expliquée. Un contact avec Qualité-Village-Wallonie a été établi lors de la dernière réunion pour Hony. Il ressort que le manque d'un endroit de rencontre convivial est ressenti par toutes les générations. Le plan Habitat Permanent (HP) est également un élément moteur important de la réflexion puisque divers besoins sociaux sont à rencontrer notamment en termes de logement. Même si à l'heure actuelle, un lieu précis n'est pas déterminé, le cadre et la philosophie du projet apparaissent clairement. La question du lieu d'installation de cette maison de village reste posée et à un moment donné, il sera nécessaire de trancher. Un facteur comme l'accessibilité est un élément dont on doit tenir compte pour prendre une décision. De même, dans la construction du projet, l'optique du développement durable et le plan HP sont des éléments primordiaux. La fiche projet devra donc intégrer tous ces points et travailler de manière transversale.

Pour Méry, différents points sont soulevés.

- La situation de Crèvecœur est solutionnée par divers travaux qui ont été effectués.
- Sur la route régionale, des travaux du MET avec la réalisation d'éléments à « effet de porte » pourraient effectivement renforcer la sécurité routière en induisant un ralentissement du trafic.
- La question des passages piétons est évoquée. La volonté du MET est de ne pas les multiplier voire d'en diminuer le nombre puisque ceux-ci seraient dans une certaine mesure accidentogènes. La visibilité par un éclairage de passages piétons comme à Plaineveaux est évoqué.
- La question d'une aire de jeux pour enfants "*non communale*" installée à proximité d'un débit de boissons est à éclaircir puisque rien n'indique qu'il s'agirait d'une propriété privée (pas de clôture...) De nombreuses personnes pensent que les jeux d'enfants présents sont publics ce qui n'est pas le cas. La question est de savoir si ceux-ci sont installés sur un terrain public ou privé.
- L'installation de barbecue est jugée comme inintéressante à cet endroit
- En fonction de la politique de restructuration actuellement de mise à La Poste, il est utopique de penser qu'une boîte de soit à nouveau installée si celle-ci a été enlevée.

## **3. Divers**

Avant de clôturer la réunion, il a été demandé à Monsieur Niels DUCHESNE d'exposer brièvement quelques-uns de ses projets de type coopératifs nés d'une réflexion dans le cadre de la libéralisation du marché de l'électricité et le souhait de disposer d'une licence de

fourniture. Différentes pistes sont explorées pour la création de coopérative(s) avec une optique de développement durable et de services. Par exemple : stimulation du maraîchage biologique, stimulation de la propriété collective par exemple de gîtes "nature", de terrains... De nombreuses pistes sont envisagées et à explorer.

A la clôture de cette rencontre riche en informations, Benoît HOUBEAU rappelle qu'un projet de compte-rendu sera rédigé et envoyé par voie électronique ou postale aux participants. Il figurera aussi sur le site Internet. Laura IKER conclut en remerciant l'ensemble des personnes présentes dont l'apport a été riche et constructif.

Toutes les remarques et ajouts sont les bienvenus et les données communiquées par les participants seront intégrées dans le présent projet de compte-rendu.

La réunion est clôturée vers 22h00

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion sur les sujets suivants : Hall Omnisports d'Esneux et  
alentours ; Escale et ses environs**

**6 novembre 2007**

(Escale, Avenue de la Station 80, 4130 Esneux)

---

**Présents:**

*Mesdames et Messieurs* : Luigi AGUZZI, Philippe ATERIANUS, Astrid BACKES, André BALTIA, Madeleine BALTIA, Jacques BOURDOUXHE, Lucien CARLIER, Guy CHEVREMONT, Jean-Marie DUBOIS, Michel DUBOIS, Muriel EUBELEN, Marcel FAUCHET, Alfred FROMENT, Philippe HAMOIR, Denis HEIDERSCHEID, Nadine HUBIN, Pierre JEGHERS, Véronique NICOLAS, Philippe PETERS, Danièle PLOUVIER, Julie RENAVILLE, Nathalie RENOTTE, Nadine ROLAND, Michel SMAL, Paule SMAL, Freddy TIMMERMANS, Bérangère TRELA, Danielle LOUIS

*Echevins et Conseillers* : Philippe DETROZ, Léon MARTIN, Christie MORREALE, Pierre GEORIS

*Administration communale* : Dominique RYCKEWAERT

*Agent de développement du GREOA* : Sarah BEAUFAYS (animation de la réunion et rédaction du compte-rendu)

*Intervenant* : Alain RICHARD, architecte de l'Escale

**Excusés** : *Mesdames* Laura IKER (Bourgmestre), Josette BROCK, Claudine RUIZ-CHARLIER, Andrée SCHAUSS -PRICK

La réunion débute vers 20H00.

Des documents de travail ont été envoyés quelques jours à l'avance aux personnes inscrites et sont distribués aux autres personnes présentes. Ils ont été élaborés sur base des données recueillies lors de la consultation de la population.

L'objectif de la réunion n'est pas de repartir avec des projets ficelés mais, à partir de *l'état des lieux* de la situation existante, de donner son avis sur les *actions* proposées. D'autres idées de

réalisations peuvent également être ajoutées afin de répondre aux besoins identifiés. Les projets envisagés doivent également rencontrer les objectifs fixés précédemment par les Groupes de Travail (GT). Ceux-ci seront prochainement avalisés en Commission Locale de Développement Rural (CLDR). Si les participants décident de poursuivre le projet envisagé, des *données complémentaires* seront peut-être encore à collecter.

Le niveau de détail nécessaire pour un projet dépend de la priorité (lot 1, 2 ou 3) qui lui sera accordée par la CLDR puis par les autorités communales. Cette priorité peut dépendre de l'état d'avancement du projet mais aussi de son degré d'urgence.

Lot 1 : projets entamés dans les 1 à 3 ans de l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon.

Lot 2 : projets entamés dans les 3 à 6 ans

Lot 3 : projets entamés dans les 6 à 9 ans

Des esquisses et estimations budgétaires relativement précises seront nécessaires pour les projets qui seront intégrés au Lot 1. Pour les projets des Lots 2 et 3, les estimations budgétaires pourront être moins détaillées et ne nécessiteront pas obligatoirement d'esquisse.

Les sujets du jour sont ensuite abordés et discutés sur base des documents de travail distribués. Vous trouverez ci-dessous les informations complémentaires aux documents, apportées en réunion.

### **1. Aménagement au Hall Omnisports d'Esneux et alentours (terrain de football, piste d'athlétisme...)** (titre provisoire)

Une personne trouve plus adéquat de parler de l'aménagement du Hall Omnisports. En effet, divers désagréments sont notés : problème de revêtement, pas d'accueil du public, une cafétéria qui ne ressemble à rien, un marquoir qui ne fonctionne pas, la salle des arts martiaux où il fait "intenable"... De véritables problèmes d'agencement internes sont aussi soulignés : arrivée dans la salle sans passer par les tribunes, problème d'accès aux toilettes...

En outre, le problème relatif au chauffage est à nouveau mis en évidence.

Une rénovation totale du bâtiment semble donc s'imposer.

Différents éléments sont à prendre en compte pour se faire : d'autres types de manifestations sont organisées dans le Hall (brocantes, gala de kick boxing...), le Hall est utilisé par l'Athénée pour ses cours de gymnastique (celle-ci paie une location)...

Des propositions sont ajoutées : installer un stand de tir au sous-sol, penser à l'installation d'une piscine (mais plusieurs participants estiment que c'est trop onéreux, d'autant qu'il existe des piscines à Aywaille et Embourg).

Au niveau des aménagements alentours, un problème de fléchage est noté. En outre, le club de football répète son souhait de déménager pour installer ses terrains aux alentours du Hall. Plusieurs raisons sont apportées : le club ne possède actuellement qu'un terrain pour huit équipes. Or, le nombre d'affiliés ne cesse d'augmenter et le club souhaiterait dès lors disposer d'un second terrain. Il propose de retourner à la Commune le terrain actuel (situé route de Poulseur) qui lui a été cédé par bail emphytéotique. L'emplacement des terrains autour du Hall Omnisports ne causerait plus de problèmes de voisinage ni de parking, permettrait de rassembler les sports en un centre, augmenterait le standing du club et permettrait l'utilisation de l'infrastructure par l'Athénée.

La piste d'athlétisme souhaitée, bordant les terrains de football, est à préciser. A première vue, il s'agirait surtout d'un endroit d'entraînement plus que de compétition. Ce type d'infrastructure existe notamment à Seraing et Tihange.

Il n'existe pas de terrains multisports au centre d'Esneux. Madame Christie MORREALE estime que le terrain de bi-cross est inesthétique et qu'il pourrait être revu de manière harmonieuse en y intégrant notamment du sport de rue.

En outre, il n'existe pas grand-chose pour les enfants de moins de 4 ans. Une esquisse est en cours afin de réaliser un aménagement à l'endroit du monument de la Fête des arbres. De même qu'il convient de ne pas oublier les jeunes enfants dans les infrastructures à aménager, il est important de tenir compte des seniors et de créer des activités intergénérationnelles.

Au niveau urbanistique, il faudra vérifier si la zone concernée n'est pas soumise à un plan d'aménagement particulier car c'est le point ultime de l'urbanisation de la Boucle de l'Ourthe. Il conviendra de veiller à son intégration paysagère et à sa cohérence par rapport aux propositions d'aménagement du centre d'Esneux – Rue de la Station, rue de Bruxelles, Pont... (évoqué lors d'une précédente réunion) sans perdre de vue l'Ourthe (au niveau du mur anti-crue) et l'Escale où un effet de porte devrait être créé et ressenti au niveau de la circulation automobile.

Il semble exister un réel potentiel à Esneux pour le développement d'un sport nature.

Dans les données à collecter, il sera indispensable de préciser l'espace disponible aux alentours du Hall.

#### Remarques complémentaires transmises par Madame Christie MORREALE :

Pour les aménagements du hall omnisports

- un audit énergétique est à prévoir
- il conviendra de revoir le sol
- de revoir l'aménagement global (Monsieur Sampaoli d'Infrasports est venu le mois dernier et a des idées intéressantes sur le réaménagement du hall pour qu'il soit plus convivial et plus pratique)
- d'aménager une cafétéria digne de ce nom
- de prévoir une salle spécifique, à part des autres, pour le sport de combat (le kick boxing est un sport qui attire beaucoup de public et qui est pratiqué à un haut niveau sur Esneux mais ce sport a besoins d'une salle un peu à l'écart des autres pour une meilleure co-existence)
- d'envisager des aménagements raisonnables pour personnes à mobilité réduite

Pour les aménagements autour du hall :

- revoir de manière plus globale tout l'aménagement dans la lignée du hall (il serait intéressant de réfléchir à un vrai pôle sportif : piste d'athlétisme si c'est le souhait de la population, espace sport de rue combiné avec une aire où on pourrait par exemple trouver un barbecue et un ou deux terrains de pétanque pour les plus âgés...)
- supprimer l'actuel terrain de VTT ou le réaménager

Pour les espaces de jeux en général :

Il est vrai que celui d'Esneux n'a pas d'aménagement pour les moins de 4 ans, il serait intéressant d'envisager les projets 1 à 3 ans sur l'ensemble des 5 sites "plaines de jeux", ainsi que de penser à une aire de jeux à la Heid des Corbeaux.

## 2. Aménagement de l'Escale et de ses environs (titre provisoire)

Monsieur Alain RICHARD présente l'historique du projet de l'Escale.

La Commune a été l'initiatrice du projet. Elle souhaitait rassembler les activités associatives pour créer des synergies. Une série de consultations ont été organisées afin de mener le projet à bien (1<sup>er</sup> forum des associations, cadastre des associations, questionnaire relatif à leurs besoins, entretiens avec chacune...). Belgacom vendait l'ensemble du complexe qui a été racheté partie par Neubat, partie par la Maison de repos et partie par la Commune.

Les architectes ont également été attentifs à l'identité d'Esneux d'où la nécessité de voir et de mettre en valeur l'Ourthe et la Colline dans le cadre des aménagements.

Un phasage du projet a été nécessaire pour des raisons financières. Monsieur Philippe DETROZ précise que la Commune a financé la première phase, la Communauté française ayant refusé de subsidier le projet, estimant que les foyers culturels de Sprimont et de Seraing étaient trop proches.

La première phase est donc parachevée et les seuls abords réalisés concernent l'entrée. Le Plan Escargot qui vise à valoriser les équipements pour les déplacements lents est à articuler avec Escale. Il est prévu d'aménager les trottoirs depuis l'AD Delhaize au niveau de l'éclairage, de la verdurisation, des bancs... Le projet a été accepté et des subsides devraient être accordés pour un montant d'environ 170.000 €

Pour la deuxième phase, il a été envisagé, outre les abords:

- Une salle supplémentaire au rez-de-chaussée, plus grande, avec accès extérieur pour des activités plus physiques
- Une salle de spectacle avec scène et gradins
- La possibilité d'installer, au-dessus des coulisses régie, douches, loges...
- Une salle à l'étage, pour les associations

L'architecte précise à nouveau qu'il faut à présent que le projet redevienne celui de la population.

La parole est ensuite laissée à l'assemblée afin de recueillir la réaction des participants par rapport au projet. Il est rappelé que l'objectif de la réunion est d'évaluer si les participants acceptent de poursuivre le projet, globalement, dans son ensemble, dans cette voie. Le projet tel quel étant suffisamment abouti pour pouvoir être intégré au PCDR, les utilisateurs potentiels du lieu seraient consultés ultérieurement concernant leurs besoins précis (délais à définir).

Les participants sont enthousiastes par rapport à ce projet et sont favorables à le mener à bien.

Ils posent plusieurs questions à l'architecte. Voici la synthèse de ses réponses :

Les gradins, au départ, avaient été pensés fixes (notamment pour des raisons budgétaires) mais tout peut encore être modifié en fonction des souhaits. La question de la nécessité d'une salle à gradins peut se reposer. A la base, le projet de salle de spectacle comprend 180 places. La question est posée de savoir qui serait l'utilisateur de cette salle. Une consultation a été menée à ce sujet par l'équipe d'architectes et pourrait être actualisée. La salle serait destinée aux acteurs locaux mais pourrait également accueillir des spectacles.

Il est proposé de réaliser un bilan de ce qui fonctionne bien ou moins bien. Un budget pourrait alors être envisagé pour le tout. Cette évaluation se réalise déjà au sein de l'équipe qui assure le fonctionnement de l'Escale et parmi les utilisateurs des lieux.

La gestion des lieux est à bien réfléchir afin de centraliser. Une cellule mixte de gestion où les associations sont représentées est proposée. Monsieur Léon MARTIN informe qu'actuellement c'est une équipe communale qui assure la gestion, sur place. Les participants proposent d'organiser une consultation relative à la gestion des lieux, le fonctionnement et les aménagements.

Au niveau énergétique, les architectes ont opté pour l'utilisation des chaudières existantes en isolant bien l'enveloppe extérieure du bâtiment. De cette façon, il est tout à fait possible de remplacer la chaudière existante par une nouvelle en utilisant les énergies vertes. Un audit énergétique devra être réalisé.

Remarques complémentaires :

- Des problèmes au niveau du revêtement du sol sont notés. Des solutions sont cherchées.
- L'occupation actuelle des lieux par les différentes associations est plus que satisfaisante.

### 3. Divers

- Proposition de placer des bancs le long du RAVeL
- Demande d'abribus
- La présence de haies à grosses épines est regrettée à cet endroit et dans la Commune en général car elles semblent représenter un danger pour les enfants.
- Proposition d'installer une banderole verticale à l'Escale

La séance est clôturée vers 22H15

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion sur les sujets suivants "information et communication" et  
"création d'un Office du Tourisme"**

**13 novembre 2007**

(Château Brunsode, parc Brunsode, à Tilff)

---

Présents:

*Mesdames et Messieurs* : Luigi AGUZZI, Josette BROCK, Jacques BOURDOUXHE, Daniel DEFECHEREUX, Willy DUHAMEAU, Benoît DUPRET, Xavier FLORIN, Philippe HAMOIR, Guy HELLER, Nadine HUBIN, Victor LEMAIRE, Jacqueline MAURISSEN, Myriam MONSEUR, Claude REYMOND, Marianne ROMMES, Michel SMAL, David WINAND, Eli WINAND

*Bourgmestre, Echevins et Conseillers* : Laura IKER, Hervé BECHOUX, Pierre GEORIS, Philippe LAMALLE

*GREOA*: Benoît HOUBEAU (Agent de développement), François DOMBRET (stagiaire)

Excusés: Jean-Louis DELGES, Philippe DETROZ, Jacques LILIEN, Léon MARTIN, Dominique RYCKEWAERT, Alfred TIMMERMANS, Josette VERJUS

La réunion débute à 20 heures.

**Rappel du cadre de la réunion**

Divers documents sont distribués en séance :

- une fiche proposant un inventaire des moyens de communication utilisés dans la commune ainsi qu'une description des actions possibles à entreprendre.
- un état des lieux du secteur touristique dans la commune d'Esneux, une description des actions à entreprendre, ainsi qu'une liste de données à collecter.

Divers documents sont exposés en séance :

- Une carte avec les promenades Tarpan Anthisnes-Esneux
- le Bulletin d'Information Communal Bic plus (Lot 0).

Monsieur Houbeau précise en insistant que la réunion n'excèdera pas 22h. Elle vise à entamer la réflexion sur des projets qui permettront d'atteindre les objectifs fixés précédemment en se focalisant sur le domaine de l'information et de la communication, ainsi qu'une réflexion sur la création d'un office du tourisme pour la commune. Une heure de discussion est prévue pour chacun des 2 points mentionnés à l'ordre du jour.

Les données évoquées dans les documents de travail distribués sont ensuite énoncées, complétées et discutées.

La définition du Lot 0 est explicitée suite à la demande d'un membre de l'assemblée: chaque action concrétisée faisant suite à des idées émises dans le cadre de l'Opération de Développement Rural (ODR) sont intégrée dans ce Lot 0. Cela permet de renforcer le dossier puisque cela montre le dynamisme induit par le processus.

### **Commentaires sur les vecteurs de communication utilisés pour promouvoir la réunion**

Il a été suggéré en début de réunion, de convier les citoyens concernés par un thème ou l'autre individuellement. Il est cependant à noter que les réunions du PCDR existent depuis longtemps déjà et qu'il est bien trop onéreux de contacter personnellement chaque personne. C'est pourquoi des vecteurs de communication différents ont été utilisés (par exemple : les toutes-boîtes annonçant les différentes dates des réunions, les interviews à Radio Ourthe-Amblève...). Des passages de spots à la télévision ont été suggérés mais malheureusement ils seraient hors de prix. Quoiqu'il en soit, les personnes intéressées doivent avoir une démarche active dans ce processus et aller vers l'information. Il faut également faire remarquer que les réunions deviennent difficilement gérables et peu fructueuses quand le nombre de participants est trop important.

Si une personne se sent néanmoins lésée pour une raison quelconque, elle a la possibilité d'en faire état à un agent de développement.

## **1. Information et communication**

Objectifs:

- Améliorer la diffusion de l'information.
- Améliorer les outils interactifs de communication.

### **1.1. Forum citoyen**

L'élaboration d'un forum Internet citoyen a été abordée et les questions se sont portées sur l'orientation qui serait donnée à ce dernier. En effet, alors que le concept originel le prévoyait communal, certains se demandent aujourd'hui si il ne devrait pas être organisé par thèmes. Attention, cela ne va pas sans poser de questions quant au personnel affecté à son entretien et sa surveillance.

### **1.2. Disposer d'un accès Internet dans un endroit public (bibliothèques, Escalé...)**

Il semble vital de faire un état des lieux des accès publics à Internet dans la commune, et d'aménager de nouveaux points si nécessaires ce qui semble être le cas. La diffusion de leurs localisations à la population doit être une priorité. Selon un participant à la rencontre, il n'y

aurait pas de points d'accès publics à Internet en tant que tel. Il conviendrait donc de remédier à cet état de fait.

### **1.3. Améliorer le site Internet (Documents électroniques, Tourisme, liens ...)**

Des documents imprimables devraient être déposés sur Internet pour ne pas contraindre la population à se déplacer automatiquement à la commune dans le but de les obtenir.

Ledit site, devrait être mieux alimenté, et pour ce faire, il faut résoudre les problèmes de coordination entre les différentes associations de la commune d'Esneux. Eventuellement en prenant exemple sur la commune d'Aywaille, où elles se sont rencontrées.

Coordonner les efforts du Royal Syndicat d'Initiative de Tilff, et du Royal Syndicat d'Initiative d'Esneux, pourra permettre de concentrer leurs informations en un point. Notons que les deux SI ont chacun créé leur propre site Internet. Bien sûr une coordination ou concentration via le site Internet communal est intéressant à concrétiser.

### **1.4. Organiser des formations Internet pour tous les âges**

Il semble que des formations Internet de ce type soient déjà présentes sur le territoire d'Esneux, les efforts devraient donc plutôt se concentrer sur leurs promotions. Un participant a également émit l'idée d'étendre le cadre des formations à l'utilisation d'instruments bancaires électroniques ou à d'autres appareils. Cette idée fait suite au nombre conséquent de personnes se plaignant auprès des banques de systèmes informatiques dont la manipulation n'est pas toujours aisée. Cet élargissement devra être clairement signalé dans la promotion des formations.

### **1.5. Réviser, voire amplifier ou ajouter des panneaux d'affichages communaux.**

Il a été soulevé que la localisation des panneaux d'affichages pose parfois problème. En effet, la densité de la circulation dans les endroits où sont installés lesdits panneaux rend l'arrêt impossible, et empêche les citoyens de les consulter plus attentivement. Un problème de localisation se pose donc et un état des lieux devra être réalisé afin d'étudier les différentes actions possibles. Certains suggèrent également que la présentation des panneaux doit être revue.

Outre cet aspect général, un membre de l'assemblée a mentionné un problème concernant les annonces de travaux dans la commune. En effet, la fragilité des pancartes fait qu'elles ne perdurent jamais et les citoyens n'ont donc plus la possibilité de retrouver l'information désirée par la suite.

Une forte demande d'affiches signalant les activités culturelles et sportives dans la commune a également été ressentie ; les panneaux existants sont surutilisés pour des activités dépassant le cadre de la commune. Il y a peut être un avantage à repenser leur configuration : en installant un système à clé pour éviter les excès par exemple (tout en conservant parallèlement des modèles de panneaux ouvert à tous). Des projets de ce type ont semble-t-il déjà été pensés mais jamais réalisés. L'utilisation de panneaux électroniques comme à la côte peut elle aussi être envisagée.

La finalité est d'accrocher le citoyen avant le touriste et pour ce faire, l'accent peut être mis sur l'utilisation de la lumière, ou sur la grandeur des panneaux. La recherche de sponsoring peut en diminuer fortement les coûts.

Enfin, il conviendra de vérifier l'affichage des plans de promenades, car beaucoup de marcheurs semblent s'égarer.

### **1.6. Idées et commentaires supplémentaires**

Premièrement la commune est trop souvent perçue comme un guichet, une personne ressource devrait faire le relais avec la population.

Il semble aussi que Radio Ourthe-Ambève ne soit plus captée partout dans la commune d'Esneux, une solution doit être envisagée pour régler ce problème.

Un participant a émit l'idée que le bulletin communal soit confié à un partenaire privé comme pour le bulletin d'Ans qui contient de la publicité.

Bien qu'il soit vendu sans une grande marge bénéficiaire, le prix du "package Tarpan" (8 €), comprenant une carte et des feuillets explicatifs sur des promenades, semble trop élevé.

Enfin, une brochure pourrait présenter la commune sous ses plus beaux aspects culturels et économiques. Cette plaquette de belle facture et à large contenu pourrait servir de "carte de visite" aux investisseurs, touristes et habitants (surtout pour les nouveaux inscrits). L'exemple de ce type est la plaquette réalisée à Comblain au Pont : elle a été concrétisée grâce au PCDR de la Commune.

Il existe également un rendez-vous avec les nouveaux habitants dans la commune d'Aywaille ou une distribution de brochures de ce type est effectuée. Une société pourrait également être contactée pour réaliser de petites brochures promotionnelles placées dans les restaurants ou dans divers endroits, et qui serviraient de support relais vers un média quelconque comme un site Internet. Les sociétés de communication demeurent toutefois extrêmement chères.

## **2. Création d'un Office du Tourisme**

Lors des réunions du Groupe de Travail "Economie-Tourisme", une réelle volonté de développer le secteur touristique s'est manifestée. La question primordiale est la professionnalisation pour l'organisation de manifestations, d'événements ou de produits structurés à vocation touristique sur le territoire de toute l'entité et par la réalisation de documents de toutes sortes. Il est par conséquent difficilement envisageable de faire constamment appel aux bénévoles. La décision de créer un office du tourisme a donc rapidement été abordée. Concrètement il s'agirait d'une valeur ajoutée à ce qui se fait actuellement dans ce domaine. De fait, les syndicats d'initiatives d'Esneux et de Tilff effectuent déjà un excellent travail. Il semble vital de réunir ses deux axes de diffusion et de coordonner leurs activités. Le but poursuivi par la création d'un Office du Tourisme n'est nullement de détruire les 2 organismes, mais plutôt de créer une nouvelle distribution des rôles de chacun.

De nombreuses personnes présentes se demandent ce qu'apporterait un Office du Tourisme en plus. Premièrement, il serait ouvert tout au long de l'année (également les week-ends) et posséderait un service multilingue. Il est donc nécessaire d'engager une personne flexible sur la question de l'horaire et avec une bonne connaissance de la région. Ensuite, c'est une opportunité pour Esneux : une possibilité de développement économique respectueuse de la commune et demandée par la population elle-même.

Il y a néanmoins plusieurs difficultés à surmontés quand à la réalisation du projet :

- Quelles relations s'établiront entre la personne rémunérée et ceux qui travaillent en tant que bénévoles?
- Cette personne supposée aider les syndicats ne risque-t-elle pas plutôt de se retrouver en position de faiblesse et à demander leurs aides?
- De quel budget disposera l'Office du Tourisme ? Il est sans doute encore trop tôt pour en discuter.
- Où établir l'Office du Tourisme ? Quelle est la meilleure position possible ?

Pour conclure, les syndicats d'initiatives sont nécessaires ; une personne seule à l'office du tourisme ne suffirait pas pour la tâche à accomplir. Les complémentarités permettront d'organiser le travail. Les deux syndicats ont déjà travaillé ensemble par le passé et l'expérience s'est avérée positive. Les syndicats doivent réfléchir à un fonctionnement idéal au sein de la commune.

Toutes ces questions et ces craintes se sont déjà posées lors de la création de la Maison du Tourisme Ourthe-Amblève située à Remouchamps, mais aujourd'hui, plus personne ne la remet en question.

*Rappel des différences entre Maisons du Tourisme et Offices du Tourisme:*

Un Office du Tourisme est communal alors qu'une Maison du Tourisme gère des régions (10 communes dans notre situation), et possède une dimension internationale. Son financement provient notamment du Commissariat Général de Tourisme (CGT) qui apporte également un soutien logistique. Les Syndicats d'initiatives ont également un rôle important à jouer au niveau du secteur touristique et rassemblent surtout des bénévoles.

*Rappel des communes appartenant à la Maison du Tourisme Ourthe-Amblève:* Anthisnes, Aywaille, Comblain-au-Pont, Esneux, Ferrières, Hamoir, Ouffet, Sprimont, Stoumont, Lierneux.

### **3. Divers**

Les dates des prochaines réunions se tenant dans le cadre du PCDR sont rappelées tout en évoquant les thèmes qui y seront abordés.

Au vu du nombre de participants et de leur volonté de prendre les choses en mains, les Esneutois sont à féliciter pour ce dynamisme.

La séance est clôturée vers 21H50

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion sur le renforcement du maillage intervillages  
en faveur d'une mobilité douce**

**20 novembre 2007**

(Château Brunsode, parc Brunsode, à Tilff)

---

Présents:

*Mesdames et Messieurs* : Luigi AGUZZI, André BALTIA, Madeleine BALTIA, Jean-Louis DELGES, Philippe HAMOIR, Nadine HUBIN, Isabelle POUSSART, Ginette SOMKA, Jacques MULLENDERS, Eli WINAND, Felix VERRECHIA, Ghislaine STREEL, Nadine ROLAND

*Echevin et Conseillers*: Philippe DETROZ, Hervé BECHOUX, Freddy DOCQUIER, Pierre GEORIS

*Administration communale* : Dominique RYCKEWAERT

*GREOA*: Benoît HOUBEAU (Agent de développement), François DOMBRET (stagiaire)

Excusés: Laura IKER, Lucien CARLIER, Benoît DUPRET, Robert PEETERS, David WINAND

La réunion débute à 20 heures.

**Rappel du cadre de la réunion**

Benoît HOUBEAU ouvre la réunion et passe la parole à Dominique RYCKEWAERT qui excuse tout d'abord Madame la Bourgmestre et informe l'assemblée que le point des aménagements aux abords des Prés de Tilff ne serait pas abordé ce soir en raison du contexte actuel (liaison étroite de ce dossier avec celui du Pont de Tilff).

Un document est distribué en début de séance :

- Une fiche proposant un état des lieux du maillage intervillages, des actions à entreprendre pour le renforcer ainsi que de données à collecter.

La réunion vise à poursuivre la réflexion sur des projets qui permettront d'atteindre les objectifs fixés (notamment dans les domaines de l'environnement et de la mobilité).

Sont notamment abordés lors de la réunion:

- Le dossier PICVerts.
- Le RAVeL de l'Ourthe
- La liaison Fontin-centre d'Esneux.

Les données évoquées dans les documents de travail distribués sont énoncées, complétées et discutées. Benoît HOUBEAU rappelle notamment l'implication de la Commission Communale Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) pour les projets présentés dans l'ordre du jour et la possibilité de phaser les différentes actions qui seront entreprises. Benoît HOUBEAU fait également part à l'assemblée d'une lettre envoyée par Lucien CARLIER qui ne sera pas présent aujourd'hui mais fait part d'une alternative à la route surplombée des rochers de Fêchereux. Sa suggestion est abordée comme dernier point de la présente réunion.

### **Renforcement du maillage intervillages en faveur d'une mobilité douce**

#### **a) PICverts**

Philippe HAMOIR fait une brève présentation dudit projet. Lancé en mars 2005, Le plan d'Itinéraires Communaux verts (PICverts) est un programme visant à réhabiliter et mettre en réseau les sentiers, les chemins et les voies vertes des communes. Le projet relatif à la Boucle de l'Ourthe, déposé par deux communes différentes, Esneux et Neupré, a donc de bonnes chances d'être financé en raison notamment de cette optique transcommunale. Il est également rappelé que Monsieur FROMENT et un Groupe de Travail mis en place par la commune oeuvrent dans ce dossier. L'actualisation de l'atlas des chemins vicinaux de 1831 pour toute la Commune est en cours et une informatisation des données est à l'ordre du jour.

Benoît HOUBEAU rappelle que le dossier PICverts ne concerne actuellement que la Boucle de l'Ourthe et qu'il est **intéressant d'intégrer dans le PCDR, d'autres itinéraires à mettre en œuvre. En effet, une fiche-projet sur ce thème n'apportera peut être pas dans l'immédiat un subventionnement du département du développement rural mais il est important de souligner que la validité du PCDR est de dix ans. Le PCDR amplifiera également le poids de certaines demandes de la Commune puisque ce document stratégique est voté par le Gouvernement wallon et représente une ligne directrice pour les années à venir d'Esneux.** Le Schéma de Structure ainsi que le Plan interCommunal de Mobilité montrent également la volonté de constituer de nouvelles voies destinées aux usagers doux.

Les membres de l'assemblée s'interrogent sur l'entretien à long terme, et dans quelles mesures les chemins seront réhabilités. Une habitante souligne aussi le fait que certains chemins longent des propriétés privées. De plus, l'accroissement du nombre de touristes risque d'induire une augmentation des désagréments comme les déchets laissés sur les chemins...

Dominique RYCKEWAERT mentionne que l'entretien se fera au travers de l'usage qu'en feront les gens, et rappelle que l'objectif premier est de s'interroger sur l'intérêt de certains chemins, et que par conséquent, ils ne seront pas tous repris.

Un membre de l'assemblée réclame des détails supplémentaires sur la notion de réhabilitation des chemins. La procédure consiste par exemple à élaguer les taillis présents sur ces voies, et à leur rendre ainsi un aspect praticable. Un exemple est donné pour illustrer le propos avec l'opération "Eté Solidaire" qui a permis de restaurer un chemin.

Il est fait remarquer au passage, qu'énormément de résidents se sont accaparés des chemins de leur propre initiative et sans autorisation et que des mesures, en fonction de l'intérêt de réhabiliter une voie, pourraient être prises.

Concernant la sécurité des chemins : il est rapporté à l'assemblée un accident impliquant une dame. Alors qu'elle utilisait un de ces sentiers jouxtant un champ, elle a été blessée par du bétail. Un tel accident, a un caractère relativement exceptionnel, et ne peut remettre tout le projet en cause.

Un autre aspect concernant la sécurité des chemins est abordé : en effet, il subsiste à certains endroits du Bois des Chevreuils des moignons de clôtures en fer pointus et dangereux (des promeneurs se sont déjà blessés). L'échevin se renseignera sur le sujet à la commune car cela se situe peut-être sur des bois non communaux.

Suite aux suggestions de baptiser les sentiers, André BALTIA informe que dans l'atlas de 1841, les chemins vicinaux sont numérotés par ordre d'importance; ainsi le numéro 1 est d'une grande importance. Il ajoute que les chemins que l'on qualifiait autrefois de royaux, étaient des chemins très larges. Il en existait d'autres au contraire très petits. Certains ont perdu leur importance mais beaucoup sont encore pratiqués à ce jour, quelques uns sont même devenus des nationales. Il est donc conseiller de ne jamais analyser un chemin seul car il est toujours relié à quelque chose et fait partie d'un ensemble.

Une participante met également en avant qu'il est donc très important de les répertorier avant toute action. Une toponymie des lieux serait déjà en route afin d'établir une liste de leurs noms d'autrefois. Pour la promotion des sentiers, une dénomination aura assurément plus d'impact qu'un chiffre, on pourrait également les organiser en chemins thématiques.

Il est souligné que la toponymie est également importante pour l'utilisation de GPS de randonnées. Quelques précisions sont apportées à la demande de certains sur ce type de GPS et notamment ce qui les caractérise par rapport à un GPS ordinaire.

Dominique RYCKEWAERT mentionne le petit patrimoine populaire wallon qui peut subsidier la promotion des chemins sous forme de plaquettes reprenant un historique de la commune, des sentiers rouverts...

Les dernières questions ont porté sur l'état de plusieurs chemins au jour d'aujourd'hui et on a également fait remarquer que ces voies n'auront peut-être pas la même finalité qu'auparavant où ils étaient utilisés quotidiennement pour se rendre au travail, à l'école...Cependant, au vu du contexte énergétique actuel, les mentalités sur les déplacements peuvent évoluer.

## ***b) RAVeL***

Concernant le RAVeL de l'Ourthe, un participant demande quelques informations sur la situation des travaux entre Esneux et Comblain.

Des précisions sont apportées quant à la dénomination "RAVeL de 2<sup>ème</sup> génération". Cette expression, dont la paternité est attribuée à Monsieur FROMENT, traduit le souhait de séparer les cyclistes des piétons afin d'éviter les télescopages des usagers. Le maître d'œuvre est bien entendu le MET en ce qui concerne les RAVeL. La Voie des Aulnes, cheminement cyclopédestre reliant Aywaille à Remouchamps est pris en exemple, car il comporte des bandes séparées pour les piétons et les cyclistes

Un participant propose de mettre en place un revêtement moins roulant dans le but de ralentir les cyclistes. Après une courte réflexion, il apparaît comme peu probable que les vélos ralentissent, les VTT roulant sur n'importe quelle surface avec la même aisance.

En ce qui concerne Esneux, les berges sont parfois étroites et effectuer cette distinction n'est pas toujours possible. De plus, il n'est nullement question d'empiéter sur les berges en remblayant.

Un participant mentionne l'existence d'un chemin communal parallèle au RAVeL qui pourrait servir de voie secondaire soit pour les cyclistes ou les piétons mais il n'est pas renseigné, il y en a également un second, mais en décrépitude.

Un autre danger du RAVeL est le mauvais état de certains arbres qui consolident naturellement les berges. Le problème devra être étudié.

Deux points sont encore évoqués:

- le projet transcommunal de prolonger la Voie des Aulnes à Aywaille pour rejoindre à terme le RAVeL de l'Ourthe;
- point négatif de l'utilisation de revêtements peu drainant pour l'environnement et la gestion de l'écoulement des eaux.

#### **c) Liaison Fontin-centre d'Esneux**

La liaison est déjà évoquée dans le Schéma de Structure et dans le Plan interCommunal de Mobilité et pas uniquement pour les usagers doux. L'optique est de créer une véritable voie de circulation entre la cité du Hamay et le centre d'Esneux. Ce point a également été largement évoqué lors d'une précédente réunion (Fontin le 9 octobre 2007).

#### **d) Rochers de Fêchereux**

Absent ce soir, Lucien CARLIER a fait part au travers d'une lettre, d'une réflexion sur ce point où il est proposé une autre voie que celle des rochers de Fêchereux jugée trop dangereuse. La construction d'un pont est suggérée.

Jusqu'à présent, l'idée du pont a été écartée en raison d'un impact écologique négatif et de lourds investissements à réaliser. Ledit site serait également sécurisé pour 5 à 10 ans. Philippe DETROZ nous rappelle que la situation était plus dangereuse avant, et que la Commune a déjà envisagé d'autres solutions. Souvent acceptables, elles se sont avérées trop onéreuses au final.

Benoît HOUBEAU conclut la réunion et précise que toute information supplémentaire est la bienvenue (mail, courrier,...)

La liste des actions du Lot 0 a été transmise récemment à la Bourgmestre et pourra être diffusée. Le document est maintenant accessible sur Internet ([www.pcdr.be](http://www.pcdr.be)) et des copies papiers seront distribuées lors des prochaines réunions.

**Rappel** de la prochaine réunion qui portera sur le plan HP, le logement et le patrimoine se déroulera le 28/11/07 à la salle communale de Méry.

La séance est clôturée vers **21H20**

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion sur les sujets suivants "valorisation du patrimoine"  
et "logements"**

**28 novembre 2007**

(salle communale, 216 avenue d'Esneux, à Méry)

---

Présents:

*Mesdames et Messieurs* : Luigi AGUZZI, Astrid BACKES, Josette BROCK, Benoît DUPRET, Nadine HUBIN, Philippe HAMOIR, Pierre JEGHERS, Jacqueline MAURISSEN, Isabelle POUSSART, Claudine RUIZ-CHARLIER, Nathalie RENOTTE

*Echevin et Conseillers*: Philippe DETROZ, Freddy DOCQUIER, Pierre GEORIS

*GREOA*: Benoît HOUBEAU (Agent de développement), François DOMBRET (stagiaire)

Excusés: Lucien CARLIER, Laura IKER, Christie MORREALE, Dominique RYCKEWAERT

La réunion débute à 20 h 00 et vise à entamer la réflexion sur des projets qui permettront d'atteindre les objectifs fixés dans le domaine du logement, de la sauvegarde du patrimoine bâti et du petit patrimoine.

**Rappel du cadre de la réunion**

Deux documents de travail sont distribués en début de séance base de la discussion:

- sur la valorisation du patrimoine bâti;
- sur le thème du logement (en tenant compte du Plan Habitat Permanent (Plan HP))

Benoît Houbeau signale que Dominique Ryckewaert lui a transmis des informations dont il fera état durant cette réunion, il signale ensuite que les deux thèmes de la soirée se répartiront sur plusieurs fiches projets. Une distinction est ainsi faite entre le patrimoine bâti (maisons de caractères...) et le petit patrimoine (fontaines, croix...).

En outre, l'auteur de projet dont la mission consiste notamment à effectuer une étude socio-économique pour le PCDR va actualiser (dès janvier 2008), ce document essentiel en tenant compte de toutes les remarques d'ores et déjà émises par les participants des différentes réunions qui se sont déroulées dans le cadre de l'Opération de Développement Rural

## **1. Valorisation du petit patrimoine**

Le petit patrimoine a déjà été évoqué notamment lors de la réunion qui concernait l'aménagement de la place Jean d'Ardenne. Le projet PICVerts (<http://pouvoirslocaux.wallonie.be/jahia/Jahia/pid/173>) est également proche de ce thème puisque certains cheminements du dossier permettent de rencontrer différents éléments du petit patrimoine local qui forge l'identité des lieux traversés.

Deux préalables essentiels sont particulièrement mis en évidence:

- répertorier;
- préserver.

Pour répertorier les éléments du petit patrimoine, il serait judicieux de faire appel aux citoyens (au travers du bulletin communal par exemple, ou encore par internet) tout en travaillant de concert avec des personnes ressources et les associations locales.

Benoît Houbeau rappelle les possibilités de subventionnement par le département du Petit Patrimoine Populaire Wallon (<http://www.ppw.be>). Une collaboration avec l'asbl Qualité Village Wallonie s'est notamment concrétisée par l'installation d'un panneau « A l'Ewe » (<http://qualitevillagewallonie.be/actions/tilff.html>). D'autres panneaux de ce type sont prévus sur la place Jean d'Ardenne, au musée de l'Abeille, au Château Brunsode et au Château d'Avionpuits. Outre ces panneaux, Madame Josette Brock suggère d'étendre le procédé.

Les fonctions du service patrimoine de la Commune sont rappelées. L'asbl d'archéologie et de recherches historiques "Le vieil Esneux" est également mentionnée. On signale qu'il est nécessaire d'intégrer le patrimoine au tourisme, ou dans des promenades à thèmes (lien avec la prochaine réunion : écotourisme...).

Des questions sont soulevées quant à la façon dont on envisage de sauvegarder le petit patrimoine (intervention de particuliers...). La mise en évidence de la fontaine de Monfort est prise comme exemple. Des citoyens s'interrogent sur la possibilité de déplacer des fontaines mal situées pour les réaménager dans des endroits à la vue de tous (la fontaine de Montéfiore située route de Bruxelles par exemple).

Les croix en fonte des cimetières devraient être restaurées car beaucoup sont en mauvais état. Malheureusement certaines sont volées ce qui a incité des Stoumontois à émettre l'idée, dans le cadre d'une réunion de leur ODR, de placer des copies afin de préserver les originales.

L'ancien cimetière de Tilff est qualifié d'exceptionnel de par la qualité des sépultures. Il est donc nécessaire de prendre des mesures afin de préserver les monuments remarquables du site (la destruction de tombes peut être évitée par une réaffectation).

L'écluse de Fechereux du canal de l'Ourthe vaut la peine d'être mise en valeur car cela représente aussi un attrait touristique non loin du RAVeL. Un exemple réussi de mise en valeur est cité: écluse à Poulseur.

Un membre de l'assemblée s'interroge sur la question des rééditions éventuelles des ouvrages de Robert Dalem (historien local) dont la richesse du contenu est soulignée. Ils sont consultables en bibliothèque mais une réédition est peu probable.

## **2. Valorisation du patrimoine bâti (châteaux, maisons...)**

La Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) est également concernée par le patrimoine bâti et sa gestion. Le Schéma de Structure Communal est également un outil important soulignant dans ses options des mesures à prendre aux niveaux d'ensembles architecturaux. (*ndlr: des points de ce document stratégique reprennent aussi certaines actions à éventuellement mener pour du Petit Patrimoine Populaire Wallon dans des dossiers à constituer<sup>1</sup>*)

Un participant demande si le Schéma de Structure est téléchargeable sur le site communal: Monsieur Detroz signale qu'il n'y est pas mais que la commune essaiera éventuellement de résoudre ce problème.

Le Plan interCommunal de Mobilité est quant à lui en ligne sur le site de la Région wallonne (<http://mobilite.wallonie.be/opencms/opencms/fr/Initiatives/pcm/ambleve-condroz-ourthe/pdf/ambleve-condroz-ourthe.html>).

Des campagnes de recensement ont déjà été lancées par le passé pour répertorier les maisons d'art nouveau et réaliser des publications. A Bruxelles, des promenades sont organisées pour les voir; il est suggéré de faire de même à Esneux. De manière ponctuelle, lors de la prochaine édition de la balade gourmande d'Esneux (1<sup>ère</sup> édition en 2007), des explications relatives à certaines de ces maisons pourraient être insérées dans le document descriptif du parcours. Benoît Houbeau rappelle également qu'un dossier concernant l'édition 2008 de l'action "Week-end bienvenue" (<http://www.walloniebienvenue.be/>) a été introduit par Esneux. Le but est de faire découvrir la richesse d'Esneux-Tilff à des gens de l'extérieur par les Esneutois. Aidée par la Région wallonne, le lancement de cette opération est prévu pour fin septembre 2008.

Les bâtiments classés provoquent de nombreuses contraintes pour les propriétaires, mais dans le cas présent, faire partie du répertoire du patrimoine, permet de bénéficier de primes pour l'entretien<sup>2</sup>. Un membre de l'assemblée s'interroge sur les mesures qui peuvent être prises par la commune pour protéger les bâtiments remarquables (par exemple: les occupants remplacent parfois d'anciens châssis de fenêtre par du PVC).

Il est également rappelé que la durée de validité du PCDR est de 10 ans, une fiche peut être donc activée plus tard lorsqu'une opportunité apparaît (par exemple achat par la commune d'un bâtiment intéressant à préserver). Elargir l'horizon permet de multiplier les sources de financement possibles.

<sup>1</sup> Par exemple pour les fours à chaux de Rosière, du Lavaux, de Méry, les deux ponts et le gué de la Haze.

<sup>2</sup> La maintenance du Patrimoine a pour objectif de permettre le maintien de l'état sanitaire correct des biens immobiliers classés ou assimilés. Ce service couvre l'ensemble des opérations d'entretien préventives et curatives, provisoires ou définitives, en vue d'éviter la dégradation des biens ou d'enrayer celle-ci. Le demandeur bénéficie, outre d'une procédure accélérée, d'un subside de 60 % du coût des travaux, plafonnés à 10.000 euros HTVA. Le subside est calculé TVAC (soit maximum 7.260 euros). Extrait du site: "<http://mrw.wallonie.be/DGATLP/DGATLP/Pages/Patrimoine/Pages/Directions/Restauration.asp>"

### **3. Aménagement de logements "intergénérationnels" et "tremplins"**

Rappel du chiffre de logements sociaux présents sur le territoire : 185. Le plan HP est bien entendu toujours en cours et le PCDR tiendra compte des besoins détectés en la matière afin de renforcer l'efficacité de ces deux outils.

Esneux présente des campings en zones inondables. Il s'agit d'une problématique complexe, une partie des résidents veut quitter les lieux mais certains préfèrent rester (on cite une dame ne désirant pas abandonner la vue qu'elle a au bord de l'eau). Le plan HP offre des primes ne couvrant pas toujours l'investissement déjà engagé par les résidents.

La commune rachète les parcelles +-1400 euros mais les frais occasionnés par les charges sont élevés. Une aide accélérerait le mouvement. L'assemblée s'interroge sur la destination de ces terrains acquis en zone inondable. Des participants pensent que ceux-ci pourraient par exemple être affectés à des fins de protection environnementale en favorisant la biodiversité en zone(s) humides. De plus, cette réserve foncière pourrait éventuellement être affectée à la réalisation de bassins pour diminuer l'impact des inondations dans les zones habitées lors des crues de l'Ourthe et ses affluents.

A Aywaille, le fond du logement va financer (en partie) un projet pilote d'habitat alternatif (parc de 14 logements). Il s'agit de résidents permanents désirant sortir des zones touristiques pour emménager ensemble dans un endroit proche de celui où ils demeuraient. Les citoyens s'interrogent sur la faisabilité d'un tel projet à Esneux.

Isabelle Poussart a récemment suivi une formation au cours de laquelle l'expérience d'un éco-quartier a été pensée à Villers-le-Bouillet. Des partenaires privés se sont associés avec la Commune pour construire des logements groupés sur le principe du développement durable. Au niveau du fonctionnement, les terrains sont vendus un par un suivant le respect d'un cahier des charges (Développement durable, mixité social...) assez contraignant. Construire de façon "énergétiquement efficace" est indispensable pour des logements sociaux. D'autre part Monsieur Dupret évoque la pénurie de main d'œuvre qualifiée dans certains métiers comme par exemple pour la pose de panneaux solaires. Le créneau du développement durable est un secteur d'avenir pourvoyeur d'emplois.

Le PCDR peut-il parler du projet d'écoquartier ? Bien sur, la Région wallonne ne financera pas de bâtiments privés mais pourrait financer les infrastructures communales autour de ces derniers. Le problème étant le manque d'espace pour ce projet, la question de la disponibilité de terrains est abordée. Certains émettent des objections quant à l'idée de bâtir dans les prairies, il est inutile de construire dans des zones mal desservies (bus), il faut plutôt densifier les centres. Il y a une réelle nécessité pour la Commune de recréer de la surface habitable.

Il est également important de remédier à la problématique des logements inoccupés, mais la procédure pour les réaffecter est lourde. Énumération de bâtiments inoccupés.

Benoît Houbeau rappelle qu'un 2<sup>ème</sup> bâtiment de transit est nécessaire au vu de l'évolution démographique actuelle. Des éléments complémentaires sont évoqués: il existe des logements "tremplins" qui ont été développés via des PCDR. En effet, l'accès aux logements est si difficile pour les jeunes qu'ils quittent la Commune. Par conséquent des logements communaux ont été construits ou rénovés pour les louer à des jeunes du cru. Une partie de

cette somme versée leur est octroyée en prime à l'achat d'un bien immobilier dans la commune.

La séance se clôture à 21h50

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion sur les sujets suivants "valorisation des sous-produits du bois", "forêt sociale" et "développement de l'écotourisme dans la commune d'Esneux"**

**6 décembre 2007**

(l'Escale, 80 avenue de la Station, à Esneux)

---

Présents:

*Mesdames et Messieurs* : Josette BROCK, Daniel DEFECHEREUX, Jean-Louis DELGES, Willy DUHAMEAU, Benoît DUPRET, François HAUZEUR, Nadine HUBIN, Gaëlle GEORIS, Philippe HAMOIR, Pierre JEGHERS, Jacqueline MAURISSEN, Paul et Marie Thérèse NATALIS-MONVILLE, Jacques MULLENDERS, Robert PEETERS, Isabelle POUSSART, Danièle PLOUVIER, Nadine ROLAND, Séverine TROONEN, Josette VERJUS, Félix VERRECHIA

*Echevin et Conseillers*: Philippe DETROZ, Freddy DOCQUIER, Pierre GEORIS, Philippe LAMALLE

*GREOA*: Benoît HOUBEAU (Agent de développement), François DOMBRET (stagiaire)

Excusés: Lucien CARLIER, Laura IKER, Christie MORREALE, Dominique RYCKEWAERT

**Rappel du cadre de la réunion**

La réunion débute à 20h00.

Divers documents sont distribués en début de séance :

- des documents de travail concernant la filière bois-énergie, la forêt sociale, l'écotourisme;
- l'agenda trimestriel de la Maison du tourisme
- un document reprenant les différentes actions mises en place dans le cadre du lot 0.
- le projet de procès verbal relatif à la réunion précédente concernant le petit patrimoine, le patrimoine bâti et le plan HP.

La réunion a pour but d'informer sur la filière bois énergie et de recueillir les avis. Elle abordera également le concept de forêt sociale et du développement de l'écotourisme dans la commune.

Les points donc abordés selon cet ordre:

- la valorisation des sous-produits du bois.
- la forêt sociale et le développement de l'écotourisme.

Les données évoquées dans les documents de travail distribués sont énoncées, complétées et discutées.

### **1. La valorisation des sous-produits du bois**

Benoît HOUBEAU réalise un court exposé sur la filière bois énergie. Avec la filière bois-énergie, il est également possible de travailler en co-génération donc de produire à la fois de la chaleur et de l'électricité.

Plutôt que de partir des ressources en bois de la Commune comme fil conducteur de l'exposé, l'idée de la présentation était d'illustrer avec un cas concret: une chaudière à bois avec tous les éléments nécessaires pour produire de la chaleur avec du bois.

Pour installer une chaudière de ce type, il est nécessaire de connaître les besoins thermiques du projet car le dimensionnement de l'installation doit être calculé de manière précise afin d'optimiser le rendement. Il ne faut pas oublier également qu'à côté de la chaudière au bois, il est nécessaire d'installer une petite chaudière complémentaire généralement au mazout pour assumer les pics de production parfois nécessaires.

Pour alimenter une chaufferie de ce type, il est nécessaire d'utiliser des plaquettes de bois:

1. la commune a identifié ses besoins et les moyens et produit elle-même ses plaquettes avec des personnes de la Commune en Régie. Il y a à la fois une économie de se chauffer au bois mais on peut y rajouter un but social avec la possibilité de remettre au travail des personnes peu qualifiées de l'entité pour la production des plaquettes.
2. volonté de valoriser la forêt de la Commune en faisant appel à un prestataire extérieur qui va fournir les plaquettes à partir des broyats des bois communaux
3. appel à un prestataire extérieur pour la fourniture des plaquettes forestières sans que celles-ci ne proviennent de la valorisation forestière locale

Afin d'illustrer concrètement le propos, différents calculs sont présentés sur base de l'exemple d'une chaudière pour école de 120 KW en gardant à l'esprit qu'1m<sup>3</sup> de bois équivaut à plus ou moins 200 litres de mazout.

Lorsque les plaquettes sont produites, il est nécessaire de les stocker pour le séchage dans un hangar ouvert ce qui permet à l'eau de s'évaporer par un processus naturel de fermentation. Ensuite lorsque les plaquettes sont séchées, il est nécessaire de les livrer vers le lieu d'utilisation finale. Bien entendu, une chaufferie de type bois nécessite un silo pour stocker le combustible. Le volume est plus important que pour une cuve à mazout et une autonomie est à calculer. Dans l'exemple montré, l'autonomie est de 40 jours pour un silo de 50m<sup>3</sup>.

La gestion du système est entièrement automatisée et les plaquettes sont acheminées vers la chambre de combustion via une vis sans-fin avec un système anti-retour. Les aspects économiques sont à évaluer avec le temps de retour sur l'investissement. Pour l'exemple cité, il est nécessaire d'attendre presque 13 ans.

Le concept de réseau de chaleur repose sur une chaudière unique qui alimente plusieurs bâtiments. Ainsi il est possible de réaliser des économies d'échelle puisque l'on installe une seule chaudières bois et une seul chaudière d'appoint. Le client final achète de la chaleur et paye les calories consommées.

Les avantages de cette filière sont divers:

- technologiquement: la filière bois-énergie est confortable, fiable, diversifiée et il est nécessaire d'adapter la solution aux besoins et aux objectifs du bénéficiaire.
- économiquement: cela est rentable, créateur d'emplois et de plus-values locales avec une utilisation des sous-produits du bois les moins nobles.
- écologiquement: renouvelable et disponible à proximité de son lieu d'utilisation.

Les facilitateurs de la Région wallonne sont là pour aider les services publics, les particuliers et les entreprises privées. La FRW (Fondation Rurale de Wallonie) peut proposer:

- une information et sensibilisation des publics cibles et des acteurs de la filière
- des conseils d'orientation aux porteurs de projet
- un avis et une étude de pertinence de projets de chaufferie
- l'encadrement technique et administratif de porteurs de projets et les autorités communales et administratives
- d'être le relais entre porteurs de projets, administrations...

Il ne s'agit pas de prendre de décisions mais de recueillir de l'information et l'avis de chacun sur ce système. La Commune se lancera-t-elle dans l'aventure ? Et dans quelles mesures ? Ce sont deux questions qui ne peuvent être tranchées ce soir puisque cela dépend aussi d'aspects techniques.

Bien entendu, il est suggéré que le groupe de travail ne se limite pas au bois. Il est important de placer cela dans le cadre de la diversification des méthodes d'approvisionnement énergétique. Pensons aux éoliennes, aux panneaux photovoltaïques, à l'hydro-électricité puisqu'il existe un gros potentiel à Esneux (exemple de Mérytherm qui produit son électricité). Il est souhaitable que le PCDR appuie les initiatives en matière d'hydro-électricité car l'obtention des autorisations auprès des autorités compétentes n'est pas toujours des plus aisée.

Beaucoup s'interrogent sur les aspects négatifs du projet, certains participants craignent un retour à une exploitation forestière à outrance. Il s'agit avant tout de bien encadrer la production. Il faut également veiller à ne pas entrer en conflit avec la forêt sociale.

Des participants émettent des doutes quant à la capacité de la Commune à approvisionner si un mouvement général se dirigeait vers l'utilisation des sous-produits du bois. Il serait peut-être intéressant d'envisager ce dossier de manière transcommunale.

Il est également souligné que tous les déchets du bois ne sont pas récupérables, les scieries par exemple, consomment elles-mêmes leurs propres déchets. Pour l'utilisation des restes des coupes dites d'éclaircies un participant argue qu'un travail à la main est nécessaire pour ôter ce qui demande un investissement considérable en main d'oeuvre. Il est également plus intéressant pour la commune de vendre que d'exploiter les arbres récupérés lors des coupes d'amélioration. Les plus petites branches sont essentielles pour nourrir le sol et donc à la régénération de la forêt.

Selon de nombreux participants, à l'heure actuelle, il est quasi impossible pour la Commune de gérer toute la filière, les machines sont beaucoup trop onéreuses et sophistiquées, et il est à faire remarquer que la majorité des entreprises de ce secteur délocalisent d'ailleurs ce travail.

La Commune paie néanmoins des ouvriers pour réduire les déchets et rappelons qu'il est interdit d'emporter des branches dont le diamètre est inférieur à 2 centimètres. Notons également que les pellets sont plus rentables pour les chaudières à bois ; il ne doit pas y avoir beaucoup d'écorce. Le processus est automatisé, et les cendres peuvent être remises dans les terres de culture.

Une participante suggère la lecture des procès verbaux de précédentes réunions, car avant toute chose, il convient d'établir si le développement durable est une priorité dans le PCDR.

Benoît HOUBEAU rappelle qu'effectivement dans le cadre des débats en réunions notamment concernant les objectifs à atteindre, les participants se sont largement exprimés sur le développement durable. *Promouvoir le développement durable* est d'ailleurs un objectif à part entière.

Un participant suggère de diviser le problème ; dans la filière bois énergie, il faut distinguer production et exploitation. Effectivement dans le cadre de projets d'aménagements de bâtiments, l'installation d'une chaudière à bois est une piste à envisager. La production de plaquettes est un autre aspect.

Pour conclure, une participante s'interroge sur la façon dont on peut informer l'ensemble des citoyens sur le sujet, car les gens ne disposent pas de suffisamment d'informations. Benoît HOUBEAU rappelle que lors d'une précédente réunion sur l'information et la communication, le développement d'outils a été suggéré. Le Bulletin Communal pourrait aussi être utilisé comme outil pédagogique avec des articles sur les énergies renouvelables (filiale bois-énergie...).

Coordonnées des facilitateurs bois-énergie:

M. Didier Marchal  
Fonction :Facilitateur Bois-énergie– secteur privé  
Tél. : 081/627.144  
Fax : 081/615.847  
[marchal@valbiom.be](mailto:marchal@valbiom.be)  
<http://www.valbiom.be/>

M. Francis Flahaux  
Fonction :Facilitateur Bois-énergie - secteur public  
Tél. : 084/21.98.60  
Fax : 084/36.88.66  
[pbe@frw.be](mailto:pbe@frw.be)  
<http://www.frw.be/index.php?id=74>

## **2. La forêt sociale et le développement de l'écotourisme dans la commune d'Esneux**

Il s'agit là d'un point relativement important, car il est lié à d'autres dossiers. Philippe LAMALLE réalise une brève présentation du TARPAN Anthisnes-Esneux dont il est le Président. En activité depuis plus de dix ans, l'ASBL a pour fonction d'élaborer des chemins sur Esneux et Anthisnes. Une pochette plastique comprenant des cartes de ces chemins (en vente au Syndicat d'initiative) a été réalisée en collaboration avec le GREOA tout comme divers panneaux sur les promenades. La présence de nombreux tags sur ces derniers est d'ailleurs soulignée, et il est demandé d'y remédier. Un participant demande si TARPAN réalise des révisions d'itinéraires. Souvent aidé dans sa tâche par la vigilance de promeneurs responsables, c'est à la Commune de s'en charger.

A la demande d'un membre de l'assemblée, la distinction est faite entre le projet TARPAN et PICVerts. TARPAN a une vocation essentiellement touristique tandis que PICVerts vise avant tout à favoriser la mobilité douce entre les villages. Il s'agit notamment de retracer d'anciens chemins aujourd'hui disparus ou peu aménagés. Le dossier rentré à la Région wallonne concerne la Boucle de l'Ourthe mais l'actualisation de l'atlas des Chemin vicinaux se fait sur toute l'entité. Le PCDR pourrait donc amplifier les mesures prises en s'attelant à d'autres chemins ne bénéficiant pas d'une aide financière régionale.

Benoît Dupret souligne que la prudence dans les actions à mener doit être de mise. La faune et la flore de la Commune ont déjà subis de nombreux dégâts avec de lourdes conséquences. Il est suggéré de replanter de nombreuses variétés d'arbres afin de redynamiser l'entomofaune<sup>1</sup>.

Des détails sont demandés sur l'arboretum, regroupant par exemple 80 à 90 espèces de hêtres, il est l'un des plus grand du monde. Josette BROCK souligne que malgré certains progrès, il demeure très mal entretenu.

Un exemple de tourisme tourné vers l'environnement est donné : le domaine de BERINZENNE à Spa qui dispose d'un centre d'accueil du public en forêt. Un musée est consacré au bois, et un centre d'initiation à l'environnement a été mis en place. Un projet de ce type pourrait être appliqué dans la commune d'Esneux. Il est possible d'envisager dans un premier temps l'installation de panneaux au cœur des forêts informant les promeneurs sur la faune et la flore du lieu. Les bois de Seraing ont recours à un système similaire. Il est toutefois requis de veiller à conserver l'équilibre entre les aménagements, et le maintien à l'état sauvage de certaines zones. Les sentiers doivent devenir plus discrets en s'enfonçant au cœur de la forêt. Il est également nécessaire d'empêcher les quads et motos d'accéder à certaines parties des bois car ils dégradent énormément l'environnement.

L'idée de mettre en place un gîte à thème autour de la protection environnementale est débattue. On suggère de restaurer un bâtiment du domaine Brunsode. Une piste de réflexion doit également être menée quant à l'utilisation des bâtiments du Rond Chêne dont l'utilisation n'est pas optimale tout en sachant qu'ils appartiennent à la Communauté française.

Une liaison de l'écotourisme avec certains aménagements à réaliser est également à effectuer comme par exemple pour la zone humide de Sainval. Bien entendu, l'idée de créer un produit structuré autour de l'écotourisme n'est qu'un aspect devant s'inscrire dans une politique de développement touristique plus large, d'autres thèmes ont d'ores et déjà été évoqués dans d'autres réunions du PCDR (parcours autour du patrimoine bâti, historique...). La Maison du tourisme Ourthe-Amblève, les Syndicats d'Initiative d'Esneux et de Tilff ainsi que l'Office du Tourisme d'Esneux (à créer) seront bien entendu des acteurs incontournables sur ces dossiers touristiques.

### **3. Commentaires et données complémentaires**

Le sujet du canal de l'Ourthe a notamment été abordé lors d'une précédente réunion et une participante demande à ce que l'extérieur de la boucle soit remis en valeur. La présence d'une pépinière laissée à l'abandon est également signalée.

---

<sup>1</sup> partie de la faune constituée par les insectes

L'état des lieux du document de travail relatif à l'écotourisme devrait également mentionner la Fête des arbres, le musée de l'Abeille et l'arboretum.

Suite à la distribution d'un récapitulatif des actions du Lot 0, et à la demande de certains membres de l'assemblée, le concept est réexpliqué. Il s'agit d'actions demandées dans le cadre des réunions, et déjà concrétisées. Il est également rappelé que leur liste sera diffusée sur le site Internet [www.pcdr.be](http://www.pcdr.be) . Des informations seront également diffusées via le Bulletin Communal. Des participants demandent que la Commune détaille plus ce récapitulatif qui doit bien entendu être actualisé de manière régulière.

Les agents de développement sont à l'écoute des citoyens s'ils ont des questions, suggestions ou informations. Ils ont également la possibilité de demander des plans ou informations pour se rendre sur les lieux d'un thème abordé lors d'une séance.

En conclusion de cette série de réunions publiques, les citoyens d'Esneux sont à féliciter pour leur engagement dans l'avenir de leur Commune comme le nombre de participants.

La séance est clôturée vers **21H30**

## COMPOSITION DES DEUXIEMES GT

### *Mise en valeur de l'ancien centre d'Esneux, revalorisation du centre d'Esneux*

A. BALTIA, H. BECHOUX, J. BROCK, J. BOURDOUXHE, M.-T. DELAVIGNETTE, F. DOCQUIER, A.-C. FLAGOTHIER, B. KAISIN, F. HAUZEUR, A. PRICK-SCHAUSS, N. RENOTTE, N. ROLAND, M. SMAL, J. VERJUS, D. RYCKEWAERT (*Administration communale*)

*Collège*: C. MORREALE

*CLDR*: P. ATERIANUS, L. CARLIER, D. DEFECHEREUX, B. DUPRET, P. GEORIS, P. HAMOIR

### *Réaménagement du village de Fontin, aménagements à Hony et environs*

F. BERNARD, C. BOSQUELLE, D. BOYS, D. COLLIN, D. COMPERE, F. CORNIA-GEORIS, D. DELAITE, M.-M. DEPAS, F. DOCQUIER, A. GOFFINET, S. HOERIGS, M. LIBERT, J.-C. LIVET, M. MARICQ, V. NATALIS, N. ROLAND, D. RYCKEWAERT (*Administration communale*), R. SEVRIN, B. SZABO, N. WARINGER

*Collège* : P. DETROZ, C. DUBOIS, L. IKER, L. MARTIN, M. VEILLESSE

*CLDR*: P. ATERIANUS, L. CARLIER, J.-L. DELGES, D. FLAGOTHIER, P. GEORIS, P. HAMOIR

*Autres*: A. COLLIGNON (*Zone de police SECOVA*), M. DE SELLIERS et A. TIMMERMANS (*Qualité-Village-Wallonie*)

### *Aménagement du domaine Brunsode, centre d'élevage de l'abeille et zone humide, forêt sociale*

L. AGUZZI, N. ARNOULD, P. DEPAS, W. DUHAMEAU, P. FRANCK, N. JACOB, L. LAMBERT, F. LEBOUTTE, J.-M. REMY, N. RENOTTE, C. REYMOND, N. ROLAND, D. RYCKEWAERT (*Administration communale*), G. SOMKA, V. VANDEWEERDT, E. WINAND, T. ZANZEN

*Collège*: L. IKER, P. DETROZ

*CLDR* : D. DEFECHEREUX, J.-L. DELGES, B. DUPRET, P. GEORIS, P. HAMOIR, N. HUBIN, J. MAURISSEN, J. MULLENDERS, D. PLOUVIER, I. POUSSART, F. VERRECHIA

### *Valorisation du zoning de Méry, ADL, aménagement du centre de Méry et maison de village Hony-Méry-Fêchereux*

H. BECHOUX, F. DELAVIGNETTE, N. DUCHESNE, F. DOCQUIER, A.-M. ELSTNER, J.-M. ELSTNER, S. HOERIGS, M.-M. LEBLANC, B. LECLERCQ, D. LEPAILY, P. PELZER, D. RYCKEWAERT (*Administration communale*), N. WARINGER, E. WINAND,

*Collège:* L. IKER, L. MARTIN

*CLDR:* L. CARLIER, D. DEFECHEREUX, J.-L. DELGES, P. GEORIS, N. HUBIN, D. WINAND

***Aménagement de l'Escale et ses environs, aménagement du hall omnisports d'Esneux et alentours***

L. AGUZZI, A. BALTIA, M. BALTIA, J. BOURDOUXHE, G. CHEVREMONT, J.-M. DUBOIS, M. DUBOIS, M. EUBELLEN, M. FAUCHET, D. HEIDERSCHIED, D. LOUIS, V. NICOLAS, P. PETERS, J. RENAUVILLE, N. RENOTTE, N. ROLAND, D. RYCKEWAERT (*Administration communale*), M. SMAL, P. SMAL, B. TRELA

*Collège:* P. DETROZ, L. MARTIN, C. MORREALE

*CLDR:* P. ATERIANUS, A. BACKES, L. CARLIER, A. FROMENT, P. GEORIS, P. HAMOIR, N. HUBIN, P. JEGHERS, D. PLOUVIER, F. TIMMERMANS

*Autre:* A. RICHARD, architecte de l'Escale (*Intervenant*)

***Actions pour la communication, création d'un Office du Tourisme***

L. AGUZZI, H. BECHOUX, J. BOURDOUXHE, J. BROCK, W. DUHAMEAU, X. FLORIN, G. HELLER, V. LEMAIRE, M. MONSEUR, C. REYMOND, M. ROMMES, M. SMAL, E. WINAND

*Collège:* L. IKER, P. LAMALLE

*CLDR:* D. DEFECHEREUX, B. DUPRET, P. GEORIS, P. HAMOIR, N. HUBIN, J. MAURISSEN, D. WINAND

***Maillage intervillages***

L. AGUZZI, A. BALTIA, M. BALTIA, H. BECHOUX, G. SOMKA, G. STREEL, N. ROLAND, E. WINAND, D. RYCKEWAERT (*Administration communale*)

*Collège:* P. DETROZ, F. DOCQUIER

*CLDR:* J.-L. DELGES, P. GEORIS, P. HAMOIR, N. HUBIN, I. POUSSART, J. MULLENDERS, F. VERRECHIA

***Valorisation du patrimoine bâti, logements « intergénérationnels » et « tremplins »***

L. AGUZZI, J. BROCK, F. DOCQUIER, N. RENOTTE

*Collège:* P. DETROZ

*CLDR:* A. BACKES, B. DUPRET, P. GEORIS, N. HUBIN, P. HAMOIR, P. JEGHERS, J. MAURISSEN, I. POUSSART, C. RUIZ-CHARLIER

***Valorisation des déchets du bois, éco-tourisme, forêt sociale***

J. BROCK, W. DUHAMEAU, F. DOCQUIER, F. HAUZEUR, G. GEORIS, P. et M.- Th. NATALIS-MONVILLE, N. ROLAND, J. VERJUS

*Collège:* P. DETROZ

*CLDR :* D. DEFECHEREUX, J.-L. DELGES, B. DUPRET, P. GEORIS, P. HAMOIR, N. HUBIN, P. JEGHERS, P. LAMALLE J. MAURISSEN, J. MULLENDERS, R. PEETERS, D. PLOUVIER, I. POUSSART, F. VERRECHIA

*Autre:* S. TROONEN (*Maison du Tourisme Ourthe-Amblève*)

### **Hall omnisports d'Esneux et alentours, l'Escale et ses environs**

L. AGUZZI, A. BALTIA, M. BALTIA, J. BOURDOUXHE, G. CHEVREMONT, J.-M. DUBOIS, M. DUBOIS, M. EUBELLEN, M. FAUCHET, D. HEIDERSCHIED, D. LOUIS (*Administration communale*), V. NICOLAS, P. PETERS, J. RENAVILLE, N. RENOTTE, N. ROLAND, D. RYCKEWAERT (*Administration communale*), M. SMAL, P. SMAL, B. TRELA

*Collège :* P. DETROZ, L. MARTIN, C. MORREALE

*Autre :* A. RICHARD (*architecte de l'Escale*)

*CLDR:* P. ATERIANUS, A. BACKES, L. CARLIER, A. FROMENT, P. GEORIS, P. HAMOIR, N. HUBIN, P. JEGHERS, D. PLOUVIER, F. TIMMERMANS

### **Information et communication, et création d'un Office du Tourisme**

L. AGUZZI, H. BECHOUX, J. BROCK, J. BOURDOUXHE, W. DUHAMEAU, X. FLORIN, G. HELLER, V. LEMAIRE, M. MONSEUR, C. REYMOND, M. ROMMES, M. SMAL, E. WINAND

*Collège :* L. IKER

*CLDR:* D. DEFECHEREUX, B. DUPRET, P. GEORIS, P. HAMOIR, N. HUBIN, P. LAMALLE, J. MAURISSEN, D. WINAND

### **Abords des prés de Tilff et renforcement du maillage intervillages**

L. AGUZZI, A. BALTIA, M. BALTIA, H. BECHOUX, F. DOCQUIER, D. RYCKEWAERT (*Administration communale*), G. SOMKA, E. WINAND, G. STREEL, N. ROLAND

*Collège:* P. DETROZ

*CLDR:* J.-. DELGES, P. GEORIS, P. HAMOIR, N. HUBIN, J. MULLENDERS, I. POUSSART, F. VERRECHIA

### **Valorisation du patrimoine et logements**

L. AGUZZI, J. BROCK, F. DOCQUIER, N. RENOTTE

*Collège:* P. DETROZ

*CLDR :* A. BACKES, B. DUPRET, P. GEORIS, N. HUBIN, P. HAMOIR, P. JEGHERS, J. MAURISSEN, I. POUSSART, C. RUIZ-CHARLIER

**Valorisation des sous-produits du bois, forêt sociale et développement de l'écotourisme**

J. BROCK, F. DOCQUIER, W. DUHAMEAU, F. HAUZEUR, G. GEORIS, P. et M.-T. NATALIS-MONVILLE, N. ROLAND, J. VERJUS

*Collège:* P. DETROZ

*Autre :* Séverine TROONEN (*Maison du Tourisme Ourthe-Amblève*)

*CLDR :* D. DEFECHEREUX, J.-L. DELGES, B. DUPRET, P. GEORIS, N. HUBIN, P. HAMOIR, P. JEGHERS, P. LAMALLE, J. MAURISSEN, J. MULLENDERS, R. PEETERS, I. POUSSART, D. PLOUVIER, F. VERRECHIA

## Les Annonces

(mai 2007)

# Commune d'Esneux

## APPEL PUBLIC

### en vue de constituer la Commission Locale de Développement Rural (CLDR).

Les premières réunions d'information et de consultation organisées en mars 2006 ont marqué le coup d'envoi de l'Opération de Développement Rural (ODR). Selon la définition du décret (MB du 03/09/1991), elle consiste en un ensemble coordonné d'actions de développement, d'aménagement et de réaménagement entreprises ou conduites en milieu rural par une commune, dans le but de sa revitalisation et de sa restauration, dans le respect de ses caractères propres et de manière à améliorer les conditions de vie de ses habitants au point de vue économique, social et culturel.

#### La procédure prévoit la création d'une Commission Locale de Développement Rural (CLDR).

Il s'agit d'un organe consultatif dont la mission consiste à répondre à toutes les demandes d'avis et au besoin à s'exprimer d'initiative, à dresser les axes directeurs et le cadre d'un projet de programme de développement rural. Enfin, elle est associée à toutes les phases d'élaboration, de réalisation, de suivi, de mise à jour et de révision du Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Un appel à candidatures est dès lors lancé à l'ensemble de la population esneutoise afin de pourvoir à la fonction de membre effectif et suppléant de cette commission. La commission comptera dix membres effectifs au moins et trente membres effectifs au plus, ainsi qu'un nombre égal de membres suppléants, représentatifs des milieux politique, économique, socio-professionnel et culturel de la commune, des différents villages ou hameaux qui la composent, ainsi que des classes d'âge de sa population.

#### Les candidatures doivent être envoyées à l'attention du Collège des Bourgmestre et Echevins au plus tard le 30 juin 2007.

Elles comprendront minimum :

- les nom, prénom et coordonnées du candidat (adresse, téléphone, e-mail,...)
- les intérêts que le candidat représente soit à titre personnel soit à titre de représentant d'une association, dans ce cas, le mandat de cette association sera joint à la candidature.

Par le Collège

Le Secrétaire,  
S. Kazmierczak

BO702511/22-BD

La Bourgmestre,  
L. Iker

## Passé-Partout – Edition Ourthe Amblève

(30 mai 2007)

### Commune d'Esneux

02842020/ph2208 cpm

#### **Appel public en vue de constituer la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)**

Les premières réunions d'information et de consultation organisées en mars 2006 ont marqué le coup d'envoi de l'Opération de Développement Rural (ODR). Selon la définition du décret (MB du 03/09/1991), elle consiste en un ensemble coordonné d'actions de développement, d'aménagement et de réaménagement entreprises ou conduites en milieu rural par une commune, dans le but de sa revitalisation et de sa restauration, dans le respect de ses caractères propres et de manière à améliorer les conditions de vie de ses habitants au point de vue économique, social et culturel.

#### **La procédure prévoit la création d'une Commission Locale de Développement Rural (CLDR)**

Il s'agit d'un organe consultatif dont la mission consiste à répondre à toutes les demandes d'avis et au besoin à s'exprimer d'initiative, à dresser les axes directeurs et le cadre d'un projet de programme de développement rural. Enfin, elle est associée à toutes les phases d'élaboration, de réalisation, de suivi, de mise à jour et de révision du Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Un appel à candidatures est dès lors lancé à l'ensemble de la population esneutoise afin de pourvoir à la fonction de membre effectif et suppléant de cette commission. La commission comptera dix membres effectifs au moins et trente membres effectifs au plus, ainsi qu'un nombre égal de membres suppléants, représentatifs des milieux politique économique, socio-professionnel et culturel de la commune, des différents villages ou hameaux qui la composent, ainsi que des classes d'âge de sa population.

**Les candidatures doivent être envoyées à l'attention du Collège des Bourgmestre et Echevins au plus tard le 30 juin 2007.**

Elles comprendront au minimum :

- les nom, prénom et coordonnées du candidat (adresse, téléphone, e-mail...)
- les intérêts que le candidat représente soit à titre personnel soit à titre de représentant d'une association, dans ce cas le mandat de cette association sera joint à la candidature.

Par le Collège,

(s) S. Kazmierczak  
Le Secrétaire.

(s) L. Iker  
La Bourgmestre.

# Règlement d'ordre intérieur de la Commission Locale de Développement Rural

## TITRE I - Missions

### Article 1 :

Conformément au décret de l'Exécutif Régional wallon du 6 juin 1991 relatif au développement rural, la Commission Locale de Développement Rural (C.L.D.R.) de la commune de Esneux a été approuvée par le Conseil communal, en sa séance du 18 juillet 2007

### Article 2 :

Conformément au décret susmentionné, la mission générale de la C.L.D.R est d'avoir un rôle permanent d'information, de concertation, de relais entre la population et le pouvoir communal pour tout ce qui concerne l'opération de développement rural.

Les membres sont chargés de faire écho dans leur milieu des débats de la C.L.D.R. et de recueillir l'avis de leurs concitoyens.

La Commission joue ainsi un rôle d'organe consultatif du Conseil communal, maître d'œuvre de l'opération.

Elle répond à toute demande d'avis de sa part et s'exprime au besoin, d'initiative.

### Article 3 :

Plus particulièrement, la C.L.D.R. est chargé :

- de représenter le mieux possible l'ensemble de la population ;
- de cerner les besoins de la population.
- de définir, avec l'aide de l'auteur de P.C.D.R., les objectifs d'un développement global de la Commune ;
- de retenir et d'affiner les projets d'actions mis en œuvre ;
- de concevoir avec l'aide de l'auteur du P.C.D.R., un avenant – projet de Programme Communal de Développement Rural (P.C.D.R.) devant être soumis au Conseil communal, présentant de manière harmonisée et globale des objectifs et des projets d'actions et fixant parmi ces projets un ordre de priorité ;
- de proposer au Conseil communal des demandes de convention – exécution de développement rural à passer avec le Ministre concerné ;
- d'assurer le suivi des projets du P.C.D.R. approuvé ;
- de participer à la mise à jour ou à la révision du P.C.D.R.

### Article 4 :

Le C.L.D.R. adopte au plus tard le 1<sup>er</sup> mars de chaque année, un rapport d'activités à destination du Conseil communal.

Ce rapport décrit les activités de la C.L.D.R. et l'avancement de l'opération de développement rural au cours de l'année civile écoulée, ainsi que les propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre.

### Article 5 :

Pour remplir ses missions, le C.L.D.R. peut mettre en place des groupes de travail, conformément au décret relatif au développement rural, pour étudier certains thèmes ou certains points.

Les groupes de travail mis sur pied comprendront au moins un membre de la C.L.D.R.

Mais c'est à la Commission plénière qu'il appartient de faire des propositions au Conseil communal.

## TITRE II - Siège et durée

### Article 6 :

La C.L.D.R. a son siège à l'Administration communale d'ESNEUX, Place Jean d'Ardenne, 1 à ESNEUX, où toute correspondance officielle lui sera adressée.

Elle pourra cependant décider de se réunir en tout endroit qu'elle choisit.

### Article 7 :

La C.L.D.R. est constituée pour la durée de l'opération de développement rural.

### **TITRE III -Composition**

#### **Article 8 :**

La C.L.D.R. est composée conformément aux conditions établies par le décret relatif au développement rural ; elle se veut représentative de la population d'ESNEUX.  
Elle se compose d'habitants volontaires intéressés par le développement rural qui sont prêts à mettre leur compétence et leur temps disponible au service de cette cause.

#### **Article 9 :**

La CLDR d'ESNEUX comprend entre 10 et 30 membres effectifs et un nombre égale de suppléants. Le Conseil communal les choisit de manière à respecter une répartition géographique équilibrée ainsi qu'à assurer la représentativité des tranches d'âge, des hommes et des femmes, des catégories socio-économiques, de la vie associative, culturelle et sportive.

#### **Article 10 :**

La C.L.D.R. ne peut comporter plus d'un quart de conseillers communaux.

#### **Article 11 :**

Conformément au décret du 6 juin 1991, la Présidence est assurée par le Bourgmestre de la Commune ou son représentant.

#### **Article 12 :**

Le secrétariat de la C.L.D.R. est assuré par un agent communal qui a voix consultative.

#### **Article 13 :**

Le renouvellement des membres démissionnaires sera assuré dans le respect des différents critères de représentativité susmentionnés.

#### **Article 14 :**

Tout membre de la C.L.D.R. peut démissionner en informant par écrit le Président qui en avisera la C.L.D.R. au cours de la réunion suivante.  
S'il s'agit d'un membre effectif, son suppléant est alors prioritaire pour occuper la place vacante.

#### **Article 15 :**

Les membres du Conseil communal sont renouvelés lors d'une nouvelle législature.

#### **Article 16 :**

Tout membre absent et non excusé à trois réunions successives reçoit une lettre du Président pour savoir s'il est démissionnaire ou pas.  
Si dans les quinze jours à dater de l'envoi, aucune réponse n'est pas parvenue au Président, la démission sera effective et actée par le Conseil communal.  
Tout membre absent et non excusé à six réunions successives sera automatiquement réputé démissionnaire et la démission sera actée par le Conseil communal.  
Le Secrétariat tiendra à jour un registre de présence.

#### **Article 17 :**

Tout membre empêché d'assister à une réunion de la C.L.D.R. doit en avertir le secrétariat ou un membre de la C.L.D.R.

#### **Article 18 :**

Un représentant de la Région Wallonne peut assister de droit aux réunions de la C.L.D.R. et y avoir une voix consultative.

## **TITRE IV – Fonctionnement**

### **Article 19 :**

La C.L.D.R. se réunira au minimum quatre fois l'an et chaque fois que l'opération de développement rural le requerra.

### **Article 20 :**

Hormis le cas d'urgence, le Président convoque les membres effectifs et suppléants par écrit au moins huit jours ouvrables avant la date de réunion. La convocation mentionnera les dates, lieu et heure de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

### **Article 21 :**

Le Président ouvre, conduit et clôt les débats.  
Il veille au respect du présent règlement.  
Il fixe les réunions et arrête l'ordre du jour.

### **Article 22 :**

Le Secrétariat assiste le Président dans l'animation de la réunion, rédige le compte-rendu de chaque réunion.

### **Article 23 :**

Les comptes-rendus des réunions de la C.L.D.R. seront envoyés à tous les membres effectifs et suppléants.

### **Article 24 :**

A l'ouverture de chaque réunion, le Secrétariat soumettra le compte-rendu de la réunion précédente à l'approbation de la C.L.D.R. et le corrigera en fonction des remarques suggérées.

### **Article 25 :**

Les archives de la C.L.D.R. seront conservées, en double exemplaires, l'un par le secrétariat, l'autre par le fonctionnaire communal plus particulièrement chargé du suivi de l'opération.  
Rapports et comptes-rendus peuvent être consultés à l'Administration communale pendant les heures d'ouverture des bureaux.

### **Article 26 :**

La commission peut inviter des consultants choisis en raison de leur compétence ; Ils assistent aux réunions avec voix consultative.

## **TITRE V – Procédure de décision.**

### **Article 27 :**

Les décisions se prennent généralement par consensus.  
Toutefois, en cas de désaccord, la décision est prise à la majorité simple des membres présents ayant voix délibérative, Président compris.

### **Article 28 :**

Les membres effectifs ont voix délibératives.  
Les membres suppléants ont voix consultatives.  
En cas d'absence de son effectif, le suppléant à voix délibérative.

## **TITRE VI – Modification du présent règlement.**

### **Article 29 :**

Pour tout ce qui n'est pas explicitement prévu par le présent règlement, la C.L.D.R. applique les règles ordinaires des assemblées délibératives.

### **Article 30 :**

Le présent règlement peut être modifié sur proposition faite au Conseil communal par la C.L.D.R. elle-même.

Pour être recevable par le Conseil communal, la proposition doit recueillir les deux tiers des voix délibératives avec un quorum des deux tiers des membres de la C.L.D.R.

**Article 31 :**

Les membres de la Commission reçoivent chacun un exemplaire du présent règlement.

# Programme Communal de Développement Rural ESNEUX

## Commission Locale de Développement Rural

### Compte-rendu de la réunion du 13 septembre 2007

Présents :

Mesdames Lemmens, Archambeau, Nelisse, Hubin, Poussart, Maurissen, Charlier, Lempereur

Messieurs Winand, Carlier, Peeters, Froment, Hamoir, Jeghers, Atérianus, Verrechia, Delges, Timmermans, Bellière, Ackermans, Mullenders, Libotte, Dupret ; membres

Madame Iker, Bourgmestre, Présidente

Madame Ryckewaert, Secrétaire

Monsieur Detroz, Echevin

Madame Flagothier, Conseillère

Messieurs Georis, Conseiller,

Sarah Beaufays et Benoît Houbeau, agents de développements du GREOA

Jean-François Vicaire, analyse socio-économique du GREOA

Madame Rahier, porte-parole du Ministre, Région Wallonne, Ministère de l'agriculture

Excusés :

P. Lamalle, D. Defêchereux, Cécile Dubois

Retardataires :

B. Wathieu, A. Backes

Madame Iker souhaite la bienvenue aux membres candidats qui ont été désignés par le Conseil Communal d'Esneux en séance du 29 août 2007. La B. demande de confirmer si l'heure convient à tous.

La B. invite les candidats à se présenter...

Ils se présentent brièvement, en quelques mots.

Benoît confirme que cette réunion est un premier contact puisque la CLDR n'est pas encore ratifiée par le Ministre.

Sarah prend la parole pour réexpliquer le processus d'un PCDR et la mission d'une CLDR ( présentation Power Point).

La Bourgmestre insiste pour que tous les membres de la CLDR soient présents lors de la réunion du 18 septembre. Date de réunion de tous les groupes de travail du PCDR à l'Escale.

Madame la B. évoque la composition de la liste de la CLDR. Effectifs et suppléants...

Volonté de dégager des consensus entre effectifs et suppléants. Si besoin, il y aura vote et ce serait l'effectif qui aurait droit de vote. La volonté est

de travailler au consensus... !!! Pas de distinction entre les membres, tout le monde travaille !!!

M. Georis demande des précisions sur le timing. Benoît répond que cela dépendra de l'énergie consacrée au projet par l'ensemble des intervenants. Nous souhaiterions que le projet soit approuvé par la CLDR en décembre 2008.

Madame Rahier reprecise que l'approbation CLDR n'est qu'une première étape. Il ne devient effectif qu'après passage à la CRAT et approbation par la GW.

Dès l'approbation, on met en œuvre les fiches projets. La durée de validité des fiches étant de 10 ans mais toutes les fiches projets ont du sens dans le cadre d'une politique générale.

Madame la B. demande que la réflexion reste globale reste en ligne de mire et que les projets soient suffisamment étudiés ; que le temps nécessaire soit pris afin de garder cette vision zoom arrière.

Madame Rahier demande que le diagnostic soit présenté à la CLDR. Une fois les objectifs formulés, les fiches projets seront établies et ce « bottin » sera le tableau de bord des actions à mener dans la commune pour les années qui vont suivre.

Ne pas négliger ces objectifs à atteindre !!!

Monsieur Froment demande quel est le budget du développement rural annuellement ?

Madame Rahier rappelle que le subside est de 80% maximum.

Budget RW : 17 millions d'euros mais ils travaillent en co-subventionnement. Exemple : co-partenariat avec les espaces verts ( 65% Espaces Verts et 15% Développement)

Mais jamais de co-financement dans le plan triennal de travaux mais des lots séparés peuvent être envisagés.

Monsieur Froment demande quelle sera la spécificité rurale dans la démarche ?

Madame Rahier répond que la nomenclature « développement rural » a été choisie en opposition avec la rénovation urbaine des centres urbains. La politique de développement rural ne peut aller à l'encontre des plans de secteur.

Il s'agit d'aider les communes à se développer en qualité de commune « spécifiquement » rurale. Les volets « participatif » et « développement » sont les maîtres mots.

Au départ cette matière relevait de la matière « aménagement du territoire ».

Madame Charlier demande comment la procédure se passe au terme de l'établissement des fiches-projets.

Madame Rahier répond que le programme est présenté globalement au conseil communal. Toutes les fiches projets ( mais les objectifs sont prioritaires – ne jamais l'oublier !!!) sont reprises dans un catalogue. Le conseil communal devra se prononcer sur un document global dont les fiches et les priorités de celles-ci auront été établies par la CLDR sachant que la CLDR n'est qu'une commission d'avis et que la commune, au final, décide...

Toujours l'avis de la CLDR avant l'avis du CC !!! Relais très important.

Les fiches proposées peuvent être augmentées d'autres fiches-projets. Evolution des projets et dans la durée évolution des esprits... Pas d'inquiétude à avoir sur les changement en cours de processus.

Exemple : liaison Beaufays-Tilff ...

Benoît trouve l'exemple intéressant car le problème est transcommunal et qu'il peut faire l'objet d'une réflexion quasi régionale.

Intervention de Monsieur Dupret sur la liaison Cerexhe-Beaufays.

Madame la B. répond sur le PCDR ne va pas créer les liaisons évoquées mais plutôt réfléchir en terme d'impact de ces liaisons ou en terme d'appuis auprès des pouvoirs compétents afin de faire évoluer les dossiers évoqués.

Le diagnostic a fait l'inventaire de tous les diagnostics qui existent déjà sur la commune.

Monsieur Carlier suggère que la ruralité reste au centre des débats et que les hameaux isolés soient prioritairement pris en compte.

Les intérêts doivent rester « collectifs ». Il faut qu'il y ait besoin « collectif » et pas de projet qui réponde à un besoin « individuel ». Un schéma de structure existe et on ne peut l'ignorer.

Madame Rahier rappelle que dans tout débat participatif l'intérêt particulier prime et que, c'est, uniquement quand cet intérêt particulier est pris en compte que le citoyen élargit son regard.

( Ne pas oublier de présenter le schéma de structure en même temps que le diagnostic !!!)

Madame la B. remercie d'avance les membres du travail qu'ils vont fournir et qu'ils ont déjà fourni.

La séance est levée à 20h50'.

Clôture autour d'un verre de l'amitié au bar de l'Escale.

# Programme Communal de Développement Rural ESNEUX

## Commission Locale de Développement Rural

### Compte-rendu de la réunion du 13 décembre 2007

#### Présents :

Madame L. IKER, Bourgmestre, Présidente  
Mesdames A. BACKES, L. CARLIER, N. HUBIN, M. LEMPEREUR, J. MAURISSEN, M. NELISSE, D. PLOUVIER, I. POUSSART,  
Messieurs C. AKKERMANS, L. CARLIER, D. DEFECHEREUX, J.-L. DELGES, B. DUPRET, A. FROMENT, Ph. HAMOIR, P. JEGHERS, Ph. LAMALLE, J. MULLENDERS, F. VERRECHIA, B. WATTHIEU, D. WINAND, membres  
Monsieur Ph. DETROZ, Echevin  
Monsieur P. GEORIS, Conseiller  
Madame I.LAURENT et Monsieur B.HOUBEAU, Agents de développements du GREOA  
Monsieur C. LEVEQUE, Responsable des travaux  
Madame RAHIER, Attachée à la Direction de l'Espace rural du M.R.W.

#### Excusés :

Monsieur J. LILIEN, Directeur du GREOA  
Madame RYCKEWAERT, Secrétaire  
Monsieur E. TIMMERMANS, membre

#### 1. Approbation du compte-rendu de la reunion du 13 septembre

Monsieur Duprêt signale qu'il est cité dans ce compte-rendu alors qu'il n'était pas présent à la réunion.

#### 2. Suivi de l'officialisation ministérielle de la CLDR

La CLDR n'est pas encore approuvée officiellement. Si des décisions sont prises avant cette approbation, elles peuvent être approuvées rétroactivement.

#### 3. Présentation du Schéma de Structure Communal (SSC) et de ses liens avec le PCDR

Monsieur LEVEQUE, responsable des travaux à la Commune est présent afin de répondre aux éventuelles questions relatives au Schéma de Structure de la Commune.

Monsieur HOUBEAU, à l'aide d'une présentation Power Point, présente ce qu'est un Schéma de Structure Communal, en effectuant un parallèle avec le Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER), et cela en partant du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine (CWATUP). Il compare ensuite le Schéma de Structure et le PCDR (contenu, finalités, valeur indicative...). Il conclut en citant l'option de base et les grands objectifs identifiés dans le Schéma de Structure, ainsi que quelques propositions de projets.

La présentation Power Point sera consultable très prochainement sur le site [www.pcdr.be](http://www.pcdr.be), dans la rubrique CLDR.

#### 4. Prélude à la validation des objectifs de développement

Madame LAURENT retrace l'historique des différentes réunions organisées avec la population: réunions d'information et de consultation – identification des défis par les agents de développement – présentation de ces défis à la population lors des réunions de retour et validation de ces défis par la population. Ces défis sont à l'origine des 4 Groupes de Travail (GT) mis sur pied afin de réfléchir à la définition des objectifs à poursuivre par la Commune pendant 10 ans, et d'effectuer un premier parmi les propositions de projets.

Les membres des GT ont basé leur réflexion sur un document, joint en annexe, intitulé "les défis" et reprenant, en fonction de grands thèmes, les défis, différentes données issues de l'étude socio-économique, la synthèse des atouts et faiblesses relevés par la population ainsi que différentes propositions de projets venant également de la population.

Le résultat du travail des GT figure dans le document "les objectifs" joint à la farde de documents remise aux membres présents à la réunion. C'est maintenant à la CLDR de retravailler ces objectifs afin notamment d'assurer leur cohérence.

Les membres discutent ensuite de la méthode à suivre afin d'aboutir à une définition des objectifs la plus pertinente possible. Il importe de repartir de toute une série de documents qui sont à la base de la réflexion. Les membres sont donc invités à relire attentivement le **document** ci-joint intitulé "**Les défis**". L'**étude socio-économique**, ainsi que le **Schéma de Structure Communal**<sup>1</sup> et le **Plan interCommunal de Mobilité** (PiCM) sont par ailleurs consultables sur le site [www.pcdr.be](http://www.pcdr.be).

Certains objectifs ont peut-être un caractère trop général. Il importe que les habitants s'approprient ces objectifs et en fassent des objectifs réellement "typiques" à Esneux. La reformulation des objectifs doit se baser sur des données figurant dans l'étude socio-économique, le Schéma de Structure, le Plan interCommunal de Mobilité. Afin de faciliter le travail de reformulation, les membres recevront une quinzaine de jours avant la prochaine réunion de la CLDR, un **document de synthèse** sur la Commune reprenant les Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces (grille AFOM). Y figureront les éléments importants relevés lors de la consultation citoyenne mais également dans l'étude socio-économique, le Schéma de Structure et le PiCM.

#### 5. Bilan des réunions et suite du processus

---

<sup>1</sup> Le Schéma de structure comprend 2 parties:

- "situation existante" (étude de novembre 1998); le chapitre 3 "potentialités et déficiences" (pages 222 à 229) constitue une synthèse de cette partie

- "options du Schéma de Structure Communal" (mai 2000); le chapitre 2 reprend notamment les options retenues (pages 11 à 13).

Madame LAURENT poursuit l'historique de la consultation. Après les congés d'été 2007 et la rencontre avec un certain nombre de personnes ressources, de nouvelles rencontres citoyennes ont été organisées et ont porté sur différents thèmes, figurant dans la présentation Power Point ci-jointe.

Des documents préparatoires étaient envoyés à chaque personne inscrite aux différents GT. Ces documents reprenaient notamment un certain nombre de données de l'étude socio-économique. On voit bien ainsi l'interaction et l'enrichissement réciproque entre l'étude socio-économique et les réunions citoyennes.

Tous les documents reprenant les CR des GT et des rencontres citoyennes, ainsi que les Lots 0 ont été distribués aux membres. Si certains membres ont des remarques à formuler, ils sont invités à les communiquer aux agents de développement.

Afin de faciliter les interactions entre les membres de la CLDR, et sur demande de ceux-ci, une liste reprenant les coordonnées et les adresses mail des membres est jointe au présent compte-rendu.

La question de la collaboration entre la CLDR et la CCATM (Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité) est posée. Il est important de favoriser les échanges (des membres de la CCATM sont d'ailleurs membre de la CLDR), mais chaque organe a son propre rôle.

La prochaine réunion de la CLDR sera organisée fin février. Il s'agira dans un premier temps de se mettre d'accord sur les forces et les faiblesses (et d'en dégager les priorités), et de réfléchir ensuite à la formulation des défis et des objectifs. Les membres seront invités à réfléchir à la méthode de travail la plus adéquate.

La séance est levée à 21H15.

## Programme Communal de Développement Rural ESNEUX

### Commission Locale de Développement Rural

#### Compte-rendu de la réunion du 10 avril 2008

##### Présents :

Madame L. IKER, Bourgmestre, Présidente  
Mesdames C. CHARLIER, M. LEMPEREUR, J. MAURISSEN, M. NELISSE, I. POUSSART,  
Messieurs C. AKKERMANS, P. ATERIANUS, F. BELLIERE, L. CARLIER, D. DEFECHEREUX, J.-L. DELGES, A. FROMENT, P. JEGHERS, J. MULLENDERS, R. PEETERS, F. VERRECHIA, F. TIMMERMANS, D. WINAND, membres  
Messieurs P. GEORIS, Ph. LAMALLE, Conseillers  
Mesdames I. LAURENT, M-F GILIS, S. BEAUFAYS et Monsieur B. HOUBEAU, Agents de développements du GREOA  
Monsieur C. LEVEQUE, Responsable des travaux  
Madame RAHIER, Attachée à la Direction de l'Espace rural du M.R.W.  
Madame RYCKEWAERT, Secrétaire

##### 1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 13 décembre

Le procès-verbal est approuvé moyennant une remarque de L. Carlier qui souhaiterait qu'on le reprenne parmi les « messieurs » présents et non les « dames » et une autre de F. Bellière qui regrette le manque de lisibilité du document annexé au P-V.

##### 2. Lecture des fiches AFOM par B. Houbeau

La réunion va principalement consister dans la présentation d'un Power-Point par B. Houbeau.

Ce document apporte quelques précisions sur l'analyse socio-économique.

La lecture des fiches AFOM est faite en séance. Le fichier a été transmis par mail aux membres de la CLDR ( par courrier postal pour les personnes dont nous ne connaissons pas les adresses mails).

Concernant les fiches AFOM, L. Iker précise que l'on demande aux membres un avis global sur le document.

P. Atérianus fait remarquer qu'il se sent spectateur de l'opération de développement et qu'il se réjouit d'avancer concrètement.

Il est rappelé par Madame Rahier que le PCDR d'Esneux a pris du retard car on a du postposer l'installation de la CLDR faute d'élections communales.

I. Laurent rappelle que les objectifs de développement ont été fixés par les 4 groupes de travail.

Elle propose de nouvelles dates de travail aux membres afin de s'assurer que les objectifs sont toujours ceux souhaités et pour permettre également d'affiner ceux-ci.

Concernant les fiches-projets, il est demandé par I. Poussart ce que l'auteur de projets qui sera désigné par le collège communal va réaliser.

Madame Rahier explique que les projets retenus feront l'objet d'une fiche-projet à laquelle sera joint un estimatif.

La réunion se poursuit par la recherche de dates de réunions entre les membres des groupes de travail et les agents de développement.

La prochaine réunion de la CLDR est fixée à la date du 22 mai 2008 à 20h00 à l'Escale, Avenue de la Station, 80 à Esneux.

La séance est levée à 21h20'.

# Programme Communal de Développement Rural ESNEUX

## Commission Locale de Développement Rural

### Compte-rendu de la réunion du 22 mai 2008

#### Présents :

Mesdames N. HUBIN, M. LEMPEREUR, J. MAURISSEN  
Messieurs P. ATERIANUS, D. DEFECHEREUX, B. DUPRET, A. FROMENT, P. HAMOIR, P. JEGHERS, J. MULLENDERS, R. PEETERS, F. VERRECHIA, D. WINAND, membres  
Madame D. FLAGOTHIER Messieurs P. GEORIS, Ph. LAMALLE, Conseillers  
Madame S. BEAUFAYS, Agent de développement du GREOA et Monsieur B. HOUBEAU, Attaché de direction  
Madame RAHIER, Attachée à la Direction de l'Espace rural du M.R.W.  
Madame RYCKEWAERT, Secrétaire  
Excusés : C. AKKERMANS, A. BACKES, C. CHARLIER, L. CARLIER, J.-L. DELGES et la Présidente L. IKER

#### 1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 10 avril

Le procès-verbal est approuvé moyennant remarques de P. LAMALLE qui demande que l'on modifie la partie de la phrase « ...faute de... », la phrase devient donc " Il est rappelé par Madame Rahier que le PCDR d'Esneux a pris du retard car on a du postposer l'installation de la CLDR en raison des élections communales ».

Il est également précisé par P. LAMALLE que la date de la prochaine réunion n'avait pas été fixée en séance contrairement à ce qui est précisé dans le PV.

S. BEAUFAYS fait également quelques remarques. Dans la liste des présences, Monsieur HOUBEAU est repris comme agent de développement or il est à présent attaché à la direction, chargé de l'actualisation de l'étude socio-économique. Le point 2 de l'ordre du jour était « présentation du diagnostic » et non « lecture des fiches AFOM ». S. BEAUFAYS propose également de préciser que la présentation powerpoint était jointe au compte rendu. Au point 2, elle suggère de modifier « ce document apporte quelques précisions » par « ce document synthétise les atouts, faiblesses, opportunités et menaces à partir de l'étude socio-économique, et d'autres sources (PICM, schéma de structure, consultation citoyenne...).

#### 2. Présentation et validation des défis et des objectifs de développement

4 sous-groupes CLDR se sont réunis :

<i>Dates</i>	<i>Thèmes</i>
17 avril 2008	Cadre de vie
21 avril 2008	Activités économiques
24 avril 2008	Temps libres, Services et aides
5 mai 2008	Cohérence

Ces réunions ont été fructueuses. Elles ont débuté par un rappel des définitions (stratégie, défis, objectifs...) et de quelques éléments essentiels du diagnostic. La notion d'indicateur a été introduite et les participants ont été invités à se poser différentes questions afin de réfléchir à la pertinence des objectifs :

- Les défis et les objectifs sont-ils toujours d'actualité?
- Les défis et les objectifs sont-ils formulés de manière suffisamment claire et précise pour pouvoir évaluer plus tard si ils ont été atteints?
- Les défis et les objectifs sont-ils "typiques" à Esneux ?
- Les objectifs contribuent-ils réellement à atteindre les défis?
- Des actions sont-elles envisageables pour atteindre les différents objectifs?

Les trois premiers sous-groupes ont chacun mandaté une ou deux personnes pour participer au sous groupe *Cohérence* qui consistait à vérifier, comme son nom l'indique, la cohérence de l'ensemble des défis et objectifs formulés. Une mise en page didactique des défis et objectifs a également été proposée afin de les diffuser à l'ensemble de la population.

Les sous-groupes ont émis l'idée de formuler un *super défi*, véritable stratégie de développement pour la Commune : *Promouvoir l'identité de la Commune comme référence d'un développement durable.*

Les participants à ces sous-groupes se sont également posé la question de savoir ce qu'était l'identité de la Commune et l'ont résumée en une phrase : *Un cadre préservé au fil de l'Ourthe* ».

A. FROMENT commente la « dia » présentée par S. BEAUFAYS : « si on rencontre les spécificités communales en lien avec l'identité analysée, on donne du sens au PCDR ». On constate un renouvellement annuel de la population important et il faut dès lors veiller à ce que les nouveaux habitants soient informés de l'identité de la commune. On doit se réapproprier l'identité et ainsi en renforcer les spécificités.

P. JEGHERS souligne sa difficulté de compréhension de la phrase qui énonce le super défi.

P. ATERIANUS explique qu'il fallait résumer en une phrase courte et que l'identité de l'Ourthe définit où se situe Esneux et ce qu'il faut préserver.

P. JEGHERS attire l'attention sur le fait qu'il ne faudrait pas qu'Esneux devienne un « espace de ghetto vert et protégé » ce qui pourrait conduire à des attitudes « conservatrices » et craint le glissement entre le terme « préservé » employé à deux reprises (dans le super défi et dans le défi) et le terme « conservé ».

D. DEFECHEREUX souligne la difficulté rencontrée en sous-groupe de donner la plus juste phrase pour définir les défis. Il existe une réelle difficulté de résumer ce concept dans une phrase courte. En outre, le terme « préservé » a été utilisé par les participants aux sous-groupes dans l'esprit qu'il n'était pas possible de bâtir quelque chose sur quelque chose qui se dégrade ; les participants au sous-groupe ont souhaité capitaliser là-dessus.

P. LAMALLE confirme la difficulté de définir l'identité de la commune dans une phrase concise. L'analyse socio-économique est par contre très détaillée voire indigeste. Pour les nouveaux habitants, il serait peut-être utile de souligner l'identité en quelques phrases complémentaires.

La décision est prise de continuer à travailler la phrase du Super Défi afin de la rendre accessible à tous.

## DEFI ET OBJECTIFS « CADRE DE VIE »

F. VERRECHIA précise qu'il faut « impliquer » la population dans les actions qui respectent le cadre de vie.  
Il lit la « dia ».

#### DEFI ET OBJECTIFS « ECONOMIE »

D. DEFECHEREUX commente la « dia »  
Il précise que la locution « spécificités du territoire » est plus adaptée que la locution « au territoire » et que le maintien de la cohérence a chaque fois été rediscuté en lien avec l'identité d'Esneux, énoncée dans le super défi.

#### DEFI ET OBJECTIFS « TEMPS LIBRE »

P. ATERIANUS lit la « dia ».

#### DEFI ET OBJECTIFS « SERVICES ET AIDES »

D. WINAND lit la « dia ».

#### DEFI ET OBJECTIFS « MOBILITE »

D. DEFECHEREUX explique qu'il est apparu que la mobilité devienne un objectif en soi.

La CLDR valide les défis et objectifs de développement. Toutefois, en fonction des remarques émises, si des formulations plus adéquates sont proposées, les défis et objectifs pourront être adaptés.

### 3. Réflexion sur la priorisation des défis

Les participants estiment qu'afin de conserver la cohérence de l'ensemble, il n'est pas opportun de mettre en avant un défi plutôt qu'un autre.

### 4. Récapitulatif des projets

N. HUBIN souligne le manque de fiche pour l'aménagement du centre de Tilff.  
S. BEAUFAYS rappelle le « timing » et les différentes étapes d'ici à décembre 2008, date souhaitée pour l'envoi du dossier à la C.R.A.T. Elle liste les différents projets proposés à l'heure actuelle.

En juin, il s'agira d'approfondir les projets à transmettre au bureau d'études qui sera désigné par le collège communal au terme d'un cahier de charges voté, lui, par le conseil communal.

F. RAHIER souligne qu'il manque une approche « mobilité » pour le centre d'Esneux. Or dans le PICM d'Esneux on évoque la mobilité de la rue de Bruxelles notamment.

P. JEGHERS souligne le peu de temps qu'il reste pour faire des choix importants et notamment celui des fiches projets à approfondir et à communiquer au bureau d'études. Il va falloir se mettre d'accord et faire des choix.

F. RAHIER souligne que les prix des études seront différents selon l'approfondissement des fiches-projets.

P. LAMALLE demande que l'on inverse le processus et que l'on analyse le document de travail des différents projets mis en lien avec les défis et les objectifs pour définir les priorités. Il précise qu'il lui semble opportun de tenir compte du tableau analysé en réunion, de le compléter et de réévaluer les scores obtenus par les projets.

F. RAHIER souligne l'importance de développer des projets dans les hameaux aux yeux de la C.R.A.T.

F. RAHIER souhaite que les projets soient rediscutés entre les membres de la CLDR et complétés.

D. DEFECHEREUX demande que les priorités arithmétiques soient respectées quant aux scores des défis et des objectifs des différents projets.

F. RAHIER annonce qu'un délai supplémentaire sera demandé au Ministre de la région wallonne afin de prendre le temps car la convention passée entre le GREOA et la RW échoit fin 2008.

J. MULLENDERS présente la fiche « Bois des Chevreuils » transmise aux agents de développements du GREOA et P. ATERIANUS présente la fiche « Communication ».

Avant de clôturer la réunion, S. BEAUFAYS invite les membres à transmettre aux agents de développement toute idée de projets relative aux hameaux. Elle propose également de communiquer rapidement aux membres de la commission un programme de travail pour l'approfondissement de l'ensemble des fiches projets.

La séance est levée à 21h55'.

## Programme Communal de Développement Rural ESNEUX

### Commission Locale de Développement Rural

#### Compte-rendu de la réunion du 1 juillet 2008

##### Présents :

Messieurs P. ATERIANUS, F. BELLIERE, L. CARLIER, D. DEFECHEREUX, J-L. DELGES, A. FROMENT, P. JEGHERS, J. MULLENDERS, R. PEETERS, I. POUSSART, F. VERRECHIA, B. WATHIEU, D. WINAND, membres  
Madame L. IKER, Bourgmestre et Présidente de la CLDR  
Monsieur P. DETROZ, Echevin  
Messieurs P. GEORIS, Ph. LAMALLE, Conseillers  
Mesdames S. BEAUFAYS et Isabelle LAURENT, Agents de développement du GREOA et  
Monsieur B. HOUBEAU, Attaché de direction  
Madame F. RAHIER, Attachée à la Direction de l'Espace rural du M.R.W.  
Madame D. RYCKEWAERT, Secrétaire  
Excusée : J. MAURISSEN

##### 1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 22 mai

Le procès-verbal est approuvé sans remarque.

##### 2. Fiches-projets

S. BEAUFAYS et I. LAURENT présentent les fiches projets rédigées suite aux réunions et visites de terrain organisées durant le mois de juin et auxquelles les membres de la CLDR ont participé activement.

L. IKER repose la question aux membres de la CLDR de savoir si les fiches présentées sont légitimées par la CLDR. Elle explique également que les fiches sont fort détaillées et qu'il faut préciser dans celles-ci les différents aspects « moteurs des fiches » : économique, touristique, mobilité douce ou autre.

F. RAHIER confirme et demande que l'on reparte des besoins pour préciser les fiches selon l'axe choisi.

La CLDR fixe alors les orientations principales suivantes pour les fiches où cela n'apparaissait pas clairement :

<b>1, 2, 3</b>	ESNEUX (Quartier du Mont) Place Jean d'Ardenne et ses abords immédiats	Cadre de vie
<b>4</b>	ESNEUX Revalorisation du centre d'Esneux	Economie
<b>5</b>	ESNEUX Aménagements de l'Escale et de ses environs	Associatif et culturel
<b>6</b>	ESNEUX Revalorisation de la zone du Lavaux pour y aménager un pôle sportif intégré à son environnement	Sportif et associatif
<b>NEW</b>	BEAUMONT et MERY: fours à chaux et circuit thématique	Tourisme

<b>NEW</b>	BEAUMONT : valorisation du site du plateau de Beaumont	Tourisme
<b>7</b>	FONTIN Création d'une voirie reliant So Hamay-Esneux et aménagements de sécurité et de convivialité dans le village	Scinder la fiche en deux ; une relative à la mobilité et au logement, l'autre relative au cadre de vie
<b>8</b>	HONY-MERY-FECHEREUX Maison de village...	Cohésion sociale – Plan HP
<b>9</b>	MERY Aménagement de la place de la gare et des alentours	Mobilité, convivialité, tourisme
<b>10</b>	MERY Création d'un éco-parc	Economie
<b>11</b>	Création d'une ADL	Economie
<b>12</b>	TILFF Aménagement du domaine Brunsode et alentours	L'ensemble des fiches de Tilff est à revoir. Fiche 12 : séparer les bâtiments du parc dans des fiches distinctes
<b>13</b>	TILFF Création d'une zone humide à Sainval et d'une boucle pédestre le long de l'Ourthe	
<b>NEW</b>	TILFF Revalorisation du centre	
<b>14</b>	Actions pour la communication	Communication
<b>15</b>	Création d'un Office du Tourisme	Tourisme
<b>16</b>	Renforcement du maillage intervillages en faveur d'une mobilité douce (chemin du grand tour)	Tourisme
<b>17</b>	Valorisation du patrimoine bâti	Valorisation du patrimoine
<b>18</b>	Logements	Logement
<b>19</b>	Valorisation du petit patrimoine	Valorisation du patrimoine
<b>20</b>	Développement de l'éco-tourisme	Tourisme
<b>21, 25</b>	Forêt sociale-circuits didactiques - Bois des chevreuils	Cadre de vie - faire une fiche à part entière pour le Bois des Chevreuils
<b>26</b>	Fonds d'histoire locale	Valorisation du patrimoine

Des nouvelles idées de projets sont évoquées

- Liaison piétonne entre la rue du Cimetière et le carrefour de la rue Grandfosse : ce projet fera partie du plan escargot. Il est décidé de ne pas le reprendre dans une fiche particulière.
- Aménagement de la petite place, route de liège : l'assemblée décide de l'intégrer à la fiche 1,2,3.

Un nouveau projet relatif à Montfort est à envisager par rapport à des problèmes de stationnement, à l'intergénérationnel, aux endroits de rencontres pour les jeunes... .

P. ATERIANUS demande qui va définir les priorités. F. RAHIER répond que c'est la CLDR.

P. LAMALLE s'inquiète de savoir si l'auteur de projet des fiches est désigné. La réponse est négative et est donnée par D. RYCKEWAERT qui rappelle que l'auteur de projet ne sera pas désigné par le Collège communal tant que les fiches n'auront pas été précisées et que les fiches n'auront pas été classées par lots.

La séance est levée à 22h10'.

## Programme Communal de Développement Rural ESNEUX

### Commission Locale de Développement Rural

#### Compte-rendu de la réunion du 30 septembre 2008

##### Présents :

Mesdames A. BACKES et I. POUSSART, membres  
Messieurs C. AKKERMANS , P. ATERIANUS, L. CARLIER, D. DEFECHEREUX, P. HAMOIR, J. MULLENDERS, D. WINAND, membres  
Madame L. IKER, Bourgmestre et Présidente de la CLDR  
Monsieur P. DETROZ, échevin  
Messieurs P. GEORIS, Conseiller  
Mesdames S. BEAUFAYS et Isabelle LAURENT, Agent de développements du GREOA et  
Monsieur B. HOUBEAU, Attaché de direction  
Madame F. RAHIER, Attachée à la Direction de l'Espace rural du M.R.W.  
Madame D. RYCKEWAERT, Secrétaire

##### 1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 1 juillet 2008

Le procès-verbal est approuvé sans remarque.

##### 2. Liste des présents et excusés

Une remarque préalable au PV pour vous faire savoir que la liste de présents et des excusés n'est pas réapparue dans les dossiers de la secrétaire de la CLDR. De mémoire, certains ont été repris sur ce P-V. Si d'autres veulent se manifester pour signaler leur présence à cette réunion, ils seront ajoutés à ce P-V.

##### 3. Fiches-projets

S. BEAUFAYS précise qu'elle va relire les fiches en insistant sur les priorités à donner aux fiches.

S. BEAUFAYS passe les fiches en revue en précisant qu'elle souhaite que les questions soient posées après sa lecture.

Concernant la fiche 12a, B. HOUBEAU précise qu'un espace didactique va être développé à Remouchamps par Maya sur l'apiculture (conditionnement du miel Maya et espace pédagogique). Il pense qu'il serait intéressant de développer des synergies et qu'il faudra en tenir compte dans les investissements.

L. IKER précise que les modifications qui ont été apportées aux fiches ont été faites en tenant compte de toutes les remarques de la réunion du 1.07 et des remarques de F. RAHIER.

L. IKER dit que l'on est obligé de se soumettre aux exigences de la Région wallonne. L. IKER remercie F. RAHIER pour son aide et la qualité de son travail.

Nous prenons bonne note de la remarque de F. RAHIER qui souligne que ce qui vient d'être présenté par S. BEAUFAYS a de bonnes chances d'être avalisé par la Région Wallonne dans cette forme.

L. IKER souhaite et rappelle qu'il faut réfléchir en terme de globalité territoriale et sociale. On travaille pour l'ensemble de la commune. L. IKER passe la parole à F. RAHIER pour qu'elle réexplique le processus afin d'être en phase avec les exigences de la RW. F. RAHIER rappelle l'existence des Lots 0 et précise qu'il est fondamental d'être cohérent. Si trop de fiches sont inscrites en Lots 1, la part communale à assumer sera peut-être trop importante.

La notion de « Lots » détermine la qualité de finition des fiches. Si les fiches en Lots 1 nécessitent l'esquisse très détaillée d'un auteur de projets, les fiches des Lots 2 ne réclament qu'une esquisse légère et en Lots 3 pas d'esquisse nécessaire.

La commune et la CLDR doivent définir également la première des fiches des Lots 1 (obligation pour présenter le dossier à la CRAT – Commission Régionale d'Aménagement du Territoire).

L. IKER demande si sur les fiches elles-mêmes il y a encore des remarques et F. RAHIER souligne l'importance de l'intérêt général.

L. CARLIER fait remarquer qu'aucune décision définitive n'a encore été prise par la commune pour son aménagement dans l'hôtel de police et souhaiterait que cette affirmation soit retirée de la fiche.

F. RAHIER rappelle qu'il faut présenter des fiches suffisamment précises pour qu'elles aient des chances d'être retenues dans le programme.

M. DEFECHEREUX se demande quel est le rôle de la CLDR au bout du compte. La commune est l'organe de décision finale. Mais il est opportun de trouver un consensus.

B. DUPRET pense que le fil conducteur de l'identité communale est perdu.

F. RAHIER réprecise que l'auteur de projets va peaufiner les fiches et les budgéter.

Séance levée à 22h30'

## Programme Communal de Développement Rural ESNEUX

### Commission Locale de Développement Rural

#### Compte-rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> décembre 2008

##### Présents :

Messieurs F. BELLIERE, L. CARLIER, P. CROUGHS, D. DEFECHEREUX, B. DUPRET, A. FROMENT, P. HAMOIR, P. JEGHERS, Ph. LAMALLE, J. MULLENDERS, R. PEETERS, F. TIMMERMANS, F. VERRECCHIA, D. WINAND, membres  
Madame L. IKER, Bourgmestre et Présidente de la CLDR  
Madame I. LAURENT, Agent de développements du GREOA et Monsieur B. HOUBEAU, Attaché de direction  
Madame F. RAHIER, Attachée à la Direction de l'Espace rural du M.R.W. ????  
Madame D. RYCKEWAERT, Secrétaire  
Monsieur P. BOULANGER, invité

##### Excusés :

Mesdames A. BACKES et I. POUSSART, membres  
Monsieur P. DETROZ, Echevin  
Messieurs P. GEORIS, Conseiller et P. ATERIANUS, membre

##### 1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 30 septembre 2008

Le procès-verbal est approuvé avec les remarques suivantes :

I. LAURENT demande de compléter le compte rendu en y ajoutant le point suivant :

Les membres de la CLDR souhaitent approfondir les fiches du Lot 1 avant qu'elles soient transmises au bureau d'études. Des réunions seront donc programmées à cet effet.

Suite à une remarque de Ph. LAMALLE durant la réunion, il faut spécifier que le tableau joint au compte rendu de la réunion du 30 septembre est un tableau récapitulatif réalisé suite aux réunions d'octobre et de novembre 2008. Il reprend donc quelques modifications apportées suite à ces réunions, par rapport aux décisions prises par la CLDR le 30 septembre 2008 :

##### *Changement de Lot*

*Fiche 12A + 12B* : La fiche 12B avait été classée en Lot 2 lors de la CLDR du 30 septembre 2008. Le Collège l'a reclassée en Lot 1 étant donné l'évolution du dossier du pont de Tilff. La fiche 12B ne forme plus alors qu'une seule fiche avec la 12A

*Fiche 26C* : La CLDR du 30 septembre 2008 l'avait placée en Lot 3. Le Collège a décidé de la faire passer en Lot 2.

M. DUPRET demande que l'on retire la phrase qui évoque la perte de l'identité communale.

Deux modifications sont à apporter à la liste des personnes présentes : il faut ajouter Monsieur VERRECHIA et supprimer I. LAURENT

## 2. Liste des présents et excusés

Une remarque préalable au PV pour vous faire savoir que la liste de présents et des excusés n'est pas réapparue dans les dossiers de la secrétaire de la CLDR. De mémoire, certains ont été repris sur ce P-V. Si d'autres veulent se manifester pour signaler leur présence à cette réunion, ils seront ajoutés à ce P-V.

## 3. Validation des fiches à transmettre au Bureau d'étude pour esquisses

### a) Informations complémentaires à apporter aux membres de la CLDR

L. IKER rappelle le processus des dernières réunions et signale que les fiches ont été validées par le Collège communal à l'exception de deux points concernant la fiche 12A-12B (pôle touristique au Domaine Brunsode) :

Dans la partie « description du projet », le point « création d'un centre apicole » a été maintenu mais les détails (points 1 à 4) ont été retirés car Maya (société d semble intéressé par Esneux et la Commune ne voulait pas s'enfermer dans une logique trop restrictive. Si Maya persiste, des discussions auront lieu avec les personnes intéressées.

Dans la partie « état du dossier », le point Plan Mercure (« projet déposé dans le cadre de l'appel à projets 2007-2008 concernant l'éclairage et du mobilier dans le domaine ») a été retiré car la RW a déjà signalé que le projet ne serait pas reçu. Il se peut qu'ultérieurement un nouveau plan soit représenté.

Concernant la Fiche 10 (centre de connaissances et éco-parc), L. IKER apporte l'information selon laquelle la formation en développement durable devient une priorité du gouvernement wallon, du cabinet MARCOURT. Des précisions seront apportées le vendredi 5 décembre 2008 dans la presse. Un rendez-vous sera pris prochainement avec ce Cabinet. Il faudra voir si on s'oriente vers un centre de compétences, un centre de formation ou les deux.

L. IKER annonce la réunion du 2/12/08 avec INFRABEL (suppression du passage à niveau Avenue de la Station)

### b) Validation des fiches

Les fiches du Lot 1 ont été modifiées en fonction des commentaires apportés lors des réunions organisées en octobre et novembre 2008 avec les membres de la CLDR et des personnes ressources. Les membres sont invités à faire d'éventuelles remarques complémentaires.

Quelques remarques d'ordre général sont alors faites par les membres :

Suite à un changement de mail, M. BELLIERE signale qu'il n'a pas reçu la dernière mouture des fiches. ([francois.belliere@gmail.com](mailto:francois.belliere@gmail.com))

M. DEFECHEREUX demande que l'auteur de projet qui sera désigné reçoive des détails sur les objectifs et les défis afin que celui-ci puisse s'imprégner de la philosophie du PCDR d'Esneux.

Concernant la fiche « de la Boucle de l'Ourthe », D. DEFECHEREUX précise qu'il n'est personnellement pas très favorable à cette fiche. P. JEGHERS s'associe et rappelle que cette fiche n'a pas fait l'objet de discussions préalables. L. IKER rappelle que cette fiche n'est pas classée. Elle souhaite que certains des membres de la CLDR qui seraient intéressés par cette fiche se réunissent et y travaillent. Il ressort de la discussion qu'il est important de garder à l'esprit l'identité de la Commune « Un cadre préservé au fil de l'Ourthe ».

M. MULLENDERS demande si le bureau d'études qui va être désigné sera entouré des membres de la CLDR. F. RAHIER trouve cela inutile à ce stade. Les interlocuteurs seront les autorités communales et les services communaux. M. MULLENDERS évoque les nombreuses ambiguïtés dans les fiches, qui devront être levées. L. IKER précise que l'auteur de projets viendra de toute façon présenter et expliquer les fiches qui vont être travaillées par son bureau. Le contrat est passé entre l'auteur de projets et les autorités communales.

L. IKER demande à B. DUPRET s'il faut s'exprimer sur ce qu'il conviendrait d'écrire dans la fiche concernant le centre apicole.

Il est convenu que le centre apicole mérite d'être défendu mais sans être trop détaillé dans la fiche afin de ne pas s'enfermer.

L. CARLIER demande que toutes les fiches soient relues une à une afin de préciser certaines phrases et corriger des erreurs d'orthographe et de forme. Il est demandé à L. CARLIER de transmettre ses remarques au GREOA. Il fallait pour cette réunion transmettre ses remarques pour aujourd'hui avant midi. L. IKER rappelle que l'objectif de la réunion est de se mettre d'accord sur la philosophie des fiches.

20h25 : P. GEORIS entre en séance.

*BOIS DES CHEVREUILS Aménagements de convivialité, de mobilité et gestion d'espaces forestiers au Bois des Chevreuils (fiche 21, 25b)*

F. BELLIERE suggère de s'inquiéter de savoir si les voiries reprises dans le lotissement sont incluses à l'atlas des chemins vicinaux (voirie innommée ou pas ?).

*TILFF Aménagement d'un pôle touristique au Domaine Brunsode (partie en lot 0) (fiche 12A+12B)*

A. FROMENT trouve que la fiche 12A-12B s'est appauvrie, dans la mesure où l'on n'y retrouve plus les points suivants : accès au parking Saucy en direct avec le Parc, et caractère historique du Parc à rétablir et à mettre en valeur. Il conviendrait de rénover le parc dans ses aspects de « parc », avec une coulée verte qui viendrait de la zone à proximité du terrain de football de Tilff. Il apparaît donc que l'aspect « vert » du Parc Brunsode est négligé dans la fiche actuelle.

L. IKER pense que l'aménagement du pont de Tilff sera déterminant pour le parc. Ce parc vieillit, devient disparate et le terrain de caravanning devrait disparaître.

Il est donc décidé d'ajouter un complément à la description du projet et aux objectifs visés.

Un 4<sup>ème</sup> point est ajouté à la description du projet : « Revoir l'aménagement du parc dans une logique de cohérence globale et de liaison avec le versant boisé ». L'objectif 1.3 (« Favoriser les habitats naturels et les relations écologiques ») est ajouté à la liste des objectifs. Cette fiche reste en Lot 1.

I. LAURENT prend note et L. IKER précise que la fiche sera représentée au Collège communal.

*ESNEUX (Entité) Création d'un Office du Tourisme et aménagement d'un bâtiment d'accueil afin de dynamiser ce secteur (partie en Lot 0) (fiche 15)*

Dans « état du dossier », il est demandé de signaler que le point Office du Tourisme est inscrit au Conseil du 4 décembre 2008 et non du 26 novembre 2008 (comme prévu initialement).

F. BELLIERE évoque les effets de porte. Il demande que l'on évite les « chicanes » de la rue Grandfosse comme effets de porte.

Les fiches du Lot 2 sont ensuite validées sans aucune remarque.

Il est décidé d'organiser une prochaine réunion de la CLDR lorsque l'auteur de projet aura réalisé ses esquisses afin qu'il les présente aux membres.

#### 4) Divers

##### a) Présentation didactique des défis et objectifs

ASBL Hypothèses + CCA + Ecoles => présenter le projet de l'identité d'Esneux sur base de tous les documents qui existent et ont été rédigés dans le cadre du PCDR.

Il est suggéré de réaliser un feuillet d'information à destination des membres de la CLDR et des politiques (et éventuellement 1 fois le PCDR approuvé, à destination de l'ensemble de la population) reprenant différents feuillets : grandes étapes du déroulement de l'ODR, synthèse du diagnostic, localisation des projets (carte)...

- ...

Un GT est à constituer afin de réfléchir à

- A qui communiquer ?
- De quelle façon ?
- Quand ?

Un Groupe de Travail se réunira prochainement. Les personnes intéressées se font connaître (A. FROMENT, D. DEFECHEREUX, R. PEETERS).

##### b) Fiche « boucle de l'Ourthe »

P. BOULANGER prend la parole et argumente en faveur de la mise en valeur de la rivière, une rivière et un plan d'eau à Esneux qui permettraient l'initiation aux sports de l'eau. Il rappelle qu'il maîtrise une expérience dans le domaine et qu'il est prêt à mettre cette expérience à profit pour le travail sur la fiche.

A. FROMENT demande où s'implanterait ce plan d'eau à Rosière. P. BOULANGER répond que cela pourrait être au-delà de la station d'épuration.

Il s'avère que la première étape est de prendre contacts avec Natura 2000, le MET... afin d'analyser la faisabilité du projet.

Séance levée à 21h05'

## Programme Communal de Développement Rural ESNEUX

### Commission Locale de Développement Rural

#### Compte-rendu de la réunion du 4 mai 2009

##### Présents :

Messieurs L. CARLIER, D. DEFECHEREUX, B. DUPRET, A. FROMENT, P. HAMOIR, P. JEGHERS, J. MULLENDERS, R. PEETERS, F. VERRECCHIA, membres  
Madame L. IKER, Bourgmestre et Présidente de la CLDR  
Monsieur P. DETROZ, Echevin  
Messieurs Ph. LAMALLE, P. GEORIS, Conseillers communaux,  
Madame S. BEAUFAYS, Agent de développement du GREOA et Monsieur B. HOUBEAU, Attaché de direction  
Madame F. RAHIER, Attachée à la Direction de l'Espace rural du M.R.W.  
Madame D. RYCKEWAERT, Secrétaire  
Madame G. FACCINETTO, invité  
Monsieur J-M. LACASSE, Bureau d'études

##### Excusés :

Monsieur P. CROUGHS, membre

##### 1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> décembre 2009

Le procès-verbal est approuvé avec les remarques suivantes :

Monsieur Mullenders demande de modifier la phrase de F. BELLIERE en reprenant la phrase du PV du 6 novembre 2008 concernant la Drève Saint-Lambert : « Monsieur Bellière suggère de noter dans la fiche l'intégration de la Drève Saint Lambert et sa prolongation dans le Bois de Sainval à l'atlas des chemins vicinaux »

##### 2. Présentation des fiches du Bureau d'étude Lacasse représenté par J-M. LACASSE

###### a) Informations complémentaires à apporter aux membres de la CLDR

J-M. LACASSE se présente et explique qu'il va présenter des pré-fiches. Il précise que des réunions de travail seront organisées afin de les affiner et de les faire évoluer vers un « avant-projet » avec une approche budgétaire.

L. IKER rappelle que le bureau d'étude Lacasse a été désigné suite à un appel d'offres.

J-M. LACASSE précise que les fiches et le financement des projets devront être au maximum respectés, le Ministre accordant peu d'avenants au premier budget prévu.

###### b) Présentation des fiches

*ESNEUX (fiche n°4)*

J-M. LACASSE explique la fiche de réaménagement du centre d'Esneux. Il précise que le plan d'aménagement présenté est une première approche de mobilité qui nécessitera une réelle étude de mobilité. Il explique la suppression du passage à niveau par Infrabel et l'aménagement de circulation que cela implique. Quid du passage inférieur ? Cela sera à préciser par Infrabel, des contacts seront pris entre le bureau Lacasse et Monsieur PHILIPPE d'Infrabel.

Il est souhaité par L. IKER et P. DETROZ que le détournement par l'*avenue Iris Crahay* soit évité afin de laisser à ce quartier son aspect paisible de zone résidentielle.

L. IKER suggère de débattre sur la fiche concernant Esneux avant de poursuivre la présentation des fiches suivantes.

Quelques remarques d'ordre général sont alors faites par les membres :

- Comment les piétons vont-ils circuler au niveau du futur rond-point ? Ceux-ci risqueraient de freiner le flux de circulation des véhicules.
- Rendre la *rue de Bruxelles* plus conviviale de manière à ralentir les véhicules qui y roulent actuellement assez vite.

F. RAHIER répond que des bureaux d'experts en mobilité étudieront la question.

L. IKER demande que l'*avenue Iris Crahay* ne soit pas traversée afin de préserver cette zone résidentielle. De même qu'un « périphérique » ne soit pas créé car cela faciliterait le passage des camions (carrières). L'idée serait plutôt de ralentir les circulations *rue de Bruxelles* par des aménagements type mobilier urbain, éclairage, etc.

F. RAHIER précise que la fiche globale d'*Esneux* devra reprendre les différents points à étudier.

Un échange piétons est à favoriser au niveau du Pont d'Esneux car des commerces s'y trouvent de part et d'autre.

L. CARLIER pense que cette fiche n'est pas prioritaire car il faudrait attendre le projet définitif d'Infrabel. Selon lui, il est inutile de déplacer la route *rue de la Station* car celle-ci a été refaite il y a à peine dix ans avec un coût élevé. En plaçant la voirie le long de l'Ourthe, on supprimerait la « promenade des Anglais ».

L. IKER maintient son avis sur la fiche. Nécessité de refaire la route et suppression du rond-point puisque le passage à niveau est amené à disparaître.

D. DEFECHEREUX trouve lui l'idée d'un rond-point favorable, mais s'inquiète d'une « passerelle Infrabel » au-dessus du chemin de fer qui devrait monter à au moins six mètres. Il souligne également l'impact qu'aura la circulation (mobilité et sécurité des piétons) au niveau de la future rampe Infrabel et précise de bien y réfléchir.

L. IKER reprecise les différents points abordés à retenir : problème du viaduc du chemin de fer, suppression du passage à niveau et du rond-point, espace libéré en déplaçant la voirie à l'écart des commerces à exploiter, aménagement d'un espace de convivialité au pied de la *rue de Bruxelles* en limitant la circulation aux riverains ou en sens unique par exemple, valorisation du pont d'Esneux pour les commerces situés de part et d'autre, favoriser le stationnement des voitures à l'extérieur

du centre (du côté de l'Athénée ou en épi le long de la route), « Ravel » à conserver le long de l'Ourthe mais attention à la végétation qui cache la rivière depuis la route ce qui engendre déchets et autres.

P. JEGHERS s'inquiète de savoir si les dimensions importantes du rond-point et son espace vide au centre ne vont pas priver de sens cet espace qui est actuellement traversé par beaucoup d'habitants.

D. DEFECHEREUX reprecise qu'il faut bien réfléchir à la manière d'aménager cet espace car il dessert l'Athénée d'un côté et les commerces de l'autre.

P. DETROZ évoque la question du financement en précisant que Infrabel financera le projet concernant la suppression du passage à niveau, mais que le reste des aménagements est à charge communal. Quid des subsides ?

J-M. LACASSE souligne que si la Commune est inscrite dans un plan de mobilité, elle pourra bénéficier de subsides à 80%. Il reprecise également que cette fiche n'est pas « figée ».

D. RYCKEWAERT propose de réfléchir à l'aménagement d'un parc à l'emplacement des terrains de football actuels qui vont être déplacés près du hall omnisports.

P. DETROZ souligne que Infrabel prévoit la création d'une liaison par bus vers l'hôpital d'Esneux.

A. FROMENT souligne l'importance de la « hachure » créée par Infrabel dans la partie boisée de la colline d'Esneux. Il suggère de prévoir une continuité du Ravel et insiste sur l'importance visuelle de l'Ourthe depuis l'*Avenue de la Station*.

Attention à ne pas oublier que la poste va disparaître.

L. IKER résume à nouveau les points essentiels à retenir : prévoir deux options pour l'*avenue de la Station* (le long de l'Ourthe ou des commerces), aménager des espaces de convivialité, ainsi que la *rue de Bruxelles* et l'*avenue Montefiore* (jusqu'au kiosque), pas de sens unique au niveau du pont d'Esneux, proposition de passerelle reliant les deux rives de l'Ourthe (plus au niveau de l'Escale), pas de passage *avenue Iris Crahay* et création de zone de parc *rue de Bruxelles* à l'emplacement des terrains de tennis actuels.

#### FONTIN

J-M. LACASSE explique la fiche concernant Fontin:

Création d'une liaison piétonne depuis l'école de Fontin jusqu'au Rond Bâti et zones de convivialité ou espaces protégés à étudier. Dégagement plus important milieu de la Place par un agencement différent des voiries.

La liaison la plus directe possible serait de passer via la *rue des Trois-Mêlées* et de s'éloigner des habitations de chaque côté pour rejoindre l'accès au village existant, *rue de la Clissure*. J-M. LACASSE précise qu'il suffirait d'élargir la voirie existante et qu'une seule petite partie serait à créer. La voirie, actuellement à sens unique, serait à double sens de circulations.

F. VERRECCHIA estime cette solution directe comme la plus efficace à tous points de vue.

L. CARLIER signale qu'un élargissement du chemin communal existant serait plus pertinent. Persiste, selon J-M. LACASSE, le problème de la pente quand bien même c'est la voie la plus logique pour descendre.

L. IKER n'est pas favorable à la mise en sens unique de la route remontant actuellement vers la *Place du Vieux Tilleul*.

### *BRUNSONDE*

Présentation des aspects de mobilité du *Domaine Brunsonde* par J-M. LACASSE : déplacement du camping, minimum de double sens pour préserver le Parc tout en gardant l'accessibilité au hall omnisports.

P. DETROZ fait remarquer qu'il faut intégrer la future crèche et son parking dans le projet de J-M. Lacasse.

L. IKER précise le lieu où sera implanté le camping au niveau des anciens terrains de football à Cortil, à proximité d'un sentier piétonnier et d'une aire de motor-homes.

Ph. LAMALLE fait remarquer qu'il faut éviter de porter atteinte aux tulipiers du Parc en favorisant l'entrée de celui-ci à proximité des arbres.

L. IKER souligne qu'il faut également tenir compte de la configuration d'un futur rond-point.

Présentation des plans de rénovation de l'aile en ruine du *Château Brunsonde* en différentes salles polyvalentes.

Pas de remarque.

### *BOIS DES CHEVREUILS*

Présentation de la fiche par J-M. LACASSE.

J. MULLENDERS précise que le premier étang s'appelle « trèfles à quatre feuilles » et est en béton car il faisait partie d'un projet de château non réalisé. L'autre plan d'eau, plus petit, est quant à lui naturel et alimenté par des sources. La mare sèche cependant en été. Elle mériterait qu'on élague les arbres autour pour y amener de la lumière, qu'on l'agrandisse afin de la rendre permanente (argile blanche, etc.).

L. IKER propose de se renseigner auprès de spécialistes.

Rappel de l'histoire de la Drève Saint-Lambert par J. MULLENDERS.

B. DUPRET rappelle la proposition d'inscrire le tracé (en rouge sur l'esquisse) à l'Atlas des chemins vicinaux.

A. FROMENT signale que d'autres cheminements lents sont intéressants (Circuit Tarpan...). Attention toutefois à respecter la hiérarchie des chemins et à veiller à l'ouverture du quartier vers les autres. Le passage sous l'autoroute pourrait être une liaison écologique.

### *CORTIL*

Présentation de la fiche par J-M. LACASSE :

Création d'un pavillon de convivialité avec barbecue, 70-80 m<sup>2</sup>, au niveau des anciens terrains de football.

Pas de remarque.

### *MERY*

Présentation de la fiche par J-M. LACASSE :

Aménagement de l'espace à proximité de la gare, zone de circulation différenciée avec un îlot central. Création d'une liaison avec le Ravel, attention au passage sous le Pont. Selon J-M. LACASSE, il n'existe pas de projet Infrabel pour Méry. Il se renseigne toutefois.

Pas de remarque sur cette fiche.

### *MONTFORT*

Création d'éléments de convivialité, de rencontre, d'un espace sportif.  
Quid des terrains derrière l'école ?

P. DETROZ rappelle que les terrains en question se trouvent en zone agricole, mais qu'il serait néanmoins possible d'en changer le statut. Concernant l'aménagement de l'école qui doit être agrandie, prévoir une circulation adéquate car la rue actuelle est assez étroite.

D. RYCKEWAERT aborde le sujet de l'ancienne salle des fêtes qui pourrait être rachetée par la Commune et reconstruite car elle se trouve actuellement dans un état de ruine.

### *TILFF*

Présentation de la fiche par J-M. LACASSE :

Peu d'idée concernant l'aménagement du *quadrilatère*, toutefois proposition de haies suspendues devant les commerces.

D. DEFECHEREUX propose le passage d'une voie à gauche et d'une autre à droite de la lignée d'arbres, tout en élargissant la zone de parking à droite.

J-M. LACASSE aborde le sujet de la Place et de la future passerelle piétonne au-dessus du chemin de fer, et de l'agrandissement du parking existant.

Ilot central *Avenue Laboulle*.

Tenter de réaménager l'arrière du Casino en zone piétonne.

*Rue Blandot* en sens unique dans la descente ou accessible uniquement aux riverains.

*Rue Waleffe*, empêcher le stationnement.

Proposer les esquisses modifiées en conséquence à la prochaine réunion du CLDR.

## 2) Divers

S. BEAUFAYS précise que le travail sur les autres fiches avance (pôle sportif, Escale, éco-parc ...)

Ces documents sont en attente de certaines informations.

Groupe communication, présentation du document de synthèse.

Séance levée à 22h45

## Programme Communal de Développement Rural ESNEUX

### Commission Locale de Développement Rural

#### Compte-rendu de la réunion du 7 juillet 2009

##### Présents :

Messieurs C. AKKERMANS, L. CARLIER, B. DUPRET, A. FROMENT, P. JEGHERS, J. MULLENDERS, R. PEETERS, D. WINAND, membres  
Madame L. IKER, Bourgmestre et Présidente de la CLDR  
Monsieur P. GEORIS, Conseiller communal,  
Madame S. BEAUFAYS, Agent de développement du GREOA et Monsieur B. HOUBEAU, Attaché de direction  
Madame F. RAHIER, Attachée à la Direction de l'Espace rural du M.R.W.  
Madame D. RYCKEWAERT, Secrétaire  
Monsieur J-M. LACASSE, Bureau d'études

##### Excusés :

Madame D. FLAGOTHIER  
Messieurs P. ATERIANUS, P. HAMOIR, P. LAMALLE, I. POUSSART

##### 1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 4 mai 2009

Le procès-verbal est approuvé avec les remarques suivantes :

Monsieur L. CARLIER a relevé plusieurs erreurs et il convient de remplacer les mots « Avenue Iris Crahay » par les mots « Avenue Reine Astrid ».

Les mots « au pied de la rue de Bruxelles » seront remplacés par les mots « à l'entrée de la rue de Bruxelles ».

Les mots « zone de parc » seront remplacés par « route de Poulseur ».

Les mots « Rond Bâti » à Fontin seront remplacés par les mots « Place du Bâti ».

Vous trouverez également ci-dessous le courriel qui avait été communiqué par Madame D. FLAGOTHIER

##### 2. Présentation des fiches « Pôle Sportif » par D. RYCKEWAERT, « Eco-parc » et « Escale » par S. BEAUFAYS

« Pôle Sportif » : D. RYCKEWAERT explique qu'à l'heure actuelle le déplacement de deux terrains de football à proximité du hall sportif pose problème car les futures buvettes et vestiaires doivent être contigus au bâtiment existant (recommandation des voies hydrauliques). La configuration actuelle du hall omnisports (sorties de secours à droite et terrains de beach-volley à gauche) ne le permet pas sans reconsidérer l'organisation de la structure de l'ensemble du hall.

L. IKER émet l'idée d'implanter les terrains de part et d'autre du hall actuel. Un terrain d'entraînement ne nécessitant pas ou moins la proximité de la buvette. Ces questions seront remises en débat lors d'une réunion programmée fin août avec un des responsables du service Infrasports de la Région Wallonne.

« Eco-parc » : S. BEAUFAYS a interrogé la SPI+ et il a été répondu que des investigations étaient en cours. Le projet pourrait être développé dans le cadre d'Interreg SIS. Un questionnaire serait transmis aux entreprises pour évaluer leurs dépenses énergétiques et ce, aux fins, de requalifier le parc.

« Escale » : S. BEAUFAYS présente les vues axonométriques et les plans du projet élaborés par l'architecte Alain Richard ainsi que le montant qu'il évalue pour les travaux restant à réaliser : 1.075.243,86 €

### 3. Présentation des fiches du Bureau d'études Lacasse représenté par J-M. LACASSE

#### *ESNEUX (fiche n°4)*

J-M. LACASSE explique la fiche de réaménagement du centre d'Esneux.

Deux propositions sont formulées.

Soit (4a) le simple changement de revêtement de la route actuelle (remplacement des pavés par un revêtement hydrocarboné), soit (4b) un déplacement de la route avec création et aménagement d'un espace de convivialité dans le « triangle » actuel.

Plusieurs remarques sont formulées. L. IKER reprecise à l'auteur de projets les attentes de propositions quant aux aménagements qui viseraient à encourager la convivialité de l'avenue. Et, ce, pour les deux propositions.

P. JEGHERS interpelle les membres de la CLDR (lecture d'un extrait d'article du journal « Le Soir ») sur la suppression du passage à niveau et de l'impact au niveau paysager de la traversée de la colline boisée.

L. IKER souligne que le sujet est hors propos et le questionnement prématuré. Celle-ci souhaite que les questions concernent uniquement l'avenue de la Station et propose de garder la route vers le passage à niveau. L. IKER précise également que la création d'emplacements de stationnement à l'endroit actuel de la poste (située en zone à bâtir) est dommageable pour la commune. P. GEORIS souligne que les parkings sont situés loin des commerces.

En conclusion, il est demandé à J-M. LACASSE de faire apparaître les éléments de convivialité dans les deux propositions d'aménagement du quartier de l'avenue de la Station en se référant aux différents éléments mentionnés dans la fiche-projet. Pour la proposition concernant le déplacement de la route (4b), il lui est demandé de conserver un maximum de parkings de part et d'autre de la route à revoir, de garder la route vers le passage à niveau, de chiffrer autrement les travaux pour pouvoir comparer les subsides envisageables avec la première proposition (4a), d'aménager des espaces de convivialité intergénérationnels, de maintenir le bâtiment de la poste.

#### Fiche 4c

Création d'un espace vert Avenue Montéfiore à proximité du kiosque. Cette fiche ne suscite aucune remarque.

Concernant l'aménagement d'un espace de convivialité à proximité du pont d'Esneux (face au café « Belle-Vue »), il est demandé au Bureau d'Etudes de faire des propositions d'aménagement de cet espace mais la philosophie générale de la fiche semble convenir à l'ensemble des membres présents.

## FONTIN

J-M. LACASSE explique la fiche concernant Fontin:

J-M LACASSE confirme que la liaison la plus directe possible serait de passer via la *rue des Trois-Mêlées* et de s'éloigner des habitations de chaque côté pour rejoindre l'accès au village existant, *rue de la Clissure*.

J-M. LACASSE précise qu'il suffirait d'élargir la voirie existante et qu'une seule petite partie serait à créer. La voirie, actuellement à sens unique, serait à double sens de circulations.

Concernant le centre du village et l'espace de convivialité, il est demandé par L. IKER que la fiche soit conforme à ce qui avait été étudié par l'asbl Qualité-Village-Wallonie et les habitants.

Vous trouverez ci-dessous les remarques formulées par courriel par D . FLAGOTHIER, excusée à la réunion, concernant la voirie à créer à Fontin :

« FONTIN :

Il est inconcevable que l'on fasse supporter les inconvénients d'un charroi important à une seule rue et ce dans un village. Par le passé la rue *Des trois Mêlées*, à double sens, avait occasionné de nombreux accidents ce pourquoi elle est à sens unique aujourd'hui.

L'élargissement de cette voirie ne peut se faire sur toute sa longueur, en effet, entre la fin de la Place du Vieux Tilleul et le début de la rue *des Trois Mêlées* un étranglement important et sans possibilité d'élargissement va persister, ce qui va occasionner à coup sûr des incidents.

La seule vraie solution est comme l'a dit L. Carlier "l'élargissement du chemin communal existant". Auparavant la Commune écartait cette solution vu le coût élevé pour sa réalisation, maintenant on parle de pente !

Il existe un autre chemin qui démarre de la cité, passe par le bois et arrive au pied du Thier de Fontin. »

## BOIS DES CHEVREUILS

Présentation de la fiche par J-M. LACASSE.

Mêmes remarques que lors de la dernière réunion (mare, mare trèfle 4 feuilles)... J-M. LACASSE note que les transits piétons peuvent être repris dans une fiche-projet « voies lentes ». Les voiries forestières pourraient être prises en charge par le DNF.

Cependant, il est rappelé par J. MULLENDERS l'importance de faire enlever une cinquantaine de piquets métalliques dans le domaine (sur les chemins) dangereux pour les promeneurs car invisibles à l'œil nu.

Il est également précisé que des panneaux photovoltaïques pourraient être installés sur le merlon de l'autoroute, celui-ci pouvant être mis à disposition de la commune pour un euro symbolique.

Des conventions pourraient être passées avec des habitants intéressés par la production d'une énergie renouvelable. Des réflexions seront poursuivies dans ce sens.

## CORTIL

Présentation de la fiche par J-M. LACASSE :

Création d'un pavillon de convivialité avec barbecue, 70-80 m<sup>2</sup>, au niveau des anciens terrains de football.

Pas de remarque.

### *MERY (PLACE DE LA GARE)*

Pas de remarque

### *TILFF*

Présentation par J-M. LACASSE du projet pour le parc Brunsode, les ruines du château et l'ensemble du centre.

La proposition de haies suspendues devant les commerces est traduite sur la fiche ainsi que l'aménagement d'un îlot central *Avenue Laboulle*.

Tenter de réaménager l'arrière du Casino en zone piétonne. Il conviendra de vérifier le statut de la servitude à l'arrière du Casino. La signalisation d'une « Promenade découverte patrimoine » est suggérée, cette réflexion mériterait d'être poursuivie avec les acteurs du tourisme local.

### *MONTFORT*

Pas d'éléments supplémentaires par rapport à la réunion précédente.

## 4. Divers

Il conviendra de choisir la fiche 1.1. La réponse ne sera pas donnée lors de cette séance bien qu'Esneux ou Fontin soient les deux fiches envisagées.

Séance levée à 22h30'

## Programme Communal de Développement Rural ESNEUX

### Commission Locale de Développement Rural

#### Compte-rendu de la réunion du 6 octobre 2009

##### Présents :

Mesdames et Messieurs L. CARLIER, D. DEFECHEREUX, B. DUPRET, P. HAMOIR, N. HUBIN, P. JEGHERS, J. MULLENDERS, F. TIMMERMANS, D. WINAND, F. BELLIERE membres

Madame L. IKER, Bourgmestre et Présidente de la CLDR

Monsieur P. DETROZ, Echevin et membre de la CLDR

Madame D. FLAGOTHIER, Conseillère communale et membre de la CLDR

Messieurs P. CROUGHS, P. GEORIS, P. LAMALLE, Conseillers communaux et membres de la CLDR

Mesdames S. BEAUFAYS et I. LAURENT, Agents de développement du GREOA et Monsieur B. HOUBEAU, Attaché de direction au GREOA

Madame F. RAHIER, Attachée à la Direction de l'Espace rural du M.R.W.

Madame D. RYCKEWAERT, Secrétaire

##### Excusés :

Messieurs A. FROMENT, R. PEETERS et M. LACASSE

Une trentaine de personnes de la population d'Esneux sont présentes dans la salle de réunion.

#### 1. Présentation du Programme communal de développement rural par la Bourgmestre L. IKER

L. IKER retrace les différentes étapes du PCDR. Elle en fait l'historique et s'appuie sur un fichier Power Point préparé par le GREOA.

Elle rappelle également la procédure telle qu'elle est prévue et a été suivie.

Ensuite elle présente le planning coordonné entre la commune et le GREOA.

Les différentes fiches des Lots 1, 2 et 3 sont lues par L. IKER, fiches qui sont résumées sur le même fichier Power Point avec plans et de photographies.

Au fil et à mesure de la présentation des extraits du PCDR ( fiches ou récapitulatif des Lots 0 par exemple) sont distribuées aux participants suite à leurs demandes.

L. IKER répond à la question de savoir si des fiches pourront être développées après l'approbation du document par la CRAT et le GW. La réponse est négative. Une fois le PCDR approuvé, les fiches pourront encore évoluer mais aucune nouvelle fiche ne pourra être intégrée.

## 2. Divers

D. DEFECHEREUX estime qu'il est important de rappeler qu'au début du processus un SUPER DEFI, des défis et objectifs de développement ont été identifiés par les citoyens pour Esneux et que le processus a été respecté car les fiches développées respectent ces objectifs et ces défis.

Une question est posée pour savoir si le projet de hall omnisports ne pourrait pas passer en Lot 1. L. IKER explique que la fiche-projet n'est pas assez aboutie pour être en Lot 1 dans le PCDR mais, si du côté d'Infrasports le projet avance rapidement, il est tout à fait possible qu'il puisse être entamé plus vite que prévu.

L. IKER informe que l'avant-projet de PCDR sera consultable du 12 au 18 octobre, à l'Administration communale d'Esneux et de Tilff, ainsi qu'à l'Escale. Un exemplaire sera également consultable lors du Festival de Développement Durable les 17 et 18 octobre de 14h à 18h ainsi que sur le site Internet [www.pcdr.be](http://www.pcdr.be)

Séance levée à 21h34'

## Programme Communal de Développement Rural ESNEUX

### Commission Locale de Développement Rural

#### Compte-rendu de la réunion du 19 août 2009

##### Présents :

Mesdames et Messieurs L. CARLIER, D. DEFECHEREUX, B. DUPRET, P. HAMOIR, N. HUBIN, P. JEGHERS, J. MULLENDERS, R. PEETERS, I. POUSSART, F. TIMMERMANS, F. VERRECHIA, D. WINAND, membres

Madame L. IKER, Bourgmestre et Présidente de la CLDR

Madame D. FLAGOTHIER, Conseillère communale

Messieurs P. GEORIS, P. LAMALLE, Conseillers communaux,

Madame S. BEAUFAYS, Agent de développement du GREOA et Monsieur B. HOUBEAU, Attaché de direction

Madame F. RAHIER, Attachée à la Direction de l'Espace rural du M.R.W.

Madame D. RYCKEWAERT, Secrétaire

##### Excusés :

Messieurs A. FROMENT , P. ATERIANUS

##### 1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 7 juillet 2009

Le procès-verbal est approuvé avec la remarque suivante :

D. DEFECHEREUX avait signalé qu'il ne pourrait être présent à la réunion.

##### 2. Choix de la fiche Lot 1.1 entre les deux fiches retenues : Esneux et Fontin

L. IKER rappelle que l'objectif de la réunion est de choisir la fiche 1 du Lot 1. Esneux et Fontin avaient été envisagées.

L. IKER rapporte qu'une réunion a eu lieu pour la fiche centre d'Esneux. Cette réunion, qui s'est tenue à la commune d'Esneux, avait pour objectif de débattre de l'aspect mobilité de cette fiche.

A l'issue de la réunion, il a été décidé de proposer au collège de commander une étude de mobilité à la Région wallonne (subsidée à 75%) du centre d'Esneux mais en l'élargissant à l'entrée de Poulseur, au hall sportif, au CHU, au quartier Souverain-Pré jusqu'au quartier du Mont.

Ce périmètre élargi devrait donner un résultat global plus intéressant pour la commune que la seule limite du centre d'Esneux.

L. IKER présente les quelques modifications apportées dans la fiche Esneux par le bureau d'études Lacasse.

Fontin serait la fiche Lot 1.1 ce qui permettrait de présenter la fiche Esneux comme Lot 1.2 en y intégrant en temps utiles les remarques qui seront formulées par l'étude de mobilité.

D. DEFECHEREUX regrette la dépense pour les travaux de suppression du passage à niveau et souligne que la traversée de la colline ne rejoint pas la philosophie du PCDR.

L. IKER précise qu'une nouvelle proposition a été faite par Infrabel et sera réfléchi dans le cadre de l'étude de mobilité.

D. DEFECHEREUX demande que trois options soient envisagées : les deux dont question ci-dessus mais également la fermeture du passage à niveaux.

F. TIMMERMANS souligne qu'Infrabel n'aura pas les moyens budgétaires de supprimer tous les passages à niveau de Wallonie.

L. IKER et F. RAHIER rappellent que le passage à niveau d'Esneux n'est pas l'objet de la réunion.

F. VERRECHIA demande si le projet de passerelle est maintenu. L. IKER précise que oui car l'idée d'un parc-parking en lieu et place des terrains de football actuels rue de Poulseur serait un endroit idéal de délestage des véhicules.

P. JEGHERS demande s'il est envisagé de développer du logement à la place des terrains de football. L. IKER répond que cette zone est reprise en zone rouge (fortement inondable) mais que des logements sont envisagés en lieu et place de la Poste actuelle, avenue de la Station.

P. JEGHERS demande s'il est vraiment impossible de construire en zone inondable. La réponse est que cela doit faire l'objet d'une demande de dérogation.

P. GEORIS pose la question de savoir si le nombre de places de parkings sera maintenu si des changements sont opérés avenue de la Station. F. RAHIER répond que cela sera pris en compte dans l'étude de mobilité.

I. POUSSART fait remarquer que les superficies consacrées d'une part à la place et d'autre part à la terrasse d'eau sont décalées. Elle souhaiterait que l'on accorde plus d'importance à l'élément eau.

L. CARLIER demande si on intègre la place Delville ou non dans le rond-point.

L. IKER répond que cela sera étudié dans l'étude de mobilité.

L. CARLIER se montre d'accord pour les aménagements périphériques mais reste sceptique sur les aménagement du centre d'Esneux avant de savoir si Infrabel supprimera ou pas le passage à niveau.

L. CARLIER se dit clairement contre la suppression de la promenade des Anglais et des arbres. Il se demande où la ruralité se situe dans notre PCDR.

L. IKER argumente la fiche 1.2 car on attend les réponses d'Infrabel et de l'étude de mobilité. Elle précise également que le rue devant être rénovée, il est dès lors important d'envisager une modification qui assurerait une plus grande convivialité.

D. FLAGOTHIER souligne que la convivialité des promeneurs pourrait déjà être améliorée aujourd'hui.

D. DEFECHEREUX précise que l'on pourrait se rapprocher de l'Ourthe sans modifier les voiries.

L. IKER ajoute que l'intérêt économique est aussi important pour elle que l'intérêt des promeneurs et précise que le triangle et l'amphithéâtre de l'avenue de la Station ne vivent pas et qu'il faut les rendre attractifs et conviviaux.

J. MULLENDERS reprecise que la promenade le long de l'Ourthe à Esneux n'est pas agréable car la rivière y est comme canalisée.

D. DEFECHEREUX demande où en est la fiche de Méry.

S. BEAUFAYS relate les tentatives de la SPI + de contacter Monsieur MALMEDY.

### 3. Divers

Le comité de quartier du Bois des Chevreuils va inviter la CLDR à la découverte de son quartier le 20/09/2009. Monsieur Georges CHARLIER accompagnera la balade avec l'accord de son supérieur M. VERDIN, qui va quant à lui visiter le site avec M. MULLENDERS .

Concernant la petite mare, un contact a été pris avec l'Echevin des Travaux de la Ville de Seraing. Pour les panneaux photovoltaïques, des contacts ont été pris avec une firme qui propose de venir exposer un projet.

Séance levée à 21h25'

## Programme Communal de Développement Rural ESNEUX

### Commission Locale de Développement Rural

#### Compte-rendu de la réunion du 21 octobre 2009

##### Présents :

Mesdames et Messieurs I. POUSSART, F. BELLIERE, L. CARLIER, D. DEFECHEREUX, B. DUPRET, A. FROMENT, P. HAMOIR, P. JEGHERS, J. MULLENDERS, F. VERRICHIA membres

Madame L. IKER, Bourgmestre et Présidente de la CLDR

Madame C. MORREALE, Echevine

Monsieur P. DETROZ, Echevin

Madame D. FLAGOTHIER, Conseillère communale

Monsieur P. GEORIS, Conseiller communal

Madame S. BEAUFAYS, Agent de développement du GREOA et Monsieur B. HOUBEAU, Attaché de direction

Madame F. RAHIER, Attachée à la Direction de l'Espace rural du M.R.W.

Mesdames D. RYCKEWAERT et G. FACCINETTO, Secrétaires

##### Excusés :

Messieurs P. CROUGHS et P. ATERIANUS, membres

#### 1. Mise au point par le GREOA

S. BEAUFAYS rappelle, qu'en date du 6 octobre 2009, le projet PCDR a été présenté aux membres de la CLDR ainsi qu'au public et que celui-ci a été mis à disposition pour consultation du 12 au 18 octobre. Les différentes remarques écrites ont été récoltées par le GREOA et transmises aux membres de la CLDR. S. BEAUFAYS précise également les objectifs de la réunion de ce soir qui consiste à analyser les différentes remarques émises et, en fonction, apporter d'éventuelles modifications.

#### 2. Rappel de la procédure par F. RAHIER

- Etat des lieux de la commune présenté à la population par l'auteur de projet (en réunions d'information et de consultation, en groupes de travail...)
- Création de la CLDR, commission d'avis (représentant la population) sur les besoins de la commune afin d'améliorer son développement.
- Séance du 21/10, la CLDR donne son avis sur le PCDR.
- Conseil communal approuve ou non, décision finale.
- Introduction du dossier au niveau de la Région wallonne

F. RAHIER rappelle également que le PCDR ne doit reprendre que les grandes lignes des différents projets, en ayant une vision la plus large possible, car on peut restreindre un projet mais

jamais l'élargir. On parle ici d'ébauches, d'esquisses. Il n'est pas nécessaire de trop détailler le projet qui sera réétudié en profondeur, avec la population, la CLDR et la Commune (maître d'œuvre), une fois l'auteur de projet désigné. Celui-ci envisagera, le cas échéant, de redéfinir le périmètre. La commune disposera alors d'un délai de 24 mois entre la signature de la convention par le Ministre et l'adjudication.

Elle précise que l'ordre de priorité des fiches sera revu au fur et à mesure par la CLDR qui devra encore régulièrement se réunir une fois le PCDR approuvé par le Gouvernement wallon. L'important est de se mettre d'accord sur la fiche à placer en première convention.

L. IKER réprecise que la hiérarchie des lots est évolutive. Il a été décidé au niveau de la CLDR de deux fiches prioritaires, en fonction des fiches les plus abouties ou les plus importantes au moment où cela a été décidé. L'ordre pourra donc être modifié par la suite, mais il faudra quand même décider d'une première fiche.

D. FLAGOTHIER regrette le manque de publicité, le délai trop court de consultation du projet de PCDR et le peu de visibilité sur le site internet du dossier à consulter.

D. DEFECHEREUX fait remarquer qu'il est dommage de ne pas trouver le document de synthèse de l'ensemble des réunions sur le site internet du GREOA.

S. BEAUFAYS explique que le GREOA avait pensé attendre que le PCDR soit finalisé avant de diffuser ce document à un large public, comme il lui semblait qu'il avait été convenu dans le sous-groupe *communication* de la CLDR.

L. IKER précise que ce document est disponible pour les membres du Collège et qu'il sera officialisé sur le site internet dès que la CLDR se sera mise d'accord.

M. RAHIER recadre à nouveau concernant la fiche de Fontin en expliquant que la fiche propose des pistes. Si le PCDR et la fiche sont approuvés, c'est à ce moment là que l'auteur retravaille le projet avec la population, la CLDR et la Commune.

F. RAHIER explique que la commune a une obligation de budget et de périmètre. Si on part d'un périmètre trop serré et qu'une fois la convention signée par le ministre, l'auteur de projet veut élargir le périmètre, on risque de se retrouver coincé car budget minime. La fiche ouvre la possibilité de travailler jusqu'au périmètre proposé, quitte à le rétrécir par la suite.

C. MORREALE suggère de faire confiance au GREOA et à F. RAHIER qui connaissent bien la procédure.

J. MULLENDERS fait des remarques concernant la fiche « Bois des Chevreuils » et le devis de Mr Lacasse qu'il estime « faramineux ».

F. BELLIERE dit qu'il serait intéressant de se pencher sur les remarques émises suite à la présentation publique du PCDR, afin d'avancer.

D. DEFECHEREUX revient sur son incompréhension concernant la non publication de la synthèse.

S. BEAUFAYS propose de mettre cette synthèse sur le site internet avec la mention « document de travail » et d'envoyer une copie aux membres de la CLDR.

L. CARLIER attire l'attention sur le fait de ne pas sauter des étapes et que pour pouvoir faire des remarques judicieuses, cela mériterait une réflexion plus approfondie.

F. RAHIER réexplique la procédure à L. CARLIER

P. JEGHERS explique qu'ils ont l'impression que certaines fiches sont clauses par le bureau d'études. Hors, ce n'est pas le cas. Il faut donc laisser du temps afin de trouver la bonne solution.

F. RAHIER explique le principe particulier du PCDR : le ministre signe une convention avec un montant comme si le projet était fini, hors pas encore d'auteur de projet. Le Décret assure ainsi à la commune un subside minimum. D'où l'importance de voir large, afin d'éviter des surprises par la suite.

I. POUSSART demande de préciser le délai de 24 mois.

F. RAHIER réexplique qu'un délai de 24 mois est accordé entre la convention signée et l'adjudication. Elle résume également la procédure une fois la convention obtenue :

- désignation d'un auteur de projet par marché public
- avant-projet proposé à la CLDR et au Conseil
- projet présenté en CLDR et au Conseil
- demande de permis d'urbanisme
- présentation à la région et au Ministre pour approbation
- appel d'offres
- adjudication...

I. POUSSART demande ce qui se passerait si la commune dépassait ce délai de 24 mois ?

F. RAHIER répond qu'il faudra alors envoyer un avenant au Ministre. On « recadenasse » alors le budget, le périmètre et le délai.

J. MULLENDERS propose de mettre la fiche « Bois des Chevreuils » en 1.1. puisque relativement simple.

F. RAHIER explique qu'en général la 1<sup>re</sup> fiche concerne davantage d'habitants afin de montrer à la population les efforts de la commune en matière de développement.

A. FROMENT souligne l'importance de rester cohérent avec la philosophie générale du PCDR et que le projet du Bois des Chevreuils est pour lui celui qui rejoint le plus l'esprit du PCDR (forêt sociale...).

L. IKER explique que la Commune s'est déjà beaucoup investie dans PICverts et la Forêt sociale et qu'il est important de ne pas mettre « tous ses œufs dans le même panier ». Il est important que le PCDR concerne le plus grand nombre et qu'il soit diversifié.

### 3. Analyse des remarques récoltées par le GREOA, suite à la réunion du 6/10/09

#### **Etude socio-économique (annexes cartographiques)**

##### *Remarque 1*

OK

F. BELLIERE précise que la bibliothèque de l'école St Joseph n'est pas publique. L. IKER répond qu'à partir du moment où elle est ouverte au public, elle peut figurer sous l'intitulé « Services au public ».

#### **Priorité dans le Lot 1**

F. RAHIER suggère de traiter les remarques concernant la priorité des fiches en dernier.

#### **Fiche 1.1. (Fontin)**

##### *Remarque 1*

La conclusion qui en découle est la suivante : Envisager divers accès pour la nouvelle voirie, avec objectif de désenclaver le plateau du Hamay et de créer de nouveaux logements sociaux (impossible actuellement) et en tenir compte dans la présentation du budget.

##### *Remarque 2*

Demande d'un estimatif concernant l'acquisition d'un terrain derrière l'école. Terrain déjà acquis. Modifier le budget en conséquence.

##### *Remarque 3*

OK S. BEAUFAYS propose de remplacer le terme « conditionné » par « complété ».

##### *Remarque 4*

OK

##### *Remarque 5*

L. CARLIER demande si le sentier prévu derrière l'école, qui lui semble faire double emploi et poser des problèmes en terme de sécurité et d'entretien, ne devrait pas être supprimé du projet.

F. RAHIER lui répond qu'il sera encore temps de le supprimer éventuellement plus tard.

#### **Fiche 1.2. (Esneux)**

##### *Remarque 1*

Indiquer le montant de l'estimatif de Monsieur Lacasse pour la réparation de la voirie. L'aménagement de celle-ci sera envisagé en fonction de l'étude de mobilité demandée à la Région.

##### *Remarque 2*

OK

##### *Remarque 3*

OK

##### *Remarque 4*

OK

*Remarque 5*

F. RAHIER demande de faire attention à mettre plus en évidence le projet afin d'obtenir une subvention, en rédigeant une nouvelle fiche.

**Fiche 1.3. (Eco-parc)**

*Remarque 1*

Actualiser la fiche car contact avec la SPI+.

**Fiche 1.4. (Tilff)**

*Remarque 1*

Est envisagée plus loin car concerne la priorité des projets

*Remarque 2*

OK

*Remarque 3*

OK

B. DUPRET précise qu'il existe des caves aux ruines et se demande si cela a un impact sur le budget car J.M. LACASSE ne semble pas en tenir compte.

**Fiche 1.5. (Office du tourisme)**

*Remarque 1*

Pas de commentaire

**Fiche 1.6. (Bois des Chevreuils)**

*Remarque 1, 2 et 3*

Demander à Monsieur Lacasse de revoir le budget et de simplifier, d'alléger le projet en conséquence.

**Propositions d'ajouts pour le Lot 0**

OK, le GREOA va faire une mise à jour suivant les remarques émises.

L. IKER demande s'il y a d'autres remarques par rapport au fond des fiches et propose de se revoir une fois avant le Conseil du mois de novembre.

A. FROMENT a eu des contacts concernant la fiche 3.5. « Projet Eco-tourisme ».

L. IKER propose que A. FROMENT communique au GREOA ses données afin de faire une mise à jour des informations.

A. FROMENT émet d'autres remarques :

- L'auteur de projet (GREOA) se trouve au même niveau que le bureau d'études Lacasse qui est un sous-traitant
- Dans l'étude socio-économique, l'identité historique d'Esneux est un peu confuse. (Voir l'article de A. BALTIA dans le BIC)
- Le plan d'aménagement forestier renvoie au BIC sans préciser les références complètes.
- Nouvel inventaire du patrimoine bâti a été réalisé, ajouter les références.

M. CARLIER demande de mentionner le problème de mobilité présent à Montfort.

### **Priorité des fiches**

L. IKER précise qu'il ne peut y avoir qu'une seule fiche 1. Il faut tenir compte de l'aspect collectif, l'aspect financier est secondaire.

F. RAHIER rappelle l'importance de scinder l'aménagement de Fontin et la voirie. Importance de clarifier le montant total pour chaque partie (une partie avec le total hors tva + honoraires + tva comprise, idem pour l'autre partie).

L. IKER rappelle que la CLDR a choisi la fiche de Fontin comme fiche 1.1 (première convention): aménagement du centre + voirie.

Une remarque propose de remplacer la fiche 1.2 (Esneux) par la fiche 1.4 (Brunsode).

J. MULLENDERS explique que la place de Tilff est fort fréquentée de par sa proximité avec le CHU, l'Université et de Liège. Les gens ne prennent pas la peine d'aller voir plus loin ce qui s'y passe. Esneux n'est pas suffisamment attrayant.

F. RAHIER propose de mettre Fontin en fiche 1.1 et que toutes les autres fiches soient sur un même point de priorité. La fiche n°2 sera revotée en CLDR suivant l'évolution de chaque fiche (étude de mobilité, Infrabel, SPI+, etc).

L. IKER suggère que chaque fiche porte le même numéro ou qu'elles soient classées par ordre alphabétique.

S. BEAUFAYS propose de placer un paragraphe au début du Lot 1 précisant que, outre la fiche de Fontin en 1.1, toutes les autres fiches sont sur le même pied d'égalité.

#### 4. Décisions

Suite aux modifications proposées, le projet de PCDR a été approuvé par la CLDR.

Le projet de PCDR modifié ainsi que la synthèse seront communiqués aux membres de la CLDR ainsi qu'aux conseillers le mercredi 28 octobre 2009. Les remarques éventuelles des membres de la CLDR seront signalées afin de les intégrer à la présentation du Conseil qui, lui, formulera ses remarques en séance du Conseil. Si les remarques des membres de la CLDR sont relativement importantes, les membres de la CLDR seront convoqués à se réunir une nouvelle fois.

Les modifications (en fonction des remarques du jour) seront transmises à Monsieur Lacasse. Si celles-ci ne sont pas parvenues pour le mercredi au GREOA, il en fera mention et elles seront intégrées par la suite.

Séance levée à 22h00

## Programme Communal de Développement Rural ESNEUX

### Commission Locale de Développement Rural

#### Compte-rendu de la réunion du 19 novembre 2009

##### Présents :

Mesdames et Messieurs F. BELLIERE, L. CARLIER, D. DEFECHEREUX, B. DUPRET, N. HUBIN, P. JEGHERS, J. MULLENDERS, R. PEETERS membres  
Madame L. IKER, Bourgmestre et Présidente de la CLDR  
Monsieur P. DETROZ, Echevin et membre de la CLDR  
Madame D. FLAGOTHIER, Conseillère communale et membre de la CLDR  
Messieurs P. GEORIS, P. LAMALLE, Conseillers communaux et membres de la CLDR  
Mesdames S. BEAUFAYS, Agent de développement du GREOA et Monsieur B. HOUBEAU, Attaché de direction au GREOA  
Madame D. RYCKEWAERT, Secrétaire

##### Excusés :

Messieurs A. FROMENT, P. HAMOIR, P. ATERIANUS.

L. IKER remercie les membres de leur présence. Elle estime qu'il était opportun de réunir une dernière fois la CLDR, par respect du travail fourni par les membres et afin de boire le verre de l'amitié, avant l'approbation du dossier par le Conseil communal.

La Bourgmestre convie les membres de la CLDR au Conseil en leur précisant qu'ils ne pourront pas intervenir.

Les étapes du processus sont rappelées : après approbation du PCDR par le Conseil, le dossier doit être transmis dans les 15 jours à la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire (CRAT). Celle-ci convoque dans les deux mois la Commune pour défendre le dossier. La CRAT remet ensuite un avis au Gouvernement wallon qui approuve ou non le dossier.

B. HOUBEAU explique qu'il ne viendra plus en CLDR tandis que les agents de développement participeront encore seulement à quatre CLDR par an.

S. BEAUFAYS explique qu'il est important de conserver le dynamisme de la commission et propose aux membres, en attendant la mise en œuvre des premières fiches-projets, de déjà réfléchir à des actions qui pourraient être entamées dès à présent par les membres et éventuellement d'autres citoyens.

S. BEAUFAYS rappelle qu'il a été demandé d'intégrer la synthèse du PCDR au dossier. Il est suggéré de la joindre aux annexes du PCDR.

D. RYCKEWAERT se charge de mettre en œuvre cette demande et contacte les imprimeurs pour qu'ils remettent prix de cette impression d'une annexe supplémentaire.

B. HOUBEAU explique comment se déroule généralement la défense d'un PCDR en CRAT. Des exemples de questions posées sont remis à la Présidente de la Commission.

L. IKER rappelle qu'elle reste à la disposition des membres ainsi que D. RYCKEWAERT, les échevins et conseillers communaux. Elle remercie les membres pour leur implication dans l'Opération et précise qu'elle les tiendra informés des suites du dossier, suite au passage en CRAT.

L. IKER invite les membres à partager le verre de l'amitié dans l'espace forum de l'Escale.

Séance levée à 20h25'

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Compte-rendu de la réunion du 17 avril 2008**  
(Salle du Conseil – Place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX)

*Adaptation des défis et objectifs de développement "Cadre de vie"*  
*Sous-groupe CLDR*

---

**Présents:**

Messieurs et Mesdames Christian AKKERMANS, Astrid BACKES, Jean-Louis DELGES, Alfred FROMENT, Pierre GEORIS, Philippe HAMOIR, Jacques MULLENDERS, Robert PEETERS, Isabelle POUSSART, Félix VERRECHIA (Membres de la CLDR)

Mesdames Sarah BEAUFAYS, Marie-Françoise GILIS, Isabelle LAURENT (GREOA)

**Excusés:** Monsieur Lucien CARLIER (Membre de la CLDR)

**Annexe:** présentation powerpoint

**Documents distribués en séance:**

- Présentation générale du PCDR (source ; [www.intelliterwal.net](http://www.intelliterwal.net))
- Etapes du PCDR à Esneux
- Définitions : objectifs, défis, stratégie, projets...
- Défis et objectifs de développement formulés par les GT (avril 2007)

**Objectif de la réunion :**

Aboutir à un consensus sur la formulation des défis et objectifs de développement.

**1. Rappel de définitions (objectifs, défis...)**

Afin de partir sur des bases communes, les agents de développement rappellent les définitions de ce qu'est un bon objectif, un défi, un projet... (cf.document distribué en séance).

## **2. Quelques éléments essentiels du diagnostic**

Les agents de développement synthétisent les ressources et les problématiques majeures mises en exergue dans le diagnostic concernant le cadre de vie<sup>1</sup>.

Monsieur Alfred FROMENT présente ensuite trois éléments clés relatifs au cadre de vie (cf Powerpoint):

1. La Boucle de l'Ourthe
2. PicVerts
3. Le projet Forêt sociale

## **3. Réflexion sur les objectifs formulés par les GT**

Brainstorming : chaque participant note sur un post-it un mot qui, pour lui, caractérise la commune d'Esneux. Ces mots clés constitueront une boîte à outil dans laquelle piocher éventuellement certains termes pour la formulation des défis et objectifs :

- *Vert*
- *Nature et forêt*
- *Patrimoine naturel et culturel*
- *Patrimoine*
- *Arbre*
- *Nature*
- *Havre de paix et de verdure*
- *Promenades*
- *(bio)diversité*
- *Engorgé*
- *Lieu de vie*
- *Vie sociale active*
- *Porte des Ardennes*

Les agents de développement rappellent le défi et les objectifs *cadre de vie* formulés par les citoyens dans les groupes de travail précédents. Ils mettent en évidence 5 questions à se poser afin de vérifier la validité des objectifs et du défi formulé :

- Les défis et les objectifs sont-ils toujours d'actualité?
- Les défis et les objectifs sont-ils formulés de manière suffisamment claire et précise pour pouvoir évaluer plus tard si ils ont été atteints?
- Les défis et les objectifs sont-ils "typiques" à Esneux ?
- Les objectifs contribuent-ils réellement aux défis?
- Des actions sont-elles envisageables pour atteindre cet objectif?

Monsieur FROMENT explique ensuite le fruit de sa réflexion concernant les objectifs de développement (cf powerpoint).

Les agents de développement font également part au groupe de leur proposition de défi et d'objectifs.

---

<sup>1</sup> Pour les détails, se référer à la présentation powerpoint

#### 4. Débat

Monsieur Froment explique qu'il est important de tenir compte du *milieu physique* et *biologique* d'une part et du *milieu humain* d'autre part qui forment le *cadre de vie*, le "perçu". Le *milieu humain* agit sur le *milieu économique* et sur le *milieu social*. Tous ces éléments forment l'*identité* de la Commune.

Les participants proposent d'intégrer ce concept d'identité dans un "super défi" qui chapeauterait le cadre de vie, la vie économique et la vie sociale car pour eux le développement doit respecter l'identité de la Commune. Le concept de développement durable évoqué dans les précédents GT en objectifs est lui aussi proposé pour le super défi car il englobe les notions d'environnement, d'économie et de social. Une proposition est ensuite faite pour ce "super défi" qui serait l'équivalent de la *stratégie* de développement pour le territoire communal : *Préserver l'identité de la commune dans l'esprit du développement durable*.

La question est posée de savoir ce qu'est l'*identité* d'Esneux : il est vrai que le diagnostic de l'étude socio-économique l'exprime mais, comment résumer en quelques mots l'identité de la Commune? Plusieurs suggestions :

- Péri-urbaine (aspect urbain au centre de la Commune, aspects ruraux en périphérie)
- Forêt
- Boucle de l'Ourthe

##### a) Le défi

*Préserver les spécificités du cadre de vie communal*

Le terme "développer" employé dans les précédents GT comprend pour certains l'idée de renforcer l'habitat, pour d'autre l'idée de maintenir la diversité. Les participants préfèrent le terme préserver car la commune est péri-urbaine et il faudrait peu pour qu'elle bascule dans l'urbain. Le mot "spécificités" inclu le bâti et le patrimoine naturel. Les spécificités sont décrites dans les objectifs ci-dessous.

##### b) Les objectifs

*Impliquer la population dans des actions respectueuses de son cadre de vie*

L'aspect "éducation" évoqué lors des précédentes réunions suite aux nombreux gestes "inciviques" constatés (dépôt de déchets...) est repris dans cet objectif. Pour les participants, on ne peut éduquer que si on implique les gens dans des projets participatifs car impliquer permet de responsabiliser. La participation de la population mais aussi l'information (via le Bulletin communal, le site internet...) contribueront à créer un sentiment d'appartenance afin que la population puisse se réappropriier l'identité communale. Cela pourra avoir des effets sur le sentiment de sécurité, sur la convivialité, l'entraide...

*Favoriser la mobilité douce intra-communale*

L'idée est de réaliser un réseau cohérent de mobilité douce au niveau d'abord intra-communal puis ensuite entre communes. Différents projets vont déjà dans ce sens : PicVerts, Tarpan...

Ces actions sont à poursuivre et c'est pourquoi un objectif mobilité douce est choisi par les participants.

*Promouvoir le volet social des bois communaux*

Le projet Forêt sociale est en cours, différentes phases sont programmées jusqu'en 2009-2010 mais d'autres restent encore à organiser. C'est pourquoi il est important de faire apparaître cet objectif dans le PCDR, la Forêt sociale étant une des ressources essentielles de la commune d'Esneux figurant dans le diagnostic.

*Favoriser les habitats naturels et les relations écologiques*

Suite à des discussions sur la faune (la prolifération des sangliers...), il est apparu qu'il ne fallait pas oublier la compatibilité entre la forêt sociale et les autres fonctions de la forêt, en préservant des couloirs de communication entre les bois facilitant la mobilité de la faune.

*Valoriser les sites paysagers reconnus*

Cet intitulé part de la nécessité de valoriser le grand site paysager de la Boucle de l'Ourthe qui est classé et pour lequel il faut mettre tout en œuvre afin qu'il conserve ce classement. Le terme "sites paysagers reconnus" a été choisi car il permet d'englober arbres, sites forestiers, parcs, grottes et Boucle de l'Ourthe...

*Améliorer la cohérence urbanistique des zones bâties*

Comme évoqué précédemment, il est important de veiller à respecter les spécificités de la commune lors des aménagements. Par exemple, la crèche prévue près du Château Brunsode devrait idéalement être aménagée dans les ruines et non être construite dans un nouveau bâtiment. Améliorer la cohérence des centres urbains comprend également l'accès à la forêt.

*Protéger et valoriser le patrimoine bâti*

Pour le bâti, les participants conservent la première partie de l'objectif formulé par les GT précédemment, la suite étant exprimée dans d'autres objectifs.

NB : Certains insistent sur le fait qu'il faudra envisager la mobilité dans le respect du cadre de vie lors de la réunion du 24 avril 2008.

## **5. Synthèse**

*Défi : Préserver les spécificités du cadre de vie communal*

*Objectifs:*

- 1. Impliquer la population dans des actions respectueuses de son cadre de vie*
- 2. Favoriser la mobilité douce intra-communale*
- 3. Promouvoir le volet social des bois communaux*
- 4. Favoriser les habitats naturels et les relations écologiques*
- 5. Valoriser les sites paysagers reconnus*
- 6. Améliorer la cohérence urbanistique des zones bâties*
- 7. Protéger et valoriser le patrimoine bâti*

## **6. Conclusion**

Monsieur Félix VERRECHIA (excepté samedi soir et mercredi) et Monsieur Alfred FROMENT (si possible en journée) sont mandatés par le groupe pour participer au Groupe de travail qui vérifiera la cohérence des défis et objectifs de développement relatifs au cadre de vie, à la vie économique et à la vie sociale la semaine du 5 mai (date à déterminer). Ce Groupe de Travail bénéficiera d'une vue d'ensemble des objectifs et défis, vérifiera leur cohérence et effectuera le cas échéant les modifications qui s'imposent.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Compte-rendu de la réunion du 21 avril 2008**  
(Salle du Conseil – Place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX)

*Adaptation des défis et objectifs de développement "Activités économiques"*  
*Sous-groupe CLDR*

---

**Présents:**

Messieurs et Madame Lucien CARLIER, Daniel DEFECHEREUX, Benoît DUPRET, Alfred FROMENT, Pierre GEORIS, Philippe HAMOIR, Philippe LAMALLE, Michelle LEMPEREUR, Freddy TIMMERMANS (membres CLDR)

Mesdames Sarah BEAUFAYS, Marie-Françoise GILIS, Isabelle LAURENT (GREOA)

**Excusés:** Monsieur Jean-Louis DELGES (membre CLDR)

**Annexe:** présentation PowerPoint

**Documents distribués en séance:**

- Présentation générale du PCDR (source ; [www.intelliterwal.net](http://www.intelliterwal.net))
- Etapes du PCDR à Esneux
- Définitions : objectifs, défis, stratégie, projets...
- Défis et objectifs de développement formulés par les GT (avril 2007)

**Objectif de la réunion :**

Aboutir à un consensus sur la formulation des défis et objectifs de développement.

**1. Rappel de définitions (objectifs, défis...)**

Afin de partir sur des bases communes, les agents de développement rappellent les définitions de ce qu'est un bon objectif, un défi, un projet... (cf. document distribué en séance).

## **2. Quelques éléments essentiels du diagnostic**

Les agents de développement synthétisent les ressources et les problématiques majeures mises en exergue dans le diagnostic concernant les activités économiques<sup>1</sup>.

Monsieur Alfred FROMENT présente ensuite trois éléments clés du diagnostic en lien avec le tourisme vert évoqué dans le thème vie économique (cf. PowerPoint):

### **1. La Boucle de l'Ourthe**

Le site de la Boucle de l'Ourthe est classé patrimoine exceptionnel.

### **2. PicVerts**

Le Plan d'Itinéraires Communaux Verts a vu le jour en 2005 et les communes d'Esneux et de Neupré ont soumis un projet en 2007 pour le site de la Boucle de l'Ourthe. Le but est de créer un réseau communal de mobilité douce reliant les lieux de vie et les lieux publics.

### **3. Le projet Forêt sociale**

Les phases 3 et 4 ne sont pas encore planifiées. Des projets pourraient donc être réalisés pour la Forêt sociale dans le cadre du PCDR.

## **3. Réflexion sur les objectifs formulés par les GT**

Brainstorming : chaque participant note sur un post-it un mot qui, pour lui, caractérise la commune d'Esneux. Ces mots clés constitueront une boîte à outil dans laquelle piocher éventuellement certains termes pour la formulation des défis et objectifs :

- Richesses
- Tourisme d'un jour
- Havre de paix et de verdure
- Artisanat
- Tourisme (x2)
- Tourisme vert
- Développement durable

Les agents de développement rappellent le défi et les objectifs *activités économiques* formulés par les citoyens dans les groupes de travail précédents. Ils mettent en évidence 5 questions à se poser afin de vérifier la validité des objectifs et du défi formulé :

- Les défis et les objectifs sont-ils toujours d'actualité?
- Les défis et les objectifs sont-ils formulés de manière suffisamment claire et précise pour pouvoir évaluer plus tard si ils ont été atteints?
- Les défis et les objectifs sont-ils "typiques" à Esneux ?
- Les objectifs contribuent-ils réellement aux défis?
- Des actions sont-elles envisageables pour atteindre cet objectif?

Monsieur FROMENT et Monsieur DEFECHEREUX expliquent ensuite le fruit de leur réflexion concernant les objectifs de développement (cf. PowerPoint). Le diagnostic de la Commune a permis de reconnaître les spécificités de l'identité communale. Monsieur Froment explique qu'il est important de tenir compte du *milieu physique et biologique* d'une part et du

---

<sup>1</sup> Pour les détails, se référer à la présentation PowerPoint

*milieu humain* d'autre part qui forment le *cadre de vie*, le "perçu". Le *milieu humain* agit sur le *milieu économique* et sur le *milieu social*. Tous ces éléments forment l'*identité* de la Commune.

#### 4. Débat

Sur base des défis et objectifs formulés par les citoyens dans les groupes de travail et ceux proposés par Messieurs FROMENT et DEFECHEREUX, le débat est lancé en commençant une discussion sur le défi et ensuite sur les objectifs. Monsieur DEFECHEREUX fait remarquer que les objectifs tels qu'ils existent avant d'entamer le débat cadrent bien avec les autres défis. Ils s'inscrivent dans un ensemble et sont concordants d'un point de vue transversal.

*Promouvoir l'identité de la commune comme référence d'un développement durable.*

Les participants sont en accord avec l'idée proposée par Monsieur FROMENT qui est d'intégrer le concept d'identité et de développement durable dans un "super défi" qui chapeauterait le cadre de vie, la vie économique et la vie sociale. Des participants suggèrent de décrire l'identité communale en quelques mots pour personnaliser le défi et l'adapter aux spécificités du territoire. Cela permettrait de s'approprier l'identité communale. Il est convenu que cela se fera lors de la réunion du groupe *cohérence*. Monsieur FROMENT insiste sur l'importance du mot *référence* qui est une assise/un socle qui sert de base pour les politiques à venir. Le verbe *promouvoir* est préféré à celui de *préserver* proposé précédemment qui est trop restrictif et pas assez dynamique selon certains.

*Favoriser une politique de développement économique adaptée aux spécificités du territoire.*

Les discussions ont principalement porté sur le mot *territoire*. Des participants ont émis la remarque que le mot *territoire* était trop spécifique et que le caractère culturel n'était pas repris dans ce terme. Cependant, il a été convenu que ce terme pouvait être compris dans un sens plus large et que ce n'était pas uniquement de la géographie. A un moment donné, le mot *terroir* a été abordé car il semblait inclure à la fois le territoire et le culturel mais il a finalement été abandonné pour son caractère trop rural.

*Dynamiser un tourisme vert et culturel*

Monsieur FROMENT fait remarquer à l'assemblée qu'Esneux et Tilff ne figurent plus dans la brochure reprenant les activités touristiques éditée récemment par la Région wallonne. Les participants s'accordent alors sur le fait qu'il faudrait trouver un 'projet culturel phare' qui serait reconnu au-delà de la Commune. Monsieur DUPRET fait remarquer qu'en ce qui concerne l'apiculture, il ne faut peut-être pas attendre la phase de mise en œuvre du PCDR car la commune d'Esneux pourrait se faire devancer par la commune d'Aywaille qui a également des projets dans ce domaine. Monsieur FROMENT indique que des circuits thématiques peuvent être créés sur la Commune et qu'il serait opportun de positionner Esneux dans l'Ourthe-Amblève avec un réseau interconnecté.

En ce qui concerne la formulation de l'objectif, tout le monde s'accorde sur le fait que le terme *vert* n'est pas suffisant et qu'il faut également intégrer le terme *culturel*. Certains proposent le verbe *professionnaliser* plutôt que *dynamiser* mais il apparaît que ce terme est trop restrictif.

Tous les participants sont d'accord pour dire qu'il ne faut pas perdre le bénévolat existant mais qu'il serait intéressant qu'une structure professionnelle apparaisse.

#### *Valoriser les filières énergies renouvelables et éco-construction*

Monsieur DEFECHEREUX explique qu'en profitant de la zone de Méry, de la proximité de l'ULg et de l'intérêt pour le développement durable, il serait intéressant de créer un pôle de connaissance. Ce pôle pourrait accueillir des bureaux de la commune et des artisans locaux dans un bâtiment éco-rénové. Une Agence de Développement Local (ADL) serait une bonne base de travail (projet prioritaire) mais l'objectif a une visée plus large. Monsieur DEFECHEREUX fait remarquer qu'il ne faut pas attendre la mise en œuvre du PCDR pour créer ce pôle de connaissance. Sa création ne devrait pas être trop onéreuse. En outre, des ASBL et l'ULg sont intéressés par le projet. Au départ, cette idée était formulée sous la forme d'un objectif mais il est apparu que c'était plutôt un projet.

Certains participants émettent l'idée d'organiser des récoltes de déchets verts. Cette biomasse récoltée pourrait être utilisée pour produire de l'énergie. Un habitat durable qui servirait de logement intergénérationnel pourrait être créé à Hony. Celui-ci pourrait servir de maison témoin en matière d'énergie renouvelable.

#### *Aider à l'installation d'activités artisanales et commerciales*

Il n'y a pas beaucoup de terrains disponibles sur la Commune. Les zones économiques sont quasiment à saturation et seules quelques zones peuvent potentiellement accueillir de nouvelles activités (proximité des prés de Tilff).

Il faut rendre le cadre commercial plus attrayant (parking, accès PMR, éclairage plus convivial, fleurs,...) pour que les commerces s'optimisent. Il y a une demande de Tilff d'avoir une rue commerçante plus avenante. L'hétérogénéité de l'Avenue de la Station et la rue de Bruxelles qui se meurt sont également des points qui ont été abordés. Les commerces qui s'installent devraient davantage viser l'artisanat. En effet, on ne sait pas faire concurrence aux centres commerciaux et il faut donc développer un autre type d'activités.

La création d'une cellule qui donnerait des conseils aux nouveaux commerçants qui veulent s'installer est évoquée afin de les encadrer. Dans certaines communes, des personnes spécialisées assistent l'Echevin en cette matière.

En outre, il existe un lien entre d'une part le tourisme doux et culturel et d'autre part la forêt. Il faut essayer de maintenir cette cohérence dans le développement des activités économiques.

#### *Soutenir l'agriculture et sa diversification*

L'agriculture est peu représentée. Elle doit subsister dans la Commune et il faut aider les agriculteurs à maintenir leur activité et à la diversifier. Beaucoup d'agriculteurs doivent se reconverter pour survivre: gîtes, culture de fleurs, glace artisanale... Il faut promouvoir des gîtes ruraux à la fois pour la reconversion des agriculteurs et pour augmenter l'offre touristique.

Il est apparu que le thème *mobilité* n'était pas suffisamment mis en évidence. Afin d'y remédier, il faudrait peut-être créer un défi mobilité car c'est un thème transversal qui influe sur les autres (cadre de vie, vie économique, vie sociale). Il faut identifier la mobilité comme un fil rouge.

## 5. Synthèse

*Super défi : Promouvoir l'identité de la Commune comme référence d'un développement durable*

*Défi : Favoriser une politique de développement économique adaptée aux spécificités du territoire*

*Objectifs:*

- 1. Dynamiser un tourisme vert et culturel*
- 2. Valoriser les filières énergies renouvelables et éco-construction*
- 3. Aider à l'installation d'activités artisanales et commerciales*
- 4. Soutenir l'agriculture et sa diversification*

## 6. Conclusion

Monsieur Daniel DEFECHEREUX est mandaté par le groupe pour participer au Groupe de Travail qui vérifiera la cohérence des défis et objectifs de développement relatifs au cadre de vie, à la vie économique et à la vie sociale la semaine du 5 mai (date à déterminer).

Afin de décrire l'identité communale en une phrase lors de la réunion cohérence, il est demandé aux participants de proposer des mots clés relatifs à l'identité communale pour la semaine du 5 mai.

NB : Monsieur FROMENT propose de modifier un des objectifs du cadre de vie comme suit "Améliorer la cohérence urbanistique des zones bâties et commerciales".

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Compte-rendu de la réunion du 24 avril 2008**  
(Escale à 4130 ESNEUX)

*Adaptation des défis et objectifs de développement "Temps libre – Services et aides"*  
*Sous-groupe CLDR*

---

**Présents:**

Messieurs Philippe ATERIANUS, Lucien CARLIER, Pierre GEORIS, Pierre JEGHERS,  
David WINAND (membres CLDR)

Mesdames Sarah BEAUFAYS, Isabelle LAURENT (GREOA)

**Excusés:** Messieurs Jean-Louis DELGES, Alfred FROMENT (membre CLDR)

Annexe: présentation PowerPoint

Documents distribués en séance:

- Présentation générale du PCDR (source ; [www.intelliterwal.net](http://www.intelliterwal.net))
- Etapes du PCDR à Esneux
- Définitions : objectifs, défis, stratégie, projets...
- Défis et objectifs de développement formulés par les GT (avril 2007)

**Objectif de la réunion :**

Aboutir à un consensus sur la formulation des défis et objectifs de développement.

**1. Rappel de définitions (objectifs, défis...)**

Afin de partir sur des bases communes, les agents de développement rappellent les définitions de ce qu'est un bon objectif, un défi, un projet... (cf. document distribué en séance).

## **2. Quelques éléments essentiels du diagnostic**

Les agents de développement synthétisent les ressources et les problématiques majeures mises en exergue dans le diagnostic concernant le temps libre, les services et aides.

## **3. Réflexion sur les objectifs formulés par les GT**

Brainstorming : chaque participant note sur un post-it un mot qui, pour lui, caractérise la commune d'Esneux. Ces mots clés constitueront une boîte à outil dans laquelle piocher éventuellement certains termes pour la formulation des défis et objectifs :

- *Havre de paix et de verdure*
- *Richesse*
- *Attractivité*
- *Commune " rurbaine "*
- *Maison des jeunes*

Les agents de développement rappellent le défi et les objectifs *Vie sociale* formulés par les citoyens dans les groupes de travail précédents. Ils mettent en évidence 5 questions à se poser afin de vérifier la validité des défis et objectifs formulés :

- Les défis et les objectifs sont-ils toujours d'actualité?
- Les défis et les objectifs sont-ils formulés de manière suffisamment claire et précise pour pouvoir évaluer plus tard si ils ont été atteints?
- Les défis et les objectifs sont-ils "typiques" à Esneux ?
- Les objectifs contribuent-ils réellement aux défis?
- Des actions sont-elles envisageables pour atteindre les objectifs?

Les agents de développement synthétisent ensuite brièvement le fruit de la réflexion de Monsieur FROMENT concernant l'ensemble de la stratégie (cf. PowerPoint). Le diagnostic de la Commune a permis de reconnaître les spécificités de l'identité communale. Il est important de tenir compte du *milieu physique et biologique* d'une part et du *milieu humain* d'autre part qui forment le *cadre de vie*, le "perçu". Le *milieu humain* interagit sur le *milieu économique* et sur le *milieu social*. Tous ces éléments forment l'*identité* de la Commune. Monsieur FROMENT a proposé des défis et objectifs relatifs au cadre de vie et à la vie socio-économique. Concernant la vie sociale, les agents de développement ont juste repris la structure globale.

Les agents de développement formulent leur proposition de reformulation de défis et objectifs (cf PowerPoint).

Les agents de développement informent les participants que les deux autres sous-groupes (cadre de vie et activités économiques) ont réfléchi à un "super défi" qui chapeauterait tous les autres défis et objectifs: *Promouvoir l'identité de la Commune comme référence d'un développement durable*.

## **4. Débat**

Le débat est lancé sur base des défis et objectifs formulés par les citoyens dans les groupes de travail et ceux proposés par les agents de développement. Les participants commencent dans un premier temps à réfléchir au défi et aux objectifs relatifs au temps libre, puis au défi et objectifs relatifs aux services et aides.

### **a) Temps libre**

*Garantir, développer et améliorer la participation citoyenne dans la vie sociale, associative, culturelle et sportive (défi)*

Les termes vie sociale (plus général) et vie associative (différents groupes de personnes qui décident de mener des actions communes) ont des significations différentes et sont donc tous deux conservés dans l'intitulé. Deux grands thèmes sont dégagés afin de les intégrer dans les objectifs: les **infrastructures** et la **communication**

*Aménager des infrastructures de qualité*

Le terme infrastructure figurait dans le défi identifié par le GT Temps libre. Il est ramené au niveau des objectifs car l'aménagement des infrastructures de qualité constitue un moyen permettant d'atteindre le défi.

*Créer un cadre qui permet à la population de s'impliquer activement dans le mode de gestion des infrastructures*

La proposition des agents de développement (impliquer la population dans la vie de la Commune) est considérée comme trop vague. Concernant l'Escale, il est important de créer ce cadre dès maintenant. Quant à la maison des jeunes, la réflexion sur son mode de fonctionnement est en cours et est considérée positivement.

*Améliorer l'information vers le citoyen*

Deux aspects sont mis en évidence en matière de communication: la communication plus institutionnelle (de la Commune, des associations... vers les citoyens) et la communication entre les groupes (cf. objectif suivant). L'Administration communale devrait comprendre un organe spécialement chargé de l'aspect communication (il s'agit là d'un projet qui pourrait être réalisé).

*Développer les réseaux infralocaux et supralocaux*

Les synergies entre associations sont à développer (au sein de la Commune mais également avec des associations extérieures). Un des avantages est notamment de permettre des économies d'échelle.

### **b) Services et aides**

*Améliorer la qualité des services et aides aux citoyens (défi)*

*Renforcer l'encadrement des enfants et des jeunes*

Deux des objectifs initialement identifiés par les GT concernaient la réponse aux besoins des différentes générations ainsi que le renforcement de l'encadrement des jeunes et la prévention. Les participants mettent en évidence le besoin d'encadrement des enfants (crèches, ...) et des jeunes. Un autre objectif (cf. suite) concerne l'amélioration des services d'aides aux seniors. Par ailleurs la prévention vis-à-vis des jeunes n'est plus mentionnée car l'encadrement au sens large inclut cet aspect.

#### *Améliorer l'accessibilité des PMR aux services et aux infrastructures*

Les PMR sont les personnes à mobilité réduite. Les participants insistent sur la nécessité de tenir compte des personnes mal-voyantes ou non-voyantes.

Pour information, le Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine définit comme suit une personne à mobilité réduite (PMR) : "personne gênée dans ses mouvements en raison de sa taille, de son état, de son âge, de son handicap permanent ou temporaire, ainsi qu'en raison des appareils ou instruments auxquels elle doit recourir pour se déplacer"<sup>1</sup>.

#### *Augmenter l'offre de logements de qualité accessibles au plus grand nombre*

Les agents de développement citent quelques exemples de projets qui peuvent être menés dans le cadre de PCDR: logements tremplins<sup>2</sup>, logements intergénérationnels... . Les participants insistent sur l'importance de l'aspect écologique des logements et sur les innovations énergétiques à mettre en oeuvre. Un participant cite l'exemple d'un éco-quartier aménagé à Villers-le-Bouillet<sup>3</sup>. Le PCDR doit aussi prendre en compte la problématique du Plan HP.

#### *Améliorer l'information sur les services et aides*

Le mot information apparaît déjà dans la rubrique Temps libre mais il est intéressant pour les participants de le conserver dans la rubrique services et aides.

---

<sup>1</sup> Aujourd'hui on estime que les personnes à mobilité réduite représentent 30% de la population, un chiffre qui ne cesse de croître avec le vieillissement et qui pourrait atteindre les 40% dans les années à venir.

<sup>2</sup> Un logement tremplin est un logement locatif mis à la disposition de jeunes ménages par une commune moyennant un loyer modéré. L'idée est de permettre aux jeunes de faire des économies et, endéans quelques années, de s'installer définitivement dans la Commune en acquérant ou construisant un logement. Une partie du loyer versé est restitué aux jeunes locataires en cas d'achat ou de construction d'un logement dans la même commune. (Cf site [http://www.frw.be/fileadmin/user\\_upload/frw/publications/CT2\\_Logement\\_tremplin.pdf](http://www.frw.be/fileadmin/user_upload/frw/publications/CT2_Logement_tremplin.pdf))

<sup>3</sup> A Villers-le-Bouillet, un partenariat public-privé a été mis en place pour une mission complète de conception, de financement, de construction de 30 éco-logements ainsi que la vente de ces habitations à des tiers. Le partenariat consiste pour la Commune à renoncer au droit d'accession sur un terrain au profit d'un promoteur immobilier qui s'engage à construire, dans un délai convenu, des logements répondant à des critères "écologiques" et destinés à être vendus à des acquéreurs remplissant certaines conditions de revenu. L'offre retenue consiste à créer 30 logements : 9 appartements et 21 maisons, essentiellement mitoyennes, à ossature en bois dans un ensemble qui constitue le premier éco-quartier de Wallonie dont l'initiative est publique.

### *Améliorer les services d'aides aux seniors*

Cet objectif est pertinent au vu notamment de différentes remarques formulées par la population: lacunes dans les aides à domicile, nombre insuffisant de places en maison de repos...

### **c) Mobilité**

Les participants estiment important d'identifier un défi portant spécifiquement sur la mobilité, vu l'importance de cette question abordée à de très nombreuses reprises par les habitants. Monsieur Jean-Louis DELGES, qui a excusé son absence à la réunion de ce jour, a par ailleurs transmis par mail aux agents de développement une série de remarques relatives aux problèmes de mobilité et de sécurité routière rencontrés par les habitants de la Commune.

#### *Améliorer la mobilité dans la Commune en veillant à la sécurité (défi)*

#### *Développer des solutions alternatives à l'utilisation individuelle de la voiture*

Différentes solutions alternatives sont citées: co-voiturage, transports en commun, vélo, marche...

#### *Créer et améliorer les infrastructures*

Les participants considèrent les infrastructures au sens large du terme, incluant donc aussi le réseau, le maillage...La question de la séparation entre les deux rives d'Esneux est mentionnée. Comme évoqué à plusieurs reprises, le pont devrait davantage être un élément de liaison.

#### *Mettre à jour le PiCM*

Le PiCM est le Plan intercommunal de mobilité. Il présente une réflexion approfondie sur les problèmes de mobilité et élabore certaines propositions. Il sera important de tenir compte de ce document pour la réalisation des projets.

## **5. Synthèse**

*Super défi : Promouvoir l'identité de la Commune comme référence d'un développement durable*

### **a) Temps libre**

*Défi: Garantir, développer et améliorer la participation citoyenne dans la vie sociale, associative, culturelle et sportive*

*Objectif: Aménager des infrastructures de qualité*

*Objectif: Créer un cadre qui permet à la population de s'impliquer activement dans le mode de gestion des infrastructures*

*Objectif: Améliorer l'information vers le citoyen*  
*Objectif: Développer les réseaux infralocaux et supralocaux*

### **b) Services et aides**

*Défi: Améliorer la qualité des services et aides aux citoyens*

*Objectif: Renforcer l'encadrement des enfants et des jeunes*  
*Objectif: Améliorer l'accessibilité des PMR aux services et aux infrastructures*  
*Objectif: Augmenter l'offre de logements de qualité accessibles au plus grand nombre*  
*Objectif: Améliorer l'information sur les services et aides*  
*Objectif: Améliorer les services d'aides aux seniors*

### **c) Mobilité**

*Défi: Améliorer la mobilité dans la Commune en veillant à la sécurité*

*Objectif: Développer des solutions alternatives à l'utilisation individuelle de la voiture*  
*Objectif: Créer et améliorer les infrastructures*  
*Objectif: Mettre à jour le PiCM*

## **6. Conclusion**

Messieurs David WINAND et Philippe ATERIANUS sont mandatés par le groupe pour participer au Groupe de Travail qui vérifiera la cohérence des défis et objectifs de développement relatifs au cadre de vie, à la vie économique et à la vie sociale la semaine du 5 mai (la date finalement retenue est celle du lundi 5 mai, à 19H30, à l'Escafe, salle 3).

Afin de décrire l'identité communale en une phrase lors de la réunion cohérence, il est demandé aux participants de proposer des mots clés relatifs à l'identité communale pour la semaine du 5 mai.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Compte-rendu de la réunion du 5 mai 2008**

(Escale à 4130 ESNEUX)

*Réflexion sur la cohérence des défis et objectifs de développement  
Sous-groupe CLDR*

---

**Présents:**

Messieurs Philippe ATERIANUS, Daniel DEFECHEREUX, Alfred FROMENT, Félix VERRECHIA, David WINAND (Membres de la CLDR)

Mesdames Sarah BEAUFAYS, Isabelle LAURENT (GREOA)

**Documents distribués en séance:**

- Document reprenant les défis et objectifs identifiés par les sous-groupes (membres de la CLDR)
- Document reprenant des pistes de réflexion pour définir l'identité de la Commune (cf. annexe)
- 3 documents proposés par Monsieur Froment:
  - L'enjeu: cadre de vie
  - L'enjeu: mobilité douce
  - Projet Forêt sociale

**1. Objectif de la réunion :**

**Veiller à la cohérence des défis et objectifs identifiés par les sous-groupes**

Trois sous-groupes composés de membres de la CLDR se sont réunis précédemment pour retravailler les défis et objectifs identifiés par la population lors des réunions de GT. Chaque sous-groupe s'est centré sur un des thèmes (cadre de vie, vie économique, vie sociale) et a donné mandat à un ou deux participants pour participer à la réunion "cohérence" de ce jour.

**2. Réflexion sur le "super-défi"**

Les participants marquent leur accord pour conserver l'intitulé du super défi: *Promouvoir l'identité de la Commune comme référence d'un développement durable.*

Sur base du document distribué (cf. annexe), une réflexion sur la définition de l'identité de la Commune s'ensuit.

D'autres éléments sont encore proposés:

- Caractère sauvegardé d'une certaine ruralité
- Cité touristique sur la basse-Ourthe
- Notion de portes de l'Ourthe
- Qualité de vie

Mais celle-ci s'apprécie cependant différemment d'une personne à l'autre.

- Bien vivre au fil de l'Ourthe
- Vivre vert au fil de l'Ourthe
- Arbres

Mais les Esneutois se sentiraient davantage concernés que les Tilffois

- Boucle de l'Ourthe

Il existe cependant d'autres boucles de l'Ourthe, ce n'est donc pas spécifique à la commune d'Esneux. On pense plutôt à Maboge (Ourthe moyenne).

L'identité est finalement définie comme suit: *un cadre préservé au fil de l'Ourthe.*

### **3. Réflexion sur les différents thèmes**

Les défis et objectifs identifiés par les différents sous-groupes (CLDR) sont passés en revue afin de vérifier une nouvelle fois leur bien-fondé, ainsi que la cohérence globale du résultat obtenu. Pour chaque défi, un participant présent à la réunion consacrée à ce sujet, présente le résultat de la réflexion et apporte certaines explications complémentaires. Une discussion s'ensuit et quelques modifications sont apportées.

#### **Cadre de vie**

Le défi (*Préserver les spécificités du cadre de vie communal*) est maintenu tel quel. Le terme "préservé" peut être ressenti comme défensif mais il peut également signifier qu'il est important de "tout mettre en œuvre pour que les choses restent telles quelles", à savoir pour éviter que cette commune péri-urbaine bascule dans l'urbain. Des actions sont donc à mener, le terme "préservé" n'inclut donc pas nécessairement un aspect statique.

L'objectif "*Améliorer la cohérence urbanistiques des zones bâties*" est à compléter, comme cela avait été suggéré précédemment, par les termes "*et commerciales*".

#### **Activités économiques**

Concernant l'objectif "*valoriser les filières énergies renouvelables et éco-construction*", il est entendu que l'éco-rénovation est incluse dans ces deux termes.

Le projet d'adjoindre à l'Echevin de l'économie une personne qui fournirait un accompagnement à tous ceux qui souhaitent implanter un commerce s'inscrit bien dans l'objectif "*Aider à l'installation d'activités artisanales et commerciales*".

## Temps libre

Le défi est légèrement modifié: les termes "garantir" et "améliorer" sont supprimés car redondants avec le terme "développer". Le défi devient donc *"Développer la participation citoyenne dans la vie sociale, associative, culturelle et sportive"*.

A propos de l'objectif "Aménager des infrastructures de qualité", il est rappelé qu'il existe déjà de nombreuses infrastructures, il ne s'agit donc pas d'en réinventer mais plutôt de les dynamiser. Il s'agit bien entendu ici d'infrastructures relatives à la vie sociale, associative, culturelle et sportive, ce qui n'est pas rappelé dans l'objectif étant donné le défi qui le chapeaute.

Concernant l'objectif *"Créer un cadre qui permet à la population de s'impliquer activement dans le mode de gestion des infrastructures"*, il s'avère en effet que ce cadre manque en de nombreux endroits.

L'objectif *"Améliorer l'information vers le citoyen"* pourrait notamment être atteint grâce à la création d'un organe (un point central) qui favorise le transfert d'informations, constitué de une ou deux personnes. L'amélioration de l'accueil des nouveaux habitants (qui sont nombreux) est également un projet à développer, en réalisant par exemple une brochure explicative, en offrant un verre de l'amitié... .

Dans l'objectif précédemment identifié "Développer les réseaux infralocaux et supralocaux", le terme "infralocaux" devient plus simplement "locaux".

## Services et aides

Le mot "infrastructure" dans l'objectif "Améliorer l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) aux services et aux infrastructures" est à comprendre dans le sens large du terme (trottoirs...).

L'objectif "Augmenter l'offre de logements de qualité accessibles au plus grand nombre" devient "Favoriser l'accès à des logements de qualité pour le plus grand nombre".

## Mobilité

Après discussion, le défi "Améliorer la mobilité dans la Commune en veillant à la sécurité" est modifié et devient : *"Améliorer la mobilité et veiller à la sécurité dans la Commune"*. Certains participants souhaitent vraiment mettre l'accent sur les usagers faibles, estimant que beaucoup de projets ont déjà été mis en œuvre pour les automobilistes. D'autres estiment qu'il est important d'être plus général pour ne pas se fermer de portes.

L'objectif *"Favoriser la mobilité douce intra-communale"* initialement repris dans la rubrique cadre de vie est intégré au thème mobilité. La mobilité douce est ainsi clairement prise en compte dans le défi.

Dans l'objectif "*Créer et améliorer les infrastructures*", le mot infrastructures est à prendre dans le sens large du terme. La construction de nouvelles habitations sans aménagements de trottoirs est regrettée, par exemple à Crèvecoeur où l'espace était cependant disponible.

L'objectif "*Mettre à jour le PiCM*" est *abandonné*, car cela ne constitue pas un objectif en tant que tel. Il est cependant évident que ce document est à prendre en compte et que les projets proposés sont à analyser de façon approfondie.

## **Cohérence globale**

Les différents défis et objectifs sont cohérents, les uns par rapport aux autres, et par rapport au super défi.

## **4. Restitution auprès de la CLDR**

Les participants présenteront le résultat de leur réflexion à l'ensemble des membres de la CLDR, afin que ceux-ci valident les défis et objectifs. Le document "Enjeu: cadre de vie" distribué aux participants pourra ensuite être utilisé comme canevas (à adapter aux différents thèmes) pour présenter l'ensemble de la démarche.

## **5. Priorisation des défis**

Les participants ne sont a priori pas favorables à ce genre de démarche, estimant que la cohérence de l'ensemble du document risque de se perdre. Ce point fera de toutes façons l'objet d'une discussion avec l'ensemble des membres de la CLDR.

## **6. Divers**

Une discussion s'ensuit sur la suite du processus.

Les personnes qui le souhaitent ont encore la possibilité de soumettre de nouveaux projets (des fiches à compléter sont disponibles). Monsieur FROMENT évoque différents projets

- certains éléments du projet Forêt sociale
- PICVerts (chemin du grand tour, qui constitue un geste par rapport à l'esprit de clocher Esneux-Tilff, et cheminement reliant les hameaux entre eux)
- RAVeL (envisager une RAVeL de deuxième génération séparant notamment les piétons des cyclistes)
- Boucle de l'Ourthe

Afin de faciliter le travail de la CLDR, la réflexion se basera sur un tableau croisé (défis et objectifs d'une part, projets d'autres part) et sur un récapitulatif des différents projets.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Compte-rendu de la réunion du 24 mai 2008**

*Visite de terrain à l'initiative de Monsieur Alfred Froment : Esneux*

**Présents:**

Madame et Messieurs Philippe ATERIANUS, François BELLIERE, Lucien CARLIER, Daniel DEFECHEREUX, Benoît DUPRET, Alfred FROMENT, Pierre GEORIS, Philippe HAMOIR, Nadine HUBIN, Pierre JEGHERS, Jacques MULLENDERS, Robert PEETERS (Membres de la CLDR)

Mesdames Sarah BEAUFAYS, Isabelle LAURENT (GREOA)

Document distribué en séance: Tableau croisé des projets et objectifs de développement (27.05.2008). Les ébauches de fiches avaient été envoyées aux membres de la CLDR en préparation à la réunion du 22 mai 2008.

Le rendez-vous est fixé au Pavillon touristique à 10h. Monsieur Froment commente la visite. On trouvera ci-dessous les commentaires apportés durant la visite par les participants ainsi que ceux formulés ensuite autour de la table, en complément aux fiches projets ébauchées.



*Le pont est un élément négatif à franchir pour atteindre la Rue de Bruxelles où se trouvent différents commerces en déclin. Actuellement des drapeaux obliques sont fixés.*

Le pont doit être revu par le MET. Proposition est faite d'élargir, d'établir une séparation claire entre les piétons et les voitures, de le fleurir par des corbeilles en englobant également les deux têtes de pont dans des cascades de fleurs (arrosage automatique) afin qu'il devienne un élément d'attraction.



Suite à deux crues centennales, un dispositif de pompage a été installé et des murs ont été élevés. A l'époque, un canal passait par le centre d'Esneux, en dessous du parking actuel du Lavaux.



Il y a une dizaine d'années, des aménagements étaient prévus de chaque côté du pont mais seule *l'Avenue de la Station* a été réalisée. De l'autre côté du pont, le parking a été aménagé pour rapprocher le marché du centre commercial. La voirie de l'Avenue de la Station est à refaire<sup>1</sup> mais la disposition ne doit pas être modifiée (stationnement à laisser comme existant...). Le rond point est néanmoins à revoir afin de créer un effet de porte à l'entrée du centre. Au niveau des terrasses, il a été proposé lors de la visite du 31 mai 2008 à Tilff, de réfléchir à une charte

HoReCa relative au mobilier, aux tonalités...

*Avenue de la Station – aux feux de croisement* : il y a un rétrécissement du trottoir à l'endroit où la chaussée se divise en trois bandes. Le trottoir serait à élargir à cet endroit afin de pouvoir laisser place aux personnes à mobilité réduite (PMR). De même, les bordures hautes ne facilitent pas la circulation des PMR. La priorité doit être laissée aux piétons.

En face, les panneaux touristiques ne sont pas placés à un endroit stratégique. En outre, ils sont posés en oblique et trop haut. Une proposition est faite de mener une réflexion sur un TARPANbis afin de réviser le TARPAN de 2002 qui n'est balisé que dans un sens et dont certains tracés VTT sont inadaptés (trop haut niveau de difficulté) même pour des cyclistes avertis. Un *Chemin du grand tour* serait réalisé à partir de la carte TARPAN et du balisage existant ; il relierait les villages entre eux. Il s'agirait à terme d'interconnecter les différentes cartes de promenades des communes alentours et de promouvoir l'ensemble (via la Maison du tourisme).

Proposition est faite d'installer des sanitaires publics au centre d'Esneux.

*Rue Désiré Delville* : il est proposé d'aménager le triangle. Un rond point est aussi suggéré au carrefour à feux, place Chevalier. Un tel aménagement valoriserait la zone du Lavaux et contribuerait à faire du pont un élément d'attraction vers la rive gauche ; il ralentirait également la circulation.



*Avenue Montefiore* : Depuis cet endroit, on aperçoit le cadre boisé de la colline du Mont et le Château Le Fy. Des touristes essaient souvent de s'arrêter et de trouver un parking.

<sup>1</sup> Certains estiment, lors de la visite du 31 mai 2008 à Tilff, que le sablage des pavés de l'Avenue de la Station résoudrait le problème de déchaussement de la voirie.

Le *Château Lavaux* est un élément de caractère qui doit participer pleinement à l'aménagement de l'espace public. Il vient d'être rénové, les fondations datent du 13<sup>ème</sup> siècle (pierres originaires de Beaumont).

*Rue de Bruxelles* (propriété du MET) : les commerces sont en déclin. Des solutions sont à trouver rapidement et d'autres peuvent être envisagées à plus long terme. Le parking des Forges a été créé en lieu et place de l'ancienne forge qui a été abattue. Les terrains situés à l'arrière ont été vendus.



*Terrain de football actuel* : la question se pose de savoir si le hangar communal est judicieusement positionné là-bas par rapport au centre (milieu) de l'entité. Ne serait-il pas mieux situé d'un point de vue pratique à Méry?



Depuis le terrain de football on distingue deux grandes lignes de force du paysage : le Château Le Fy (point d'appel visuel) et dans une moindre mesure, le clocher de l'église située sur la Place Jean d'Ardenne. Différentes propositions sont faites concernant l'affectation du lieu, si le terrain migre autour du Hall omnisports : y faire du logement (situé en plein centre, en zone à bâtir, un projet pilote social et écologique pourrait être pensé), ou y faire un parc thématique (parc des saisons, par exemple avec des espèces végétales différentes en rapport avec les saisons...). Ce lieu devrait devenir un élément d'attractivité pour la rive gauche. Un lien serait éventuellement à faire via une passerelle qui arriverait Avenue des Trois Couronnes<sup>2</sup>



*Quai de la Régence* : des plantations sont situées le long de l'eau mais empêchent la vue de l'Ourthe malgré une taille effectuée récemment.

*Quai de la Régence, face au Belle Vue* : la tête de pont actuellement occupée par une ancienne terrasse et du stationnement pourrait être aménagée dans l'optique de faire du Pont un élément de liaison entre les deux rives.



<sup>2</sup> page 6

En outre, les parties emmurées des rives de l'Ourthe pourraient être recouvertes de végétation qui descendrait le long des parois.

*Passage le long de l'Ourthe, derrière le pavillon touristique :*

Ce parcours offre une vue sur le kiosque de l'Avenue Montefiore : hêtre pourpre, statue, espace graph'. Certains estiment qu'il pourrait devenir l'Office du Tourisme et ainsi contribuer à la revalorisation de la Rue de Bruxelles.

Beaucoup de déchets sont également constatés sur les berges malgré le nettoyage organisé dans le cadre du Contrat rivière trois semaines auparavant.

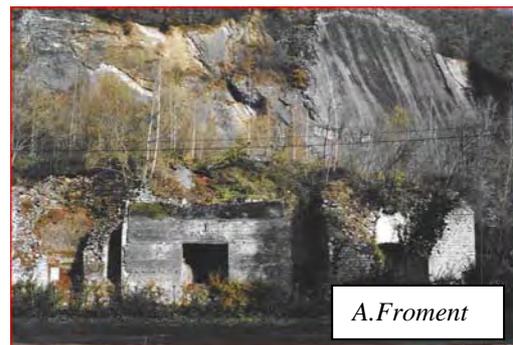
*Passage derrière le Hall Omnisports :*

Le site de la Boucle de l'Ourthe (qui fait environ 6 km) est non urbanisé ; c'est un patrimoine exceptionnel. Depuis cet endroit, on distingue un point d'appel : le Château Le Fy. Actuellement, les terrains bordant le Hall omnisports semblent à l'abandon et ne donnent pas une bonne image. Il conviendrait de revoir toute la zone : hall, terrain de cross, centre de dressage...



Différents projets ont été évoqués. Le premier, *rénover le Hall omnisports et implanter une véritable zone sportive* : le terrain de football y serait installé ainsi qu'une piste d'athlétisme.

Le second projet est de développer une plate-forme sur les *fours à chaux* afin d'y installer un lieu d'interprétation géologique<sup>3</sup> (par rapport aux phénomènes karstiques...) et de réaliser un circuit four à chaux pour augmenter l'offre touristique, depuis l'arrière du Hall omnisports jusque derrière le site de l'AIDE (Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des communes de la Province de Liège). Les fours à chaux sont éventrés ; il faut stabiliser les ruines. En 2007, les jeunes ont enlevé le déblai dans le cadre de l'opération *Été solidaire*.



L'éclairage serait à enterrer sur quelques centaines de mètres. Il conviendrait également de calmer la disparité des éléments nécessaires au dressage canin par des haies, par exemple. Les terrains sont propriétés communales depuis la fin du Hall omnisports jusqu'au centre de dressage canin. Il n'y aurait pas suffisamment de terrains communaux disponibles si l'on envisage l'emplacement de terrains de football autour du Hall. Des espaces seraient à racheter au CPAS or, ces terrains semblent soumis à des bails à ferme ce qui rend plus difficile leur rachat.



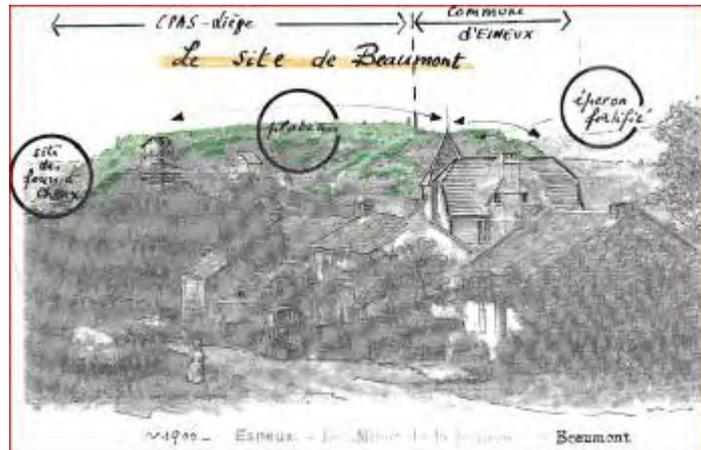
<sup>3</sup> Une réalisation de ce type existe à Engis

La carrière appartient au CPAS de Liège qui souhaite la céder à la Commune. La paroi est utilisée par des alpinistes (sport de haut niveau).

Une future aire de motorhome est envisagée sur le terre-plain en face du centre de dressage et sera à intégrer dans l'ensemble.

Le RAVeL devrait prendre le chemin n°2 (aménagé jusqu'à un certain point) puis l'assiette du canal<sup>4</sup>.

*Beaumont* : Pédoncule du méandre, un projet de stabilisation de la clairière est en cours ; il conviendrait de renforcer le caractère fortifié du site (il y a eu un certificat de patrimoine et Monsieur Froment a également rentré une note à Natura 2000 à ce sujet). Il est proposé de placer une table d'orientation qui permettrait d'admirer les deux côtés de l'Ourthe à 600 mètres. Le site de Beaumont appartient également au CPAS de Liège.



*Les Escaliers du Vieux Thier* ont été refaits. Des bancs et poubelles ont été placés, la vue a été dégagée par la coupe des arbres, ce qui permet de rétablir la vue sur l'Ourthe. L'idée est de réaliser une coulée arbustive le long des escaliers ainsi que sur le talus où est érigée la croix Simonis.



*Place Jean d'Ardenne* : 11 appartements sont en cours de construction. Ils sont situés en PICHE (Périmètre d'Intérêt Culturel, Historique et Esthétique). Une attention toute particulière a donc été portée au choix des briques, aux hauteurs, à la verticalité des ouvertures...

*Rue Chamelot* : serait à aménager au moins jusqu'au presbytère



*Château Le Fy* : Acheté par un Hollandais, le parc communal a été soustrait à la collectivité.

*Projet de circuit patrimoine* : Au bout du chemin, une plate forme pourrait être faite afin de pouvoir bénéficier de la magnifique vue sur l'Ourthe. Les anciens escaliers seraient à réaménager afin de pouvoir arriver, via des sentiers, le long du tunnel de chemin de fer, à proximité des commerces et non comme actuellement quelques centaines de mètres plus haut, rue Grandfosse. Ce circuit porterait le nom

<sup>4</sup> Voir page 6

de circuit patrimoine car il permettrait d'admirer le château Le Fy, les escaliers du Vieux Thier, le Château du Lavaux.



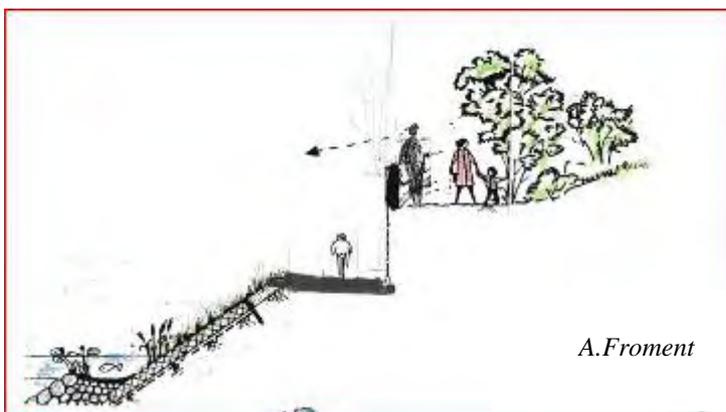
*Avenue de la Station et Avenue des Trois couronnes* : arrêt près de la fontaine; idéalement celle-ci devrait être placée là où se trouve la circulation. L'amphithéâtre réalisé à l'époque avait pour but de jouir de la vue sur l'Ourthe. Or, avec les plantations réalisées, il n'est plus possible de la contempler. Il s'agirait de demander au MET de couper les arbres. Cet état des lieux fait penser aux participants qu'il faudra songer au coût d'entretien lors des prochains aménagements

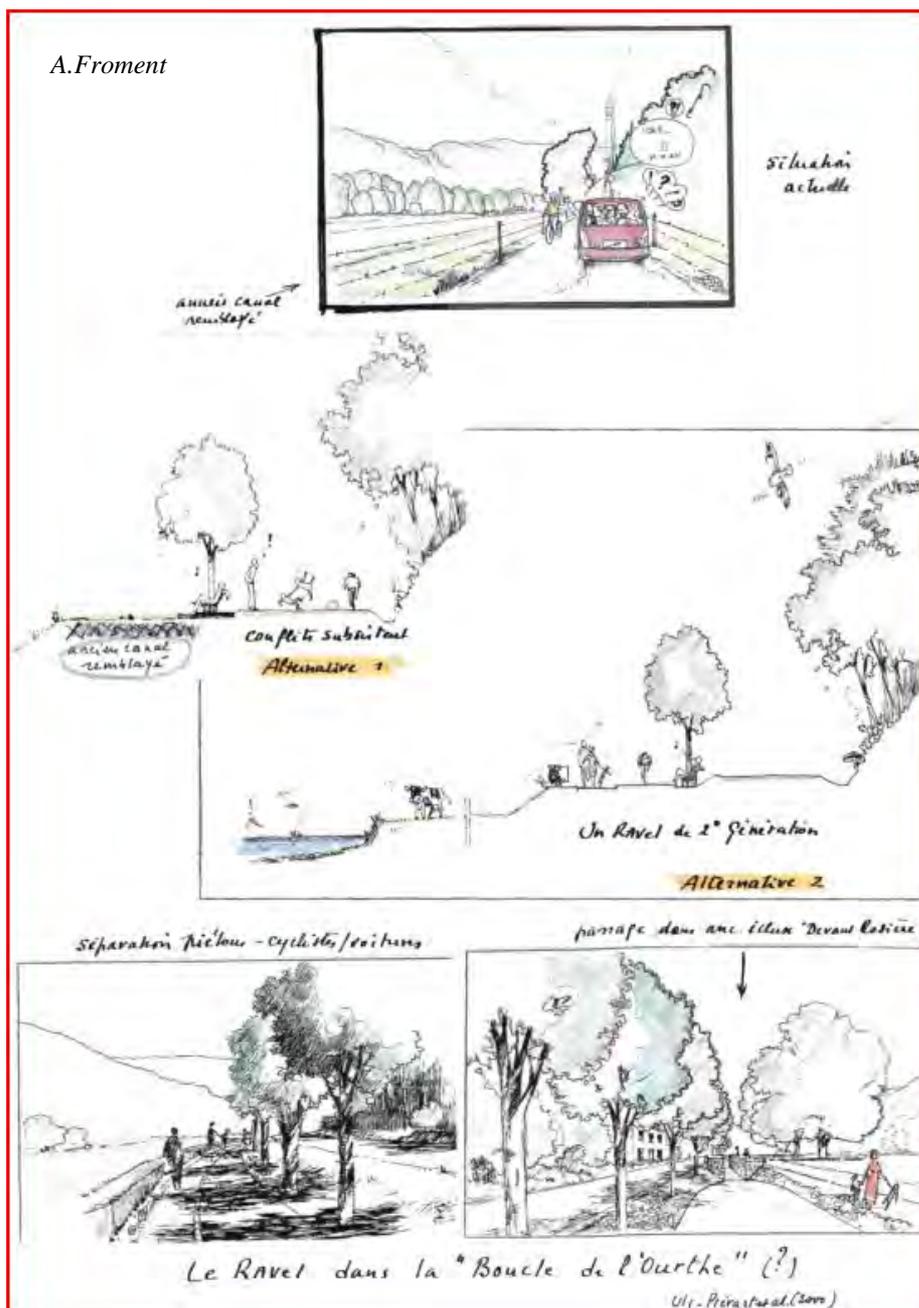
Il est aussi proposé de créer une passerelle, face à la rue des 3 couronnes ou plus proche de la zone commerciale et éventuellement de créer une autre passerelle face au kiosque (et dès lors penser le marché de part et d'autre de l'Ourthe par une « zonassion » des échopes, à l'emplacement actuel mais aussi Avenue Montefiore, ce qui redynamiserait peut-être les commerces de la rue de Bruxelles)

Concernant l'aménagement de l'Escale, les participants souhaitent poursuivre le projet proposé mais préfèrent parler de salle polyvalente plutôt que de salle de spectacle.

Un effet de porte est à créer à *Evieux* afin de faire prendre conscience aux automobilistes qu'ils entrent en zone urbaine et qu'ils doivent ralentir. Cela pourrait être réalisé via des plantations, un pré fleuri...

Il est important d'intégrer le passage du *RAVeL* dans l'aménagement du centre d'Esneux. Il s'arrête actuellement à la Maison Baltia, Avenue des 3 couronnes. L'idée est d'utiliser la plateforme aménagée le long de l'Ourthe pour les pêcheurs afin d'y faire passer le *RAVeL*. Ce serait une piste cyclable inondable.. Il est suggéré par un membre, afin de ne pas bétonner le long de l'Ourthe, de laisser les installations actuelles et de placer uniquement des dispositifs pour les cyclistes. L'idée est également de faire un *RAVeL patrimoine* séparant les cyclistes des piétons et réduisant ainsi les conflits. Ce *RAVeL* serait dénommé ainsi étant donné sa situation, dans un site au patrimoine exceptionnel ; la Boucle de l'Ourthe. Il emprunterait le chemin n°2 puis l'assiette du canal.





### Liens entre fiches

Concernant la fiche relative à l'agrandissement de la Maison communale (fiche 2), étant donné qu'elle ne recevra pas de subside du développement rural, il est décidé d'intégrer le projet dans la fiche relative à l'aménagement de la place Jean d'Ardenne (fiche 1) ; La sécurisation des piétons rue de Dolembreux et rue des Combattants est à prendre en compte.

La fiche relative au circuit patrimoine (fiche 3) est également intégrée au projet d'aménagement du quartier du Mont (fiche 1).

La fiche relative à l'Escale (fiche 5) est conservée telle quelle (mis à part le changement de dénomination)

La fiche relative au Hall omnisports (fiche 6) sera à élargir pour parler par exemple de *valorisation de la zone du Lavaux*. Le reste des modifications a été intégré directement aux fiches.

De nouvelles propositions sont également formulées pour de nouvelles fiches :

- penser à un espace piéton entre la rue du cimetière et le carrefour de la rue Grandfosse
- une fiche supplémentaire est à prévoir pour les fours à chaux de Beaumont; il conviendra d'envisager également les fours à chaux de Méry (l'un est privé et est à vendre pour 2500 € et l'autre est communal)
- une fiche pour le projet de chemin du grand tour

Les liens entre les différentes fiches et l'agencement entre les différents projets seront encore à affiner.

Le tableau croisé distribué en CLDR est repris afin d'aborder les objectifs liés aux différents projets :

Fiche 1 : objectifs 2.3, 3.1, 4.2 ajoutés

Fiche 3 : objectifs 1.5, 1.6, 5.1, 5.2 ajoutés

Fiche 5 : objectifs 3.3, 4.1, 4.5 ajoutés

Fiche 6 : objectif 2.1 ajouté

La journée de travail s'est clôturée à 15h15.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Compte-rendu de la réunion du 31 mai 2008**

*Visite de terrain : Tilff*

---

**Présents:**

Madame et Messieurs Daniel DEFECHEREUX, Benoît DUPRET, Alfred FROMENT, Pierre GEORIS, Philippe HAMOIR, Nadine HUBIN, Pierre JEGHERS, Jacques MULLENDERS, (Membres de la CLDR)

Invités en tant que personne-ressource: Messieurs W. DUHAMEAU, P. FRANCK  
Mesdames Sarah BEAUFAYS, Isabelle LAURENT (GREOA)

Document distribué en séance: Tableau croisé des projets et objectifs de développement. Les ébauches de fiches avaient été envoyées aux membres de la CLDR.

Le rendez-vous est fixé à 10H30 devant le Château Brunsode. La visite débute par le Musée de l'abeille, présenté par Monsieur DUHAMEAU. Monsieur FROMENT et Monsieur FRANCK commentent la suite de la visite. On trouvera ci-dessous les commentaires apportés par les participants durant la visite, puis ensuite autour de la table, en complément aux ébauches de fiches-projets.

**Visites de terrains**

**1) Domaine Brunsode**

*L'auberge de jeunesse* située dans l'ancienne ferme du château est une propriété communale soumise à un bail emphytéotique. L'auberge n'accueille plus que des groupes et elle est intégrée à l'auberge de jeunesse de Liège.



*Le musée de l'abeille* est installé dans l'ancienne grange de la ferme. L'association qui gère le musée est composée uniquement de bénévoles (ce qui implique de limiter les exigences à leur égard). Il n'y a pas de guide en permanence. Les groupes scolaires bénéficient gratuitement d'une visite guidée (3 guides bénévoles). Prévoir un audiophone pour les personnes qui effectuent une visite sans guide (afin qu'elles puissent s'informer notamment sur l'évolution des techniques apicoles au cours du temps) est un projet à développer. Actuellement les visites débutent par un montage de 15' dans la salle de projection. Un montage devrait être réalisé en numérique, le texte est rédigé et les diapos déjà scannées. Il reste à réaliser le montage. A l'étage, la table centrale devrait pouvoir être protégée (verre). Il faudrait également envisager une fermeture ou une tabatière dans le toit.



La visibilité du musée est à améliorer. Les aménagements du musée sont à envisager dans une réflexion globale intégrant notamment les aménagements du parc Brunsode. Un jardin de plantes mellifères pourrait par exemple être aménagé (ce qui pourrait mener à une réflexion plus globale sur le sujet, par rapport à l'ensemble de la Commune).

L'*annexe en ruines* pourrait faire l'objet de différentes affectations : Office du Tourisme, pôle de connaissances apicoles... . Un projet de brasserie est en attente, mais il semble que ce projet ait été abandonné. Il est essentiel de savoir si la Commune a des projets d'aménagement pour ces ruines.



Dans les alentours proches du château se trouve le bâtiment de l'*ancienne Orangerie* qui est maintenant occupé par des ateliers créatifs. Le parc abrite des arbres centenaires. Une des cinq balises culturelles placées à l'heure actuelle dans la Commune se trouve à proximité de l'*étang*. La pose de cette balise est une bonne initiative mais elle n'est pas correctement positionnée. Il serait intéressant d'en installer davantage (voir proposition à développer en matière touristique). Des tulipiers de Virginie sont installés en bordure de parc.



L'ancien potager du château était aménagé sur une partie de la *surface boisée actuelle située près du château*. Les anciens jardins du Château se trouvaient sur le terrain occupé actuellement par le *camping*. La zone de caravaning coupe le versant. La grille près des pavillons (bureau et sanitaires) du camping est un vestige de chemin. Tout le versant boisé appartenait au Domaine. On pourrait imaginer une autre affectation pour le camping, par exemple un jardin de plantes mellifères qui permettrait la liaison entre les deux parties.

*Différents bâtiments et infrastructures ont été aménagés dans le domaine : le hall omnisports (une cafétéria sera ouverte prochainement), le bâtiment des Porais (bâtiment brun), des locaux destinés aux scouts, un ancien local du basket (loué pour des soirées privées), un skate parc. Le parking est peu et mal utilisé et il serait intéressant de réfléchir à la meilleure manière d'améliorer l'accessibilité à celui-ci (accès par l'autoroute ?).*



*L'axe entre le Domaine et le centre n'est pas clairement affirmé. Le château n'est pas fléché. Les relations entre le Domaine et le centre sont donc à améliorer. On pourrait imaginer quelque chose de monumental ou un portique à l'entrée du Parc. En outre, les rues qui mènent au château manquent de verdure. Les différences de traitement des zones d'approche des écoles ont également été mises en évidence (crayons, zones 30). La fonction de la rue Blandot est de permettre au promeneur de se rendre compte que c'est « un axe qui mène à quelque chose », le parc en l'occurrence. La liaison entre le Domaine et le Parc Saucy et alentours est également à améliorer. Les contacts (continuité) entre la Maison de repos et la zone du parc devraient par exemple être favorisés. Des parkings pourraient être dégagés le long de la sortie de l'autoroute (plutôt qu'une double bande).*

Une aire de motor-homes sera aménagée dans la Commune mais l'endroit n'a pas encore été arrêté. Aménager cette aire à proximité du camping a été suggéré mais cette proposition n'a pas été approuvée par l'ensemble des participants ; il est en tous cas essentiel de respecter le caractère architectural du cadre.

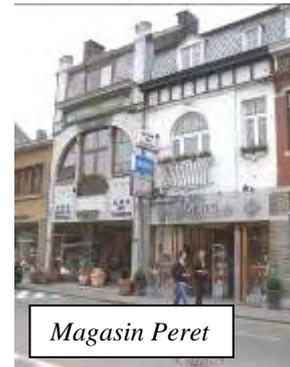
Le balisage est à revoir. Un panneau Tarpan existe mais les plaquettes sont mal placées et on ne voit pas directement où débute le balisage (le premier panneau pour la promenade pédestre se trouve sur la place). Une proposition de Tarpan Bis (c'est-à-dire un balisage dans les deux sens) a été émise, à mettre en lien avec la question du tourisme.

*En conclusion, l'aménagement du Parc devrait donc être repensé de façon globale : plantations supplémentaires, traçage des chemins, balisage existant à revoir, éclairage à revoir, analyse de l'état des arbres, équipements à installer (un seul banc actuellement pour l'ensemble du parc), balises culturelles, entrée du parc à revoir... . L'objectif général serait de redonner une qualité globale, une cohérence à l'ensemble du Domaine.*

## **2) Circuit patrimoine**

Il s'agit d'un circuit préparé par Monsieur Franck dans le cadre des journées du patrimoine.

L'itinéraire de cette « promenade-découverte » est le suivant : départ du Château Brunsode, Place Albert I, Quai de l'Ourthe, Rue E. Vandervelde, Avenue Alfred Laboulle, rue Emile Fréson, Boulevard Edmond Lieutenant, Avenue de la Grotte, Place du Souvenir, rue Bayfils, Esplanade de l'abeille. La promenade prévoit le passage devant des habitations qui présentent un intérêt architectural (par exemple le magasin Peret dans un style Art nouveau).



Ce projet est à intégrer dans une fiche-projet. L'idée est de réaliser un balisage et de renseigner ce circuit. Un éclairage public pourrait être aménagé et baliser le circuit. Il serait également intéressant d'organiser des balades thématiques sur le thème du patrimoine architectural (l'inventaire du patrimoine monumental est réalisé pour Esneux et Tilff).

## **3) Place de l'Eglise (Place du Roi Albert)**

Le projet a été conçu par l'architecte Hardy. Un aménagement central à la Place a été réalisé (briques réfractaires pour le feu), pour différentes manifestations. La réalisation du projet a mené à une réussite : c'est une place conviviale, comme à l'origine. Un projet d'Hôtel 4 étoiles est à l'étude (au Saint-Léger). Il est important que cette nouvelle réalisation s'intègre architecturalement. Un projet immobilier est également à l'étude (dans l'arrondi).



En matière de mobilier et d'aménagements, des efforts ont été faits par le secteur HoReCa de Tilff. Proposition est faite d'élaborer une charte à Esneux et Tilff (mobilier de même tonalité...).



## **4) Bords de l'Ourthe**

La rue commerçante (l'Avenue Laboulle) et le Quai de l'Ourthe constituent deux axes parallèles. Les bords de l'Ourthe sont très agréables. Le RAVeL et le chemin de fer sont sur l'autre rive de l'Ourthe. La balise culturelle « à l'Ewe » est réussie (couleur, intégration...). Une main courante a été ajoutée aux bornes en béton.

La gestion des bords de l'Ourthe dépend du MET mais elle est prise en charge par les riverains. Il est important d'ajouter régulièrement du sable sur le pavage afin d'éviter le déchaussement (c'est également ce qui est suggéré pour le centre d'Esneux). L'aménagement est de qualité jusqu'au *Boulevard Lieutenant*, après la rue longeant l'Ourthe est bétonnée jusqu'à Méry.

A partir de la *rue Damry* (restaurant "L'Aubergine"), l'aménagement du bord de l'eau est problématique: la végétation spontanée est envahissante en pied de berge, elle constitue un écran et le contact avec l'eau est coupé. Il y avait auparavant des peupliers baumiers (qui diffusaient une odeur agréable), remplacés par des peupliers du Canada. Proposition est faite de mener une réflexion sur la gestion de la végétation. Il s'agirait d'établir un relevé de ce qui existe (voir qui s'en chargerait ?) et de définir les modalités de gestion. Il faudrait par ailleurs un éclairage plus convivial des quais.

Il est proposé de créer une passerelle sur l'Ourthe au niveau du *Boulevard Lieutenant* (il y a eu un projet en 1972) afin de rejoindre le RAVeL de l'autre côté et de réaliser ainsi une boucle de promenades, ce qui permettrait d'avoir une vision complémentaire (vue sur les maisons, à partir de l'autre berge, dans leur verdure environnante). La vitesse des vélos sur le RAVeL pose cependant problème et il semble impossible de l'élargir à cet endroit.



#### **4) Rue commerçante**

La zone commerciale va jusque l'agence ING, l'urbanisation est continue jusque là et est ensuite agrémentée de verdure.

Différents problèmes sont relevés. L'éclairage n'est pas adéquat, il pourrait porter sur des façades afin de les mettre en valeur (façade du magasin Péret, par exemple). Les enseignes sont de toutes les tailles et de toutes les couleurs (manque d'homogénéité et d'harmonie). De plus les taxes portant sur les enseignes sont insuffisantes, alors que les taxes pour l'affichage directionnel sont abusives ; ce montant très élevé pose un réel problème aux propriétaires de gîtes. Le règlement communal a donc un effet contreproductif. Par ailleurs, le parcage de *l'Avenue Laboulle* se fait maintenant des deux côtés (c'était auparavant un parcage alternatif), ce qui implique un ralentissement des véhicules, mais n'est pas esthétique. Et enfin, l'abribus serait à intégrer davantage aux aménagements.



Différentes propositions sont formulées. Il importe de veiller à la bonne intégration des enseignes (en revenant éventuellement à des enseignes en bois). Un fleurissement est à réaliser par des mâts avec corbeilles qui marqueraient et animeraient l'espace (pas avec des bacs qui encombreraient le passage). La pose des câbles est à revoir. Et un système d'îlots

pourrait être imaginé afin de réduire la vitesse. L'association des commerçants souhaite des panneaux de bienvenue à Tilff, n'intégrant pas l'électronique. Un logo existant serait intégré à ce panneau.

### **5) Place des Porais et Place du Quadrilatère**

La Place des Porais et la zone qui lui fait face constituent une zone cicatrisée d'un point de vue urbanistique. La Place des Porais et celle du quadrilatère devraient former une seule grande place. Une réflexion visant à homogénéiser l'ensemble doit être menée.



Différents problèmes sont soulevés: le nouveau bâtiment est hétérogène, la galerie est tape-à-l'œil, les commerces de la Place sont marginalisés, l'éclairage n'est pas adapté (c'est un éclairage technique), quelques arbres ont été plantés. A proximité de l'Agence Dexia, d'autres problèmes sont soulevés: poteau électrique mal intégré, éclairage sur un portique de type routier, panneaux autoroutiers surdimensionnés, bulles à verre non intégrées.



Par contre, les arbres plantés en alignement *rue Wauters* changent positivement la vision, on remarque une cohérence urbanistique.

Différents aménagements sont suggérés: déplacement de la voie de circulation (à partir du rond-point, passage dans un sens d'un côté des tilleuls et passage dans l'autre de l'autre côté des tilleuls), aménagement d'un parking en épi (ce qui permettrait un gain de places), élargissement de la bande verte (rangée de tilleuls), aménagements afin de donner à la place un aspect plus convivial et fonctionnel. Certaines façades pourraient être traitées, les abords du bowling sont à réaménager avec des petites plantations (espace perdu, mal défini), l'éclairage est à revoir, une charte des enseignes pourrait être élaborée (homogénéisation jusqu'à ING). L'objectif général est de réfléchir à la qualité de l'espace public et de recréer une certaine convivialité.

### **6) Parc Saucy, maison de repos et abords**

L'aménagement de cette zone dépendra des décisions qui seront prises pour le pont.

Différents problèmes sont évoqués. Les arbres sont en mauvais état et malades et la question du suivi se pose. Il faudrait évaluer l'état sanitaire des arbres remarquables et intéressants et penser à un rajeunissement des plantations. Par ailleurs, il n'y a plus de cheminement piéton possible le long de l'Ourthe (alors qu'un nouveau cheminement apparaît plus loin); la végétation n'est pas très présente en bordure du parc; l'éclairage est inadapté. Comme cela a déjà été signalé dans un paragraphe précédent, l'autoroute arrive trop loin dans Tilff; elle devrait idéalement se terminer plus tôt, par un rond-point. La relation entre le Domaine

Brunsode et le Parc Saucy serait dès lors favorisée. Un parking additionnel plus formalisé pourrait être aménagé sur la double bande de l'autoroute.

La *Maison de repos* est aménagée dans l'ancienne zone de l'usine, à proximité du barrage. Le passage le long de la Maison de repos devrait constituer une coulée verte.



### **7) Avenue Neef - promenade au-delà de la passerelle vers Sainval – zone humide**

Un aménagement pourrait être réalisé dans la suite du mur anticruces. Le caractère vert de l'endroit (*Avenue Neef*) est à renforcer en améliorant la végétation (nécessité d'une végétation basse et verte toute l'année). Le parking en épis est à privilégier.

L'idée de concevoir deux bouclages de promenades est suggérée. Le premier bouclage serait le suivant : *Parc Saucy - Avenue Neef - passerelle à aménager - passage sur l'autre rive et retour par le pont*. Un deuxième bouclage permettrait de contourner les prés de Tilff et de passer près du Château de Sainval. Ce chemin serait utilisé par les habitants et les touristes. La zone humide (à côté des terrains de sport des Prés de Tilff) est un projet intéressant pour un circuit avec une thématique.



En 2001, suite à une modification du *remblai*, la DNF a élaboré un projet, pour faire oublier le talus artificiel et agressif, comprenant une pièce d'eau et des plantations, avec une zone de pré fleuri (prairie naturelle) où l'on trouve une gamme de fleurs, entretenue par un fauchage 1x/an. Dans les zones urbaines, on rajoute certaines espèces, ce qui est également intéressant pour les abeilles. Le grand secret pour un pré fleuri est d'avoir un sol pauvre, ce qui est le cas du remblais.

Un pré fleuri pourrait également être aménagé à Souverain Pré pour renforcer l'effet de porte (exemple de réalisation de prés fleuris à Liège et sur des ronds-points).

### **8) Nœud intermodal**

Un nœud intermodal est à créer près de la gare.

## **Rencontre de l'après-midi, autour de la table**

Une synthèse des différents points évoqués en matinée est présentée et certaines idées complémentaires sont proposées aux participants. Ceux-ci sont ensuite invités à réagir.

### Chemin du grand tour (cf schéma de Mr Froment)

Ce chemin permettrait de réutiliser les chemins existants et déjà balisés sous une forme ou sous une autre (GR, Tarpan...). Sur les 23 lieux de vie de la Commune, 16 seraient touchés ce qui permettrait de montrer que la mobilité douce intéresse l'ensemble de la Commune.

Le projet consisterait à ajouter des liaisons supplémentaires. Des connexions sont possibles avec d'autres communes : Liège, Anthisnes, Neupré, Comblain-au-Pont, Sprimont, Chaudfontaine, le Sart-Tilman, Bonnelles... et avec le grand tour de Chaudfontaine au niveau du Bois des Manants. La promotion devrait être réalisée au niveau Ourthe-Amblève.

### Réflexion sur accotements, trottoirs, escaliers... dans les zones urbanisées

Exemple : escalier de la Corniche a été réaménagé mais sans main courante et sans éclairage.

### Programme d'actions

Les commerçants proposent d'installer un panneau de bienvenue à l'entrée de Tilff.

## **Réflexion sur les objectifs rencontrés par les différentes fiches** (dont les intitulés sont à revoir)

### Aménagement du Domaine Brunsode et alentours

Le projet de miellerie doit être conçu dans une dimension plus large, il faudrait plutôt parler de pôle de connaissances apicole intégrant la miellerie, le musée... Les apiculteurs doivent être intégrés au projet. L'idéal serait d'avoir une salle de conférence, gérée par les apiculteurs, qui pourraient la louer aux habitants.

Les participants proposent d'ajouter certains objectifs à ceux qui avaient été initialement retenus (cf tableau distribué à la dernière CLDR)

L'objectif 2.3 (aider à l'installation d'activités artisanales et commerciales), contrairement à ce qui est suggéré par certains (car l'apiculture est bien une activité artisanale), n'est pas retenu.

L'objectif 1.5 (améliorer la cohérence urbanistique des zones bâties et commerciales) est ajouté

OK pour l'objectif 2.4 (soutenir l'agriculture et sa diversification) : l'apiculture est une activité agricole

OK pour l'objectif 3.3 (améliorer l'information vers le citoyen), si l'Office du Tourisme est intégré à la fiche car celui-ci a comme missions d'informer les touristes et également les citoyens. Signalons par ailleurs que l'aménagement d'un Office du Tourisme à Tilff ou à Esneux pourrait être couplé à l'aménagement d'un bureau d'information à Esneux ou à Tilff.

OK pour l'objectif 3.4 (développer les réseaux locaux et supra-locaux) : le développement du projet de pôle de connaissances apicoles permettrait d'attirer bien d'autres apiculteurs que ceux de la Commune (via la Fédération apicole).

OK pour objectif 4.1 (renforcer l'encadrement des enfants et des jeunes). Le musée est visité par des nombreuses écoles, mais il n'est pas interactif. Cet aspect serait donc à améliorer. Des

animations autour du musée pourraient être proposées aux enfants (atelier de réalisation de nids d'abeilles sauvages, de mésanges...)

OK pour l'objectif 4.2 (améliorer l'accessibilité des PMR aux services et aux infrastructures). Les PMR devront être pris en compte dans les nouveaux aménagements.

OK pour l'objectif 4.4 (améliorer l'information sur les services et aides) si aménagement d'une antenne touristique

OK pour l'objectif 5.1 (favoriser la mobilité douce intra-communale)

#### Création d'une zone humide à Sainval

OK pour l'objectif 1.2 (promouvoir le volet social des bois communaux). Il est important que les Esneutois connaissent leur Commune et profitent de ce qu'elle peut apporter. Cette zone humide doit être socialisée, comme la forêt, puisque des balades passeront par là

OK pour 1.4 (valoriser les sites paysagers reconnus)

Contrairement à ce qui est suggéré par certains participants, les objectifs 2.2, 2.3, 3.1 et 3.2 ne sont pas retenus.

#### Revalorisation du centre de Tilff

L'objectif 1.1 (impliquer la population dans des actions respectueuses de son cadre de vie) est ajouté et peut se réaliser via des « concours façades fleuries », l'octroi d'avantages pour ceux qui rénovent les façades à l'identique...

L'objectif 1.4 (valoriser les sites paysagers reconnus) est également ajouté, parce que le centre comprend les bords de l'Ourthe.

Proposition : dans le tableau défi/objectif, définir différentes couleurs permettant d'identifier les objectifs (prioritaires ou non) du projet

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Compte-rendu de la réunion du 7 juin 2008**  
(Escale à 4130 ESNEUX)

---

**Présents:**

Madame et Messieurs Philippe ATERIANUS, Lucien CARLIER, Daniel DEFECHEREUX, Alfred FROMENT, Nadine HUBIN, Pierre JEGHERS, Jacques MULLENDERS.

Mesdames Marie-Françoise GILIS, Isabelle LAURENT (GREOA).

Pour la discussion des fiches à l'ordre du jour, la procédure suivante est suivie pour chacune d'elles. Tout d'abord, le contenu de la fiche est lu. Ensuite, la discussion est entamée pour la compléter. Pour terminer, le tableau objectifs-projets est complété.

Les fiches suivantes sont à l'ordre du jour :

1. Création d'un Office du Tourisme

L'idée de créer l'Office du Tourisme en Lot 0 (pour l'engagement de personnel...) en gardant dans un premier temps le pavillon actuel est retenue. Cette fiche de création d'un Office du Tourisme est cependant conservée car un bâtiment plus approprié pourrait être envisagé dans un second temps. L'Office du Tourisme pourrait rapidement démontrer son efficacité notamment d'un point de vue du tourisme vert.

En ce qui concerne la localisation, les ruines ainsi que l'orangerie du château Brunsode sont proposées. Cela serait un élément positif pour le château Brunsode. Plusieurs participants font remarquer que l'entrée dans la Commune se fait globalement par Tilff et qu'il est donc opportun de localiser l'Office du Tourisme à Tilff.

Il a été rappelé que l'Office du Tourisme ne consiste pas uniquement en un bâtiment mais que c'est aussi des personnes qui y travaillent. Par rapport au mode de fonctionnement, il faut veiller à ne pas oublier les bénévoles qui ont un savoir-faire en la matière (ex : feuillet pour la balade gourmande). Idéalement, ce sont les deux syndicats d'initiative qui devraient réfléchir à la manière de mettre en place un Office du Tourisme en collaboration avec les responsables communaux et un professionnel du tourisme.

Les objectifs 1.2, 2.1, 2.2, 4.2 qui étaient proposés sont maintenus et les objectifs 1.4, 1.6, 2.4 sont ajoutés. Notons que le projet ne contribue à l'objectif 2.4 que si l'Office du Tourisme fait la promotion des produits locaux.

## 2. Augmenter l'offre touristique<sup>1</sup>

Un participant fait des propositions pour compléter cette fiche. Selon lui, l'augmentation de l'offre touristique comporte quatre volets :

### - l'offre touristique actualisée

Avant d'offrir de nouveaux produits touristiques, il est nécessaire de mener une réflexion et d'actualiser ce qui existe. Par exemple, il existe des cartes de promenades pédestres et VTT mais ces promenades et cartes ne satisfont pas toujours les utilisateurs (cf. cotation des circuits TARPAN – VTT). Il peut être intéressant de s'inspirer d'exemples d'autres régions pour améliorer l'offre actuelle (ex : circuits avec le système des points nœuds c'est-à-dire interconnectés des cantons de l'est, les cartes avec fiches du PCDN de Verviers, carte GPS (Namur, le Doubs...)).

### - l'offre touristique à développer

Des circuits thématiques pourraient être mis en place (ex : Bois du Rond Chêne, Bois des Manants, four à chaux...). Ce serait des circuits courts avec une thématique, les panneaux des différents circuits auraient une cohérence entre eux. Le RAVeL de la Boucle de l'Ourthe est un autre exemple d'offre à développer.

### - l'offre touristique performante

Cela concerne l'entretien des chemins. Il faut les rendre praticables, les équiper (bancs, poubelles...) et les sécuriser (promenades qui arrivent sur une route principale...). L'accueil tant au niveau information qu'équipement doit être amélioré.

### - l'offre touristique modernisée

Une signalisation touristique pourrait être mise en place pour les hébergements (gîtes, ferme...). Actuellement, il faut payer une taxe pour pouvoir installer une signalisation. Cette taxe devrait être supprimée pour favoriser cette signalisation; cela peut se faire par un changement du règlement communal.

Tous ces éléments seront repris dans la fiche relative à l'éco-tourisme (voir ci-dessous).

---

<sup>1</sup> Avant d'entamer la discussion, la fiche n'a pas de contenu.

### 3. Développement de l'éco-tourisme

Il faut faire apparaître dans la fiche que c'est un tourisme doux, vert, culturel et de plus longue durée qui doit être développé. Dans cette fiche, le RAVeL doit être inséré. Il serait peut être opportun de l'appeler RAVeL "patrimoine" plutôt que de "deuxième génération".

En ce qui concerne l'entretien des chemins, il faut veiller à ne pas trop urbaniser, il faut trouver un équilibre entre entretien et suréquipement (ex : ne pas mettre trop de poubelles).

La Commune devrait créer une signalétique cohérente. Actuellement, chacun (PICVerts, TARPAN, les syndicats d'initiatives...) a sa propre signalisation. Quelqu'un devrait superviser et gérer le tout pour faire une signalétique cohérente. L'Office du Tourisme pourrait le faire. Il ne faut pas s'engager dans une nouvelle signalétique mais plutôt personnaliser l'existante. Les promenades doivent être organisées pour que l'on sache où on est.

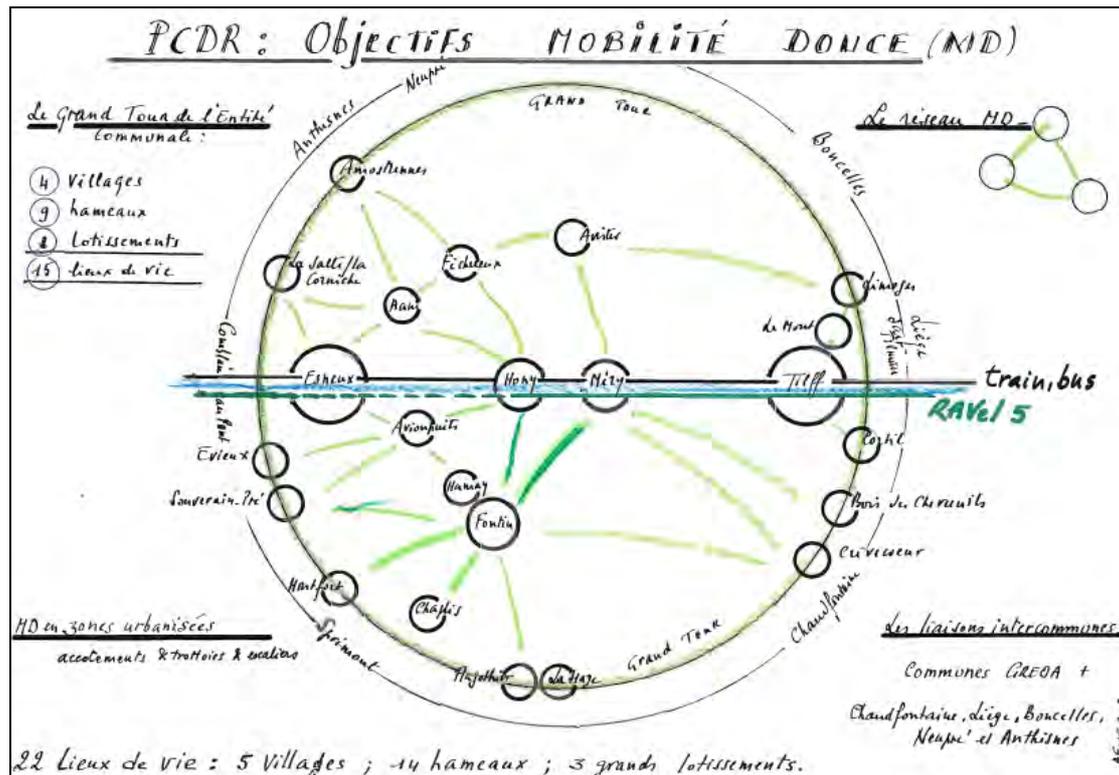
Un participant indique qu'il serait opportun de réaliser un schéma directeur ou un cahier des charges pour disposer d'un relevé de ce qui est à faire. Il faudrait créer une cellule avec les syndicats d'initiative qui donnerait des lignes directrices à l'Office du Tourisme. Un autre participant indique que l'offre doit être évolutive.

Il a été décidé par l'ensemble des membres de la CLDR présents de fusionner les fiches "Augmenter l'offre touristique" et "Développement de l'éco-tourisme". Il a également été noté que c'est un bureau professionnel du tourisme qui devrait réaliser les esquisses.

Les objectifs 1.2, 1.4, 2.1 et 5.1 qui étaient proposés sont maintenus et les objectifs 2.3 et 2.4 sont ajoutés.

### 4. Renforcement du maillage intervillage en faveur d'une mobilité douce

La réalisation du chemin du "Grand Tour" permettrait de lier 16 lieux de vie (sur les 23 existants) dont 4 villages, 10 hameaux et 2 lotissements par des chemins confortables, sécurisés et équipés.



Ce chemin permettrait de faire redécouvrir la petite vicinalité rurale. Dans la mesure où ce chemin crée un réseau intégrant les hameaux les plus éloignés, il s'intègre bien dans la philosophie du PCDR. Il contribuerait à promouvoir les spécificités de l'espace rural de l'entité communale.

Le projet permettrait de donner une impulsion significative par rapport à la démarche PICVerts initiée en 2005 par la Région wallonne en faveur de la mobilité douce. Il permettrait également de réhabiliter et de faire redécouvrir la petite vicinalité rurale.

En outre, cela pourrait renforcer le sentiment d'appartenance des habitants à l'entité communale au travers de l'aspect symbolique du circuit réunissant les deux communes fusionnées.

Ce circuit permettrait de concrétiser des points nœuds avec des villages et les autres communes du GREOA ainsi que les communes voisines de Liège.

Il offrirait des possibilités supplémentaires pour les randonneurs de découvrir les multiples facettes du paysage et du patrimoine naturel et bâti de la Commune.

Au vu des objectifs multiples auquel il répond, ce projet est à considérer comme prioritaire. En outre, la plupart des chemins à utiliser font partie de balisages existants (Grandes Randonnées, TARPAN, boucle de l'Ourthe) de sorte que les investissements resteront limités par rapport aux bénéfices escomptés.

Les tâches à réaliser pour ce projet sont les suivantes :

- Relevé des liaisons intervillages, du balisage présent, de la praticabilité, de l'équipement, des éléments de valorisation/dévalorisation à prendre en compte

- Choix de l'itinéraire du circuit
- Travaux et documents à réaliser

Par rapport au titre de la fiche, les participants suggèrent de faire apparaître le terme "rural".

Les objectifs 1.4, 2.1 et 5.1 qui étaient proposés sont maintenus et l'objectif 2.3 n'a pas été conservé. Par rapport à l'objectif 5.1 "Favoriser la mobilité douce intra-communale", les participants s'interrogent sur le fait de maintenir ou non le terme "intra-communale".

#### 5. Mobilité douce dans les zones urbanisées

Un participant propose cette nouvelle fiche et l'ensemble des participants s'accordent sur le fait d'intégrer le contenu dans d'autres fiches.

Le volet sécurité des usagers faibles et les aménagements liés aux PMR se sont multipliés ces dernières années dans l'entité communale. Dans le cadre du PCDR, il serait judicieux de continuer et d'amplifier cette démarche, en particulier, dans les zones urbanisées où des situations conflictuelles et des situations potentiellement dangereuses sont encore trop nombreuses.

Il faudrait procéder à un repérage de ces situations et établir un plan d'action en fonction de critères précis en vue de dégager des priorités. Outre la fréquentation par les usagers lents, la densité du trafic motorisé, les critères à prendre en compte sont aussi par exemple l'état des trottoirs et des accotements sur le chemin de l'école, les chemins et escaliers marquant de forts dénivelés.

Ce souci de mobilité douce doit aussi être intégré systématiquement lors de l'amélioration ou la réfection de la voirie. Il ne faut plus avoir de situations telles que refaire une rue sans trottoirs, des escaliers sans rampes.

Les objectifs rencontrés par ce projet : 4.2, 5.1, 5.2, 5.3

#### 6. Valorisation du patrimoine bâti

Les agents de développement proposent de conserver cette fiche en l'état et de la mettre en Lot III. L'existence de cette fiche permet de ne pas "fermer de portes" à d'éventuels projets en matière de patrimoine bâti (ex : achat et rénovation d'un bâtiment).

Cette fiche contribue à l'objectif 1.6.

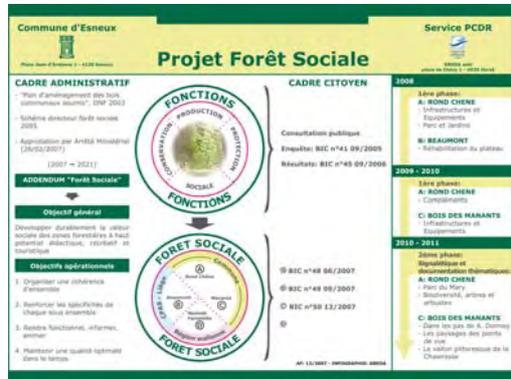
#### 7. Valorisation du petit patrimoine populaire

Un participant suggère de supprimer le terme "populaire" du titre de la fiche car c'est trop restrictif. Les participants suggèrent de hiérarchiser les éléments de la fiche car les différents projets de cette fiche ont des échéances différentes.

En ce qui concerne les balises culturelles, il est suggéré d'intégrer cela dans les différentes fiches. Par exemple dans celle de Tilff car il faudrait une de ces balises dans le centre.

Les objectifs 1.6 et 2.1 qui étaient proposés sont maintenus, l'objectif 1.5 est ajouté et l'objectif 3.3 n'a pas été conservé.

## 8. Forêt sociale – circuits didactiques



Un participant indique que l'objectif n°3 de la forêt sociale à savoir "Rendre fonctionnel, informer, animer" peut s'intégrer dans le PCDR. Les lieux concernés ne seraient que le Rond Chêne et le Bois des Manants car ce sont des propriétés communales. En ce qui concerne Beaumont et Nomont-Famelette, des recommandations peuvent cependant être émises pour ces lieux. L'importance de réaliser des actions suivies plutôt que ponctuelles est rappelée. Un préposé forestier doit être mandaté pour que le volet forêt sociale soit repris dans les travaux à réaliser.

D'un point de vue de la biodiversité des arbres et des arbustes (cf. arboretum), Esneux se classe 3<sup>ème</sup>. Des infrastructures telles que des panneaux et des bancs existent déjà mais elles ne sont pas connues. De même, une partie des chemins et sentiers sont existants.

En ce qui concerne les circuits thématiques, des publications pourraient avoir lieu dans le Bulletin Communal pour les faire connaître. Cela pourrait se présenter sous la forme de fiches détachables du BIC.

Il y a une multitude de circuits possibles comme par exemple le circuit Donnay sur la thématique paysage ou un circuit sur la biodiversité dans le Bois du Rond Chêne avec l'arboretum. Ces circuits pourraient contribuer à la mise en valeur d'éléments naturels. Il serait opportun de réaliser des cartes des différents circuits thématiques. Dans le PCDR, on pourrait intégrer le volet signalétique et documentation. Pour le Bois des Manants, les infrastructures et les équipements seront réalisés en 2009-2010. Dès lors, il ne faut pas tarder pour la signalisation car sinon, le projet mettrait trop longtemps avant de voir le jour. Cela doit donc être une priorité.

Les objectifs 1.2, 2.1 et 5.1 qui étaient proposés sont maintenus et les objectifs 1.3 et 1.4 sont ajoutés.

## 9. Bois des Chevreuils

Les habitants des deux lotissements ont été consultés et ils ont émis le souhait de conserver des zones boisées naturelles avec des sentiers rendus plus praticables. De même, ils souhaitent des lieux de rencontre aménagés (ex: marre). Les propositions ci-dessous sont issues de cette consultation de la population via une personne mandatée pour rapporter leurs avis ainsi que de la discussion des membres de la CLDR participant à la réunion.

Le Bois des Chevreuils est traversé par "la drève Saint-Lambert" et comporte des mares qui constituent des points de rencontre. Actuellement, il y a un manque d'entretien de ces mares alors que par le passé, un nettoyage régulier était effectué et des stages pour enfants y étaient organisés. Les liaisons existantes entre les différents points d'eau permettent le passage de la

faune. Afin de préserver ces mares, il faut les rendre permanentes en augmentant leur étanchéité et en y amenant de l'eau car les nouvelles constructions ont éliminé les sources et actuellement, seule l'eau de pluie les alimente. L'aménagement des mares en zone de convivialité est également demandé. (Il y a déjà un projet mené avec la Teignouse).

La drève Saint-Lambert qui appartient à la Commune permet de rejoindre Tilff et le Bois des Manants. Une replantation (ex: châtaignier) de cette drève permettrait son embellissement et contribuerait ainsi à diminuer le nombre d'incivilités. Actuellement, on compte bon nombre de dépôts d'immondices car le bois paraît "abandonné". Afin d'améliorer la mobilité à travers le bois, la remise en état de cette drève en conservant son caractère naturel est demandée. Un revêtement naturel permettrait le passage de la faune et la reproduction de la flore. Le maintien de l'aspect naturel permettrait de conserver la liaison existant entre la zone Natura 2000 et le Bois des Manants. Pour améliorer sa praticabilité, il y a des aménagements à réaliser pour diminuer le ruissellement des eaux. En effet, le Bois des Chevreuils étant un bois humide, des chemins ont tendance à disparaître. Il faut donc retracer ces chemins et les aménager de manière à franchir aisément les ruissellements.

Il existe un passage sous l'autoroute qui permet de connecter le nord et le sud. La largeur de ce passage permettrait d'aménager un couloir écologique par un revêtement terreux ou sableux. Ce passage servirait donc à la mobilité des personnes mais également des animaux. Un des participant fait remarquer que ce passage appartient au MET et qu'il faut donc l'impliquer dans la réflexion sur ce projet. En outre, près de ce passage, il y a un "crassier" qu'il faudrait évacuer.

Il a été convenu que cette fiche serait fusionnée avec la fiche "Forêt sociale".

Les objectifs rencontrés par ce projet sont : 1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 2.1, 4.1 et 5.1. Notons que l'objectif 4.1 a été retenu car des stages seraient organisés autour des marres.

#### 10. Actions pour la communication

Il faut créer un réseau de communication

- de la Commune/des associations vers le citoyen
- entre les citoyens
- vers l'extérieur de la Commune

Le sentiment d'appartenance pourra être renforcé par les moyens de communication.

Les participants rappellent que la liste des actions actuellement dans la fiche n'est pas exhaustive. Une nouvelle idée est de réaliser un livret d'accueil pour les nouveaux habitants. Les participants proposent une charte graphique pour assurer une cohérence dans la communication (panneaux, Internet...). Un participant indique que l'information Internet doit être couplée avec une diffusion de l'information locale.

Il est proposé de recréer des points d'information avec un affichage réservé à la Commune et de créer une cellule communale qui permettrait de rationaliser ce qui existe comme moyen d'information et qui analyserait les besoins en communication. Un participant propose de placer des panneaux "Bienvenue à Tilff" et "Bienvenue à Esneux".

Un des participants indique que ce qui a été proposé dans le cadre de PICVerts pourrait être étendu à d'autres thèmes. Cela consiste en quatre feuilles centrales détachables dans le Bulletin Communal qui formeraient un cahier. On pourrait y parler entre autres de l'histoire et de la formation du territoire communal.

Les moyens de communication devront permettre d'obtenir des informations sur la Commune pour les citoyens mais aussi des informations à vocation touristique.

En ce qui concerne la présentation de cette fiche, les participants souhaitent que les idées soient rassemblées par thème (commune, Internet, tourisme...).

Les objectifs 3.3 et 4.4 qui étaient proposés sont maintenus et les objectifs 1.1 et 3.4 sont ajoutés.

#### 11. Accueil des nouveaux habitants

D'un commun accord, il est décidé de ne pas rédiger de fiche car l'accueil des nouveaux habitants devrait constituer un lot 0 ou être intégré dans le Programme d'actions.

#### 12. Sanitaires publics

Il est convenu d'intégrer ce point dans les fiches relatives à Esneux et Tilff. Il serait opportun d'en créer plusieurs dans la Commune et notamment sur la grand route près de la grotte Sainte-Anne. Il est également demandé de pouvoir identifier les toilettes publiques sur une carte.

#### 13. Fonds d'histoire locale

Quelques idées à intégrer dans cette fiche ont été émises :

- Créer un rayon sur l'histoire de la Commune dans les bibliothèques.
- Mettre à disposition des livres en rapport avec la Commune qui ne sont plus disponibles dans le commerce.
- Scanner et exposer les anciennes cartes postales. On pourrait faire appel aux citoyens pour récolter des anciennes photos.

#### 14. Autres

Les idées suivantes ont été émises par différents participants, elles sont à réaliser en Lot 0 ou à intégrer dans le Programme d'actions :

- Développer une charte pour une protection du patrimoine bâti (établir des règles d'urbanisme...)
- Favoriser la création de comités de quartier comme il en existe au Bois des Chevreuils

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Compte-rendu de la réunion du 14 juin 2008**

*Visite de terrain à Fontin et Méry*

---

**Présents:**

Madame et Messieurs Philippe ATERIANUS, Lucien CARLIER Daniel DEFECHEREUX, Benoît DUPRET (après-midi), Nadine HUBIN (après-midi), Pierre JEGHERS, Jacques MULLENDERS (Membres de la CLDR), Niels DUCHENE (après-midi)

Mesdames Sarah BEAUFAYS, Isabelle LAURENT (GREOA)  
Excusé : Benoît DUPRET

Document distribué en séance: Tableau croisé des projets et objectifs de développement. Les ébauches de fiches avaient été envoyées aux membres de la CLDR en préparation à la réunion du 22 mai 2008.

Le rendez-vous est fixé à 10H30 à la salle du Patro de Fontin et à 13H sur la place de Méry. On trouvera ci-dessous les commentaires apportés par les participants durant les visites, et après celles-ci lors d'une discussion autour d'une table, en complément aux ébauches de fiches-projets.

**FONTIN Aménagement du village**

*La création d'une voirie liant directement la cité du Hamay à la rue Grandfosse* constitue un préalable indispensable à la mise en œuvre et à la réussite d'un projet d'aménagement du village de Fontin.

*Le cheminement piéton Fontin-Esneux* est vraiment en très mauvais état (très sale), ce qui est dû à l'évacuation des eaux de la cité du Hamay. La station d'épuration ne fonctionne pas.

*La Place du Vieux Tilleul* est un lieu de passage pour les voitures (vers la cité) or de nombreux enfants y jouent. La sécurité des piétons est donc à prendre en compte dans les aménagements à réaliser (trottoirs...). Il est proposé de mettre la rue à sens unique et d'en réduire la largeur afin d'inciter les conducteurs à ralentir. Il importe également de bien marquer l'entrée du village

#### Au bâti

C'est un nœud routier

Remarque : ancien captage de la CILE abandonné

Proposition :

- Recréer un espace vert en redessinant la voirie autrement, avec un cheminement piéton au centre (important de conserver l'aspect rural)
- Problème de sécurité au carrefour (éviter l'alignement de la *rue de la Fontaine*)

Veiller à conserver un espace pour l'organisation des fêtes du village.

#### Place de l'Eglise

Stationnement anarchique, trop nombreuses voitures

Des améliorations pourraient être apportées afin d'améliorer l'esthétique de la Place

Proposition : revoir le revêtement

#### Ecole et chemin de la Haze

Ecole en rénovation : pas de recherche d'alternative afin de réduire la consommation de mazout de l'école

Voirie élargie par la Commune devant l'école, dans le cadre du lotissement. Insécurité lors de l'arrivée et du retour des enfants (charge/décharge)

Voirie frappée d'un plan d'alignement

Absence de trottoirs

Propositions :

- Sécuriser la voirie (chemin de la Haze) en aménageant des différences dans les revêtements
- Aménager un sentier qui passerait à l'arrière du cimetière (« sentier des écoliers »)

Bus : 1 bus par jour ce qui crée des difficultés (il faut aller jusqu'au carrefour de Beaufays)

#### Constructions :

Il faut éviter les constructions *rue des Trois Mélées* (ligne de crête), et aménager une zone urbanisée le long de la nouvelle voirie (à droite)

Proposition pour l'ensemble du village : éclairage public à revoir et supprimer le pylone au-dessus de Roua (double pylone avec passerelle et transformateur)

## **LOGEMENT**

En fonction des propositions suggérées, les participants estiment que le logement intergénérationnel est une bonne idée. Des facilités communes sont intéressantes pour les personnes âgées qui peuvent ainsi éviter d'aller en maison de repos.

### **MERY Aménagement de sécurisation du centre et des environs**

Les participants attirent l'attention sur le fait que le RAVeL débouche sur la place et qu'il faut traverser la route pour poursuivre le cheminement. Des aménagements pour piétons, vélos, cyclistes sont à prévoir. Le stationnement est mal organisé et serait à revoir également.

Ajouter l'objectif 5.1.

### **MERY Valorisation du zoning et pôle de connaissance Création d'une ADL (Agence de Développement Local)**

L'idée est de réaliser un bâtiment relais pour accueillir les artisans, PME, éventuellement les bureaux communaux de l'urbanisme, architecture, éco-conseil. Mérytherm de son côté aménagerait un centre d'éducation à l'eau et à l'électricité.

Un gestionnaire est nécessaire afin de gérer cet éco-parc de manière écologique.

Le terrain disponible fait approximativement 4500m<sup>2</sup> hors voirie.

Une salle polyvalente pour colloques serait nécessaire.

Niels Duchesne de Mérytherm explique que Mérytherm a reçu une bourse de la Fondation pour les Génération Futures afin de rassembler les entreprises à finalité sociale ou à forte sensibilité environnementale sur un même lieu. Le but étant de développer la mise en commun de services et infrastructures chapeauté par la production d'électricité verte. En 2005-2006, une étudiante HEC a réalisé un mémoire sur le sujet ainsi qu'un inventaire des artisans, TPE ... de la Commune. Elle est arrivée à la conclusion que pour le projet soit viable, la personne qui suit ce projet doit être subventionnée au moins à 50%.

Actuellement, 3 artisans sont présents sur site et partagent la cafétéria commune : cuisson de céramique (dont le four est installé à Mérytherm), maître verrier (électricité verte à bon prix)...

La Spi+ encourage Mérytherm à étendre cette offre de surface.

L'idée est de favoriser un parc artisanal existant, facilement accessible : il existe notamment une ligne de chemins de fer desservie toute les deux heures.

Certains participants estiment qu'il est illogique de penser créer un tel projet le long de l'Ourthe car ce serait polluer un lieu à préserver.

Il faut veiller à la visibilité du projet.

### **HONY-MERY-FECHEREUX Maison de village**

Pas à Fechereux

## **DIVERS**

Propositions :

- installer des sanitaires publics à la grotte Ste Anne (programme d'actions)
- collecter de déchets verts (projet en cours de réalisation)
- aménager la place près du Gobry (bancs)

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion**

Revalorisation commerciale, touristique et fonctionnelle du centre d'Esneux

**le 21 octobre 2008**

(Administration communale - Salle du Conseil, place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX)

---

Présents : Mesdames et Messieurs Philippe Detroz (Echevin), Paul Boulanger (Administration), Anne Paquot (Eco-conseillère), M. Burette (commerçant), Burton-Mathy (commerçant), Christiane Riga (commerçante), Alfred Froment (CLDR), Jacques Mullenders (CLDR), Daniel Defêchereux (CLDR), Lucien Carlier (CLDR), Dominique Ryckewaert (Administration).

Agents de développement : Sarah Beaufays et Isabelle Laurent

Excusés : Messieurs et Mesdames Denise Flagothier (CLDR), Philippe Hamoir (CLDR), Philippe Lamalle (CLDR), Claudine Ruiz-Charlier (CLDR), Freddy Timmermans (CLDR).

**1. Contexte**

La réunion débute par un rappel quant au contexte de l'organisation de ces réunions : ce projet est la suite d'une consultation de la population et d'une réflexion menée avec les habitants de la Commune, les membres de la CLDR et des personnes ressources (Infrasports, Voies Hydrauliques...). Avant de transmettre ce projet à un bureau d'étude pour esquisses, les fiches projets du Lot1 sont abordées une dernière fois afin d'affiner les fiches projets qui le nécessitent et d'y apporter un éclairage technique avec le personnel administratif notamment. Seuls quelques commerçants pu être contactés pour se faire le relais de leurs confrères étant donné qu'il n'existe pas de représentants. Toutefois, ceux-ci ont auront encore l'occasion de s'exprimer sur le projet ultérieurement, puisque l'esquisse qui sera réalisée pourra encore être précisée et discutée une fois le dossier rentré.

**2. Discussion sur le projet**

Le projet est présenté et les participants entament la discussion.

L'idée principale qui doit ressortir du projet est le renforcement des liens entre la rive droite et la rive gauche. Il est également important de bien faire ressortir l'identité de la Commune (cf. objectifs de développement).

Le périmètre du projet est précisé : le second axe irait jusqu'à l'école, au-delà du bâtiment de police. Avenue Montefiore, intégrer l'entrée du parc du Mary et la maison des jeunes. Il est aussi suggéré de faciliter la circulation des piétons et cyclistes de La Gombe, Evieux et Souverain Pré vers le centre (population qui se rend à l'Athénée).

Dans ce sens, des effets de porte sont proposés à différents endroits :

- Au niveau du pôle « bâtiment de police, ancienne gendarmerie, école Saint Michel », nœud routier
- A Evieux, au croisement avec *l'avenue des 3 Couronnes* (créer en outre, devant les bâtiments, un espace de végétation et un effet de couloir avec des arbres de plus en plus rapprochés induisant une sensation de vitesse et incitant à ralentir).
- *Rue de Bruxelles* au niveau du tournant

*Rue de Bruxelles*, une révision de la charte des carrières est suggérée.

Il est demandé d'insister sur le fleurissement du pont afin de renforcer les liens entre les deux rives : « Aménager le pont afin de redonner une plus grande place aux piétons et aux cyclistes *et au travers de fleurissement.* »

*Rue sous les roches* : certains proposent un sens unique mais il semble que ce ne soit pas possible. Il est suggéré d'y aménager une zone de rencontre où tous les usagers cohabitent.

*Avenue de la Station*, il est demandé de préciser qu'il faut veiller à résorber le désordre des terrasses (homogénéité du mobilier...), de veiller à placer des parkings à proximité des commerces (même 100 mètres sont parfois trop). L'éclairage est également important à prendre en compte.

Plusieurs participants estiment qu'il ne faut pas revoir tout l'agencement de *l'avenue de la Station* mais estiment toutefois qu'il faut l'aménager en respectant la situation existante en réfléchissant à l'organisation de la voirie. Pour plusieurs, il est plus convivial pour les piétons de circuler le long de l'Ourthe, comme actuellement.

Quelle que soit l'option choisie, il est proposé de phaser les travaux. Ce phasage pourrait permettre d'évaluer l'impact réel des aménagements et pourraient avoir une valeur test pour évaluer la pertinence de poursuivre les travaux dans un sens ou dans l'autre.

Les participants insistent sur la nécessité de réduire au maximum la durée des travaux afin de nuire le moins possible aux commerces (attention à laisser place pour le passage d'un bus).

Il existe déjà des places de stationnement à l'Escale il est donc suggéré de noter « Possibilité de parking *supplémentaire* aux abords de l'Escale ».

Concernant le RAVeL qui débouche *avenue des Trois couronnes*, il est demandé de préciser de « poursuivre le tracé *autonome* du RAVeL ».

La question du marché est évoquée: en 1985, le marché était installé *avenue de la Station* et fonctionnait bien. En 1993 il a été déplacé et est devenue plus « pauvre ». Les commerçants présents sont favorables à un retour du marché *avenue de la Station*. En conclusion, il faut tenir compte du marché, mais ce n'est pas l'idée maîtresse du projet. Il est certain que les aménagements ne doivent pas empêcher l'organisation du marché.

Le déplacement du tennis est évoqué. Pourquoi ne pas déplacer les terrains également le long du Hall omnisports, dans le cadre du pôle sportif ? Des contacts seront pris avec les responsables afin de réfléchir à la question.

Il est suggéré de (à noter dans les tâches à réaliser) :

- Réaliser une étude d'impact environnemental (veiller à la non imperméabilisation des sols...)
- Concernant la qualité du pont, le MET devrait la vérifier en 2009

La priorité est de demander une étude à Infrabel pour le passage à niveau.

*Proposition faite le 22/10/2008 : mise en valeur de la rivière d'un point de vue récréatif et sportif (cf. compte-rendu du 22/10/2008 relatif au pôle sportif)*

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion**

Aménagement d'un pôle sportif

**le 22 octobre 2008 à 14h30**

(Salle du Patro, Fontin)

---

Présents : Messieurs et Madame Paul Boulanger (Administration), Julien Broze (Administration), Lucien Carlier (CLDR), Léon Martin (Echevin), Philippe Peters (Gestionnaire hall omnisports), Dominique Ryckewaert (Administration)

Agents de développement : Sarah Beaufays et Marie-Françoise Gilis

Excusés : Messieurs et Mesdames Pierre Georis (CLDR), Christie Morreale (Echevine), Philippe Lamalle (CLDR), Denise Flagothier (CLDR), Claudine-Ruiz Charlier (CLDR), Philippe Hamoir (CLDR), Freddy Timmermans (CLDR).

Vincent Sampaoli (Infrasports) a été invité. Il n'est pas présent mais est joignable par téléphone pour toute question éventuelle.

**1. Contexte**

La réunion débute par un rappel quant au contexte de l'organisation de ces réunions : ce projet est la suite d'une consultation de la population et d'une réflexion menée avec les habitants de la Commune, les membres de la CLDR et des personnes ressources (Infrasports, Voies Hydrauliques...). Avant de transmettre ce projet à un bureau d'étude pour esquisses, les fiches projets du Lot 1 sont abordées une dernière fois afin d'affiner les fiches qui le nécessitent et d'y apporter un éclairage technique avec le personnel administratif notamment.

**2. Discussion sur le projet**

Le projet est présenté et les participants entament la discussion.

Le CPAS de Liège attend la visite de la Commune concernant les terrains qui seraient mis à disposition (bail emphytéotique ou cession).

Les élus se sont mis d'accord pour mettre la phase « techniques spéciales » (économies d'énergies, électricité, cogénération...) en œuvre avant approbation du PCDR.

Il est suggéré de contacter les responsables du tennis afin d'envisager leur installation également aux abords du hall omnisports (veiller au fait qu'ils sont situés en zone inondable, qu'ils auront certainement besoin d'avoir une cafétéria autonome). Infrasports et les Voies Hydrauliques sont également à contacter sur ce point. Les terrains de tennis sont actuellement situés sur des terrains communaux qui pourraient être utilisés pour la création de logements (plan d'ancrage communal).

Il est précisé qu'il faudra également une cafétéria indépendante pour le football. L'aménagement d'une salle de boxe et d'un cyber-sports espace dans la cafétéria actuelle, ne demandera pas beaucoup d'investissement. Il faut juste attendre qu'une nouvelle cafétéria soit aménagée pour libérer l'espace.

Au niveau du paragraphe « propriété de la fiche », il est demandé de préciser CPAS « de Liège ».

Au niveau du phasage du projet, une première phase serait les techniques spéciales, une deuxième, l'aménagement de la suite du bâtiment, une troisième, les abords et les terrains de football.

La mise en valeur de la rivière d'un point de vue récréatif et sportif est abordée par un participant afin :

- D'envisager des embarcadères et débarcadères à Esneux et Tilff notamment;
- De réaliser un barrage afin de pouvoir réaliser un plan d'eau aux abords du hall omnisports. D'autres participants se demandent si le classement de la Boucle de l'Ourthe permet de tels aménagements (ndlr : des contacts ont été pris avec les Voies hydrauliques qui ne sont pas favorables à ces aménagements étant donné qu'un barrage a été démolit il y a quelques années et que le canal de l'Ourthe a été remblayé, il est préférable de rendre le caractère naturel à la rivière.) ;
- A Hony, aménager un barrage;
- A Tilff, des aménagements pourraient également être prévus pour des pédalos, kayaks... (parcours de niveau athlétique).

Certains participants se demandent également si ce projet de plan d'eau aux abords du hall omnisports n'est pas incompatible avec le projet de liaison permettant d'accéder aux fours à chaux par l'arrière du Hall. Selon plusieurs participants, les deux projets ne sont pas incompatibles.

L'aménagement de la zone soulève, comme lors de la réunion relative à la fiche 4 (Revalorisation commerciale, touristique et fonctionnelle du centre d'Esneux), la question de l'emplacement du marché. Actuellement, il y a un problème pour l'accès des voitures au hall lors du marché. Pour certains participants, il serait préférable de déplacer le marché du côté de l'avenue de la Station. D'autres ne sont pas favorables à ce déplacement notamment à cause du problème des déchets (qui resteraient dans les buissons) ; ils estiment également que l'emplacement actuel permet aussi de maintenir 2 pôles commerciaux différents et que si Infrabel rogne l'avenue de la Station, il ne sera pas possible de laisser le marché à cet endroit. En outre, si le marché est déplacé actuellement vers la rue de la Station, il est nécessaire de fermer cette rue.

Comment savoir si c'est seulement l'impact du marché qui induit une diminution du chiffre d'affaire des commerçants? Il semble que cette diminution date de 1994, date à laquelle le marché a dû être déplacé. Certains estiment que c'est en installant le marché proche des commerçants et restaurateurs que les deux ont le plus de chances de fonctionner.

### **3. Conclusion**

En conclusion, il est donc décidé que le bureau d'étude intègre dans la fiche projet l'éventuel retour au centre d'Esneux du marché en tenant compte de la pré-esquisse d'Infrabel. La Commune prend contact avec Infrabel pour lui demander de réaliser l'étude (Ndlr : demande envoyée le 23 octobre : l'étude est attendue pour le 5 novembre.)

La réunion se clôture à 15h30.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion**

Bois des Chevreuils : Aménagement de convivialité et de mobilité

**le 22 octobre 2008 à 15h30**

(Salle du Patro, Fontin)

---

Présents : Messieurs et Madame Lucien Carlier (CLDR), Benoît Dupret (CLDR), Léon Martin (Echevin), Jacques Mullenders (CLDR), Anne Paquot (Eco-conseillère)

Agents de développement : Sarah Beaufays et Marie-Françoise Gilis

Excusés : Messieurs et Mesdames Denise Flagothier (CLDR), Pierre Georis (CLDR), Philippe Hamoir (CLDR), Philippe Lamalle (CLDR), Mélissa Magain (Administration), Claudine Ruiz-Charlier (CLDR), Freddy Timmermans (CLDR).

**1. Contexte**

La réunion débute par un rappel quant au contexte de l'organisation de ces réunions : ce projet est la suite d'une consultation de la population et d'une réflexion menée avec les habitants de la Commune, les membres de la CLDR et des personnes ressources. Avant de transmettre ce projet à un bureau d'étude pour esquisses, les fiches projets du Lot 1 sont abordées une dernière fois afin d'affiner les fiches projets qui le nécessitent et d'y apporter un éclairage technique avec le personnel administratif notamment.

**2. Discussion sur le projet**

Le projet est présenté et les participants entament la discussion.

Il conviendrait de réaliser un Schéma directeur pour la partie sociale du Bois des Chevreuils.

Des ajouts sont apportés à la fiche (en italique dans le texte) :

Description :

"Le projet concerne des aménagements de mobilité, de convivialité *et de gestion d'espaces forestiers* au Bois des Chevreuils." Il s'agit d'une mobilité piétonne et VTT.

....

- de remettre en état la drève Saint Lambert, chemin principal du Bois des Chevreuils, tout en lui conservant un caractère naturel (praticabilité...), *et réaliser une liaison de qualité avec le bois des Manants.*

...

A l'intérieur du lotissement

....

- *Réactualiser un réseau hiérarchisé de chemins et sentiers (car des privés se sont appropriés des chemins)*

Concernant les panneaux solaires, la précédente phrase est remplacée par " *Il est également souhaité une structure combinant des panneaux solaires avec des panneaux anti-bruit.*"

Statut au plan de secteur (modification en italique):

Zone d'espaces verts *soumis au régime forestier* et zone d'habitat

Tâches à réaliser (des tâches sont ajoutées en italique) :

- *Etablir un schéma directeur pour les 2 forêts sociales (Bois des Manants et Bois des Chevreuils)*
- *Réaliser un état des lieux des chemins existants, propriétés communales parfois accaparées*
- *réaliser une étude d'impact visuel relative aux panneaux solaires*
- *Sensibiliser les riverains – implication citoyenne*

Il est demandé d'organiser une réunion avec la DNF pour leur faire part du projet afin d'éviter de couper certains arbres avant que le Bureau d'étude n'ait fait son travail (ndlr : Madame Paquot a informé verbalement la DNF du projet et doit reprendre contact pour fixer une réunion prochainement avec le Comité de quartier).

La réunion se clôture à 16h05.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion**

Fontin : requalification du village et aménagements favorisant l'accessibilité de la cité du  
Hamay et permettant d'y développer du logement

**le 22 octobre 2008 à 16h**

**(Salle du Patro, Fontin)**

---

Présents : Messieurs et Mesdames Philippe Aterianus (CLDR), Hervé Bechoux (OAL), Lucien Carlier (CLDR), Philippe Detroz (Echevin), Benoît Dupret (CLDR), Cécile Grignet (OAL) Maryse Herman (OAL), Claude Levêque (Service des Travaux), Jean-Claude Livet (Comité de Quartier), Léon Martin (Echevin), Jacques Mullenders (CLDR), Anne Paquot (Eco-conseillère), Dominique Ryckewaert (Commune)

Agents de développement : Sarah Beaufays et Marie-Françoise Gilis

Excusés : Messieurs et Mesdames et Messieurs François Bellière (CLDR), Denise Flagothier (CLDR), Pierre Georis (CLDR), Philippe Hamoir (CLDR), Philippe Lamalle (CLDR), Mélissa Magain (Administration), Angélique Heim (Administration – Urbanisme), Claudine Ruiz-Charlier (CLDR), Freddy Timmermans (CLDR).

Marie De Selliers de Qualité Village Wallonie a été invitée. Elle n'est pas présente mais est joignable par téléphone pour toute question éventuelle.

**1. Contexte**

La réunion débute par un rappel quant au contexte de l'organisation de ces réunions : ce projet est la suite d'une consultation de la population et d'une réflexion menée avec les habitants de la Commune, les membres de la CLDR et des personnes ressources. Avant de transmettre ce projet à un bureau d'étude pour esquisses, les fiches projets du Lot 1 sont abordées une dernière fois afin d'affiner les fiches qui le nécessitent et d'y apporter un éclairage technique avec le personnel administratif notamment.

**2. Discussion sur le projet**

Le projet est présenté et les participants entament la discussion.

Un participant estime qu'il n'est pas nécessaire de réaliser un sentier passant derrière le cimetière (en outre, il faudrait l'éclairer) pour permettre aux enfants de se rendre à l'école si le *chemin de la Haze* est sécurisé. Il existe un plan d'alignement des deux côtés du *chemin de la Haze* et réaliser des accotements sera difficile. D'autres participants estiment que c'est dénaturer ce chemin si on doit lui enlever ses talus. En outre, le sentier est un raccourci pour les enfants de la cité. Il est proposé en conclusion de ce point de demander au bureau d'étude d'envisager la meilleure solution et de réaliser un plan de circulation. Il conviendrait aussi de veiller non seulement à la mobilité des piétons mais aussi des cyclistes pour se rendre à l'école.

Un participant rappelle qu'il faut aussi tenir compte des fêtes de village et que l'esquisse proposée par Qualité-Village-Wallonie ne permet plus cela. Certains participants avaient toutefois évoqué lors de la visite de terrain du mois de juin la possibilité d'organiser ces fêtes ailleurs (Place du Vieux Tilleul, par exemple).

Il est rappelé de veiller à l'égouttage lors de la création de la voirie.

Certains participants estiment qu'il faut également prendre en compte la *rue de la Fontaine* dans les aménagements car c'est une ligne droite où les automobilistes roulent souvent très vite.

Il est rappelé le souhait de mettre à jour à certains endroits le ruisseau qui a été enterré.

Ourthe-Amblève-Logement n'envisage pas le développement de logements sociaux supplémentaires à Fontin mais plutôt du logement privé (maximum 10 à 20 logements supplémentaires) en adéquation avec le plan de secteur et le RCU qui impose des parcelles de 1000m<sup>2</sup>, ce qui n'est pas en adéquation avec les revenus des personnes susceptibles d'acheter les parcelles. En outre, ce lieu n'est pas accessible d'un point de vue transports en commun et il vaut mieux veiller à diversifier la population. L'accessibilité via la création d'une nouvelle voirie est un plus pour les résidents de la cité et la vie au centre du village, il conviendra aussi de veiller à la sécurité des piétons.

Un participant attire l'attention sur le fait qu'il faudra tenir compte de l'impact que la nouvelle voirie pourra avoir sur le commerce de proximité existant à Fontin.

Des corrections sont apportées (en italique dans le texte) :

Dans la description du projet, ajouter "doit être réalisée". Dans la justification, avant dernier paragraphe, corriger *Ourthe-Amblève-Logement*. Dans les tâches à réaliser, ajouter "*Plan de circulation*".

La réunion se clôture à 16h45.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion**

Cortil : Aménagement d'un pavillon touristique

**le 22 octobre 2008 à 17h**

(Salle du Patro, Fontin)

---

Présents : Messieurs et Mesdames Philippe Aterianus (CLDR), Hervé Bechoux (OAL), Lucien Carlier (CLDR), Philippe Detroz (Echevin), Willy Duhaméau (RSIT), Benoît Dupret (CLDR), Pierre Franck (RSIT), Cécile Grignet (OAL) Maryse Herman (OAL), Claude Levêque (Service des Travaux), Léon Martin (Echevin), Jacques Mullenders (CLDR), Anne Paquot (Eco-conseillère), Dominique Ryckewaert (Commune), Marc Woillard (RSIT).

Agents de développement : Sarah Beaufays et Marie-Françoise Gilis

Excusés : Messieurs et Mesdames Denise Flagothier (CLDR), Pierre Georis (CLDR), Philippe Hamoir (CLDR), Philippe Lamalle (CLDR), Sandrine Micelli (Administration - Informatique, Tourisme, Patrimoine), Claudine Ruiz-Charlier (CLDR), Freddy Timmermans (CLDR).

**1. Contexte**

La réunion débute par un rappel quant au contexte de l'organisation de ces réunions : ce projet est la suite d'une consultation de la population et d'une réflexion menée avec les habitants de la Commune, les membres de la CLDR et des personnes ressources. Avant de transmettre ce projet à un bureau d'étude pour esquisses, les fiches projets du Lot 1 sont abordées une dernière fois afin d'affiner les fiches projets qui le nécessitent et d'y apporter un éclairage technique avec le personnel administratif notamment.

**2. Discussion sur le projet**

Le projet est présenté et les participants entament la discussion.

Au départ du projet, il s'agissait uniquement d'un pavillon touristique, mais ce lieu peut aussi être accessible aux habitants du quartier (comité, groupe folklorique les *D'joyeus djales di so Corti...*) moyennant une convention claire pour une bonne cohabitation (local disponible sous

réservation). La gestion du pavillon serait assurée par le Syndicat d'Initiative qui récupérerait les rentées.

Ourthe-Amblève-Logement est prêt à vendre le terrain de football (zone d'habitat différé) à la Commune. Il attend une demande du Collège.

Les barbecues sont à maintenir à l'emplacement actuel, pour éviter le bruit, les squats à proximité de la cité.

Il existe déjà un garage dans le quartier qui est destiné aux activités de La Teignouse et de l'Accueil Temps Libre, notamment.

La question de la dimension sportive est posée. Il existe des infrastructures qui sont abandonnées depuis un an et qui risquent de devenir un chancre si elles sont laissées telles quelles. Le terrain de football actuel doit-il rester? Y-a-t-il encore la place pour un terrain de football si un pavillon est réalisé? Des contacts avec les clubs de football de la Commune (Tilff, Esneux, Fontin) sont à prendre afin de voir s'il convient ou non de garder cette infrastructure.

Une aire de motor-homes est également envisagée mais celle-ci pourrait être aménagée dans le Parc Brunsode ou dans le Parc Saucy, près de la rivière et du centre commercial de Tilff.

Il faut également prendre en compte qu'un projet d'espace multisports est en cours pour le centre de la cité, sur l'ancien terrain de handball, ainsi qu'un espace couvert permettant aux jeunes de se rencontrer, deux espaces de pétanque, une balançoire, un banc...

La réunion se clôture à 17h50.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion**

ESNEUX (Entité) - Création d'un Eco-parc et d'un centre de connaissances et de sensibilisation à la construction durable

**le 23 octobre 2008 à 18h**

(Salle du Conseil, Aywaille)

---

Présents : Messieurs Daniel Defêchereux (CLDR), Michel Veillesse (Echevin), Anne Paquot (Eco-conseillère), Dominique Ryckewaert (Administration)

Agents de développement : Sarah Beaufays et Isabelle Laurent

Excusés : Mesdames et Messieurs Niels Duchesne (Mérytherm), Lucien Carlier (CLDR), Denise Flagothier (CLDR), Philippe Hamoir (CLDR), Philippe Lamalle (CLDR), Claudine Ruiz-Charlier (CLDR), Freddy Timmermans (CLDR)

**1. Introduction – Conférence**

La réunion débute par une conférence relative aux Groupements d'Employeurs : un outil innovant qui permet à des entreprises de se regrouper afin d'engager, ensemble, du personnel et de se le partager :

- Pour répondre à des besoins cycliques (saisons, mois, semaines, jours)
- Pour répondre à des besoins de compétence.

**2. Contexte**

Ensuite, les participants se réunissent pour aborder le projet de centre de connaissance et d'Eco-parc. Un rappel quant au contexte de l'organisation de ces réunions est réalisé : ce projet est la suite d'une consultation de la population et d'une réflexion menée avec les habitants de la Commune, les membres de la CLDR et des personnes ressources. Avant de transmettre ce projet à un bureau d'étude pour esquisses, les fiches projets du Lot 1 sont abordées une dernière fois afin d'affiner les fiches projets qui le nécessitent et d'y apporter un éclairage technique avec le personnel administratif notamment.

### **3. Discussion sur le projet**

Le projet est présenté et les participants entament la discussion.

Monsieur Defêchereux explique que le développement durable est source d'emplois notamment au niveau de l'artisanat (photovoltaïque, chaudières...). L'idée est de commencer rapidement le centre de connaissance qui serait la dynamique pour créer un éco-parc. Niels Duchesne (mail du 22/10/2008) propose le centre de compétence sur le terrain de Mérytherm.

Comme le rappelle Monsieur Defêchereux, un groupe de travail s'était réuni pour envisager les différentes possibilités d'implantation, leurs points forts et leurs points faibles. Actuellement, pour les participants, Méry semble le meilleur endroit : central, complément de Mérytherm et de l'asbl ExpositD, accessible en vélo, train, bus (moyens de locomotion « durables » - Niels Duchesne suggère dans son mail de noter cet élément dans la justification du projet). Beaugard sera identifié à Bonnelles et les remblais des Prés de Tilff ne doivent pas être envisagés pour ce projet car en fonction de la décision qui sera prise pour le pont, le remblai deviendrait un parking). En outre, Niels Duchesne, explique que le zoning du Monceau fait 65 ares, sans compter la superficie du parc artisanal actuel où il existe un turn over important ces dernières années ; les nouveaux arrivants pourraient se joindre au projet, l'enrichir et donc à terme, la surface sera plus étendue.

Niels Duchesne, dans son mail, évoque également quelques idées relatives à la description du projet :

- Il pense que le centre de connaissance doit aussi inclure les énergies renouvelables présentes sur la Commune grâce au bureau d'étude Mérytherm en Hydroélectricité mais aussi l'ULg et des indépendants en chauffages alternatifs (Technodel...)
- En plus de l'approche partenariale à créer au sein de l'Eco-parc, il propose de faire une grande place à l'apprentissage et au compagnonnage pour une transmission du savoir-faire artisanal et les liens intergénérationnels
- Il propose aussi un service en commun plus étendu : gestion financière des entités, approche commerciale groupée (présence sur des salons, foires...), création et entretien de sites internet par le même graphiste, co-voiturage pour venir et partir du site, achat groupé de fournitures... les participants à la réunion suggèrent aussi un employé qualité, un employé sécurité...

Pour les participants à la réunion, ce projet doit être lancé rapidement. Les priorités sont :

- Décision du Collège sur ce qu'il souhaite
- Achat du terrain
- Structuration d'une voirie (une servitude existe mais est à structurer)
- Consultation de la SPI+ pour voir si on veut faire des espaces

Une information est donnée concernant un projet d'EFT (Entreprise de formation par le travail) rentré par le CPAS pour développer les formations liées aux métiers du développement durable.

En outre, il est précisé qu'il existe un centre de formation au développement durable à Grâce Hollogne.

En fonction d'éléments recueillis auprès de personnes travaillant au Forem, un centre de compétence pourrait être envisagé dans la Commune d'Esneux, en partenariat avec le Forem.

Il est décidé de contacter dans un premier temps le cabinet Marcourt, le Forem et la SPI+, en collaboration avec le CPAS pour envisager les partenariats possibles.

Il est suggéré de demander au bureau d'étude qui se chargera de la fiche d'éventuellement mettre en exergue le meilleur endroit (bien qu'il semble pour les participants que ce soit Méry) et de lui demander une étude d'accessibilité (voir la structure du pont de Méry...).

La réunion se clôture à 20h30.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion**

*Tilff : aménagement d'un pôle touristique, en lien avec la fiche Valorisation du domaine  
Brunsode et alentours afin de favoriser l'accessibilité et de développer la convivialité*

**le 6 novembre 2008 à 15h30**

(Caves du Château Brunsode)

---

Présents : Messieurs et Madame Lucien Carlier, Benoît Dupret (CLDR), Willy Duhomeau (RSI Tilff), Pierre Franck (RSI Tilff), Pierre Georis (CLDR), Dominique Ryckewaert (Administration), Marc Woillard (RSI Tilff).

Agents de développement : Sarah Beaufays, Isabelle Laurent, Jacques Lilien (Directeur du GREOA)

Excusés : Messieurs et Mesdames Denise Flagothier (CLDR), Philippe Hamoir (CLDR), Philippe Lamalle (CLDR), Claudine Ruiz-Charlier (CLDR), Freddy Timmermans (CLDR).

**1. Contexte**

La réunion débute par un rappel quant au contexte de l'organisation de la réunion : le projet résulte d'une consultation de la population et d'une réflexion menée avec les habitants de la Commune, les membres de la CLDR et des personnes ressources. Ce projet a été classé en Lot 1. Les fiches projets du Lot 1 sont abordées une dernière fois avant transmission à un bureau d'étude pour esquisse, afin d'affiner les fiches projets qui le nécessitent et d'y apporter, le cas échéant, un éclairage technique (avec le personnel administratif communal notamment).

**2. Discussion sur le projet**

Des éléments nouveaux sont apportés. Le Collège communal a marqué sa volonté pour passer la fiche 12B « Valorisation du domaine Brunsode et alentours afin de favoriser l'accessibilité et de développer la convivialité » de lot 2 en lot 1 étant donné la solution qui serait privilégiée pour le pont de Tilff. Il est alors proposé, de rassembler la fiche 12A et 12B, pour plus de cohérence, et d'ajouter à la description de la fiche 12A un troisième point visant à revoir la signalisation et l'accessibilité du domaine. Une demande est faite afin de signaler rapidement le « château » Brunsode.

En outre, le projet Maya prévu initialement à Remouchamps a finalement été refusé par le Collège communal d'Aywaille. La Commune a donc pris contact avec la société Maya qui a marqué un intérêt pour Esneux. Ils devraient recontacter la Commune dans les prochains jours. Pour les participants, le domaine Brunsode ne semble pas adéquat pour le conditionnement du miel. Ils attendent les propositions de Maya avant de poursuivre la réflexion.

Pour la rénovation du Musée de l'Abeille, il est suggéré d'être attentif aux personnes à Mobilité réduites (PMR) et de réaliser un bilan énergétique. Au niveau de la rubrique « création d'emploi envisagée », il est suggéré de remplacer les informations indiquées et de noter qu'un emploi communal pourrait être créé.

En ce qui concerne l'affectation à donner après la restauration des dépendances du château, plusieurs éléments sont mis en avant :

- Pour les musées, veiller à l'animation (espace approximatif à prévoir : 80m<sup>2</sup>) et plutôt parler de « synergies » que de liens à développer avec l'Abbaye de Brialmont ;
- L'Office du Tourisme ne serait pas idéalement situé au domaine Brunsode car trop peu visible ;
- Dans le centre apicole, prévoir un espace d'extraction (80m<sup>2</sup>) et un espace plus ludique (80m<sup>2</sup>) qui pourra également servir de salle polyvalente pour les comités et associations de Tilff qui sont en demande de petits locaux ;
- La fiche 12A n'est peut-être pas l'endroit où mentionner le projet d'élevage de l'abeille noire. Il est suggéré de le laisser là, en attente d'une meilleure solution.

Pour la gestion du lieu, il conviendra d'envisager une participation financière des utilisateurs afin que la Commune rentre dans ses frais (chauffage, électricité...).

Il faut également tenir compte dans l'aménagement du domaine de l'installation prochaine d'une crèche passive entre le camping et l'école maternelle.

En outre, une aire de motor-home est envisagée dans le domaine Brunsode à moyen terme dans le cadre du projet SIAM. La plupart des participants estiment que cette aire serait mieux située au Parc Saucy où de nombreux motor-homes font déjà halte (plus sécurisé car proche de l'habitat, mieux situé pour l'égouttage, l'électricité, proximité des commerces...).

La réunion se clôture à 16h30.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion**

Création d'un Office du tourisme afin de dynamiser ce secteur

**le 6 novembre 2008 à 16h30**

(Caves du Château Brunsode)

---

Présents : Messieurs et Madame Jacques Bourdouxhe (RSI Esneux), Lucien Carlier (CLDR), Benoît Dupret (CLDR), Elisée Chardome (RSI Esneux), Willy Duhameau (RSI Tilff), Pierre Franck (RSI Tilff), Pierre Georis (CLDR), Guy Heller (RSI Esneux), Marie-Claire Modave (RSI Esneux), Dominique Ryckewaert (Administration), Philippe Spineux (RSI Esneux), Josette Verjus (RSI Esneux), Marc Woillard (RSI Tilff)

Agents de développement : Sarah Beaufays et Isabelle Laurent, Jacques Lilien (Directeur)

Excusés : Messieurs et Mesdames Denise Flagothier (CLDR), Philippe Hamoir (CLDR), Laura IKER (Bourgmestre et Présidente de la CLDR), Philippe Lamalle (CLDR), Claudine Ruiz-Charlier (CLDR), Freddy Timmermans (CLDR).

**1. Contexte**

La réunion débute par un rappel quant au contexte de l'organisation de la réunion : le projet résulte d'une consultation de la population et d'une réflexion menée avec les habitants de la Commune, les membres de la CLDR et des personnes ressources. Ce projet a été classé en Lot 1. Les fiches projets du Lot 1 sont abordées une dernière fois avant transmission à un bureau d'étude pour esquisse, afin d'affiner les fiches projets qui le nécessitent et d'y apporter, le cas échéant, un éclairage technique (avec le personnel administratif communal notamment).

**2. Discussion sur le projet**

Les participants sont informés que le Collège communal a donné son accord de principe pour la création d'un Office du Tourisme communal. Ce point est inscrit au Conseil du 26.11.2008 (*ndlr : point reporté au Conseil du 04.12.2008*). La première étape proposée est d'installer l'Office du Tourisme sur la place du Roi Albert dans un bâtiment provisoire (chalet en bois ou autre à déterminer : à l'endroit du fromager dont les bâtiments devraient prochainement être démolis, château brunsode...). Il sera ouvert minimum 100 jours par an et 4 heures par jour.

Le rôle majeur de l'Office de Tourisme sera de réfléchir à une stratégie touristique globale pour la Commune, en collaboration avec les Syndicats d'Initiative qui resteront bien entendu des acteurs à part entière de la dynamisation du tourisme sur le territoire communal : s'organiser ensemble pour offrir la plus large plage horaire, créer un comité d'accompagnement pour optimiser les moyens ... Monsieur Lilien explique par exemple que si la plaquette patrimoine sur les artistes d'Esneux avait été programmée à l'avance, les frais auraient pu faire l'objet d'une demande de subvention. Il conviendra de trouver le personnel adéquat pour l'emploi qui sera créé.

Dans un deuxième temps, il conviendra de réfléchir à installer l'Office du Tourisme dans un bâtiment approprié, facilement accessible, visible, proche du centre et de l'autoroute. Le choix proposé par la Bourgmestre et relayé par Dominique Ryckewaert serait de le placer à Tilff. Comme il en a été question lors de la réunion relative au domaine Brunsode, celui-ci est trop peu visible pour accueillir durablement l'Office du Tourisme. Il conviendrait donc de réfléchir à un endroit plus approprié.

Certains lieux ont été proposés lors de la consultation de la population pour installer l'Office du Tourisme mais aucun ne semble adéquat.

En outre, la signalisation globale à Tilff est à revoir (Bibliothèque, Château, Musée, Prés de Tilff...) ainsi qu'à Esneux. Il existe des subsides allant de 60 à 80%. Pour le surplus, il est également signalé que des fonds sont encore disponibles via l'asbl Tarpan (environ 25.000 €).

La réunion se clôture à 17h30.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion**

Réunion de synthèse suite aux réunions d'octobre 2008

**le 6 novembre 2008 à 20h**

(Escale)

---

Présents : Messieurs et Madame Philippe Aterianus (CLDR), Christian Akkermans (CLDR), François Bellière (CLDR), Paul Boulanger (Administration), Lucien Carlier (CLDR), Daniel Defechereux (CLDR), Philippe Detroz (CLDR), Benoît Dupret (CLDR), Pierre Georis (CLDR), Pierre Jeghers (CLDR), Jacques Mullenders (CLDR), Dominique Ryckewaert (Administration), David Winand (CLDR)

Agents de développement : Sarah Beaufays et Isabelle Laurent

Excusés : Messieurs et Mesdames Astrid Backes, Benoît Wathieu, Isabelle Poussart

**1. Contexte**

Comme certains l'avaient souhaité lors de la dernière CLDR, plusieurs réunions ont été organisées afin d'approfondir les fiches projets du Lot 1 et d'y apporter un éclairage technique avant de les transmettre au bureau d'études qui sera chargé de réaliser les esquisses.

Afin de répondre au mieux à cette demande, plusieurs réunions ont été organisées en octobre. Cette réunion supplémentaire a été organisée afin de réaliser une synthèse et de permettre à tous d'apporter des éléments constructifs visant à renforcer les projets.

Les comptes rendus des réunions précédentes ont été envoyés en préparation à la réunion. Celui des réunions de l'après-midi relatif aux fiches suivantes est réalisé en séance :

- *Tilff : aménagement d'un pôle touristique, en lien avec la fiche Valorisation du domaine Brunsode et alentours afin de favoriser l'accessibilité et de développer la convivialité ;*
- *Création d'un Office du tourisme afin de dynamiser ce secteur.*

Les agents de développement exposent pour chaque fiche les modifications et ajouts proposés lors des dernières réunions (21/10/2008, 22/10/2008, 23/10/2008, 6/11/2008). Vous trouverez ci-dessous les remarques émises par les participants.

## **2. Discussion sur les fiches**

### **Esneux : revalorisation commerciale, touristique et fonctionnelle du centre**

Les deux priorités définies lors de la réunion du 21 octobre étaient les suivantes :

- étude Infrabel relative au passage à niveau (la Commune attend l'étude qui était prévue pour le 5 novembre) ;
- révision de la charte des carrières (à étudier).

Les participants à la réunion mentionnent l'importance de mettre en évidence la ligne directrice du projet : renforcer les liaisons entre la rive gauche et la rive droite.

Il est proposé de parler davantage des aménagements du *quartier* de l'avenue de la Station pour ne pas réduire ceux-ci à la voirie.

Les participants estiment qu'il est important de transmettre au bureau d'étude la philosophie de l'ensemble des fiches et de lui remettre le tableau reprenant les défis et objectifs de développement.

Au niveau du périmètre, préciser qu'il s'agit d'aller jusqu'à l'école *Saint Michel*.

La question se pose de savoir s'il faut vraiment créer un site propre pour le RAVeL. Les participants proposent plutôt de *réfléchir à la lisibilité du RAVeL*. Pour eux, il y a un risque de gâcher le long de l'Ourthe en créant une voirie propre. Il n'est pas nécessaire de multiplier les voiries mais guider les promeneurs du RAVeL leur semble plus intéressant.

Certains participants craignent les effets de porte sur les voiries d'accès principal. Il est donc convenu qu'ils soient adaptés à chaque endroit et qu'ils soient davantage visuels que physiques.

Mr Detroz précise que le MET ne devrait pas seulement vérifier le pont en 2009 mais qu'il est aussi prévu qu'il le remette en état.

### **Esneux : aménagement d'un pôle sportif**

Des éléments nouveaux ont été suggérés lors des dernières réunions. Tout d'abord, certains ont proposé de demander l'avis du club de tennis situé rive gauche quant à un éventuel déplacement dans le cadre du pôle sportif. Celui-ci a en effet le souhait de s'agrandir et serait éventuellement prêt à déménager rive droite. Cependant, il est important de tenir compte du fait qu'il souhaite conserver des terrains en cendrée et que les terrains proposés sont situés en zone d'aléa d'inondation élevé. En outre, tout comme le football, le tennis a pour souhait de conserver une cafétéria indépendante (rentrées pour le club, convivialité du club...). Il est donc proposé que le bureau désigné étudie le projet en tenant compte de ces éléments tout en sachant qu'il ne sera pas possible de réaliser 3 cafétérias indépendantes. Par contre, il serait possible de réfléchir à un système de gestion et d'organisation de l'espace qui conviendrait aux différents clubs.

Ensuite, Monsieur Boulanger explique le souhait de la Bourgmestre de mettre la rivière en valeur. Il est proposé notamment de créer un barrage permettant la réalisation d'un plan d'eau (équivalent au lac de Warfaz) au niveau des prairies du CPAS de Liège.

Le projet concerne Esneux, les abords du pôle, mais aussi plus largement l'ensemble du cours d'eau. Il y aurait des possibilités de réanimer la navigation sur l'Ourthe via des embarcadères et débarcadères et, en plus de plans d'eau à créer à Esneux ou Tilff, il y aurait la possibilité de rendre certains parcours plus difficiles par des enrochements pour des parcours plus sinueux, par exemple d'Evieux jusqu'à Devant Rosière. Le barrage de Tilff pourrait également être contourné pour réaliser un parcours depuis la rue Fond du Moulin jusqu'à la passerelle.

Les réactions relatives à ce nouvel élément sont diverses. Certains estiment que deux types de tourisme vont se côtoyer : le tourisme vert et le tourisme sportif. Or, ces types de tourisme sont quelque peu contradictoires. Il est vrai que pour l'HoReCA ce type de projet ne peut être que positif. Certains amateurs de sports estiment que c'est une bonne idée mais qu'il ne faut pas que l'Ourthe devienne une autoroute bien qu'il existe toutefois des règlementations qui pourraient être appliquées. Les participants insistent sur le fait qu'il faut continuellement veiller à respecter la philosophie générale du PCDR (défis et objectifs de développement) et notamment respecter l'Ourthe et la boucle qui est classée. Plusieurs participants estiment qu'il ne faut pas bousculer le paysage.

Monsieur Carlier estime qu'un plan d'eau en aval du pont d'Esneux pourrait être dommageable mais par contre, il existe au Coleu (aval du barrage d'Hony) un vaste endroit pour y faire une réserve d'eau (derrière le camping).

Les participants suggèrent de réaliser une fiche propre aux activités récréatives et de loisirs sur la rivière et d'inscrire un lien vers cette nouvelle fiche dans la fiche relative au pôle sportif. « *Une réflexion sera menée dans le cadre de ...* ».

### **Bois des Chevreuils : Aménagement de convivialité et de mobilité**

Monsieur Mullenders commente la proposition d'ajouter dans la description du projet la *gestion d'espaces forestiers* : il faut que la Commune définisse de nouveaux critères de gestion, surtout dans la partie boisée à la limite avec Beaufays. La DNF a marqué des arbres, dans sa gestion forestière. Or, le Bois des Chevreuils est une forêt récréative. La gestion serait donc davantage à envisager dans ce sens. Il serait plus opportun pour les habitants de couper les arbres autour de la mare, par exemple.

Monsieur Detroz explique que la Commune a renégocié le cahier des charges afin d'intégrer l'aspect social de la forêt mais il n'y a pas encore eu de précisions pour des endroits bien délimités.

Monsieur Bellière suggère de noter dans la fiche l'intégration de la Drève Saint Lambert et sa prolongation dans le Bois de Sainval à l'atlas des chemins vicinaux.

### **Fontin : requalification du village et aménagements favorisant l'accessibilité de la cité du Hamay et permettant d'y développer du logement**

Les propositions de précisions apportées lors de la réunion du 22 octobre sont énoncées par les agents de développement. En ce qui concerne la sécurité aux abords de l'école et sur les voies d'accès, les avis étaient partagés. Les agents de développement suggèrent donc de laisser les deux propositions dans la fiche projet afin que le bureau d'étude réfléchisse à la

meilleure solution possible : *aménagement d'un sentier passant à l'arrière du cimetière et/ou sécurisation du chemin de la Haze.*

A ce sujet, Monsieur Bellière reprecise que la chemin de la Haze est frappé d'un plan d'alignement. Il serait désagréable pour les riverains d'être expropriés mais l'intérêt général passe avant les intérêts particuliers. Il faut en tous cas un endroit sécurisé pour déposer les enfants et ceux qui vont à l'école à pied doivent avoir l'espace nécessaire pour se rendre à l'école.

Dominique Ryckewaert informe que la fiche de Fontin a été retenue par le Collège comme fiche à transmettre aux bureaux d'étude consultés pour procéder à la sélection.

En ce qui concerne la création de la voirie, deux opportunités sont mentionnées en réunion:

- Emprunter le chemin qui descend dans le bois
- Rejoindre la rue des Vignobles pour ne pas créer un carrefour

### **Cortil : Aménagement d'un pavillon touristique**

Les agents de développement expliquent que la dimension touristique prévue au départ est élargie puisque le bâtiment peut aussi être accessible aux habitants du quartier. Dans ce sens, le titre de la fiche est modifié. Le titre *Aménagement d'un pavillon de convivialité* est proposé.

En ce qui concerne la dimension sportive, la question se posait de savoir si elle devait être conservée. Des contacts ont été pris avec les clubs de football de la Commune et seul le club de Tilff serait peut-être intéressé pour conserver le terrain mais a priori il estimait qu'il y avait trop d'investissements à réaliser pour le rendre opérationnel. Il doit rappeler les agents de développement après passage sur place. Monsieur Detroz rappelle qu'il n'était pas envisagé de conserver de grandes infrastructures sportives à cet endroit mais le minimum.

Il est reprecisé qu'Ourthe-Amblève-Logement, propriétaire du terrain, est prêt à le vendre à la Commune : il attend une offre du Collège.

### **Création d'un Eco-parc et d'un centre de connaissances et de sensibilisation à la construction durable**

Les agents de développement expliquent les éléments proposés à intégrer dans la fiche projet suite à la réunion du 23 octobre.

Les participants préfèrent ne pas noter dans la fiche projet pour le moment la notion d'apprentissage et de compagnonnage.

En outre, pour les participants, Beauregard ne doit pas être rejeté et doit aussi être étudié par le bureau d'étude bien que Méry soit l'endroit le plus intéressant a priori.

### **Tilff : aménagement d'un pôle touristique, en lien avec la fiche Valorisation du domaine Brunsode et alentours afin de favoriser l'accessibilité et de développer la convivialité**

La synthèse de la réunion est réalisée en séance (cf. compte rendu du 6/11/2008 à 15h30). Il est proposé de joindre les fiches 12A et 12B étant donné que le Collège a souhaité faire passer la fiche 12B en Lot1.

Il est important de demander au bureau d'étude de réfléchir à une solution au carrefour de l'entrée du château et de la rue du Chera dans le cadre de l'aménagement des accès au domaine.

### **Création d'un Office du Tourisme.**

La synthèse de la réunion est réalisée en séance (cf. compte rendu du 6/11/2008 à 16h30). Concernant la proposition temporaire d'aménager l'Office du Tourisme dans un chalet en bois, il est proposé de réfléchir à une solution alternative.

### **3. Conclusion**

Les fiches vont être finalisées par les agents de développement en fonction des différentes réunions, puis envoyées au Collège. Après passage en Collège, elles seront éventuellement modifiées puis renvoyées aux membres de la CLDR environ 8 jours avant la prochaine CLDR qui visera à valider les fiches projets du Lot1 pour les transmettre au bureau d'étude qui devrait être désigné d'ici le 5 décembre 2008.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion  
Sous-groupe CLDR : *Communication***

**Jeudi 8 janvier 2009  
(Escale, Avenue de la Station à 4130 Esneux)**

**Présents:**

*Messieurs* Philippe ATERIANUS, Daniel DEFECHEREUX, Benoît DUPRET, Alfred FROMENT, Philippe HAMOIR, Jacques MULLENDERS, Robert PEETERS  
*Agent de développement du GREOA* : Sarah BEAUFAYS

La réunion débute à 20h00.

**Objectif :**

Réfléchir aux questions suivantes : Comment communiquer sur l'Opération de Développement Rural et le PCDR ? A qui ? Par quel canal ? Quel contenu ? Quand ?

Un schéma de communication est ébauché :

<i>Cible</i>	<i>Canal</i>	<i>Contenu</i>	<i>Quand ?</i>
Habitants de la Commune	Bulletin communal	Tronc Commun : <i>Synthèse pédagogique*</i>	Cette information devrait être prête pour l'approbation du PCDR par le Conseil communal.
Associations, comités	Toutes boîtes avec pub > gratuit	Texte plus court** pour l'ensemble de la population	
Instances communales	Office du Tourisme et Syndicats d'Initiative		
Personnes concernées par un projet spécifique	Internet : site communal...		
5 axes : 5 cibles différentes pour les inciter à « faire quelque chose »	Comités, associations culturelles...  Livret remis aux nouveaux habitants		

Afin de réaliser la synthèse pédagogique\*, Monsieur Froment propose de sortir le Lot 0 du tableau de synthèse A3 (PCDR ESN/GREOA/1décembre 2008/Document de Travail) et de reprendre 3 projets mettant davantage en évidence l'aspect rural. Ces projets feraient chacun l'objet d'une planche :

Planche 1 : Le PCDR (schéma distribué en réunion)

Planche 2 : Présentation du projet Forêt sociale (schéma distribué en réunion)

Planche 3 : Présentation du projet Mobilité douce (schéma distribué en réunion)

Planche 4 : Présentation du projet Boucle de l'Ourthe

Planche 5 : Adaptation du tableau de synthèse A3 (mise en page, suppression de la colonne de gauche, mise en évidence des objectifs prioritaires pour chaque projet via un dégradé...)

En outre, Monsieur Froment propose d'aborder dans la synthèse pédagogique les points suivants :

- Pourquoi la Commune s'est-elle engagée dans un PCDR ?
- Qu'est ce que le Développement Rural ?
- Synthétiser le diagnostic
- Synthétiser la consultation citoyenne
- Intégrer la carte des projets

Monsieur Aterianus attire l'attention du groupe sur le fait que, pour les instances, un dossier est intéressant à réaliser. Par contre, pour la population, il serait plus opportun de penser à un texte plus court\*\*. Il propose aux participants de rédiger sur une feuille A4 ce qu'ils ont envie de communiquer sur le PCDR.

Les membres du groupe proposent de commencer à travailler sur les planches. De là, ils estiment qu'il sera plus facile de rédiger un document plus court, davantage accessible pour l'ensemble de la population.

Les planches seraient à réaliser en format html afin de faciliter ensuite leur mise en ligne sur Internet. Madame Beaufays voit avec le service graphique du GREOA ce qu'il est possible de faire et quels sont les moyens disponibles. Monsieur Froment est proposé comme responsable du groupe. Il est demandé qu'une proposition soit envoyée aux membres du sous-groupe préalablement à la prochaine réunion programmée le *12 février 2009 à 20h à l'Escale (salle 1)*.

#### Divers :

Le souhait de disposer des rapports de la CLDR plus rapidement après les réunions est formulé (idéalement, dans les 5 jours).

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

**COMMUNE D'ESNEUX**

**PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la réunion  
Sous-groupe CLDR : *Communication***

**Jeudi 12 février 2009  
(Escale, Avenue de la Station à 4130 Esneux)**

---

**Présents:**

*Messieurs* Daniel DEFECHEREUX, Alfred FROMENT, Philippe HAMOIR, Jacques MULLENDERS, Robert PEETERS

*Agent de développement du GREOA* : Sarah BEAUFAYS

**Excusés :**

*Monsieur* Philippe ATERIANUS

La réunion débute à 20h00.

Monsieur Froment et Madame Beaufays présentent les différentes planches du projet de synthèse du PCDR.

Planche 1 : Monsieur Froment propose une introduction relative aux éléments liés à l'histoire du développement rural et aux différents lots (lots subsidiés et lot non subsidié, le lot 0, qui montre la dynamique communale).

Des suggestions sont proposées pour les différentes planches. Elles seront intégrées à la réflexion pour la poursuite du travail.

Il est proposé de se revoir avant la prochaine CLDR, afin de pouvoir présenter l'avancement du projet à l'assemblée.

La réunion se clôture à 22h05.

## Suite de l'opération de développement rural

La population esneutoise a participé activement et en nombre aux différentes réunions organisées depuis février 2006 dans le cadre de l'Opération de Développement Rural. Les dernières rencontres, qui se sont tenues d'octobre à novembre 2007 ont donné l'occasion aux citoyens de s'exprimer sur différents projets, visant à améliorer leur cadre et qualité de vie.

Voici quelques thèmes et projets dont il fut question :

- Aménagement au Hall Omnisports d'Esneux et alentours (terrain de football, piste d'athlétisme...);
- Aménagement du centre d'Esneux;
- Aménagement de l'Escale et de ses environs;
- Amélioration de la diffusion de l'information et des outils interactifs de communication;
- Renforcement du maillage intervillages en faveur d'une mobilité douce (PICverts, RAVeL, liaison Fontin-centre d'Esneux, Rochers de Fêchereux...);
- Valorisation du petit patrimoine;
- Valorisation du patrimoine bâti (châteaux, maisons...);
- Aménagement de logements "intergénérationnels",...

Rappelons par ailleurs que certains projets ou actions peuvent être réalisés rapidement par la Commune, les associations, les citoyens (c'est ce que l'on appelle le Lot 0). D'autres projets, de plus grande ampleur et demandant davantage d'investissements s'intégreront au Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et

pourront recevoir un subside de la Région wallonne allant jusqu'à 80%.

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR), organe représentatif de la population, s'est déjà réunie à deux reprises. Après une réunion qui a donné l'occasion aux membres d'établir un premier contact, une deuxième réunion a été organisée afin d'entamer, sur la base de différents outils et notamment d'un diagnostic de la Commune, une réflexion sur les objectifs de développement. Cette analyse se poursuivra lors des prochaines réunions et permettra ensuite d'affiner les propositions de projets émises par la population.

La participation citoyenne est au cœur du processus, n'hésitez donc pas à transmettre vos avis et vos idées par téléphone, courrier ou e-mail et à visiter le site Internet [www.pcdr.be](http://www.pcdr.be). Nous ne manquerons pas de vous informer sur la suite du processus.

N'hésitez pas également à contacter les agents de développement qui accompagnent la Commune dans cette démarche.

Sarah BEAUFAYS, Isabelle LAURENT

### **GREOA-Service PCDR**

Place de Chézy 1, 4920 HARZE  
Tél. : 04.384.67.88 – Fax : 04.384.74.37  
[pcdr.esneux@ourthe-ambieve.be](mailto:pcdr.esneux@ourthe-ambieve.be)  
[www.pcdr.be](http://www.pcdr.be)

## Bulletin communal

(Juin 2008)

### Lot O : des réalisations suite aux demandes de la population

Le Lot O reprend les actions réalisées ou entamées suite aux souhaits des habitants, depuis le début de l'Opération de Développement Rural. Diverses concrétisations ont été menées par la Commune mais aussi par des associations ou des groupements de citoyens. Elles sont le signe d'une vie communale et associative dynamique, à l'écoute des Esneutois. Nous souhaitons vous proposer désormais, dans le Bulletin communal, le suivi des actions réalisées. En voici quelques-unes :

- La Commune a passé une convention avec la société Charve, spécialisée dans l'organisation des marchés publics, afin d'améliorer la qualité du marché d'Esneux et d'augmenter l'attractivité de celui de Tilff, souhaits formulés par les citoyens lors des réunions de consultation. La première foire horticole de la vallée de l'Ourthe-Amblève a également été organisée le 18 mai dernier à Esneux. Cette initiative, outre le but de loisir et de découverte, avait pour objectif de motiver la population à fleurir la Commune.



- Différentes manifestations touristiques et festives fédérant les acteurs locaux sont organisées. La deuxième promenade gourmande a eu lieu le 1er juin et était organisée par l'Administration Communale, le Royal Syndicat d'Initiative de Tilff, l'Association des Commerçants de Tilff et l'Association Culturelle Tilffoise. La Commune participe en outre à l'opération

Week-ends Wallonie Bienvenue qui se déroulera les 11 et 12 octobre 2008.

- La Commission des seniors a pris son essor depuis 2007. Une grande fête des seniors a été organisée à leur intention en décembre 2007 et une visite de l'association «Les Territoires de la Mémoire» a été programmée. Celle-ci a débouché sur un partenariat avec l'Athénée d'Esneux. En octobre 2008, une visite des camps de Buchenwald et Dora sera organisée avec les seniors, les élèves, les enseignants et les Territoires de la Mémoire. Toutes ces actions contribuent à renforcer les relations intergénérationnelles et la convivialité dans la Commune.
- Une commission «taxi social» s'est également développée au sein du groupe plénier des seniors. Ce sous-groupe travaille en collaboration avec le CPAS sur le développement d'un service bénévole d'accompagnement des aînés. Une demande de subvention a été introduite auprès de la Région wallonne pour participer à la journée nationale de la mobilité le 21 septembre 2008.

Beaucoup d'autres actions ont encore été menées, vous les retrouverez dans les prochains bulletins communaux.

Prochainement, la CLDR se penchera encore sur d'autres projets à approfondir. De nouveaux projets peuvent également encore être proposés. Les données recueillies seront ensuite transmises à un Bureau d'Etude qui se chargera de réaliser des esquisses plus ou moins précises en fonction de la priorité qui sera donnée aux projets.

La participation citoyenne est au cœur du processus, n'hésitez donc pas à transmettre aux agents de développement vos avis et vos idées par téléphone, courrier ou courriel. Nous ne manquerons pas de vous informer sur la suite du processus.

#### **GREOA-Service PCDR**

Place de Chézy 1, 4920 HARZE

Tél. : 04.384.67.88 – Fax : 04.384.74.37

pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be

www.pcdr.be

# PCDR

## Les défis à relever par la Commune dans les années à venir...



Le développement rural, c'est l'amélioration du cadre et de la qualité de vie de tous les habitants de la Commune. Le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) se base sur la participation citoyenne pour mettre en place des projets à court, moyen ou long terme. Il constitue une véritable stratégie globale de développement communal cohérente, réfléchie et établie pour 10 ans. Les membres de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), organe consultatif et représentatif de l'ensemble de la population, ont mené une réflexion approfondie sur l'identité et sur l'avenir de la Commune. Ils se sont réunis à plusieurs reprises ces derniers mois afin d'actualiser les défis et les objectifs de développement formulés précédemment en Groupes de Travail. C'est ainsi qu'ils ont formulé un super défi, des défis et des objectifs qui constituent la stratégie de développement pour la Commune. Le super défi qui a été défini comme suit «*Promouvoir l'identité de la Commune comme référence d'un développement durable*» est accompagné d'une phrase énonçant l'identité de la Commune «*Un cadre préservé au fil de l'Ourthe*».

Les cinq défis identifiés sont les suivants :

- Préserver les spécificités du cadre de vie communal ;
- Favoriser une politique de développement économique adaptée aux spécificités du territoire ;
- Développer la participation citoyenne dans la vie sociale, associative, culturelle et sportive ;
- Améliorer la qualité des services et aides aux citoyens ;
- Améliorer la mobilité et veiller à la sécurité dans la Commune ;

Une fois les défis et objectifs de développement définis, les membres de la CLDR ont entamé le travail sur les fiches-projets. Les projets qui seront retenus dans le PCDR contribueront à atteindre les objectifs et les défis identifiés. Afin d'affiner les propositions de projets, les membres de la CLDR ont participé à des visites de terrain à Esneux, Tilff, Fontin, Méry... Ces visites de terrain ont permis d'actualiser les fiches-projets proposées dans les Groupes de Travail et de nouvelles fiches-projets ont vu le jour. L'élaboration des fiches-projets est toujours en cours et vous serez tenus informés de la suite prochainement.

Nous vous informons également que la version actualisée de l'étude socio-économique est consultable sur le site [www.pcdr.be](http://www.pcdr.be) ou sur simple demande à la Commune.

La participation citoyenne est au cœur du processus, n'hésitez donc pas à contacter les agents de développement par téléphone, courrier ou e-mail pour tout complément d'informations.

### **Echevine en charge du développement rural**

Laura Iker  
Tél. : 04.358.60.28  
Courriel : [laura.iker@spge.be](mailto:laura.iker@spge.be)

### **Les agents de développement**

Sarah BEAUFAYS  
Isabelle LAURENT  
Marie-Françoise GILIS

### **GREOA-Service PCDR**

Place de Chézy 1  
4920 HARZE  
Tél. : 04.384.6788 – Fax : 04.384.74.37  
Courriel : [pcdr.esneux@ourthe-ambieve.be](mailto:pcdr.esneux@ourthe-ambieve.be)  
[www.pcdr.be](http://www.pcdr.be)

# La réflexion sur les projets se poursuit

Nouvelles de l'Opération de Développement Rural (ODR)...

Pour rappel, celle-ci vise à améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants de la Commune. De nombreuses rencontres d'information et de consultation citoyennes ont déjà été organisées. La Commission Locale de Développement Rural (CLDR), organe consultatif et représentatif de l'ensemble de la population, continue à suivre le processus et poursuit le travail d'approfondissement des différents projets proposés suite à la consultation de la population. Un bureau d'études a été désigné fin 2008 afin de travailler sur les esquisses de projets.

Une fois ceux-ci validés par la CLDR, ils seront intégrés dans le Programme Communal de Développement Rural (PCDR), document stratégique établi pour les 10 années suivant son approbation par le Gouvernement wallon. Les projets seront encore retravaillés ultérieurement, avant leur mise en œuvre et l'établissement de plans définitifs.

N'hésitez pas à contacter les agents de développement par téléphone, courrier ou courriel pour tout complément d'informations. Vous trouverez également des informations sur le site Internet [www.pcdr.be](http://www.pcdr.be).

**Echevine en charge du développement rural**

Laura Iker  
Tél. : 04.390.93.22  
Courriel : [laura.iker@spge.be](mailto:laura.iker@spge.be)

**Les agents de développement**

Sarah BEAUFAYS  
Isabelle LAURENT  
Marie-Françoise GILIS

GREOA-Service PCDR  
Place de Chézy 1  
4920 HARZE

Tél. : 04.384.67.88 - Fax : 04.384.74.37  
Courriel : [pcdr.esneux@ourthe-ambieve.be](mailto:pcdr.esneux@ourthe-ambieve.be)  
<http://www.pcdr.be>

## **Bulletin Communal**

(juin 2009)

### **PCDR**

#### **Des nouvelles de l'Opération de Développement Rural (ODR)...**

Suite à la consultation de la population organisée depuis 2006, le Bureau d'études (Association momentanée Serexhe-Lacasse-Montfort) a été désigné pour matérialiser les idées de projets émises par les habitants puis validées en Commission Locale de Développement rural (CLDR), organe consultatif et représentatif de l'ensemble de la population. Le Bureau d'études a présenté ses premières esquisses à la CLDR ce 4 mai 2009. Celles-ci permettront de tracer les lignes directrices des projets qui seront encore soumis à la population avant leur mise en œuvre et l'élaboration des plans définitifs.

A titre d'exemple, voici quelques projets qui ont été présentés :

- Fontin : requalification du village et aménagement favorisant l'accessibilité de la cité du Hamay et permettant d'y développer du logement ;
- Esneux : revalorisation commerciale, touristique et fonctionnelle du centre ;
- Tilff : aménagement d'un pôle touristique au domaine Brunsode ;
- Bois des chevreuils : aménagements de convivialité, de mobilité et de gestion d'espaces forestiers ;
- Cortil : aménagement d'un pavillon de convivialité et de barbecues ;
- Montfort : création d'un espace pour les jeunes ;
- ...

Il est important de rappeler que tous ces projets visent à atteindre des objectifs clairement identifiés dont le principal est de promouvoir l'identité de la Commune comme référence d'un développement durable.

D'autres projets sont encore en cours de réflexion et seront intégrés au document final afin de pouvoir bénéficier de subsides de la Région wallonne pouvant aller jusqu'à 80%.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter les agents de développement du GREOA par téléphone, courrier ou courriel. Vous trouverez également des informations sur le site internet [www.pcdr.be](http://www.pcdr.be).

#### **Echevine en charge du développement rural**

Laura IKER

Tél. : 04 380 93 22 – Courriel : [laura.iker@spge.be](mailto:laura.iker@spge.be)

#### **Les agents de développement**

Sarah BEAUFAYS

Isabelle LAURENT

Marie-Françoise GILLIS

GREOA-Service PCDR

Place de Chézy 1 – 4920 HARZE

Tél. : 04 384 67 88 - Fax : 04 384 74 37

Courriel : [pcdr.esneux@ourthe-ambieve.be](mailto:pcdr.esneux@ourthe-ambieve.be)

<http://www.pcdr.be>

# PCDR

## Programme communal de développement rural (PCDR) Des esquisses sont proposées...

L'Opération de Développement Rural (ODR), qui a débuté en 2006 sur la commune d'Esneux, vise à améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants de l'entité. De nombreuses rencontres d'information et de consultation citoyennes ont été organisées.

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR), organe consultatif et représentatif de l'ensemble de la population, poursuit sa réflexion sur les projets proposés suite à la consultation des habitants. Les projets nécessitant une esquisse pour la rentrée du dossier à la Région wallonne ont été transmis au Bureau d'études désigné par

la Commune (Association momentanée Serexhe-Lacasse-Montfort). Celui-ci a présenté ses propositions les 4 mai, 7 juillet et 19 août 2009 à la CLDR. Voici la liste des projets actuellement retenus par la CLDR.

L'ensemble des projets retenus visent à atteindre les objectifs de développement identifiés pour la Commune avec la population et les membres de la CLDR. Ils sont répartis en fonction de leur étalement dans le temps. Ce classement peut encore être soumis à modification d'ici l'approbation du PCDR par la CLDR puis par le Conseil communal.

LOT 1
ESNEUX (Entité) : Création d'un Eco-parc et d'un centre de connaissances et de sensibilisation à la construction durable
ESNEUX (Entité) : Création d'un Office du Tourisme et aménagement d'un bâtiment d'accueil afin de dynamiser ce secteur (partie en Lot o)
ESNEUX : Revalorisation commerciale, touristique et fonctionnelle du centre d'Esneux
ESNEUX : Aménagement d'un pôle sportif (partie en Lot o)
FONTIN : Aménagement du village favorisant la convivialité et l'accessibilité de la cité Hamay afin d'y développer du logement
TILFF : Aménagement d'un pôle touristique au domaine Brunsode (partie en Lot o)
BOIS DES CHEVREUILS : Aménagements de convivialité, de mobilité et gestion d'espaces forestiers
CORTIL : Aménagement d'un pavillon de convivialité et de barbecues
LOT 2
ESNEUX (Entité) : Renforcement du maillage inter villages en faveur d'une mobilité douce et d'un tourisme doux
ESNEUX : Réalisation de la phase II de l'Escale
MERY : Aménagements favorisant les déplacements multimodaux place de la gare et alentours
MONTFORT : Création d'un espace pour les jeunes
LOT 3
ESNEUX (Entité) : Acquisition de bâtiments intéressants à préserver afin de valoriser le patrimoine bâti
ESNEUX (Entité) : Création de logements
ESNEUX (Entité) : Création d'un gîte à thème et promotion d'un tourisme doux et social
ESNEUX (Entité) : Production d'énergies nouvelles
ESNEUX (Quartier du Mont) : Aménagements visant à développer la convivialité et à améliorer la mobilité dans l'ancien centre d'Esneux, en lien avec le centre commercial et touristique actuel
HONY-MERY : Aménagement d'une maison de village afin de renforcer la cohésion sociale, en articulation avec le Plan Habitat Permanent

**Lexique :**

Le **Lot 1** représente l'ensemble des projets à entamer dans les 1 à 3 ans suivant l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon.

Le **Lot 2** représente l'ensemble des projets à entamer dans les 3 à 6 ans suivant l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon.

Le **Lot 3** représente l'ensemble des projets à entamer dans les 6 à 9 ans suivant l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon.

**De nombreux projets évoqués par la population lors des réunions de consultation ont déjà été réalisés. Il s'agit du Lot o.**

**Echevine en charge du développement rural**

Laura IKER  
Tél.: 04.380.93.22 – Courriel : laura.iker@spge.be

**Les agents de développement**

Sarah BEAUFAYS  
Isabelle LAURENT  
Marie-Françoise GILIS

**GREOA-Service PCDR**

Place de Chézy 1  
4920 HARZE  
Tél. : 04.384.67.88  
Courriel : pcdr.esneux@ourthe-ambleve.be  
<http://www.pcdr.be>

## Les Annonces Ourthe-Ambève

(23 septembre 2009)

### ESNEUX

---

#### **Présentation du projet de PCDR à la CLDR et à la population**

Une Opération de Développement Rural (ODR) a été lancée en 2006 dans la commune d'Esneux. De nombreuses rencontres citoyennes ont été organisées dans ce cadre : réunions d'information et de consultation, réunions visant à identifier les objectifs de développement pour la Commune, réunions de réflexion sur les projets à développer dans les 10 années à venir... Après les rencontres citoyennes, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), organe représentatif de la population, a pris le relais et la population a été informée du suivi des travaux par le Bulletin communal, le site [www.pcdr.be](http://www.pcdr.be)...

L'objectif de l'Opération de Développement Rural est d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants de la Commune, en développant des actions et projets répondant aux besoins réels des habitants, et cela dans tous les domaines relatifs à la vie communale (environnement, économie, social...). Certains projets sont subsidiables jusqu'à 80 % par la Région wallonne.

Une grande étape de ce processus est en train de se clôturer, à savoir la rédaction d'un document reprenant notamment

les résultats de la participation citoyenne, les projets à développer dans la Commune, toutes les actions déjà mises en œuvre... Ce document stratégique s'intitule le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Les membres de la CLDR ainsi que tous les Esneutois sont invités à la présentation de ce projet de PCDR le mardi 6 octobre 2009 à 19H30 à l'Escale (avenue de la Station, 80 à Esneux).

Le document sera ensuite consultable sur le site [www.pcdr.be](http://www.pcdr.be) et à l'Administration communale du 12 au 18 octobre 2009.

Après soumission du projet, pour approbation, à la CLDR, puis au Conseil communal, il sera transmis à la Région wallonne également pour approbation. Les premiers projets feront alors l'objet d'une réflexion approfondie, à nouveau en concertation avec les habitants, et pourront enfin se concrétiser!

Pour tous renseignements :

Agents de développement  
GREOA asbl - Service PCDR  
[pcdr.esneux@ourthe-ambève.be](mailto:pcdr.esneux@ourthe-ambève.be)  
- [www.pcdr.be](http://www.pcdr.be) - tél. 04 384 67  
88 - fax 04 384 74 37 39\_509\_2009



# Opération de Développement Rural

Présentation du projet de Programme  
Communal de Développement Rural

(résultats des consultations citoyennes organisées  
dans le cadre du PCDR depuis 2006, projets pour la Commune...)

**Mardi 6 octobre 2009**

**19h30 à l'Escale**

(avenue de la Station, 80)

**INFO :**

[www.pcdr.be](http://www.pcdr.be)

GREOA : 04 384 67 88



RÉGION WALLONNE



OURTHE  
AMBLEVE  
— GREOA —



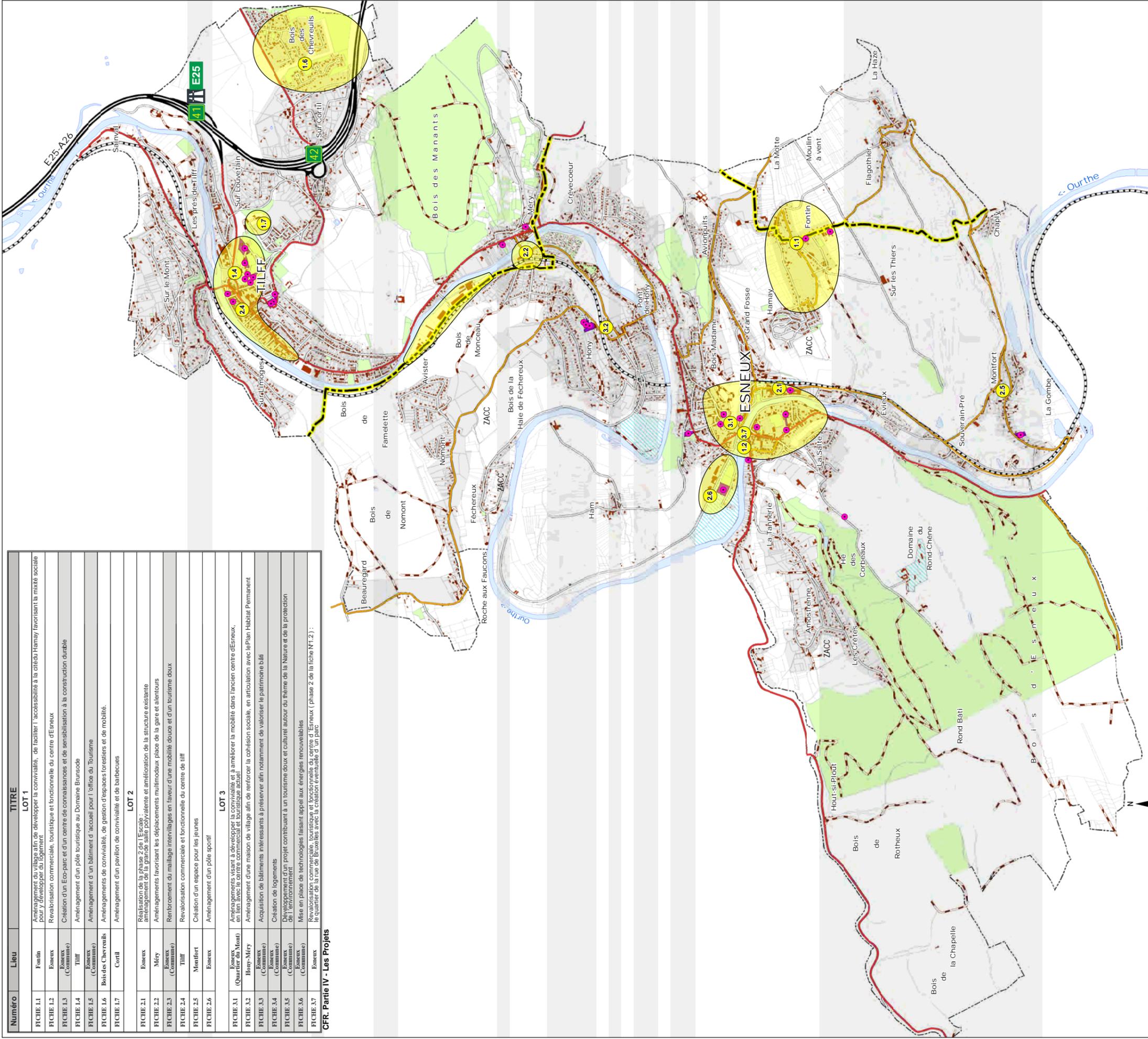
ESNEUX

## **ANNEXE PARTIE 4**



Numéro	Lieu	TITRE
<b>LOT 1</b>		
FIGHE 1.1	Fontin	Aménagement du village afin de développer la convivialité, de faciliter l'accessibilité à la cité du Hamay favorisant la mixité sociale pour y développer du logement.
FIGHE 1.2	Esneux	Revalorisation commerciale, touristique et fonctionnelle du centre d'Esneux
FIGHE 1.3	Esneux (Commune)	Création d'un Eco-parc et d'un centre de connaissances et de sensibilisation à la construction durable
FIGHE 1.4	Tilff	Aménagement d'un pôle touristique au Domaine Brunsode
FIGHE 1.5	Esneux (Commune)	Aménagement d'un bâtiment d'accueil pour l'Office du Tourisme
FIGHE 1.6	Bois des Chevreuils	Aménagements de convivialité, de gestion d'espaces forestiers et de mobilité.
FIGHE 1.7	Corail	Aménagement d'un pavillon de convivialité et de barbecues
<b>LOT 2</b>		
FIGHE 2.1	Esneux	Réalisation de la phase 2 de l'Escale : aménagement de la grande salle polyvalente et amélioration de la structure existante
FIGHE 2.2	Méry	Aménagements favorisant les déplacements multimodaux place de la gare et alentours
FIGHE 2.3	Esneux (Commune)	Renforcement du maillage intervillages en faveur d'une mobilité douce et d'un tourisme doux
FIGHE 2.4	Tilff	Revalorisation commerciale et fonctionnelle du centre de Tilff
FIGHE 2.5	Montfort	Création d'un espace pour les jeunes
FIGHE 2.6	Esneux	Aménagement d'un pôle sportif
<b>LOT 3</b>		
FIGHE 3.1	Esneux (Quartier du Mont)	Aménagements visant à développer la convivialité et à améliorer la mobilité dans l'ancien centre d'Esneux.
FIGHE 3.2	Hony-Méry	Aménagement d'une maison de village afin de renforcer la cohésion sociale, en articulation avec le Plan Habitat Permanent
FIGHE 3.3	Esneux (Commune)	Acquisition de bâtiments intéressants à préserver afin notamment de valoriser le patrimoine bâti
FIGHE 3.4	Esneux (Commune)	Création de logements
FIGHE 3.5	Esneux (Commune)	Développement d'un projet contribuant à un tourisme doux et culturel autour du thème de la Nature et de la protection de l'environnement
FIGHE 3.6	Esneux (Commune)	Mise en place de technologies faisant appel aux énergies renouvelables
FIGHE 3.7	Esneux	Revalorisation commerciale, touristique et fonctionnelle du centre d'Esneux (phase 2 de la fiche N°1.2) : le quartier de la rue de Bruxelles avec la création éventuelle d'un parc.

CFR. Partie IV - Les Projets



INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL  
NATIONAL GEOGRAPHISCH INSTITUUT

**Légende**

- Projets** (1) Localisation et identification des projets
- Cadastré**
- Parcelaire
  - Propriété communale
  - Bâti
  - Propriété immobilière communale
- Zone urbanisable**
- Zone d'habitat (art.26 et 27)
  - Zone d'aménagement communal concerté (art. 33)
  - Zone de services publics et d'équipements communautaires (art. 28)
- Infrastructure de transport**
- Infrastructure routière E25 - A26
  - Route régionale
  - Route de liaison
  - Route communale
  - Route locale
  - Ligne SNCB
- Cours d'eau - Plan d'eau**
- Limite communale
  - Limite des anciennes communes
- Origine de l'information**
- IGN 42.55 - 42.65 - 48/11 - 402 n (2003)
  - Plan de services publics (2008)
  - Plan de Localisation Informatisé (V06-2008)
  - Administration communale



**Auteur de projet :**

Groupement Régional Economique Ourthe-Ambleve (GREOA) asbl  
Place de Chézy, 1, 4920 Harzé - AYWAILLE  
Tél.04 384 67 88 - Fax 04 384 74 37  
@mail: greoa@ourthe-ambleve.be

PROVINCE DE LIEGE  
**COMMUNE D'ESNEUX**  
PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL

**7 - Les projets**

Octobre 2009

Par le Conseil communal  
Le .....

PCDR approuvé  
Par la Région wallonne  
Le .....

Le Secrétaire communal

La Bourgmestre

Le Ministre





# **SYNTHESE DU PCDR**

**Réalisée par la CLDR, avec l'aide du GREOA**



## L'ODR implique :

- Une participation active de la population
- Des réponses aux besoins et aux souhaits de la Commune et des habitants
- Une stratégie de développement et un plan d'actions concrètes à l'horizon des dix prochaines années
- Des projets pouvant être financés par la Région wallonne (jusqu'à 80%)
- La réalisation d'un document appelé Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

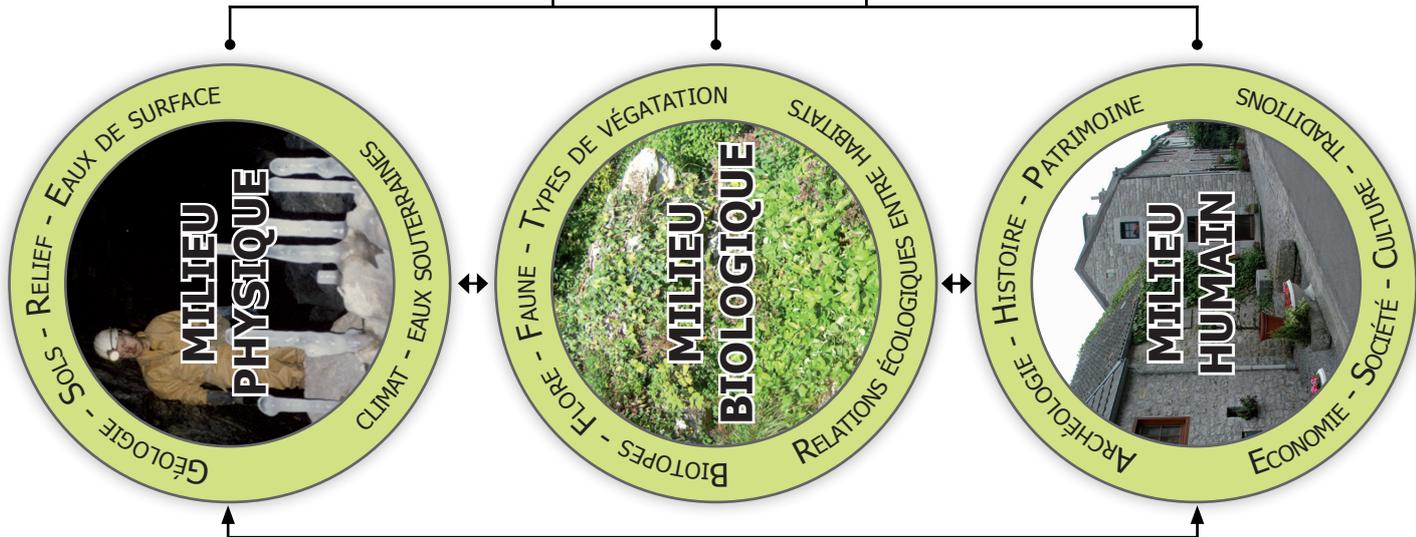


## Les étapes de l'ODR

<b>Mise en route</b>	<p>Conseil communal : décision d'entamer une ODR et désignation du <i>Groupement Régional Economique Ourthe-Ambève</i> (GREOA) pour accompagner la Commune et réaliser le PCDR (2004)</p> <p>Réalisation de l'étude socio-économique par le GREOA sur base des études existantes (début effectif 2004-2005)</p>
<b>Phase d'élaboration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Information de la population sur le processus et premières réflexions communes (dès février 2006)</li> <li>• Création de groupes de travail par thème et/ou par village (2007)</li> <li>• Mise en place de la <i>Commission Locale de Développement Rural</i> (CLDR) (septembre 2007)</li> <li>• Structuration des objectifs de développement et des projets (2008)</li> <li>• Intervention d'un Bureau d'études pour préciser le contenu des projets (estimation budgétaire et esquisse)</li> </ul>
<b>Phase administrative</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approbation du PCDR par le Conseil communal (2009)</li> <li>• Avis de la <i>Commission Régionale d'Aménagement du Territoire</i> (CRAT) (2010)</li> <li>• Arrêté du Gouvernement wallon approuvant le programme et négociation d'une première convention avec le Ministre compétent (2010)</li> </ul>
<b>Phase d'exécution</b>	Réalisation graduelle des projets (2010-2020)



Les caractéristiques du milieu naturel (milieu physique + milieu biologique) en interactions avec le milieu humain permettent de cerner **l'Identité communale**.



L'Identité communale s'exprime concrètement au travers de deux grandes composantes essentielles pour les habitants : **le cadre de vie et les conditions de vie.**

## CARTE D'IDENTITÉ

Population : 13.065 (2008)

Superficie : 3.404 ha

Surface boisée importante : 1641 ha (dont 488 ha de bois communaux)

Surface agricole : 807 ha

Lieux de vie : 24 villages, hameaux, lotissements

Périmètres d'Intérêt Paysager : 710 ha

Patrimoine : 21 sites et monuments classés, plus de 500 arbres remarquables. Grand site de la Boucle de l'Ourthe avec le label « patrimoine exceptionnel de la Région wallonne ». 695 ha en zones Natura 2000 (BE33015, BE33014)

1 autoroute, 5 nationales, 2 lignes de chemin de fer, 4 arrêts SNCB, 4 lignes TEC, RAVeL, circuits balisés Tarpan  
Bourg à périphérie rurale résidentielle (GEVERU, 1991)

## ATOUTS ET FAIBLESSES

Poumon vert en périphérie liégeoise.

Patrimoine naturel riche avec principalement l'Ourthe et la forêt.

Ourthe (23 km), axe structurant fort du territoire communal.

Patrimoine bâti intéressant.

Pression urbaine liée à la proximité de Liège et du domaine universitaire du Sart Tilman.

Commune intermédiaire, coincée entre l'urbanisation de l'ancien bassin liégeois et les communes rurales qui vivent actuellement une forte augmentation de leur parc immobilier en l'absence d'une réelle politique de la ville.

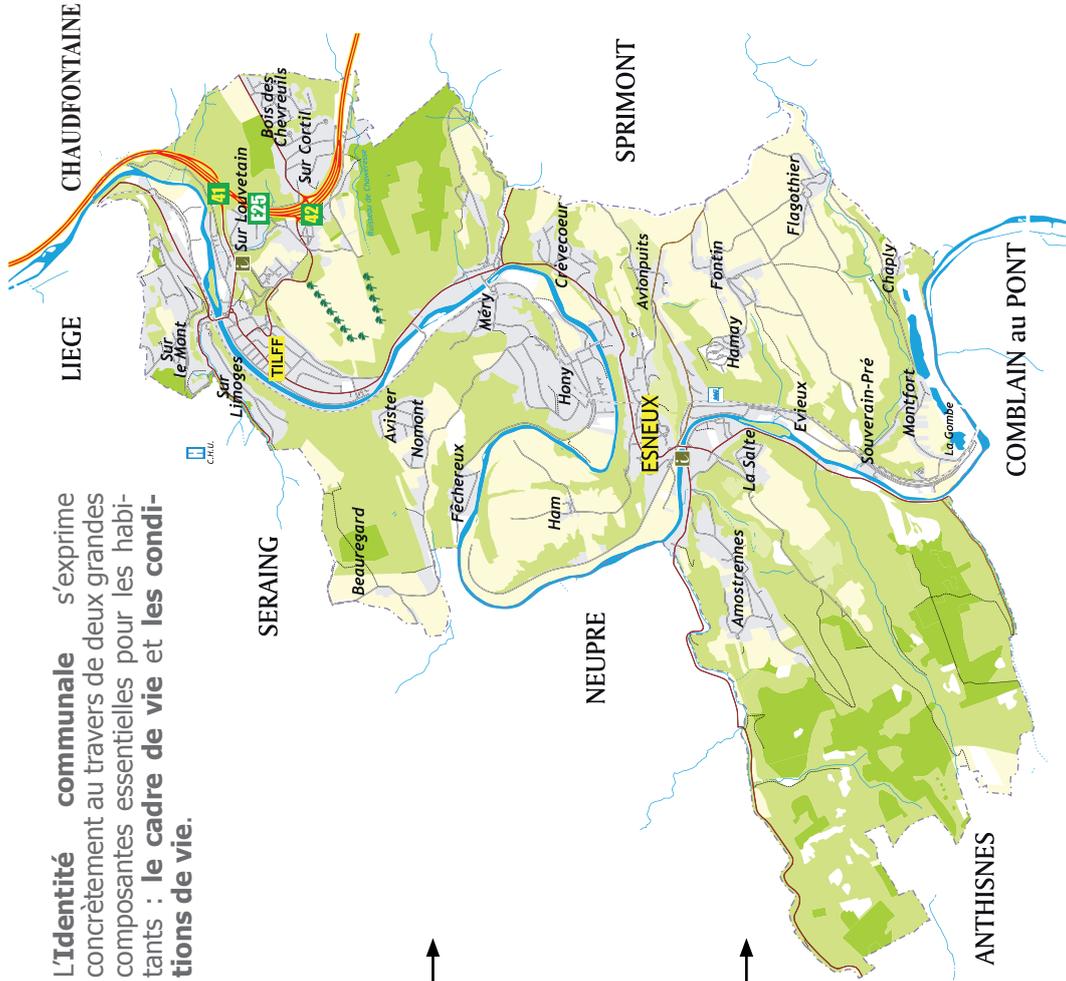
Population à fort « turn over » ; beaucoup de nouveaux habitants à accueillir et à intégrer.

Composante rurale encore bien marquée (agriculture, forêt) mais « sous pression » par l'extension des lotissements.

Aléas liés au milieu physique : zones inondables, eaux de ruissellement, terrains instables.

Fusion administrative des communes d'Esneux et Tilff en 1976 :

- Logique géographique : même vallée de l'Ourthe
- Réalité historique : long passé séparé (Esneux – Duché du Limbourg/Tilff – Principauté de Liège).

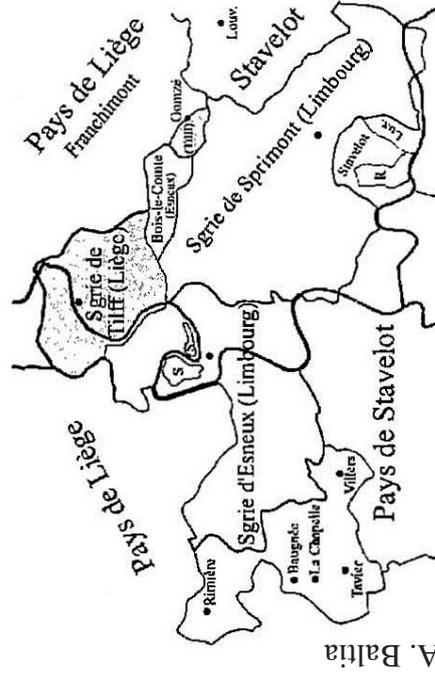


L'identité est le fil rouge choisi pour l'élaboration du PCDR

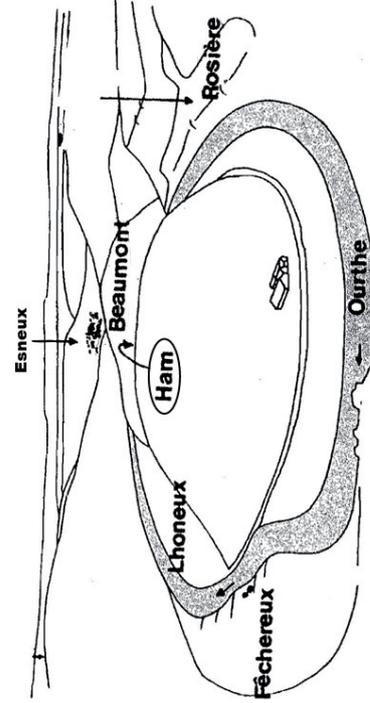
L'IDENTITÉ s'exprime lorsque nous donnons du sens à un lieu, un territoire, ici, notre Commune.

L'IDENTITÉ est basée sur...

...l'histoire et l'évolution du territoire,



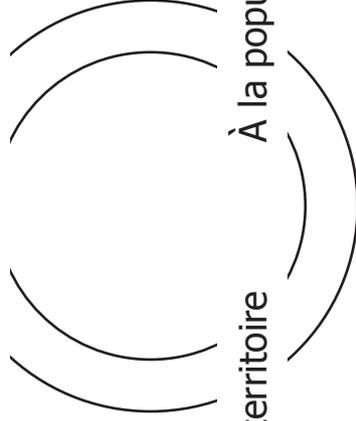
...les particularités d'un espace géographique,



...les caractéristiques des habitants et leur vécu.

L'IDENTITÉ EST LIÉE

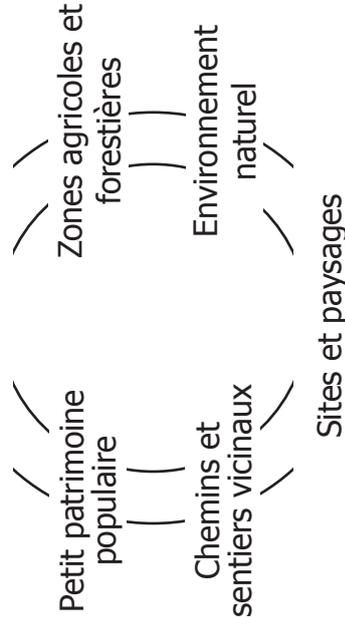
À l'histoire



Au territoire À la population

À Esneux, la RURALITÉ est une composante importante de l'IDENTITÉ

Bâti traditionnel



L'IDENTITÉ COMMUNALE

Un slogan pour Esneux ?

« Un cadre préservé au fil de l'Ourthe »

« Ce qui fait le charme de la commune d'Esneux, c'est son cadre naturel. On notera le rôle important joué par la vallée de l'Ourthe. Celle-ci se présente comme l'épine dorsale du territoire communal. Ses versants boisés forment un écrin de verdure qui entoure les villages de Tiff et Esneux. C'est une étape particulièrement agréable aux portes de Liège. Ses sites enchanteurs, ses points de vue merveilleux, ses hameaux pittoresques ont attiré dès la fin du XIXème siècle les visiteurs et les touristes. »

(D'après: Esneux, Horeca et Tourisme 2008)



L'IDENTITÉ, LE PATRIMOINE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

L'identité comporte une notion patrimoniale. Le patrimoine, ce sont les valeurs du passé importantes pour l'avenir. Les valeurs liées au patrimoine (naturelles, culturelles, sociales) sont contenues dans l'identité. Elles donnent sens, cohérence et perspective dans une démarche de PCDR. Un développement est dit durable lorsqu'il se veut responsable pour les générations futures. Le PCDR, par sa démarche ascendante, vise à favoriser l'émergence de projets citoyens. Il constitue une remarquable opportunité pour dessiner les lignes de force d'une stratégie communale basée sur une vision claire de ce que l'on veut et d'où on veut aller.

Le tableau de la page suivante résume le projet de développement élaboré au départ de l'analyse des spécificités de l'identité communale et de la concertation citoyenne.



A l'issue des réunions et concertations, du travail des groupes thématiques et de la CLDR, il se dégage une stratégie de développement communal. Le tableau illustre le caractère **global** (tous les aspects sont rencontrés) et **intégré** (qui colle au contexte local) de la démarche.

L'Identité est la base du sentiment d'appartenance de la population à une collectivité locale

Promouvoir l'identité de la Commune comme référence d'un développement durable					
Super-défi	A. Améliorer les spécificités du cadre de vie communal	B. Favoriser une politique de développement économique adaptée aux spécificités du territoire	C. Développer la participation citoyenne dans la vie sociale, associative, culturelle et sportive	D. Améliorer la qualité des services et aides aux citoyens	E. Améliorer la mobilité et veiller à la sécurité dans la Commune
<b>Défis</b> <i>Niveau stratégique (long terme)</i> <b>Objectifs</b> <i>Niveau tactique (thèmes d'action)</i>	1. Impliquer la population dans des actions respectueuses de son cadre de vie 2. Promouvoir le volet social des bois communaux 3. Favoriser les habitats naturels et les relations écologiques 4. Valoriser les sites paysagers reconnus 5. Améliorer la cohérence urbanistique des zones bâties et commerciales 6. Protéger et valoriser le patrimoine bâti	1. Dynamiser un tourisme vert et culturel 2. Valoriser les filières énergies renouvelables et éco-construction 3. Aider à l'installation et au maintien d'activités artisanales et commerciales 4. Soutenir l'agriculture et sa diversification	1. Aménager des infrastructures de qualité 2. Créer un cadre qui permet à la population de s'impliquer activement dans le mode de gestion des infrastructures 3. Améliorer l'information vers le citoyen 4. Développer les réseaux locaux et supra-locaux	1. Renforcer l'encadrement des enfants et des jeunes 2. Améliorer l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) aux services et aux infrastructures 3. Favoriser l'accès à des logements de qualité pour le plus grand nombre 4. Améliorer l'information sur les services et aides 5. Améliorer les services d'aides aux seniors	1. Favoriser la mobilité douce intra-communale 2. Développer des solutions alternatives à l'utilisation individuelle de la voiture 3. Créer et améliorer les infrastructures
<b>Projets</b> <i>Niveau opérationnel</i>	Un projet peut répondre à plusieurs défis et objectifs. Il comporte alors une dimension transversale qui renforce le caractère intégré de la démarche. Les projets se divisent en 3 groupes, appelés Lots 1 - 2 - 3, d'après leur programmation dans le temps. (Il existe également un Lot 0 - cfr planche n°10)				

Sensibiliser  
 Informer  
 Responsabiliser  
*Niveau communication*

Le sentiment d'appartenance renforcé

L'identité réappropriée



## FONTIN

Lot 1

### Aménagement du village afin de développer la convivialité et de faciliter l'accessibilité de la cité du Hamay pour y développer du logement favorisant la mixité sociale

Le projet consiste à valoriser ce village typique et à le rendre plus convivial, le projet est complété par la création d'une voirie afin de désenclaver la cité du Hamay et de désengorger le centre de Fontin.

Principaux objectifs rencontrés (cf p. 5) : **A5 (cohérence urbanistique) + E3 (infrastructures de mobilité) + D3 (logements)**



## ESNEUX

Lot 1

### Revalorisation commerciale, touristique et fonctionnelle du centre d'Esneux

Requalification des lieux axée essentiellement sur les usagers doux et la mise en valeur du patrimoine local (Ourthe...) en renforçant les liaisons entre la rive gauche et la rive droite.

Principaux objectifs rencontrés : **A5 (cohérence urbanistique) + B3 (activités artisanales et commerciales) + B1 (tourisme vert et culturel)...**



## ENTITÉ

Lot 1

### Création d'un Eco-parc et d'un centre de connaissances et de sensibilisation à la construction durable

Le Centre de connaissances est pensé comme préalable à un véritable Eco-parc accueillant PME, TPE, artisans, géré de manière écologique et développant des services aux entreprises.

Principaux objectifs rencontrés : **B2 (énergies renouvelables et éco-construction) + B3 (activités artisanales et commerciales)...**



## TILFF

Lot 1

### Aménagement d'un pôle touristique au domaine Brunsoode

Rénovation du musée de l'Abeille, création d'un centre apicole et d'un espace muséal relatif à la vie communale, révision de l'accès au domaine et de son aménagement dans une logique de cohérence globale et de liaison avec le versant boisé.

Principaux objectifs rencontrés : **B1 (tourisme vert et culturel) + A5 (cohérence urbanistique)...**



ESNEUX

## ENTITÉ

Lot 1

### Aménagement d'un bâtiment d'accueil pour l'Office du Tourisme

Son rôle sera de mettre en place une stratégie touristique globale pour la Commune, en collaboration avec les Syndicats d'initiative d'Esneux et de Tilff.

Principaux objectifs rencontrés : **B1 (tourisme vert et culturel)**



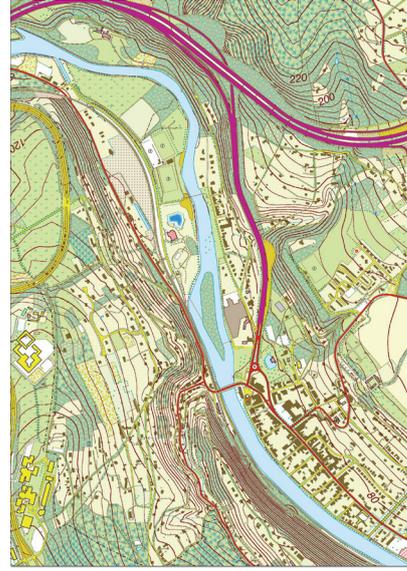
## BOIS DES CHEVREUILS

Lot 1

### Aménagements de convivialité, gestion d'espaces forestiers et mobilité

Ce projet consiste à valoriser et à rendre convivial le cadre boisé, notamment en remettant en état la drève Saint Lambert, en aménageant des zones humides et en améliorant l'accès au bois des Manants.

Principaux objectifs rencontrés : **A2 (volet social des bois communaux) + A5 (cohérence urbanistique)...**



## CORTIL

Lot 1

### Aménagement d'un pavillon de convivialité et de barbecues

Ce projet est destiné aux habitants ainsi qu'aux touristes. La gestion du pavillon sera assurée par le Syndicat d'Initiative de Tilff. Il est destiné à jouer un rôle dynamique comme celui de la Heid des Corbeaux, géré par le Syndicat d'Initiative d'Esneux.

Principaux objectifs rencontrés : **C1 (infrastructures associatives) + B1 (tourisme vert et culturel)**



## ESNEUX

**Réalisation de la phase 2 de l'Escale :  
aménagement de la grande salle polyvalente  
et amélioration de la structure existante**

Les aménagements concernent une salle polyvalente équipée pour recevoir tout type de spectacle, un local à l'étage pour les associations, l'amélioration de la structure existante...

*Principaux objectifs rencontrés :*

**C1 (infrastructures associatives)**

+ **C2 (implication population dans gestion)**



## TILFF

**Revalorisation commerciale et fonctionnelle du  
centre de Tilff**

Aménagement visant à rendre plus convivial l'espace situé de part et d'autre du pont actuel (route régionale, place du Quadrilatère, place des Porais, Parc Saucy...)

*Principaux objectifs rencontrés :*

**A5 (cohérence urbanistique) + B1 (tourisme vert et culturel)**



## MERY

**Aménagement favorisant les déplacements  
multimodaux place de la Gare et alentours**

Aménagement des accès aux quais, espaces de stationnement pour voitures et vélos, mise en valeur des berges de l'Ourthe en confortant l'aspect convivial du lieu...

*Principaux objectifs rencontrés :*

**E3 (infrastructures mobilité) + E1 (mobilité douce)**



## MONTFORT

**Création d'un espace pour les jeunes**

*Principaux objectifs rencontrés :*

**D1 (encadrement des enfants et des jeunes)**

+ **C1 (infrastructures associatives)**



## ENTITÉ

**Renforcement du maillage intervillages en faveur  
d'une mobilité douce et d'un tourisme doux**

Poursuite de la démarche PICVerts du Lot 0 relative à la mobilité douce au départ d'un schéma directeur de mobilité douce intégrant les préoccupations de mobilité et de sécurité dans les zones rurales et les zones urbanisées.

*Principaux objectifs rencontrés :* **E1 (mobilité douce)**

+ **E3 (infrastructures mobilité) + B1 (tourisme vert et culturel)**



## ESNEUX

**Aménagement d'un pôle sportif**

Après rénovation du Hall omnisports d'un point de vue énergétique et révision de l'agencement intérieur, aménagement des abords : terrains de football, espaces verts, cheminement piéton vers le centre...

en recherchant une intégration et une cohérence d'ensemble de la zone du Lavaux par une trame verte structurante.

*Principaux objectifs rencontrés :*

**C1 (infrastructures associatives)**

+ **D1 (encadrement des enfants et des jeunes)**

## ESNEUX (Quartier du Mont)

Aménagements visant à développer la convivialité et à améliorer la mobilité dans l'ancien centre d'Esneux, en lien avec le centre commercial et touristique actuel.

*Principaux objectifs rencontrés :*

**A5 (patrimoine bâti)**  
**+ B1 (tourisme vert et culturel)...**

## ENTITÉ

Création de logements.

*Principaux objectifs rencontrés :*

**D3**  
**+ B2...**

## HONY-MERY

Aménagement d'une maison de village afin de renforcer la cohésion sociale, en articulation avec le Plan Habitat Permanent.

*Principaux objectifs rencontrés :*

**C1**  
**+ D1...**

## ENTITÉ

Développement d'un projet contribuant à un tourisme doux et culturel autour du thème de la Nature et de la protection de l'environnement.

*Principaux objectifs rencontrés :*

**B1**  
**+ B2...**

## ENTITÉ

Acquisition de bâtiments intéressants à préserver afin, notamment, de valoriser le patrimoine bâti.

*Principaux objectifs rencontrés :*

**A6 (patrimoine bâti) + B2...**

## ENTITÉ

Mise en place de technologies faisant appel aux énergies renouvelables.

*Principaux objectifs rencontrés :*

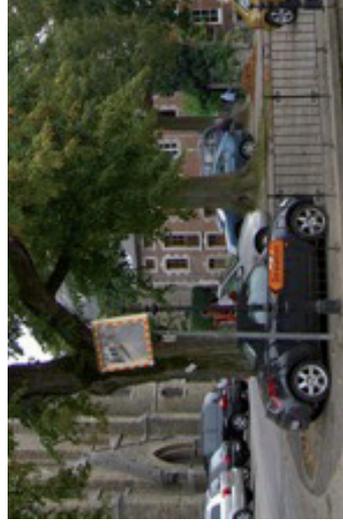
**B2**  
**+ B3...**

## ESNEUX

Revalorisation commerciale, touristique et fonctionnelle du centre d'Esneux (phase 2 de la fiche n°1.2) : le quartier de la rue de Bruxelles avec la création éventuelle d'un parc

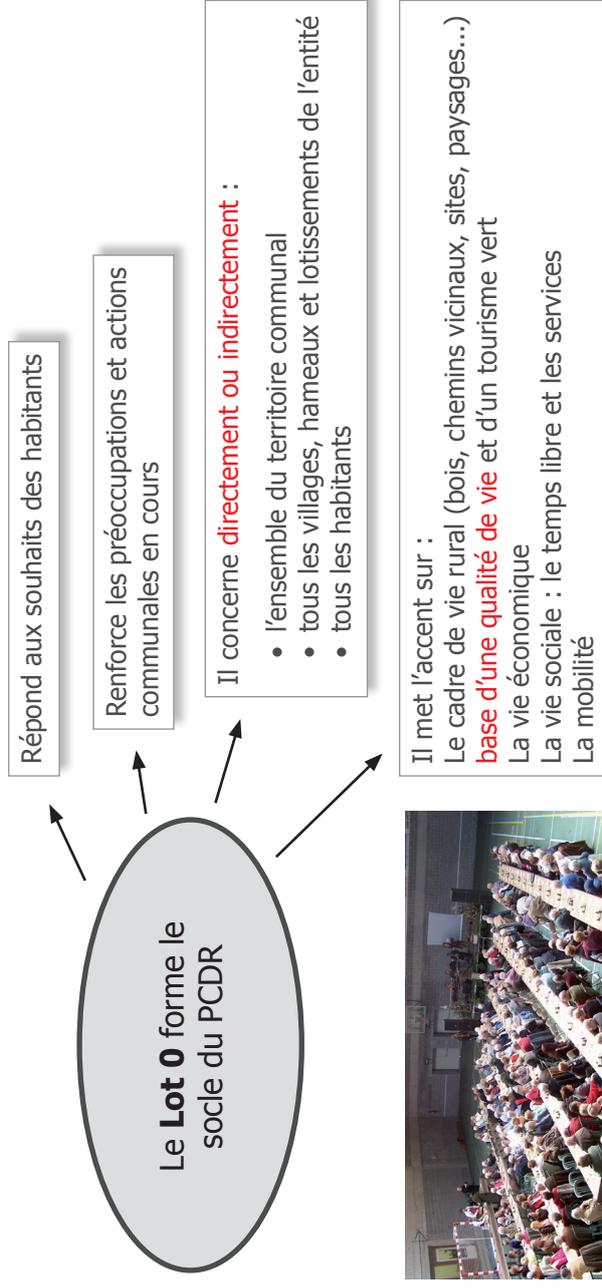
*Principaux objectifs rencontrés :*

**B3 (activités artisanales et commerciales)**



Le **Lot 0** reprend un certain nombre d'idées intéressantes qui sont apparues lors des réunions de concertation citoyenne. Ces idées portent sur des actions ou projets principalement réalisés ou entamés par la Commune et s'inscrivent dans les objectifs du PCDR. Ces idées correspondent à la valorisation des ressources locales indispensables à la création d'un projet de développement. Le Lot 0 montre le caractère dynamique de la démarche qui ne se limite pas seulement aux projets subsidiés.

La multiplicité des actions dans le domaine du socio-culturel, des services, de la sécurisation, de la mobilité, de l'environnement



**PARTICIPATION CITOYENNE, VIE SOCIALE, ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET SPORTIVE**  
 Activités des Commissions consultatives : enfants, jeunes, seniors et lecture  
 Bar à salades à l'Escale, espace de convivialité  
 Ouverture de l'Espace Jeunes au kiosque à Esneux  
 Organisation d'activités socio-culturelles par l'Escale  
 Organisation de stages sportifs et aides aux clubs...  
 Activités intergénérationnelles  
 Engagement de jeunes pour certaines réalisations (chantiers Compagnons bâtisseurs et Été-Solidaire...)

**ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET SERVICES AUX CITOYENS**  
 Aides logistiques aux manifestations culturelles et sportives  
 Marché horticole  
 Création d'un Office du Tourisme  
 Fédération des acteurs locaux à l'occasion de la manifestation d'accueil de « Wallonie Week-end Bienvenue »  
 Ronde des arts et des saveurs (Promenade gourmande)  
 Amélioration du marché hebdomadaire au point de vue qualitatif  
 Ligne 28 (TEC) vers le CHU  
 Organisation du taxi social à l'initiative de la Commission des seniors  
 Création d'une crèche

**AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ, DU CONFORT ET DE LA CONVIVALITÉ DES USAGERS LENTS**  
 Liaison poste – Souverain-Pré  
 Liaison piétonne Tilff-Pireux-Clos des sources  
 Escalier du Vieux Thier et de la Corniche  
 Remise en état du sentier Esneux-Fontin par des jeunes dans le cadre d'Été-Solidaire  
 Aménagements divers pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite)

**CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT ET PROPRIÉTÉ**  
 Nettoyage des berges de l'Ourthe (Opération rivières propres)  
 Ramassage des déchets verts (à partir du 1/06/2009)  
 Formation des jardiniers communaux à la taille douce des arbres  
 Taxe sur les immeubles inoccupés  
 Au point de vue de la Charrette, parapluie redessiné



**COMMUNICATION, INFORMATION, MÉMOIRE LOCALE**  
 Création d'un Fonds de mémoire local  
 Réhabilitation progressive du Petit Patrimoine Populaire Wallon  
 Bulletin d'Information communal supplémentaire (BIC plus)...

### Objectifs du PICVerts

Réhabiliter et mettre en réseau les sentiers, chemins et voies lentes vertes des communes:

1. liaison des différents villages et hameaux entre eux;
2. liaison de ces lieux de vie avec les différents lieux d'intérêt public.



Les chemins et sentiers font partie de notre patrimoine rural. Les emprunter, c'est mieux connaître et apprécier sa commune et la diversité de ses paysages; c'est renforcer notre lien avec la Nature. Se balader sur les chemins et les sentiers, c'est bon pour la santé, la convivialité. Les réhabiliter et les baliser, c'est renforcer le tourisme de proximité et la mobilité douce communale.

En 2005, la Région wallonne lance le **Plan d'Itinéraires Communaux Verts (PICVerts)**. Il pourrait progressivement compléter le Réseau Autonome des Voies Lentes (RAVeL) dont le succès est évident.



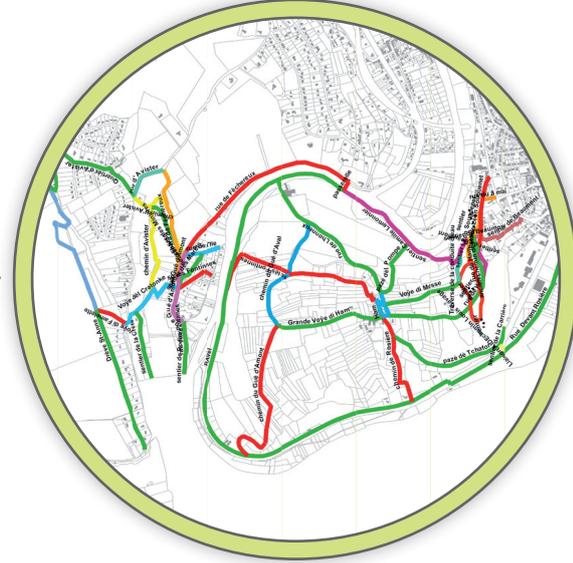
### PICVerts

#### En 2005

La Région wallonne a subsidié 9 projets pour 13 communes.

#### En 2007

106 demandes, 36 projets retenus dont les communes de Neupré et d'Esneux pour un projet convergent relatif au «Grand site de la Boucle de l'Ourthe».



### Infos sur le projet PICVerts dans Bulletin communal

BC-n°50 : déc 2007

BC-n°51 : juin 2007

BC-n°54 : déc 2008

### Projets en cours

### Projet PICVerts «Boucle de l'Ourthe»

Les phases de concrétisation :

0. Analyse de l'existant (juin 2008)
1. Conception des itinéraires (novembre 2008)
2. Marché et travaux (2009)
3. Réalisation (2010)

### Projets PCDR : Lot 2

Ce premier projet PICVerts trouvera un prolongement dans le Lot 2 du PCDR.

Réhabilitation progressive des chemins et sentiers dans une logique de priorités des liaisons intervillages, tant dans les zones rurales que dans les zones urbanisées (trottoirs, accotements, escaliers).

## CADRE ADMINISTRATIF

### Une innovation :

Le «Plan d'aménagement (2007-2021) des bois communaux» comporte, pour la première fois, un chapitre explicite sur la concrétisation de leur fonction sociale.

### La «Forêt Sociale»



### Objectif général

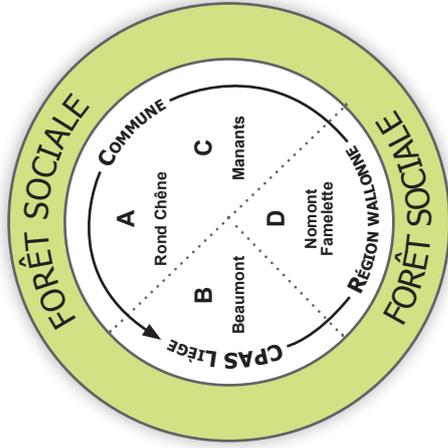
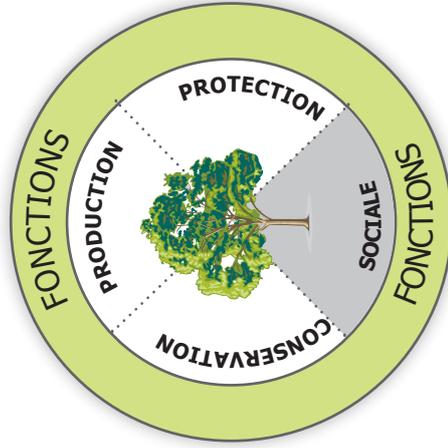
Développer durablement la valeur sociale des zones forestières à haut potentiel didactique, récréatif et touristique

### Objectifs opérationnels

1. Organiser une cohérence d'ensemble
2. Renforcer les spécificités de chaque sous-ensemble
3. Rendre fonctionnel, informer, animer
4. Maintenir une qualité optimale dans le temps

La fonction sociale de la forêt concerne les activités de détente liées à la marche, à la promenade, à la pratique sportive (jogging, VTT, équitation, hébertisme...) ainsi que des aspects plus esthétiques et culturels liés notamment à l'observation et à l'apprentissage de la nature.

L'année 2005 a été consacrée au 100ème anniversaire de la Fête des Arbres. L'année jubilaire, au-delà des manifestations et discours, marque un tournant dans la réflexion, puis la concrétisation d'un projet de «forêt sociale» dans les parties les plus accessibles et les plus intéressantes des bois communaux. Repris dans le lot 0 du PCDR, ce projet s'inscrit très logiquement dans le cadre d'une ruralité réaffirmée, accueillante et partagée.



### Bulletin communal (BC)

Consultation publique :

Enquête auprès de la population quant à la fréquentation et aux souhaits en matière de détente & loisirs dans les bois communaux :

- Questionnaire : BC n°41 09/2005
- Résultats : BC n°45 09/2006

- A BC-n°48 06/2007
- B BC-n°49 09/2007
- C BC-n°50 12/2007

### Bois des chevreuils

Le projet est repris au lot 1 du PCDR. Il vise à adapter la démarche de la forêt sociale à la réalité particulière de l'aménagement et de la gestion d'une zone résidentielle dans un cadre boisé.

2008

### 1ère phase :

A : ROND CHÊNE

- Infrastructures et équipements
- Parc et jardins

B : BEAUMONT

- Réhabilitation du plateau

2009 - 2010

### 1ère phase :

A : ROND CHÊNE

- Compléments

C : BOIS DES MANANTS

- Infrastructures et équipements

2010 - 2011

### 2ème phase : Signalétique et documentation thématique :

A : ROND CHÊNE

- Parc du Mary

- Diversité des arbres et arbustes

C : BOIS DES MANANTS

- Dans les pas du peintre A. Donnay

- Le paysage des points de vue

- Le vallon pittoresque de la

Chawresse

- Les ambiances forestières

### Un patrimoine reconnu

Les classements :

- Site de Beaumont: 1936 et 1948
- Roche aux Faucons et versant Rosière : 1948
- Vallée de l'Ourthe d'Esneux à Hony : 1981
- Hameau de Ham : 1991

*Le Grand site de la Boucle de l'Ourthe est repris sur la liste du Patrimoine exceptionnel de la Région wallonne depuis 1993. Ce label est soumis à révision tous les trois ans.*

### Un patrimoine défendu

- 1905 : 1ère Fête des Arbres
- 1924-1964 : Association pour la défense de l'Ourthe (ADO)
- Depuis 1976 : Association pour la Protection de l'Environnement d'Esneux (APEE)
- 1980 : Livre blanc de l'APEE *Pour la sauvegarde de la Boucle de l'Ourthe à Esneux*, 210 p.
- 2005 : 100ème anniversaire de la Fête des Arbres; livre de B. Stassen : *La fête des arbres. 100 ans de protection des paysages à Esneux et en Wallonie (1905-2005)*, Ed. A. Degive, 224 p.

### Un patrimoine géré

En 2007, les communes d'Esneux et de Neupre souscrivent à la démarche PICVerts de la Région wallonne en introduisant chacune un projet convergent pour la réhabilitation des réseaux de chemins et sentiers (cf. planche Mobilité douce). Cette réhabilitation constitue une opportunité intéressante pour mettre en place, au plan intercommunal, une opération de valorisation patrimoniale du Grand site de la Boucle de l'Ourthe.

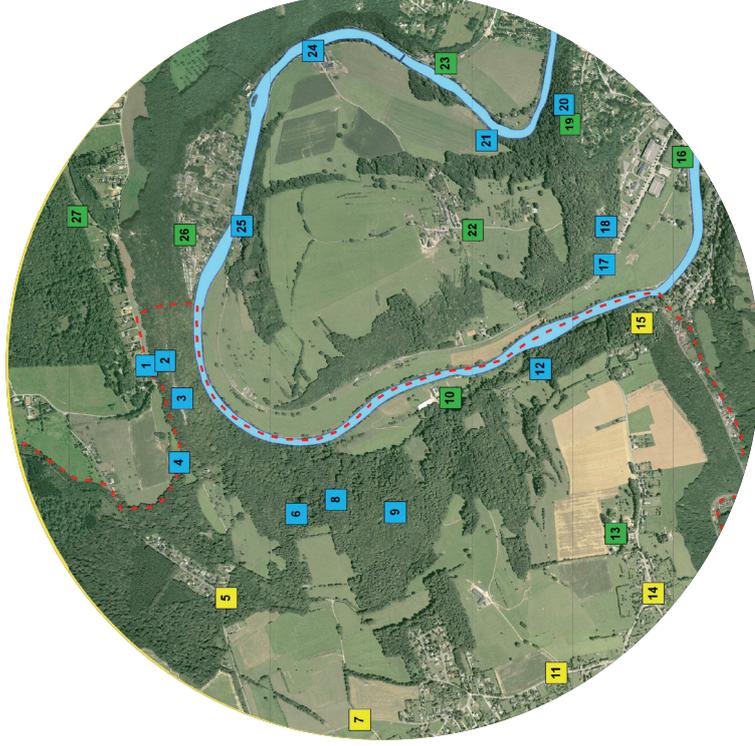
### Un patrimoine expliqué

- A la Roche aux Faucons : table de lecture du paysage
- Au bois de Nomont : sentier d'interprétation des douves, dolines et minières
- A l'écluse de Devant Fêchereux : la navigation sur l'Ourthe
- A Beaumont : la colline inspirée et le site archéologique de l'éperon médiéval fortifié
- ...

### Objectifs

Mettre à la disposition des habitants et des visiteurs un outil cohérent d'accueil et d'information en vue de favoriser :

- une (ré)appropriation citoyenne de ce territoire d'exception
- une compréhension de ses spécificités naturelles, paysagères et historiques
- un tourisme vert, doux et culturel



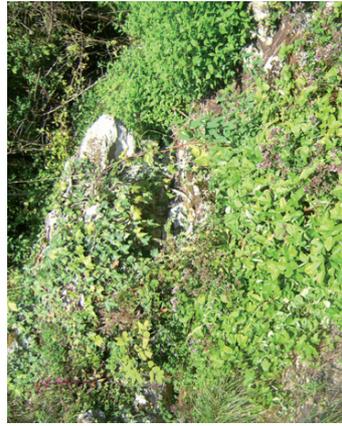
### Panneaux d'accueil et didactiques sur la partie esneutoise du grand site

Le contenu des panneaux a été conçu par un comité de rédaction constitué de personnes disposées à partager leurs connaissances en matière d'archéologie et d'histoire locale, de patrimoine, de Nature, des sites et du paysage

En avril 2008, les Collèges communaux approuvent le principe de la réalisation d'une « charte du paysage » destinée à assurer, à long terme, la reconnaissance, la valorisation et la promotion patrimoniale de la Boucle de l'Ourthe.



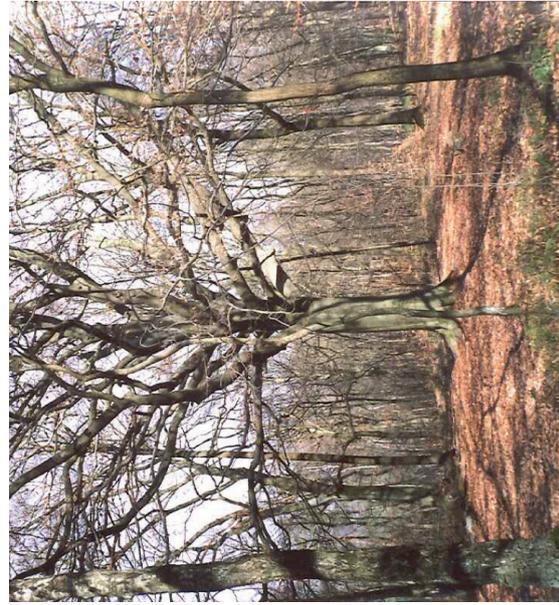
Le réaménagement de la mare au bois des Chevreuils (projet du Lot 1) mais, aussi, la plantation d'un alignement d'essences mellifères aux abords de la Drève Saint Lambert, viendront renforcer les relations biologiques entre le massif forestier au nord, et le bois des Manants. Une collaboration avec le MET pour l'amélioration du tunnel sous l'autoroute sera recherchée pour rendre ce passage plus fonctionnel au point de vue écologique.



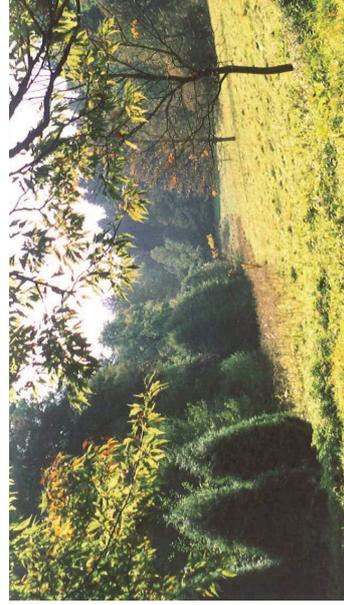
Le lot 0 comporte plusieurs interventions positives notamment dans les zones NATURA 2000. Il s'agit de la restauration de pelouses calcaires à Beaumont : site archéologique et site de l'ancienne carrière des fours à chaux.



Le projet Sainval (Lot 0) vise à tirer parti du remblai pour créer une zone de prairie riche en fleurs, intéressante notamment pour l'entomofaune ainsi qu'une zone humide en contrebas en transition avec la rivière



Le lot 0 concerne également la thématique « Forêt sociale ». Au Parc du Mary et à la Heid des Corbeaux, la gestion des zones herbeuses sera conduite de manière à favoriser la flore et la faune spécifique d'une prairie de fauche traditionnelle. Au bois des Manants, la restauration de la lande de bruyère est prévue comme avant-plan des points de vue du Boubou et Donnay. De plus, environ 150 arbres de position ont été marqués afin de constituer une réserve de vieillissement pour permettre l'expression d'une biodiversité (lichens, mousses, insectes, oiseaux forestiers) liées aux bois vieillissants.





Il ne faut pas que le PCDR d'Esneux se limite à la réalisation d'un certain nombre de projets intéressants. L'expérience acquise depuis plus de 30 ans un peu partout en Région wallonne en matière de développement rural est riche et diversifiée. Elle montre qu'un PCDR bien compris et bien mené peut constituer un réel outil de démocratie participative.

Basée sur la concertation citoyenne, avec la mise en évidence de défis et d'objectifs, la démarche débouche sur des projets concrets. Elle est amplifiée et enrichie par tous les projets en cours ou réalisés par la Commune et qui font partie du Lot 0.

Cette stratégie de développement du PCDR fondée sur les spécificités de l'Identité communale peut être porteuse d'une vision et d'une aide à la décision.

Elle est la base d'un Contrat d'Avenir local dotant la Commune d'une vision à long terme basée sur une série de priorités définies au préalable avec les citoyens.